des élections à la lutte armée

Jacques JU

8 mai 1945-1er novembre 1954, une période clé, celle des événements qui ont conduit le peuple algérien à déclencher une guerre de libération nationale. Les gouvernements français avaient cru pouvoir étouffer la volonté d'indépendance algérienne qui s'était manifestée à la fin de la seconde guerre mondiale. Après le massacre dans le Constantinois, ils ont tenté de perpétuer leur domination en instituant à Alger, une assemblée algérienne élue par le parlement français, tandis que, sur place, les autorités exerçaient une violence sanglante et meurtrière à Deschmya, Sidi Bounab, Oran...

Pour les Algériens, c'était l'impasse. Aussi, d'années en années, s'engagent-ils dans la seule voie qui leur soit ouverte à eux pour regagner leur dignité nationale : la guerre du peuple. Dans ce volume, Jacques Jurquet étudie le processus parfois complexe, caractéristique de cette période, celle des élections à la lutte armée.

Révélations historiques, détails et documents inédits, témoignages, analyse des positions des uns et des autres font de ce travail, un instrument précieux pour comprendre les rapports de l'époque entre Algériens, Européens d'Algérie et Français.

ALGÉRIE 1945-1954

Des élections à la lutte armée

Jacques JURQUET

Né en 1922, Jacques Jurquet a adhéré au Parti communiste français pendant la seconde guerre mondiale et y a exercé des responsabilités jusqu'en 1959. En désaccord avec la ligne politique suivie pendant la guerre d'Algérie, puis avec la position du P.C.F. au moment du conflit sino-soviétique, il est exclu en 1964.

Après 1968, outre ses activités, il devient historien des rapports entre mouvement nationaliste et communiste, en Algérie comme en France.

L'auteur a pu bénéficier d'une riche documentation, il a effectué plusieurs séjours de recherche en Algérie et s'est assuré de la collaboration de nombreuses personnalités algériennes et françaises ayant participé aux événements.

Jacques Jurquet

LA REVOLUTION NATIONALE ALGERIENNE ET LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Tome 4

co-édité par : LE MONDE EN MARCHE
26, boulevard des Dames — 13002 Marseille
et les EDITIONS DU CENTENAIRE
24, rue Philippe de Girard 75010 Paris — Tél. 202 87 05

CHAPITRE I

ULTIME CAMOUFLAGE DU COLONIALISME FRANÇAIS : L'UNION FRANÇAISE

VÉRITÉ EN DEÇA DE LA MÉDITERRANÉE MENSONGE AU DELA

Au début des années 70, nous avons dénoncé le caractère unilatéral et tendancieux de l'histoire de l'Algérie écrite par certains historiens français (1). Au début des années 80 du XXe siècle, notre remarque conserve malheureusement sa légitimité et reste d'une portée renouvelée. De ce côté-ci de la Méditerranée, l'entreprise de falsification de l'histoire persévère. Les ouvrages abondent où s'exprime la nostalgie de l'époque coloniale, assortie de souvenirs et justifications à sens unique. Les titres sont évocateurs et tentent, à différents degrés, de perpétuer l'imposture colonialiste : *«Histoire de l'Algérie française»*, *«Histoire de la France en Algérie»*, *«L'histoire des Français en Algérie»*, etc. (2)

Mais au cours de la dernière décennie, à ces pages nostalgiques du passé colonial sont venues s'ajouter celles de dirigeants politiques assez entêtés pour vouloir à tout prix justifier les erreurs et violations de principes indélébiles imputables à leur parti politique. Les communistes de notre pays auraient pourtant amélioré l'image que se font d'eux les peuples jadis colonisés par l'impérialisme français, s'ils avaient eu, tout simplement, le courage et l'honnêteté de pratiquer les autocritiques rendues inévitables par le déroulement et les enseignements de l'histoire. Mais il faut croire qu'existe pour eux dans ce domaine un délai de prescription qui dépasse en durée, et de loin, la prescription trentenaire opposée à la publication de documents extraits des archives des administrations publiques. Leurs écrits, articles, livres récents continuent à abuser la bonne foi de lecteurs non avertis, notamment parmi la jeunesse. Ils accréditent l'idée que le Parti communiste français s'est fait de tout temps le champion de l'anticolonialisme ; et qu'en particulier il a accordé un soutien très important et décisif aux luttes du peuple algérien pour son indépendance nationale.

Remplaçons les montagnes par la mer dans le vieux proverbe *« Vérités en deçà des Pyrénées, mensonge au-delà »*, nous comprendrons que les affirmations du Parti communiste français ne trompent personne en Algérie : *« Vérités en deçà de la Méditerranée, mensonge au-delà »*. Car les historiens, chercheurs et journalistes algériens n'ont pas du tout l'intention de s'en laisser conter.

Traitant d'un ouvrage publié par les Editions sociales sous la plume d'André Moine, communiste français longtemps membre du secrétariat du Comité central du Parti communiste algérien, *El Moudjahid* des 23-24 décembre 1979 le stigmatisait à juste raison en ces termes : *« ... le respect de la vérité historique nous oblige à exprimer la surprise, voire quelquefois la stupéfaction que nous avons ressentie à la lecture de certaines affirmations... Entre autres, c'est en écarquillant les yeux que nous avons lu que le Parti communiste aurait été un* "ferment" *de l'idée nationale en Algérie, un* "éveilleur de la conscience nationale"..., *que la direction du parti a joué* "un rôle d'initiateur lors des grandes manifestations populaires de décembre 1960", *et nous en passons d'autres, et des meilleures. La génération des militants de la guerre de libération nationale appréciera en connaissance de cause... C'est le souci de rejeter la déformation historique qui nous anime. Et c'est une déformation historique que de faire accroire... que le FLN et le PC ont mené, ensemble sur un pied d'égalité, la guerre de libération nationale. La période est trop récente et les témoins encore trop nombreux pour qu'une telle thèse puisse être accréditée. Il convient... d'éviter... qu'elle puisse recueillir du crédit auprès des jeunes générations. »*

En vérité, entre hier et aujourd'hui existe une différence de taille. La colonisation entravait délibérément tout effort du peuple algérien pour écrire son histoire. Mais au cours des vingt dernières années, dans son indépendance retrouvée, ce dernier a définitivement reconquis et maîtrisé l'écriture de son passé.

En Algérie, chercheurs et historiens multiplient les conférences, les débats, les publications. D'ores et déjà, on peut opposer aux mystifications que nous dénonçons du côté français, certains travaux ayant une valeur objective proche de la vérité scientifique. La Société nationale d'édition et de diffusion (SNED) a publié à Alger, en deux volumes, l'analyse de la vie politique musulmane algérienne entre 1919 et 1951 présentée par Mahfoud Kaddache sous le titre *« Histoire du nationalisme algérien — Question nationale et politique musulmane — 1919-1951 »* (3). Une édition en cinq volumes de *« L'histoire générale de l'Algérie »*, due à une équipe de chercheurs du Centre national d'études historiques (CNEH), est annoncée.

En France même, des contributions personnelles précieuses ont également vu le jour, sous les plumes d'anciens dirigeants nationalistes algériens, tels Ahmed Mahsas ou Mohamed Harbi. (4)

Les progrès considérables ainsi constatés ne portent nulle atteinte, au contraire, au principe qui a déterminé nos propres travaux. Nous avons souligné à plusieurs reprises notre intention de ne jamais substituer nos efforts à ceux des auteurs algériens, seuls qualifiés pour assurer la réappropriation légitime de son histoire au profit de leur propre peuple. L'aurions nous voulu d'ailleurs, nous n'aurions eu ni les moyens, ni la qualification nationale nécessaires pour mener à bien cette tâche. Sa réalisation découle de la souveraineté, de la liberté et du psychisme d'un peuple vainqueur du colonialisme français en comptant essentiellement sur ses seules forces.

Le choix de notre sujet s'autorise par conséquent du seul fait qu'il concerne avant tout les responsabilités historiques d'une force politique française, que nous connaissons bien pour l'avoir servie avec sincérité et candeur pendant plus de vingt ans. En ce sens nous nous attachons à traiter d'une question spécifique et nous avançons une thèse fondée sur notre adhésion et notre fidélité aux principes du socialisme scientifique. Ce n'est donc ni l'histoire de l'Algérie, ni même l'histoire du Parti communiste algérien que nous entendons analyser, mais singulièrement l'histoire du Parti communiste français dans ses rapports avec la Révolution nationale algérienne.

UNE SITUATION INTERNATIONALE NOUVELLE

La fin de la seconde guerre mondiale marque, le 8 mai 1945 en Europe, le 10 août suivant en Asie, le passage d'une situation internationale ancienne à une situation internationale nouvelle.

Préparé par la Conférence de Yalta réunie du 4 au 11 février précédents, un nouveau partage d'influences assure la stabilisation temporaire de la paix (5). Les trois pays participants, l'URSS, les Etats-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne se considèrent comme les forces principales, sinon exclusives, de la victoire sur les impérialismes fascistes allemand, italien et japonais. Aussi s'octroient-ils ensemble une mission historique : *« La présente Conférence, tenue en Cri-*

mée, a confirmé notre résolution commune de maintenir et de renforcer dans la paix à venir l'unité de buts et d'action qui a rendu possible et certaine la victoire des nations unies dans cette guerre. Nous croyons que c'est là une obligation sacrée que nos gouvernements ont contractée vis-à-vis de nos peuples et du monde entier.»

Décision est arrêtée de convoquer à San-Francisco, aux Etats-Unis d'Amérique, le 24 avril 1945, une *«Conférence des Nations unies... pour préparer une organisation générale internationale en vue du maintien de la paix et de la sécurité.»* Y seront invitées les nations pacifiques, c'est-à-dire toutes les nations nominalement indépendantes n'ayant pas soutenu les agresseurs. Après discussion et compromis, les trois délégations conviennent aussi d'associer au lancement de cette initiative le gouvernement de la Chine présidé par Tchang Kaï chek et le gouvernement provisoire de la France présidé par le général de Gaulle.

La Conférence internationale de San-Francisco *«pour l'organisation de la sécurité collective d'après-guerre»* dure deux mois. Elle commence ses travaux le 26 avril, les achève, après la victoire en Europe, le 26 juin 1945. De ses débats naît l'Organisation des Nations Unies, l'O.N.U.

Parmi les structures mises en place pour assurer le fonctionnement du nouvel organisme international, la plus importante est, à l'époque du moins, le *«Conseil de sécurité»*. Sa composition comporte cinq membres permanents : l'URSS, les Etats-Unis d'Amérique, la Grande-Bretagne, la Chine et la France. Les cinq puissances ont le privilège exclusif, et respectif, d'un droit de veto concernant les sanctions applicables par l'O.N.U. contre un Etat agresseur et les décisions relatives au règlement des litiges par des moyens pacifiques.

La question de l'occupation de l'Allemagne vaincue, puis du Japon, fait aussi l'objet de discussions serrées à Yalta, puis à San-Francisco. Elle est d'une très grande importance historique, mais ne touche à notre propos que de façon secondaire.

En effet, le recul du temps et les enseignements des événements survenus depuis 1945 mettent en évidence que les artisans des accords conclus à Yalta, puis à San-Francisco, comme plus tard encore à Potsdam, n'ont pas prévu le phénomène historique mondial le plus important de l'après-guerre, la décolonisation. Les textes qui sanctionnent leurs accords ne font aucune référence aux pays, nations et peuples dominés ou colonisés.

Pourtant, le 8 mai 1945, les manifestations des patriotes algériens en faveur de l'indépendance annoncent au monde

l'ouverture du puissant et irréversible mouvement anti-impérialiste et anticolonialiste qui va désormais s'allumer et s'intensifier dans le monde entier, en Asie, en Afrique, en Amérique latine.

Evidemment, la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie apparaît, sur le moment, comme infiniment plus décisive que le défilé des jeunes scouts et des fellahs de Sétif, ou les autres manifestations organisées depuis le 1er mai dans les plus grandes villes d'Algérie. Les préoccupations des vainqueurs sont encore éloignées des perspectives ouvertes dans la colonie française. Seul le général de Gaulle discerne le caractère de la période qui vient. Le chef de la France libre n'ignore pas les événements survenus au Vietnam pendant la guerre. Il se trouve contraint de manœuvrer au Proche-Orient, où après avoir accordé l'indépendance à la Syrie et au Liban tout en y maintenant des forces militaires françaises, il est confronté aux agissements de l'impérialisme britannique et à la volonté des peuples concernés d'accéder à une souveraineté sans réserves. En Algérie, il croit encore possible d'écraser les aspirations nationales dans un bain de sang. Toutefois le génocide du Constantinois reste alors peu connu sur le plan international comme en France. Pour leur part, les communistes français sont entièrement occupés par les nécessités politiques nouvelles dans la France libérée. Leurs esprits sont éloignés des problèmes des colonies. Ils déploient d'ailleurs une intense activité pour engager les peuples colonisés à soutenir la France par tous les moyens, y compris la participation aux combats, puis, après le 8 mai, la reconstruction économique. Ils réagissent, comme nous l'avons vu, de façon tout à fait négative, quand le mouvement nationaliste algérien prend l'initiative de manifestations pour l'indépendance et quand l'armée française déchaîne la répression terroriste que l'on sait. Le mot d'ordre *« Renaissance, démocratie, unité »* lancé par le Xe Congrès mobilise les adhérents du Parti communiste français dans la bataille de la production et dans les nombreuses campagnes électorales qui se succèdent.

A Moscou, Staline et les dirigeants du Parti communiste d'Union soviétique consacrent de même tous leurs efforts aux nécessités de redresser une économie dévastée à 100% par les occupants nazis, dans des territoires d'une superficie égale à trois fois celle de la France. De plus, conformément aux engagements pris à Yalta, les armées soviétiques entrent en Chine pour combattre les occupants japonais. Elles livrent les villes et territoires libérés non point aux communistes chinois, mais

aux autorités du Kuomintang représentant le gouvernement de Tchang Kaï chek.

Pourtant dans cet immense pays, riche des expériences de son parti et de son peuple, un théoricien communiste analyse clairement les transformations en cours et les phénomènes à venir. Dirigeant du Parti communiste chinois. Mao Zedong raisonne à partir des faits réels dont il a connaissance. De la lutte révolutionnaire des masses populaires chinoises à écrasante majorité paysanne, il sait dégager et synthétiser enseignements et principes valables dans une situation semi-coloniale, dominée par l'occupant étranger. Nous nous sommes déjà penchés sur l'analyse qu'il a avancée dès 1941 à propos du caractère des révolutions anti-impérialistes des peuples dépendants ou colonisés (6). La théorie qu'il en a tirée enrichit les acquis antérieurs du Mouvement communiste international et rompt avec le principe, généralisé jusque-là, d'un modèle révolutionnaire unique, celui de la Révolution bolchévique d'Octobre 1917. La voie chinoise s'avère dès lors différente de la voie soviétique.

Nous avons noté également qu'à peine quelques jours avant la fin de la guerre en Europe et quatre mois avant la fin de la guerre en Asie, Mao définit en termes précis les caractéristiques de l'après-guerre. Il déclare en particulier : *«... avec... la fin de la seconde guerre mondiale, la lutte ne cessera pas pour autant....* (des forces) *continueront d'opprimer les peuples des divers pays, ainsi que les peuples des colonies et des semi-colonies... les luttes seront encore nombreuses... entre les forces de libération nationale et les forces d'oppression nationale... La victoire dans la seconde guerre mondiale antifasciste ouvrira la voie à la victoire des peuples dans les luttes d'après-guerre.»* (7)

RUPTURE DE THOREZ AVEC LA CONCEPTION LÉNINISTE DE LA RÉVOLUTION

Le retour de Maurice Thorez de Moscou en France, négocié au plus haut niveau avec le général de Gaulle, marque, le 27 octobre 1944, le renforcement de l'orientation déjà mise en vigueur par le Parti communiste français en Algérie en 1943 et 1944, avant la libération du territoire français. Aux efforts soutenus pour entrer dans le gouvernement provisoire de la

République s'ajoutent dès 1945, sous le mot d'ordre *« S'unir, combattre, travailler »*, d'intenses activités militantes, parlementaires et gouvernementales pour entraîner la classe ouvrière et toutes les forces vives du peuple *« dans la bataille de la production »* et dans les nombreuses batailles électorales successives. En Algérie, le Parti communiste algérien est chargé d'appliquer cette ligne consacrée par le X^e Congrès du Parti communiste français. Les scrutins pour les élections municipales, cantonales, législatives alternent ou coïncident, suivant les cas, avec les référendums constitutionnels. (8)

A travers toutes les campagnes électorales, les propositions politiques des communistes algériens sont fondées sur les deux théories paracolonialistes formulées en 1937 et 1939 par le secrétaire général du Parti communiste français : l'Algérie est une nation en formation dans le creuset de vingt races; son droit à l'autodétermination, c'est-à-dire au divorce, ne signifie par forcément qu'elle doive y recourir (9). Il est préférable pour le peuple algérien qu'il ne se sépare pas de la France nouvelle, dont le peuple lui apportera progrès et liberté grâce à sa propre évolution, voire à sa propre révolution.

A cet attirail théorique datant d'avant-guerre va s'ajouter le nouvel instrument forgé en France pour justifier l'exclusion du recours à la violence révolutionnaire. Thorez va ouvrir une voie entièrement dominée par l'électoralisme. Le recours aux urnes n'aura plus seulement une raison tactique, mais deviendra une véritable stratégie. En effet, à peine plus d'un après qu'il eut offert ses colonnes au général de Gaulle, le journal britannique *Times* publie, le 18 novembre 1946, une interview du secrétaire général du Parti communiste français, à laquelle ce dernier et le Parti communiste algérien donnent aussitôt le plus grand retentissement. Maurice Thorez déclare : *« Les progrès de la démocratie à travers le monde, en dépit de rares exceptions, qui confirment la règle, permettent d'envisager, pour la marche au socialisme, d'autres chemins que celui suivi par les communistes russes. De toute façon, le chemin est nécessairement différent pour chaque pays. Nous avons toujours pensé et déclaré que le peuple de France, riche d'une glorieuse tradition, trouverait lui-même sa voie vers plus de démocratie, de progrès et de justice sociale. »* (10)

En soi cette affirmation semble juste. Que la révolution socialiste tienne compte des conditions spécifiques propres à chaque pays, à chaque peuple est conforme au matérialisme historique et dialectique. Ce qui se passe en Chine ou au Vietnam au même moment démontre concrètement que des partis communistes, s'appuyant sur les campagnes, sont obligés de

soutenir des mouvements, puis des guerres révolutionnaires prolongées sans chercher à s'emparer immédiatement des grandes villes. Ce sont là des chemins différents de celui emprunté par les communistes russes en 1917.

Mais, sans le dire clairement, Thorez exprime ici une remise en cause du recours à la violence révolutionnaire, caractéristique principale de la Révolution d'Octobre. Tout le contexte de cette déclaration en témoigne. Il veut rassurer ses partenaires, notamment les socialistes que dirige alors Léon Blum, il entend créer les conditions d'une participation durable des communistes au gouvernement, il cherche à donner de son parti une image susceptible d'améliorer les résultats électoraux aux différents scrutins prévus. La référence *«vers plus de démocratie, de progrès et de justice sociale»* sous-entend justement l'ouverture d'une voie pacifique excluant ou minimisant pour le moins la violence de classe de la classe révolutionnaire, la classe ouvrière, et de ses alliés. Ainsi se trouvent entérinées la pratique électoraliste et la participation gouvernementale mises en œuvre depuis qu'à Alger le général de Gaulle a nommé deux ministres communistes dans son gouvernement provisoire. Cette pratique devient davantage qu'une simple tactique électorale, elle accède au niveau de la stratégie du Parti communiste français. Désormais ce dernier tendra tous ses efforts vers la voie pacifique, dont la manifestation principale, sinon exclusive, réside dans l'électoralisme. Lénine ne considérait ce dernier que comme un moyen tactique (11). Thorez en fait le principal support stratégique des luttes des travailleurs.

Cette révision de la théorie élaborée par Marx, puis Lénine, sur la question de l'Etat et de la révolution prolétarienne officialise en France la transformation du mouvement révolutionnaire de la classe ouvrière et de ses alliés en mouvement privilégiant les luttes électoralistes et parlementaires par rapport aux luttes de classes. C'est un coup de frein porté aux justes aspirations et à l'élan révolutionnaire des masses les plus prolétarisées du peuple de France.

Mais en Algérie, le coup est encore plus néfaste, quoique d'une moindre efficacité. Plus néfaste parce qu'il est double. Il aboutit à interdire au peuple autochtone d'une colonie la voie de la violence indispensable pour reconquérir l'indépendance, préalable conditionnant tout passage ultérieur au socialisme. D'une moindre efficacité toutefois, dans la mesure où le mouvement nationaliste algérien conserve son autonomie absolue par rapport aux communistes. Ce ne sera pas néanmoins sans difficultés et sans dommages, car la tentation électoraliste n'épargnera pas, au moins temporairement, certains dirigeants

nationalistes révolutionnaires. Les dirigeants algériens réformistes sont d'emblée et, depuis l'avant-guerre, totalement acquis aux pratiques électorales importées de France.

LA SITUATION EN ALGÉRIE

La seconde guerre mondiale n'a modifié ni le principe ni les structures qui dominent le peuple algérien. Le génocide de mai 1945, comme tous ceux qui l'ont précédé depuis 1830, manifeste concrètement l'irréversible volonté hégémonique de la France.

L'Algérie doit rester le prolongement territorial en Afrique de la métropole européenne. Son administration dépend exclusivement de la France. Elle est *« légalement »* constituée de trois départements ayant pour chefs-lieux Alger, Oran et Constantine (12). *« L'Algérie, c'est la France »*, tous les partis et dirigeants politiques français en sont convaincus. A l'Assemblée consultative, au nom du Parti communiste français, Etienne Fajon demande *« une politique vraiment démocratique et française en Algérie »* (13). Dans le message présenté devant la première séance de l'Assemblée algérienne, le socialiste Edmond Naegelen, nouveau gouverneur général, qualifiera l'Algérie de *« province africaine de la France »* (14). Les profondes secousses mondiales provoquées par la guerre n'ont pourtant pas épargné ce pays et la situation ne peut plus y être la même qu'avant 1939. Des changements importants ont affecté toutes ses structures, sans pour autant remettre en question sa position coloniale, bien au contraire.

En vérité, la situation en Algérie au lendemain de la seconde guerre mondiale est à la fois une fin et un début. Sur tous les plans. La fin d'une longue période de destruction et le commencement de la phase décisive de l'essor révolutionnaire de la société autochtone. En ce sens, 1945 est une année-césure, qui concentre tous les éléments d'une crise dont le procès de développement dialectique va irrésistiblement conduire aux deux journées historiques indissociables du 1er novembre 1954 et du 5 juillet 1962. Cette crise, cette contradiction globale, ces antagonismes sont visibles dans tous les domaines : économique, social, culturel, administratif, idéologique et politique. Et pourtant, en dépit du précieux instrument de connaissance dont ils se prévalent, le marxisme-léninisme, les communistes français et algériens font preuve d'une cécité quasi absolue.

L'unité de contraires qu'avait imposée par la violence permanente la colonisation pouvait-elle déboucher sur une autre explosion qualitative qu'une révolution tout aussi violente, que tout annonçait avec la plus éclatante évidence dès 1945? (15). Aboutissement de 115 années de colonialisme, la crise se généralise, s'exacerbe et ses effets dépassent dans leurs ampleur et conséquences tous ceux des crises précédentes, notamment de celles du XXe siècle correspondant à la première guerre mondiale et celle du Centenaire de la conquête coloniale, au début des années 1930, répercutant la dépression de 1929 et des années suivantes des pays capitalistes.

Si les causes externes anciennes, auxquelles s'ajoutent maintenant celles provenant de la seconde guerre mondiale, se transposent essentiellement dans le domaine économique, il n'en convient pas moins de souligner qu'elles agissent par l'intermédiaire de causes internes qui ne sont pas toutes de caractère économique. La cause principale réside en effet dans la contradiction fondamentale de la société coloniale, où s'opposent irréductiblement, sur tous les plans, les intérêts des colonisateurs et ceux des colonisés. (16)

La crise provoquée par la situation coloniale prolongée atteint son apogée en 1945 et sans doute est-ce d'abord dans le domaine économique qu'elle est alors la plus sensible, la plus apparente. L'industrie et l'agriculture de la colonie sont entièrement dépendantes de l'impérialisme français. Les mesures, les plans, les lois qui décident de leurs formes de développement et de leurs orientations sont élaborés à Paris en fonction des intérêts français, sans nulle considération durable et sincère pour les intérêts propres à la population algérienne autochtone. De plus, au niveau de leur mise en œuvre effective en Algérie, toutes les décisions officielles subissent des modifications pouvant aller jusqu'à leur sabotage intégral. L'administration et les assemblées locales (Délégations financières) adaptent la législation instituée à Paris en la transformant délibérément si elle leur semble inopportune, insuffisante, inefficace, voire parfois dangereuse parce que trop libérale. Ainsi tout est mis au service exclusif des intérêts de la population liée à la colonisation (Français et Européens, et une infime minorité d'Algériens) et de ses couches les plus exploiteuses. En fait toute l'histoire de l'économie algérienne pendant la domination coloniale est celle de la rupture des équilibres économiques au profit des colons et aux dépens des Algériens. (17)

L'industrie déjà peu développée en Algérie connaît pendant la seconde guerre mondiale une importante récession. Elle est victime de ce qui se passe à l'extérieur en même temps que

de sa nature originelle. Les événements militaires par exemple la soumettent à des vicissitudes imprévues : l'occupation d'abord de la moitié, puis de la totalité de la France s'accompagne en effet des réquisitions des pays vainqueurs. Mais en vérité les exigences des troupes allemandes et italiennes en matières premières, en minerais, en métaux, en carburants, en phosphates, etc. ne compensent pas mais accentuent le déséquilibre provoqué par l'isolement dans lequel se trouve soudain plongée l'Algérie, avec la France de Pétain, de 1940 jusqu'en novembre 1942. Par suite de la rupture de ses relations avec le gouvernement de Vichy, la Grande-Bretagne, qui était l'un des principaux clients de la colonie française, cesse tcut achat. Du coup la production des phosphates et du fer algériens s'effondre complétement. Après le débarquement allié, les impératifs prioritaires de la guerre continuent à empêcher tout développement de l'industrie comme de l'agriculture. Les armements et toutes les marchandises de l'intendance viennent d'ailleurs, souvent de très loin, où ils ont été préparés et stockés en prévision des opérations militaires.

Les statistiques portant sur les exportations traduisent l'effondrement de la production algérienne. De 5 597 000 tonnes en 1939, le poids des matériaux et objets exportés tombe à 576 000 tonnes en 1943. En 1945, il ne remonte qu'à 2 006 000 tonnes, c'est-à-dire à un niveau encore inférieur à la moitié de celui atteint avant la guerre. De même, pour les importations, le tonnage global relevé en 1945 reste inférieur à celui de 1939, quoique dans une moindre proportion. (18)

Mais, qu'il s'agisse d'une période de guerre ou de crise mondiales ou d'une période de paix, il importe de ne jamais perdre de vue que cette économie est entièrement dominée par un impérialisme. Colette et Francis Jeanson rapporteront plus tard qu'en 1944 le directeur (français évidemment) des Affaires économiques algériennes faisait cette mise au point pour le moins éloquente : *« Il ne nous appartient pas de prendre l'initiative de l'industrialisation, ce qui nous donnerait vis-à-vis de l'industrie française une position agressive en tant que colonie. »* (19). A partir de là, les deux auteurs anticolonialistes précisent : *« C'est qu'en effet les rapports économiques entre la France et l'Algérie reposent uniquement sur les principes du* "Pacte colonial" *: la colonie est source de matières premières et débouché pour les produits manufacturés. Ainsi la tonne de marchandise vaut-elle quatre fois plus cher à l'entrée qu'à la sortie. L'Algérie est un marché réservé : sur un total d'investissements de 149 milliards, en 1940, la part réservée à l'industrie s'élevait à 1 milliard 14 millions. Personne n'a voulu de l'in-*

dustrialisation. Ni les gros colons, qui prétendent garder leur main-d'œuvre à bon marché. Ni les trusts français qui, pour maintenir leurs débouchés, boycottent systématiquement les industries similaires qui tentent de s'établir...» (19)

Les méfaits accumulés du colonialisme sont en 1945 tout aussi néfastes pour cette autre composante fondamentale de l'économie algérienne : l'agriculture.

Depuis la conquête française, la question de la propriété des terres concentre les caractéristiques les plus marquantes de l'entreprise coloniale. Les mesures, les règlements, les lois imposés par la force et la ruse aux populations algériennes ont tous pour objet de transférer la propriété, et donc la disposition, des terres les plus fertiles aux colons français et européens. A l'origine il n'y avait pratiquement pas de cultures individuelles, les travaux et les produits des terres étaient collectifs soit au niveau de la famille constituant à elle seule un village entier, soit au niveau d'une tribu. Kovalewski, puis Rosa Luxembourg s'étaient intéressés à cette question dans leurs recherches sur le mode de vie communiste de certaines sociétés communautaires anciennes; le premier publiant en 1879 *«La propriété collective du sol : causes, historique et conséquences de sa composition»* (20). La seconde avait souligné que *«la ruine de la propriété collective était la condition préalable à la domination économique du pays conquis; il fallait en effet arracher aux Arabes les terres qu'ils possédaient depuis un millénaire pour les confier aux mains des capitalistes français»*. (21)

Plus récemment, Pierre Bourdieu montrait que *«les grandes lois foncières, essentiellement le cantonnement, le Senatus Consulte de 1863 et la loi Warnier de 1873, ont été conçues par leurs promoteurs-mêmes comme instruments de désagrégation des structures fondamentales de l'économie et de la société»*. Il indiquait que *«véritable vivisection sociale..., cette politique agraire, qui tendait à transformer les terres indivises en biens individuels, a facilité la concentration des meilleures terres aux mains des Européens...»* (22)

Par-delà les nombreuses données statistiques dont on peut disposer aujourd'hui pour illustrer la pratique du pillage colonial pendant plus d'un siècle sur le plan foncier et agricole, retenons la conclusion fournie par Ch.-Robert Ageron pour 1954. La situation en 1945, neuf ans plus tôt à peine, ne pouvait lui être sensiblement différente : *«Au total, l'agriculture européenne qui intéressait moins de 10% de la population européenne percevait 55% de la valeur de la production algérienne totale (production végétale et animale) et 66% de la production végétale seule...»* (23). En 1945, toutefois, pour des rai-

sons particulières déjà indiquées, la production agricole globale connaît une récession importante. Mais si l'on examine ce phénomène de près, on se rend compte qu'il affecte avant tout l'agriculture autochtone tandis que l'agriculture des colons est beaucoup moins touchée.

L'expansion générale de cette dernière atteint dès 1940 un niveau de modernisation et de structures qui lui permet de mieux s'adapter aux vicissitudes nées de la guerre.

L'exemple de la surexploitation des forêts de 1939 à 1945 est significatif. Largement sinon exclusivement situées dans les régions montagneuses, celles-ci profitaient antérieurement à des populations algériennes (bois de chauffage, charbon de bois, etc.). Mais, consécutive à la guerre, la pénurie en carburants conduit l'économie coloniale et métropolitaine à rechercher dans le bois une nouvelle source d'énergie. Aussi les coupes s'intensifient et la production forestière se trouve brutalement multipliée par sept, sans pour autant bénéficier d'une planification et d'une organisation rationnelles (24). Le résultat contribue à l'appauvrissement absolu des paysans et montagnards algériens.

Au cours de la même période, la production de céréales (blé et orge notamment) connaît une régression constante et considérable. Sans doute les réquisitions ordonnées par les troupes allemandes et italiennes occupant la France —représentées en Algérie par des Commissions spéciales jusqu'en novembre 1942— exigent-elles la fourniture d'importantes quantités de produits récoltés. Mais là ne se trouve pas la raison principale de la pénurie.

Depuis qu'elles ont été remplacées par la vigne dans les régions les plus fertiles, les cultures céréalières n'en ont pas moins continué à constituer l'élément indispensable pour la nourriture des populations algériennes. Les hivers très froids de 1939 et 1941 et les deux périodes de sécheresse de 1942 et 1945 ont très gravement entravé la productivité. Les quantités de céréales récoltées se sont effondrées. Or, pour plus de la moitié, quelquefois même pour les trois quarts de leur production globale, elles poussent sur les mauvaises terres vers lesquelles la colonisation a rejeté les fellahs, particulièrement dans le Constantinois. Il faut en moyenne 17 millions de quintaux de blé dur et tendre, et d'orge, pour les besoins alimentaires de la population et de l'élevage. En 1939, la récolte totale produit encore 22,7 millions de quintaux, mais elle tombe à 9,3 millions de quintaux en 1940, reste insuffisante aux besoins durant les années de guerre et chute au plus bas niveau en 1945 avec seulement 3,6 millions de quintaux. (25)

En vérité, l'orientation délibérée de la colonisation a relégué au rang de production secondaire la culture des céréales, tandis qu'elle misait sur les avantages bien plus substantiels produits par la culture des vignes. A ce sujet Robert Aron souligne que *« les meilleures terres d'Algérie ont été détournées de leur vocation naturelle »* qui est *« de nourrir leurs habitants »* (26).

« Les meilleures terres algériennes —écrit cet auteur— *ont été utilisées pour la culture de produits destinés à l'exportation.*

« Il y a en Algérie à peine 600 000 hectares de "bonnes terres", c'est-à-dire 13,5% des terres productives. Ces terres sont cultivées à la manière suivante (dans les années 50 —note de J.J.) : *400 000 hectares de vigne, 100 000 ha de cultures maraîchères ou industrielles, 30 000 ha d'agrumes, 20 000 ha d'arbres fruitiers autres que figuiers, dattiers et oliviers, 25 000 ha d'oliviers à gros rendement. »* Robert Aron conclut : *« La primauté donnée à la vigne est un non-sens puisque les musulmans ne boivent pas de vin et que les vins algériens concurrencent ceux de la métropole, premier pays producteur de vin du monde. »*

Oui... C'est sans doute là l'exemple le plus caractéristique d'une économie impérialiste conçue aux dépens d'un peuple entier pour satisfaire les intérêts colonialistes de l'étranger et de la minorité qu'il a installée en territoire conquis.

La production vinicole n'en subit pas moins les contre-coups de la guerre. Elle tombe de 17,8 millions d'hectolitres en 1939 à 9 millions en 1945.

Le même processus de récession peut être constaté dans le domaine de l'élevage, avec cette spécificité coloniale que l'effondrement affecte toujours de façon disproportionnée les fellahs algériens et les exploitants agricoles européens. Les premiers élèvent surtout des moutons et des chèvres. Les seconds élèvent des porcs. Les uns et les autres élèvent, dans des proportions variables, des bovins et des chevaux. Or, les troupeaux d'ovins comptent 2 808 000 têtes en 1946 contre 6 406 000 en 1939. Les troupeaux de chèvres : 2 053 000 têtes contre 3 252 000 en 1939. Les troupeaux de bovins : 683 000 têtes en 1946 contre 886 000 en 1939. Le nombre des porcs reste stationnaire : 59 000 en 1946 pour 60 000 en 1939.

Cette conjoncture économique a de graves conséquences sociales. L'accroissement du chômage s'ajoute aux insuffisances du ravitaillement. Dans certaines régions, les populations des campagnes connaissent la disette, sinon la famine prolongée comparable à celles déjà subies à plusieurs reprises par suite de la désorganisation systématique des anciennes structures

collectives de production (27). Mahfoud Kaddache résume ainsi l'ensemble de ces faits : *« On peut dire que jusqu'en 1945 il n'y a pas eu un programme global sérieux de politique économique et sociale musulmane. Aussi la situation au lendemain de la guerre n'était-elle guère satisfaisante. Sur une population de 7 350 000 musulmans (estimation de 1946), il y avait 400 à 800 000 salariés agricoles (encore faut-il considérer que 125 à 150 000 seulement pouvaient être considérés comme de véritables ouvriers agricoles travaillant régulièrement) faisant vivre près de 3 500 000 âmes. Près de 2 500 000 personnes se contentaient de ressources agricoles traditionnelles, éprouvant plus de difficultés que leurs ancêtres d'avant 1830 du fait de la perte d'une partie de leurs terres, de l'épuisement des sols qu'ils ne pouvaient plus laisser comme autrefois en jachère, et de la pression démographique... Il n'y avait que 350 000 personnes qui vivaient de l'industrie algérienne ou étaient employées dans le commerce, les professions libérales et la fonction publique. »* (28)

En fait, il est à peu près impossible de chiffrer le nombre des sans-travail au lendemain de la seconde guerre mondiale (29). Les statistiques disponibles ne sont réellement explicites qu'à partir de 1948. Les offices de placement exercent principalement leurs activités dans les villes. Le nombre des chômeurs non recensés est élevé. L'immense majorité d'entre eux n'ont aucune qualification professionnelle, ils ne disposent que de leur force physique et sont seulement susceptibles d'exercer des emplois de manœuvres. Quant à la main-d'œuvre ouvrière agricole, elle est souvent peu différenciée des petits exploitants et des paysans sans terre, dans la mesure où elle est constituée d'anciens paysans ayant perdu ou abandonné leurs lopins de terre plus ou moins improductifs, ou ayant été expropriés.

Les économistes, sociologues et historiens qui ont essayé d'approcher la réalité humaine et sociale de 1945 sont en général d'accord pour estimer que plus de la moitié des familles algériennes vivaient dans un état de sous-nutrition (30). *« La lutte contre la faim faisait partie de la tâche quotidienne et obsédait la grande majorité de la population. »* (31)

L'émigration était pratiquement nulle, la guerre l'ayant fortement ralentie pendant une première période (1939-1942) et rendue impossible par la suite jusqu'à la libération complète de la France.

Une autre caractéristique importante de l'Algérie au lendemain de cette guerre réside dans la différenciation progressive accélérée qui se produit entre le nombre des habitants algériens et celui de la population des colons, français et européens, aux-

quels on ajoute les Juifs depuis qu'un décret les a francisés dans le but de diviser les habitants autochtones du pays. (32)

Les seuls recensements officiels dont on puisse disposer pour évaluer les populations respectives en 1945 sont ceux de 1936 et 1948. Ils font ressortir ce que Mahfoud Kaddache présente comme *«une démographie inquiétante pour les Européens»*. De fait, la comparaison des résultats de ces deux recensements, et même de ceux réévalués approximativement pour 1945 avec ceux de 1936 démontre que le colonialisme de peuplement entrepris par la France dans sa principale colonie d'Afrique du Nord débouche sur un échec irréversible. D'ailleurs une étude plus approfondie des statistiques démographiques antérieures à celles de 1936 permet d'établir que le point de rupture décisif entre la volonté des colonialistes et les résultats réels de leurs efforts se situe au cours des années 30. Selon Ch.-Robert Ageron, *«ces années 30 ont vu le tarissement de la fécondité européenne, l'arrêt de l'immigration française et l'explosion de la natalité musulmane : tels sont les débuts de cette inflation démographique dont est affligée, depuis lors, l'Algérie musulmane»*. Les chiffres fournis par l'historien français se réfèrent *«aux données brutes des recensements successifs»* qui *«contiennent d'évidentes erreurs»*. Ces sources officielles douteuses fixent la population totale de l'Algérie à 7 234 684 habitants en 1936 et 8 681 785 habitants en 1948. Charles-Robert Ageron estimant à 125 000 par an la progression du nombre correspondant à la population musulmane d'une part, le recul officiel du nombre correspondant à la population européenne étant de l'ordre de 2 000 par an d'autre part, on peut faire un calcul approximatif de la population totale de l'Algérie en 1945, juste après la fin de la guerre et l'on peut, à partir des bases contenues dans les mêmes évaluations, établir la répartition de cette même population entre Algériens et non-Algériens. Nous épargnerons au lecteur les savantes opérations nécessaires et lui présenterons simplement leurs résultats. Il y aurait eu environ 8 250 000 habitants en Algérie en 1945 au milieu de l'année, se répartissant en 7 321 500 Algériens et 928 500 non-Algériens. Par ailleurs, les chiffres fournis par l'historien algérien se réfèrent à l'Annuaire statistique de l'Algérie de 1951. Ils indiquent une population totale de 7 147 157 habitants en 1936 et de 8 601 350 habitants en 1948.

A partir de ces bases on peut aussi reconstituer les chiffres de 1945 : environ 8 177 000 habitants se répartissant entre 7 248 500 Algériens et 928 500 non-Algériens. La légère différence en moins que l'on constate pour le nombre d'habitants Algériens est plausible dans la mesure au Ch.-R. Ageron, lui-

même, estime exagérées les statistiques qu'il utilise en ce qui concerne la population autochtone. (33)

Mais notre propos n'est pas de disserter sur les aspect arithmétiques des recensements et des évaluations possibles de la population de l'Algérie en 1945. Il convient seulement de retenir, de ce point de vue, qu'au lendemain de la guerre mondiale la forte poussée démographique algérienne crée à elle seule, objectivement, en Algérie, une situation profondément contradictoire. La population nationale a plus que triplé depuis les débuts de la colonisation. La plus sombre misère est imposée à l'immense majorité de ses ressortissants. La population étrangère, qui administre et dirige tout, et bénéficie de tous les avantages possibles, est de plus en plus en minorité. La cohabitation forcée imposée aux populations autochtones s'exerce dans la proportion d'un non-Algérien pour plus de sept et bientôt huit Algériens.

Destruction des anciennes structures collectives de vie et de production, dépossession ou déplacement des exploitations agricoles des fellahs, crise économique, démographie croissante, chômage, disette engendrent dans la population algérienne une importante migration des campagnes vers les villes.

L'attirance d'Alger et des plus grandes villes du pays provoque jusqu'au déplacement de douars entiers. R. Descloitres explique ainsi ce phénomène : *« Pour l'homme du bled, que rejette une terre chaque jour plus pauvre et plus partagée,* (la) *diversité et* (l') *abondance des activités algéroises ne peuvent que fortifier l'espoir d'une vie meilleure que lui inspirait de loin la ville; ce qui le frappe ici...* (ce sont) *bien ces multiples chantiers, ces entrepôts, ces usines, où il semble impossible qu'il ne puisse rester une place à prendre, si modeste soit-elle. C'est encore et surtout l'existence, l'étalage pourrait-on dire, d'un pouvoir d'achat dépassant de très loin celui des campagnes algériennes les moins déshéritées... »* (34)

Mahfoud Kaddache indique pour sa part : *« La situation économique ne s'améliore pas après la guerre. Les ressources restaient insuffisantes surtout pour la grande majorité des musulmans qui vivaient de l'agriculture. L'évolution de la production des céréales et celle du nombre des ovins (les deux principales sources de richesse des ruraux musulmans) montre la dramatique situation des fellahs algériens. Durant toute la durée de la guerre et des années qui suivirent, les deux courbes restèrent au-dessous du niveau atteint en 1940. La subsistance de la population musulmane des campagnes n'était pas assurée. Alors que chaque musulman disposait de 6 quintaux de blé par an en 1872, il n'a plus en 1948 que 3 quintaux... »* (35)

L'historien algérien précise un peu plus loin : *« Le nombre de musulmans sans emploi, obligés à la suite de mauvaises récoltes ou de mortalité importante du bétail consécutives à la sécheresse, d'émigrer dans les villes, de s'entasser dans les médinas ou les bidonvilles et de s'ajouter aux sans-emploi des villes est très important et donne une idée des difficultés de ce sous-prolétariat. »* (36)

Djilali Sari se penche également sur l'exode rural et le sous-emploi urbain. Il indique : *« Dépossédés massivement, réduits le plus souvent à une subsistance précaire, les paysans sont contraints d'émigrer, de quitter leurs terroirs. »* Puis il précise que *« l'accroissement des* "urbains" *résulte donc en grande partie de l'arrivée des* "déracinés". » Et, se fondant sur les recensements, il souligne : *« Alors que l'accroissement des populations rurales atteint 1,5 million de personnes de 1936 à 1954, soit 32%, celui des villes s'élève à 98% (710 000 personnes). »* Enfin, prenant l'exemple du développement démographique d'Oran, cet auteur analyse le processus en cause et ses résultats : *« Ici, comme ailleurs, les nouveaux venus, les déracinés s'entassent dans les quartiers périphériques et ne trouvent guère d'emploi, car l'essentiel des activités est représenté par la prolifération du secteur tertiaire (commerce, transport, bâtiment) d'où la non-intégration des ruraux et ses conséquences : la double ségrégation, une ségrégation ethnique, représentée par la juxtaposition de quartiers d'Européens et de quartiers d'Algériens et une ségrégation sociale, attestée souvent au sein de la même communauté par la non-cohabitation des différentes couches sociales. Sa meilleure expression est celle de l'extension des bidonvilles, et* "villages nègres"... » (37)

Les bidonvilles étaient apparus au début des années 30, comme un signe cruel des résultats malfaisants d'un siècle de colonisation (38). Cancers des grandes villes, ils annonçaient aussi ce qui devient évident en 1945 : cette société fondée sur la contradiction antagonique de la domination coloniale et des masses colonisées ne pourra survivre longtemps sans un bouleversement profond.

Il n'y a pas eu à l'époque de statistiques spécifiques de ce phénomène aux multiples aspects : économique, social, humain, sanitaire, urbain... mais aussi avec des conséquences idéologiques et politiques, l'apparition d'un nouveau type d'hommes que certains classent de nos jours dans un *« quart-monde »* et que, non sans pertinence R. Descloitres qualifie de *« citadins sans ville »* (39). L'analyse toute actuelle de Mohammed Harbi tient compte de cette situation en caractérisant comme populiste l'idéologie de tous ces sous-prolétaires des villes et des

campagnes dont la représentation politique devait déboucher sur un « parti plébéien » à direction petite bourgeoise.

Des dizaines de milliers de familles, venues des campagnes et des montagnes, se concentrent dans les banlieues des quatre plus grandes villes : Alger, Oran, Bône et Constantine. Ainsi, dès la fin de la seconde guerre mondiale, le visage géographique et humain de l'Algérie se trouve-t-il profondément transformé.

La situation sanitaire des populations algériennes se ressent gravement de tous ces méfaits sociaux. Il est bien évident que la surpopulation des bidonvilles concourt à l'insalubrité publique, et favorise la propagation des épidémies, même si la majeure partie des intérieurs de baraques en planches ou en tôles sont entretenus avec une propreté de tradition chez les musulmans. De même la sous-alimentation des populations des campagnes les rend beaucoup moins résistantes.

Pourtant la démographie continue à progresser, le nombre des naissances excède celui des décès. Pour expliquer ce phénomène apparemment contradictoire avec les ravages des maladies, les Occidentaux invoquent toujours ici, comme pour d'autres colonies ou pays dominés, la *« sélection naturelle »*. C'est là une expression assez atroce qui signifie que seuls survivent les enfants et les adolescents *« les plus forts »* tandis que disparaissent *« les plus faibles »*. La réalité est plus cruelle que rassurante : les prétendus *« plus forts »* sont tout autant menacés que ceux qui meurent, par les épidémies, par la tuberculose, par le paludisme, par le typhus, par le trachome, par le rachitisme, par le cortège des nombreuses maladies non soignées. Pierre Bourdieu souligne avec justesse : *« Pour la population urbaine, profondément et durablement dépaysée, entassée avec des densités invraisemblables dans les habitations insalubres des quartiers traditionnels ou des bidonvilles, vivant le plus souvent dans l'incertitude complète du lendemain, il n'est rien de stable et de durable. »* (40)

Il y a à cette époque en Algérie un médecin pour 6 084 habitants, c'est-à-dire presque six fois moins qu'en France.

André Nouschi fournit les précisions suivantes : *« Les populations algériennes souffrent en 1942, 1943 et 1945 d'une forte mortalité. Pudiquement, les rapports officiels des administrateurs de communes mixtes parlent de* "maladie n°2, épidémie" *(rapport de Souk-Ahras, 24 novembre 1941) : on désigne ainsi le typhus... La prolongation de la guerre, malgré le débarquement anglo-américain, n'améliore pas la situation sanitaire, car tous les médecins sont mobilisés... La sous-alimentation chronique devient inquiétante... En 1945, plusieurs facteurs de crise se combinent : surtension de l'économie, mau-*

vaise récolte, épidémie de typhus, qui ajoute ses ravages aux endémies courantes : paludisme, gastro-entérites, affections pulmonaires, etc.» (41)

Un autre méfait du colonialisme se manifeste dans le domaine de l'instruction publique. Si les enfants européens ont facilement accès à l'enseignement, par contre les enfants algériens en sont exclus dans leur immense majorité. En 1944, toujours selon A. Nouschi, *«sur 1 250 000 enfants musulmans d'âge scolaire, 110 200 seulement (garçons et filles) reçoivent l'instruction primaire»*. Ainsi huit enfants algériens sur cent entrent à l'école communale et quatre-vingt douze sur cent restent totalement analphabètes. Précisons ici que la plupart des organisations réformistes revendiquaient l'extension de l'enseignement, même français, tout en soutenant des efforts importants, mais n'ayant que peu de résultats du fait des entraves des autorités, pour développer les écoles coraniques et l'enseignement de la langue arabe (42). Les rapports de l'enfant et de la famille algériens avec l'enseignement apparaissent nettement dans toutes leurs difficultés et dans leur aspect de confrontation sociale, culturelle et nationale, sinon de total conflit, dans le premier roman de Mouloud Feraoun *«Le fils du pauvre.»* (43)

La situation coloniale que caractérisent déjà les contradictions des deux communautés sur les plans économique, social, alimentaire, démographique, sanitaire et scolaire se manifeste avec une profondeur encore plus démesurée dans leur antagonisme idéologique et politique. Avant le génocide militaire et colonialiste de 1945. Comme par la suite, avec une intensité accrue bien entendu.

Eduqués selon des préceptes moraux prétendus chrétiens (44), mais fondés sur des convictions racistes associées à un esprit de supériorité, la grande masse des colons reste complètement étrangère au vécu et au devenir des populations algériennes. Un haut fonctionnaire paternaliste qui dissimule sa véritable identité sous un pseudonyme de plume, écrira quelques années plus tard : *«La masse musulmane continue à vivre dans une superbe indifférence aux idéologies politiques qu'elle ne comprend pas.»* (45). La réalité est sensiblement différente.

Pendant la seconde guerre mondiale, les progrès du mouvement nationaliste algérien dans les esprits connaissent des phases successives de maturation et d'accélération alternant avec les déchaînements répressifs des colonialistes, mais finissant toujours par les dépasser. Traitant de la révolte des tirailleurs encasernés à Maison-Carrée (El Harrach) en 1941,

avant d'être envoyés au Levant, Ahmed Mahsas conclut : *« Un fait est certain, elle revêtait le caractère d'une action dirigée contre l'occupant. Elle fut interprétée comme telle par la population musulmane. »* (46). En mai 1945, ce même occupant noie dans le bain de sang que l'on sait la volonté des populations des villes et des campagnes assoiffées de liberté et parfaitement conscientes d'avoir à recourir, pour sa reconquête, à la violence révolutionnaire.

Est-ce par hasard que les soldats du 7eme régiment de tirailleurs algériens débarqués à Alger le 16 mai 1945 restent consignés dans cette ville, alors qu'ils sont presque tous originaires du Constantinois? Nullement. Les autorités jugent inopportun de les renvoyer tout de suite dans leurs foyers. (47)

Les événements eux-mêmes, puis la propagande officielle comme les rumeurs populaires qui en rendent compte à leur façon, ont provoqué l'unification sans faille des différentes classes et couches sociales françaises et européennes. Chez certains, la haine qui s'exacerbe va de pair avec une psychose de peur. Un courant commence même à naître, qui ne voit d'issue que dans la fuite vers la *« métropole »* ou dans d'autres colonies. Mais avec les nouvelles de l'impitoyable répression, il ne dure pas longtemps. Ayant récupéré leur souffle, nombreux sont alors les colons qui s'indignent de ce qu'ils tiennent pour faiblesses, insuffisances et manque d'autorité vis-à-vis des *« Musulmans »* de la part du gouvernement de Paris et de son administration en Algérie. Pour ces gens-là *« l'Arabe ne comprend que la trique et ne se soumet qu'à la force »*.

S'il est par contre établi que la prise de conscience subjective de ses intérêts patriotiques objectifs n'est pas encore entièrement réalisée dans la population algérienne, il n'en est pas moins certain qu'elle connaît un essor important. On sait aujourd'hui l'influence décisive des événements de 1945 sur des hommes qui deviendront —quand ils ne le sont pas encore— dirigeants du Mouvement nationaliste, au cours des dix années suivantes, et joueront un rôle historique comme Ahmed Ben Bella, Mohamed Boudiaf, Amar Ouamrane, Rabah Bitat et tant d'autres moins connus.

Le poète et écrivain Kateb Yacine déclarera : *« C'est en 1945, à Sétif, que mon humanitarisme fut affronté pour la première fois au plus atroce des spectacles. J'avais seize ans. Le choc que je ressentis devant l'impitoyable boucherie qui provoqua la mort de milliers de Musulmans, je ne l'ai jamais oublié. Là se cimenta mon nationalisme... »* (48)

Le professeur Mahfoud Kaddache souligne que *« ...durant la deuxième guerre mondiale* (les) *rangs* (du PPA —parti uni-

que du nationalisme algérien— précision de J.J.) *se sont renforcés et ont été à l'origine du grand enthousiasme nationaliste des années 1943-44-45...»* (49). Il fournit quelques exemples concrets et fort éloquents du *«nouvel état d'esprit de la population musulmane»* : *«Un élève de la région de Bougie écrit sur son cahier d'écriture* "Je suis Algérien, l'Algérie est ma patrie" *au lieu du modèle proposé par l'instituteur* "Je suis Français, la France est ma patrie"*; un autre élève cria* "comme nous" *au moment où son instituteur évoquait la condition des esclaves romains; une partie de football qui opposait à Bône, Musulmans et Européens fut arrêtée par crainte d'une émeute. Dans la région de Blida, un instituteur se vit reprocher d'enseigner le patriotisme algérien à ses élèves. Les scouts musulmans dont on critiquait la promesse (surtout la phrase suivante :* "Je promets d'être fidèle à ma patrie...")*) furent amenés à donner comme définition de la patrie* "le pays où l'on naissait". *Des scouts de Kabylie furent arrêtés pour avoir chanté le fameux chant des partisans français (*"Ami entends-tu le bruit sourd du pays qu'on enchaîne"*)...»* (50)

La résistance française à l'occupation allemande constitue en effet un exemple pour les jeunes algériens, qui peuvent tenir ce raisonnement spontané : si les Français sont capables de se révolter contre les nazis, pourquoi ne le serions-nous pas, nous-mêmes, contre nos propres occupants?

Enfin l'un des dirigeants qui décidèrent le déclenchement de la révolution nationale algérienne, Mohamed Boudiaf écrira a posteriori dans le numéro *«spécial 1er novembre»* du journal *El Jarida* (édité en novembre-décembre 1974), page 4 : *«...(les) événements de mai 1945..., en ensanglantant le Constantinois, ont fait la preuve irréfutable que le colonialisme ne pouvait être combattu que par des moyens révolutionnaires.*

«Pour les militants de ma génération, le 8 mai 1945 fut le point de départ d'une prise de conscience et d'une rupture :

—prise de conscience de la nécessité de rechercher au-delà de la simple revendication de l'indépendance la voie à suivre.et les moyens à employer pour y parvenir. Il faut dire que jusqu'à cette époque, le débat dans le mouvement nationaliste se situait surtout autour du thème même de l'indépendance, de sa possibilité, de l'affirmation de la personnalité algérienne contre la politique d'assimilation. Pour la stratégie à suivre rien n'était défini, si ce n'est la référence aux grands principes démocratiques et humanitaires. Avec la Charte de l'Atlantique, qui reconnaissait "le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes", *les dirigeants des mouvements finirent par penser que l'émancipation de l'Algérie pourrait être obtenue par des moyens pacifi-*

ques. Cette conception idyllique vola en éclats lorsque les événements de mai 1945 avec leurs milliers de morts, ramenèrent brutalement les Algériens à la réalité.

—rupture avec les anciennes conceptions de la lutte et de l'organisation. Avant la deuxième guerre mondiale, l'organisation du PPA se limitait à un mouvement de sympathisants acquis à l'idée de l'indépendance. Les cadres citadins du mouvement qui avaient du mal à sortir d'Alger n'étaient pas parvenus à en étoffer la structure, malgré la grande réceptivité des masses aux mots d'ordre simples qu'ils diffusaient. Vers la fin de la guerre, le mouvement créé autour du "Manifeste du peuple algérien", *les AML (Amis du Manifeste de la liberté), avait en quelques mois recueilli des centaines de milliers d'adhésions.»*

Au demeurant la défaite de 1940 et les péripéties qui agitent l'Etat et les sphères du pouvoir, en France comme en Algérie, de 1939 à la fin de la guerre, contribuent à réduire progressivement l'idée d'invincibilité que contenait jusque-là la puissance coloniale. Et la victoire du 8 mai 1945 apparaît avant tout comme celle des Américains et de l'armée rouge soviétique. Le rôle des troupes françaises demeure secondaire. Si la fonction dominatrice et spoliatrice de la France coloniale reste constante à travers les bouleversements, sous la IIIe République, sous le régime de Révolution nationale du maréchal Pétain et du gouvernement de Vichy ensuite, puis sous les régimes transitoires de l'amiral Darlan et du général Giraud, enfin sous les systèmes successifs préparant la IVe République institués par le général de Gaulle, les populations algériennes sont bien placées pour constater les intrigues, les désordres politiques, les rivalités entre factions, les éliminations obtenues de haute lutte et même les assassinats comme celui de Darlan. L'Algérie subit six gouverneurs généraux français différents en six ans. Nommé en 1935, le gouverneur général Georges Le Beau est un fonctionnaire républicain paternaliste. Le 18 juillet 1940, une fois consommée la défaite et signé l'armistice, Pétain le remplace par l'amiral Jean Abrial, qui développe aussitôt une démagogie sociale en direction des *«Musulmans»* et croit efficace, à tort, de la conjuguer avec un antisémitisme actif. Ses démêlés avec le général Weygand lui valent d'être rappelé à Vichy le 15 juillet 1941, tandis que son vainqueur s'arroge le titre de *«Délégué général du gouvernement général»* et s'adjoint comme gouverneur Yves C. Chatel. Ce dernier, collaborateur empressé et volontiers antisémite, maintient d'abord l'assujettissement à la *«Révolution nationale»* tant prônée par Pétain, puis sait prendre à temps un léger virage, nécessaire après le débarquement anglo-américain, en s'alignant sur les

positions personnelles de l'amiral Darlan, fraîchement arrivé à Alger en provenance de Vichy. Après l'assassinat de l'ex-bras droit du Maréchal par le jeune royaliste Bonnier de la Chapelle, une très sombre histoire, le général Giraud remplace Chatel par un nouveau gouverneur général, Marcel Peyrouton, ancien ministre de l'Intérieur du gouvernement de Vichy, tout aussi anti-communiste, antisémite et colonialiste que ses prédécesseurs. Mais la rivalité entre de Gaulle et Giraud tourne bientôt à l'avantage du premier, qui s'était déjà auto-institutionnalisé à Brazzaville, en 1940, chef des Français libres, au nom du peuple et de l'Empire. Dès lors, Peyrouton, dont le passé de kollabo est plus que lourd, est assez habile pour démissionner de ses fonctions le 1er juin 1943. Il cède ainsi la place à un homme issu d'une riche famille de colons installés dans l'Oranais, réputé pour sa connaissance du problème algérien et ses tendances libérales, le général Georges Catroux, que désigne, le 4 juin 1943, le Comité français de la libération nationale présidé par le général de Gaulle. Enfin, après qu'il eut appelé cet officier supérieur à d'autres fonctions le président du gouvernement provisoire de la République française désigne, le 9 septembre 1944, Yves Chataigneau comme nouveau gouverneur général. Ce professeur, socialiste, était devenu diplomate après avoir commencé sa carrière en 1936 comme secrétaire général de la présidence du Conseil assumée par Léon Blum. Il devient donc le représentant de la France en Algérie, au rang le plus élevé, peu de temps avant le génocide du Constantinois. Est-il besoin d'insister davantage et d'entrer dans les inextricables détails de cette période pour comprendre les réactions des Algériens, colonisés certes, mais aussi témoins privilégiés des valses et tourbillons de personnels militaires et civils représentant la domination et l'administration françaises? (51)

Pendant ce temps, débarquements et campagnes de Tunisie, d'Italie, de France et d'Allemagne engagent aux côtés des troupes alliées une partie des deux populations présentes dans la colonie. Sur 1 035 000 Français d'Algérie, dont 259 000 hommes en âge de porter les armes, 176 000 sont mobilisés (soit 16%). Sur 14 729 000 *«Musulmans»* (indication englobant très probablement les populations concernées des trois colonies françaises du Maghreb en 1945), 233 000 sont mobilisés (soit 1,5%). (52)

Telle est globalement et sommairement exposée la situation en Algérie au cours de l'année 1945, avant comme juste après la fin de la seconde guerre mondiale.

Après les événements du Constantinois et le génocide déclenché par le pouvoir militaire et civil de la France, les princi-

paux dirigeants nationalistes, révolutionnaires ou réformistes, sont emprisonnés, ainsi que des milliers et milliers de leurs compatriotes.

LES COMMUNISTES FRANÇAIS RECONNAISSENT LEURS GRAVES ERREURS DE 1945... TRENTE ANS PLUS TARD

Les communistes algériens et français adoptent en 1945 la ligne idéologique et politique que nous avons déjà exposée et étudiée dans le tome III du présent ouvrage. Les premiers, dirigés par Amar Ouzegane, suivent et soutiennent les seconds tout en s'attachant à agir en faveur des revendications sociales des classes populaires algériennes, juives et européennes, *«sans distinction de race ou de religion»*. Les seconds sont entièrement absorbés par les justes nécessités de finir la guerre dans un premier temps, d'assurer la reconstruction et la renaissance de la France (mais laquelle, celle du peuple ou celle des capitalistes? Dirigée par quel Etat et quelle classe?), dans un second temps. En fait, les uns et les autres passent complètement à côté des problèmes réels les plus importants du peuple algérien, à côté de son problème fondamental, celui que la guerre elle-même a si cruellement mis à l'ordre du jour du monde entier, le problème de la liberté et donc de l'indépendance nationale. Ils ne comprennent pas que les souffrances qu'ils ont eux-mêmes endurées de la part des nazis et de leurs collaborateurs français près de cinq années sont de la même nature que celles imposées par leur pays, la France, depuis 1830, aux populations algériennes. Ainsi, le 11 juillet 1945, alors que les manifestations algériennes du mois de mai ont été très largement explicites en témoignant sans ambiguïté de la volonté d'indépendance des populations algériennes, Etienne Fajon, malgré quelques réflexions justes, n'envisage pour l'avenir que ce qui est déjà réalité passée et présente. Dans le débat sur les événements du Constantinois à l'Assemblée consultative provisoire, il déclare : *«Dans le mouvement général où s'est engagé présentement le monde, il faut s'attendre, qu'on le veuille ou non, à voir se développer en Algérie le sentiment d'une originalité nationale et les idées de liberté.»* N'annonce-t-il pas là ce qui est déjà évident pour tout observateur un tant soit peu informé et objectif? Quand ils sont confrontés aux violences déchaînées par les forces militaires et les milices civiles européennes dans le Constan-

tinois (inutile ici de rappeler la participation de certains d'entre eux à ces dernières), ils font spontanément preuve de subjectivisme, voire de mauvaise foi et lancent des accusations perfides contre les nationalistes algériens, en les assimilant à des agents provocateurs manipulés par les hitlériens. C'est là une attitude qui restera indélébile pour les patriotes algériens et portera un grand préjudice au prestige du communisme en Algérie pour une longue période.

Mais pour bien connaître l'état d'esprit des communistes français présents dans la colonie au cours de la période considérée, il suffit de se reporter aux ouvrages dans lesquels certains d'entre eux ont, bien plus tard, consigné leurs souvenirs.

L'un des premiers communistes nommés ministres par le général de Gaulle, Fernand Grenier, a présenté son autobiographie en 1959. Dans un chapitre spécial intitulé *«Alger»* et comptant 37 pages, il évoque ses activités politiques en 1943 et 1944, toutes tendues pour *«assurer la victoire sur le fascisme hitlérien»*. *«Pour faire la guerre»* et *«pour galvaniser les énergies populaires»*, Grenier écrivit, début novembre 1943, au général de Gaulle pour lui demander *«la mise en œuvre de tous les moyens dont dispos*(aient) *la France et l'Empire...»*. Parmi différentes mesures urgentes, il proposait *«une politique d'union de tous les Français et de toutes les populations de l'Empire par la compréhension et en donnant satisfaction aux légitimes revendications des masses indigènes...»* (53). Il révèle que François Billoux, autre dirigeant communiste, venait de déclarer devant l'Assemblée consultative *«que tous ceux qui désiraient se battre fussent à même de pouvoir le faire, même s'ils avaient eu plus ou moins confiance en Pétain jusqu'au débarquement allié»* (54). En somme, le Parti communiste français entendait ménager dans l'armée les officiers et sous-officiers attentistes, que les soldats issus des maquis et de la résistance en France allaient bientôt baptiser *«les naphtalinards»*.

Ces orientations traduisaient les préoccupations principales de ces hommes, dont la plupart venaient de passer plusieurs années dans les prisons ou les camps d'internement de l'Afrique du Nord.

Toutefois, réaction positive, sans doute liée à *«l'effort de production pour la guerre en Europe»*, Fernand Grenier raconte en quelques lignes comment, commissaire de l'Air dans le Comité français de la libération nationale, il eut *«aussi à lutter contre l'esprit colonialiste qu'*(il) *découvrit assez répandu dans les usines d'aviation»* et comment il eut à prendre deux mesures concrètes pour supprimer l'inégalité flagrante qui séparait les travailleurs algériens (ou marocains) et les travailleurs

européens sur le plan social (installation de cantines pour les seconds, mais aucun aménagement prévu pour les premiers) et sur le plan des salaires. (55)

Trente ans plus tard, mais vraiment pas moins (!), ces militants, ces dirigeants, vieillis et contraints par l'histoire à de salubres réflexions, reconnaissent plus ou moins clairement leurs insuffisances, sans en approfondir pour autant les causes profondes.

Evoquant la période où il vécut, lui aussi, en Algérie après sa libération des camps d'internement, l'un des plus anciens membres du Bureau politique du Parti communiste français, Etienne Fajon, écrit :

« En ce qui concerne notre coopération avec le Parti communiste algérien, je travaillais en liaison avec son Comité central, tandis que Waldeck Rochet secondait son organisation régionale d'Alger. Nous avons tenu ensemble d'innombrables réunions, petites et grandes, dans les quartiers des villes et dans le bled, où nous nous exprimions en français, et nos camarades algériens, en arabe. Leur parti était la seule formation politique groupant des adhérents d'origine arabe, berbère, juive, française ou espagnole.

« Dans un pays colonial, où les courants nationalistes coulent de source, et où les oppresseurs s'ingéniaient, depuis un siècle, à dresser les différentes catégories d'habitants les unes contre les autres, il "fallait le faire", *comme on dit. Les communistes algériens montraient un courage exemplaire. Parlant à leur côté, j'appelais la population à participer à l'effort de guerre contre l'Allemagne et l'Italie fascistes, sans distinction de race ni de religion.*

« Si je relis aujourd'hui mes notes de l'époque, je n'ai aucun doute quant à la justesse de cette orientation générale de mes discours et de mon action. Qui pourrait contester que l'écrasement de l'hitlérisme fut un facteur déterminant de l'essor de toutes les forces de progrès dans le monde, y compris le mouvement de libération nationale? Je considère à présent d'un œil plus critique, en revanche, l'argumentation que j'utilisais. Je ne tenais pas suffisamment compte de la réalité algérienne, du fait que le peuple algérien était assujetti non par l'impérialisme allemand, mais par l'impérialisme français, non plus que de l'existence et de la force des aspirations nationales en Algérie. »

Voilà un début d'autocritique qui pourrait conduire plus au fond dans l'analyse des erreurs et insuffisances de l'époque, tant sur le plan idéologique que politique. Malheureusement, Etienne Fajon fait aussitôt un pas en arrière et réaffirme son

allégeance aux théories de Thorez sur l'Algérie tout en les rappelant de façon superficielle :

« Pourtant, notre parti avait posé le problème dès avant la guerre. Maurice Thorez avait parlé et écrit à ce sujet à l'occasion de son voyage en Algérie. Dans un article publié par l'Humanité *du 18 février 1939, de retour de ce voyage, il évoquait en termes explicites* "la nation algérienne pleine de sève". »

Nous savons quant à nous que le secrétaire général du Parti communiste français avait surtout développé sa thèse de *« la nation algérienne en formation dans le creuset de vingt races »*, qui, conjuguée avec ses appréciations dogmatiques sur le fait que *« le droit au divorce ne signifie pas l'obligation ou l'utilité de divorcer »* engageait les communistes dans une voie opposée à la lutte pour l'indépendance nationale du peuple algérien colonisé. (56)

Et Fajon, après cette prudente réserve, peut revenir à l'autocritique de son attitude trente ans plus tôt : *« Mais, quatre années plus tard, alors que nos efforts étaient consacrés, comme il était naturel, à la guerre antihitlérienne, j'avais tendance à sous-estimer sérieusement cet aspect très important des choses. Et notre combat y perdait une part de son efficacité auprès des masses algériennes, exaspérées par l'asservissement national et réduites à la misère par la rapacité des gros colons. »* (57)

Que reprocher à cette autocritique, juste sur le fond, faussée par sa référence aux positions de Thorez sur l'Algérie, mais ce n'est pas ici l'essentiel,... sinon le fait capital qu'elle est intervenue beaucoup trop tard, un peu comme une leçon de l'histoire désormais écrite, et sans qu'elle ait la moindre conséquence positive sur la ligne encore suivie au début des années 1980 par le Parti communiste français vis-à-vis des dernières colonies dominées aux Antilles et dans quelques autres régions du monde par l'impérialisme français?

En dehors du livre d'Etienne Fajon, elle demeurait peu connue jusqu'à la parution du numéro des *Cahiers du Communisme* de juillet-août 1980 (n°7-8), où Elie Mignot s'y réfère explicitement dans un article ayant pour titre *« La politique et l'action du PCF pendant la guerre d'Algérie »*. (58)

Une chose se trouve ainsi confirmée, avec trois décennies de retard, c'est le caractère fondamentalement erroné de la ligne suivie en 1945, comme au cours des années immédiatement antérieures, par le Parti communiste français vis-à-vis des légitimes exigences nationales du peuple algérien.

Dès lors, et nous y reviendrons forcément dans le tome consacré à la guerre d'Algérie proprement dite, se trouve fondée la critique de portée historique considérable que nous

adressons aux dirigeants communistes français et algériens. Ils n'ont pas compris à temps quel devait être le rôle nationaliste révolutionnaire d'un parti communiste en Algérie. Contrairement à ce que surent discerner de manière fort juste les dirigeants d'autres partis communistes dans des pays colonisés ou dominés par des impérialismes étrangers : le Parti du travail du Vietnam comme le Parti communiste chinois ont d'abord combattu, à la tête de leurs peuples respectifs, pour l'indépendance nationale, contre le colonialisme, contre les impérialismes qui opprimaient leurs peuples respectifs.

EN ALGÉRIE : PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS OU BOYCOTT ?

Evoquant les réactions en France devant les événements de mai 1945 dans le Constantinois, Marcel-Edmond Naegelen écrivit, en 1958 : *« Le drame s'estompe dans la joie et les fêtes que déchaînaient l'effondrement de l'Allemagne, la fin des combats en Europe, l'espoir d'un prochain retour des prisonniers et des déportés survivants. Il ne fut guère connu de l'opinion publique métropolitaine. Il fut à peine signalé, moins encore commenté... »* Lorsqu'il remplaça, en février 1948, Yves Chataigneau, son camarade de parti, aux fonctions de gouverneur général de l'Algérie, ce parlementaire, ancien ministre socialiste, sut montrer qu'il ne cédait en rien à son prédécesseur pour faire preuve d'autorité et de poigne en recourant à la violence. Il était lui-même un adepte convaincu de la mission *« civilisatrice »* de la France dans sa *« province africaine »* et l'on peut imaginer dans quel esprit, plus tard, il rappelait dans ses mémoires l'indifférence du peuple français vis-à-vis de ce qui se passait dans la colonie en 1945 : *« On n'en tira pas les enseignements nécessaires, les journaux ne disposant que d'une petite feuille, et ils avaient tant à dire ! La fin des restrictions, escomptée à bref délai, occupait davantage les esprits qu'un* "incident" *qui, même s'il avait fait plusieurs dizaines de victimes dans la population européenne d'Algérie, n'était pas à la mesure de l'énorme cataclysme qui s'était abattu sur notre pays. Ne s'était-on pas habitué à voir périr des centaines d'êtres innocents, femmes et enfants, au cours d'un seul bombardement aérien ? On allait, avant peu, faire beaucoup mieux à Hiroshima.*

« La cloche d'alarme ne retentit pas. L'Algérie resta le cadet des soucis de l'opinion française... » (59)

Bien qu'émanant d'une pensée où la volonté assimilationniste ne dissimule même pas le fond idéologique colonialiste, ces réflexions correspondent à la réalité du moment. A l'exception du général de Gaulle dont la vision ne cesse d'être universelle tout en y intégrant prioritairement la France et les intérêts de classe de sa bourgeoisie, la population française, les organisations issues de la résistance, les partis politiques et les ministres provisoires sont exclusivement préoccupés par les problèmes intérieurs. Alimentaires, sociaux, politiques.

Après avoir lancé le mot d'ordre *« Renaissance, démocratie, unité »* à l'occasion de leur Xe Congrès, les communistes s'appliquent à le faire passer dans toutes leurs activités, à le faire entrer dans la vie du pays. Leur politique de *« renaissance »* prend des aspects grandioses, fait preuve de dynamisme. Ils proposent *« l'unité »* sur le plan organique au Parti socialiste. Ils opposent leur exigence de *« démocratie »* aux intentions de référendum avancées par le général de Gaulle pour instituer une nouvelle Constitution. Largement présents dans les organismes nés des luttes contre l'occupation allemande, comme le Conseil national de la résistance (le C.N.R.) et les Comités départementaux de libération (les C.D.L.), ils tiennent le rôle dirigeant dans l'organisation, au Palais de Chaillot, du 10 au 14 juillet 1945, des *« Etats généraux de la Renaissance française »*. Mille huit cents délégués, venus de toute la France et représentant des centaines de milliers de mandants, y adoptent dans l'enthousiasme différentes décisions, notamment une proclamation qui s'achève par un serment solennel :

« Nous jurons d'exhorter le peuple de France à l'élan créateur et à l'effort productif indispensable à la Renaissance française.

« Nous jurons d'appeler le peuple de France à rester uni dans l'attachement à la République, inséparable de la Patrie.

« Nous jurons d'unir le monde civilisé dans le sentiment que la grandeur de chaque patrie est faite pour concourir à la grandeur de la démocratie universelle.

« Nous jurons de rester fidèles à l'idéal pour lequel sont tombés les combattants de la Liberté. » (60)

Une délégation des *« départements algériens »* est présente avec à sa tête Pierre Fayet, secrétaire de la CGT, membre de la direction en Algérie du mouvement de la France combattante et dirigeant du Parti communiste algérien.

Dans le corps de la proclamation adoptée ne se trouve jamais employé le mot *« colonie »*. Mais on peut y relever des passages dont le caractère purement idéaliste et illusoire a été

prouvé par le génocide du Constantinois deux mois plus tôt, précisément en Algérie :

« Nous demandons que la future Constitution de la Communauté française soit précédée d'une déclaration des droits et que, tant cette déclaration des droits que la Constitution elle-même, s'inspirent du postulat suivant : égalité des droits et des devoirs de tous, sans distinction de race, d'origine, de langue ou de religion. Aucune réglementation ne pourra être valablement émise qui irait, directement ou indirectement, à l'encontre de ce qui précède.

« Les droits politiques complets des citoyens français sont accordés à tous les originaires des territoires français d'outre-mer sans que cela comporte pour eux l'obligation de renoncer à leur statut personnel. »

Sans doute était-ce la *« commission spéciale »* réunie le 12 juillet sur le thème *« Expansion française et France d'outre-mer »* qui était à l'origine de ce dernier paragraphe comme de ceux qui le suivaient :

« Toutes les fonctions publiques, civiles ou militaires sont accessibles à tous les citoyens et citoyennes à statuts dans les mêmes conditions.

« Nous demandons que, dans la Constituante, les territoires d'outre-mer aient une représentation égale au cinquième de la France continentale, compte tenu des anciennes colonies déjà représentées. »

Ce texte précise que la nouvelle Constitution devra inscrire en tête de ses articles les principes essentiels des Déclarations de 1788 et 1789, et s'achève par cette référence de portée universelle :

« Le droit des nations à l'indépendance impliquant l'obligation de défendre la Patrie et les Droits de l'homme, pour chaque Nation le devoir de solidarité envers tous les peuples épris de liberté, pour toutes les Nations la subordination de leur propre souveraineté à la souveraineté suprême de la communauté internationale... »

Si solennelle soit-elle, on discerne aisément le formalisme et l'ambiguïté de cette proclamation. Ainsi 40 millions d'habitants seraient représentés par les 4/5e d'une assemblée alors que 70 millions d'autres ne le seraient que par le dernier cinquième. Sans jouir pour autant du moindre droit de séparation... S'il n'y a plus l'expression *« Empire français »*, l'idée qui la remplacera est déjà implicite dans ces lignes et dans l'air, c'est celle de *« l'Union française »*.

Ces Etats généraux débouchent, le 14 juillet, à partir de 14 heures, sur un défilé *« patriotique et républicain »*, de la Concor-

de à la Bastille, auquel participe une foule immense de manifestants enthousiastes.

En fait ces initiatives sont à replacer dans le processus de préparation des élections générales destinées, en application du programme du Conseil national de la résistance comme par décision du Conseil des ministres du gouvernement provisoire, à élire une nouvelle Assemblée, dont les attributions sont encore en discussion. Le Parti communiste français mène alors une active campagne pour l'élection d'une Constituante souveraine excluant toute forme de référendum. Il lance toutes ses forces dans des activités dominées par ses objectifs électoralistes.

Il se trouve que les scrutins des 29 avril et 13 mai précédents, destinés à élire de nouveaux conseils municipaux, n'ont été organisés qu'en métropole. Aussi les électeurs des trois départements algériens sont-ils à leur tour convoqués aux urnes les 29 juillet et 5 août 1945 pour désigner, le « calme » étant rétabli grâce au génocide, les assemblées municipales des communes d'Algérie.

Le Parti communiste algérien s'engage alors à fond dans la bataille électorale. Le numéro de *Liberté* du 22 juillet est imprimé sur grand format, en recto-verso, et sur toute la largeur de la page de tête, en gros caractères, figure l'appel suivant :

« Le 29 juillet, en Algérie, tous aux urnes !

Elections municipales.

Dès le premier tour de scrutin assurez le triomphe des listes communes de la France combattante et des listes musulmanes démocratiques et antifascistes afin de renforcer l'Union fraternelle des populations algériennes et du peuple de France.

Assurer à tous de meilleures conditions de vie.

Chasser des municipalités les éléments vichyssois, les traîtres, saboteurs et agents de division.

En avant pour la victoire de la Démocratie ! »

Bien que la plupart des dirigeants et cadres nationalistes soient en prison, leur opposition aux élections organisées par l'administration française reçoit l'appui d'un courant populaire très large, aussi bien dans les villes que dans les campagnes. Cette réalité est évidemment la plus remarquable dans le département de Constantine où viennent d'avoir lieu les massacres.

Conscient de cette opposition, Amar Ouzegane publie, le 26 juillet dans *Liberté*, à la veille du premier tour de scrutin, un éditorial où il approuve le *« Congrès des Amis de la Démocratie »* qui vient de se prononcer pour *« la désignation au suffrage universel dans un collège unique des futurs délégués à la Constituante »*. Il souligne qu'*« il s'agit de permettre à tous les*

Algériens, sans distinction de race ni de religion, d'envoyer à la Constituante les représentants les plus qualifiés pour défendre la réalité algérienne dans le respect de la personnalité des divers éléments ethniques de la Nation algérienne en formation». Le dirigeant algérien adapte ainsi à la nouvelle situation la théorie formulée avant-guerre par Thorez au sujet de l'Algérie. Il appuie son point de vue par un exemple concret relatif aux élections municipales imminentes : *«Cette fraternité dans la défense des intérêts communs et dans la lutte contre les ennemis communs est illustrée par la présence de candidats d'origine musulmane dans les listes européennes à Alger et ailleurs, de candidats d'origine européenne dans les listes musulmanes à Blida et El Affroun.»* Amar Ouzegane conclut son éditorial par des exigences précises : *«Pour une Algérie démocratique marchant vers le bien-être et la prospérité, pour maintenir l'union libre, fraternelle et féconde avec le peuple de France, il faut en finir avec les caricatures de* "députés" *algériens. Il faut briser l'écran qui empêche le peuple de France de voir l'Algérie sous son jour véritable.*

«Il faut exiger la fixation immédiate du nombre des délégués algériens à la Constituante souveraine. Il faut exiger leur désignation au suffrage universel dans un collège unique. Il faut exiger le respect des libertés démocratiques et l'application des promesses.»

Les dirigeants nationalistes considérent que cette ligne n'a d'autre aboutissement que l'assimilation et même l'intégration des Algériens à la France et par conséquent ne modifie en rien la condition coloniale des populations autochtones. Pour riposter à ce point de vue, l'éditorial du 26 juillet 1945 affirmait : *«L'assimilation implique un être assimilé et un être assimilateur, ce qui suppose un être inférieur et un être supérieur. Non! Nous sommes pour l'égalité totale des races!»* Mais la censure avait supprimé ce court passage. (61)

Les résultats, aux deux tours, marquent des progrès très importants des listes soutenues par le Parti communiste algérien, par comparaison avec les résultats obtenus lors des précédentes élections municipales organisées avant le déclenchement de la seconde guerre mondiale. Des dirigeants connus ou des personnalités progressistes alliées deviennent maires de plusieurs grandes villes : Nicolas Zanettacci à Oran, le général Paul Tubert à Alger, René Justrabo à Sidi-bel-Abbès, Camille Larribère à Saint-Denis du Sig, etc. En outre, la gauche triomphe à Constantine, Philippeville, Bougie, Souk-Ahras, Sétif, Aumale, Tlemcen, etc.

« Résultat doublement imprévu, note Charles-André Julien, *certaines municipalités de communes de plein exercice* (élisent) *des maires musulmans et... ces résultats ne* (sont) *pas déférés aux conseils de préfecture aux fins d'annulation pour vice d'Islam, comme cela s'était passé en 1938. »* (62)

Il importe toutefois de pondérer le succès communiste et des partis de gauche en tenant compte du taux très élevé des abstentions, notamment dans le collège des *« non-citoyens »*. A Alger par exemple, il y a ballotage du fait que le quorum du quart des inscrits n'est pas atteint par le nombre des suffrages exprimés, et encore décompte-t-on parmi ces derniers plus de 600 bulletins nuls. Ch.-Robert Ageron signale en la circonstance l'échec de *« la pression de la CGT qui amène les ouvriers musulmans par camions »*. Le taux des abstentions atteint 77% à Oran et 81% à Constantine.

Par ailleurs l'appel en faveur du collège unique lancé par le leader communiste algérien n'est pas suivi par le gouvernement dans lequel siègent pourtant, à Paris, des ministres communistes français. L'ordonnance du 17 août 1945 fixant le *« régime des élections générales »* prévues pour le 21 octobre suivant, stipule, en particulier, que *« dans l'empire français, l'Algérie élira 26 représentants, dont 13 citoyens et 13 non-citoyens »*. (63) Le collège unique est donc écarté pour l'Algérie, mais un « geste » est consenti par la fixation égalitaire des nombres des représentants des deux collèges électoraux. (64)

Les scrutins des élections cantonales sont fixés aux 23 et 30 septembre 1945, moins d'un mois avant celui des législatives qui comportera un référendum sur l'éventualité de l'abrogation de la Constitution de la IIIe République et la conséquence consistant à conférer un caractère constituant à l'Assemblée nationale qui sera élue.

Aussi, le Comité central est-il réuni, les dimanche 12 et lundi 13 août 1945, bien plus pour analyser les résultats des élections municipales et préparer les campagnes électorales de septembre (cantonales) et du 21 octobre (élections générales), que pour faire un bilan de la politique suivie au moment des événements du Constantinois au mois de mai précédent. L'organisme dirigeant siège sous la présidence d'Ahmed Mahmoudi, assisté d'Amar Ouzegane, Paul Caballero, Larbi Bouhali et Nicolas Zanettacci. Le Parti communiste français est représenté par Joanny Berlioz, mais Victor Joannès et Jean Llante sont également là, parce que le second vient d'être désigné pour remplacer désormais le premier comme dirigeant en Afrique du Nord de la délégation extérieure du Comité central du parti. Sont également présents Elie Mignot, collaborateur de la sec-

tion coloniale, et André Moine, qui assument déjà et assumeront longtemps de grandes responsabilités auprès de (et dans) la direction du Parti communiste algérien.

Cette session ne soutient plus la revendication du collège unique. Elle tient pour un fait accompli et accepte le recours aux deux collèges d'électeurs, admettant l'égalité du nombre des élus de l'un et l'autre. Elle opère aussi une rectification de fait, sans nulle autocritique, en ne perpétuant pas la dénonciation lancée quelques semaines plus tôt contre les *«pseudo-nationalistes à la solde des hitlériens»* et en réclamant *«la libération des victimes de la répression aveugle»*. Elle concentre les attaques du PCA contre les *«profiteurs sans vergogne de la colonisation et les grands exploiteurs musulmans»*. Les dirigeants communistes algériens s'appliquent surtout à élaborer un *Manifeste* contenant un *programme*, l'ensemble constituant la plate-forme du parti pour les élections imminentes. N'en citons que les passages les plus caractéristiques, parce qu'il s'agit d'un texte connu et facile à trouver. (65)

MANIFESTE DU PARTI COMMUNISTE ALGÉRIEN
UNION POUR LE PROGRES ET LA LIBERTÉ
VIVE L'ALGÉRIE DÉMOCRATIQUE!

... Les récentes élections municipales sont une claire manifestation de ce désir ardent de l'Algérie de prendre toute sa place dans cette évolution générale progressive.

Elles ont chassé des principales mairies de notre pays les fascistes, les colonialistes, les racistes et les béni-oui-oui, tous aux ordres des maîtres de la terre, de la mine et de la banque. Les masses européennes et musulmanes de la ville et de la campagne prennent conscience de leur solidarité basée sur l'identité de leurs intérêts immédiats et sur la volonté de se forger un avenir commun fraternel.

On peut affirmer qu'il y a quelque chose de changé en Algérie quand on voit condamner la terreur fasciste, les appels à la guerre civile des Délégations financières, les représailles à la mode hitlérienne, les exécutions sommaires, les arrestations arbitraires frappant les démocrates et les antifascistes.

Un souffle nouveau a balayé la politique traditionnelle de division entre deux blocs raciaux rivaux, malgré les agissements criminels des deux castes également ennemies des masses populaires algériennes : les profiteurs sans vergogne de la colonisation et les grands exploiteurs musulmans.

A Boufarik, fief colonialiste et "nationaliste", *une femme, parisienne mariée à un Algérien d'origine juive, est triomphalement élue sur la liste musulmane. A Alger, un Musulman,*

secrétaire du syndicat des dockers, est adjoint au maire. Deux femmes, deux musulmanes, sont élues, l'une à Bône par le collège européen, l'autre à Saint-Cloud par le collège musulman.

Prémices magnifiques de la naissance d'une ère nouvelle dans ce pays où les sœurs de la Kahéna, la Jeanne d'Arc algérienne, marchent sur les traces de leurs sœurs d'origine européenne.

ALGÉRIENS, ALGÉRIENNES!

Les sanglants événements du Constantinois en mai dernier ont fait apparaître le caractère provocateur et hideux du fascisme. Le Parti communiste algérien qui les prévoyait a tout fait pour les empêcher...

Européens clairvoyants et Musulmans honnêtes ont vite compris quels étaient les véritables responsables des tueries et mieux réalisé les conditions d'une vie commune paisible et prospère qu'ils peuvent conquérir ensemble...

ALGÉRIENS, ALGÉRIENNES!

... le Comité central du Parti communiste algérien vous appelle à une action résolue pour faire aboutir rapidement le programme que nous vous proposons ci-après :

1. — Dans le domaine politique :

) châtiment des véritables responsables des tueries du Constantinois, des pétainistes ravitailleurs de Rommel, affameurs de la population et de leurs complices hauts fonctionnaires...

b) saisie des biens des traîtres et saboteurs de la production et utilisation... de leurs terres... par les petits colons, les fellahs pauvres, les khammès, les ouvriers agricoles.

c) libération des victimes de la répression aveugle. Révision des jugements prononcés par les tribunaux d'exception. Indemnisation des familles des victimes européennes et musulmanes du complot fasciste.

d) démocratisation de l'Administration...

e) application de l'égalité de la représentation entre Européens et Musulmans dans les Assemblées élues...

f) suppression des Délégations financières dans leur structure actuelle et remplacement par une Assemblée algérienne formée de représentants élus par tiers pour chaque conseil général.

La création de cette Assemblée, chargée de voter le budget de l'Algérie et de contrôler financièrement le gouvernement général, entraînera la suppression du conseil supérieur.

g) élections des délégués algériens à la Constituante au suffrage universel dans les deux collèges.

2. — Dans le domaine économique :
a) amélioration du ravitaillement...
b) organisation plus rationnelle de l'industrie textile...
c) relèvement de l'agriculture algérienne...
d) établissement immédiat d'un plan d'industrialisation... Formation d'une main-d'œuvre qualifiée.
3. — Dans le domaine social :
a) égalité des droits en matière de salaires, etc...
b) lutte contre l'analphabétisme... (pour) *soustraire rapidement à la rue un million d'enfants musulmans sans écoles.*
c) reconnaissance de la langue arabe comme langue officielle à côté du français.
d) lutte contre le taudis, la misère, la maladie.

ALGÉRIENS, ALGÉRIENNES!

... unissez-vous dans les syndicats ouvriers des villes et des campagnes, dans les associations de fellahs, de petits colons, dans la France combattante, dans les "Amis de la Démocratie"...

Adhérez aux amicales communistes!

Adhérez au Parti communiste algérien... sans distinction de race ou de croyance...

ALGÉRIENS, ALGÉRIENNES!

En avant pour...

Vive le Parti communiste algérien, symbole vivant de la fraternité populaire et guide sûr des combattants de la liberté vers la justice politique et sociale!

VIVE L'ALGÉRIE DÉMOCRATIQUE!

Le Comité central du Parti communiste algérien
le 13 août 1945.

Au cours de cette session, le Comité central ratifie la proposition de convoquer le IIIe Congrès du parti pour les 4, 5 et 6 janvier 1946.

DES COURS SUR LES ÉLECTIONS ÉDITÉS PAR LE PARTI COMMUNISTE D'ALGÉRIE

La série complète des *«Cours sur les élections»* est publiée par le Parti communiste d'Algérie (sigle alors utilisé) simultanément avec le développement de la campagne des élections

cantonales, dont les scrutins se déroulent les 23 et 30 septembre 1945.

Il y a cinq cours, dont on sait qu'au moins le premier est rédigé par André Moine, puisque cette précision figure en toutes lettres dans le dernier cours. Le troisième semble ne pas avoir été publié en brochure, contrairement aux quatre autres, dont les couvertures portent les titres et indications suivantes : *« Cours n° 1 — 27 août 1945 — Les élections et leur importance. Cours n° 2 — 31 août 1945 — L'Algérie vers le progrès. Cours n° 4 — 7 septembre 1945 — La Démocratie en Algérie. Cours n° 5 — 10 septembre 1945 — L'organisation de la campagne électorale. »*

Les plans, la forme et le style de ces cours tiennent davantage de la conférence que de leçons conçues avec un souci de pédagogie, comme la plupart des textes habituellement utilisés dans les *« Ecoles élémentaires »* du parti frère français. Certains passages sont même présentés à la première personne du singulier, comme s'ils provenaient directement d'un discours. Mais ce qui reste intéressant dans cet ensemble, c'est la ligne idéologique, politique et organisationnelle. Une ligne qui passe complètement à côté du problème fondamental du peuple algérien.

Le *Cours n° 1* expose les modalités des scrutins prévus dans l'immédiat et explique les raisons justifiant la participation à ces élections en les fondant sur l'alternative qui dominerait cette période en Algérie : *« Démocratie ou réaction ? »*. Il est évident que les dirigeants communistes essayent de s'opposer à l'influence antiélectoraliste de la propagande nationaliste. Ils croient de bonne tactique de réclamer un collège unique, qui reviendrait en dernier ressort à assimiler tous les Algériens à des citoyens français. Ils avancent l'exigence, toute nouvelle de leur part, de *« libération des victimes de la répression aveugle »*, ce qui est tout de même mieux que leurs positions du mois de mai pendant le génocide, mais n'est assorti d'aucune autocritique. En fait le choix qu'ils présentent comme décisif pour l'avenir entre *« Démocratie et réaction »* découle d'un prolongement hors période de l'analyse de la situation d'avant-guerre, quand le fascisme était montant, non pas dans la colonie où il revêtait depuis longtemps la forme du colonialisme, mais en France. C'est une analyse française et nullement algérienne. Avant 1939, comme pendant la guerre et après le 8 mai 1945, la question qui se trouve posée au peuple algérien ne change pas de nature. Que la France connaisse un essor démocratique ou qu'elle subisse un régime réactionnaire, qu'elle soit la France du Front populaire, ou celle du gouvernement de Vichy, ou la France revenant à la démocratie électorale d'après la Libéra-

tion de son territoire national, une seule alternative subsiste dans tous les cas pour les populations algériennes : *« Liberté ou colonialisme »*, c'est-à-dire *« Indépendance nationale ou domination impérialiste étrangère »*. Naturellement, d'un gouvernement français à l'autre peuvent se produire des modifications de forme dans cette domination, mais le fond reste le même. La position du Parti communiste algérien sur ce point repose sur une analyse théorique fondamentale fausse et, comme il s'agit de stratégie, cette erreur ne peut conduire en définitive qu'à l'échec, dans la mesure où elle entre en contradiction avec la réalité et le mouvement de l'histoire.

Le *Cours n°2* contient d'utiles éléments de connaissance de la situation économique de l'Algérie dans la période considérée et dans son passé. Mais le fondement théorique que nous venons de critiquer amène inévitablement des propositions qui ne peuvent pas satisfaire de manière efficace et durable les besoins du peuple algérien. Et l'idéologie des dirigeants communistes, reflet du contenu national non-Algérien de leur base dans sa majorité, produit des propositions ahurissantes venant de militants se réclamant du léninisme. Par exemple, le Parti communiste algérien préconise l'utilisation du bois importé d'Afrique occidentale et équatoriale « française » (ces guillemets ne figurent d'ailleurs pas dans le cours) c'est-à-dire d'une marchandise pillée dans d'autres colonies et prélevée sur le dos, la sueur et le sang d'autres peuples exploités. Comme Thorez devant le X^e^ Congrès du Parti communiste français, le PCA veut *« réorganiser l'économie algérienne, avec la France »*. Aussi réclame-t-il l'instauration d'une *« Assemblée algérienne démocratique »*, qui élaborera et impulsera une *« réforme économique »*. Par *« souci du bien-être général des millions de familles algériennes »*, il déclare avec un cynisme totalement inconscient : *« Les colonialistes n'exploitent en Algérie du Nord que 6 millions d'hectares sur 21. Nous voulons exploiter les 15 millions laissés stériles. »* Et, pour conclure, ce cours précise la voie à suivre : il faut commencer *« par les élections »*.

Le *Cours n°3* n'a donc pas été publié. A-t-il été professé, nous l'ignorons. Il est possible qu'il ait été supprimé parce que trop différent du contenu du Manifeste du 13 août. En effet, il semble évident qu'en dépit des dates des cours chronologiquement postérieures à la réunion du Comité central (le *Cours n°1* est daté du 27 août), les textes qui les composent étaient déjà préparés ou largement avancés par leurs rédacteurs avant la tenue de la session du Comité central. Peut-être ce cours revendiquait-il le principe du collège unique réclamé fin juillet mais abandonné à la mi-août? Nous allons voir que

dans un autre cours, le *«programme»* est visiblement plaqué sur le développement du sujet, et la référence au *«Manifeste»* est extrêmement brève et même artificielle.

Ce cours est justement le *Cours n°4*, le plus intéressant par rapport à notre propos. Il revient assez longuement sur la question de la démocratie., mais la traite surtout sous l'angle historique, de 1937 à 1945. Il y a ici et là des rappels opportuns, pertinents et d'excellentes remarques. Mais ils concernent la situation de la France, nation capitaliste confrontée avec la montée du fascisme en Europe occidentale. Comment rattacher tout cela à la situation de l'Algérie en 1945 et aux élections françaises qui vont s'y trouver imposées? Le cours s'emploie à tenir cette gageure. Non sans nous apprendre quelques faits notables. Dans le gouvernement qui siège à Paris, agit un ministre des Colonies qui appuie de son active sympathie des serviteurs zélés des intérêts liés à l'exploitation des richesses *«détenues»* par certains personnages ou certaines sociétés capitalistes, comme par exemple les mines de l'Ouenza. Le ministre de la Production soutient les agissements de son collègue et, au passage, nous apprenons qu'il s'agit d'un socialiste nommé *«Lacoste»*. Décidément, même avant certains événements ultérieurs qui rendront ces gens particulièrement odieux au peuple algérien, quelle curieuse compagnie acceptent les ministres communistes français!

Preuve du décalage entre le *Manifeste* du 13 août et les *Cours sur les élections*, il y a dans celui-ci une attaque du style de celles abandonnées le 13 août. Le militant nationaliste Moufdi Zakaria, compositeur de musique, auteur de l'hymne *«Qassaman»*, se voit accusé de complicité avec *«les cent seigneurs de la terre»*, d'être un *«trafiquant du marché noir»* et d'avoir *«composé des chansons pétainistes»*. Le *Cours n°4* n'est pas *«dans la nouvelle ligne»*. Du moins sur ce point précis. Car, par ailleurs, il développe à son tour l'idée de création d'une *«Assemblée algérienne»*, tout en l'entourant de quelques barrières : cette Assemblée, certes, *«votera le budget de l'Algérie, et contrôlera financièrement le gouvernement général»* (une espèce de Cour des comptes au niveau de la colonie?), mais *«là s'arrêteront les attributions de cette Assemblée»*.

Car *«aller plus loin contribuerait à constituer artificiellement un Parlement algérien qui ne serait fatalement qu'une assemblée de bavards puisqu'elle n'aurait aucun pouvoir étant forcément sous la dépendance d'une autre Assemblée dirigeante installée à Paris.*

«De plus, dans la situation présente, la formation d'un Parlement algérien est incompatible avec une nation qui n'est

encore qu'en formation». Alors *«la France démocratique doit aider au développement de la nation algérienne en formation»*.

C'est clair, c'est net, c'est une riposte aux mots d'ordre nationaux du Parti du peuple algérien et des Amis du Manifeste. Mais elle risque bien de n'être que de piètre valeur et de portée douteuse auprès des masses algériennes, qui sont bien loin et de connaître et d'approuver la théorie paracolonialiste de Thorez de février 1939.

Avant de conclure, ce cours sur la Démocratie en Algérie s'efforce de rassurer les électeurs français de la colonie : *«Eh bien, voilà, brièvement examiné le programme du PCA que nous voudrions voir servir de base à la campagne électorale. Il n'a rien de révolutionnaire, ce n'est certes pas le programme du Soviet algérien. Certains nous diront que c'est un programme* "mou", *qu'on n'y trouve pas le mot de révolution.»*... Mais il essaie en même temps de gagner des électeurs algériens : *«Nous, nous sommes certains que s'il était appliqué, même par ceux qui s'intitulent des* "durs", *les masses algériennes y trouveraient leur compte et un souffle de démocratie passerait dans le pays...»*

En parlant de *«soviet»*, le Parti communiste algérien passe allègrement à côté du problème révolutionnaire réel du peuple de ce pays. Il évoque une révolution sociale qui ne correspond pas à la situation coloniale du moment. La seule révolution qui soit à l'ordre du jour et dont la préparation exige de gigantesques et persévérants efforts, c'est la révolution anticolonialiste, la révolution du peuple colonisé pour reconquérir sa liberté et décider ensuite, par lui-même, du choix du système politique et économique qu'il entend instaurer en toute indépendance et souveraineté nationales.

Le cours s'achève sur une ultime attaque, ouverte cette fois, contre les Algériens nationalistes : *«Pour nos amis musulmans, créer des véritables cercles des* "Amis de la Démocratie", *qui rassemblent tous ceux qui aspirent à cette démocratie et, malheureusement, par manque d'audace et d'esprit d'initiative, a ouvert trop souvent les portes aux* "Amis du Manifeste" *et au PPA.»* Par delà le style cafouilleux, ce passage agressif n'est même plus conforme à l'orientation fixée moins d'un mois plus tôt.

Le *Cours n°5* est un modèle des qualités d'organisation des communistes pour les campagnes électorales. Tous les principes et pratiques nécessaires sont ici repris de la riche expérience du PCF pour la formation des militants et cadres du PCA qui vont être lancés dans les luttes électorales.

LE PIEGE DES ELECTIONS

Le miroir aux alouettes est un instrument à multiples facettes qui brillent au soleil pour attirer les oiseaux. Au figuré, le petit dictionnaire Larousse illustré le définit comme *« ce qui fascine par une apparence trompeuse »*. C'est bien là, exactement, la qualification qui convient aux élections successives organisées en Algérie à partir de 1945. Eblouis par leurs premiers et relatifs succès, les communistes y investissent toutes leurs forces, mais, de scrutin en scrutin, finisssent par s'y briser les ailes.

Adoptant sans réserve un comportement susceptible de se justifier en France (mais c'est un autre sujet qui nous écarterait de notre propos), ils sont prisonniers de l'électoralisme, une passion qui, dans une colonie, ne peut être pour le peuple autochtone qu'un piège sur le chemin de sa libération. (66) De plus, et c'est ce qui présente un caractère d'exceptionnelle responsabilité, leur attitude, rendue plus communicative par leur influence dans les syndicats ouvriers, contribue à désorienter une partie des travailleurs algériens.

S'il fallait écrire l'histoire du Parti communiste algérien de 1945 à 1954, le fil conducteur, jamais brisé, n'en serait autre que la succession continue des élections décidées et organisées par la puissance coloniale. Les prises de position du Comité central et des congrès, même lorsqu'elles présentent quelque avantage pour les intérêts des populations algériennes, sont toujours déterminées par des considérations liées à la volonté d'augmenter l'influence électorale du parti. C'est une application particulière, sinon « vivante », de l'orientation théorique confirmée ultérieurement pour toute la France par le secrétaire général du Parti communiste français dans son interview au *Times*. L'article d'Amar Ouzegane publié dans le numéro de janvier 1946 des *Cahiers du Communisme* sous le titre *« Notes sur la situation politique en Algérie »* est particulièrement caractéristique de cet état d'esprit (voir document annexe n°1, page 387).

Développant une thèse qui a le mérite d'être fondée sur une analyse de classes de la société algérienne avant 1954, Mohammed Harbi écrit : *« Le rêve du PCA a été de faire l'économie des grandes luttes révolutionnaires et d'éviter la critique des armes. Prophète en illusions, il n'a pas réussi à marquer profondément le développement du nationalisme révolutionnaire... »*. (67) Dans sa démarche le conduisant à mettre en évidence ce qu'il nomme *« la conception plébéienne de la na-*

tion», le même auteur algérien cite ce *«raccourci saisissant d'un ardent défenseur de la colonisation — E. F. Gautier : "Il n'y a en Algérie que deux partis politiques réels, celui des indigènes et celui des Européens. Tout le reste est accessoire... Autrement dit, dans les profondeurs, la question indigène est la question qui domine tout"...»* (68). Plusieurs paragraphes avant ce rappel, Harbi indique aussi à juste titre : *«En tant que nationalité opprimée, l'histoire des Algériens est particulière, leur position spéciale. Ils sont exploités autant au titre de leur origine ethnique que de leur condition sociale. La lutte se situe donc d'emblée sur le plan national... L'indépendance est pensée et imaginée comme le contraire de l'exploitation.»* (69) Il conclut par cette sentence qui s'identifie à l'impitoyable verdict de l'histoire : *«Le mouvement national précède et devance le mouvement ouvrier. Leur histoire et leur rythme ne sont pas identiques. La prise en charge de la question nationale par la classe ouvrière était la seule manière de combler le hiatus. Le Parti communiste algérien n'en fera rien...»* (69). Nous verrons en effet que, malheureusement, les communistes, quand ils accorderont explicitement de l'importance à la question nationale, ne le feront jamais qu'en fonction de nécessités électorales. Et leurs prises de position d'un moment resteront inconséquentes.

Mais au cours du second semestre de l'année 1945, ils demeurent encore très étrangers à la question nationale algérienne. Par contre, au cours de la campagne précédant les élections cantonales, dont les scrutins ont lieu les 23 et 30 septembre, ils accentuent nettement leurs efforts pour apparaître aux yeux des masses algériennes comme leurs défenseurs les plus résolus, les plus efficaces. Membre du Secrétariat du Parti communiste algérien, Paul Caballero intervient dans le numéro du 13 septembre de *Liberté*, dans la campagne exigeant *«la libération des victimes de la répression aveugle»* (paragraphe c du premier point du programme figurant dans le Manifeste du 13 août 1945) :

Un premier succès du Parti communiste et de "Liberté"

LA LIBÉRATION D'EMPRISONNÉS INNOCENTS

Pour assurer l'ordre et la sécurité, il faut étendre cette mesure de justice et châtier les vrais responsables.

«Après avoir provoqué les tristes événements du 8 mai dans le Constantinois, les cent seigneurs et certains hauts fonctionnaires vichystes, toujours en place, se sont livrés à une ré-

pression sauvage et à des arrestations arbitraires, accompagnées d'actes de pillage.

« Pas un seul instant, notre parti communiste algérien et "Liberté" n'ont cessé de réclamer la libération des victimes innocentes du complot fasciste.

« Dans toutes nos démarches, dans tous nos meetings, dans tous les numéros de "Liberté", cette revendication avait la première place.

« Cette obstination acharnée a eu enfin sa récompense.

« Le Gouverneur général vient de prendre, à l'occasion de l'Aïd Seghir, la décision de libérer plusieurs centaines de musulmans internés. C'est ce que nous apprend un communiqué paru dans la presse quotidienne du jeudi 6 septembre 1945.

« C'est une grande victoire pour le Parti communiste algérien et pour notre journal "Liberté"... »

Le numéro de l'hebdomadaire communiste du 20 septembre est entièrement consacré au scrutin et contient un nouvel article de Paul Caballero dénonçant *« la libération au compte-goutte des démocrates... mais la liberté complète pour Lambert et Mallarmé »*, chefs de file connus des colons ultra-réactionnaires et racistes.

Quoiqu'on puisse légitimement penser de l'exagération des mérites antérieurs du Parti communiste algérien et du silence observé sur son attitude récente au moment des événements, cette campagne fait alors des communistes les seuls militants d'un parti politique, considéré comme non-algérien par les populations autochtones, qui demande justice pour les nombreux Algériens frappés par la répression colonialiste. N'y a-t-il pas eu encore tout récemment, le 21 août, quarante cinq arrestations nouvelles pour *« reconstitution de ligue dissoute »* visant des militants des Amis du Manifeste et du Parti du peuple algérien? (70)

Il est certain que ce changement d'attitude par rapport à celle du mois de mai rencontre audience auprès d'électeurs non-citoyens et les incite à voter dès le scrutin cantonal en faveur des candidats soutenus par le Parti communiste algérien. Non, dans leur esprit, pour apporter leurs suffrages aux communistes en tant que tels, mais pour soutenir tout ce qui leur paraît susceptible de faire reculer la répression et le pouvoir colonialistes.

Pour leur part, les dirigeants nationalistes algériens restent inflexiblement opposés à la participation à toutes ces élections.

Bien que dissous et décapités par les arrestations et mesures répressives dont sont victimes leurs leaders, Messali Hadj déporté au Moyen-Congo et Ferhat Abbas placé en résidence

surveillée, le Parti du peuple algérien et les Amis du Manifeste poursuivent leurs activités clandestines. Ils continuent à rejeter l'Ordonnance du 7 mars 1944, qui doit recevoir une première application concrète lors des élections d'octobre 1945. Le droit de vote est légalement accordé à environ 1500 000 Algériens musulmans âgés de plus de 21 ans, au titre du deuxième collège, et 60 000 autres Algériens sont susceptibles d'être inscrits sur les listes d'électeurs du premier collège.

Un appel du Parti du peuple algérien circule en tract parmi les populations (71) :

FRERES ALGÉRIENS!

Un grand événement politique va se dérouler : les élections vont avoir lieu.

A QUOI SERVENT LES ÉLECTIONS DANS UN PAYS?

A plébisciter une certaine politique et à élire des hommes capables de défendre cette politique. Chaque peuple a ainsi l'occasion de manifester d'une façon éclatante au monde entier sa volonté d'établir la loi qui lui convient.

QUE VOYONS-NOUS?

Après les événements du 8 mai, après les massacres honteux et barbares de la population musulmane, après les arrestations de milliers d'Algériens qui sont les cadres du peuple capables de l'éclairer et de le défendre, on a vu les impérialo-socialo-communistes, les colons sous la forme radicale, le gouvernement français fixer au plus tôt les élections.

Dans toute l'Algérie, on continue d'arrêter les éléments les plus intéressants du peuple avant les élections.

QUE VEUT L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS?

En baillonnant et en ligotant le peuple algérien, il veut l'obliger à se prononcer pour l'infâme politique d'assimilation, l'infâme politique d'effacement de notre personnalité, pour le renoncement de notre idéal, pour la trahison envers nos chefs, notre peuple et Dieu, pour l'inimaginable union des populations musulmanes et françaises, ce qui équivaut à l'union du cheval avec le cavalier, de l'esclave avec le maître, de l'agneau avec le loup.

QUE DOIT FAIRE LE PEUPLE ALGÉRIEN?

En ce qui concerne la fameuse ordonnance du 7 mars, la totalité du peuple algérien, par la voix du PPA, des Oulémas, des Amis du Manifeste, l'a condamnée sans appel, sauf quel-

ques brebis galeuses et quelques renégats. Ceux qui en sont victimes, et qui voteront pour un parti politique français quelconque seront considérés comme des lâches et des traîtres. Car tous les partis politiques français se sont félicités de la dissolution des Amis du Manifeste et de l'arrestation et de l'exécution de milliers de militants. Quant aux naïfs, qui de bonne foi croient faire une œuvre utile en favorisant la gauche, nous leur disons deux choses; d'une part la gauche, quoique beaucoup moins abjecte que la droite, n'en a pas moins demandé la répression "impitoyable" et brandi le couteau sanglant de la présence, de la prépondérance, de la grandeur et de la souveraineté françaises sur notre peuple. D'autre part, les quelques galeux de citoyens français musulmans, comment feront-ils pour faire pencher la balance du côté le moins mauvais? A Alger, 1 800 citoyens musulmans sur 84 000 européens! Les seules tenancières de maisons de tolérance et "régulières" se chargeront de les contrebalancer.

Quel contraste, quelle différence, quelle opposition entre ce document et ceux édités à la même époque par le Parti communiste algérien en guise de *« Cours sur les élections »*. Il suffit de les comparer pour constater qu'ils relèvent de deux idéologies totalement divergentes.

Les résultats du scrutin des élections générales du 21 octobre 1945 attestent de la double influence contradictoire des communistes et des nationalistes (72). Ils montrent aussi que le Parti socialiste obtient des scores importants, y compris dans le collège des *« non-citoyens »* où il arrive nettement avant les communistes.

Les progrès réalisés par le Parti communiste algérien, comparables à ceux du Parti communiste français en métropole, engendrent dans sa direction et dans ses rangs composés à l'époque en majorité d'Européens et de Juifs, une haute marée d'illusions. L'euphorie électoraliste monte à son apogée.

Après avoir mené campagne sous le triple mot d'ordre *« Union-progrès-liberté »*, six députés soutenus ou présentés par les communistes sont élus dans le collège des *« citoyens »* : Pierre Fayet et Paul Tubert à Alger, Alice Sportisse, veuve de Lucien Sportisse fusillé en 1944 à Lyon par les miliciens, et Camille Larribère à Oran; dans le collège des *« non-citoyens »* : Mohamed Chouadria à Constantine et Amar Ouzegane à Alger. *Liberté* titre le 25 octobre sur toute la largeur de sa première page : *« Victoire de la Démocratie.*
Eclatant succès communiste.
En avant pour le progrès et la liberté en Algérie. »
avec des photographies des élus et, plus grande que les au-

tres, celle d'Amar Ouzegane. Les députés communistes à l'Assemblée constituante ont recueilli près de 220 000 voix.

UNE AMNISTIE TRONQUÉE

Quelques jours plus tard, le secrétaire du Parti communiste algérien analyse le *«sens du scrutin»* pour en synthétiser la portée et accentuer les efforts de propagande en direction des populations algériennes : *«Contre le racisme et la réaction*, proclame Ouzegane, *UNION! Contre l'arbitraire et les représailles, JUSTICE! Libération de tous les détenus politiques musulmans! AMNISTIE!»*

Le nouveau député d'Alger, sans plus se soucier des hésitations des adhérents non-algériens, intensifie de façon accélérée la campagne pour l'amnistie :

«... Poursuivant inlassablement la lutte pour la démocratie, le progrès et la liberté, (le PCA) *place au premier plan la libération des internés et l'amnistie des emprisonnés politiques musulmans.*

«A cet effet, le Bureau politique a mandaté les élus communistes pour intervenir aux conseils généraux et à l'Assemblée constituante.

«Mais nous sommes sûrs que les Algériens, sans distinction de race ni de religion, s'uniront pour engager cette action de justice et de solidarité en faveur des victimes de la répression aveugle et des condamnations à caractère raciste et fasciste.

«L'appel du généreux peuple de France et de ses 152 représentants communistes à la Constituante nous est acquis.

«Algériens épris de liberté, hommes et femmes de cœur, démocrates, antifascistes européens, musulmans et juifs, arrachons à la prison, aux camps de concentration et à la mort, les détenus politiques musulmans.

signé : *Amar Ouzegane»*

Le taux des abstentions restait très élevé dans le second collège, où il tournait autour de 50%, consacrant sans ambiguïté l'influence des idées propagées par le Parti du peuple algérien.

Mais, au lendemain de ces élections générales, les dirigeants nationalistes n'ont pas davantage la possibilité de s'exprimer ouvertement qu'auparavant, ils ne peuvent expliquer leur point de vue devant les larges masses algériennes. Leur consigne de boycottage n'a pas reçu un écho aussi considérable que lors du scrutin des élections municipales, et tout porte à penser, fina-

lement, que l'absence de candidats se réclamant des AML ou du PPA a plus ou moins profité aux communistes, du moins dans le collège des *«non-citoyens»*.

La campagne pour l'amnistie prend aussitôt appui sur le succès remporté par le Parti communiste algérien. Elle revêt une ampleur qui ne peut déplaire aux dirigeants et militants nationalistes, sans qu'ils oublient pour autant la position, les démarches et les articles les stigmatisant au moment des événements du Constantinois. Des militants des AML et du Parti du peuple algérien sont prêts à participer aux actions engagées, mais, à l'occasion de premiers contacts, font preuve d'une extrême vigilance vis-à-vis de leurs partenaires communistes.

Le 10 novembre est constitué à Alger un *«Comité d'initiative pour l'amnistie aux détenus politiques musulmans»*, dont le président est un syndicaliste actif, Roger Rouzeau, et le secrétaire, Larbi Bouhali.

Le 15 novembre, ce dernier prend le relai d'Ouzegane dans *Liberté* et publie un article intitulé *«Gagner la bataille de l'amnistie»*.

Une semaine plus tard, le Comité pour l'amnistie organise un meeting central au cinéma *Majestic*, et envoie un télégramme au président de l'Assemblée nationale constituante *«pour faire suspendre l'arrêt de mort prononcé contre les Musulmans non seulement dans le procès de Cherchell et de Saïda, mais encore dans le premier procès de Constantine des inculpés de Chevreul»*.

Tandis que les militants communistes et progressistes s'emploient à constituer des Comités locaux d'initiative pour l'amnistie dans toute l'Algérie, le groupe communiste à la Constituante (qui intègre dans ses rangs les députés d'Algérie des deux collèges) dépose sur le bureau de l'Assemblée un projet de *«loi pour l'amnistie aux détenus politiques musulmans»*, élaboré avec le concours d'Amar Ouzegane.

Mais le Parti communiste algérien refuse de citer nommément les leaders nationalistes à libérer. La conséquence ne se fait pas attendre et s'exprime dans le refus du Parti du peuple algérien de poursuivre toute participation de ses dirigeants et militants aux Comités pour l'amnistie. Dès lors, les nationalistes algériens popularisent leurs exigences *«par des inscriptions murales, des tracts et des papillons portant le mot d'ordre "Libérez Messali, Abbas et Brahimi!"»*. (73)

Par delà cette division, qui reflète l'opposition inconciliable des idéologies du PPA et du PCA, une lutte acharnée est engagée dont l'enjeu concerne l'avenir immédiat des victimes de la répression colonialiste. Par ailleurs, contre les activités

tant des communistes que des formations algériennes encore interdites se dressent une partie des tenants du pouvoir de Paris, et la majorité des représentants de l'administration à Alger. De plus, en dépit de leurs défaites électorales relatives, les colons les plus réactionnaires font tout pour empêcher l'aboutissement des démarches favorables aux *«Musulmans»*.

Ainsi, vers le 10 décembre, sept Algériens sont fusillés sans jugement à Villars et le tribunal de Constantine prononce huit nouvelles condamnations à mort. Depuis le 8 mai, le nombre des arrestations s'élève, officiellement, à 4 560 et 2 586 prévenus ne sont pas encore jugés. *Liberté* révèle qu'en mai 4 000 exécutions sommaires ont été perpétrées dans la région de Guelma et que *«les responsables de ces représailles sauvages sont toujours en liberté»*. L'hebdomadaire communiste décrit *«les scènes d'horreur des fours d'Héliopolis»* et dénonce le fait que *«les promesses d'amnistie aux détenus musulmans se succèdent du ministère de l'Intérieur au gouvernement général,* (tandis qu') *arrestations et sentences iniques continuent»*.

Un projet d'amnistie distinct de celui des communistes est également déposé à l'Assemblée constituante par deux députés du collège des *«non-citoyens»*, le docteur Mohamed Bendjelloul, élu à Constantine sous l'étiquette de *«musulman progressiste»* (tendance assimilationniste à 100%) et Mohamed Achour, élu à Alger comme socialiste (mais non intégré dans le groupe du Parti socialiste SFIO à l'Assemblée).

Le ministre de l'Intérieur, Le Troquer, également socialiste, effectue une visite d'enquête en Algérie du 14 au 19 février 1946, afin de préparer le débat parlementaire qui débute le 28 février. Il y est reçu par son camarade Yves Chataigneau, alors gouverneur général. Convaincu de la nécessité d'essayer de réduire la tension persistante qui oppose les masses musulmanes à la France, le ministre élabore alors à son tour une proposition *«d'amnistie limitée»* qu'il fait entériner par le gouvernement, en dépit du désaccord des ministres communistes.

Ceux-ci soutiennent une contre-proposition favorable à une *«amnistie générale»*.

Au cours du débat, fort animé, le député Colonna, représentant les colons de Tunisie, flétrit les *«sauvages massacres»* de Sétif (imputés aux *«Musulmans»*) et demande d'inverser les effets de l'amnistie en préparation en exigeant que soient libérés *«les 20 000 Français victimes de la propagande vichyssoise qui sont encore internés»*.

Finalement, le 10 mars, les élus des partis présents dans le gouvernement parviennent à un compromis. En guise de loi d'amnistie, ils votent un texte transactionnel. En sont bénéfi-

claires *« les condamnés pour crimes et délits commis à l'occasion des événements des 1er et 8 mai 1945 »*. Mais en sont exclus les condamnés pour faits de droit commun, *« les personnes ayant commis des assassinats, meurtres, actes de barbarie, mutilation de personnes, viols, enlèvements, séquestrations, coups et blessures ayant entraîné mort ou incapacité permanente, pillages, incendies d'habitation, destruction d'ouvrages d'art, vols »* (74), et *« les Amis du Manifeste ainsi que les membres du Parti du peuple algérien, arrêtés antérieurement au 1er mai 1945 »*. (75)

De la sorte, le leader nationaliste Messali Hadj et les dirigeants nationalistes révolutionnaires encore vivants, qui n'ont pu se maintenir dans la clandestinité, restent en prison ou dans les résidences surveillées où ils ont été assignés. La loi d'amnistie est une loi tronquée. Elle favorise certains dirigeants algériens réformistes (Ferhat Abbas est libéré le 16 mars), mais pour tous les militants qui conçoivent à juste titre la liberté et l'indépendance en dehors de tout assimilationnisme, elle n'apporte rien. C'est un coup d'épée dans l'eau !

EN FRANCE ET DANS LE MONDE

En métropole comme dans de nombreuses contrées du monde se poursuivent d'intenses activités politiques, revêtant encore localement des aspects militaires. L'après-guerre se met en place, comme un équilibre de forces nouveau, mais provisoire, portant en lui les virtualités de contradictions futures ou anciennes un temps éludées, mais qui vont bientôt se développer de façon exacerbée et violente.

Le 24 octobre 1945 marque, officiellement, la naissance institutionnelle de l'Organisation des Nations Unies. Mais dans la réalité des faits, les cinq « grands » tiennent depuis des mois le rôle dirigeant dans les affaires mondiales. Leurs intérêts respectifs leur fournissent de multiples occasions de confrontations pacifiques qui s'achèvent, en général, par des compromis passés au détriment des intérêts d'États de moindre influence, de petites nations, ou tout simplement de pays dominés et de colonies.

Par exemple, fin août 1945, les représentants des puissances alliées occidentales, réunis en conférence à Paris, rétablissent le Statut de Tanger de 1923. Le port méditerranéen d'Afrique du Nord, évacué par les Espagnols, redevient une zone internationale.

En Extrême-Orient, les Américains obtiennent le 2 septembre 1945 la capitulation officielle du Japon, après avoir lancé les premières bombes atomiques de l'histoire sur les villes d'Hiroshima et de Nagasaki. Le 8 août, conformément aux accords de Yalta, l'URSS avait déclaré la guerre à l'Empire du soleil levant et l'armée rouge s'était lancée à l'assaut des troupes nippones.

Mais, en Indochine, la politique de la France visant à récupérer son hégémonie coloniale perdue, se heurte à la résistance vietnamienne. L'écrasement ou le départ des forces japonaises, puis le retrait des troupes britanniques et chinoises ne sont pas suivis par une reprise en main militaire française, surtout dans les campagnes. Aussi, le 6 mars 1946, par un accord préliminaire signé du représentant français Jean Sainteny et du dirigeant de l'association patriotique Viet-Minh, Ho Chi minh, la France doit reconnaître la République du Vietnam. Mais l'esprit impérialiste de certains milieux et de certaines forces politiques ne désarme pas pour autant et ce nouvel *« Etat libre »* se trouve intégré à la fois dans la « Fédération indochinoise » et « l'Union française » dont les fondements institutionnels sont préparés depuis le 5 février précédent par la Commission de la Constitution à Paris. Considéré du côté français, l'accord constitue de toute évidence une manœuvre destinée à gagner du temps pour préparer la reconquête des anciennes positions et avantages coloniaux dans cette région du Sud-est asiatique.

D'autre part, sous la pression constante des masses arabes et de leurs dirigeants, un accord franco-britannique intervient le 13 décembre 1945 sur l'évacuation de la Syrie et du Liban, qui n'entrera en application effective qu'avec réticence et après différentes manœuvres dilatoires.

En France-même, la vie politique ne cesse également d'être agitée.

Les élections générales du 21 octobre 1945 décident, à la très forte majorité de 96%, de l'abrogation de la IIIe République. Une majorité plus réduite (66%), dont se démarquent les communistes, investit la nouvelle Chambre élue d'une obligation préconstitutionnelle, la rédaction du projet de nouvelle Constitution à soumettre par référendum à l'approbation du pays, tout en conférant des pouvoirs transitoires au gouvernement dont le président sera désigné par l'Assemblée (point sur lequel porte le désaccord des communistes qui accusent le général de Gaulle de vouloir se faire plébisciter).

Le groupe des élus communistes et apparentés compte 158 députés, le groupe socialiste (SFIO) et d'Union démocratique et socialiste de la résistance (UDSR) 142 députés et le

groupe du Mouvement républicain populaire (MRP) 152 députés.

Les quatre députés algériens du collège des *«non-citoyens»* de la circonscription du département de Constantine, Ben Aly Cherif et Benchennouf (Musulmans conservateurs), Mohamed Bendjelloul et Smaïl Lakhdari (Musulmans progressistes), constituent un *«groupe musulman algérien»* apparenté au groupe socialiste. Ce sont des assimilationnistes convaincus liés à la colonisation.

Le 13 novembre, l'Assemblée constituante élit à l'unanimité le général de Gaulle chef du gouvernement provisoire de la République. C'est un premier compromis que les communistes n'acceptent qu'après hésitation. Presqu'aussitôt éclate une grave crise tant au sujet du programme de gouvernement que de sa composition politique. Le général conçoit de façon strictement personnelle l'élaboration des axes de sa politique et du projet constitutionnel, de plus il refuse catégoriquement l'attribution aux communistes de l'un, quelconque, des trois ministères de l'Intérieur, de la Défense nationale et des Affaires étrangères. Le Parti communiste français dénonçant cette discrimination, le chef du gouvernement offre sa démission, tout en sollicitant de l'Assemblée une nouvelle prise de position. Mais finalement un nouveau recul des communistes permet un second compromis : un gouvernement tripartite est constitué dans lequel, pour sauver la face, Maurice Thorez se voit attribuer un ministère d'Etat, tandis que Charles Tillon devient ministre, non point de la Défense nationale ou des Armées, mais seulement des Armements.

Ces contradictions rebondissent bientôt au sein de la Commission de la Constitution que désigne l'Assemblée le 29 novembre et qui commence ses travaux le 4 décembre 1945. De Gaulle démissionne des pouvoirs de président du gouvernement provisoire de la République le 20 janvier 1946 et cette fois-ci déclare sa décision irrévocable. Le clivage entre partis politiques de droite et de gauche s'accentue.

LE PROJET DE CONSTITUTION DES COMMUNISTES FRANÇAIS ET ALGÉRIENS

En levée de rideau, le 23 novembre 1945, le groupe des députés communistes dépose à l'Assemblée nationale constituante une proposition de loi constitutionnelle dont le texte est

diffusé et popularisé immédiatement par les deux partis communistes, français et algérien, sous le titre *« Pour une Constitution démocratique de la République française »*. (76)

La conception de la future Constitution qu'avancent les communistes est celle développée quelques mois plus tôt devant le Xe Congrès national du parti français par André Marty, alors membre du Secrétariat du Comité central (77). Elle découle directement du programme du Conseil national de la résistance et reprend le principe de souveraineté exprimé par l'article 3 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : *« Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation »*. Dès lors, on peut comprendre à quelle ignorance ou mépris des réalités algériennes conduira l'application de ce juste principe, dès l'instant où l'analyse théorique du PCF, et du PCA à sa remorque, persistera à considérer que l'Algérie n'est pas une nation, mais seulement *« une nation en formation »*.

Par ailleurs, ce projet de Constitution comporte un *« exposé des motifs »*, dont le dernier paragraphe concerne les colonies.

LES PEUPLES DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER ET L'ABOLITION DES SERVITUDES PÉRIMÉES

« Les lois constitutionnelles qui fixeront, dans le moment présent, le cadre dans lequel le peuple français assurera un renouveau de démocratie et de progrès doivent affirmer les principes que la République française entend appliquer dans ses rapports avec les peuples et populations des territoires d'outre-mer.

« Le peuple français sait, par l'expérience de sa lutte libératrice victorieuse, que la force pure ne confère ni le droit, ni le pouvoir réel de maintenir les peuples assujettis.

« Partant de ces idées essentielles, la Constitution doit envisager une représentation équitable élue des territoires d'outre-mer à l'Assemblée qu'elle institue. Ces dispositions ne doivent pas exclure la possibilité de l'existence d'assemblées représentatives siégeant dans ces territoires, pourvues de pouvoirs que peuvent leur conférer les électeurs.

« La Démocratie française, aidée par les députés des populations des colonies et pays de protectorat, s'appliquera ainsi à développer les conditions d'une union libre et confiante entre elle et le peuple de France, dans l'abolition de servitudes périmées et la conviction qu'il n'existe pas de races éternellement mineures et de peuples dépourvus de personnalité. »

C'est encore à André Marty que l'on doit les trois lignes opposant *«la force pure»* au *«droit»* ou *«pouvoir réel de maintenir les peuples assujettis»*. Mais, dès 1943, nous l'avons vu, le PCF donnait à cette prise de position, correcte sur le fond, une interprétation limitative dans ses conséquences : *«C'est dans cet esprit que nous voulons les transformer* (les peuples assujettis) *progressivement en peuples associés»* (78). L'idée d'une *«union libre et confiante», «entre les populations des colonies et pays de protectorat, et le peuple de France»* débouche inéluctablement sur des structures de caractère assimilationniste. L'Union française satisfera pleinement l'objectif ainsi fixé. Quoi d'étonnant d'ailleurs, quand on part de la conviction que les servitudes imposées par le colonialisme étaient légitimes dans le passé, jugement impliqué par le recours au qualificatif *«périmées»* et par l'affirmation (raciste) qu'*«il n'existe pas de races éternellement mineures»* (phrase qui signifie que ces races ont été *«mineures»* jusqu'à maintenant).

Dans le projet de texte de la proposition de loi elle-même, on peut remarquer une idée généreuse, qui refleurira au début des années 80 dans différents milieux de gauche et d'extrême-gauche en France, mais qui ignore les aspirations nationales des travailleurs immigrés en 1945, comme l'attachement à leurs origines nationales respectives en 1980. Une idée assimilationniste en définitive, mais dont les protagonistes sont d'évidente bonne foi dans un esprit paternaliste totalement inconscient :

«Article 27....

Sont également électeurs et éligibles, sous les mêmes conditions, les originaires des territoires français d'outre-mer, résidant et travaillant dans la métropole depuis au moins six mois...»

Le projet communiste de Constitution s'achève par un chapitre spécifique sur la *«Représentation des territoires situés hors de la métropole»*. Y sont consignées :

LES MODALITÉS D'ÉLECTION ET DE REPRÉSENTATION

«Article 48....

La représentation des territoires situés hors de la Métropole est assurée dans l'Assemblée nationale. Une loi spéciale réglera les modalités d'élection et de représentation dans chacun de ces territoires.

«Article 49

Le régime départemental et municipal de la Métropole est applicable à tous les territoires d'outre-mer, qui élisent au suf-

frage universel leurs mandataires à l'Assemblée nationale. Il est fixé par une loi spéciale.

L'APPLICATION DES PRINCIPES DÉMOCRATIQUES

« Article 50

La République française proclame solennellement que seule l'application des principes de la démocratie aux peuples et aux populations des territoires d'outre-mer, créera les conditions propices au développement rapide de ces peuples et populations vers un régime de liberté, dans une amitié féconde avec la Nation française. »

Quelles illusions peut donc susciter ce projet dans les esprits des communistes algériens, dont les élus (dans le collège des *« non-citoyens »*) sont censés avoir participé à sa rédaction, avant d'avoir partagé avec les députés communistes français l'initiative de le déposer devant l'Assemblée nationale constituante ?

Amar Ouzegane vient de transférer son ardente activité du soutien au rejet de l'idée de collège unique. Pourtant un passage du projet pourrait encore lui permettre de défendre ce dernier.

« Article 4

... Tous les citoyens et toutes les citoyennes sont égaux en droit, sans distinction de sexe, de race ou de religion, dans tous les domaines de la vie publique, politique, juridique et culturelle. Toute disposition antérieure contraire à cette égalité est abrogée de plein droit. »

Mais nous savons bien aujourd'hui que les dirigeants du PCF, Thorez en tête, avaient délibérément abandonné la revendication du collège unique, parce qu'elle avait soulevé inquiétude et protestation des membres du Parti communiste algérien d'origine européenne. Aucun texte, aucun souvenir de militant du PCF n'existe aujourd'hui qui se réfère à un réel désir d'abroger, par le biais de la Constitution envisagée, le mode d'élections pratiqué en Algérie sur la base d'une discrimination raciale et nationale.

Aussi, le premier secrétaire du Parti communiste algérien, député d'Alger, s'aligne-t-il apparemment sans résistance. Il est vrai que son expérience antérieure, lors du IIe Congrès du PCA, l'a déjà convaincu que face aux exigences des dirigeants du Parti communiste français n'existent que deux issues : se soumettre ou se démettre.

Lors de la session du Comité central de son parti réunie les 5 et 6 janvier 1946, dernière session avant le IIIe Congrès, il joue le jeu sans réticence. En présence d'Elie Mignot, représen-

tant vigilant de la section coloniale du Comité central du parti français, Ouzegane rectifie donc officiellement la ligne du Parti communiste algérien. Il accepte et justifie le système électoral des deux collèges en Algérie.

Dans le numéro de *Liberté* du 21 mars 1946, jour de l'ouverture du IIIe Congrès du PCA, la nouvelle position adoptée par le Comité central sortant, est rendue publique dans un éditorial signé du dirigeant algérien lui-même, sous le titre *« Collège unique ou double collège? »*.

Amar Ouzegane tente de justifier ce qu'il critiquait si vivement trois mois plus tôt, en présentant l'argumentation que les dirigeants français ont opposée à ses propres raisons antérieures.

« ... En refusant — dans la période présente — le collège électoral unique — écrit-il — *avons-nous donc cessé de défendre farouchement les Musulmans?*

« Non... Nous ne voulons pas jeter les Algériens d'origine européenne comme une proie facile entre les mains sanglantes de la réaction et du fascisme si puissant dans notre pays. Quelle magnifique occasion pour les ennemis communs de l'Algérie populaire de former "le bloc européen" *en brandissant les formules les plus usées :* "péril arabe", "fanatisme islamique", "les Français jetés à la mer".

« Combien apparaît plus juste la politique clairvoyante de notre Parti communiste algérien, lorsqu'il souligne l'originalité de la "personnalité algérienne" *dont la composition ethnique de notre parti est la seule à donner l'image exacte.*

« Le Parti communiste algérien fait les propositions suivantes pour l'élection des députés :

1. — maintien des deux collèges;

2. — extension du collège "citoyen" *aux Musulmans anciens combattants ou titulaires du certificat d'études;*

3. — quotient commun dans chaque collège, forcément différent de celui de France;

4. — augmentation du nombre des députés algériens de 26 à 35;

5. — augmentation de la représentation musulmane fixée à 3/5 pour 2/5 de la représentation européenne... d'où : 14 députés européens au lieu de 13 et 21 députés musulmans au lieu de 13... »

Le 5 avril 1946, devant l'Assemblée nationale constituante, le leader algérien prononce un discours où il développe à fond cette nouvelle ligne, avec le souci de convaincre les députés socialistes qui restent partisans du collège unique (voir document annexe n° 2, page 394).

Depuis ces événements, plusieurs auteurs non-algériens ont accordé une grande importance à ces tergiversations du Parti communiste algérien sur la question du système électoral, présentant le retour au double collège comme un recul sensible par rapport à ses positions antérieures favorables au collège unique. Sans doute ce point de vue souligne-t-il à juste titre la soumission des communistes algériens au parti père français. Les bases théoriques définies avant-guerre par Thorez se trouvent actualisées et adaptées à la situation d'après-guerre à travers la notion nouvelle de *«personnalité algérienne»*. L'opportunisme du PCA alterne ses effets sous les pressions contradictoires des électeurs français et des masses algériennes. Mais en vérité, il convient surtout de souligner que la seule ligne correcte correspondant dès cette époque aux intérêts du peuple algérien n'a rien à voir avec quelque collège électoral que ce soit, double ou unique.

Les militants nationalistes révolutionnaires défendent avec acharnement le principe du boycottage de tout ce qui manifeste de près, de loin, ou même indirectement, la domination colonialiste. Devant l'histoire, ce sont eux qui ont raison. Les événements qui suivront n'ont rendu grâce ni aux électoralistes du Parti communiste français, ni à ceux du Parti communiste algérien, parce qu'ils passaient complètement à côté du seul problème fondamental du peuple algérien, le problème de l'indépendance. Qu'elles se déroulent suivant le système du collège unique ou celui des deux collèges, les élections imposées par la France ne débouchaient que sur l'intégration ou l'assimilation du peuple algérien à l'impérialisme qui l'opprimait.

LE PROJET DE CONSTITUTION DE LA PREMIERE ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE

La Commission de la Constitution consacre une bonne part de son ordre du jour aux discussions soulevées par l'élaboration des principes et structures institutionnelles concernant les rapports de la République avec les colonies et autres pays faisant partie avant 1939 de l'Empire français.

A partir du 5 février 1946, ses membres s'affrontent sur chaque article, chaque phrase, chaque mot. Puis les textes retenus par la majorité sont soumis à l'Assemblée nationale Constituante, où siègent les députés citoyens... et non-citoyens

(Algérie, Afrique équatoriale française, Cameroun et Madagascar).

En fait ce sont les élus des groupes socialiste et communiste qui l'emportent assez aisément et presque sur tous les points, dans la mesure où leur alliance les rend majoritaires.

Le vote définitif de l'Assemblée nationale constituante sur le projet de Constitution élaboré par la Commission intervient en deuxième lecture le 19 avril 1946, par scrutin public à la tribune. 309 députés votent *«pour»*, alors que la majorité absolue requise pour l'adoption est de 280 suffrages. 249 autres députés votent *«contre»*. Le groupe MRP se divise à cette occasion. Les groupes communiste et socialiste soutiennent le projet, qui résulte des délibérations, tractations et compromis de leurs propres représentants dans la Commission. Les élus musulmans d'Algérie votent également en faveur de ce texte.

Par rapport au projet déposé par les communistes, la proposition de loi *«tendant à établir la Constitution de la République française»* ne présente pas de modification fondamentale. Mais elle est plus détaillée et plus précise. Elle commence par une *«Déclaration des droits de l'homme»* dans laquelle se trouve concernée d'emblée l'Union française, institution qui remplace l'ancien empire colonial.

«Au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine et viennent d'ensanglanter le monde entier, le peuple français, fidèle aux principes de 1789 —charte de sa libération— proclame à nouveau que tout être humain possède des droits inaliénables et sacrés, auxquels nulle loi ne saurait porter atteinte, et décide, comme en 1793, 1795 et 1848, de les inscrire en tête de sa Constitution.

«La République garantit à tous les hommes et à toutes les femmes vivant dans l'Union française l'exercice individuel ou collectif des libertés et droits ci-après.» Suit l'énoncé des articles constitutionnels relatifs aux libertés, aux droits sociaux et économiques.

C'est dans sa partie consacrée aux *«Institutions de la République»* —titre premier—, *«De la souveraineté et de l'Assemblée nationale»*, que se trouve instituée *«l'Union française»*.

«Art. 41 — La France forme avec les territoires d'outre-mer, d'une part, et avec les Etats associés, d'autre part, une union librement consentie.»

Rien certes ne précise par quelle voie un peuple concerné peut refuser d'entrer dans cette union constituée avec la France. Mais l'article 44 précise :

«Art. 44 — Tous les ressortissants de l'Union française jouissent des droits et libertés de la personne humaine garantis par les articles premier à 39 de la présente Constitution.

«Tous les nationaux et ressortissants français de la métropole et des territoires d'outre-mer jouissent des droits de citoyen.» Ainsi se trouve déjà établie la discrimination entre *«citoyens»* et *«non-citoyens»* de l'Union française, ce qui conduit logiquement à la possibilité de discrimination entre les uns et les autres sur le plan électoral :

«Art. 48 — Les territoires d'outre-mer élisent, dans des conditions fixées par les lois électorales, des députés à l'Assemblée nationale.»

En marge du débat sur le projet de loi constitutionnelle, nous avons déjà constaté qu'un débat concernant le mode électoral en Algérie s'était déroulé à l'initiative de la Commission de l'intérieur, de l'Algérie et de l'administration générale, départementale et communale. Une motion favorable au collège unique déposée par les députés Viollette (radical), Bendjelloul (Musulman progressiste) et Rabier (socialiste) avait été repoussée, suite à l'intervention d'Amar Ouzegane déjà évoquée et publiée dans nos documents annexes, par 415 voix contre et 154 pour.

L'article 61 précise que *«les membres de l'Assemblée nationale ne peuvent* (pas) *faire partie... du Conseil de l'Union française...»*

En fait, le projet de loi constitutionnelle adopté par l'Assemblée nationale constituante élue le 21 octobre 1945 n'introduit aucune disposition concernant l'Algérie de manière spécifique. Dans l'esprit de tous les députés, français et algériens, ne se trouve pas remise en question de façon fondamentale l'intégration de l'Algérie à la France. On ne peut qu'échafauder différentes hypothèses sur les conséquences concrètes qu'aurait entraînées l'adoption de ce projet. Mais ce ne serait que spéculations inutiles puisque, le 5 mai 1946, le corps électoral consulté par référendum le repoussa en tant que Constitution par environ 10 600 000 voix «contre», 5 000 000 d'abstentions et seulement 9 500 000 voix «pour». Le peuple français n'était pas encore prêt à accepter, même sur un plan strictement formel, que les colonies de son Empire puissent choisir *«librement»* de s'unir ou non avec lui dans un ensemble institutionnel étatique. C'est un échec évident des partis communistes, français surtout, algérien aussi et du Parti socialiste. Un nouveau scrutin pour l'élection d'une nouvelle Assemblée nationale constituante est désormais nécessaire et convoqué pour le 2 juin 1946.

LE IIIe CONGRES DU PARTI COMMUNISTE ALGÉRIEN SOUS LA HOULETTE DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

«Salut au grand ami des populations algériennes» proclame en français et en arabe le numéro du 21 mars 1946 de *Liberté*, qui publie en première page une photographie de grand format d'André Marty, alors troisième secrétaire du Parti communiste français, derrière Maurice Thorez et Jacques Duclos. Le dirigeant français est à Alger pour *«suivre»* les travaux du IIIe Congrès du Parti communiste algérien qui réunit pendant trois jours, au Foyer civique, 350 délégués.

Le rapport préparatoire qu'ont lu et approuvé sans critique de fond ces militants venus des quatre coins du pays, a pour titre *«1937-1946 — Histoire de huit années de combat pour plus de liberté, plus de justice et de progrès»*. C'est un document d'histoire politique, qui relate des faits réels intervenus pendant la période concernée, et essentiellement pendant la guerre, exagère la portée et dénature le sens de plusieurs événements, en occulte délibérément plusieurs autres pourtant très importants. Nous en avons déjà publié une partie, en critiquant les manipulations opérées pour lui faire servir exclusivement la ligne politique décidée à l'avance pour être officialisée par cette première instance suprême du parti réunie après la fin de la seconde guerre mondiale (79). Nous n'y reviendrons pas. A cette époque, pour le Parti communiste algérien et le Parti communiste français, l'histoire ne s'écrit qu'une seule fois et devient une vérité définitive, irréversible.

L'hebdomadaire central donne le ton dès le premier jour. Paul Caballero y indique : *«Pour une Algérie démocratique de bien-être et de bonheur pour tous, tel sera le sens des travaux du IIIe Congrès du Parti communiste algérien.»*

Conformément à une pratique déjà ancienne, devenue traditionnelle mais plus centraliste que démocratique, la nouvelle direction du parti que va élire le Congrès est prévue d'avance. Mais au dernier moment survient un incident. Amar Ouzegane nous a révélé la discussion qu'il eut à ce sujet avec André Marty :

«Le travail de Larbi Bouhali ne donnait pas entière satisfaction. Responsable de la région d'Alger, depuis que j'étais député, il avait fait faillite, même chez les éléments européens. Aussi les dirigeants français envisageaient-ils de le faire retourner à une responsabilité moins importante, une vole de garage : assumer la direction d'une organisation de masse dont il s'était

déjà occupé, le Secours populaire algérien. Il n'aurait été maintenu qu'au niveau du Bureau politique. Le troisième secrétaire prévu était Ahmed Mahmoudi. Ce militant, préparateur en pharmacie, avait un certain prestige. On l'avait fait apparaître par un article signé de lui dans "Liberté" où il expliquait comment se préparait et se déroulerait le Congrès.

« Mais juste avant que ce dernier ne soit ouvert, André Marty me demanda d'examiner avec lui les biographies des camarades prévus pour "monter" *dans les organismes dirigeants. Je lui rappelai entre autres détails qu'au camp de Djenien-bou-Rezg, Mahmoudi avait signé, avec l'accord de la direction clandestine du parti, une déclaration d'allégeance au maréchal Pétain, afin d'être libéré et de pouvoir reprendre l'activité clandestine. De nouveau arrêté par la suite, il avait été interné pour la deuxième fois. Marty s'énerva aussitôt. Il estima que ce fait pouvait être utilisé par nos ennemis politiques qui avaient la possibilité de dénoncer Mahmoudi comme* "vichyste". *Cet incident valut donc à Bouhali son maintien au secrétariat, tandis que Mahmoudi ne fut proposé et élu qu'au Bureau politique. »* (80)

Confirmant la révélation très postérieure d'Amar Ouzegane, c'est effectivement Ahmed Mahmoudi qui présente le rapport politique d'ouverture. Pour tout communiste qui connaît les traditions du Mouvement communiste international, c'est évidemment un signe annonciateur de promotion dans la hiérarchie dirigeante du Parti communiste algérien. Mais, en fin de Congrès, le 23 mars, le Comité central de 40 membres, élu à l'unanimité, se réunit, comme d'habitude, à huis-clos, pour élire les organismes exécutifs. Et quand ses membres reviennent en séance pour annoncer, dans l'enthousiasme de mise, la composition du Secrétariat et du Bureau politique, l'événement prévu ne se produit pas. Le Secrétariat du Parti communiste algérien élu par le Comité central comprend Amar Ouzegane, secrétaire politique, Paul Caballero, secrétaire politique adjoint, Rachid Dalibey, secrétaire à l'organisation, Larbi Bouhali, secrétaire au travail de masse. Au bureau politique siègent Ahmed Mahmoudi, Pierre Fayet, Nicolas Zannettacci, Alice Sportisse, Henriette Neveu, Roger Rouzeau, Chérif Djemad, Bouali Taleb et Abdelhamid Boudiaf. Avant de se séparer, le Congrès adopte, toujours à l'unanimité, un *« salut fraternel au grand Parti communiste français, guide éprouvé du peuple de France, le plus sûr ami des populations algériennes »*. Il y rappelle le voyage en Algérie de Maurice Thorez en 1939 et sa définition *« si magnifique »* de la *« nation algérienne en forma-*

tion»; il soutient la politique du Parti communiste français qui mène la bataille de la production et conclut :

«Le IIIe Congrès du Parti communiste algérien s'engage à intensifier son travail d'union des populations d'Algérie sans distinction de race, de langue et de religion, pour l'édification d'une Algérie plus démocratique, plus libre et plus heureuse, librement unie au peuple de France par les liens d'une amitié étroite et féconde.»

NOUVEL EMBALLAGE DE LA POLITIQUE DU P.C.F. : LA MAIN TENDUE A «L'ORIGINALITÉ ALGÉRIENNE»

Le 24 mars 1946, lendemain de la dernière séance de son IIIe Congrès, le Parti communiste algérien tient un meeting de masse, présidé par Paul Caballero, au Stade municipal d'Alger. André Marty y prononce un discours qui sera publié par la suite sous le titre *«Pour le bien-être et le bonheur de tous les Algériens et Algériennes, pour une Algérie véritablement démocratique»* (81). En introduction à la brochure le reproduisant, Amar Ouzegane affirme qu'il y a eu 20 000 auditeurs et que ce *«magistral discours... restera un acte politique qui marquera une étape nouvelle dans le destin de l'Algérie»*. Pour lui *«de nouveau, un immense espoir secoue l'Algérie dans ses profondeurs les plus reculées. L'Algérie a pris conscience d'elle-même. Elle a repris confiance en ses fils. Elle a repris confiance dans la classe ouvrière et le peuple de France... Elle fera tout pour assurer le triomphe de la démocratie en Algérie, comme en France, en particulier aux prochaines élections générales du 2 juin. Afin que personne ne s'oppose désormais à ce que Maurice Thorez soit le président du Conseil de la République française.»* (82)

En fait, le représentant du Parti communiste français développe une longue argumentation fondée sur les théories paracolonialistes élaborées par Thorez en 1937 et 1939. Presque la moitié de sa harangue expose l'histoire politique de la France au cours des dernières années et plus singulièrement des derniers mois et dernières semaines. Comme si, tout naturellement, l'Algérie se trouvait concernée par tout ce qui se décide et se passe à Paris et dans la métropole colonialiste. Il est vrai que ces propos intéressent effectivement une partie de son auditoire, la partie européenne, notamment les fonctionnaires, agents des services publics, ouvriers d'entreprises promises aux natio-

nalisations. Il traite à fond des problèmes et revendications sociales et des questions administratives, qu'il considère d'emblée comme communes à la métropole et à l'Algérie. Il étend à tous les travailleurs algériens la situation propre aux travailleurs de France, caractérisée par leur contradiction fondamentale avec la bourgeoisie capitaliste. Alors que la contradiction des premiers n'est pas de même nature, étant donné son caractère national anticolonialiste.

A cette occasion, il expose les intentions constitutionnelles du Parti communiste français, déjà retenues dans l'élaboration presque achevée du projet de Constitution que l'Assemblée nationale constituante va adopter moins d'un mois plus tard. Mais il est plus explicite que les articles déjà rédigés, totalement muets au sujet de l'Algérie. En effet, André Marty proclame :

« Pour que ces vrais fonctionnaires, ces ingénieurs, ces médecins, ces postiers (qui veulent mettre en valeur les richesses naturelles de l'Algérie) puissent travailler efficacement et aider les populations algériennes, il faut faire ce que demandent nos camarades Amar Ouzegane, Paul Caballero et Ahmed Mahmoudi : il faut créer l'Assemblée algérienne promise par la Constituante de Paris aux populations d'outre-mer sous le nom d'« Assemblées locales ». *Ce sera une Assemblée d'hommes et de femmes élus par toutes les populations d'Algérie, responsables devant leurs électeurs et électrices. Cette Assemblée algérienne, qui gèrera toutes les affaires économiques, sociales, culturelles du pays, contrôlera l'administration algérienne... L'atmosphère démocratique de la France doit se faire sentir un peu partout en Algérie : ce sera l'œuvre d'un Haut-commissaire remplaçant le gouvernement général et travaillant en accord avec l'Assemblée algérienne... Nous voulons une profonde réforme de l'administration et nous ferons de cette question un des points essentiels de notre programme pour les grandes élections du 2 juin prochain... »*

L'orateur précise ensuite : *« Comment assurer le bien-être et le bonheur à tous les Algériens et à toutes les Algériennes. »* Dans ce but, il déclare *« qu'il faut réaliser quatre conditions »* :

1.— consolider et défendre la paix...

2.— développer la production et appliquer toutes les lois sociales françaises en Algérie...

« ... Nous, communistes, nous luttons pour que vous ayez le même régime que les travailleurs français sans distinction de race, de langue, ni de couleur de peau. Nous pensons que de cette façon, vous comprendrez mieux que l'avenir de l'Algérie réside dans l'effort tenace de production, dans l'effort de tous

— Européens et Musulmans — pour briser les sabotages des résidus du vichysme et du fascisme, et par la même occasion, pour améliorer vos conditions d'existence.»

3.— développer et consolider la démocratie...

Objectif : *«Que le grand ami des populations algériennes, le secrétaire général du Parti communiste français, Maurice Thorez soit chargé de former un gouvernement de la République française.»* (Applaudissements prolongés).

La quatrième condition, *«l'Union fraternelle des populations laborieuses d'Algérie et du peuple français»*, intéresse plus spécifiquement notre propos, dans la mesure où elle concentre, dans le discours du secrétaire du Parti communiste français, les éléments les plus caractéristiques de la ligne du moment soutenue par les communistes par rapport à l'Algérie.

En voici de larges passages, accompagnés de nos commentaires critiques.

«Pour arriver à réaliser (notre) *programme, il faut être fort. Où prendre cette force? Un proverbe français dit* "L'union fait la force". *Il est toujours vrai. Il faut ici, en Algérie, l'union de tous les travailleurs européens entre eux et avec les populations musulmanes.*

«Camarades socialistes, permettez-moi de vous rappeler que les communistes appliquent le mot d'ordre socialiste établi par Karl Marx : "Un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre".

«Voilà pourquoi nous sommes pour l'union libre et fraternelle du peuple français et des populations algériennes. Voilà pourquoi aussi nous sommes contre "l'assimilation".

«Il existe, en effet, en Algérie, ce que certains appellent une "originalité algérienne", *ce que Maurice Thorez appelait ici en 1939,* "une nation en formation". *Nous disons, en effet, que l'avenir de l'Algérie réside dans l'entente fraternelle de tous ses habitants...»*

D'emblée André Marty fonde ainsi la ligne de son parti et du même coup du Parti communiste algérien sur les définitions paracolonialistes de 1937 et 1939. Comment donc ce dirigeant, si souvent clairvoyant lorsqu'il s'agissait des intérêts des ouvriers et du peuple français, pouvait-il se laisser fourvoyer au point de donner à la fameuse phrase de Karl Marx une interprétation opposée à son juste contenu? Le *«peuple»* qui dominait un *«autre peuple»* n'était-il donc pas le peuple français qui dominait le peuple algérien? Dans ces conditions, ce peuple français était-il un *«peuple libre»*? L'histoire a largement montré ce qu'il en était dans la réalité et combien le point de vue avancé par le Parti communiste français était faux.

De plus l'analyse de la *«nation en formation»* tournait complètement le dos aux réalités et au vécu des populations algériennes. D'ailleurs c'était tellement évident, que les communistes devaient recourir à de nouveaux subterfuges pour essayer de faire passer leur idée, ils faisaient de l'Algérie un cas à part, une exception justifiant une position différente de celles adoptées pour d'autres colonies. Dans ce but, ils utilisaient une expression nouvelle *«l'originalité algérienne»*, comme si le pays concerné n'était pas tout simplement victime d'une colonisation, qui s'était voulue, pendant longtemps, colonisation de peuplement.

«... Nous disons, nous, communistes, qu'il y a pas de différence entre un Musulman, un Français et un Israélite. Nous disons, nous, que le fellah qui, pour venir à cette manifestation a fait 74 kilomètres à pied, de Tablat à Alger, est plus près de Maurice Thorez qui sera demain président du gouvernement de la République française que Abbo. (Applaudissements).

«Le fellah des Hauts-Plateaux, celui des Territoires du Sud, sont nos compagnons de lutte; tandis que les gens qui, en Algérie, ont été collaborateurs et ont soutenu les troupes hitlériennes de Rommel, en un mot, les cents seigneurs, sont les ennemis à la fois des populations algériennes et du peuple de France.

«Nous lançons donc un appel à nos amis socialistes pour qu'ils abandonnent l'idée de l'assimilation...»

Ce passage est particulièrement caractéristique de la démarche des communistes, quand on l'examine à la lumière des événements qui vont suivre au cours des mois et années postérieurs. Puisque Marty aimait à citer les proverbes français, recourons nous-même à ce genre d'art du langage. En s'adressant aux socialistes, ne désignait-il pas *«la paille dans l'œil du voisin»*, alors qu'il ne voyait pas *«la poutre qui était dans le sien»* ? Car, la suite de son discours va en témoigner non sans éloquence, les propositions du Parti communiste français concernant l'Algérie allaient déboucher, elles aussi, sur des structures concrètes assurant sous d'autres formes, sinon *«l'assimilation»* de ce pays, du moins une situation le maintenant dans l'orbite de la France. Et les exemples auxquels va recourir l'orateur témoignent précisément en sens inverse de ce qu'il entend démontrer.

«... C'est, au contraire, dans l'union fraternelle avec le peuple de France que les populations algériennes pourront aller de l'avant vers le progrès, dans la démocratie. Regardez ce que fait le gouvernement de la République française et son président,

Félix Gouin. Il vient d'annoncer que dans deux mois, le territoire de la République du Liban sera évacué par les troupes françaises.

« Le gouvernement de la République française vient également de signer un traité d'amitié avec le président de la République du Vietnam (pays d'Annam), le citoyen Ho Chi minh, régulièrement élu président aux élections générales en janvier. Par ce traité, le gouvernement français reconnaît la souveraineté du gouvernement du Vietnam, choisi par une assemblée élue au suffrage universel... »

Ici, tout auditeur algérien pouvait se poser la question : *« Alors à quand le tour de mon propre pays, l'Algérie ? »*. Mais André Marty allait fournir quelques précisions, dont on sait qu'elles devaient déboucher peu de temps plus tard sur la *« sale guerre colonialiste du Vietnam »*.

« Il existe donc maintenant en Annam, un gouvernement annamite élu au suffrage universel avec pleine souveraineté sur son pays, avec son armée, son administration, avec ses institutions démocratiques nationales.

« En retour... »

En retour de quoi ? De ces institutions nationales, que le peuple du Vietnam avait arrachées lui-même, sans qu'elles ne lui soient spontanément accordées par la générosité des colonialistes français ? Il y a ici une argutie surprenante dans la bouche d'un homme se réclamant du léninisme.

« En retour, le gouvernement français conserve en Indochine ses entreprises industrielles, ses ingénieurs, ses médecins. En Indochine, des officiers français aideront le peuple annamite à former son armée... »

Ah, les braves gens !... Mais, les Vietnamiens avaient-ils réellement besoin d'eux pour former leur armée ?...

« Les ingénieurs français apprendront la technique au peuple annamite ; des professeurs français leur enseigneront toutes les sciences, etc. »

Quelle belle indépendance, n'est-ce pas, et quel superbe désintéressement de la part de tous ces Français ! A ne pas y croire, non ? Mais la perle vient à la fin du paragraphe suivant :

« En Indochine, les Français ne se présentent plus maintenant en "race supérieure", *mais en amis des populations annamites et c'est pourquoi les combats ont cessé. Les Français sont accueillis fraternellement ; ils aideront même le gouvernement du Vietnam à défendre sa souveraineté.*

« Et pour cela, les troupes françaises y séjourneront encore 5 ans. »

Qui donc trompait alors André Marty, la masse de ses auditeurs algériens ou lui-même ?

« Ce que le gouvernement français a fait pour l'Indochine, n'est-ce pas une indication très nette ?

« Tenant compte des différences profondes entre l'Indochine et l'Algérie, la politique demandée par l'Assemblée constituante française à l'égard des populations algériennes, est une politique d'amitié et de fraternité de la nation française avec les populations d'Algérie, politique de la main tendue et non pas d'assimilation. »

Vient ici une nouvelle perle.

« Et voilà pourquoi, camarades socialistes, nous sommes pour les deux collèges électoraux en ce moment, afin que nul ne puisse se prétendre inférioriséé par d'autres races et afin d'accentuer la formation de la "personnalité algérienne". »

Ainsi donc, être relégué dans un collège électoral spécial, qualifié de collège des non-citoyens, revenait au contraire d'une infériorité ? Quelle sémantique !

« On peut s'entendre et on doit s'entendre, d'une part entre populations musulmanes et européennes d'Algérie, d'autre part entre le peuple français et les populations algériennes, conservant leur originalité.

« Cette originalité vient de l'existence sur un même territoire — l'Algérie — d'hommes et de femmes provenant de deux civilisations. C'est, d'une part, la civilisation latine venue en Algérie avec les premiers défricheurs, travailleurs de la terre qui n'avaient rien de commun avec les cent seigneurs ; de l'autre, la civilisation arabe. Or, cette civilisation a joué un rôle progressif durant huit siècles, au moment de l'occupation de l'Espagne par les Arabes. C'est, en effet, la civilisation arabe qui a transmis à l'Europe et en particulier à l'Espagne et à la France toutes deux alors dans la nuit barbare de la féodalité, la civilisation méditerranéenne de la Grèce. C'est la civilisation arabe qui nous a appris non seulement la fabrication de la poudre, mais encore la base de la médecine moderne. La Faculté de médecine de Montpellier est toujours réputée comme une des meilleures de France ; c'est que dans la nuit du Moyen-Age, les médecins et savants de Montpellier allaient chercher les écrits dans lesquels les médecins et savants arabes traduisaient en espagnol les enseignements de la médecine antique et la transmettaient ainsi à l'Europe féodale...

« Nous savons bien que les Musulmans d'Algérie sont très différents entre eux : Arabes, Kabyles et Chaouïas, Mozabites, comme les Algériens européens sont aussi différents entre eux : Français, Espagnols, Maltais et autres. Raison de plus pour ne

pas, en terre algérienne, s'opposer à la fraternisation ou au moins à l'union qui doit renforcer l'originalité algérienne, originalité qui n'a rien de commun avec "l'assimilation" à la nation française.»

Et Marty d'ajouter à cette ressucée de la théorie thorézienne un brin de démagogie destinée à la faire digérer plus aisément par ses auditeurs algériens, les vrais, exactement comme on ajoute un peu de cumin à un ragoût de mouton :

«Si nos aviateurs volent, si nos marins naviguent, c'est parce que voici bien longtemps, la civilisation arabe nous a apporté la boussole.»

Avec de tels syllogismes on pourrait aussi proclamer que c'était grâce à la boussole qu'une formidable escadre française s'était dirigée en 1830 jusqu'aux plages de Sidi-Ferruch pour y opérer le débarquement que l'on sait... grâce par conséquent à la civilisation arabe. Quelle bêtise ne fait-on pas endosser à l'histoire pour essayer d'en utiliser les multiples détours à des fins politiques immédiates!

«Chaque peuple a sa formation, sa culture. Les populations musulmanes issues de la civilisation arabe peuvent donc parfaitement collaborer avec les populations européennes d'Algérie issues de la civilisation latine. Cette collaboration ici, en cette terre, doit renforcer la personnalité algérienne.»

C.Q.F.D. : voilà ce qu'il fallait démontrer!

«Vous avez déjà beaucoup de pensées communes engendrées par la vie en cette terre algérienne. Vous avez compris, Musulmans et Européens, ce qu'est le fascisme bestial et raciste; vous pouvez donc vous entendre. Et vous vous entendrez encore mieux si la langue arabe prend place à côté du français comme langue officielle.»

En effet... depuis le 8 mai 1945, et certes bien avant cette date de génocide, les Algériens *«avaient compris ce qu'est le fascisme bestial et raciste»* !!! Comment donc un dirigeant communiste pouvait-il venir devant eux leur tenir un tel discours alors que le sang des martyrs du colonialisme français était à peine séché? C'est parce qu'il désirait faire passer et triompher la ligne politique de son parti, cette ligne qui devait aboutir à l'Union française, puis à l'Assemblée algérienne au cours des mois et des deux années à venir. Par avance d'ailleurs, il conclut clairement sur cette orientation, tout en la présentant comme celle d'une *«amitié fraternelle»* et non celle de l'assimilation. Farce grossière ou bévue et candeur que devait démasquer la suite des événements?

«Nous défendons, nous, communistes, l'idée de la coopération —idée essentiellement française— la politique appliquée

par la Constituante, politique d'amitié fraternelle et non pas d'assimilation. C'est pourquoi il est et sera encore plus nécessaire de renforcer cette politique.

« Vous le savez, la Commission spéciale de l'Assemblée constituante a décidé que, dans tous les territoires d'outre-mer devait être instituée une Assemblée locale. Cette Assemblée, nous la voyons sous la forme d'une Assemblée algérienne élue au suffrage universel à collège unique. »

Ah bien ! Mais alors que valent tous les arguments antérieurs contre ce fameux collège unique et en faveur des deux collèges ? Les communistes nageaient vraiment en pleine confusion, finissant par se contredire eux-mêmes !

« Elle remplacerait avantageusement les anciennes Délégations financières que l'Assemblée actuelle formée par les commissions financières des trois conseils généraux ne peut évidemment pas remplacer.

« Cette Assemblée algérienne traiterait de toutes les questions intéressant spécialement votre pays : le budget, le développement de la production, de l'économie générale et surtout de l'application rapide et immédiate des lois sociales et démocratiques de France à l'Algérie.

« Les services utiles du gouvernement général travailleraient avec cette Assemblée et seraient coordonnés par un Haut-commissaire du gouvernement de la République française qui traiterait, lui, de toutes les grandes questions de relations avec la France et autres.

« Le Conseil municipal d'Alger n'accusait-il pas les services économiques du gouvernement général de débloquer des points textiles sans avoir un mètre de tissus pour les honorer ? De telles pratiques ne sont-elles pas une honte ? Pourraient-elles avoir lieu si nous avions une Assemblée algérienne élue, et contrôlant cette administration responsable ? Evidemment non. Par conséquent, la démocratie en Algérie doit reposer :

— à la base, sur les municipalités élues ou les djemâas librement élues (le caïdat et le régime des communes mixtes étant supprimés) ;

— par département, sur un conseil général élu au suffrage universel, le préfet étant supprimé, remplacé par un simple fonctionnaire de coordination, les pouvoirs du préfet passant au président du Conseil général. Naturellement, les sous-préfets disparaissent ;

— enfin, sur une Assemblée algérienne exprimant la personnalité de l'Algérie, qui coordonnerait l'ensemble de la gestion du pays, économique et administrative.

« Le Haut-commissaire assurerait l'appui du peuple français et le gouvernement général serait transformé et réduit en des services administratifs normaux. Telle est la base démocratique sur laquelle vous pourrez édifier un pays heureux pour tous....

«... Ainsi donc, la paix, le travail pour la production, le pain et les revendications, la Démocratie, l'Union; enfin voilà ce qui sauvera l'Algérie et la France!» (Applaudissements)

Dans la dernière partie de son discours, André Marty, s'exprimant exactement comme s'il était le représentant du Parti communiste algérien, expliquait ce qu'est cette *« force nouvelle, énorme »* apparue en Algérie qu'il présentait comme *« le frère cadet du Parti communiste français »*. Le Parti communiste algérien est le parti des travailleurs, des pauvres, de la justice, de la vérité, il est vraiment démocratique, a toujours vu juste, fait toujours ce qu'il dit parce que parti d'un type nouveau et parti de la fidélité jusqu'à la mort. Il conclut que *« là où les communistes sont au pouvoir est le bien-être et le bonheur »*. Aussi appelle-t-il à adhérer massivement à ce parti, sans oublier de constituer *« dès aujourd'hui, un vaste mouvement démocratique »* dans la perspective d'utiliser les élections du 2 juin suivant *« pour écraser la réaction et démocratiser plus vite l'Algérie... »*

Tout cela pour *« bâtir une Algérie librement associée à la France nouvelle, une Algérie démocratique dans laquelle il y aura pour tous du bien-être et du bonheur! »* (L'immense foule ovationne l'orateur, chante *« La Marseillaise »* puis *« L'Internationale »* dans un enthousiasme indescriptible.)

Un Manifeste daté du même jour, et vraisemblablement adopté à la fin de ce meeting par l'auditoire *« unanime »* est publié sur toute une page dans *Liberté* du 11 avril 1946, pour servir de propagande à la campagne électorale des élections générales. Son contenu reprend les principaux points du discours d'André Marty : *« Défendre la paix, le pain pour tous, démocratie et constitution d'une large union démocratique pour plus de justice, plus de bien-être, plus de liberté. »* Il est signé du IIIe Congrès du Parti communiste algérien.

RÉSURGENCE DES COURANTS DIFFÉRENTS DANS LE MOUVEMENT NATIONALISTE

Le meeting du PCA au Stade municipal avec André Marty constitue l'un des sommets de l'influence communiste en Algé-

rie. Une influence sans nul doute artificielle, disons circonstancielle, et donc fragile, qui s'est cristallisée et renforcée à l'occasion des élections successives du second semestre de l'année 1945. Dans une période consécutive à l'énorme secousse du génocide du Constantinois et à la formidable vague répressive ayant déferlé dans tout le pays. Les emprisonnements des principaux dirigeants du mouvement nationaliste, qu'ils soient révolutionnaires, religieux ou réformistes, laissent le champ libre aux propagandistes du Parti communiste algérien. Non seulement ce dernier bénéficie d'une liberté d'action sans entrave, mais possède l'avantage, à partir d'octobre 1945, d'être étroitement lié au pouvoir officiel, politique et administratif, représenté au sommet par le gouvernement français et l'Assemblée nationale constituante.

Or, comme l'explique si bien Mao Tsetoung, un parti, ses dirigeants et ses militants ne doivent jamais se laisser envahir par les illusions d'un succès ou d'une victoire. La situation va se renverser, en effet, aux dépens du parti alors dirigé par Amar Ouzegane, malgré la surveillance vigilante et constante d'André Marty et du Comité central du Parti communiste français.

Concrètement la loi d'amnistie est à l'origine de ce phénomène. Mais, sur le fond, le reflux communiste tient pour une grande part à sa double composition ethnique et nationale. Il lui est impossible de fixer une ligne politique durable qu'acceptent ensemble les deux communautés présentes en Algérie, celle des Européens, liée à la colonisation, et celle des autochtones, opprimée par le colonialisme. Comment demeurer longtemps dans la position inconfortable du *«cul entre deux chaises»* ! Le revirement de la position du PCA sur la question du collège électoral en fournit un exemple caractéristique.

L'amnistie accordée fin 1946 à Ferhat Abbas et à ses amis réformistes, mais refusée à Messali Hadj et aux dirigeants nationalistes révolutionnaires, comporte plusieurs conséquences : la naissance d'un parti politique algérien, la rupture de l'unité antérieurement réalisée au sein des Amis du Manifeste et de la Liberté, le succès électoral du nouveau parti algérien, l'effondrement simultané du Parti communiste algérien suivi de la modification de sa ligne.

Dès sa mise en liberté, le leader algérien modéré, fortement impressionné par l'ampleur et la férocité de la répression colonialiste, tire du sanglant échec des manifestations patriotiques du 8 mai 1945 la conclusion défaitiste que son peuple n'est pas en mesure d'imposer sa libération nationale à la France. Il décide en conséquence d'impulser la constitution d'un parti

algérien légal, soumis aux lois françaises en vigueur, développant un programme de transformations politiques par étapes. C'est dans le cadre de la campagne électorale précédant le scrutin législatif du 2 juin 1946 qu'apparaît aux masses le sigle de ce nouveau parti : l'Union démocratique du Manifeste algérien, l'U.D.M.A.

Son fondateur veut l'édifier *« non pas dans le cadre d'un rassemblement sans distinction d'opinion, mais dans le cadre d'un parti politique avec des sections spéciales, sa discipline et sa propre doctrine »* (83). C'est là une prise de position qui rompt avec la conception d'un mouvement de masse qui a présidé en janvier 1945 au lancement des Amis du Manifeste et de la Liberté.

A la veille du référendum du 5 mai 1946 portant sur le projet de Constitution voté par l'Assemblée nationale constituante élue en octobre 1945, Ferhat Abbas publie en son nom personnel une déclaration intitulée *« Face au crime colonial et à la forfaiture de l'administration. Appel à la jeunesse algérienne française et musulmane »*. Le leader modéré, indigné par la répression dont il vient d'être victime, y présente son autobiographie en rappelant que *« l'union dans la démocratie, la fraternité dans la justice ont été — et demeurent — (sa) seule religion politique »*. Il rend seuls responsables du génocide de mai 1945 *« une administration réactionnaire qui faisait remonter ses traditions jusqu'à Bugeaud,... devenue une véritable agence policière au service de la caste agraire et d'un impérialisme aux abois, des fonctionnaires sans parole et sans foi qui ont accumulé les reniements et les volte-face, ont comploté dans l'ombre pour détruire l'œuvre de rénovation et de rapprochement... »*

Puis, de son seul point de vue qui n'est certes pas partagé par les militants du Parti du peuple algérien, il plaide pour l'organisation dont il assumait la co-direction à la veille des événements :

« Les Amis du Manifeste et de la Liberté n'ont organisé le 1er et le 8 mai 1945 aucune émeute. Ils n'ont prêché que le calme, l'union dans la compréhension réciproque, l'action pacifique dans la discipline et la légalité républicaine. Persuader et convaincre : voilà les seules armes que nous avons employées. Nos mains sont nettes de tout sang humain. Je l'affirme sur l'honneur. J'en fais le serment devant Dieu, devant mon pays et devant tous les Français dignes de ce nom. La monstrueuse aventure de Sétif et de Guelma a été dirigée contre nous, contre les AML, contre les aspirations légitimes de notre peuple, contre la démocratie naissante en Algérie. Elle a été entreprise

au moment où l'entente entre les organisations démocratiques et notre mouvement était en bonne voie. Il s'agissait de nous isoler, de dresser les populations européennes d'Algérie et le peuple français lui-même contre nos réformes. Il s'agissait de nous détruire, de faire les élections sans nous, de préparer un retour en arrière, de revenir à l'époque du colonialisme intégral. C'est une véritable forfaiture administrative qui a été commise...»

Comme on peut le constater, l'auteur de cet Appel innocente implicitement le gouvernement français, qui portait la responsabilité de la répression féroce déclenchée en son nom par le général de Gaulle. Le mauvais traitement dont il a été victime n'a pas ouvert les yeux de Ferhat Abbas qui poursuit le rêve d'une Algérie fédérée avec la France.

«Hélas! Notre politique d'union, nos patients efforts de réconciliation loyale étendus à Messali et à ses amis se sont effondrés. Notre organisation est dissoute. Mais notre idéal est intact. Le Manifeste demeure, et nous demeurons pour le Manifeste. Au milieu des trahisons sordides et des égoïsmes, il est notre grande espérance. Il faut qu'on le sache. Nous avons abandonné irrévocablement les vieux sentiers pour la grande route de la "patrie algérienne", *c'est-à-dire de l'égalité et de la liberté.*

«Ni assimilation, ni nouveaux maîtres, ni séparatisme...»

Surprenante idéologie que celle consistant à constater le caractère criminel du colonialisme d'une part, pour se laisser aller d'autre part à l'illusion candide d'un changement de mentalité de ceux qui en sont, à différents degrés certes, les bénéficiaires et les représentants.

«Un double et sincère effort est à réaliser. Le 8 mai nous a ramenés aux croisades, avec cette circonstance aggravante pour les Français d'Algérie que c'est une partie de leur élite qui, de sang-froid, a torturé, assassiné, durant des semaines des être innocents. Cela n'a été possible que parce que l'Arabe a toujours été considéré comme un être à part, un ennemi, un homme inférieur.

«Si tous les Européens d'Algérie ne se dépouillaient pas de ce complexe colonial, de cet orgueil de conquérant, alors que, hier encore, l'Europe entière gémissait sous la botte allemande, nulle communauté algérienne ne serait possible.»

Mais, dans l'attitude alors adoptée par le leader algérien, le plus grave sans doute vis-à-vis de son peuple apparaît ici, dans un développement l'amenant à affirmer que *«le nationalisme musulman est un anachronisme»*, pour conclure par la même orientation fallacieuse que celle des communistes : *«Malgré le*

crime colonial, malgré les incompréhensions d'esprits généreux mais encore embrumés, malgré les provocations et les derniers soubresauts d'un régime condamné, l'Algérie nouvelle, librement fédérée à une France nouvelle, naîtra, grâce à l'action conjuguée des démocrates français et musulmans. La marche triomphante de la République sociale en France et dans le monde entier en est le plus sûr garant.»

Déjà, lors du référendum du 5 mai 1946 auquel ne participaient d'ailleurs pas les collèges coloniaux d'électeurs *«non-citoyens»*, le rejet du projet de Constitution voté par l'Assemblée nationale constituante élue en octobre 1945, est un événement politique qui s'inscrit à l'opposé des conceptions et propositions idéalistes de Ferhat Abbas. Son appel est cependant diffusé assez largement, à l'aide d'un tract tiré à 15 000 exemplaires.

Pendant ce temps, les autorités françaises maintiennent Messali Hadj en déportation au Gabon.

Si le Parti du peuple algérien n'accorde pas un grand intérêt au Manifeste du Parti communiste algérien, il réagit par contre plus vivement contre les positions de l'UDMA, le nouveau parti politique algérien en gestation. Organe clandestin, *Çaout el Ahrar* (*«La voix des hommes libres»*) déclare : *«Les mains qui peuvent porter les chaînes et les menottes seront dignes de signer l'acte d'indépendance.»*

L'échec du projet de Constitution a pour conséquence immédiate la convocation d'élections générales destinées à élire une nouvelle Assemblée constituante. Ferhat Abbas décide d'y présenter des candidats sous l'étiquette de l'UDMA. Mais la direction toujours clandestine du PPA maintient ses positions antérieures. Son mot d'ordre central continue à prôner l'indépendance. En dépit des difficultés considérables opposées à son activité, elle parvient à faire diffuser un appel à l'abstention dont certains milieux français invoquent un passage afin d'accuser de fanatisme religieux les nationalistes. D'évidence, c'est là une diversion pour éluder le véritable problème posé par l'oppression colonialiste. Mohammed Harbi a fourni à ce sujet d'utiles précisions : *«Les tracts diffusés à cette occasion n'ont pas la même résonance en français et en arabe. En français, le tract énonce que "voter, c'est trahir". En arabe, le texte est profondément marqué par des habitudes de langage qui se nourrissent du vocabulaire religieux.* "Min Intakhaba kafara" *(Voter, c'est passer aux infidèles).»* (84)

Le PPA critique en termes vifs la position de son ancien allié au sein des AML : *«L'union est brisée... Abbas et sa brigade de timorés ont déchiré le* "Manifeste" *et la résolution du*

Congrès de mars 1945.» (85) En quarante-huit heures, les murs sont couverts d'inscriptions : *«Musulmans, pour une Algérie libre, abstenez-vous»* souvent signées du sigle PPA, ou encore *«Pour la libération de Messali, abstention totale»*.

LE SCRUTIN DU 2 JUIN 1946

Les élections pour la deuxième Assemblée nationale constituante font donc suite aux résultats du référendum sur le projet de Constitution de la première refusé par les électeurs. La campagne électorale est acharnée. Elle donne lieu à de nombreux incidents. Un candidat est tué dans la colonie de l'île de la Réunion. Les socialistes, surpris par l'échec de leur politique, lancent de nombreuses accusations contre les communistes qu'ils en rendent responsables. Ceux-ci ripostent par une agitation sociale que décide la CGT.

Les résultats d'ensemble consacrent une avance notable du MRP, la stabilité du Parti communiste français, un recul du Parti socialiste. Bien qu'ils occupent encore des positions importantes, les deux partis de gauche ne disposent plus ensemble de la majorité absolue dans la nouvelle assemblée.

Mais en Algérie, les grands vaincus sont les communistes.

Dans le collège des citoyens, en octobre 1945, avaient été élus quatre communistes, ils perdent cette fois-ci deux sièges (Larribère non réélu à Oran, de même que Tubert à Alger), au profit des socialistes et du MRP. Le recul communiste s'est déjà manifesté lors du référendum par la victoire des « non » (185 982 bulletins) sur les « oui » (175 049 bulletins).

Dans le collège des *«non-citoyens»*, qui intéresse plus directement notre propos, les résultats sont encore plus inattendus et significatifs. En octobre, il y a eu deux élus communistes, Amar Ouzegane et Mohammed Chouadria, huit *«musulmans algériens»* apparentés aux socialistes et deux indépendants liés à l'administration. En juin, le taux des abstentions augmente sensiblement. Sur 1 315 000 inscrits, 645 000 électeurs seulement, donc moins de la moitié, se rendent aux urnes. Il y a 76 000 abstentionnistes de plus qu'en 1945. C'est un incontestable succès de la campagne pourtant si difficile du Parti du peuple algérien. Un succès que sa nature-même rend peu manifeste, surtout pour l'opinion publique française.

Par contre, l'UDMA remporte une éclatante victoire sur tous les autres partis, avec onze élus sur treize, les deux res-

tant étant des *«musulmans algériens»* liés aux socialistes. (86)

Le Parti communiste algérien obtient 53 396 voix contre 135 357 à la précédente consultation. Il n'est pas représenté dans la nouvelle Assemblée nationale constituante (87). Des pressions colonialistes se produisent avant et pendant les opérations de vote : remaniement injustes de certaines circonscriptions, manœuvres cœrcitives dans des bureaux de vote. A Michelet (Miliana), au bureau de Beni-Menguellet, une unité de chasseurs alpins expulse les délégués de l'UDMA. Ailleurs, des caïds et des administrateurs fouillent les électeurs et leur retirent les bulletins du PCA et de l'UDMA. Ferhat Abbas, qui a renoncé à publier l'ancien journal *Egalité*, a utilisé pour sa campagne un nouveau périodique : *La République algérienne*. Mais c'est à un quotidien édité à Paris, *Combat*, qu'il confie, le 26 juin 1946, un article à sensation sous le titre *«Les nouveaux élus musulmans nord-africains demandent la création d'un Etat algérien»*.

Il y reprend ses propositions déjà exprimées dans son *«Appel à la jeunesse algérienne française et musulmane»* moins de deux mois plus tôt, mais il leur donne beaucoup plus de publicité en recourant à un journal français. Au surplus, le leader réformiste algérien est désormais député et bénéficie de l'actif soutien des douze autres élus de l'UDMA, parmi lesquels trois médecins, un professeur agrégé, un instituteur. Par tactique politicienne —ou par solidarité nationale?— ou pour ces deux raisons conjuguées, il évoque la situation de Messali Hadj, réclame *«sa libération totale et le retour à la vie légale du PPA»* (Voir document annexe n°3, page 403).

Déjà à cette époque, sans doute, Ferhat Abbas et l'UDMA préparent-ils le projet de Statut de l'Algérie qu'ils déposeront sur le bureau de l'Assemblée nationale constituante le 9 août 1946, avant même que cette question ne figure officiellement à l'ordre du jour.

LES VÉRITABLES RAISONS DU RECUL ÉLECTORAL DU PARTI COMMUNISTE ALGÉRIEN

Comment expliquer le grave échec du Parti communiste algérien?

Remarquons tout d'abord qu'il ne correspond nullement à un phénomène que confirmerait un recul comparable enregis-

tré dans les départements de la métropole. Il ne tient qu'à des raisons propres à l'Algérie.

Trente-quatre années plus tard, l'historien Mahfoud Kaddache lui consacre ces lignes dénuées de sectarisme et clairvoyantes : *«A l'occasion des élections à la deuxième Assemblée constituante du 2 juin 1946, les communistes cherchèrent à réaliser l'union avec les Amis du Manifeste. Ils leur adressèrent des propositions de programme commun, comportant notamment la condamnation de l'assimilation, la reconnaissance de l'originalité algérienne et l'élection d'une Assemblée algérienne au suffrage universel avec parité des représentants dans les deux collèges. Les communistes mettaient en avant l'union libre et féconde de l'Algérie avec le peuple de France* (Cf. *Liberté* du 16 mars 1946). *Mais leur appel ne fut pas entendu, les nationalistes ne croyaient pas en leur revirement et n'oubliaient pas surtout leurs critiques après mai 1945.*

« Les élections du 2 juin 1946 révélèrent l'ampleur du courant nationaliste algérien... » (88)

Dans son édition du 7 juin 1946, l'organe trotskyste *La Vérité* salue les *«abstentions massives allant de la moitié aux deux tiers du collège électoral... répondant... à l'appel au boycott lancé par le Parti populaire algérien»* et *«l'échec des staliniens»* accompagné par *«l'élection... d'une majorité* d'Amis du Manifeste, *c'est-à-dire de nationalistes bourgeois algériens partisans d'une indépendance (quoique relative) de l'Afrique du Nord»*.

Le bureau politique de l'Internationale trotskyste voit dans ces résultats *«le signal d'une reprise de la lutte des masses coloniales contre l'impérialisme français»*.

Le lendemain, 8 juin 1946, l'hebdomadaire *Une semaine dans le monde* publie une étude sur *«les élections dans les territoires d'outre-mer»* : *«On peut affirmer sans exagération* — écrit Jacques Guerif— *que les résultats des élections dans la France d'outre-mer revêtent cette fois-ci une très grande importance et qu'ils peuvent influer considérablement sur l'avenir de l'Union. Ils se caractérisent essentiellement par un succès important des mouvements autonomistes et nationalistes en Algérie et à Madagascar, et par une perte sensible de voix pour le Parti communiste algérien... On notera que ce sont vraisemblablement les mêmes électeurs qui donnèrent leurs voix au Parti communiste en octobre dernier et les ont reportées dimanche sur le parti démocratique des* "Amis du Manifeste", *interdit jusqu'à ces derniers temps à la suite des Incidents de Sétif. Le fait n'est pas sans rapport avec le changement d'attitude communiste au dernier Congrès d'Alger; prenant parti contre*

la Ligue arabe, les communistes algériens s'étaient rapprochés de la politique d'assimilation dans le cadre de l'Union française...»

Comme on le constate, les avis sont variés et parfois opposés, notamment au sujet de la position exacte des communistes vis-à-vis de l'assimilation. En vérité ces derniers ne proclament leur rejet de celle-ci, avant le scrutin, que par tactique électoraliste, mais les limites qu'ils dressent, explicitement ou non, à leur programme d'Assemblée algérienne et de reconnaissance de l'originalité algérienne reviennent en définitive à maintenir l'Algérie dans le cadre de l'hégémonie de la France. Les Algériens ne s'y laissent pas tromper et préfèrent voter pour un parti authentiquement algérien, même s'il demeure encore réformiste. Pour ceux qui votent tout au moins, puisque la majorité d'entre eux ne se rendent pas aux urnes.

Abasourdis par le très grave échec qu'ils viennent de subir, les dirigeants du Parti communiste algérien, sur le coup, sont incapables d'en discerner les raisons principales. Ils ne comprennent pas qu'ils ont payé, surtout dans le deuxième collège, leur suivisme, pour ne pas dire leur soumission, vis-à-vis du Parti communiste français. Ils sont restés trop longtemps aveugles et sourds quand montait, ouvertement ou de manière plus souterraine par suite de la répression, le courant nationaliste, dont les multiples sources surgissaient du plus profond des masses populaires.

Blackboulé de son siège de député, Amar Ouzegane n'explique ces revers que par les pressions conjuguées des vichystes et de l'administration. *«Les élections du 2 juin* —écrit-il dans *Liberté* le 6 juin 1946— *ont donné lieu en Algérie, à une pression encore plus forte et à des provocations plus nombreuses qu'aux précédentes consultations.*

«La croisade anticommuniste a rapproché les éléments les plus violemment opposés en apparence. Et le gouvernement général, les préfets, les sous-préfets, les maires fascistes et réactionnaires et les caïds déchaînés ont fait une telle pression que l'on peut imaginer facilement, si l'on mesure le zèle décuplé du préfet d'Oran. La presse de Vichy qui n'a pas encore disparu, grâce à l'attitude équivoque du ministre Le Trocquer, n'a pas manqué de mener une campagne infâme en faveur du fascisme dont la victoire lui ferait espérer de pouvoir survivre, malgré les lois supprimant la presse de trahison...

«Ce qui signifie danger pour les démocrates européens, mais danger aussi pour les musulmans, puisqu'il s'agit des représentants les plus typiques des maîtres de la terre, de la mine, des banques...

« C'est sur le plan musulman que l'Echo de Vichy, le journal antiarabe, manifeste son plus vif mécontentement. (Ici Ouzegane visait *L'Echo d'Alger* — note de l'auteur). *En effet, c'est là que l'opération anticommuniste a pris les plus grandes proportions. Les coalitions les plus immorales ont été réalisées pour assurer le succès de l'objectif administratif : barrer la route au Parti communiste algérien. Les ordres du ministre de l'Intérieur étaient expliqués sans vergogne par le sous-préfet de Bel-Abbès. Celui de Miliana déclarait à Duperré :* "Les musulmans doivent voter socialiste. Mais à tout prix, il faut empêcher les communistes de passer." *C'est ce que traduisait le camarade socialiste Borra dans le cabinet du préfet de Constantine :* "Nous aimons mieux les Amis du Manifeste que les communistes." *Aux pires mensonges, aux calomnies contre Tillon, aux pressions des patrons fascistes, aux menaces et aux provocations, à la haine raciale et religieuse — parmi les Européens et parmi les Musulmans — s'ajoutait la terreur des caïds et des bachagas et des administrateurs — transformés en vulgaire agents électoraux. »*

Et le leader communiste algérien de conclure : *« Pour garantir les droits acquis, conquérir plus de liberté et plus de démocratie, il faut s'unir dans l'action afin d'extirper les racines du fascisme en Algérie. Et que les Algériens gardent confiance et espoir : ils ont Alice Sportisse et Pierre Fayet.*

« Ils ont en France le groupe parlementaire communiste, toujours aussi puissant et toujours aussi dévoué pour la défense de l'Algérie.

« Et préparons-nous à des nouvelles luttes, à de plus grandes victoires pour le bien-être, le progrès et la liberté. »

S'il était tout à fait fidèle à la ligne du IIIe Congrès de son parti, Ouzegane par contre ne procédait à aucune avancée dans l'analyse d'une situation nouvelle qu'il n'avait pas prévue. La spécificité et l'importance de la question nationale lui échappaient, du moins en ces lendemains d'infortune électorale.

Dans le numéro de *Liberté* de la semaine suivante, Henriette Neveu, militante du Parti communiste français depuis 25 ans, devenue membre du Bureau politique du Parti communiste algérien et rédactrice en chef de son organe central, n'est pas beaucoup plus perspicace, mais avance une argumentation plus subtile, et de surcroît fallacieuse, pour essayer de minimiser l'échec du PCA et de récupérer la victoire de l'UDMA.

« Nous avons entendu émettre l'opinion que l'élection de onze députés sur des listes des "Amis du Manifeste" *signifie une victoire de la réaction.*

« Rien de plus absurde !

« En votant pour ceux que l'union réalisée au sein des Comités d'amnistie et l'action du Parti communiste ont arrachés à la prison, les électeurs du collège musulman ont voté contre les responsables des événements de mai 1945, c'est-à-dire contre les fascistes, les hauts fonctionnaires réactionnaires, organisateurs du complot et provocateurs à la haine raciale !

« De plus, il ne faut pas oublier que les électeurs des députés des "Amis du Manifeste" *ont voté sur un programme qui proclame le principe de* "l'Union démocratique, de la personnalité algérienne sans distinction de race", *et, avec ces principes, s'inspire également du programme du Parti communiste algérien en réclamant la reconnaissance de la langue arabe comme langue officielle à côté du français, la liberté du culte musulman, la défense des libertés démocratiques, la suppression des communes mixtes et du régime des territoires du sud, la scolarisation, l'industrialisation, les lois sociales, etc...*

« ... constatons le fait que les électeurs du deuxième collège — dans la mesure où l'on peut parler du respect de la liberté de vote — se sont prononcés sur un texte qui reprend essentiellement le programme du parti communiste...

« Faut-il rappeler que le Parti communiste algérien, dans son manifeste du 13 août 1945 avait salué le développement en Algérie du "sentiment d'une originalité nationale liée aux idées de liberté" *et que son troisième Congrès soulignant* "la personnalité algérienne gage de l'avenir de notre pays", *avait préconisé une* "grande union démocratique algérienne qui nous permettra de barrer le chemin à la réaction et au fascisme". »

Commentateur de tous ces articles publiés en Algérie et en France, A. Mimouni souligne pour sa part que *« le vote des électeurs musulmans traduit, en vérité, quelque chose de bien plus profond et plus puissant que l'adhésion à la thèse fédéraliste. Il est la résultante, d'une part de l'évolution mondiale des peuples colonisés vers leur affranchissement, d'autre part des faillites successives de notre politique algérienne, faillites dont la féodalité algérienne et l'administration réactionnaire porteront la responsabilité devant la France comme devant l'Algérie... »* (89)

A la veille d'une session du Comité central du PCA, le 18 juillet 1946, Amar Ouzegane, qui s'est rendu à Paris, après le scrutin, pour en examiner les résultats désastreux avec les dirigeants du Parti communiste français (en fait avec la section coloniale dirigée par André Marty), juge opportun de rappeler une fois de plus que *« le Parti communiste algérien est le parti de la nation algérienne en formation »*. (90)

LE PARTI COMMUNISTE ALGÉRIEN APPELLE A CONSTITUER UN FRONT NATIONAL DÉMOCRATIQUE ALGÉRIEN

Réuni les 20 et 21 juillet 1946, le Comité central du Parti communiste algérien procède à une analyse approfondie de l'échec électoral enregistré par les candidats communistes dans les deux collèges, citoyens et non-citoyens, au scrutin pour l'élection des députés à la seconde Assemblée nationale constituante. *« En présence d'André Marty, gage de l'amitié du peuple de France,* (il) *proclame sa volonté de lutter pour la liberté, la terre et le pain dans un vaste front national démocratique algérien »*. Et, surprise, il *« exige la libération immédiate et inconditionnelle de Messali et la légalité pour le Parti du peuple algérien »*. (91)

Sur le moment, aucune autocritique explicite n'est rendue publique, qui puisse fonder la modification évidente de la ligne appliquée jusque-là depuis 1942, et depuis plus longtemps si l'on excepte la période 1939-1941. Le changement est toutefois important. Pour s'en rendre compte il suffit de comparer les idées et propositions programmatiques contenues dans *« l'Appel du Comité central »* paru dans le numéro 163 de *Liberté* le 25 juillet 1946 avec *« l'Appel du IIIe Congrès »* daté du 24 mars précédent, présenté et explicité le même jour au Stade municipal d'Alger par André Marty, comme avec le *« Manifeste du 13 août 1945 »*.

Appel du Comité central du Parti communiste algérien
(Alger, le 21 juillet 1946)

Pour la Liberté, la Terre et le Pain
FRONT NATIONAL DÉMOCRATIQUE ALGÉRIEN

ALGÉRIENS, ALGÉRIENNES!

La Liberté : c'est sous son étendard que tous les peuples ont pendant cinq ans livré un combat gigantesque pour détruire le fascisme, cette forme la plus bestiale de l'oppression impérialiste.

Aujourd'hui, plus d'un an après l'écrasement militaire de l'hitlérisme, notre Algérie connaît-elle la liberté pour laquelle ses fils se sont battus comme des lions en Tunisie, en Italie, en France, sur le Rhin et sur le Danube? Non! L'oppression colonialiste continue à étrangler notre pays, à empêcher son évolution économique, sociale, culturelle.

Les richesses de notre sol et de notre sous-sol pourraient assurer une vie digne à tous les Algériens; elles continuent à être exploitées au seul profit de quelques trusts français et internationaux et d'une poignée de grands seigneurs colonialistes de la terre, de la mine et de la banque.

La grande majorité des Algériens ne connaît que la misère, les haillons, la faim, la maladie, la mort.

Les immenses ressources humaines et morales que recèle notre peuple ardent et travailleur sont toujours étouffées par l'oppression colonialiste qui maintient l'ignorance, crée l'injustice et la division.

Ce régime doit cesser. Comme on ne peut marier le feu et l'eau, on ne peut concilier l'oppression colonialiste et la liberté.

Or, nous Algériens, nous entendons conduire notre pays vers la liberté pour laquelle nous avons souffert et combattu et qui nous a été promise tant de fois par les gouvernements français successifs.

Notre pays prend sa place dans l'évolution générale vers la liberté et le progrès qui soulève les peuples du monde entier. Nous voulons qu'il vive sa vie nationale propre, édifiée sur l'utilisation de ses richesses dans le seul intérêt du peuple.

Algériens de toutes origines, nous formons déjà, sur notre sol commun, une communauté stable. Nous sommes liés par des intérêts généraux communs et par la lutte contre les mêmes ennemis.

Cette communauté constitue la base de la Nation algérienne en formation riche des apports de tous ses enfants, dans la diversité de leurs origines et le mélange heureux des civilisations orientale et occidentale.

POUR BATIR CETTE ALGÉRIE NOUVELLE

Il faut dès aujourd'hui entraîner tous ses habitants à l'édifier par l'épanouissement des libertés démocratiques en leur assurant le travail et une vie digne. Cela n'est possible qu'en créant immédiatement

une Assemblée et un Gouvernement algériens
gérant toutes les affaires algériennes

ce qui comporte la

suppression du gouvernement général
et de son administration colonialiste et désuète

Le gouvernement et l'Assemblée collaboreront avec un représentant de la République française pour les questions intéressant les relations extérieures et les questions militaires, les

forces armées stationnées en Algérie devant être composées d'Algériens.

L'Assemblée algérienne sera élue au suffrage universel et direct avec, à titre transitoire, une représentation égale des Algériens d'origine européenne et des Algériens d'origine musulmane.

Le gouvernement algérien sera élu par l'Assemblée algérienne et responsable devant elle. Il sera composé, à titre transitoire, par moitié d'Algériens d'origine musulmane et par moitié d'Algériens d'origine européenne.

Ces mesures doivent aller de pair avec :

—l'érection des djemaâs de douars et de villages en communes de plein exercice;

—la suppression du cadre administratif colonialiste, comprenant, en plus du gouvernement général et de ses services :

—les communes mixtes,

—le régime des territoires du sud

—le caïdat, en tant qu'instrument de la colonisation.

—la reconnaissance de la langue arabe comme langue officielle à côté du français;

—l'enseignement obligatoire de l'arabe dans tous les établissements scolaires;

—des mesures de grande envergure pour la scolarisation de tous les enfants algériens;

—la création d'une université arabe;

—l'élimination dans le culte musulman de toutes ingérences administratives conformément aux principes de la laïcité de l'Etat à l'égard de tous les cultes, cela implique le retour des biens habous aux Cultuelles;

—la liberté d'association, de réunion et de presse dans les deux langues, ce qui implique la légalité immédiate du PPA, l'application intégrale de la loi d'amnistie et la libération sans condition de Messali et son retour libre et immédiat à Alger;

—la suppression de toutes les inégalités raciales subsistant encore;

—enfin l'épuration effective de l'administration, de l'armée, de la police et de la magistrature, des éléments fascistes et vichystes qui sont un danger permanent pour l'ordre et la paix en Algérie.

Ces réformes permettront de conduire notre pays vers

UNE RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ALGÉRIENNE
ayant sa Constitution, son Parlement, son Gouvernement

Cette République sera unie par des liens fédératifs, librement décidés au peuple de France et aux autres peuples fédérés au sein de l'Union française.

LA TERRE

L'acheminement de l'Algérie vers le progrès exige une réforme agraire profonde qui donne la terre à ceux qui la travaillent : aux ouvriers agricoles, aux khammès, aux fellahs, aux petits colons.

Cela signifie dans l'immédiat :

1.— Distribution à ceux qui sont dépourvus de terre :

a) des terres à confisquer aux collaborateurs avec l'ennemi fasciste, aux saboteurs de la production et du ravitaillement;

b) des grands domaines appartenant à la Colonie et à certaines communes;

c) des propriétés de plus de 100 hectares achetées depuis 1940 par des non-agriculteurs;

d) des domaines des grandes sociétés anonymes (Compagnie Algérienne, Société Genevoise, etc.);

e) des terres améliorées par l'irrigation à récupérer selon la loi Martin.

2.— Une politique hardie et juste de l'eau.

3.— La répartition équitable des semences, engrais, charrues, fourrages.

4.— L'octroi des crédits aux fellahs et aux petits colons nécessiteux.

LE PAIN

Afin de garantir du pain pour tous, il faut donner du travail à tous les Algériens.

Pour assurer un travail enthousiaste et fructueux, il faut immédiatement :

—augmenter les salaires, les traitements et les retraites; bloquer et diminuer les prix;

—améliorer le ravitaillement en vivres et la répartition des tissus par la distribution effective et normale des rations prévues, par des mesures implacables contre les spéculateurs et les gros trafiquants du marché noir;

—appliquer à tous les travailleurs algériens, sans exception, les lois sociales;

—prendre des mesures de grande ampleur pour le développement de l'assistance médicale, de l'hygiène, de l'habitat.

Une réforme fiscale démocratique

financera ce programme. Elle sera basée sur la saisie de tous les biens des collaborateurs avec l'ennemi fasciste et sur l'imposition des gros profiteurs de la colonisation, en partant des bénéfices moyens réalisés de 1940 à 1944.

Cette réforme permettra l'industrialisation rapide du pays, non pas au profit des trusts, mais dans l'intérêt de l'Algérie et de sa population, ce qui signifie la création d'une industrie lourde et de transformation, base du développement harmonieux et rapide du pays.

Accorder des crédits et des matières premières aux artisans et petits commerçants.

UNION ET ACTION

La réalisation de ce programme conduira notre pays vers la liberté, sur la route du progrès et du bonheur, vers l'épanouissement de ses valeurs nationales, matérielles et morales.

Mais la Liberté, la Terre et le Pain ne sont pas des cadeaux que nous feront de bonne grâce les profiteurs de l'oppression colonialiste!

Les seigneurs de la colonisation, fascistes et racistes, traîtres à l'Algérie comme ils le sont à la France, vendus hier à Hitler, sont prêts aujourd'hui à se vendre à d'autres impérialismes sous couleur d'autonomisme afin de conserver leurs monstrueux privilèges. Ils mettront tout en œuvre pour nous maintenir sous leur oppression, en continuant leur œuvre de division et leurs provocations.

Mais ils n'arriveront pas à faire tourner en arrière la roue de l'histoire.

Nous vivons l'ère de la Liberté pour laquelle les fils de l'Algérie ne seront pas tombés en vain; à nous de la réaliser par l'Union et l'Action.

L'action et l'union ont déjà fait leurs preuves dans le magnifique mouvement populaire qui arracha l'amnistie.

Il faut continuer d'aller de l'avant! Ecarter tout ce qui peut nous diviser, rechercher tout ce qui nous unit.

Rassemblons donc nos forces au sein d'un large

FRONT NATIONAL DÉMOCRATIQUE ALGÉRIEN

en unissant les PPA, les Communistes, les Oulémas, les Partisans de l'Union démocratique du Manifeste algérien, les Socialistes et tous les Algériens progressistes, sans distinction de race, de langue ni de religion.

Groupons dans les

Comités du Front national démocratique algérien

tous les hommes et toutes les femmes épris de liberté et de progrès.

L'appui du grand et noble peuple de France et de sa classe ouvrière ardente et généreuse en lutte contre nos ennemis communs, les hommes des trusts, les fascistes et les réactionnaires, nous est acquis.

Avec cet allié fidèle

UNION ET ACTION

pour créer le bonheur de nos populations dans

UNE ALGÉRIE LIBRE, UNIE ET DÉMOCRATIQUE

Alger, le 21 juillet 1946
Le Parti communiste algérien (91)

L'étude comparée de ce document officiel du Parti communiste algérien avec ceux qui l'ont précédé suscite une remarque préalable. Les événements et difficultés survenus en Algérie provoquent l'intervention directe, au plus haut niveau, de la direction du Parti communiste français. En août 1945, seuls des cadres secondaires, collaborateurs de la section coloniale du Comité central français, dirigent de fait les débats du Parti communiste algérien. Mais à partir du IIIe Congrès en mars 1946, c'est André Marty en personne qui assume cette tâche. Sans craindre l'exagération, on peut dire qu'il s'en acquitte avec *« de gros sabots »*. Ce qui confirme aux yeux des populations algériennes, la nature de parti français du Parti communiste algérien.

Avant les sessions du Comité central du parti algérien, Marty fixe la ligne et la communique à Ouzegane. Puis il assiste lui-même aux travaux de l'organisme dirigeant réuni en Algérie. Sans doute éprouve-t-il déjà une certaine méfiance, ou une antipathie viscérale dans le genre de celles dont il est coutumier, vis-à-vis du leader algérien, qui parfois discute, en tête à tête, son point de vue. Enfin il intervient publiquement, soit par des discours, soit par des articles publiés à Paris, mais largement diffusés dans la colonie.

La mainmise du Parti communiste français sur le Parti communiste algérien est ainsi assurée, sans nulle ambiguïté.

Cette situation est éclatante dans le cas que nous étudions maintenant, la modification de la ligne du Parti communiste algérien décidée en juillet 1946. L'Appel du parti algérien est en effet immédiatement suivi de la parution dans le numéro 8 des *Cahiers du Communisme* daté d'août 1946, d'un article de 28 pages écrit par André Marty sur *« la question algérienne »*. Quand on sait que les conditions techniques de la publication

d'une revue imposent le regroupement de la *«copie à tomber»* en linotype (à l'époque) dans la seconde quinzaine du mois précédant sa sortie, et qu'avant de remettre cette «copie» à l'imprimeur il faut prendre le temps de la rédiger, on comprend que le document du secrétaire du Parti communiste français devait être prêt à la fin de la première quinzaine de juillet. Dès lors, rien de surprenant dans la stricte concordance entre les idées exprimées et *«l'Appel du 21 juillet 1946 du PCA»*. Dans la réalité, la ligne a été fixée par le dirigeant français préalablement à la tenue de la session du Comité central du Parti communiste algérien. Les dirigeants communistes algériens acceptent ce jeu et l'accepteront encore longtemps, sans prendre conscience de sa malfaisance historique et sans oser s'opposer effectivement aux dirigeants français.

En la circonstance, le Parti communiste français, par l'autorité d'André Marty, engage le Parti communiste algérien dans une voie nouvelle.

Mais les modifications apportées à la ligne fixée trois mois plus tôt lors du IIIe Congrès ne vont pas jusqu'à la rupture avec les fondements théoriques paracolonialistes élaborés en 1937 et 1939 par Maurice Thorez. Le résultat final, en dépit des progrès réalisés au cours des années suivantes, conduira le Parti communiste algérien à se trouver à l'écart du déclenchement fin 1954 du grand bouleversement révolutionnaire voulu par l'immense majorité du peuple algérien colonisé.

L'Appel du 21 juillet 1946 exprime sur la question coloniale des idées dépassant celles admises antérieurement. En mars et auparavant, le Parti communiste algérien voyait dans les aspirations populaires aux idées de liberté une *«originalité nationale»*, qu'il tenait pour une manifestation du processus de formation de la nation algérienne encore inachevé.

Maintenant ce parti proclame inconciliables *«l'oppression colonialiste et la liberté»*. Il situe l'Algérie *«dans l'évolution générale vers la liberté et le progrès qui soulève les peuples du monde entier»*. Il veut qu'elle *«vive sa vie nationale propre»*. Mais il gomme la contradiction fondamentale, spécifique de la situation coloniale, en considérant que les *«Algériens de toutes origines* (forment) *déjà, sur* (le) *sol commun, une communauté stable»*, et qu'ils sont *«liés par des intérêts généraux communs et par la lutte contre les mêmes ennemis»*.

Et, comme il convient de ne pas remettre en cause les théories pourtant très éloignées des réalités politiques, économiques, sociales et culturelles, anciennes et immédiates de l'Algérie, avant d'exposer ses propositions *«pour bâtir* (une) *Algérie nouvelle»*, l'Appel du PCA plante solidement l'idée qui est de-

venue un véritable dogme : *«Cette communauté constitue la base de la Nation algérienne en formation riche de tous ses enfants, dans la diversité de leurs origines et le mélange heureux des civilisations orientale et occidentale.»*

Voilà pour le fond.

Sur le plan des propositions programmatiques, l'Appel dépasse au moins en la forme les positions avancées au cours des mois précédents. Il y a du nouveau. Mais quel nouveau? En août 1945, il n'était encore question que de supprimer les délégations financières pour les remplacer par une Assemblée algérienne constituée par les Conseils généraux des trois départements français. Les attributions de cette assemblée se limitaient au vote du budget et au contrôle financier du gouvernement général, qui, par conséquent demeurait.

Au IIIe Congrès, en mars 1946, la conception de l'Assemblée algérienne évoluait. Le Parti communiste algérien l'envisageait élue par les populations pour gérer toutes les affaires économiques, culturelles et sociales. De plus le gouvernement général laissait place à un Haut-commissaire, représentant direct du gouvernement français, ayant charge de coopérer administrativement avec l'assemblée.

Mais maintenant, en juillet 1946, le Parti communiste algérien appelle à des réformes destinées *«à conduire* (le) *pays vers une République démocratique algérienne ayant sa Constitution, son Parlement, son gouvernement,... unie par des liens fédératifs, librement décidés, au peuple de France et aux autres peuples au sein de l'Union française»*. C'est là l'idée concrète d'un Statut particulier de l'Algérie, conforme aux positions défendues par les communistes français dans les discussions préparatoires des projets constitutionnels de la première et de la deuxième Assemblée nationale constituante. La liberté de décision prévue en faveur des peuples concernés et du peuple algérien dans le présent cas, ne figure d'ailleurs que dans le premier projet rejeté lors du référendum de mai 1946. Il n'en est déjà plus question dans le second projet constitutionnel.

De plus l'Appel réduit singulièrement les pouvoirs nationaux de l'Assemblée et du gouvernement algérien, bien que présenté comme *«gérant toutes les affaires algériennes»*. S'il propose en effet la *«suppression du gouvernement général et de son administration colonialiste et désuète»*, il n'en maintient pas moins qu'un représentant de la République française *«collaborera avec les organismes algériens»* pour les questions intéressant *«les relations extérieures et les questions militaires»*.

Au demeurant, les forces stationnées en Algérie *«seront composées d'Algériens»*, c'est-à-dire, dans l'esprit des communistes à l'époque, de gens issus des deux communautés qu'oppose la situation coloniale, Français et colonisés.

C'est sur ces bases, fond théorique et formes institutionnelles, que l'Appel pousse à la constitution d'un Front national démocratique algérien.

Comme nous venons de l'indiquer, toutes ces « nouveautés » ont été élaborées non par les dirigeants algériens du PCA, mais essentiellement par André Marty, qui agit concrètement pour le compte de la politique du Parti communiste français. Le lecteur peut s'en convaincre par la lecture de l'article déjà signalé que nous présentons in-extenso (voir document annexe n°5, page 412). La question nationale algérienne ne s'y trouve évoquée qu'à partir d'un point de vue unilatéral, celui des communistes français, et non du point de vue du peuple algérien colonisé.

LA RECTIFICATION AUTOCRITIQUE DU P.C.A. ESCAMOTE ENCORE LA CONTRADICTION FONDAMENTALE DU COLONIALISME

En effet, *«... pour Marty comme pour les communistes du PCF et du PCA, l'alliance du peuple français et des populations algériennes, les intérêts communs de la nation française et des peuples d'outre-mer dont le seul allié est le PCF, sont des postulats et en tant que tels indiscutables»* remarque Mahfoud Kaddache à propos du fameux *«droit à la séparation... qui ne doit pas être confondu avec l'utilité de la séparation»* (92). Le même auteur algérien précise un peu plus loin *«le PCA cherchait évidemment à concilier la question nationale algérienne avec les impératifs de la politique intérieure française tels qu'ils découlaient de la participation du PCF au gouvernement français, d'où la reconnaissance du droit à la séparation, du droit au divorce mais en même temps la justification des liens entre l'Algérie et la France...*

«La nouvelle politique des communistes et leurs efforts en faveur d'un Front national démocratique ne convainquit pas les nationalistes qui étaient conscients de leur force et qui voulaient affronter les batailles électorales avec un programme axé sur la question nationale.» (93)

C'est en effet sur cette dernière, que la rectification de la ligne du PCA demeure à l'évidence insuffisante et sans conséquences décisives. Les communistes auront beau soutenir des efforts prolongés pour convaincre le peuple algérien du contenu national de leurs propositions, ils n'y parviendront pas et finalement, nous l'avons déjà noté, ils seront absents au moment du déclenchement de la Révolution de libération nationale.

C'est seulement en avril 1947, à l'occasion de la tenue du IVe Congrès que la rectification de ligne décidée par la session du Comité central du 21 juillet 1946 est présentée comme résultant d'une autocritique. Ce n'est plus Amar Ouzegane, mais Larbi Bouhali qui assume la tâche de présenter le rapport d'ouverture. Il y établit d'abord une continuité *«anticolonialiste entre les appels d'août 1945 et de mars 1946»*, puis s'attache à montrer qu'André Marty, qui est présent, ne s'est jamais trompé, rappelant au passage certaines positions exprimées par le leader français le 24 mars précédent au Stade municipal. Par ce biais et donc après avoir épargné le PCF, le dirigeant algérien introduit le passage autocritique suivant :

«Avons-nous toujours persévéré dans cette voie juste (celle préconisée par Marty —note de J.J.), *dans l'appréciation du mouvement national comme le facteur dominant en Algérie?*

«L'échec électoral que notre parti a subi dans le deuxième collège, le 2 juin 1946, nous a amenés à faire un examen et une critique sévère de notre activité et de notre ligne politique.

«Fidèle à notre principe selon lequel le sérieux d'un parti se mesure à la reconnaissance de ses erreurs, à l'analyse des causes qui ont donné naissance à ces erreurs, à l'examen attentif des moyens de les corriger, notre Comité central élargi des 20 et 21 juillet est arrivé aux conclusions suivantes :

«Les brillants succès remportés par notre parti aux élections municipales, cantonales et législatives en 1945, l'ampleur de notre magnifique Congrès de mars 1946 nous avaient quelque peu grisés. Nous n'avons pas tenu compte du fait que les élections de 1945 s'étaient déroulées dans la confusion, en l'absence d'autres partis et groupements nationaux. Nous n'avons pas continué, au lendemain du IIIe Congrès, à tenir suffisamment compte de la puissance et du caractère progressif du mouvement national. Nos mots d'ordre, notre propagande s'en ressentaient et faussaient la ligne politique déterminée par les assises antérieures du parti.

«Reconnaissant publiquement ces erreurs, le Comité central élargi des 20 et 21 juillet 1946 a analysé le mouvement national algérien, souligné sa puissance et son caractère progressif

et lancé le mot d'ordre d'un vaste "Front national démocratique algérien pour la Liberté, la Terre, le Pain".

« L'appel de notre Comité central de juillet, la campagne de presse et de meetings qui le popularisait, montrait la seule voie de salut pour l'Algérie : la lutte dans l'union de toutes les populations algériennes pour la liberté et pour la démocratie. »

Ensuite Larbi Bouhali proclamait d'excellentes intentions anticolonialistes, que la ligne politique du PCA suivie par la suite n'allait malheureusement pas enrichir de justes conséquences :

« Car si nos populations souffrent physiquement et moralement, c'est parce que l'Algérie est une colonie et non un pays libre.

« Quelles sont les caractéristiques d'une colonie?

« Les trusts des pays impérialistes ont conquis par la force des territoires généralement faibles et les maintiennent sous leur joug par la force. Ils en tirent le surprofit colonial qui accroît considérablement leurs capitaux et leur puissance économique et politique dans la Métropole.

« Une colonie est, pour les trusts, une source de matières premières, un débouché pour leurs produits manufacturés, une réserve de main-d'œuvre à bon marché et de chair à canon pour leurs guerres impérialistes, ainsi qu'une réserve destinée, au besoin, à mater la classe ouvrière de la Métropole.

« Dans une colonie, les trusts :

—organisent le pillage de toutes les richesses du sol et du sous-sol et les dirigent sur la Métropole;

—empêchent toute industrialisation dans le pays pour, d'une part, éviter la naissance d'un prolétariat et, d'autre part, conserver un débouché à leurs marchandises qu'ils imposent au prix fort;

—s'accaparent des terres les plus fertiles et transforment leurs anciens propriétaires en salariés qui triment d'un bout à l'autre de l'année pour un salaire de famine;

—détiennent les banques, les entreprises et le commerce et orientent l'économie du pays dans le sens de leurs intérêts et non dans ceux des habitants;

—installent une administration colonialiste servile dont la tâche consiste à coordonner tous les services en vue de maintenir l'exploitation et l'oppression des populations;

—étouffent la culture nationale et s'ingénient à entretenir la division pour perpétuer leur domination.

« Ces caractéristiques qui sont valables pour n'importe quel pays colonial, sont applicables point par point à l'Algérie parce que c'est une colonie.

« On doit en conclure que pour sortir notre pays de la misère et de l'ignorance, il n'y a qu'une seule solution :

LA SUPPRESSION DU SYSTEME COLONIALISTE!

« Il faut donc transformer l'Algérie de colonie qu'elle est en pays libre. »

A lire ou relire ces lignes, fort justes mais détachées de leur contexte, on pourrait vraiment croire qu'un tournant définitif était pris par les communistes en Algérie. D'autant qu'ils réclamaient publiquement des mesures de liberté pour les dirigeants nationalistes du PPA, notamment Messali Hadj. Mais il suffit de persévérer dans l'étude de ce discours d'avril 1947 de Larbi Bouhali, comme dans l'article d'André Marty d'août 1946, pour se rendre compte que ces affirmations et cette analyse nouvelles débouchaient, une fois de plus, sur des propositions excluant une rupture institutionnelle avec la France, indispensable pour assurer la véritable indépendance du peuple algérien. Ne citons que quelques-uns des titres et sous-titres qui servirent à présenter le discours du nouveau leader du PCA, élu premier secrétaire au IVe Congrès : *« Pour un statut de l'Algérie démocratique et progressiste », « Notre politique d'union », « La politique du Caire inspirée par l'impérialisme anglo-saxon », « Pour une Union française véritable »*, le tout s'achevant par une péroraison sur le thème *« Le seul parti authentiquement algérien : notre parti »*... qui a *« le privilège de bénéficier de l'expérience et de l'aide constante et clairvoyante du grand parti frère, le PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS et son prestigieux Comité central, piloté par des hommes comme Maurice Thorez, Jacques Duclos, André Marty, Léon Mauvaix »*. De plus l'avenir de ce parti est assurément radieux, puisqu'il bénéficie *« de la présence à ses assises de son grand ami André Marty »*, et que *« la présence permanente d'un représentant du Comité central, notre camarade Léon Feix,* (est) *pour nous la meilleure preuve de la sollicitude du grand parti frère auquel nous ne saurions trop manifester notre reconnaissance et notre admiration. »*

Est-il vraiment nécessaire d'ajouter à ces paroles quelque commentaire critique? Ce serait superfétatoire, elles suffisent par elles-mêmes à éclairer la cause que nous entendons faire valoir.

AUTOCRITIQUES ANACHRONIQUES DES ALGÉRIENS COMMUNISTES

D'ailleurs nous avons déjà pris connaissance des remarques autocritiques trentenaires, très relatives et sans conséquence, de dirigeants communistes français comme Fernand Grenier, Etienne Fajon ou Elie Mignot.

Nous avons aussi analysé *«l'Essai sur la nation algérienne»* publié par le Parti communiste algérien en supplément au numéro d'août 1958 des *Cahiers du Communisme*, revue théorique centrale du Parti communiste français (voir tome II, pages 391 et suivantes). Pour le lecteur qui jugerait trop unilatérales nos critiques, il importe d'apprendre maintenant qu'en réalité, jusqu'ici, c'est-à-dire jusqu'en juillet 1946, elles n'enfoncent que des portes ouvertes. En effet, les intéressés eux-mêmes, dirigeants et militants communistes algériens, ont entamé, les premiers, près d'une dizaine d'années avant les dirigeants français, des réflexions portant sur les mêmes sujets et s'orientant dans le même sens.

Même si nous conservons avec eux des points de désaccord, il n'en reste pas moins que leurs déclarations constituent d'éclatants témoignages pour l'histoire et la reconnaissance effective des défauts fondamentaux de l'idéologie et de la politique suivies en Algérie par les communistes au cours de la période précédant le 21 juillet 1946. Le dirigeant communiste algérien Bachir Hadj Ali par exemple exposa des réflexions critiques et autocritiques intéressantes, deux ans après la victoire de la Révolution anticolonialiste de son peuple, dans le cours d'une intervention prononcée devant la *«session scientifique organisée par la revue* "Problème de la paix et du socialisme" *réunie à l'occasion de la fondation de la première Internationale»* du 25 au 29 septembre 1964 à Berlin, en République démocratique allemande.

Après avoir exposé les positions de la Ière Internationale sur la question coloniale, puis les positions colonialistes de la IIe Internationale, il associa comme *«facteurs décisifs de la Révolution mondiale»*, *«la IIIe Internationale et le Mouvement de libération nationale»*, s'efforça de montrer les rapports entre *«les différents congrès de la IIIe Internationale et le développement des mouvements de libération»*, souligna *«l'apport considérable de la IIIe Internationale»* avant d'en aborder concrètement *«les faiblesses»*, à savoir : *1°) la sous-estimation du mouvement national des colonies au sein de la classe ouvrière des pays capitalistes...; 2°) la sous-estimation*

du mouvement national dans les partis marxistes des pays coloniaux.» (voir document annexe n°4, page 407).

Dans ces deux paragraphes (les points 1° et 2°), qui concernent directement notre étude d'ensemble, Bachir Hadj Ali impute les insuffisances et erreurs aux défauts de la IIIe Internationale et, par delà l'activité spécifique de cette dernière, au *«dogmatisme de la période du culte de la personnalité de Staline»*. C'est là une explication qui nous semble relever de cette métaphysique qui consiste à expliquer tous les échecs et toutes les lignes fausses de tous les partis communistes par une seule et unique cause, qui permet d'éluder l'approfondissement théorique et historique pourtant indispensable. Il eût été plus précieux que le leader algérien soit un peu plus précis et justifie cette explication de manière concrète par quelques exemples historiques. Parce qu'à notre connaissance le Parti communiste algérien dépendait davantage de la section coloniale du Parti communiste français, que d'un organisme similaire du Parti communiste d'Union soviétique.

Pourtant la responsabilité particulière des dirigeants du Parti communiste français et de leur ligne théorique et politique des années 1937 et 1939 se trouve épargnée. Thorez n'avait-il donc qu'exécuté des directives venues de Moscou quand il avait lancé ses analyses paracolonialistes à Alger? Toujours est-il que le dirigeant algérien réussit devant l'auditoire réuni à Berlin-est le tour de force de créditer le Parti communiste français *«d'actions persévérantes et courageuses contre la guerre du Rif, du Vietnam, et d'Algérie»*, mélangeant le vrai, le discutable et le faux. Ce qui nous conduit à poser cette question peut-être naïve : quel est donc le bilan que dresse Bachir Hadj Ali des théories sur la *«nation en formation dans le creuset de vingt races»* et sur *«le droit au divorce»* ?

Quelle que soit la position de l'ancien secrétaire du Comité central du Parti communiste algérien, influencé ou non par le Parti communiste français, il reste qu'il ouvrait un vaste champ de réflexion pour l'ensemble du Mouvement communiste international, à partir des insuffisances et erreurs commises par les communistes en Algérie. Et en particulier, il dévoilait à juste titre leur attitude en 1945 et début 1946, au moment où apparut comme un soleil d'éclatante certitude la nécessité de la Révolution nationale anticolonialiste du peuple algérien.

Six ans plus tard, après que nombre de péripéties nouvelles eurent encore agité les rapports des communistes et des nationalistes algériens, les premiers, renforcés par de nouvelles générations au sein du *«Parti de l'avant-garde socialiste»*, formation

tolérée sinon légale, publièrent un nouvel *« Essai sur l'histoire du mouvement ouvrier algérien de 1920 à 1954 »*. Ce texte parut en 1972 dans le numéro 7 de la revue politique, idéologique et culturelle *Révolution socialiste*. Mais comme il concerne de fait toute l'histoire des communistes en Algérie jusqu'au déclenchement de la guerre de libération nationale, nous n'en traiterons utilement qu'au moment où notre étude aura couvert l'intégralité de la période concernée. D'ores et déjà toutefois, nous pouvons indiquer qu'il contient une autocritique encore plus fouillée que celle, déjà intéressante, de Bachir Hadj Ali. Malheureusement, comme l'explique Baya Bouhoune *« un esprit de parti encore trop rigide y entrave sur plusieurs points l'avancée autocritique des communistes algériens dans leur marche vers la découverte des erreurs fondamentales passées de leur parti »*. (94)

LE CONSERVATISME COLONIALISTE TOUJOURS OFFENSIF

Au cours de la même période, durant l'été, à partir du 25 juin 1946 se déroulent les travaux parlementaires destinés à refondre un nouveau projet de Constitution de la République française. L'échec du premier projet lors du référendum du 5 mai constitue le point de départ de la dislocation de l'alliance réalisée antérieurement au sein de la première Assemblée constituante entre députés socialistes et communistes. Composée, comme la précédente, de 42 membres, la nouvelle Commission de la Constitution élit pour président le socialiste André Philip et pour rapporteur général le MRP Coste-Floret. Ferhat Abbas et trois députés d'outre-mer en font également partie.

Des conceptions différentes sont défendues par les trois groupes parlementaires les plus nombreux. Le Parti communiste s'efforce de présenter ce qu'il tient pour des acquis démocratiques obtenus lors de l'élaboration du premier projet : il se trouve donc d'emblée sur la défensive, puisque ce projet a été rejeté par le suffrage universel. Le Parti socialiste a déposé son propre projet, qui reprend les propositions de Vincent Auriol devenu président de l'Assemblée, précédemment combattues par les communistes. Le MRP manœuvre habilement pour diviser les deux grands partis de gauche et soutient un projet inspiré par les idées du général de Gaulle, mais présentant cepen-

dant avec elles des différences au niveau des formes institutionnelles.

Le recul de l'histoire permet de caractériser cette période comme marquée par une vigoureuse contre-offensive de la bourgeoisie française, qui n'entend pas abandonner aux couches ouvrières et populaires le bénéfice de la situation nouvelle créée par la libération du pays et la défaite de l'Allemagne.

C'est dans cette conjoncture qu'il convient de replacer la polémique qui s'instaure à propos de *«l'Union française»*. Tout en y discernant les attaques lancées contre les communistes, on doit souligner combien les événements de l'époque attestent du caractère illusoire des idées qu'ils exportent alors en Algérie. Quand ils annoncent le rôle prétendûment libérateur d'une France nouvelle démocratique et populaire, ils anticipent de manière vraiment trop précipitée et imprudente. L'histoire va démentir en effet sans pitié toutes leurs proclamations et promesses au peuple algérien, comme aux peuples des autres colonies. En vérité ils sont engagés dans un processus tactique qui, de conciliation en conciliation et de recul en recul, destinés à prolonger leur participation au gouvernement, les conduit à rallier des positions politiques et idéologiques objectivement favorables aux manœuvres de la bourgeoisie française. Or, cette dernière est décidée à maintenir coûte que coûte l'Algérie sous sa dépendance politico-économique.

Concrètement, comment se développe donc la contre-offensive spécifiquement colonialiste?

D'abord par les interventions publiques, directes et sans nulle ambiguïté du général de Gaulle. Puis par une campagne idéologique soutenue à laquelle participent différentes personnalités socialistes, ou plus ouvertement conservatrices; ensuite par la tenue à Paris des *«Etats généraux de la colonisation française»*. Enfin par les agissements à l'Assemblée du radical Edouard Herriot, plein de sympathie pour la mission colonisatrice de la France, et d'autres élus d'appartenances politiques diverses.

Ainsi, dans un retentissant discours prononcé le 16 juin 1946 à Bayeux, le général de Gaulle expose sa conception de l'Etat qui doit être *«capable de rétablir autour de lui l'unité nationale et l'*Unité impériale (souligné par nous — J.J.), *d'assembler toutes les forces de la patrie et de l'Union française.»* Il exalte le *«sentiment de supériorité morale... de* (l')*élite partie de rien et qui, malgré de lourdes pertes, devait entraîner derrière elle tout l'*Empire (idem) *et toute la France.»* Il fait de fréquentes références à cette *«Union française»* qui doit remplacer l'Empire et il en précise les contours institutionnels.

« L'avenir des 110 millions d'hommes et de femmes qui vivent sous notre drapeau est dans une organisation de forme fédérative (idem) *que le temps précisera peu à peu, mais dont notre Constitution nouvelle doit marquer le début et ménager le développement. »* A l'Union française disposant d'un Parlement spécifique, il oppose une formule assurant la domination des représentants de la métropole : *« Réunis aux élus des assemblées locales des territoires d'outre-mer, les membres de cette Assemblée* (la deuxième Chambre qu'il envisage élue par les Conseils généraux et municipaux) *formeront le grand conseil de l'Union française, qualifié pour délibérer des lois et des problèmes intéressant l'Union : budget, relations extérieures, rapports intérieurs, défense nationale, économie, communication. »*

Il envisage que *« le chef de l'État placé au-dessus des partis »* devienne *« à la fois le président de la République et le président de l'Union française »*.

On ne saurait reprocher au général de Gaulle de ne pas faire preuve de continuité dans sa pensée et ses efforts. Il reste ici l'homme de la Conférence de Brazzaville, et de l'auto-institutionnalisation de la France libre dominant un Empire en 1940, incontestable représentant idéologique et politique de la bourgeoisie française impérialiste et colonialiste.

Plus cyniques encore sont les positions rendues publiques par différents « spécialistes » des relations avec les colonies et de leur administration, comme Louis Mérat, Inspecteur général des colonies et directeur du cabinet de Marius Mouttet, ministre des Colonies appartenant au Parti socialiste, dans *« Fictions et réalités coloniales »* (Sirey éditeur, juin 1946). Ou Jean-Jacques Soudeille, directeur de Radio-Brazzaville, dans *« La France perdra-t-elle ses colonies noires? »* (Revue *Renaissances*, juin 1946, dirigée par le député MRP d'Alger, P.E. Viard). Ou le colonel Bernard dans *« L'Union française, illusions et réalités »* (*Cahiers du monde nouveau*, mai 1946, édition du Témoignage chrétien). Ou André Labrouquere, secrétaire général de l'Indochine au cabinet gouvernemental du socialiste Félix Gouin, dans *« L'Indochine et la conscience française »* (*Revue socialiste*, juin 1946) (95). Tous ces personnages font preuve d'un état d'esprit de supériorité raciste dont on ne saurait dire s'il est cynique ou ingénu, ou les deux à la fois. L'un parle de *« deux catégories d'êtres humains dont les uns sont à peine sortis de la barbarie primitive où ils ont toujours vécu tandis que les autres se sont élevés au plus haut degré de civilisation »*, et proteste contre l'attitude des députés indigènes qui *« refusent de reconnaître notre supériorité culturelle, alors que nous la mettons à leur service »*. Un autre interroge : *« Pense-t-on que*

nous puissions en un tournemain effacer l'atavisme imprimé dans l'âme de l'indigène par des siècles et des millénaires?» et s'oppose à ce qu'on applique *«à des populations mineures les principes qui valent pour des populations majeures»*. Un autre encore parle des *«masses, je ne dis pas seulement illettrées, mais ignorantes et primitives»*.

Profitant de cette campagne, les animateurs du *«Comité de l'empire français»*, organisme représentatif des intérêts colonialistes créé en 1942, convoquent à Paris fin juillet début août 1946 des *«Etats généraux de la colonisation française»*. La fine fleur des hommes d'affaires réalisant de gigantesques profits par la surexploitation de peuples colonisés s'y retrouve, sous la présidence du diplomate François Charles-Roux, gros actionnaire de la Société du canal de Suez. Mais y participent également des personnalités politiques liées au MRP, au Parti radical et aux gaullistes.

Après vingt séances de travail ces délégués d'un genre spécial parviennent sans peine à s'unifier sur quelques principes à faire prévaloir dans le cadre de l'Union française; il s'agit pour eux d'adapter la nouvelle institution aux intérêts impérialistes des sociétés capitalistes françaises. De ce fait, leurs conclusions visent à exercer d'efficaces pressions sur certains élus de la deuxième Assemblée nationale constituante. Un débat spécial sur l'Algérie en témoigne avec force au mois d'août 1946, à la suite d'une interpellation du député d'Oran, François Quilici, membre du groupe des Indépendants (siégeant à droite).

LES ILLUSIONS DE FERHAT ABBAS...

Mais, comme la discussion des députés tournera en grande partie autour des positions exprimées par Ferhat Abbas et par ses amis de l'UDMA, commençons par prendre connaissance de l'évolution politique de leur formation au cours de cette période. Il convient en effet de lui accorder une considération spéciale dans la mesure où ses activités politiques manifestent le nouvel essor d'un courant apparu dès avant la seconde guerre mondiale. Plus ou moins effacé, mais toujours présent pendant cette dernière jusqu'au débarquement allié, ce courant réapparut dans toute sa vigueur à l'occasion du lancement du Manifeste. La féroce répression du 8 mai ne parvint pas à l'écraser définitivement, mais finit par lui conférer une nouvelle popularité au sein des populations algériennes.

Certes les représentants les plus influents de l'UDMA appartiennent à la bourgeoisie nationale, fortement influencée par la culture française, mais fidèle cependant à sa culture d'origine arabo-islamique et, pour certains, arabo-berbère.

Ces hommes nourrissent vis-à-vis de la France des illusions qu'ils conservent envers et contre tous les démentis cinglants, et parfois violents et douloureux que leur inflige l'histoire. Nationalistes réformistes, ils croient et persistent à croire aux nobles idéaux, devenus formels, de la Révolution démocratique française de 1789. Envoyé spécial en Algérie du quotidien d'extrême-gauche *Franc-Tireur*, un an après les événements de mai 1945, le journaliste Marcel Fourrier publie d'intéressants articles qui mettent en pleine lumière, aussi bien sur le moment qu'au regard de l'histoire, les conceptions fédéralistes des Algériens auteurs et partisans du Manifeste. Dans l'un d'eux, il rappelle :

« Quand les Allemands cherchaient à recruter des troupes coloniales en Algérie, Ferhat Abbas écrivait : "Pas un Africain ne mourra pour Hitler".

« Ferhat Abbas se comportait alors en meilleur Français que bon nombre de colons multimillionnaires qui collaboraient joyeusement avec les commissions d'armistice, au ravitaillement des armées de l'Axe.

« Lorsque, après le débarquement allié du 8 novembre 1942, Alger était le centre de tous les complots, quand Darlan, Noguès et Boisson mettaient à l'encan nos possessions d'Afrique du Nord, l'élite musulmane s'est tenue à l'écart de ces répugnantes intrigues.

« Je ne sais qui m'a affirmé, à Alger, que le Manifeste de Ferhat Abbas avait été rédigé sur les conseils du fameux Robert Murphy, pour favoriser le détachement de l'Algérie de la France.

« J'ai posé la question crûment à l'un des signataires du Manifeste. Il a haussé les épaules avec mépris et il m'a répondu :

— Le Manifeste a été écrit fin 1942, dans un moment où certaines puissances étrangères paraissaient disposées à se partager l'Afrique du Nord, ou tout au moins à y établir de larges zones d'influence. Dans l'invraisemblable atmosphère de trahison et de vénalité qui règnait alors dans les sphères politiques dirigeantes d'Alger, le prestige de la France baissait de jour en jour. Il y avait tant d'incertitude pour le lendemain. Nous ne voulions pas que le sort de huit millions de Musulmans algériens fût réglé sans eux et en dehors d'eux. Relisez le Manifeste. Il ne contient pas une seule attaque contre la France.

—Pourtant le Manifeste ne pose-t-il pas le principe de la création d'un Etat algérien autonome, indépendant?

—Autonome, oui, dans une certaine mesure. Indépendant, non. Nous n'avons jamais voulu, nous ne voulons pas nous séparer de la France. Ce que demande avant tout le Manifeste, c'est la reconnaissance d'une personnalité algérienne qui s'inscrira dans le cadre d'une Fédération de la France et des peuples associés.

—Ce sont des conceptions fédéralistes. Croyez-vous qu'elles soient compatibles avec la politique d'assimilation que la France poursuit en Algérie?

—Tant pis si elles s'opposent à la politique surannée de l'assimilation qui a, d'ailleurs, fait faillite. Nous étions, en 1936, des partisans enthousiastes du projet Blum-Violette. Nous avons cru, malgré toutes les différences économiques, linguistiques, religieuses, ethniques, que les populations musulmanes pourraient un jour être totalement assimilées aux Français de la métropole. Mais pour y parvenir, il aurait fallu la bonne volonté réciproque des deux éléments de la population de l'Algérie, et un minimum de loyauté. Or, l'élément colon s'est toujours opposé frénétiquement, haineusement, à l'assimilation. Le projet Blum-Violette n'a même pas eu les honneurs d'un débat à la Chambre des députés. Maintenant, les circonstances historiques ont changé. Il est trop tard.»

Dans un autre article publié le jour du scrutin pour l'élection des députés à la deuxième Assemblée constituante, Marcel Fourrier rapporte les propos caractéristiques d'un colon auquel il oppose son propre commentaire :

«Ferhat Abbas a relaté qu'au cours d'une conversation qu'il avait eue en mars 1945 avec M. Berque, directeur des Affaires musulmanes au gouvernement général, ce dernier lui aurait dit : "La colonisation vous en veut non pas seulement pour le Manifeste, mais surtout pour l'ordonnance du 7 mars que le Manifeste a provoquée".

«C'est vrai. Pour les colons, le Manifeste n'est qu'un programme théorique et lointain. Certains d'entre eux admettent parfaitement une Algérie autonome, mais à la condition d'y être les maîtres. Tandis que l'ordonnance du 7 mars, c'est une réalité. C'est le suffrage universel reconnu à tous les indigènes algériens. Pour l'instant, il est vrai, le droit de vote du "non-citoyen" s'exerce dans un collège spécial, et pour la seule élection des 13 députés musulmans.

«—Mais ce qui est grave, m'a dit un grand colon de la Mitidja, c'est que les indigènes, même les plus crasseux, ont main-

tenant accès à la vie politique. Tôt ou tard, nous serons noyés sous la masse de leurs bulletins de vote.

C'est un simple problème de nombre. Réfléchissez : 8 Arabes pour un Européen. Or, la masse indigène est inculte. Elle suivra aveuglément quelques milliers d'intellectuels musulmans. Nous serons forcément en minorité. Nous perdrons l'administration de la plupart des petites communes et nous ne nous maintiendrons que dans les grandes villes. Où sont les cadres indigènes? Croyez-moi, avant de donner aux indigènes des droits politiques qu'ils sont incapables d'exercer, il faudrait les amener à un niveau social supérieur. Si nous quittons l'Algérie, elle redeviendra le pays moyenâgeux qu'elle était avant la conquête. Les masses musulmanes n'y gagneront rien et nous aurons, nous Français, perdu un pays qui nous doit tout.

« J'ai répliqué à mon interlocuteur :

— Quand la révolution a institué le suffrage universel, combien la France comptait-elle d'illettrés? C'est par la pratique de la démocratie qu'un peuple s'élève vers une plus grande démocratie. Or, dites-moi, qu'a-t-on fait jusqu'ici pour élever le niveau politique des masses musulmanes?

« Les indigènes ont constamment sous les yeux le spectacle d'une minorité d'Européens vivant à leur côté, mais séparés d'eux par des siècles de traditions et de préjugés coloniaux. Certes, vous avez fait en Algérie de grandes choses dans le domaine matériel. C'est grâce à vos efforts, à la rudesse aussi parfois de l'administration que l'Algérie est devenue un pays moderne. Nul ne saurait méconnaître l'œuvre immense que vous avez accomplie. Mais vous avez oublié que les transformations matérielles ne sont rien si l'homme n'évolue pas en harmonie avec ces transformations. Et vous avez tenu à l'écart du progrès la grande majorité des indigènes. A vous les richesses, à eux la part du pauvre.

« Le fellah de 1830 est resté fellah. Nous avons été des conquérants. Mais nous n'avons pas su devenir des guides. Nous avions la force : nous avons exploité. Nous n'avons pas enseigné.

« Sur 1 250 000 enfants musulmans d'âge scolaire, combien ont reçu une instruction primaire? 110 000 à peine l'an dernier.

« Ne vous étonnez pas, après le grand bouleversement qu'a provoqué cette guerre et les principes au nom desquels les peuples libres l'ont faite et gagnée, que les masses indigènes aspirent intensément à plus de liberté, à davantage de sécurité, de justice sociale, de bien-être matériel.

« L'ère du colonialisme est révolue. Il faut maintenant s'adapter et collaborer. Rétablir la confiance, nous lier avec les

Arabes par des rapports d'homme à homme et non plus de maître à sujet.»

«Il a hoché la tête. J'ai lu dans son regard un mélange d'étonnement et d'indignation.

«Mais il ne m'a pas répondu.»

L'envoyé en Algérie de *Franc-Tireur* publie aussi une interview, aujourd'hui peu connue, de Ferhat Abbas, sans doute réalisée peu avant que le leader de l'UDMA ne soit élu député à l'Assemblée nationale constituante.

«C'est un mégalomane, m'avaient dit les uns; un aventurier, un ennemi de la France.

—C'est un apôtre, un illuminé, m'avaient dit les autres.

—Je ne suis ni un aventurier, ni un illuminé, ni même un aigri, m'a déclaré Ferhat Abbas, en souriant, dès le début de notre entretien, comme s'il eut deviné quelle était ma première pensée.

Nous sommes dans un appartement moderne, tout en haut d'un de ces grands immeubles neufs qui ont poussé à Alger comme des champignons, lors des années prospères d'avant-guerre.

J'ai devant moi un homme svelte, racé, vêtu avec élégance, mais sans recherche. Le visage est mat; les traits réguliers et fins : le regard droit, profond.

Une langue impeccable. Ferhat Abbas ne cherche pas à séduire, mais à convaincre. Sa cause est juste : il exige qu'on le croie sur parole. Il est mieux qu'éloquent, il est logique.

Ses premières paroles sont pour s'élever contre l'accusation qui a pesé sur lui après les émeutes du 8 mai :

—Ni mes amis ni moi ne sommes pour rien dans les tragiques événements de Sétif. Je l'ai prouvé au juge d'instruction et je l'aurais établi au grand jour si mon procès avait eu lieu. Ce procès, je ne le craignais pas. Bien au contraire. Je me serais justifié, lavé...

Tout cela m'a été dit d'un trait, avec véhémence. Mais la voix de mon interlocuteur se fait plus calme.

—Il y a dix ans, je m'installai à Sétif. La population musulmane me fit confiance. J'ai été élu successivement conseiller général, conseiller municipal, délégué financier. J'étais un ami personnel de Deluca, assassiné le 8 mai. Et vous auriez voulu que, de gaieté de cœur, j'allume l'incendie dans cette ville que j'aime et à laquelle je suis passionnément attaché! C'est abominable. Je vous dis que l'émeute a été provoquée. Nous avons été victimes d'un guet-apens. On voulait nous supprimer tout simplement pour détruire notre œuvre. C'est le régime

colonial, son administration, ses agents, ses Berque, ses Lestrade-Carbonnel que je tiens pour responsables du drame.

— Vous réclamiez cependant la libération de Messali ? Le PPA ne porte-t-il pas une certaine part de responsabilités dans ces événements tragiques ?

— Rien ne me permet d'incriminer le PPA. Quant à Messali, je n'ai accepté de le défendre qu'après qu'il m'eut dit qu'il était pour une solution française en Algérie.

— Vous admettez donc la souveraineté française ?

— Si je ne l'admettais pas, je serais parti à Londres ou au Caire. Mes amis et moi ne voulons à aucun prix porter atteinte à la mission civilisatrice de la France en Afrique du Nord. Seulement...

Ferhat Abbas s'arrête. Puis il reprend en martelant ses mots :

— Seulement, comprenez bien ceci : nous ne pouvons plus vivre sous un régime colonial. Nous sommes à bout.

Un silence. Il reprend :

— C'est seulement lorsque la France ne nous traitera plus comme un peuple colonial que les masses musulmanes pourront sortir de leur misère.

— Vous considérez donc le statut actuel de l'Algérie comme générateur de la misère des masses ?

— Oui. Et aussi de la mésentente entre Musulmans et Français.

— Considérez-vous que l'Algérie doive se déterminer en fonction de l'Occident ou de l'Orient ?

— Nous sommes, dans une certaine mesure, un pays occidental. Pour pouvoir équiper l'Algérie, exporter ses produits, nous nous tournons vers l'Occident. Mais nous n'oublions pas que nous sommes d'origine arabe et que nous sommes unis au monde musulman par un lien idéologique puissant.

— Cela veut dire que vous désirez entrer dans la zone d'attraction de la Ligue arabe ?

— Je vous réponds ceci : le désert de Libye est un obstacle bien plus difficile à franchir que la Méditerranée.

— Mais vous avez à faire à des masses musulmanes profondément croyantes. Quel est votre programme en matière de religion ?

— Nous sommes pour la séparation absolue des Eglises et de l'Etat, exactement comme en France. Nous demandons simplement, pour le culte musulman, la même liberté que pour tous les autres cultes.

— Pourtant, ne soutenez-vous pas la secte des Oulémas ?

— Les Oulémas sont nos amis. Les Oulémas veulent réformer la religion musulmane en combattant l'ignorance et le fa-

natisme. Toute leur action repose sur la culture arabe donnée dans les Médersas. Est-ce un crime ?

— Vos amis et vous parlez d'instituer une personnalité algérienne. Qu'entendez-vous par cette expression ?

— La personnalité algérienne repose, à mon sens, sur une citoyenneté locale étendue à tous les habitants d'Algérie, Européens, Juifs et Arabes. Plus de super-citoyens d'un côté et de sujets de l'autre comme avec l'ordonnance du 7 mars 1944. A l'intérieur de cette citoyenneté algérienne, je vois deux catégories de ressortissants : l'une régie par le code civil ; l'autre par la loi musulmane. Le choix sera entièrement libre.

Ferhat Abbas s'est emparé de mon bloc-notes et de mon crayon. Il trace rapidement des traits, des carrés et des cercles qui escaladent petit à petit la page :

— En bas, voyez-vous, la loi électorale. Deux collèges. L'un français, l'autre musulman, mais évoluant méthodiquement et loyalement vers un collège mixte, dans lequel Européens et musulmans évolués s'habitueraient à une vie civique commune. Pour commencer, chacun des deux collèges pourrait comprendre 45 pour cent d'inscrits et le collège mixte, 10 pour cent. Au fur et à mesure de l'évolution sociale et politique de l'Algérie, le collège mixte augmenterait d'importance cependant que les deux autres seraient diminués jusqu'au jour où ils finiraient par disparaître complètement. Est-ce clair ?

— Très clair.

— Au-dessus, voilà le Parlement algérien ou, si vous préférez une autre expression, la Chambre consultative. Elle exercerait le pouvoir législatif, sauf en matière militaire et diplomatique, apanage du pouvoir central de Paris. Cette Chambre serait composée par autant d'élus européens que d'élus musulmans. Vous voyez que nous ne faisons pas jouer la loi du nombre. Le petit cercle, que vous voyez là, c'est le gouvernement général, responsable devant l'Assemblée. Il serait dirigé par un haut commissaire de la République française, assisté par une douzaine de commissaires généraux choisis à égalité entre Musulmans et Français.

Plusieurs grandes réformes seraient à entreprendre immédiatement. La première transformerait les communes mixtes en communes de plein exercice. Nous mettrions en train toute une série de plans quinquennaux, financés avec l'aide de la métropole : d'abord la scolarisation totale de l'enfance musulmane, ensuite le reclassement du fellah par l'amodiation de certaines terres ; la réorganisation de l'artisanat, l'aménagement de l'habitat urbain et rural ; enfin, et surtout, un vaste programme d'industrialisation.

Ferhat Abbas s'est animé. Il trace maintenant, sur une ligne horizontale, une série de carrés :

— Les peuples fédérés ; les ex-sujets coloniaux réhabilités.

Au-dessus, deux carrés plus grands :

— Le Parlement français et le Parlement fédéral.

Un gros cercle : le pouvoir exécutif. Un plus petit : le président de la République.

Ferhat Abbas contemple maintenant son dessin. Sa figure s'est éclairée d'un sourire satisfait. Il me tend mon bloc :

— Voilà.

Je regarde à mon tour. Ferhat Abbas poursuit :

— Ce que nous voulons essentiellement c'est qu'un lien constitutionnel soit substitué à l'acte colonial. Quel choc psychologique sur les masses arabes. Quelle reconnaissance envers la France !

Un silence.

— Il faut que la France comprenne... Là est le salut commun !

Il me fixe intensément.

— C'est votre dernière chance. Nous sommes le dernier barrage... »

... A L'ÉPREUVE DES RÉALITÉS

Le 22 août 1946, prenant prétexte des conditions de déroulement du scrutin du 2 juin en inversant les responsabilités des irrégularités commises, le député François Quilici, élu du collège des citoyens à Oran, ouvre devant l'Assemblée constituante un débat poursuivant la contre-offensive colonialiste. A cette occasion Ferhat Abbas et ses amis exposent leur position, ainsi que la plupart des groupes politiques. L'interpellation porte *« sur la politique générale du Gouvernement en Algérie »*. Mais en réalité, elle vise avant tout les idées et les activités des nationalistes algériens toutes tendances confondues, en essayant d'amalgamer les uns et les autres. La discussion générale qui suit n'enregistre pas moins de quinze discours, souvent interrompus, avec ou sans l'autorisation de l'orateur présent à la tribune.

Les propos les plus colonialistes sont prononcés d'abord par François Quilici, cela va de soi, puisqu'il ouvre la séance, puis par le général Giraud, Auguste Rencurel, Pantaloni, Fernand Chevalier et René Mayer, presque tous députés du premier collège des « départements » d'Algérie. Le député MRP d'Alger, P.E. Viard défend la même idéologie, tout en faisant

confiance au gouvernement tripartite (PCF, PS, MRP) présidé par son ami politique Georges Bidault. Les élus socialistes (SFIO) Mohand Achour et Raoul Borra restent fidèles à leurs conceptions assimilationnistes.

A ce concert colonialiste s'opposent les interventions des députés du PCA, Pierre Fayet et Alice Sportisse, et du PCF, Antoine Demusois, qui sont les plus proches des thèses fédéralistes des élus de l'UDMA, Ferhat Abbas, Hadj Saïd, le docteur Saadane et Bey Lagoun.

Un lapsus, intentionnel ou non, mais significatif, déchaîne un incident violent, quand le député Saadane déclare : *« Je suis un peu gêné parce que, m'adressant à un aréopage composé en majorité de Français...* (vives interruptions à droite et au centre)... *je crains de ne pouvoir me faire entendre... »*. De plusieurs bancs partent des hurlements que le Journal officiel, rendant compte des débats parlementaires, traduira par l'affirmation : *« Il n'y a ici que des Français ! »*. Après quoi, reprenant la parole, le député de l'UDMA indique : *« Je suis vraiment confus de ces interruptions car, jusqu'à maintenant, je ne sais pas ce que je suis.* (Interruptions au centre et à droite). *Suis-je un sujet français ? Suis-je un citoyen français ?* (Nouvelles interruptions sur les mêmes bancs.)

Sur quelques bancs, à l'extrême-gauche : *« Très bien ! »*

M. le président : *« Monsieur Saadane, vous êtes à la tribune française. »* (Applaudissements au centre et à droite.)

M. Maroselli : *« Il ne peut y avoir à cette tribune que des députés français, donc vous êtes Français... »*

Cet incident donne une idée de l'atmosphère de la discussion, mais la haine et la bêtise colonialistes ne sont pas pour nous étonner.

Par contre, à relire aujourd'hui les propos lancés du haut de la tribune de l'Assemblée constituante, il est piquant et révélateur de constater que les théories para-colonialistes de Maurice Thorez étaient reprises et invoquées, implicitement ou explicitement, par des hommes politiques de tous bords, et pas seulement par les communistes.

Le député radical-socialiste Rencurel déclare par exemple : *« ... Tout d'abord, existe-t-il, mesdames, messieurs, une nation algérienne ? Nous répondons non, en nous inspirant de l'histoire...*

« Renan a bien défini ce qu'il faut entendre par nation : "C'est une communauté de souvenirs et une communauté d'espérances." Or, non seulement cette communauté fait défaut en Algérie, mais, ce qui caractérise encore l'Algérie c'est son absence d'unité ethnique... ».

Après avoir recouru à des citations d'Augustin Bernard et de Stéphane Gsell, l'orateur démontre, comme l'avait fait avant-guerre à Alger le secrétaire général du PCF, qu'aucune *«race»*, aucune *«ethnie»*, et surtout pas les *«conquérants arabes»*, ne saurait se proclamer *«peuple algérien»*.

«... Sur les deux rives de la Méditerranée, même climat, même flore, même faune. Elles ont été habitées par des hommes : Berbères, Ibères, Gétules, Grecs, Phéniciens, Siciliens, Corses, qui avaient tous le même physique. Sur ces deux mêmes rives, l'histoire démontre que les grands peuples n'ont pu vivre en paix et en prospérité sur l'une qu'en s'emparant de l'autre et c'est ainsi que, tour à tour, les deux rives furent occupées par les Phéniciens, les Grecs, les Carthaginois, les Romains, les Vandales et enfin les Arabes.

«En bref, l'histoire établit que la Berbérie a été habitée par un mélange de races méditerranéennes et qu'elle fut un pays de conquêtes successives. Carthaginois, Romains, Vandales, Byzantins, Arabes, Turcs s'y succédèrent...

«Il est donc aujourd'hui puéril de parler de peuple algérien.»

La péroraison du député communiste Pierre Fayet (PCA) oppose au conservatisme colonial l'idée d'une Algérie nouvelle associée à la France nouvelle et sans doute est-ce déjà une différence capitale avec les idées exprimées par l'orateur précédent, colonialiste fervent. Mais elle part aussi, malheureusement, d'une conception similaire de l'histoire, qui occulte complètement la situation coloniale, la contradiction fondamentale de la société algérienne colonisée par l'impérialisme français.

«Il faut laisser les Algériens, européens et musulmans, conduire leur pays vers la liberté pour laquelle ils ont tant souffert et combattu et qui leur a été promise tant de fois par les gouvernements français successifs.

«L'Algérie doit prendre sa place dans l'évolution générale vers la liberté et le progrès qui soulève les peuples du monde entier. Elle doit vivre sa vie nationale propre, édifiée sur l'utilisation de ses richesses dans le seul intérêt du peuple. Les Algériens de toutes origines forment déjà sur le sol commun une communauté qui constitue la base de la nation algérienne en formation, riche des apports de tous ses enfants, de la diversité de leurs origines et le mélange heureux des civilisations orientale et occidentale...»

Alice Sportisse, également député communiste (PCA), expose la ligne décidée début juillet par le Comité central de son parti, toujours fondée sur les fallacieuses théories du Parti communiste français.

« ... nous pensons —proclame-t-elle— *que ce pays, grand comme trente-cinq départements français, où vivent côte à côte des populations de vingt origines ou races différentes, ce pays qui déjà donne naissance à une culture nouvelle formée des apports des civilisations d'Orient et d'Occident, ce pays, dis-je, doit avoir sa vie nationale propre... »* Voilà qui pourrait aller dans le bon sens, mais écoutons la suite. *« ... Nous pensons que rien ne sert de tergiverser ou de ruser avec les aspirations légitimes à la vie nationale des masses algériennes... Il s'agit donc de trouver une solution, et la bonne. Il n'y en a qu'une. Elle doit permettre aux populations algériennes de se prononcer librement, démocratiquement, sur les institutions qu'elles entendent se donner dans le cadre de l'Union française... Nous appelons aujourd'hui tous les Algériens et toutes les organisations algériennes, aussi bien celles de composition européenne que celles de composition musulmane : Parti du peuple algérien, Union du manifeste, Oulémas, Parti socialiste, tous les démocrates, à constituer (un) Front national démocratique algérien, parce que nous sommes conscients de la nécessité impérieuse d'éviter à l'Algérie le drame de nouvelles provocations sanglantes... »*

Pour sa part, le député socialiste de Constantine, Raoul Borra, déclare : *« Il n'y a pas de nation algérienne. Nul ne l'a démontré avec plus d'éloquence que M. Ferhat Abbas lui-même. Cette nation serait en formation. C'est bien possible et le socialisme se renierait, en tous cas, s'il gênait sa formation... »*

Une voix montant des travées où siègent les communistes s'exclame : *« Et vivent les deux blocs ! »*

L'orateur socialiste développe alors la conception fort restrictive et objectivement mystificatrice de son parti, encore bien plus en retard sur l'évolution des colonies et de l'Algérie que la position avancée par les communistes :

« ... L'histoire nous enseigne que l'avenir n'est pas aux petites nations, trop faibles économiquement pour se suffire à elles-mêmes. Notre congrès d'Alger proclamait que "l'indépendance politique ne signifie pas nécessairement la liberté économique et la justice sociale".

« Le socialisme, organe politique de défense du prolétariat contre les féodalités économiques et financières appuyées sur des gouvernements à leur service, ne saurait admettre que la libération des peuples coloniaux ait pour conséquence de les placer sous la domination des trusts internationaux ou de les priver de garanties sociales que la démocratie française leur a déjà accordées.

« Une nation en formation, où les analphabètes sont, hélas! l'immense majorité —et ce n'est certes pas de leur faute!—, où manquent les cadres politiques et économiques, aurait son Parlement, son gouvernement, ferait ses lois en toute indépendance. Elle n'aurait pas pour autant les moyens de vivre, mais se tournerait, tout naturellement, vers la métropole, qui ne saurait les lui refuser... »

Le député communiste (PCF) Antoine Demusois, élu de la première circonscription de Seine-et-Oise, prend à son tour la parole pour réciter une fois de plus, dans une longue intervention, la litanie aux théories thoréziennes, assortie de la formulation récemment lancée par André Marty et du programme actualisé par la dernière session du Comité central du Parti communiste algérien, sous la houlette de la section coloniale du Comité central du Parti communiste français :

« ... Déjà, et nul ne peut le contester, les Algériens de toutes origines forment sur leur sol commun une communauté stable. Ils sont liés par des intérêts généraux communs et par la lutte contre les mêmes ennemis. Cette communauté constitue la base de la nation algérienne en formation qu'évoquait déjà notre ami Maurice Thorez en février 1939; elle est riche des apports de tous ses enfants dans la diversité de leurs origines et le mélange heureux des civilisations orientale et occidentale... »

La fin de l'intervention de l'orateur communiste expose de façon très nette la conception du Parti communiste français à l'époque, composée d'anticolonialisme proclamé, de la volonté de fédérer les colonies avec la France et de défense des intérêts de cette dernière présentés de manière imprécise et abstraite. Une confusion idéologique grave est ainsi diffusée au sujet de la France et de son Etat dont le PCF n'évoque pas le contenu de classe.

« A notre dixième Congrès du Parti communiste français, parlant de la démocratie, notre secrétaire général, Maurice Thorez disait : "Nous ne saurions oublier que l'une des exigences de la démocratie, c'est une attitude plus compréhensive et plus juste envers les peuples coloniaux." *Et il ajoutait :* "La France démocratique doit aider au développement de la nation algérienne en formation."

« Enfin, pour nous prévenir aussi contre les conséquences d'une mauvaise politique, notre secrétaire général nous rappelait ce qui venait de se passer en Syrie et au Liban, montrant ainsi que notre parti communiste avait doublement raison en condamnant l'attitude brutale des éléments vichyssois et colonialistes qui n'avaient pas su ménager le sentiment national

des Syriens et des Libanais. (D'où la révolte de ces peuples!! —note de J.J.— et comme s'il n'y avait pas persistance de sentiments colonialistes dans le reste de la population française!) *Je veux d'ailleurs prendre un autre exemple : que, dans un esprit de compréhension et d'amitié, un accord soit signé à égalité de droits avec le gouvernement de la République du Vietnam et la France conservera en Indochine ses positions industrielles et commerciales.* (Quelle France? La France impérialiste —note de J.J.) *Au contraire, si l'on refuse de reconnaître l'Etat libre du Vietnam, si la politique actuelle de violence continue, alors, comme ce fut le cas en Syrie et au Liban, nous perdrons non seulement une situation privilégiée* (colonialiste —note de J.J.), *mais, ce qui est infiniment plus grave, l'amitié du peuple du Vietnam pour la nation française* (c'est-à-dire l'amitié du colonisé pour le colonisateur —note de J.J.). *C'est en ayant à l'esprit toutes ces considérations que nous devons comprendre la question algérienne et nous orienter, au cours des travaux qui vont suivre sur la Constitution, vers l'Union française.*

« Telle est notre position et, dans ce domaine, comme dans tous les autres, c'est en recherchant l'amitié confiante de tous les Algériens que les communistes français ont conscience d'agir en vrais défenseurs des intérêts de la France. » (Applaudissements à l'extrême-gauche.)

Voilà qui est clair. La position du Parti communiste français ne concevait l'indépendance des colonies qu'à l'exclusion de toute inconditionnalité, dans le cadre de l'Union française. Un pas était franchi, dans le mauvais sens, depuis qu'il avait défendu et imposé dans le projet constitutionnel de la première Assemblée constituante en son article 41 le principe de la liberté de consentement de chaque ancienne colonie dans la réalisation de son *« union »* avec la France (*« l'union librement consentie »*).

Le député MRP d'Alger, P.E. Viard intervient ensuite, présente une histoire de l'évolution juridique des rapports de la France (colonialiste) et de l'Algérie depuis 1830, puis interpelle les élus communistes du PCA en profitant largement des positions antérieures défendues par eux depuis 1943 :

« Je n'interpellerai pas mes collègues du Manifeste sur ce sujet; ils l'ont été suffisamment. D'ailleurs, sur des points importants, sauf sur quelques mots capitaux ils en conviendront, nous avons quelquefois des solutions pratiques très voisines. C'est plutôt un groupe, qui devrait se trouver lui aussi derrière Monsieur le ministre de l'Intérieur, que je me permettrai d'interpeller, le groupe du Parti communiste...

« Je demande à ce groupe quelle est exactement sa position politique. Malgré les affirmations qui viennent d'être apportées à cette tribune, sa position politique me paraît avoir singulièrement varié. S'il a "flirté" autrefois, j'en conviens, avec des organisations de sinistre mémoire qui avaient une tendance séparatiste, je crois me rappeler qu'en 1944 le Parti communiste avait pris une position sensiblement différente qui était presque... de l'assimilation complète. Depuis quelques semaines, le Parti communiste fait de nouveau du séparatisme, essayant peut-être, je ne veux pas être méchant, de réparer ce que les élections dernières lui ont coûté...

« Il essaye de réparer et de rassembler dans un seul mouvement toute une série de groupements plus ou moins séparatistes. Je dirai presque même que du côté de nos collègues du Manifeste, il semble mettre le pied sur l'accélérateur... »

Ferhat Abbas prononce alors un long discours qu'il ne peut concentrer dans le temps de vingt minutes imparti par la réunion des présidents de groupes de l'Assemblée. Il use, malgré quelques rappels du président, d'environ cinquante minutes. Partisan convaincu d'une fédération associant une Algérie largement autonome à la République française, il fait allégeance lui aussi de manière plus nuancée mais non moins assurée, à la théorie de *« la nation en formation dans le creuset de vingt races »*.

A l'adresse du député Pantaloni *« qui conteste l'existence d'un peuple algérien »*, le leader algérien déclare :

« Mon cher collègue, ce peuple existe, et depuis toujours, au même titre que le peuple tunisien et le peuple marocain. Mais en Algérie, il s'est enrichi d'un élément nouveau : l'élément chrétien et européen. Le brassage n'est pas encore fait, mais au fur et à mesure que la démocratie gagnera du terrain l'unité se réalisera et l'âme commune apparaîtra, j'en suis certain. »

Ferhat Abbas ne craint pas de recourir à l'appel ouvert aux partis de gauche qui participent alors au gouvernement, allant jusqu'à quelque démagogie :

« Je me tourne vers les représentants de la classe ouvrière, vers le Parti socialiste et le Parti communiste et je leur dis : il y a une œuvre magnifique d'union à réaliser. Vous avez ici des Nord-Africains; ce sont des déracinés. Prenez-les dans vos syndicats, dans vos organisations ouvrières, éduquez-les, faites qu'ils soient chez eux en étant chez vous. (Applaudissements à l'extrême-gauche et à gauche)

« Poursuivez cette politique d'union du prolétariat; et si l'élite bourgeoise faillissait à sa tâche, il y aurait au moins l'éli-

te prolétarienne pour la remplacer.» (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs)

La péroraison de l'orateur soulève de *«vifs applaudissements à l'extrême-gauche et sur divers bancs à gauche et au centre :*

«J'en conclus en vous appelant à l'union.

«Cessons de nous chicaner; élevons le débat. Nous sommes appelés, Algériens musulmans et Algériens français, Algérie et métropole, à vivre ensemble. Apprenons à nous respecter mutuellement, à nous supporter et à nous aimer.

«Ainsi nous aurons réalisé le grand idéal de la France démocratique.»

Etant donné l'importance historique du courant nationaliste réformiste et les liens théoriques et idéologiques qui le lient, au moins temporairement, aux positions des communistes, nous pensons utile de présenter in-extenso, dans les documents annexes, ce discours de Ferhat Abbas, député de l'Union démocratique du Manifeste algérien.

Le 23 août, dernier orateur, parlant au nom du gouvernement, le ministre de l'Intérieur, Edouard Depreux, socialiste (SFIO), répond non seulement à l'interpellation de l'indépendant Quilici, mais aussi, dans la foulée, aux autres intervenants. Il convient de retenir avant tout dans son discours, qu'à l'issue d'un passage honorant la théorie de Thorez sur le droit au divorce et le devoir de ne pas en user pour le peuple algérien, le ministre, fort de l'appui du gouvernement tout entier, souligne la nécessaire élaboration d'un *«statut tout particulier»* pour *«l'Algérie française»* :

«Voyez-vous, je reprends, pour ma part, pleinement et sans réserve, la belle condamnation du séparatisme que prononçait, le 23 septembre 1944, à la conférence centrale du Parti communiste algérien, son secrétaire, notre ancien collègue M. Amar Ouzegane. "Il est clair que l'intérêt de l'Algérie n'est pas de demander le divorce avec la France nouvelle, dans la lutte contre Hitler et contre les trusts sans patrie..."

«Ce n'est pas une vérité provisoire, c'est une vérité fondamentale, et je pense que l'Assemblée unanime dira que, ce jour-là, M. Amar Ouzegane avait pleinement raison. (Applaudissements à gauche et sur divers bancs à l'extrême-gauche et au centre)

«Entre ces deux doctrines qu'on voudrait irréductibles, comme si, à travers le monde, dans les formes des Etats et des régimes politiques, la vie, plus forte que tous les rêves et qui se rit de tous les dogmatismes imposés, ne comportait pas une extrême diversité, comme si une solution originale n'était pas

possible et hautement désirable, ménageant à la fois la nécessaire unité franco-algérienne sur le plan politique et donnant satisfaction sur le plan administratif, social, économique et même culturel à de très légitimes revendications, l'Algérie française peut et doit être dotée d'un statut tout particulier, permettant aux populations algériennes, quelles que soient leurs origines, de participer directement à la gestion de leurs affaires publiques et de supprimer ainsi les vestiges de l'ancienne et néfaste politique de colonisation...»

L'évacuation, ou du moins l'ajournement de la question de l'Algérie, comme, singulièrement, de la proposition de loi fédéraliste de l'UDMA est alors votée presque à l'unanimité par l'adoption d'un «ordre du jour» accepté par le gouvernement, et déposé en commun par MM. Viollette (radical), Achour (PS), Borra (PS), Demusois (PCF), Fayet (PCA), Ferhat Abbas (UDMA), Lecourt (MRP) et Viard (MRP).

«L'Assemblée nationale constituante,

Saluant l'effort accompli par tous les Français musulmans et européens pour l'épanouissement matériel et moral de l'Algérie,

Saluant les héroïques combattants de l'armée française d'Afrique étroitement unis, quelle que fut leur origine, dans leur amour ardent de la France,

Unissant dans un même souci le sort matériel et moral des populations européennes et musulmanes d'Algérie,

Et prenant acte des déclarations de M. le ministre de l'Intérieur,

Fait confiance au gouvernement pour déposer dans le plus bref délai un projet de loi organisant le Statut de l'Algérie, qui permettra à tous de réaliser d'un même cœur le destin de la communauté française, et passe à l'ordre du jour.»

Le scrutin produit les résultats suivants : pour l'adoption : 525; contre : 33. Ainsi commence une nouvelle opération de la France impérialiste destinée à légitimer, sous des formes institutionnelles, la poursuite de sa domination hégémoniste et colonialiste sur l'Algérie.

L'histoire désormais indélébile, par-delà toutes les interprétations toujours possibles, permet à chacun de se faire une opinion sur ce que nous appelons *«les illusions de Ferhat Abbas à l'épreuve des réalités»*.

UNE NOUVELLE SAUCE POUR L'UNION FRANÇAISE

En fait, le débat sur l'Algérie suscité par l'interpellation du député d'Oran est à replacer dans le bilan des travaux de la deuxième Assemblée nationale constituante, qui témoigne à l'évidence de l'efficace contre-offensive des forces liées au colonialisme.

Au cours de ses premières séances de travail, la Commission de la Constitution, sur instance des représentants du MRP, décide de disjoindre du corps principal de ses travaux l'étude spécifique des droits et du Statut particulier de l'Union française. C'est donc seulement le 24 juillet 1946 que commence l'examen des dispositions particulières à l'Union française. Divers incidents sans conséquences décisives éclatent sur de nombreux points au cours du processus d'élaboration ainsi engagé. Finalement, le 2 août, le projet de la Commission n'est voté que par une majorité de 22 députés socialistes et MRP et provoque 20 abstentions aux motivations différentes parmi les élus réactionnaires, radicaux et communistes. Sa discussion en séance publique traîne jusqu'au 27 août, de rebondissement en rebondissement. Mais à ce moment-là se dessine une vaste manœuvre destinée à vider l'Union française de toute disposition susceptible d'être retournée, si peu que ce soit, contre les intérêts coloniaux. Le président du Parti radical, Edouard Herriot, prononce un discours à la gloire de la colonisation française et des *«pionniers français»* qui, sous l'ancien régime comme sous la IIIe République, ont exporté *«notre civilisation»*. Marius Mouttet, ministre de la France d'outre-mer demande alors et obtient la disjonction des articles concernant l'Union française.

Simultanément, le même jour, le général de Gaulle répète par voie de presse son exigence d'un Statut de l'Union française qui permette que se perpétue la situation antérieure de l'Empire.

La confusion est générale, l'opinion publique ne se sent pas concernée, les députés communistes manœuvrent et reculent en abandonnant l'une après l'autre leurs positions initiales. Leurs ministres présents dans le gouvernement acceptent sans grandes luttes les mesures et initiatives que leur imposent leurs collègues socialistes et MRP. Ainsi le ministre de la France d'outre-mer élabore-t-il un nouveau projet de Constitution de l'Union française, qui représente une position de repli par rapport à celui de la Commission de la Constitution.

Seuls, sous l'impulsion de Ferhat Abbas, les députés algériens de l'UDMA présentent un contre-projet, de conception

fédéraliste d'ailleurs. Les communistes le soutiennent, mais quand le projet gouvernemental est adopté à une large majorité, ils ne s'y opposent pas, se contentant de s'abstenir.

Finalement après des tractations au sein du gouvernement, l'ensemble du projet constitutionnel est adopté le 30 septembre 1946 par l'Assemblée quasi unanime : 440 voix pour, 16 contre. Les députés algériens de l'UDMA s'abstiennent. Les communistes justifient leur attitude par leur préférence pour une Constitution qui ne reprenne pas toutes les idées du général de Gaulle, bien qu'elle ne les satisfasse pas et résulte de tractations entre le MRP et le Parti socialiste.

Voilà le commentaire que nous avons reçu d'une personnalité désireuse de conserver l'anonymat en raison des hautes fonctions administratives qu'elle exerce :

« La première Constitution soumise sans succès au référendum n'avait prévu aucun statut particulier pour les territoires de ce qui représentait "l'empire français". Lors de l'élaboration du second projet de Constitution, en revanche, la commission spécialisée de l'Assemblée constituante, présidée par le socialiste André Philip, s'attacha à combler cette lacune, sous la forme mystificatrice du statut de "l'Union française" (titre VIII de la Constitution). *Les dispositions du pouvoir politique laissaient évidemment la plénitude du pouvoir politique aux mains de la nation impérialiste, la France capitaliste, en se bornant à confiner les aspirations nationales des peuples colonisés dans la* "libre disposition" *si bien clouée au pilori par Joseph Staline.* (« Des principes du léninisme : la question nationale »)

« Il est important de marquer l'adhésion politique et théorique du Parti communiste français à ce chauvinisme métropolitain, alors même que le député algérien Ferhat Abbas, porte-parole du peuple algérien opprimé proclamait : "Huit millions d'Algériens autochtones n'ont pas plus de députés que le million de Français fixés en Algérie... Nous ne pouvons accepter un texte qui perpétue la tradition coloniale et les privilèges de la France." *(Discours du 27 août 1946).*

« Il semblait jusqu'à présent que le PCF avait contesté timidement le Statut de l'Union française. Mais il ne devait pas s'agir d'une opposition déterminante et l'opposition au projet de Constitution provenait, on le sait, d'autres dispositions concernant les seules institutions métropolitaines. Au reste, en septembre, l'accord définitif de Thorez au texte global présenté par Georges Bidault est acquis.

« Selon certains historiens (bourgeois) cet accord résulterait d'un compromis, le PCF ayant accepté le titre VIII de la Constitution contre le vote du statut de la Fonction publique.

Pour notre part, nous jugerions ce compromis pourri particulièrement ignoble. Mais il n'est même pas certain que la moindre opposition se soit manifestée et qu'un tel reniement ait été l'occasion du moindre "marché". J'ai pris connaissance en effet d'un extrait de l'interview accordée en 1963 par Maurice Thorez à la journaliste Georgette Elgey, qui l'interrogeait sur son attitude au sujet de l'Union française. Thorez déclare fermement : "Il n'y a pas eu de marchandage à propos de la Constitution; pourquoi y en aurait-il eu à propos du titre VIII? J'ai toujours été partisan de l'Union française..."

« Une telle profession de foi est révélatrice et je suis tout à fait disposé à croire que Thorez disait vrai...

« Nous ne pouvons manquer de rapprocher cette position de principe des enseignements fondamentaux de Lénine :

"L'éducation internationale des ouvriers des pays oppresseurs doit nécessairement consister, en tout premier lieu, à prêcher et à défendre le principe de la liberté de séparation des pays opprimés. Sinon, pas d'internationalisme. Nous avons le droit et le devoir de traiter d'impérialiste et de gredin tout social-démocrate d'une nation oppressive qui ne fait pas cette propagande. Cette revendication doit être posée d'une façon absolue, sans aucune réserve, quand bien même l'éventualité de la séparation ne devrait se présenter et être "réalisable", avant l'avènement du socialisme, que dans un cas sur mille..." »

Est-il besoin d'indiquer notre plein accord avec les considérations contenues dans les lignes de ce correspondant particulièrement compétent dans le double domaine de l'histoire et du droit? Nous le remercions simplement pour sa lettre.

DISPOSITIONS CONSTITUTIONNELLES DE LA IVe RÉPUBLIQUE CONCERNANT L'UNION FRANÇAISE

Le projet de Constitution de la deuxième Assemblée nationale constituante est soumis au suffrage universel par le référendum organisé le 13 octobre 1946.

Seuls les électeurs qui ont qualité de citoyens français peuvent voter. Ainsi, en Algérie, les électeurs « non-citoyens » du deuxième collège ne sont pas convoqués aux urnes.

Ferhat Abbas, qui donne une conférence de presse le 7 octobre pour exposer la position de l'UDMA, considère d'ailleurs le texte proposé comme codifiant *« un néo-colonialisme »*. Le

PPA maintient son hostilité à toute participation électorale. Mais le Parti communiste algérien appelle à voter *«oui»*.

En métropole, le Parti socialiste, le Parti communiste français et le MRP font campagne en faveur du projet voté par l'Assemblée.

Finalement les résultats diffèrent sensiblement des prévisions que permettait la prise de position de ces trois grands partis.

Sur 26 203 469 électeurs inscrits, il n'y a que 17 407 307 suffrages exprimés et les *«oui»* ne l'emportent que de façon très limitée par 9 263 416 suffrages contre 8 143 981 au *«non»*.

On peut noter qu'en Algérie le recul des *«oui»* est proportionnellement plus sensible qu'en France par rapport au référendum précédent. 20 000 suffrages en moins dans le département d'Alger, 18 000 dans celui d'Oran et 18 500 dans celui de Constantine. La majorité des électeurs citoyens français, y compris des gens qui ont voté communiste lors d'autres scrutins, s'opposent à tout changement concret, si minime ou sans conséquence réelle soit-il, de la situation coloniale. Nombreux sont ceux qui croient discerner dans la nouvelle Constitution, malgré sa modération et le caractère illusoire de ses dispositions, les éléments d'un changement qu'ils rejettent. Les *«non»* l'emportent largement avec 61,5% des suffrages exprimés, tandis qu'ils n'atteignent que 46,5% (donc 15% de moins) en métropole. Quoi qu'il en soit et sans qu'aucune disposition particulière n'y concerne l'Algérie, la Constitution de la IVe République est adoptée, et donc instituée. Son texte est publié dans le *Journal officiel* du 27 octobre 1946.

En voici les passages concernant l'Union française : les trois derniers paragraphes du préambule et le titre VIII, articles 60 à 82.

«PRÉAMBULE

(...)

«La France forme avec les peuples d'outre-mer une Union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction de race ni de religion.

«L'Union française est composée de nations et de peuples qui mettent en commun et coordonnent leurs ressources et leurs efforts pour développer leurs civilisations respectives, accroître leur bien-être et assurer leur sécurité.

«Fidèle à sa mission traditionnelle, la France entend conduire les peuples dont elle a pris la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires; écartant tout système de colonisation fondé sur

l'arbitraire, elle garantit à tous l'égal accès aux fonctions publiques et l'exercice individuel ou collectif des droits et libertés proclamés ou confirmés ci-dessus.

« DES INSTITUTIONS DE LA RÉPUBLIQUE

« Titre premier — De la souveraineté

(...)

« Titre II — Du Parlement

(...)

« Titre III — Du conseil économique

(...)

« Titre IV — Des traités diplomatiques

(...)

« Titre V — Du Président de la République

(...)

« Titre VI — Du Conseil des ministres

(...)

« Titre VII — De la responsabilité pénale des ministres

(...)

« Titre VIII — De l'Union française

Section I — Principes.

Art. 60 — L'Union française est formée, d'une part, de la République française qui comprend la France métropolitaine, les départements et territoires d'outre-mer, d'autre part des territoires et Etats associés.

Art. 61 — La situation des Etats associés dans l'Union française résulte pour chacun d'eux de l'acte qui définit ses rapports avec la France.

Art. 62 — Les membres de l'Union française mettent en commun la totalité de leurs moyens pour garantir la défense de l'ensemble de l'Union. Le gouvernement de la République assume la coordination de ces moyens et la direction de la politique propre à préparer et à assurer cette défense.

Section II — Organisation

Art. 63 — Les organes centraux de l'Union française sont : la Présidence, le Haut Conseil et l'Assemblée.

Art. 64 — Le président de la République française est président de l'Union française, dont il représente les intérêts permanents.

Art. 65 — Le Haut Conseil de l'Union française est composé, sous la présidence du président de l'Union, d'une délégation du gouvernement français et de la représentation que chacun des Etats associés a la faculté de désigner auprès du président de l'Union.

Il a pour fonction d'assister le gouvernement dans la conduite générale de l'Union.

Art. 66 — L'Assemblée de l'Union française est composée, par moitié, de membres représentant la France métropolitaine et, par moitié, de membres représentant les départements et territoires d'outre-mer et les Etats associés.

Une loi organique déterminera dans quelles conditions pourront être représentées les diverses parties de la population.

Art. 67 — Les membres de l'Assemblée de l'Union sont élus par les Assemblées territoriales en ce qui concerne les départements et les territoires d'outre-mer; ils sont élus, en ce qui concerne la France métropolitaine, à raison des deux tiers par les membres de l'Assemblée nationale représentant la métropole, et d'un tiers par les membres du Conseil de la République représentant la métropole.

Art. 68 — Les Etats associés peuvent désigner des délégués à l'Assemblée de l'Union dans des limites et des conditions fixées par une loi et un acte intérieur de chaque Etat.

Art. 69 — Le président de l'Union française convoque l'Assemblée de l'Union française et en clôt les sessions. Il doit la convoquer à la demande de la moitié de ses membres.

L'Assemblée de l'Union française ne peut siéger pendant les interruptions de session du Parlement.

Art. 70 — Les règles des articles 8, 10, 21, 22 et 23 sont applicables à l'Assemblée de l'Union française dans les mêmes conditions qu'au Conseil de la République.

Art. 71 — L'Assemblée de l'Union française connaît les projets ou propositions qui lui sont soumis pour avis par l'Assemblée nationale ou le gouvernement de la République française ou les gouvernements des Etats associés.

L'Assemblée a qualité pour se prononcer sur les propositions de résolution qui lui sont présentées par l'un de ses membres et, si elle les prend en considération, pour charger son bureau de les transmettre à l'Assemblée nationale. Elle peut faire des propositions au gouvernement français et Haut Conseil de l'Union française.

Pour être recevables, les propositions de résolution visées à l'alinéa précédent doivent avoir trait à la législation relative aux territoires d'outre-mer.

Art. 72 — Dans les territoires d'outre-mer, le pouvoir législatif appartient au Parlement en ce qui concerne la législation criminelle, le régime des libertés publiques et l'organisation politique et administrative.

En toutes autres matières, la loi française n'est applicable dans les territoires d'outre-mer que par disposition expresse ou si elle a été étendue par décret aux territoires d'outre-mer après avis de l'Assemblée de l'Union.

En outre par dérogation à l'article 13, des dispositions particulières à chaque territoire pourront être édictées par le président de la République en Conseil des ministres sur avis préalable de l'Assemblée de l'Union.

Section III — Des départements et territoires d'outre-mer

Art 73 — Le régime législatif des départements d'outre-mer est le même que celui des départements métropolitains, sauf les exceptions déterminées par la loi.

Art 74 — Les territoires d'outre-mer sont dotés d'un statut particulier tenant compte de leurs intérêts propres dans l'ensemble des intérêts de la République. Ce statut et l'organisation intérieure de chaque territoire d'outre-mer ou de chaque groupe de territoires sont fixés par la loi après avis de l'Assemblée de l'Union française et consultation des Assemblées territoriales.

Art. 75 — Les statuts respectifs des membres de la République et de l'Union française sont susceptibles d'évolution.

Les modifications de statut et les passages d'une catégorie à l'autre dans le cadre fixé par l'article 60 ne peuvent résulter que d'une loi votée par le Parlement après consultation des Assemblées territoriales et de l'Assemblée de l'Union.

Art. 76 — Le représentant du gouvernement dans chaque territoire ou groupe de territoires est le dépositaire des pouvoirs de la République. Il est le chef de l'administration du territoire.

Il est responsable de ses actes devant le gouvernement.

Art. 77 — Dans chaque territoire est instituée une Assemblée élue. Le régime électoral, la composition et la compétence de cette assemblée sont déterminés par la loi.

Art. 78 — Dans les groupes de territoires, la gestion des intérêts communs est confiée à une Assemblée composée de membres élus par les Assemblées territoriales. Sa composition et ses pouvoirs sont fixés par la loi.

Art. 79 — Les territoires d'outre-mer élisent des représentants à l'Assemblée nationale et au Conseil de la République dans les conditions prévues par la loi.

Art. 80 — Tous les ressortissants des territoires d'outre-mer ont la qualité de citoyens, au même titre que les nationaux français de la métropole et des territoires d'outre-mer. Des lois particulières établiront les conditions dans lesquelles ils exerceront leurs droits de citoyens.

Art. 81 — Tous les nationaux français et les ressortissants de l'Union française ont la qualité de citoyen de l'Union française qui leur assure la jouissance des droits et libertés garantis par le Préambule de la présente Constitution.

Art. 82 – Les citoyens qui n'ont pas le statut civil français conservent leur statut personnel tant qu'ils n'y ont pas renoncé.

Ce statut ne peut en aucun cas constituer un motif pour refuser ou limiter les droits et libertés attachés à la qualité de citoyen français.

« Titre IX – Du Conseil supérieur de la magistrature

(...)

« Titre X – Des collectivités territoriales

(...)

« Titre XI – De la révision de la Constitution

(...)

« Titre XII – Dispositions transitoires

(...)»

Traitant de cette Constitution, André Nouschi demande : *« Quelle y est la place de l'Algérie? »* et répond *« Le texte ne le précise pas. Pressée sans doute d'en finir avec ses travaux, l'Assemblée n'a pas jugé bon de modifier le régime politique de ce territoire; on s'en tient à l'organisation antérieure... En ce qui concerne le sort final de l'Algérie, le ministre de l'Intérieur a prévu qu'il serait déterminé ultérieurement par un statut spécial. »* (96)

Henri Culmann, se référant à la *« composition »* de l'Union française instituée par l'énumération de ses différents éléments, est plus précis, mais contraint, pour être complet, de recourir au concept fixé par le statut particulier voté bien après la promulgation de la Constitution elle-même : *« L'Union française comprend cinq éléments ou catégories d'éléments distincts :*

– la France métropolitaine...

– les départements d'outre-mer qui sont des territoires d'outre-mer que la Constitution a jugés assez anciennement français et par suite suffisamment marqués du sceau de la métropole pour qu'en règle générale sa législation leur convienne et que, de ce fait, elle fait entrer dans son sein. La marque visible de l'assimilation prononcée est leur division en départements. Dans ces départements, le phénomène colonial est éteint; ils sont la métropole elle-même, par l'effet d'une annexion pure et simple. Ces départements, créés par la loi du 19 mars 1946, sont la Réunion, la Guyane, la Martinique, la Guadeloupe. Les départements composant l'Algérie qui préexistaient à la Constitution de 1946, ne peuvent pas ne pas être compris dans la catégorie des "départements d'outre-mer", *ou alors, il fallait affecter une autre dénomination aux vieilles colonies départementalisées, mais ce sont des départements différenciés, non encore complètement assimilés, qui, sous le nom de* "groupe de départements d'Algérie" *ont reçu*

de la loi du 20 septembre 1947 un Statut particulier qui, pour certaines matières, leur réserve des lois propres; (...)» (97)

En fait l'Union française, comme le reconnaît Paul Mus, professeur au Collège de France (98), est une modernisation de l'ancien Empire et un réaménagement des rapports des colonies à la France, dont la fonction dominante se trouve perpétuée. *L'année politique 1946* souligne pour sa part que *«M. Ho Chi Minh... a pu constater lors de son séjour en France la volonté manifestée par la plupart des hommes politiques français de maintenir l'intégrité de l'ancien* "Empire" *devenu l'Union française.»* (99)

La réalité ainsi constatée est très justement caractérisée par Henri Culmann : *«Dans un sens général, chacun sait que l'expression* "Union française" *est le néologisme inventé en 1946 pour remplacer l'expression* "Empire français" *par quoi l'on désignait, depuis l'Exposition coloniale de 1930, la France et ses colonies.* "Union française", *comme* "Empire français", *est l'appellation que l'usage applique à la communauté que forment les différents Etats ou territoires sur lesquels la France étend sa puissance ou sa protection et la France elle-même.»* (100)

LE RETOUR DE MESSALI

Au moment où, fin juillet 1946, commencent à l'Assemblée nationale les travaux de la Commission de la Constitution relatifs à l'Union française, le leader nationaliste tunisien Habib Bourguiba écrit à Ferhat Abbas : *«Faites bloc avec Messali, faites bloc avec le PPA. Là est le salut de tout le peuple algérien enfin réconcilié. Et ne vous laissez pas hypnotiser par cette Union française car elle apparaît bien aujourd'hui comme une suprême manœuvre d'un colonialisme aux abois, une sorte de baudruche en peau de lapin.»* (101)

De fait, le leader nationaliste révolutionnaire algérien, malgré l'éloignement dû à sa déportation au Congo, occupe une place de plus en plus importante sur la scène politique, en Algérie comme en France. Le gouvernement ne peut plus éluder son cas et se trouve dans l'obligation de le ramener en France.

Physiquement absent dans l'enceinte du Palais Bourbon, il n'en est pas moins présent dans tous les débats qui sont ouverts au sujet de l'Algérie. A son sujet, explicitement ou implicitement, se trouve désigné le spectre angoissant du *«séparatisme»*.

Lors de la discussion des 22 et 23 août, toujours aussi ardents à défendre successivement des positions contraires et même opposées dans certains cas, les communistes rivalisent avec les socialistes pour revendiquer la qualité d'être les meilleurs défenseurs du peuple algérien et de ses leaders. Antoine Demusois rappelle les activités de son parti au mois de mars précédent, à l'occasion du vote de la loi d'amnistie par la première Assemblée constituante :

«...Tenant compte du climat politique, et dans un esprit d'élémentaire justice, nous demandions la libération de tous les emprisonnés politiques, y compris celle de Messali Hadj...»

Pierre Fayet, élu communiste (PCA), interrompt, avec son accord, son camarade du PCF :

«Hier soir, au moment de l'intervention de M. Saadane, M. André Le Troquer a indiqué que les communistes s'étaient opposés en la personne de M. Toujas à la libération de M. Ferhat Abbas, à la libération de Messali...»

Ici, mis en cause, le ministre socialiste de l'Intérieur demande la parole, mais l'orateur communiste continue et s'efforce de démontrer que les propositions et amendements présentés par son groupe auraient permis d'amnistier tous les dirigeants algériens, y compris par conséquent Messali.

Intervenant ensuite, Le Troquer oppose sa version d'un débat déjà dépassé et précise : *«C'est sur l'initiative du gouvernement, c'est sur mon initiative personnelle que le gouvernement a décidé et que l'Assemblée a accepté, sur la proposition que je lui ai soumise à cette tribune, d'étendre l'amnistie aux Amis du Manifeste. Il s'est agi non pas d'une initiative communiste mais d'une initiative gouvernementale et d'origine socialiste. Je tenais à le marquer...»*

Pierre Fayet s'écrie alors : *«Contre vous, nous avons présenté et fait adopter deux amendements qui ont fait libérer les Amis du Manifeste et Messali.»*

Qui saura jamais l'exacte vérité, qu'occulte cette rivalité entre deux partis qui co-participent au gouvernement?

Quelques jours plus tôt, Messali avait été libéré, en effet, et transféré à Paris, le 11 août 1946 pour être précis. C'était là, pour le moins, une mesure d'élémentaire justice, que condamnaient les députés colonialistes et racistes. Dans la discussion finale de l'ordre du jour, le réactionnaire Rocíore, peu au fait des réalités politiques algériennes, par anticommunisme, tente de créditer les communistes de positions qui restent exclusivement celles du nationalisme algérien révolutionnaire :

«Nous ne pouvons oublier que le gouvernement comprend un certain nombre, voire un nombre important de ministres

appartenant à un parti qui a délégué à cette tribune des orateurs qui ont exposé non pas la même thèse que celle de nos collègues du Parti du Manifeste algérien, mais une thèse plus outrancière encore.

« M. le ministre de l'Intérieur a déclaré qu'en faisant libérer M. Messali il n'avait fait qu'appliquer la loi républicaine. Je suis heureux des explications qu'il nous a fournies à ce sujet. Pourtant nous regrettons que le journal du Parti communiste du 2 août dernier se soit fait gloire et honneur d'exiger de M. le ministre de l'Intérieur la mise en liberté de M. Messali.

« Pourquoi les orateurs de ce parti ont-ils tendance à soutenir ceux qui, en Algérie et en Afrique du Nord, critiquent sans cesse les intérêts de la France, ne trouvent que des mots pour réclamer leurs droits mais oublient toujours de parler des devoirs qu'ils ont contractés envers la mère patrie ? »

Trois jours après ce débat, le docteur Saadane qui a provoqué à l'Assemblée l'incident que l'on sait sur sa propre citoyenneté nationale, et maître Ahmed Boumendjel rencontrent Messali, mais rien de constructif ne résulte de leur discussion. C'est tout de même la première reprise de contact entre dirigeants de l'UDMA et du PPA toujours interdit, depuis les événements de mai 1945 et la dissolution des « Amis du Manifeste ».

L'événement ne peut se produire qu'à Paris, parce que les autorités françaises persistent à refuser le libre retour en Algérie du leader algérien qui ne remet en question sous aucune forme la cause à laquelle s'identifie tout son passé, l'indépendance de sa patrie et de son peuple.

Désormais, toutes les formations politiques algériennes, auxquelles s'associent les partis communistes algérien et français, engagent une active campagne pour faire lever l'interdit arbitraire du gouvernement... dont font toutefois encore partie plusieurs ministres communistes.

Depuis le 21 juillet 1946, les communistes algériens soutiennent des activités incessantes pour créer, lancer et impulser le *« Front national démocratique algérien »* auquel a appelé leur Comité central.

Le 5 septembre, *Liberté* (n°169) affirme qu'en deux jours *« 60 000 Algériens rassemblés... dans tout le pays* (ont) *approuvé dans l'enthousiasme l'action du Parti communiste algérien, parti de l'ordre et champion de l'Union au sein du Front national. »* Un sous-titre indique que *« les populations algériennes exigent le retour inconditionnel de Messali et la légalité pour le PPA, mesures de justice et éléments de concorde »*.

L'action des députés communistes algériens à l'Assemblée constituante allant dans le même sens est également signalée et soulignée.

Dix jours plus tard, un premier résultat concret couronne ces efforts. *Liberté* du 19 septembre en rend compte : *« A Paris, 8 000 Français et Nord-Africains demandent le retour inconditionnel en Algérie de Messali et la légalité pour le PPA. La participation à la manifestation de Rachid Dalibey, Messali Hadj et Ferhat Abbas démontre la possibilité de constituer immédiatement le Front national en Algérie. »*

Cette manifestation, effectivement unitaire, des partis politiques d'Algérie est organisée sous l'égide du Secours populaire français dans la grande salle de la Mutualité.

Un message de salutation d'André Marty, absent et excusé, est lu par l'écrivain Francis Jourdain, qui préside :

« Notre Parti communiste français, avec toute la puissance de son organisation et de ses élus, demande instamment que le camarade Hadj Messali puisse revenir librement en Algérie; du moment où il est libéré de déportation, il n'y a plus aucun motif de lui interdire Alger et les autres grandes villes de votre beau pays. Nous estimons en effet, que ce serait un acte politique d'une importance exceptionnelle si le gouvernement de la République française levait rapidement l'interdiction de séjour qui frappe Messali, en vertu d'un jugement rendu sous Vichy, et s'il donnait sa légalité totale au PPA, avec, naturellement, pour lui et pour les autres organisations algériennes, le droit de publier presse et littérature en langue arabe et en langue française.

« Je suis certain que vous ne doutez pas qu'en tant que membre de la direction du Parti communiste français, je ne ménagerai pas mes efforts pour vous aider. Nous avons demandé et voté l'amnistie et la libération de Messali et de tous les emprisonnés du complot fasciste, qu'ils soient du PPA, des Amis du Manifeste, des Oulémas ou communistes.

« Nous sommes certains d'aboutir et nous espérons que nous aurons bientôt l'occasion de fêter, avec le retour libre de Hadj Messali en Algérie, la libération de tous ceux qui restent encore, victimes du complot fasciste de mai-juin 1945, et la réparation des dommages subis. »

Ces propos sont-ils justes?

A coup sûr, et s'ils ouvrent l'ère d'une attitude nouvelle et durable des communistes vis-à-vis des nationalistes algériens, ils renouent et renoueront avec le léninisme. Malheureusement, André Marty, mine de rien, y glisse une petite entorse à la vérité quand, à l'occasion de l'opportune exigence de libération

des emprisonnés, il accrédite l'idée qu'il y a parmi eux des communistes tout comme des militants du PPA et des autres organisations algériennes. La réalité, est-il besoin de le rappeler, reste en tout cas qu'aucun communiste ne s'était trouvé du côté des nationalistes réprimés, du moins en tant que tel et sur directive de son parti.

Ensuite Rachid Dalibey, membre du secrétariat du Comité central du Parti communiste algérien, salue la présence de Messali, rappelle évidemment l'appel du PCA du 21 juillet 1946 pour la formation d'un Front national et déclare :

« La liberté, cela signifie pour nous : immédiatement la suppression du gouvernement général, de tout l'appareil colonialiste qui dirige l'Algérie, son remplacement par une Assemblée algérienne élue. Cette Assemblée élirait son gouvernement, qui gèrerait toutes les affaires de l'Algérie dans le cadre de l'Union française. Elle serait la première étape sur la voie qui fera de l'Algérie une République algérienne démocratique. »

Sans doute le cadre de *« l'Union française »* n'a-t-il pas reçu jusque-là la moindre approbation de Messali, mais, dans l'ambiance d'une salle pleine à craquer, où les applaudissements se succèdent dans l'enthousiasme, celui-ci accepte la main largement ouverte que lui tend Rachid Dalibey. Et les applaudissements redoublent d'intensité.

Avec une grande finesse politique, le leader nationaliste saisit l'occasion qui lui est ainsi offerte de faire progresser les idées de son parti. Il remercie d'abord les organisations démocratiques qui, avec le Secours populaire, se sont associées pour protester contre l'acte d'injustice commis à l'encontre du Parti du peuple algérien et de sa personne. Puis il déclare :

« Je suis heureux de me trouver sur cette tribune, parmi mes camarades des prisons avec lesquels j'entends continuer à lutter pour la libération de notre pays que je salue. Je remercie le peuple de Paris, qui est toujours prêt à se dresser pour défendre la liberté chaque fois qu'elle est mise en cause, peuple généreux, toujours prêt à élever la voix pour la liberté des hommes, sans se soucier de leur couleur, de leur religion ou de leur origine... »

Et Messali Hadj conclut par cet appel :

« Peuple de Paris, il s'agit du peuple algérien qui aime la liberté comme toi et qui compte sur toi pour l'aider à arracher sa liberté pleine et entière. Si le capitalisme colonialiste lutte contre nous, c'est que précisément, lui, n'a pas de patrie. »

Après ce meeting, il est évident qu'en dépit de la contre-offensive des forces politiques étroitement liées aux intérêts colonialistes, des conditions objectives nouvelles apparaissent

que dirigeants et militants nationalistes algériens accueillent avec des réactions diverses, voire opposées.

A partir du 26 septembre 1946, certains cadres du Parti du peuple algérien organisent la diffusion en Algérie de tracts demandant non seulement *« le retour libre du chef national Messali Hadj dans sa patrie »*, mais aussi *« la légalité »* de leur parti, *« véritable défenseur des aspirations nationales »*. (102)

Cette amorce de changement tactique des méthodes de lutte pratiquées depuis l'interdiction du PPA en 1939 ne se produit pas sans soulever des contestations et une opposition dans les rangs des dirigeants et de la base. Certains redoutent en effet que la nouvelle ligne ne débouche sur une remise en cause de la stratégie nationaliste révolutionnaire jusque-là suivie.

Mais le 13 octobre, le jour même du scrutin de référendum sur le projet de Constitution issu des travaux de la deuxième Assemblée nationale constituante, intervient l'événement attendu par les plus larges masses algériennes. Messali Hadj est enfin autorisé par le gouvernement français à rentrer en Algérie. La restriction que constitue son interdiction de séjour dans les grandes villes est une mesure politique qui soulève indignation et mépris, mais ne suffit nullement à endiguer l'essor populaire du prestige personnel du leader algérien et de l'influence du PPA. Peut-être l'image de persécution prolongée qu'elle procure contribue-t-elle à aiguiser l'ardeur des foules.

Messali s'installe à la Bouzaréah, à trois ou quatre kilomètres à peine du nord-est d'Alger. Sa seule présence physique suffit à réactiver tous les espoirs et toutes les énergies du nationalisme algérien. Il reçoit de très nombreuses visites de délégations de militants, d'associations diverses, de personnalités, de gens du peuple venus des quatre coins de l'Algérie. (103)

INTENSES ACTIVITÉS POLITIQUES EN ALGÉRIE

Pendant ce temps, les dirigeants du Parti communiste français se sentent de plus en plus tenus de justifier leur attitude à propos des colonies, à propos de l'Union française. Il est vrai que pour quiconque ayant assimilé les principes du léninisme, leur politique est plus qu'ambiguë, plus que suspecte. Aussi, l'un des responsables de la section coloniale du Comité central, Raymond Barbé, est-il chargé de cette délicate besogne. Dans le numéro d'octobre des *Cahiers du Communisme* (n° 10-1946), il publie un article ayant pour titre *« Les problèmes de l'Union française »*, dont voici deux passages extrêmement significatifs :

DROIT ET OBLIGATION DU DIVORCE ENTRE LES PEUPLES

Les communistes sont partisans du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes jusques et y compris le droit de séparation, partant de ce principe énoncé par Marx "qu'un peuple qui en opprime un autre ne saurait être libre".

Mais "la question de la reconnaissance du droit à la séparation ne doit pas être confondue avec l'utilité de la séparation dans telles ou telles conditions" *(Staline, Rapport sur la question nationale. VII^e Conférence du POSDR – 29 avril - 12 mai 1917). Ce principe signifie que la séparation n'est pas positive à n'importe quel moment –et cela se comprend– puisque le mouvement national est intimement lié au mouvement démocratique* en général *et que l'on doit, comme disait Lénine,* "l'apprécier non du point de vue de la démocratie formelle, mais du point de vue de ses résultats effectifs, dans la balance générale de la lutte contre l'impérialisme", *c'est-à-dire* "non isolément, mais à l'échelle mondiale".

Toutefois, lorsqu'ils défendent le maintien de liens organiques entre plusieurs nations, les communistes sont contre l'assujettissement créé entre eux; ils sont pour l'égalité des droits sans restriction aucune entre les peuples.

POURQUOI L'UNION FRANÇAISE?

C'est bien de ce point de vue que l'on doit apprécier les problèmes de l'Union française : à l'heure actuelle, face aux visées impérialistes, l'intérêt commun des peuples d'outre-mer et du peuple français est de rester unis et de tout mettre en œuvre pour que les libertés des peuples, l'égalité des droits et la fraternité des races diverses soient réellement garanties. Dans un monde où, la guerre à peine terminée, et mis à part le cinquième du globe où se construit le socialisme, les grandes puissances mondiales cherchent de nouvelles proies, toute tentative de sortir de l'Union française ne pourrait qu'amener, avec une pseudo-indépendance illusoire et momentanée, le renforcement de l'impérialisme.

Cette communauté d'intérêts des peuples de France et d'outre-mer se traduit par leur alliance consciente et organisée, nécessaire pour assurer le maximum d'efficacité aux coups portés à l'ennemi commun.

Il y a ici une interprétation très spéciale des positions de Lénine et Staline sur la question nationale en 1917. En effet, ceux-ci soulignaient la nécessité de régler la question du droit de séparation d'une part en tenant compte de chaque cas par-

ticulier, d'autre part *«pour autant que la suppression du joug national est réalisable dans la société capitaliste»*, possibilité que les deux théoriciens ne reconnaissaient *«que lorsque l'Etat se trouve sous le régime d'une république démocratique conséquente, assurant l'égalité complète de toutes les nations et de toutes les langues»*. Le lecteur peut utilement prendre connaissance des textes en question dans notre tome I aux pages 179 (Staline) et 183 (Lénine). Il comprendra aisément le caractère dogmatique, objectivement mystificateur et opportuniste vis-à-vis de l'impérialisme français de la position du Parti communiste français alors affirmée par Raymond Barbé.

Cette mise au point paraît indispensable pour éviter que les proclamations publiques des communistes ne suscitent trop d'illusions quant au comportement réel qu'ils adoptent et vont adopter par la suite au sujet de la question de l'indépendance nationale des colonies. A l'évidence, ils n'en ont pas la même conception que les peuples concernés, et, plus particulièrement, que le peuple algérien.

Le 13 octobre 1946, journée décidément d'une densité politique exceptionnelle, se réunissent à Alger les partisans du Manifeste, un peu comme une manifestation concrète de l'abstention préconisée pour les électeurs du collège des *«citoyens»* et de l'existence effective des électeurs *«non-citoyens»* écartés du scrutin de référendum. Nous avons parlé jusqu'ici de la formation politique dont Ferhat Abbas est le leader en la désignant par le sigle UDMA, mais en réalité cette dernière ne se voit officiellement fondée qu'à l'occasion de ses assises présentées comme *«Congrès inaugural de l'UDMA»*.

Ces nationalistes modérés, ou *«réformistes»* ou encore *«partisans d'une Fédération de l'Algérie avec la France»*, ne peuvent dresser qu'un bilan négatif du passage de leurs élus dans les travées de l'Assemblée constituante. Ils n'ont rien obtenu qui puisse représenter quelque avantage décisif pour le peuple algérien. La décision d'élaborer un statut particulier pour l'Algérie n'engage pas l'avenir. Pas plus d'ailleurs que les bonnes paroles du gouvernement français acceptant —sans qu'aucun texte institutionnel ne l'impose— *«qu'un pays de l'Union française (ait) le droit de changer de statut selon la volonté de son peuple»*.

Le Congrès souligne l'importance de l'union avec les partis démocratiques français comme avec le Parti du peuple algérien, dont il réclame le retour à la légalité. Une motion de salutation est envoyée à Messali. Un bureau directeur provisoire est désigné comprenant Ferhat Abbas et le docteur Ahmed Francis. Les prochaines élections législatives sont déjà au centre des

préoccupations des congressistes, sans que soit arrêtée définitivement la tactique électorale du nouveau (!) parti.

LES ÉLECTIONS DU 10 NOVEMBRE 1946

La campagne électorale s'ouvre fin octobre 1946. Le scrutin est convoqué pour le 10 novembre. En Algérie, des modifications relativement importantes mais sans conséquences sur le fond, sont appliquées à plusieurs modalités de la loi électorale. Un grand nombre d'électeurs *«musulmans»* entre dans le collège des citoyens (décret de mars 1944). Le nombre des députés à élire est porté, pour chaque collège, de 13 à 15. L'Algérie aura donc 30 députés au lieu de 26. Enfin, dans le département de Constantine, le collège des *«non-citoyens»* est divisé en trois circonscriptions élisant respectivement 2, 3 et 2 députés.

Est-il besoin d'indiquer que le Parti communiste algérien participe à fond à cette bataille électorale? Nous savons déjà que les communistes algériens ont depuis longtemps accepté et repris à leur compte la ferveur traditionnelle des communistes français en matière d'élections. Naturellement c'est l'appel du 21 juillet 1946 qui fournit l'essentiel de leur programme. Leurs candidats sont présentés sur des listes d'*«Union démocratique pour le progrès et la liberté»*. Le général Tubert, maire progressiste d'Alger (Mouvements unis de la résistance — MUR), est candidat sur la liste communiste constituée dans la circonscription d'Alger.

Mais l'élément nouveau, qui fait événement historique, réside dans la présentation assez inattendue de candidats nationalistes révolutionnaires. C'est une conséquence du retour de Messali, qui est devenu partisan de la légalité pour le Parti du peuple algérien. Il appelle le peuple algérien à voter en bloc pour les candidats *«de la rénovation de la nation algérienne et de ce grand principe démocratique : institution d'une Assemblée constituante souveraine.»* (104)

C'est là le point de départ d'un clivage idéologique, politique et organisationnel qui va diviser, de façon de plus en plus antagonique au cours des années ultérieures et pendant la guerre de libération, les militants et les masses algériennes qui désirent arracher l'indépendance.

De nombreux auteurs, la plupart ayant vécu cette période, se sont depuis lors consacrés à son histoire, critiquant de ma-

nière plus ou moins vive, l'orientation de Messali et la décision qu'il fit prendre à la direction du PPA. (105)

Nous nous abstiendrons d'apporter en la circonstance un point de vue personnel; cette question concerne essentiellement l'histoire interne du nationalisme algérien, qui ne se situe pas dans le cadre de notre propos.

Par contre, nous devons souligner l'échec des démarches *«unitaires»* effectuées par les communistes en vue de réaliser leur objectif de Front national. S'ils rencontrent compréhension, et même convergence d'opinions auprès de Ferhat Abbas et de l'UDMA, ils se heurtent au refus catégorique de Messali. Pas plus que les députés sortants du PCA, André Marty, venu tout exprès de Paris, ne parvient à fléchir le leader du PPA que les acclamations de foules considérables haranguées au cours de rassemblements en différentes régions du pays, ont convaincu d'une puissance et d'une infaillibilité personnelles.

Au demeurant, comme le souligne Mahfoud Kaddache, *«le PPA n'avait pas oublié l'attitude des communistes après mai 1945. Aussi était-il loin de pouvoir s'entendre avec eux et d'accepter leurs propositions»*. (106)

Ahmed Mahsas s'arrête plus longuement sur les raisons de l'échec de la proposition du PCA : *«La tentative de* "constitution d'un Front national" *avec l'UDMA, les Oulémas, le PPA et le PCA, contrairement à ce qu'on affirme, n'échoua pas parce que* "Messali eut tôt fait de parler en maître" (allusion à un point de vue soutenu par l'historien français Ch. A. Julien — note de J.J.). *Elle échoua à cause de la plate-forme modérée que proposaient les* "réformistes". *L'UDMA et le PCA... préconisaient l'adhésion à l'Union française et rejetaient le panarabisme. Le PCA maintenait sa thèse sur la nation en formation, en contradiction avec la nation arabo-musulmane défendue par le PPA. En outre, leurs conceptions de la* "république algérienne" *et de la démocratie mettaient sur un pied d'égalité 8 millions d'Algériens et 1 million de Français. Même à titre transitoire, la parité dans la représentation des deux communautés et le double collège étaient inconciliables avec la Constituante algérienne, élue au suffrage universel, sans distinction de race ni de religion, pour laquelle a toujours lutté le PPA (et approuvée au Congrès des AML de 1945).*

«Le PCA était opposé au "panarabisme réactionnaire" *et aux Anglo-Saxons et il considérait que* "l'indépendance de l'Algérie constituerait à la fois un leurre et une consolidation des bases de l'impérialisme en Algérie" *et que par contre* "l'Union française donne actuellement aux peuples d'outre-

mer la seule possibilité de marcher à la conquête de la liberté et de la démocratie".

« En fait, cette tentative avait pour but, après l'échec de la politique de ses initiateurs à l'Assemblée française, d'amener le PPA à faire des concessions, à se solidariser avec les réformistes, alors que les événements en accréditaient les thèses devant l'opinion algérienne. Les enseignements tirés des événements de mai accentuaient au contraire la détermination du PPA de compter sur ses propres forces, sur la mobilisation du peuple et de maintenir le mot d'ordre de l'indépendance. Ce mot d'ordre devait constituer la base de tout rassemblement pour que celui-ci ne signifiât point la régression du mouvement national. Le projet du front national de 1946 ne connut pas de suite à cause des objectifs limités qui ne tenaient pas compte des intérêts et des aspirations du peuple algérien...

« Le PPA préféra alors marcher seul à la campagne électorale sous l'étiquette du MTLD. Sans les manœuvres, les pressions et les truquages exercés par l'administration, les candidats de ce parti auraient été triomphalement élus. » (107)

De leur côté, Ferhat Abbas et les dirigeants de l'UDMA, ayant également échoué dans leurs tentatives unitaires avec Messali et le PPA, préfèrent s'abstenir de présenter des candidats et préconisent l'abstention. On les soupçonnera par la suite, à tort ou à raison, d'avoir donné en différents endroits des consignes de vote en faveur des communistes.

Messali fait donc adopter par le PPA le principe du dépôt de listes de candidats sous le sigle du *« Triomphe des libertés démocratiques »*.

L'administration déploie alors un zèle démesuré pour opposer à cette intrusion électorale nationaliste toute une série d'entraves totalement arbitraires et souvent cyniquement contraires à la loi française elle-même. Les candidats nationalistes, exclusivement présents dans les circonscriptions du collège des *« non-citoyens »*, se trouvent en concurrence non seulement avec les candidats dits de la *« coopération franco-musulmane »*, activement soutenus par le gouvernement général, mais aussi avec les candidats du Parti communiste algérien.

Dans ces circonstances, *« le Comité central* (du PPA) *demande à ses militants de poser quelques questions embarassantes aux candidats du PCA afin de démontrer au peuple que les communistes avaient trahi la cause de l'indépendance, et de saboter les réunions des candidats administratifs »*. Mahfoud Kaddache qui signale ce fait, rapporte, dans une note, les termes des questions posées :

« Quel était le ministre de l'Air qui en 1945 avait permis le bombardement de la région de Kherrata ?

(Nous pensons avoir rétabli la réalité historique sur ce point dans notre tome III, page 252 – note de J.J.)

« Quelles sont les déclarations du secrétaire du PCA (Il s'agit d'Amar Ouzegane –note de J.J.) *le lendemain du 8 mai 1945 ?*

« Le PCA est-il pour ou contre l'indépendance ?

« Quelle est la position du PCA à l'égard de l'Islam ? » (108)

Les résultats n'apportent que peu de changement dans le premier collège. Plusieurs députés sortants sont réélus parmi lesquels Alice Sportisse à Oran et Pierre Fayet à Alger, tous deux représentant le Parti communiste algérien.

Par contre, des urnes du deuxième collège sortent des résultats dont chaque parti se félicite publiquement, mais qui apportent surtout des indications précises sur ce que pensent profondément les masses populaires algériennes.

Les autorités françaises peuvent tirer argument de l'élection de huit candidats favorables à la *« coopération franco-musulmane »*, trois dans le Constantinois, trois à Alger et deux à Oran. Cinq candidats *« Pour le Triomphe des libertés démocratiques »* sont également élus : trois dans la deuxième circonscription de Constantine (le docteur Lamine Debaghine, Djamal Derdour et Messaoud Boukadoum) et deux à Alger (Mohammed Khider et Ahmed Mezerna). Le Parti communiste algérien obtient deux sièges : Mokhtari à Oran et Djemad Cherif à Sétif (troisième circonscription de Constantine). Mais il ne parvient pas, à Alger, à reconquérir le siège perdu le 2 juin précédent qu'occupait Amar Ouzegane à la première Assemblée constituante.

Les chiffres de tous ces résultats sont plus éloquents que la répartition des députés élus. Sur 1 303 182 inscrits, il y a 495 550 votants et 491 711 suffrages exprimés.

Les listes *« PLD »* obtiennent 161 583 voix.

Les listes *« PCA »* 82 825 voix et les listes de *« l'Administration »* 247 303 voix.

Le nombre des abstentions augmente donc très sensiblement. Il passe d'environ 700 000 en juin à plus de 800 000 le 10 novembre, alors que le nombre des inscrits a aussi diminué d'environ 100 000.

Est-ce la position préconisée par Ferhat Abbas et l'UDMA qui se trouve ratifiée ? D'après les historiens algériens, il semble plutôt que ce soit surtout une manifestation de mécontentement vis-à-vis de l'échec de l'union entre partis algériens, entre PPA-PLD et UDMA. Il importe aussi de ne pas sous-estimer la

force propre du courant abstentionniste qu'avait antérieurement impulsé le Parti du peuple algérien, dont certains électeurs pouvaient ne pas bien comprendre le changement de mot d'ordre. En tout cas, abstentions et suffrages favorables aux candidats du PLD confirment, ensemble, la force profonde du courant nationaliste parmi les masses.

D'ailleurs la représentation nationaliste se trouve réduite par l'absence de listes dans deux circonscriptions, celle de Sétif (3e circ. de Constantine) et celle d'Oran, où les préfets ont déclaré irrecevables les candidatures avancées. De ce fait, les candidats *«coopératifs»* y comptent 4 élus.

Mais les bénéficiaires les plus évidents de ces absences de candidats nationalistes sont les communistes. Alors que dans les autres circonscriptions, ils n'obtiennent que d'assez minces résultats et même un grave recul à Alger (4 345 voix et 6 582 voix à Constantine, 14 161 à Alger), leurs deux élus, Djemad Cherif et Moktari Mohamed recueillent 23 130 voix et 34 607 voix. Malgré l'effondrement d'Alger, le total de leurs voix passe ainsi de 53 396 en juin à 79 804 en novembre. Il n'en faut pas davantage pour que *Liberté* du 14 novembre 1946 (n°179) proclame en gros caractères que *«le Parti communiste est le premier parti de l'Algérie»*.

Les 24 novembre et 8 décembre suivants ont lieu de nouveaux scrutins pour l'élection de 14 conseillers de la République, 7 citoyens et 7 *«non-citoyens»*, qui doivent faire partie de la deuxième assemblée institutionnalisée par la IVe République à la place de l'ancien Sénat.

Le gouvernement recourt cyniquement à une violation flagrante de ses propres lois dans le but d'empêcher les nationalistes algériens d'entrer au Palais du Luxembourg. Détenteur du pouvoir et de l'arbitraire, il ne lui est pas difficile de réussir son opération. Messali renonce à présenter des candidats.

Mais une nouvelle surprise résulte de ces élections à deux degrés : l'UDMA qui, cette fois, a décidé de participer aux scrutins, obtient quatre élus contre seulement trois parmi les candidats soutenus par l'administration. Les quatre nationalistes modérés (Saadane, Mahdad, Mostefaï, Benkhelil) vont défendre à Paris, dans la seconde assemblée, les idées et les propositions fédéralistes déjà exposées devant l'Assemblée constituante par Ferhat Abbas.

Dans le numéro de *Liberté* du 5 décembre publié entre les deux scrutins, un communiqué très souple du Secrétariat du Parti communiste algérien annonce l'échec des pourparlers d'union entre l'UDMA et le PPA en vue de ces élections au Conseil de la République. Au même moment, le Bureau politi-

que du PPA adresse au *«peuple algérien»* un nouvel appel à l'union nationale. Il y explique son point de vue sur cet échec. Visant sans le nommer le PCA, il indique : *«Malgré notre esprit de conciliation, ces négociations furent interrompues par le fait de l'incompréhension totale des légitimes aspirations nationales du peuple algérien et de l'attachement irréductible à certaines formules révolues.»* Cette dernière phrase concerne de toute évidence les théories para-colonialistes de Thorez, toujours fondées pour le PCA en dépit de sa rectification de juin 1946 et en partie reprises par l'UDMA. De plus, ce texte rend public un accord limité intervenu le 24 novembre précédent entre l'UDMA, les Oulémas et le PPA : 1) sur la nécessité de l'union; 2) sur son caractère d'urgence; 3) sur sa limitation aux groupements musulmans. Il est clair que les formations politiques algériennes rejettent le Front national tel qu'il est proposé par le PCA et qu'elles ne tiennent pas ce parti pour authentiquement algérien (109). Mais l'unité des partis nationaux révolutionnaire et réformiste ne se réalise pas mieux pour autant.

DE NOUVELLES EXÉCUTIONS CAPITALES

A l'aube du samedi 14 décembre 1946, sept Algériens condamnés à mort pour différents actes, non amnistiés, commis à l'occasion des événements de mai 1945, sont passés par les armes sur le polygone de Constantine.

Une vive émotion s'empare des milieux politiques algériens et des communistes. Les avis défavorables à la mise en œuvre des condamnations émis par la Commission des grâces amnistiantes composée de trois commissaires et du député *«administratif»* algérien Hadj Saïd, n'ont pas été suivis.

Liberté attribue la responsabilité de ces exécutions capitales à l'ex-ministre MRP Teitgen. Puis, dans l'éditorial d'Henriette Neveu du numéro suivant, daté du 2 janvier 1947, on apprend que le 19 décembre, une seconde charrette de trois autres condamnés à mort a suivi la première :

«Aujourd'hui, à la suite de l'action vigoureuse tant à Paris qu'ici même, sur l'initiative du Parti communiste, nous avons les engagements du gouvernement de surseoir à toute nouvelle exécution. Les ministres de l'Intérieur, de la Justice, de la Défense nationale ont donné une assurance formelle dans ce sens aux députés communistes algériens... Dès le 13 décembre, le

PCA, le PPA et l'UDMA intervenaient en commun auprès du gouvernement général pour tenter d'empêcher les exécutions du lendemain.»

Au cours d'un débat sur ces mesures répressives ouvert à l'Assemblée nationale, le ministre de la Défense nationale, Le Troquer, déclare que les trois dernières exécutions ont eu lieu *«par un fâcheux concours de circonstances»*. Mais, toujours empressé d'attaquer les communistes, il révèle que *«les membres de la Commission des grâces, y compris les communistes, avaient voté les condamnations à mort»*.

Moktari, député communiste d'Oran, répond, en guise de justification, que parmi les condamnés se trouvaient *«deux cas en faveur desquels il était impossible d'intervenir; il s'agissait de deux repris de justice coupables de plusieurs crimes qui, au surplus, étaient des nervis à la solde de la réaction colonialiste, payés par elle, pour créer des troubles, et qui, effectivement, ont participé à ces troubles en se livrant à des crimes sans nom»*. Et *Liberté* conclut : *« Voilà la vérité! Dans tous les autres cas les communistes et les députés de l'UDMA ont voté contre les exécutions!»*

Un meeting de protestation réunit 2 000 personnes à Alger avec la participation d'Hadj Ali Bachir et Larbi Bouhali pour le Parti communiste algérien, Lucette Manaranche pour l'Union des femmes d'Algérie, le colonel Roig, sympathisant communiste, maître Ali Boumendjel pour l'UDMA, Couronnet pour la CGT, Mahfoud Kaddache pour les scouts musulmans et d'autres personnalités algériennes et françaises. On peut remarquer qu'Amar Ouzegane ne siège pas à la tribune.

REPRISE DE LA GUERRE DANS LE SUD-EST ASIATIQUE

Le contexte international de cette période évolue rapidement vers une situation de tension dont les deux forces antagonistes sont les Etats-Unis et l'Union soviétique. Mais un phénomène nouveau prend son essor, la décolonisation, et l'impérialisme français s'y trouve confronté. Il n'est pas dans notre propos de rappeler ici, dans le détail, tous les faits se rapportant aux agissements colonialistes de la bourgeoisie française et de son personnel politique, de ses diplomates, de ses militaires.

Soulignons pourtant que jusqu'à la plus extrême limite, Ho Chi Minh essaye de conserver l'indépendance de sa patrie en jouant le jeu vicié de l'Union française.

Il y a en France, à partir du 12 décembre 1946, un nouveau gouvernement exclusivement composé de ministres socialistes et présidé par Léon Blum. Une campagne de presse alarmiste annonce qu'une insurrection a éclaté au Vietnam et qu'à Hanoï ont été massacrés des colons français. En réalité, un mois plus tôt, c'est la France qui a violé le processus de négociation pacifique en ordonnant un bombardement naval meurtrier sur le port de Haïphong, causant plus de 6 000 morts dans la population locale. Un génocide limité, nouveau crime colonialiste. Le 22 décembre, les troupes françaises assiègent Hanoï que les patriotes vietnamiens avaient libérée des occupants japonais. Le gouvernement Ho Chi Minh est contraint d'abandonner sa capitale. A cette occasion, Léon Blum fait, le 23 décembre 1946, devant l'Assemblée nationale, une déclaration *«sur les événements d'Indochine»*, qui témoigne de façon éloquente de l'idéologie coloniale et de la conception bien particulière, assimilationniste et même intégrationniste en cas de nécessité provoquée par la révolte d'un peuple colonisé, qu'ont de l'Union française les socialistes français. La majorité des députés, au centre et à gauche, applaudit ; les élus communistes joignent leurs propres applaudissements pour certains passages. Les paroles du leader et théoricien socialiste concernent certes *«l'Indochine»*, mais elles contiennent une profession de foi universelle concernant toutes les colonies. Après avoir lu le bulletin de renseignements faisant état de la situation militaire établi par le ministre de la Défense nationale, Blum ajoute :

«... Quand nous vous rendrons compte du détail des événements, vous vous convaincrez que rien n'avait été omis pour rétablir l'entente avec le gouvernement du Vietnam. C'était notre devoir, notre commun devoir d'épuiser patiemment tous les moyens de préserver les vies françaises de là-bas sans sacrifier d'autres vies françaises, et les intérêts français de là-bas sans compromettre d'autres intérêts français. C'était notre commun devoir de tout tenter pour épargner le sang de nos enfants — et aussi le sang qui n'est pas le nôtre, mais qui est tout de même du sang, qui est celui d'un peuple auquel nous avons reconnu, il y a dix mois, le droit à la liberté politique et qui devra demain conserver son rang dans l'union des peuples fédérés autour de la France. (Applaudissements à gauche et sur de nombreux bancs à l'extrême-gauche et au centre).

«Mais nous avons été placés devant l'obligation de faire face à la violence. Je déclare que les hommes qui se battent là-bas, que les Français d'Indochine, que les populations amies, peuvent compter sans réserve sur la vigilance et la résolution du gouvernement . (Applaudissements à gauche et sur de

nombreux bancs au centre). *Je déclare avec la même netteté que les dures nécessités qui nous sont imposées n'altéreront en rien les principes directeurs de notre politique. Nous ne resterons sourds à aucune possibilité de mettre un terme à la situation actuelle. La doctrine qui inspire les paragraphes finals du préambule de la Constitution et qui anime la conception de l'Union française restera constamment la nôtre.*

« Le vieux système colonial qui fondait la possession sur la conquête et son maintien sur la contrainte, qui tendait à l'exploitation des terres et des peuples conquis, est aujourd'hui chose révolue. Il ne peut exister là dessus la moindre divergence de vue entre l'Assemblée et nous. Dans notre doctrine républicaine, la possession coloniale n'atteint son but final et ne trouve sa véritable justification que le jour où elle cesse, c'est-à-dire le jour où le peuple colonial a été rendu pleinement capable de vivre émancipé, de se gouverner lui-même. La récompense du peuple colonisateur est alors d'avoir créé la pénétration et la solidarité de pensée, de culture, d'intérêts, qui permettent à l'un et à l'autre de s'unir librement. Une fois cette crise surmontée, notre but restera donc toujours le même. Il ne s'agit pas de satisfaire des intérêts privés; il s'agit encore moins de revenir sur nos principes et sur nos engagements; il s'agit de reprendre avec loyauté l'œuvre interrompue, c'est-à-dire l'organisation d'un Vietnam libre dans une Union indochinoise librement associée à l'Union française.

« Mais avant tout doit être rétabli l'ordre pacifique, qui sert nécessairement de base à l'exécution des contrats. »

Ainsi commence la sale guerre colonialiste du Vietnam, qui durera presque sept ans. Le Parti communiste français et le Parti communiste algérien appellent la classe ouvrière et les masses populaires à des actions de protestation. Pendant des années, ils poursuivront, jusqu'au cessez-le-feu, des activités soutenues *« pour la paix au Vietnam »*. Mais, comme nous allons le constater, le PCF accepte bientôt de participer de nouveau à un gouvernement de coalition pluri-partite. La guerre coloniale menée par la France au Vietnam n'est donc pas une raison suffisante pour que les communistes se décident à passer dans l'opposition.

CHAPITRE II

STRATAGEME NEO-COLONIALISTE : LE STATUT OCTROYE A L'ALGERIE

LE PREMIER CONGRES DU MOUVEMENT POUR LE TRIOMPHE DES LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES

Le traumatisme profond du génocide de mai 1945 réactualisé par les exécutions de décembre 1946, les agissements arbitraires des autorités françaises, leur tricherie dans les élections, le retard prolongé de toute amélioration réelle du ravitaillement créent une situation très favorable à l'exacerbation des sentiments d'hostilité des populations algériennes vis-à-vis de la colonisation.

Aussi les idées nationalistes avancées par le Parti du peuple algérien embrasent-elles les habitants des campagnes aussi vite que le feu court sur la poudre sèche. Une simple étincelle pourrait mettre le feu à la plaine comme dans les montagnes. En janvier 1947, l'agitation monte, notamment en Kabylie. L'effervescence populaire, souvent spontanée, ressemble à celle qui a précédé les événements du Constantinois. De plus en plus nombreux sont les fellahs qui pensent que « ça ne peut plus durer comme ça ».

En France, les nouvelles institutions de la IVe République se donnent pour président le socialiste Vincent Auriol, qui fut avant la guerre ministre des Finances du gouvernement Léon Blum au moment du Front populaire. Un gouvernement *« d'accord général »* succède à celui, socialiste homogène, du vieux leader socialiste. Investi le 21 janvier, ce gouvernement est présidé par un autre vieux militant socialiste, Paul Ramadier. Six tendances en font partie. Maurice Thorez est ministre d'Etat et vice-président du Conseil et quatre autres communistes sont ministres, aux côtés de neuf socialistes, cinq MRP, trois radicaux-socialistes, deux indépendants et deux UDSR. L'un de ces derniers n'est autre que François Mitterrand, qui détient le portefeuille des Anciens combattants et victimes de guerre. Le ministre de la Défense nationale est le communiste François Billoux.

Informé des remous qui prennent naissance en Algérie, le gouvernement décide de prévenir une nouvelle explosion populaire plutôt que d'avoir à la réprimer. Des manœuvres militaires d'ampleur exceptionnelle sont soudainement déclenchées en Kabylie. Il s'agit de montrer sa force pour éviter d'avoir à s'en servir.

En réalité, si des sentiments patriotiques pénètrent si profondément les cœurs et les esprits du peuple algérien, le mouvement nationaliste ne se trouve qu'au début de sa réorganisation. Les masses précèdent le parti, que la répression sanglante a sévèrement éprouvé. Il lui faut renaître, mieux structuré et plus puissant qu'auparavant tout en tenant compte des cruels enseignements de ses échecs.

La direction clandestine du PPA, relativement restreinte, réunie autour de Messali, a approuvé la tactique de recourir à des activités légales et de participer aux élections. Mais, à ce sujet, Mahfoud Kaddache indique : *« Une nouvelle forme d'action était préconisée. Ce passage de la clandestinité à la légalité ne manquait pas de poser des problèmes au parti. De nombreux militants du PPA formés à l'action de propagande et d'encadrement des masses, à l'activisme plus qu'à l'action politique n'étaient pas enthousiasmés par la participation de leur parti aux élections. Dans quelques régions, particulièrement en Kabylie, un courant anti-électoraliste se manifesta... le mécontentement était certain. »* (110)

L'absence d'union des partis politiques algériens est assez mal ressentie et provoque de l'amertume.

La conférence nationale des cadres du PPA qui a tenu ses assises, dans la clandestinité, dans la demeure d'un militant de la Bouzaréah, sous la présidence de Messali, a révélé des points de vue opposés.

C'est dans ces conditions que du 15 au 17 février 1947 se tient, dans une ferme de la même localité, puis dans le quartier de Belcourt à Alger, le premier Congrès national du parti authentiquement représentatif du mouvement nationaliste révolutionnaire. La discussion, les critiques, les suggestions y sont vives et plusieurs tendances se manifestent parmi la centaine de délégués présents.

Nous l'avons déjà affirmé, notre propos ne concerne pas les problèmes et contradiction internes apparus entre militants algériens.

Ce qui retient notre intérêt est avant tout l'expression, sous quelque forme que ce soit, d'une ligne fondamentalement anticolonialiste que nous entendons comparer avec la ligne im-

pulsée au même moment par les communistes algériens et français.

Comme le déclare Mahfoud Kaddache : *« Le nationalisme populaire* (est) *à la recherche d'une voie »*. Ce premier Congrès décide des structures et des formes d'action, légales et illégales, qu'exige cette voie.

Quelle que soit l'appréciation à apporter, au regard de l'histoire, sur le recours à la légalité et à l'électoralisme, ou bien à la clandestinité et à l'action violente, une réalité demeure indiscutable : les dirigeants et militants réunis dans ce Congrès aspirent tous, sans ambiguïté, à l'indépendance de l'Algérie par sa libération de l'impérialisme français.

D'ailleurs, un compromis assure le succès du congrès en évitant que le parti n'en sorte profondément divisé. L'unité de pensée demeure, mais plusieurs formes d'activités sont retenues et donnent lieu à l'édification de structures différentes. Le PPA se transforme en deux organisations distinctes : le MTLD —Mouvement pour le Triomphe des libertés démocratiques— assurera sa manifestation publique et légale, notamment par sa participation aux élections imposées par la France. L'O.S. —Organisation spéciale— assumera dans la clandestinité les tâches révolutionnaires illégales notamment la préparation des groupes de combat nécessaires pour diriger et encadrer le moment venu, le mouvement nationaliste révolutionnaire du peuple. (111)

LES COMMUNISTES FAVORABLES A UN STATUT PARTICULIER DE L'ALGÉRIE DANS LE CADRE DE L'UNION FRANÇAISE

Les préoccupations des communistes, en France comme en Algérie, se situent dans un domaine tout à fait différent et sous le signe d'une idéologie non révolutionnaire par rapport aux intérêts des peuples des colonies. Elles sont loin de correspondre à celles, pourtant légitimes, exprimées par les différents mouvements nationalistes.

Avec, toutefois, une exception qui concerne les activités du Vietminh, non sans de graves concessions à la politique impérialiste française qui se déclenche et se déchaîne en cette période. (112)

Le Parti communiste français essaye de se présenter comme le meilleur défenseur des populations colonisées. Au début de la législature s'ouvre pour lui une période de rapprochement avec

les députés appartenant au Rassemblement démocratique africain, parmi lesquels figurent, nous le savons aujourd'hui, plusieurs futurs chefs d'Etat de pays qui accèderont à l'indépendance au cours de la décennie suivante, grâce à leur coopération empressée avec la bourgeoisie française.

Les élus nationalistes algériens opposent aux avances du PCF une réserve beaucoup plus systématique.

L'ouverture de la campagne relative au *« Statut de l'Algérie »* confirme la justesse de leur comportement dans la mesure où leurs positions et celles des communistes sont radicalement opposées.

Le 27 février 1947, *Liberté* commence une série d'articles publiés sous la rubrique *« Vers le Statut de l'Algérie »*, alors que le MTLD s'oppose sans ambiguïté à un statut octroyé par la France et maintient son mot d'ordre de *« Constitution algérienne souveraine »*. Successivement, Henriette Neveu et Larbi Bouhali critiquent les projets de Statut du Parti socialiste et du MRP. Puis, sous le titre *« La garantie de l'avenir de l'Algérie réside dans l'union de ses fils »*, l'organe du Comité central du Parti communiste algérien présente le projet de Statut adopté lors d'une session réunie les 8 et 9 mars 1947 (Cf. *Liberté* n° 198 du 27 mars).

« La deuxième Assemblée nationale constituante avait reconnu la nécessité de fixer le statut de l'Algérie. La brièveté de son existence n'avait pas permis à cette assemblée de l'élaborer.

« Le moment est venu d'établir ce statut.

« Le problème algérien exige en effet une solution urgente :

1° Depuis l'entrée en fonction des principaux organismes institués par la Constitution de la République française, le débat s'est élargi considérablement dans toute l'Algérie sur son futur statut.

Depuis les conseils généraux et municipalités des grandes villes, jusqu'aux territoires du Sud, on en discute partout et passionnément les éléments ;

2° La situation grave de l'Algérie, du point de vue alimentaire, vestimentaire, économique et même politique, exige impérieusement un renouveau total, qui permette à toutes les forces nouvelles et jeunes de ne plus être freinées par un système administratif féodal et antidémocratique, dans lequel les coalitions économiques dominent et empêchent tout développement progressif dans tous les domaines : économique, politique et culturel ;

3° Dans ces conditions, tout nouveau retard à la fixation d'un statut vraiment démocratique pour l'Algérie étendrait le mécontentement qui atteint les couches les plus profondes des

populations algériennes. Il permettrait la pénétration d'une propagande réactionnaire et antifrançaise parmi les différents éléments ethniques qui composent les populations d'Algérie.

Une attitude d'expectative ou d'atermoiement à l'égard du statut serait donc des plus préjudiciables aux intérêts du peuple de France comme à ceux des populations algériennes;

4° C'est pourquoi les élus communistes algériens, exprimant les sentiments de l'immense majorité des populations algériennes, déposent ce projet en demandant qu'il soit, dans le plus bref délai, discuté, adopté et mis en vigueur.

I. — LE PROJET EST CONFORME AUX INTÉRETS DE LA NATION FRANÇAISE ET DES POPULATIONS ALGÉRIENNES.

Au cours des terribles années qui viennent de s'écouler, les populations algériennes ont participé sans aucune restriction à la grande guerre des peuples contre l'Allemagne hitlérienne et ses satellites, donc à la lutte effective pour la libération de la France autant que pour l'avenir de l'Algérie et pour la paix.

C'est pourquoi les populations algériennes, qui ne confondent pas le peuple français avec les quelques seigneurs de l'Ouenza ou de la Compagnie algérienne, ont été soulevées d'un grand espoir envers la France de la Résistance.

Elles ont salué avec enthousiasme la Constitution de la République française qui a proclamé :

« La France forme avec les pays d'outre-mer une Union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction de race, ni de religion. »

« L'Union française est composée de nations et de peuples qui mettent en commun et coordonnent leurs ressources et leurs efforts pour développer leurs civilisations respectives, accroître leur bien-être et assurer leur sécurité. »

« Fidèle à sa mission traditionnelle, la France entend conduire les peuples, dont elle a pris la charge, à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires; écartant tout système de colonisation fondé sur l'arbitraire, elle garantit à tous l'égal accès aux fonctions publiques et l'exercice individuel ou collectif des droits et libertés proclamés ou confirmés ci-dessus. »

C'est en vertu de cette affirmation solennelle de la Constitution que les populations algériennes aspirent légitimement à la démocratie et l'attendent avec impatience.

La consécration de ces principes dans un statut organique de l'Algérie est conforme aux intérêts de la France.

Un tel statut peut seul, en effet, créer les bases d'une amitié franco-algérienne solide et durable, parce que fondée sur l'union librement consentie.

Ce statut est également conforme à l'intérêt de l'Algérie. C'est en effet dans l'union avec une France qui entend poursuivre la consolidation et la rénovation de la démocratie que l'Algérie trouvera les conditions les plus favorables à la satisfaction de ses aspirations à la liberté et au progrès.

Enfin, un statut est indispensable à l'Algérie pour assurer son unité, base de sa prospérité. Il est par conséquent un élément de consolidation pour l'Union française elle-même dont l'Algérie deviendra ainsi une des forces essentielles.

II. — TRAITS ESSENTIELS DU PROJET DE STATUT

La Constitution de la République française classe les territoires d'outre-mer en quatre catégories :

1° Départements d'outre-mer;

2° Territoires d'outre-mer;

ces deux catégories entrant dans le cadre de la République française.

3° Territoires associés;

4° Etats associés.

C'est au titre d'une de ces catégories que l'Algérie doit trouver sa place dans l'Union française. Or, l'Algérie a connu, depuis 1848, les régimes les plus contradictoires, depuis la politique de rattachement pur et simple, jusqu'à la conception du «royaume arabe» préconisée par Napoléon III, en passant par les formules de l'association ou de la collaboration. Le résultat en est le régime actuel, qui est condamné par l'immense majorité des Algériens.

En effet :

1° L'Algérie n'a de départements que le nom. — Ses trois régions dénommées départements ne sont pas des départements de la République française, puisque la plupart des lois de la République française n'y sont pas appliquées :

a) Même la faible partie de la population qui jouit des droits de citoyen français ne se voit appliquer les lois de la République française en Algérie que sous réserve d'un décret spécial. Le statut des fonctionnaires est même différent suivant l'origine raciale;

b) La grande majorité de la population n'y a pas joui pleinement jusqu'à ce jour des droits et libertés de la République française;

c) Le statut juridique de la grande majorité de la population ne relève pas du Code civil français;

d) Les libertés municipales, telles qu'elles sont instituées en France, n'existent en Algérie que dans une mesure infime et incomplète ;

e) Le statut légal, administratif et juridique, d'un département français est totalement différent de celui d'une zone algérienne dénommée « département » : présence d'un gouverneur et d'un gouvernement général dont les pouvoirs sont infiniment plus étendus que l'ont jamais été en France ceux de l'échelon régional supprimé par la première Assemblée nationale constituante, présence d'administrateurs et d'un système de caïds, aghas, bachagas, jouissant de véritables droits féodaux abolis en France depuis 1789.

Chacun des trois « départements » d'Algérie possède même des zones dites territoires du Sud qui ne relèvent que d'une administration militaire.

2° L'Algérie ne peut pas être un département. — L'Algérie ne peut pas être un département, c'est-à-dire un territoire dans lequel s'appliquent de droit et uniformément, toutes les lois de la République française.

En effet, l'Algérie a ses caractères propres, tels que le statut particulier et la langue de ses habitants d'origine arabo-berbère. L'extension automatique à l'Algérie de l'ensemble des lois de la République française serait purement formelle. En réalité, elle violerait ces lois dans leur fond, car elles n'ont pas été établies en considération de la situation propre à l'Algérie.

Etendant les principes démocratiques qui font la grandeur de la France, le préambule de la Constitution définit l'Union française comme une Union de nations et de peuples « qui mettent en commun ou coordonnent leurs ressources et leurs efforts pour développer leurs civilisations respectives ».

Or, en ce qui concerne l'Algérie, ses particularités sont précisément l'expression de civilisations originales. Il serait néfaste d'y toucher et par exemple de porter atteinte au statut musulman, car il en résulterait une totale rupture morale avec la France des 8/10 de la population, avec toutes les conséquences qui en résulteraient immédiatement.

3° L'Algérie ne peut pas être classée « territoire d'outre-mer ». — La qualité de territoire d'outre-mer d'après les procès-verbaux de la Commission de la Constitution, s'applique à des territoires qui, au stade actuel de leur évolution, ne sont encore orientés ni vers l'assimilation à la France métropolitaine, ni vers une prise de conscience nationale.

4° L'Algérie doit être reconnue comme « territoire associé ». — Les Algériens et Algériennes de toutes origines, forment déjà sur leur sol natal une communauté stable ; ils sont

liés par des intérêts généraux communs. Tous les partis et groupements démocratiques en Algérie reconnaissent dans leur programme la nécessité pour les Algériens de participer à la gestion des affaires intérieures de leur pays, conformément au degré de développement politique des populations algériennes et aux aspirations qui les animent; en conséquence, nous pensons que l'Algérie, nation en formation, peut et doit être reconnue comme «territoire associé» dans le cadre de l'Union française.

L'attribution à l'Algérie du présent statut, qui garantit son développement dans tous les domaines, ouvre la voie à la préparation d'une République démocratique algérienne. Le fonctionnement même du présent statut permettra aux populations algériennes de créer toutes les conditions de leur unité, et fera ainsi surgir les forces typiquement algériennes capables d'assurer le complet épanouissement national de l'Algérie.

Alors se posera la question du passage de l'Algérie dans la catégorie d'État associé dans l'Union française.

Pour toutes ces raisons, le stade actuel, qui correspond aux intérêts véritables des populations algériennes et de la nation française, est celui de territoire associé.»

Dans une résolution adoptée, comme de coutume, à l'unanimité, le Comité central du Parti communiste algérien, après avoir souligné le lien de son projet avec la Constitution française, *«adresse son salut fraternel et reconnaissant au grand Parti communiste français, qui se montre le meilleur défenseur de ces principes, ainsi qu'en témoigne le procès-verbal de son Bureau politique du 6 mars dernier sur le Vietnam».*

Le Comité central du PCA *«appelle nos populations à s'unir et à se mobiliser pour assurer le triomphe de ce Statut qui répond le mieux à la réalité algérienne du moment».*

Enfin, décision importante, *«le Comité central décide la convocation du IVe Congrès national du parti, à Alger, pour les 18, 19 et 20 avril 1947».*

Le 13 mars, les quatre députés algériens Pierre Fayet, Alice Sportisse, Djemad Cherif et Mohammed Moktari déposent le texte du projet élaboré par le Parti communiste algérien sur le bureau de l'Assemblée nationale française.

En fait, c'est Amar Ouzegane, en étroite coopération avec le député progressiste et juriste Pierre Cot, qui a assuré à Paris la rédaction du projet, non sans le soumettre à la section coloniale du Comité central du Parti communiste français.

CONTRE LE COLONIALISME FRANÇAIS DES EXEMPLES COMMUNICATIFS

Le premier semestre de l'année 1947 est riche d'événements qui attestent d'une montée universelle du mouvement de libération nationale des colonisés de l'ancien Empire français. La récente mouture d'Union française ne permet plus de contenir la forte poussée de la décolonisation. Et chacun de ces événements engendre un effet d'exemple vis-à-vis des autres et les encourage.

Au mois de mars, un débat *« sur les événements d'Indochine »* provoque d'orageuses séances à l'Assemblée nationale.

« La violence des passions, la nervosité de l'atmosphère, le renouvellement (des) *incidents... font la preuve des divisions qui fractionnent la majorité : trouveront-elles leur expression sur le plan gouvernemental ? »* (113)

Le ministre de la France d'outre-mer, le socialiste Marius Moutet, présente sa version de l'historique des relations franco-vietnamiennes, de l'accord du 6 mars à *« l'agression »* du 19 décembre 1946. Il oppose *« la bonne volonté de la France et la préméditation du Vietminh, dont les éléments extrêmistes ont débordé M. Ho Chi Minh »*. Il indique *« qu'il y a des hommes avec qui il sera impossible de traiter »*, puis proclamant que le Vietminh n'est pas tout le Vietnam, pas plus que le Vietnam n'est toute l'Indochine, il précise : *« Résistance à la violence, volonté de paix et d'accord, libéralisme, telle sera notre politique. »*

Ces termes recouvrent en réalité toutes les exactions et tous les crimes que le colonialisme français va mettre et met déjà en œuvre pour essayer de perpétuer sa domination impérialiste sur la péninsule indochinoise.

Prétendre que les communistes ne s'opposent pas à cette politique déforme la réalité historique. Mais affirmer qu'ils le firent avec une détermination anticolonialiste inflexible et conséquente revient également à travestir la vérité.

Qu'on en juge. Il suffit de se reporter à une brochure de 48 pages largement diffusée par eux à l'époque sous le titre *« La guerre ou la paix ? »*. Dès la première page, on peut y lire : *« Le peuple de France veut la paix, la paix et le maintien de la présence française en Extrême-Orient, la paix et le maintien du prestige français dans le monde par une politique hardie de renforcement de l'Union française et par l'adhésion librement consentie des peuples d'outre-mer. »* On y trouve aussi les discours de Pierre Cot, député apparenté communiste de Savoie,

d'Henri Lozeray, député du Cher, de Jean Guillon, député d'Indre-et-Loire et de Jacques Duclos, alors vice-président de l'Assemblée nationale. Le secrétaire du PCF expose la conception totalement idéaliste que nourrit son parti au sujet de l'Union française, en puisant ses références dans la pensée de Jean Jaurès. Duclos reprend à son compte l'exaltation de ce dernier des *«œuvres civilisatrices qui ont été accomplies dans les territoires d'outre-mer»* pour pouvoir, comme le *«grand tribun socialiste»*, dénoncer simultanément les *«excès colonialistes»*. Traitant de la politique suivie vis-à-vis de l'Indochine au cours des derniers mois, il prononce quelques paroles qui méritent d'être rappelées aujourd'hui comme exemples caractéristiques de l'idéologie des dirigeants communistes français : *«...on est en droit de dire qu'on a accumulé bêtise sur bêtise, maladresse sur maladresse.*

«On ne se conduit pas ainsi à l'égard de peuples qui naissent à la conscience nationale et qui, de ce fait, sont particulièrement susceptibles. Nous avons le devoir d'être compréhensifs et respectueux de leur susceptibilité.» (Applaudissements à l'extrême-gauche)

Le député algérien Benchennouf, élu avec le soutien de l'administration française, s'exclame alors : *« Très bien ! »*

Un peu plus loin, après avoir souligné la mission civilisatrice et les excès du colonialisme français, Duclos proclame : *«Je dis cela, parce que c'est aussi une question de tact à l'égard des populations des territoires d'outre-mer. Il faut parler à ces populations un langage qu'elles peuvent comprendre. Il ne faut pas les accabler de tous les péchés et nous parer de toutes les vertus. Il faut faire, là aussi, la part des choses...»*

Ah, vraiment, quel brave homme! Nous laissons le soin aux lecteurs, et tout particulièrement à ceux qui sont aujourd'hui citoyens de pays indépendants autrefois colonisés par la France, d'apprécier le tact de Jacques Duclos...

Après tous ces discours, de même qu'à l'époque des événements de 1945 en Algérie, les ministres communistes ne se désolidarisent pas du gouvernement et n'en démissionnent pas, alors que se développent et s'intensifient les opérations militaires répressives françaises au Vietnam. De plus, lors du vote de l'ordre du jour de confiance au gouvernement concluant ce débat, les députés communistes, algériens comme français, tempèrent leur opposition parlementaire à cette *«sale guerre»* en s'abstenant, au lieu de s'opposer catégoriquement à la politique impérialiste de la France.

A l'issue du débat sur les crédits militaires, les députés communistes font un pas de plus dans l'opposition du PCF à la

guerre du Vietnam en votant contre. Mais leur argumentation ignore encore les aspirations profondes des peuples colonisés à une indépendance totale de leurs pays respectifs. Certains passages du discours prononcé à cette occasion par Jacques Duclos peuvent laisser rêveurs les véritables anticolonialistes. Le leader communiste s'écrie en effet à l'adresse du président socialiste du gouvernement : *« Vous nous engagez dans une politique de folie d'où rien de bon ne sortira. Vous perdrez l'Indochine et l'Union française! »* Ce qui signifie en clair que le PCF s'acharne à vouloir *« conserver l'Indochine et l'Union française »*, ou, plus simplement, *« l'Indochine dans l'Union française »*.

Quelques jours plus tard, le 7 avril 1947, le général de Gaulle fait à Strasbourg, une rentrée politique spectaculaire en prononçant un discours qui constitue le Manifeste de sa pensée au moment où il crée une organisation opposée aux partis politiques traditionnels, le *« Rassemblement du Peuple français »* (Secrétaire général : Jacques Soustelle). L'idéologie impérialiste qui a toujours inspiré le chef de la France libre y réapparaît, tactiquement adaptée toutefois aux conditions nouvelles imposées par la montée des aspirations anticolonialistes.

Il justifie *« l'action impériale de la France »* : *« ... Parce que nous fûmes capables d'ouvrir au progrès moderne des contrées qui, auparavant, végétaient dans les abus, la misère, l'anarchie, parce que nous ne saurions renoncer à y remplir les devoirs que nous avons assumés sans les rejeter dans le trouble ou les livrer aux ambitions des autres, parce qu'en les perdant nous perdrions notre rang de grande puissance, nous avons vis-à-vis de nous-mêmes, vis-à-vis de nos frères d'outre-mer et vis-à-vis du monde entier, le droit et le devoir de faire vivre et développer l'Union française que nous avons proclamée au pire moment de la pire des guerres.*

« Amener chacune des entités humaines qui composaient hier notre Empire à se développer pour son compte, dans son cadre, à son profit, la faire bénéficier économiquement, socialement, moralement, intellectuellement de ce que nous sommes capables, l'associer à la métropole dans des conditions conformes, soit au degré de son développement, soit aux traités que nous avons conclus, mais réserver à l'expérience, à la sagesse, à l'autorité de la France, la responsabilité supérieure de l'ordre public, de l'action extérieure, de la défense vis-à-vis du dehors et des activités économiques intéressant la communauté, voilà la tâche à accomplir! L'effort est grand, le devoir est lourd, mais l'enjeu est à la mesure de la France. »

De son côté, le gouvernement désire tenir l'engagement pris lors du débat houleux du 23 mars 1946 concernant la situation dans les « départements d'Algérie ». On se souvient que sur proposition du ministre de l'Intérieur du moment, Edouard Depreux, l'Assemblée constituante avait *« fait confiance au gouvernement pour déposer dans le plus bref délai un projet de loi organisant le Statut de l'Algérie »*. Il se trouve que le même élu socialiste occupe encore les fonctions de ministre de l'Intérieur dans le gouvernement présidé par Paul Ramadier.

Aussi est-ce à lui qu'incombe d'effectuer un voyage d'enquête en Algérie, à partir du 13 avril 1947, dont le but vise à recueillir les éléments d'information nécessaires à l'élaboration du projet de Statut que va défendre le gouvernement. Le ministre de l'Education nationale, Marcel-Edmond Naegelen, également socialiste, assure lui aussi, mais séparément, dans la même colonie, une mission similaire.

Presqu'en même temps, les inquiétudes que suscite chez les hommes au pouvoir l'essor des mouvements nationalistes se manifestent à travers la tournée qu'effectue en Afrique le président de la République Vincent Auriol. A Dakar, Bamako, Niamey, il promet solennellement aux peuples africains leurs autonomies dans le cadre de l'Union française, dont il est, constitutionnellement, le président.

Mais ces démarches ne parviennent pas à endiguer partout le flot montant des revendications nationales des peuples colonisés.

A Madagascar, par exemple, commence une révolution dirigée par le Mouvement démocratique de la révolution malgache, dont plusieurs dirigeants siègent dans les assemblées françaises, notamment deux députés.

La répression militaire est immédiate et aboutit à un troisième génocide.

Après les 45 000 victimes du Constantinois et les 6 000 victimes de Haïphong, le colonialisme français se rend coupable de 11 000 morts dans la grande île du sud-est de l'Afrique.

Début mai, l'Assemblée nationale consacre trois séances à ces « événements ». Le ministre socialiste de la France d'outremer, Marius Moutet, défend avec passion l'action du Haut commissaire et de l'administration française et prend l'engagement de rétablir définitivement l'ordre à Madagascar, au nom de la légalité constitutionnelle. Les communistes prennent la défense des deux députés nationalistes malgaches, qui sont néanmoins déchus de leurs mandats et aussitôt arrêtés.

Bien qu'ils ne siègent plus sur les bancs du gouvernement, Maurice Thorez et les autres ministres communistes ne perdent

pas l'espoir de réaliser de nouveau, avec les socialistes, une union qui préserverait leur présence à la tête des ministères qui leur ont été confiés. Certes, ils condamnent en parole la politique d'assimilation en lui opposant celle de l'Union française *«librement consentie»* par les peuples des colonies. Avec différents élus originaires de pays d'Afrique, ils déclarent, non sans regret, que *«jusqu'ici l'Union française semble rester une formule vide»*. La réalité est pourtant loin de n'être qu'une apparence : l'Union française fait la démonstration éclatante, et sanglante, de sa fonction mystificatrice et coloniale. Quelles illusions n'a pas semées la politique du Parti communiste français au sujet de cette institution de la IVe République, dont elle a parrainé le principe avant même sa naissance.

Entre temps, l'agitation nationaliste gagne le Maroc et la Tunisie. Le sultan Sidi Mohammed Ben Youssef refuse d'intégrer dans un de ses discours un hommage à la France qu'exige le résident général. Le souverain chérifien appuie ainsi ouvertement les positions du mouvement nationaliste marocain.

En Tunisie, les activités nationalistes du Destour et du néo-Destour ne cessent de se développer. Les leaders Habib Bourguiba et Salah Ben Youssef militent contre l'adhésion à l'Union française et exigent la fin de la dictature du résident général français.

LE IVe CONGRES DU PARTI COMMUNISTE ALGERIEN CONGRES DU STATUT

Début avril, Henriette Neveu rappelle dans un éditorial de *Liberté* que, le 23 mars 1944, les communistes avaient conditionné leur participation au gouvernement provisoire par *«la condamnation de l'emploi de la force à l'égard des peuples assujettis»* et qu'ils *«avaient opposé à toute politique de force celle d'une entente fraternelle au sein de cette vaste association de peuples qui a nom "Union française"»*. Sans crainte des évidentes contradictions dès lors accumulées par l'histoire (mai 1945, bombardements de Haïphong, agression au Vietnam, génocide à Madagascar, sans nulle démission des ministres communistes), la rédactrice en chef de l'organe du PCA conclut : *«... ils sont restés fidèles à ce principe énoncé avec force depuis 1944.»*

Puis dans le numéro dont la sortie coïncide avec la tenue du IVe Congrès, Amar Ouzegane s'efforce de démontrer que le Parti communiste algérien est *«un parti vraiment algérien»*.

Rien de nouveau en vérité dans cet éditorial, si ce n'est l'information rapportant que Ferhat Abbas a classé le PCA parmi les partis démocratiques *« français »*. Ce dont s'indigne, naturellement, Amar Ouzegane, dont la plume s'applique à démontrer le contraire, à savoir que le PCA est *« algérien »*.

Le IVe Congrès du Parti communiste algérien réunit donc ses assises à Maison-Carrée (El-Harrach) du 17 au 19 avril 1947, en présence d'André Marty, délégué du parti « frère » français.

En plus des aspects autocritiques que nous avons déjà mentionnés en expliquant le virage relatif de sa ligne politique décidé le 21 juillet 1946, ce Congrès ne fait qu'entériner des positions décidées antérieurement. Il donne son accord *« sans réserve »* au projet de Statut démocratique de l'Algérie déjà déposé à l'Assemblée nationale et souligne la qualité de *« territoire associé »* dans l'Union française que ce Statut, s'il était retenu et voté, conférerait à l'Algérie. Il appelle une fois de plus à la constitution d'un *« vaste Front national démocratique algérien pour la liberté, la terre et le pain »*. Parmi les résolutions qu'il vote, celle concernant l'organisation s'achève par ces mots : *« Le IVe Congrès appelle toutes les organisations du parti, tous les communistes et tous les démocrates à développer le puissant mouvement populaire qui fera aboutir ce Statut. Vive l'Algérie libre, unie et démocratique ! »*

Le Bureau politique élu est composé (dans l'ordre de publication paru dans *Liberté*) par : Bouhali Larbi, Caballero Paul, Ouzegane Amar, Dalibey Rachid, Neveu Henriette, Mahmoudi Ahmed, Fayet Pierre, Sportisse Alice, Kouch Younès, Rouzeau Roger, Djemad Cherif, Angonin Elie, Zannettacci Nicolas, Khellef Ahmed, Moine André, Taleb Bouali et Boudiaf Abdelhamid.

Mais l'ordre de la liste des membres du Secrétariat enregistre une modification dans la hiérarchie des dirigeants du Parti : Larbi Bouhali placé en quatrième position par le IIIe Congrès, devient premier secrétaire, tandis qu'Amar Ouzegane est rétrogradé en troisième position, juste derrière Paul Caballero qui conserve sa place de second et devant Rachid Dalibey, qui recule d'un rang. Le Congrès ne manifeste aucun surprise, car les délégués ont compris qu'une mesure de ce genre interviendrait à partir du moment où ils ont constaté que le rapport politique d'ouverture est présenté non plus par Ouzegane mais par Bouhali.

L'intervention du premier secrétaire sortant ne porte que sur une seule question : le Statut.

A part les passages autocritiques et anticolonialistes que nous avons déjà présentés, le rapport politique contient d'au-

tres analyses et indications de nature à retenir notre attention.

D'abord à propos de la politique d'union, considérée essentiellement dans la perspective de la bataille politique nouvelle qui est engagée sur la question du Statut. Voici ce que déclare Larbi Bouhali :

« Conformément aux directives du Comité central, nous avons entrepris et multiplié les pourparlers d'union avec les représentants des divers groupements. A deux reprises, la question nous fut posée : pourquoi la direction du parti n'a pas fait davantage de concessions pour aboutir à l'union sur le plan électoral. Or, dans les deux cas, le parti ne pouvait aller plus loin dans la voie des concessions sans se renier :

1° Aux élections du 10 novembre, nous ne pouvions pas accepter la plateforme pure et simple du PPA et renoncer à nos principes fondamentaux ;

2° Aux élections du 8 décembre, en l'absence du PPA, nous ne pouvions accepter la répartition des sièges que nous proposait l'UDMA sans reconnaître implicitement le rôle secondaire qu'on voulait faire jouer au Parti communiste.

« Ce qui importe le plus, c'est d'entraîner à l'union et à l'action les masses populaires.

« C'est ce que notre parti a réussi à réaliser pour briser la provocation fasciste qui se préparait à la veille de l'Aïd Seghir et lors de l'exécution des condamnés du Constantinois. Sur l'initiative de notre parti, de nombreux meetings se sont tenus avec les représentants de l'UDMA, des Oulémas, du Parti socialiste, de la CGT, de la Ligue des droits de l'homme, etc. Quant à l'absence du PPA, elle n'a pas manqué d'être jugée par les masses. »

En effet. Mais pas comme l'entend implicitement le secrétaire du PCA. Les élections législatives dans le second collège, par exemple, ont placé le PPA-MTLD avant le PCA. Bientôt les élections municipales vont être l'occasion d'un autre test dont les résultats ne seront nullement équivoques quant à la popularité du parti nationaliste. Mais Bouhali se trouve bien obligé de reconnaître la réalité tout en essayant de puiser argument dans quelques exemples sans portée populaire réelle :

« Certes, malgré les efforts faits et les nombreux comités locaux du Front national démocratique algérien constitués, nous ne sommes pas encore parvenus à réaliser l'union effective à l'échelle algérienne. Les dirigeants des autres partis et groupements se montrent toujours réticents.

« Mais l'idée de l'union a fait un chemin considérable dans les masses populaires, grâce à notre action incessante en sa faveur.

« Le seul fait que certains dirigeants, jusque-là réfractaires, ont pris contact avec nous et discutent de l'union prouve que les populations algériennes approuvent notre politique d'union.

« A l'heure actuelle, le puissant courant unitaire qui anime les masses populaires, a déjà provoqué d'heureuses initiatives.

« A Alger, un groupe de personnalités, de jeunes et d'intellectuels, surtout d'origine musulmane, après avoir rassemblé un certain nombre de signatures, lancèrent un appel à l'union. Et ils continuent à agir dans ce sens.

« Des démocrates européens à Oran ont également pris une initiative du même genre. Il faut souhaiter que ces deux mouvements bannissent tout esprit racial qui pourrait exister et qu'ils réalisent leur rapprochement.

- « Encore une fois, tous ces progrès ne sont pas encore l'union que désirent les masses et qui pourra sortir notre pays de la situation actuelle. C'est pourquoi l'union au sein d'un vaste FRONT NATIONAL DÉMOCRATIQUE ALGÉRIEN demeure notre préoccupation essentielle. »

L'échec du mot d'ordre du PCA provient exclusivement du fait qu'il n'est nullement ressenti par les masses algériennes comme authentiquement national, surtout dans les campagnes. Le virage autocritique de juillet 1946 ne produit rien d'autre qu'un dérapage qu'accentue d'ores et déjà la position adoptée par les communistes dans la bataille du Statut. Il est fort intéressant à cet égard de savoir ce que pense la direction du parti au sujet des autres formations politiques algériennes et françaises. Bouhali justement en traite ouvertement, avec toujours pour fondement idéologique la théorie thorézienne de la nation en formation dans le creuset de vingt races :

« A la veille de la discussion du Statut de l'Algérie, il est nécessaire de connaître nos rapport avec les divers partis politiques et le comportement de ces derniers, afin de déterminer les possibilités d'actions communes.

« D'une manière générale, nous pouvons affirmer que nous entretenons avec tous les partis et groupements progressistes des rapports suivis. Les contacts à la base sont même souvent fraternels.

LE P.P.A.

Malgré les nombreux contacts et discussions que nous avons eus avec certains dirigeants, l'attitude de la direction du PPA reste en général la même. La fraction sectaire l'emporte encore sur les éléments unitaires et c'est pourquoi toutes nos initiatives sont rejetées sous un prétexte ou l'autre.

Refus de réaliser l'union au sein du Front national, refus de constituer des listes communes aux élections, refus d'engager l'action commune, même pour la légalisation du PPA, refus de participer aux diverses manifestations tendant à protester contre les exécutions du Constantinois. Ainsi, en différentes occasions, la fraction anti-unitaire à réussi à isoler le PPA du mouvement démocratique.

A la suite de cette attitude systématiquement négative, les adhérents du PPA de la base et la masse des Musulmans qui lui réservait de la sympathie, commencent à manifester leur déception.

Observant une position négative à chaque vote, jusques et y compris pour l'invalidation des élus de l'Administration, les députés PPA n'ont pris aucune initiative en faveur des populations algériennes.

Tout en renforçant notre politique d'union à la base, en multipliant les contacts fraternels avec les adhérents du PPA et en continuant nos efforts pour la réalisation de l'union entre les directions, nous ne devons pas passer sous silence l'attitude de certains dirigeants lorsqu'elle va à l'encontre des intérêts de notre pays.

Pour justifier son refus de mener l'action commune avec les organisations démocratiques, la fraction qui dirige actuellement le PPA a, jusque-là, prétexté que celui-ci était illégal. Il en sera autrement à l'avenir. En effet, des « Comités du Triomphe des libertés démocratiques » viennent d'être créés pour reprendre légalement le programme du PPA. Nous espérons que cette réorganisation facilitera des pourparlers en vue d'actions communes et de l'union.

L'U.D.M.A.

Au cours de l'année écoulée, l'UDMA est apparue plus nettement comme étant le parti influencé essentiellement par la bourgeoisie arabo-berbère.

L'UDMA ne forme, avec les Oulémas, qu'un seul mouvement travaillant dans deux branches différentes : la première sur le terrain politique et économique et la seconde sur le plan culturel et religieux.

Dans sa récente interview accordée au journal « Franc-Tireur », *Ferhat Abbas a déclaré :*

« L'UDMA œuvre déjà en plein accord avec l'Association des Oulémas qui représente l'élément intellectuel avancé de langue arabe et de spiritualité musulmane rénovée. »

L'UDMA réclame dans l'immédiat une République algérienne ayant sa Constitution, son Parlement et son drapeau, tout

en restant dans le cadre de l'Union française. Et il classe l'Algérie dans la catégorie des « Etats associés ».

Le « Manifeste algérien » qui servit de point de départ à l'UDMA opposait le bloc de tous les Musulmans au bloc de tous les Européens sans aucun discernement. L'UDMA a beaucoup évolué et ses dirigeants reconnaissent maintenant la nécessité de la collaboration de tous les éléments ethniques de notre pays.

En outre, à la suite du débat sur l'Indochine, dans un article d'« Egalité » *du 3 avril, Ferhat Abbas constate la communauté d'intérêts et la solidarité du peuple de France et des peuples coloniaux. Il écrit, entre autres :*

« La classe ouvrière et les éléments avancés des classes moyennes, qui ont conquis de haute lutte, durant le siècle dernier, leur place dans la vie de la nation, nous apportent, sans marchandage ni arrière-pensée, le fruit de leur longue expérience et l'appui de leurs forces montantes. »

N'est-ce pas là la reconnaissance de la justesse de notre politique de toujours? Nous sommes heureux que l'UDMA vienne à une position conforme aux intérêts de notre pays et nous sommes persuadés que l'action persévérante de notre parti n'est pas étrangère à cette attitude.

Mais cela ne doit pas nous empêcher de souligner devant les masses le manque d'objectivité de la part de Ferhat Abbas. En effet, il oublie volontairement de parler du principal artisan de l'union des peuples d'outre-mer et du peuple de France, le grand Parti communiste français.

Ferhat Abbas a déclaré dans sa récente interview :

« Je souhaite, et l'UDMA avec moi, l'union de plus en plus étroite de tous les partis démocratiques, union qui pourra englober depuis certains radicaux fidèles à une véritable tradition démocratique, jusqu'au Parti communiste et à la CGT, en passant, bien entendu par le Parti socialiste. Avec ces formations qui groupent les masses des travailleurs et au sein desquelles militent déjà de nombreux musulmans, il est possible de réaliser une œuvre qui s'avère d'ailleurs indispensable pour l'avenir d'un pays où vivent côte à côte des éléments ethniques différents. »

Il envisage « une sorte de Front populaire algérien » *formé par tous les Algériens sans distinction d'origine.*

Il y a là probablement le désir de rechercher une autre formule qui ne soit pas celle du Parti communiste. Mais ce qui est essentiel c'est qu'on accepte le principe de l'Union, même sous une formulation différente. Aussi, nous pensons que nous devons discuter sur cette base et il appartiendra aux masses popu-

laires de déterminer l'appellation du rassemblement, sa plate-forme politique et ses moyens d'action.

LE PARTI SOCIALISTE

La position du Parti socialiste sur le problème algérien est connue. Elle n'a pas varié. Il ne veut pas entendre parler du FRONT NATIONAL DÉMOCRATIQUE ALGÉRIEN parce qu'il ne veut pas ou ne peut pas rompre avec la politique d'assimilation. Celle-ci, bien qu'elle ait été déjà condamnée par un Congrès interfédéral, reste la base du projet de Statut du Parti socialiste.

Ce projet ne change rien dans le système colonialiste en vigueur. C'est sous la pression des socialistes de la base que le dernier Conseil national de la SFIO apporta quelques améliorations qui ne modifient pas le fond du projet primitif.

Sur ce terrain, le Parti socialiste penche plutôt du côté du MRP que du côté des partis progressistes. Du reste, au cours de la dernière période, surtout depuis la démission des conseillers municipaux socialistes d'Alger, les dirigeants n'excluent pas une éventuelle collaboration avec le MRP sur le dos des communistes. Les appels tendant à rassembler tous les partis à l'exception du Parti communiste n'ont pas non plus fait défaut.

Toutefois, il faut dire que chaque fois qu'il y a eu danger réactionnaire et sous la pression des masses, les socialistes ont dû rejoindre les rangs des démocrates. L'exemple des élections au Conseil de la République montre clairement que l'Union des démocrates peut parfaitement faire échec à la réaction colonialiste puisque nous avons enlevé 3 sièges sur 7 alors que, dispersés, nous aurions eu difficilement un siège.

LE M.R.P.

Le MRP, bien qu'il soit un parti clérical, influence fortement les radicaux en Algérie et ne perd pas l'espoir d'entraîner aussi les socialistes. Il envisage même une collaboration avec l'UDMA « dans le but de drainer ce parti vers un but non antifrançais ou d'élaborer avec le parti le plus représentatif, une carte fédéraliste », *pour, bien entendu, écarter le* « danger d'un noyautage communiste ».

Nos efforts pour entraîner les démocrates d'origine européenne dans l'union de toutes les forces progressistes algériennes doivent aller de pair avec la lutte impitoyable contre les instruments du colonialisme, le PRL et autre Union gaulliste, ainsi que contre les dirigeants MRP à la Viard, patron de la feuille raciste « Journal d'Alger », *rescapée de la presse vichyste, chaque fois qu'ils agissent contre les intérêts de l'Algérie. »*

Quelques instants après ces paroles, Larbi Bouhali entreprend de s'attaquer à *« la politique du Caire inspirée par l'impérialisme anglo-saxon »* dont il ne discerne nullement les aspects positifs anticolonialistes, même si son soutien aux mouvements nationalistes du Maghreb reste le fait d'une bourgeoisie arabe. Il est vrai que les Fronts nationaux voulus par les théoriciens et militants de pan-arabisme ou pan-islamisme apportent une sévère concurrence aux Fronts conçus par les partis communistes des pays d'Afrique du Nord, soumis à la responsabilité internationale du Parti communiste français. De plus tous les mouvements nationalistes arabes rejettent *« l'Union française »* dans laquelle les communistes français et algériens ont placé et placent encore tant d'espérance.

« Ne perdons donc pas de vue les dangers de certains aspects de la politique nationaliste. L'intransigeance de certains dirigeants du PPA que nous avons signalée tout à l'heure s'explique par le fait qu'elle est coordonnée à travers toute l'Afrique du Nord.

« Au début de mars de cette année s'est tenu, au Caire, le « Congrès du Maghreb arabe », *comprenant des délégués de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc.*

« Ce Congrès a décidé entre autres :

« 1° L'Union entre les partis nationaux à l'intérieur de chaque pays, soit en les faisant fusionner, soit en les poussant à former un Front national;

« 2° Resserrer les liens entre les mouvements nationaux des trois pays en leur conseillant de réaliser ce but par :

—a) l'union pour un même but : l'indépendance et l'évacuation;

—b) la création d'une commission durable ayant pour tâche d'unifier les lignes politiques et l'action pour une lutte commune;

—c) l'action pour l'unité des organisations ouvrières, sociales, culturelles et économiques dans les trois pays et lui donner une orientation nationale. »

« Ce Congrès a décidé la création d'un organisme permanent intitulé : « Bureau du Maghreb arabe » *et formé par une délégation marocaine du Parti de l'Istiqlal, le Secrétariat du PPA et le Bureau du Destour.*

« Enfin, il a été décidé le « refus de l'intégration dans l'Union française sous n'importe quelle forme ».

« Bien entendu, selon les mêmes milieux, les partis communistes des trois pays ne sont pas considérés comme des partis nationaux. On ne veut pas reconnaître leur rôle dans le mouvement national.

«C'est pour cela que le PPA a déjà essayé, l'hiver dernier, d'isoler notre parti en proposant de faire l'union entre les partis et organisations "autochtones" (PPA, UDMA, Oulémas), «animés par le seul intérêt national». *On sait qu'il a abouti au résultat contraire. Mais les tentatives du même genre ne sont pas exclues dans les jours et les mois à venir.*

«Comme on le voit, cette politique prend sa source au Caire où se nouent les intrigues impérialistes pour maintenir et étendre les sphères d'influence de Washington et de Londres dans les pays arabes. Depuis la fin de la guerre, les trusts anglo-américains étendent leurs tentacules sur le Moyen-Orien pour se partager les concessions pétrolifères et établir des bases stratégiques d'agression antisoviétique.

«Aussi, un mouvement aidé, voire même suscité par eux, contre la démocratie française n'est pas exclu. Ce qui doit donc nous inquiéter le plus c'est ce qui se passe dans notre pays qui devient un champ d'intrigues de la réaction.»

A partir de cette analyse non seulement étroitement sectaire, mais fallacieuse par rapport aux objectifs nationalistes réels des peuples arabes, Larbi Bouhali n'hésite pas à proclamer : *«Nous sommes le seul parti qui peut prétendre, à juste titre, être un parti vraiment algérien. Face aux détracteurs, il faut sans cesse le souligner : le Parti communiste algérien n'est ni européen, ni musulman, ni arabe, ni français, ni oriental, ni occidental, mais tout simplement un parti algérien. Notre parti est le seul qui présente déjà l'image de la nation algérienne en formation...»*

Oui... Tout cela, dit avec sincérité sans doute, laisse rêveur trente-cinq ans après, et consterné quand on est attaché aux justes principes de Lénine et de Mao Zedong...

A la lecture de la péroraison de ce discours, on trouve alors la principale explication de telles erreurs irréversibles. Est-il excessif de penser qu'en dépit de la rectification de juillet 1946 seulement écrite sur le papier mais non entrée dans les actes, le Parti communiste algérien demeure avant tout, en 1947, un organisme du Parti communiste français ?

«Nous avons le privilège de bénéficier de l'expérience et de l'aide constante et clairvoyante du grand parti frère, le PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS et son prestigieux Comité central, piloté par des hommes comme Maurice Thorez, Jacques Duclos, André Marty, Léon Mauvais.

«La présence à nos assises nationales d'un Secrétaire du Parti communiste français, de notre grand ami André Marty, et la présence permanente d'un représentant du Comité central, notre camarade Léon Feix, sont pour nous la meilleure preuve

de la sollicitude du grand parti frère auquel nous ne saurions trop manifester notre reconnaissance et notre admiration.

« Dans la mesure où nous saurons utiliser ce capital politique et profiter de l'expérience de nos aînés et de notre propre expérience, nous ferons de notre parti le guide éclairé de nos populations, l'avant-garde du mouvement national, le meilleur combattant pour la liberté, la terre et le pain.

VIVE NOTRE PARTI COMMUNISTE ALGÉRIEN!

VIVE LE GRAND PARTI FRERE, LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS!

VIVE L'ALGÉRIE LIBRE, UNIE ET DÉMOCRATIQUE AU SEIN D'UNE VÉRITABLE UNION FRANÇAISE! »

(Vifs applaudissements. Le Congrès, debout ovationne longuement)

L'APPEL DU IVe CONGRES DU PARTI COMMUNISTE ALGÉRIEN

Pour en finir avec ce IVe Congrès d'où sort une ligne, déjà mise en pratique, plaçant le Parti communiste algérien à côté, et même en travers des problèmes réels du peuple algérien, voici l'Appel qu'acclament en le votant les délégués unanimes.

APPEL DU IVe CONGRES DU PARTI COMMUNISTE ALGÉRIEN

EN AVANT POUR LA LIBERTÉ!
EN AVANT POUR LA DÉMOCRATIE

ALGÉRIENS, ALGÉRIENNES!

Notre pays est à la croisée des chemins. Tous et toutes vous êtes inquiets. Vous vous demandez quels lendemains vous attendent, vous et vos enfants.

LE PARTI COMMUNISTE VOUS DIT :
L'ALGÉRIE SERA
CE QUE LES ALGÉRIENS LA FERONT

Le sort du pays et l'avenir de son peuple dépendent de notre volonté, de notre union, de notre action.

Pour sortir de l'incertitude et de la misère, pour en finir avec les menaces de troubles, pour aller de l'avant vers le bien-être et le bonheur, une seule solution : BRISER LES CHAINES DE L'OPPRESSION COLONIALISTE et transformer notre Algérie, jusqu'à présent colonie pillée, exploitée, divisée au profit

d'une bande de requins de la haute finance, en un pays LIBRE.

La LIBERTÉ, c'est l'espoir qui illumine les yeux de tous les Algériens. Mais la liberté sans la démocratie, sans la participation des masses populaires à la gestion du pays, ne serait qu'un leurre.

L'arbre de la liberté ne pourra vivre s'il est coupé de sa racine. Et sa racine, c'est le peuple.

La DÉMOCRATIE doit donc assurer la marche vers la liberté.

LE STATUT

ALGÉRIENS, ALGÉRIENNES!

Le Statut de l'Algérie sera le premier pas vers l'Algérie nouvelle.

Il doit être DÉMOCRATIQUE :

—en dotant notre pays d'une Assemblée algérienne élue au suffrage universel, direct et secret, assemblée qui légiférera souverainement pour toutes les questions intérieures à l'Algérie et qui désignera un Gouvernement algérien;

—en donnant à tous les Algériens, à toutes les Algériennes, sans distinction d'origine, de race, de langue, ni de religion, toutes les libertés démocratiques, tous les droits politiques, économiques et sociaux garantis par le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946.

IL DOIT RESPECTER LES DROITS ORIGINAUX!

—en garantissant aux Algériens d'origine arabo-berbère la liberté et l'indépendance du culte et le respect de leur statut personnel, le retour des biens habous aux communautés musulmanes;

—en maintenant, à titre provisoire, le double collège pour l'élection de l'Assemblée algérienne.

Il doit ouvrir la voie de la LIBERTÉ et briser les entraves à la formation de la NATION ALGÉRIENNE :

—en faisant de l'Algérie un « territoire associé » dans le cadre de l'Union française, le gouvernement de la République française nommant un représentant auprès du gouvernement algérien;

—en supprimant l'appareil administratif colonialiste : le gouvernement général, les communes mixtes et le régime des territoires du sud;

—en reconnaissant la langue arabe comme langue officielle au même titre que le français;

—en instaurant des lois punissant toute propagande ou manifestation à caractère raciste.

Telles sont les grandes lignes du projet de Statut déposé par les députés communistes algériens à l'Assemblée nationale française et qu'un vaste mouvement populaire doit arracher.

ALGÉRIENS, ALGÉRIENNES!

Pour que notre pays connaisse la prospérité, il faut apporter aussi une solution démocratique au problème de :

LA TERRE

Huit cent mille travailleurs de la campagne — fellahs, khammès, petits colons — qui ne demandent qu'à labourer et semer, sont dépourvus de terre.

Qu'on leur donne tout de suite les terres des trafiquants et affameurs, des traîtres et collaborateurs, celles des grandes sociétés anonymes, les grands domaines.

Ce sera un premier pas vers la grande réforme agraire qui donnera la terre à tous ceux qui la travaillent et qui réalisera la grande espérance des paysans algériens qui, depuis deux millénaires et demi, luttent pour féconder leur terre dans la paix et la joie!

LE PAIN

Les Algériens veulent relever l'économie du pays. Il faut leur assurer le pain. Pour cela, il faut immédiatement :

— combattre le chômage, assurer un salaire minimum, faire effectivement baisser les prix ;

— doter les travailleurs algériens, y compris ceux de l'agriculture, des lois garantissant la sécurité sociale ;

— améliorer le ravitaillement, prendre des mesures implacables contre les spéculateurs et les gros trafiquants.

ALGÉRIENS, ALGÉRIENNES!

La LIBERTÉ, la TERRE, le PAIN DANS L'UNION ET LA PAIX, n'est-ce pas cela que vous désirez ardemment, ouvriers de nos usines et de nos ports, rudes fellahs ou petits colons de nos campagnes et de nos montagnes, fonctionnaires ou employés, jeunes et vieux, hommes ou femmes, quelles que soient vos origines, votre religion, votre langue?

Mais la réaction colonialiste prétend vous empêcher d'atteindre ces buts.

Elle cherche à vous diviser, à provoquer des désordres.

Hier, les profiteurs de la colonisation ravitaillaient Rommel. Aujourd'hui, nouveaux champions du séparatisme, ils appellent au secours de leur mauvaise cause les impérialistes anglo-saxons,

ceux qui font lyncher les noirs et mitrailler les peuples coloniaux.

Ils veulent écraser notre beau pays et le transformer en tremplin de la réaction contre la démocratie française.

Dans cette sale besogne, ils sont aidés par une administration à leurs ordres, farcie d'agents de la DGER, de pétainistes, de gaullistes-1947, partisans du pouvoir personnel.

Le Parti communiste vous appelle à faire BARRAGE AUX ENNEMIS DE L'ALGÉRIE.

Pour cela :

L'UNION

de tous les Algériens et Algériennes qui veulent le progrès de notre pays dans l'ordre et la fraternité de tous ses enfants.

Que communistes, partisans de l'UDMA, socialistes, PPA et tous les Algériens progressistes écartent tout ce qui peut les diviser et créent enfin un large

FRONT NATIONAL DÉMOCRATIQUE ALGÉRIEN POUR LA LIBERTÉ, LA TERRE, LE PAIN

Dans cette bataille contre les forces du passé, nous ne sommes pas seuls.

Nous avons l'appui du peuple travailleur de France, du grand et glorieux Parti communiste français, qui nous a donné si souvent des gages certains de son aide constante et fraternelle.

C'est l'union et l'action populaire qui arracheront un Statut démocratique,

—qui transformeront l'Algérie en un pays libre,

—qui créeront une Algérie où ne règneront plus ni la peur, ni la misère, où la force créatrice d'un peuple uni et enthousiaste donnera naissance à une grande industrie, construira des barrages, fertilisera le désert, couvrira le pays d'écoles, d'hôpitaux, de dispensaires et d'habitations décentes, afin d'assurer à tous une vie digne et heureuse.

Au sein d'une Union française véritable fondée sur la liberté, l'égalité et la fraternité des peuples.

TOUS ENSEMBLE

Nous conduirons notre belle Algérie vers des lendemains radieux.

EN AVANT pour une Algérie LIBRE, UNIE et DÉMOCRATIQUE!

Le IVe Congrès national du Parti communiste algérien.»

ENCORE ANDRÉ MARTY AU STADE MUNICIPAL D'ALGER

Tradition ou rite en formation, un nouveau «grand» rassemblement est organisé le 20 avril 1947, lendemain du IVe Congrès du Parti communiste algérien, au stade municipal d'Alger. Une fois encore André Marty y tient la vedette, toujours sous la présidence de Paul Caballero. Mais cette fois-ci, Bouhali devenu premier secrétaire du PCA, occupe les fonctions de présentateur dévolues à Ouzegane un an plus tôt et s'exprime en arabe.

La foule des auditeurs, venus de toute l'Algérie, et surtout de l'Algérois, est nettement moins dense qu'en mars 1946. *Liberté* l'évaluera à 12 000 personnes.

Le discours du secrétaire du Parti communiste français est long. Il commence par un interminable rappel des mérites du PCF concernant *«la Renaissance française dans la Démocratie»*, il évoque dans le détail la période de la Résistance, fait un certain nombre de révélations sur les activités de de Gaulle en Algérie avant la Libération, démontre le caractère négatif des positions alors prises par le général, expose les méfaits des services secrets mis en place par ce dernier et dirigés par *«l'aventurier Soustelle... qui se donne un masque d'extrême-gauche»*.

Il est clair que pour les communistes s'exacerbent maintenant les luttes contre les entreprises politiques de de Gaulle et de la formation qu'il vient de créer, le Rassemblement du peuple français (RPF). Les temps changent... La participation communiste tant désirée et réclamée aux organismes et au gouvernement provisoire présidés par le général en 1943 et 1944 à Alger n'est plus qu'un lointain souvenir. Ensuite l'orateur, ce jour-là véritablement obsédé par l'histoire, s'applique à traiter de l'Union française, *«l'un des plus beaux apports de notre démocratie»*. A cette occasion, il critique les socialistes et lance de vives attaques, parfaitement justifiées d'ailleurs, contre les forces de droite, gaullistes et autres réactionnaires du genre de Paul Reynaud. Il est certain que du point de vue de la politique intérieure et coloniale de la France, André Marty a totalement raison... aujourd'hui. Mais son défaut consiste à éluder les lourdes responsabilités assumées hier par la politique opportuniste de son parti, qu'il entend pourtant justifier à tout prix. Malheureusement Marty, en plein accord avec son parti, reste partisan non sans outrance de cette institution dont la mise en place n'est pas encore complètement assurée, l'Union française. Il va même jusqu'à invoquer les propos d'un député colonialis-

te de l'Inde. Ce parlementaire, bien que *« très loin des communistes »* n'a-t-il pas rendu hommage aux déclarations de Jacques Duclos et précisé : *« L'Union française est un fait révolutionnaire qui peut changer le monde. »*

Alors que la sale guerre du Vietnam est commencée, et justement dénoncée par les communistes, les illusions pour ne pas dire l'aveuglement du dirigeant communiste français restent d'une extrême gravité :

« Alors que certains promènent leurs automitrailleuses dans les rues du Caire —déclare-t-il—, *alors qu'à Bombay et à Calcutta, les tanks britanniques balayent la foule, si la République française se présente aux peuples d'outre-mer, non avec des armes, mais avec la main tendue et leur apportant la liberté et la démocratie, elle sera irrésistible. Tous les peuples d'outre-mer se rassembleront fraternellement autour de la France, porteuse du flambeau de la liberté. »*

Enfin, André Marty aborde la question de l'Algérie. Il expose le projet de loi des communistes, ratifié par le IVe Congrès du PCA, relatif au Statut de l'Algérie.

L'ALGÉRIE DANS L'UNION FRANÇAISE

Notre position à nous, communistes français, est donc claire en ce qui concerne l'Algérie comme les autres pays d'outre-mer.

Nous soutenons la position des communistes algériens, exprimée par Larbi Bouhali en langue arabe voici quelques minutes. Nous soutenons le projet de Statut démocratique de l'Algérie *déposé à l'Assemblée nationale de Paris par les quatre députés communistes algériens et demandant l'élection immédiate d'une Assemblée algérienne au suffrage universel avec double collège et égalité de représentation. Cette Assemblée choisira dans son sein un gouvernement algérien gérant toutes les affaires intérieures du pays.*

Ce statut procède à une démocratisation totale de l'Algérie depuis les djemaâs jusqu'à l'Assemblée algérienne, en supprimant naturellement le régime des communes mixtes et celui des territoires du sud.

Nous soutiendrons ce statut, non seulement à l'Assemblée nationale, mais devant le peuple français.

Car nous, communistes français, estimons que le seul moyen de tirer rapidement l'Algérie de la misère et de la souffrance, est de donner aux populations algériennes la possibilité de se gouverner elles-mêmes.

Ainsi sera hâtée la constitution de la Nation algérienne dans la fusion de deux civilisations, de la civilisation arabe et de la civilisation moderne démocratique...

... Ainsi, en Algérie, où se rencontrent plusieurs civilisations, il n'y a pas de race élue, il y a un mélange qui forme aujourd'hui la communauté algérienne et constituera demain une nation algérienne comme Maurice Thorez l'a démontré ici même en 1939.

L'instauration de ce statut démocratique de l'Algérie impulsera considérablement cette évolution en brisant le cadre colonialiste qui empêche tout développement...

... Pourquoi cela? Pour une raison très simple. Le régime de l'Algérie, régime colonialiste, étouffe tout, brise toute initiative exactement comme le régime féodal en France avant 1789. Coupez les tentacules de la pieuvre des trusts qui étouffent et sucent le pays, brisez les cent seigneurs féodaux qui tiennent l'Algérie, et vous assisterez à un développement impétueux de la vie économique et sociale.

Un journal réactionnaire d'Alger écrivait le 15 avril dernier: « Nous ne sommes plus en 1900 ».

C'est vrai, 1900 fut un pas en avant par la création des Délégations financières ayant la prérogative d'établir un budget autonome de l'Algérie. Ce fut le régime d'une période de développement que nul ne songe à nier. Mais aujourd'hui, le système de ces Délégations financières est périmé, car leur système électoral les a placées aux mains des cents seigneurs. C'est pourquoi, les Délégations financières étouffaient tout progrès en Algérie et devenaient une base d'action contre la France. Ce fut la raison de leur suppression en 1945.

L'heure est donc venue de répondre au désir de tous les Algériens et Algériennes : car tout le monde ici déclare que ça ne peut pas continuer, tout le monde déclare qu'il faut une solution.

Cette solution est simple : c'est celle demandée par les communistes algériens : la création immédiate d'une Assemblée algérienne dans l'égalité de droits et de devoirs pour tous les Algériens et les Algériennes. Une Assemblée algérienne et un gouvernement algérien choisi par elle et formé par des hommes et des femmes du pays, d'origine européenne et musulmane, sortiront rapidement l'Algérie de sa situation actuelle : parce que les Algériens et les Algériennes ne veulent pas continuer à vivre dans la misère et dans la faim.

C'est ainsi, et ainsi seulement, que sera jetée la base d'une transformation radicale du pays immédiatement réalisable.

Avec la démocratisation de toutes les institutions, depuis la Djemaâ recevant les pouvoirs municipaux avec suppression du régime caïdal et des territoires du sud, jusqu'à l'extension des pouvoirs des conseils généraux et à l'Assemblée algérienne.

Son élection au double collège à la proportionnelle assurera la transition.

Et, bien entendu, nous, communistes français, approuvons les communistes algériens d'assurer par ce statut l'indépendance absolue des religions. Il faut que cesse l'intervention permanente de l'administration dans les questions religieuses, y compris dans la gestion des biens habous.

Si on vous donne la possibilité d'élire immédiatement une telle Assemblée, rapidement, en Algérie, il y aura pour tous nourriture et vêtements, bien-être et bonheur. (Applaudissements)

Et nous, Français, nous estimons que c'est le seul moyen de gagner le cœur des populations algériennes, des musulmans en premier lieu et d'assurer leur union solide avec nous dans l'Union française à égalité de droits.

Il suffirait d'avoir à Alger, un représentant de la République française pour collaborer avec le gouvernement algérien à la gestion des affaires extérieures politiques ou économiques. Je dis un représentant et non un ministre, comme le demandent nos amis socialistes, car, dans ce cas, ce serait remplacer la cravache par la trique!

Quant à l'armée, la Constitution la place sous les ordres du président de l'Union française qui est notre président de la République.

Il est normal qu'une partie de l'armée de l'Union française séjourne en Algérie. Mais il faut qu'il soit entendu que ce n'est pas pour terroriser les peuples d'Algérie, mais pour les défendre contre toutes attaques extérieures. (Applaudissements)

Il faut d'ailleurs que vous sachiez que beaucoup d'officiers et de soldats français, avant leur départ en Algérie, viennent nous dire : « Nous ne voudrions pas que les Algériens nous prennent pour des colonialistes et encore moins pour des racistes. Nous nous sommes battus contre les fascistes allemands, les hommes de la "race supérieure"; ce n'est pas pour les imiter. » *Sachez donc que beaucoup d'officiers et soldats français ne viennent pas ici en ennemis, mais cherchent au contraire des amis et il faut qu'ils les trouvent.*

Nos camarades du Parti communiste algérien rejettent naturellement l'hypocrisie prétendant que l'Algérie est formée de départements français. Ils ont raison. Car dans un département français, qu'il s'agisse de la Seine ou de la Corse, de la Gironde

ou du Nord, la loi est la même pour tous. Tandis qu'en Algérie, vous le savez, 85% de la population ont un statut juridique différent et une langue qui n'est pas la langue française.

L'échec de l'assimilation prouve que vous, Algériens, constituez une communauté originale qui doit et peut assurer elle-même son développement.

Dans leur projet de statut démocratique, déposé à l'Assemblée nationale de Paris, nos camarades communistes algériens ont marqué qu'il constitue une base qui aboutira plus tard à la formation d'une République démocratique algérienne passant ainsi de la qualité de « Territoire associé » *à celle d'* « Etat associé » *à la France dans l'Union française.*

Nous, élus du peuple français, sommes d'accord avec cette formule.

Telle est notre position sur le statut.

Nous soutiendrons donc le projet déposé à l'Assemblée nationale par les députés communistes algériens, parce que le Parti communiste algérien est une organisation nationale. Car, fidèles à notre doctrine, nous soutenons le mouvement national algérien dans son ensemble.

Nous estimons en effet que, dans une colonie comme l'Algérie, un mouvement réellement national est un facteur progressif, parce qu'il lutte contre les mêmes ennemis que ceux qui oppriment les travailleurs de la métropole, les trusts.

Nous tenons à le souligner en vertu de notre doctrine éprouvée, nous qui sommes les seuls à avoir une telle ligne bien claire.

Toujours nous soutenons dans les colonies les partis nationaux et puisant leurs forces dans les sentiments profonds du peuple de leur pays et non dans la réaction —impérialiste— étrangère. C'est pourquoi, vous me permettrez de saluer à cette tribune Me Sator, représentant le Comité directeur de l'Union démocratique du Manifeste algérien, que nous sommes toujours heureux de retrouver à côté de nos amis communistes algériens dans la lutte pour la même cause, celle de la liberté et de la démocratie.

Nous saluons d'autant plus ces représentants divers d'un grand mouvement national et démocratique que, tout comme les communistes algériens, ils ont su souffrir pour leurs idées et pour assurer un avenir heureux à leur pays.

Voilà pourquoi nous soutenons l'ensemble du mouvement national algérien, parce qu'il est progressif, non seulement pour l'Algérie, mais aussi pour la France. Nous sommes certains en effet, que « la liberté pour l'Algérie de s'administrer elle-même et de gérer démocratiquement ses propres affaires », *suivant la*

formule de la Constitution, aidera à la consolidation de la démocratie en France, aujourd'hui avec l'Algérie « Territoire associé », *demain, avec l'Algérie* « Etat associé ».

De plus, nous sommes certains que ce développement de l'Algérie vers la liberté et la démocratie renforcera la position de la République française dans le monde entier. »

Ces propos du secrétaire du Parti communiste français, qui a en réalité supervisé l'élaboration et la rédaction du texte avancé par le PCA, attestent sans ambiguïté du caractère vain de la fameuse autocritique de juillet 1946. Les théories paracolonialistes de Maurice Thorez sur l'Algérie demeurent le fondement immuable de la ligne politique commune des deux partis communistes « frères ». Et l'on peut trouver particulièrement savoureux, ou plutôt tragique, le passage où sont évoqués des officiers et soldats français qui ne viennent pas ici *« en ennemis »*. L'histoire antérieure à la tenue de ce meeting, comme celle qui va suivre, n'est pas de nature à rendre crédibles ces bonnes paroles.

Quoi qu'il en soit, ce rassemblement inaugure une longue et ardente campagne des communistes pour populariser leur projet de statut de l'Algérie de contenu fédéraliste, dans le cadre de l'Union française.

LES COMMUNISTES FRANÇAIS REJETÉS DU GOUVERNEMENT

Mais, au cours de cette période, les contradictions entre le Parti communiste français et ses alliés socialistes ne cessent de s'aiguiser.

Contrairement à ce que les peuples colonisés sont en droit d'attendre d'un parti se réclamant du léninisme, la rupture du PCF avec le Parti socialiste se produit sur une revendication sociale des travailleurs de la Régie Renault (usine de Boulogne-Billancourt), et non sur des questions aussi capitales que les agressions colonialistes au Vietnam, à Madagascar ou la politique poursuivie dans d'autres colonies comme, entre autres, l'Algérie. Les ministres communistes refusent enfin la confiance au gouvernement comme l'ont déjà fait, lors de plusieurs scrutins, leurs camarades députés. Mais ils n'acceptent pas de démissionner de leurs fonctions, croyant que leur fermeté provoquera à leur endroit un changement d'attitude des socialistes qu'ils supposent désireux d'éviter une crise. La tactique des attitudes

différentes entre députés et ministres du même parti, puis communes dans l'opposition aux décisions du gouvernement est entièrement due à Maurice Thorez, qui fait en la circonstance la preuve d'un opportunisme néfaste à tous points de vue.

En vérité, les deux partis de gauche sont respectivement divisés au sein-même de leurs instances dirigeantes. Des communistes en désaccord avec leur secrétaire général sont opposés à la poursuite de la participation au gouvernement, depuis déjà plusieurs semaines. Des socialistes s'opposent au président du Conseil Ramadier, quand il prend la décision, avec le président de la République Vincent Auriol, de mettre fin aux fonctions des ministres communistes par un décret publié au Journal officiel du 5 mai 1947. Le Conseil national du Parti socialiste vote le maintien en place du gouvernement amputé des communistes et légèrement remanié *« à condition qu'il ne se prête pas à une coalition anticommuniste et qu'il ne se maintienne pas s'il devait être soutenu par une majorité réactionnaire »*. Le désaccord apparu à l'occasion des revendications des ouvriers des usines Renault n'est en réalité, pour les deux partis, qu'un prétexte. Léon Blum le reconnaîtra lui-même plus tard.

La cause décisive de cette rupture se situe au plan international, à l'enclenchement d'un processus d'exacerbation des contradictions entre l'Union soviétique et les Etats-Unis.

Le président américain Truman n'a pas hésité à déclarer par rapport à la Tchécoslovaquie, à la Hongrie, à l'Italie et à la France, nations où les partis communistes sont ou puissants ou actifs, ou forts du soutien soviétique direct : *« Les peuples libres de la terre attendent de nous que nous les aidions à conserver leurs libertés. Si nous manquions à notre rôle directeur, nous pourrions par là mettre en péril la paix du monde. »* En clair, ces propos signifient que les Etats-Unis sont décidés à agir pour empêcher l'expansion du communisme.

Vis-à-vis de pays sortis exsangues de la seconde guerre mondiale, avec des économies effondrées, l'Amérique peut exercer d'efficaces pressions.

Dans le numéro de mai 1947 de la revue *Esprit*, on peut lire : *« Le besoin qu'a la France de crédits américains pour renouveler son outillage, de charbon allemand sous contrôle anglo-saxon pour accroître sa production industrielle et même de blé américain pour assurer son ravitaillement jusqu'à la prochaine récolte, donne évidemment aux Etats-Unis les moyens de peser efficacement sur l'orientation de notre politique intérieure. Ces moyens, il ne semble pas qu'ils en aient usé brutale-*

ment. Mais il y a des choses qu'on peut faire entendre à demi-mot, et des souhaits qui n'ont pas besoin d'être exprimés pour être pris en considération.»

Dans *«La République des illusions»*, la journaliste socialiste Georgette Elgey indiquera plus tard que *«l'Ambassadeur des Etats-Unis laissait entendre au président du Conseil que les relations franco-américaines seraient facilitées si les communistes ne siégeaient plus au gouvernement»*. (114)

Sur le moment, le Parti communiste français n'analyse pas correctement la mesure dont il est l'objet. Il n'accèdera à l'explication historique exacte que plus tard, après avoir été sévèrement critiqué dans le cadre international du Bureau d'information des partis communistes et ouvriers. Les dirigeants gouvernementaux socialistes ont écarté les ministres communistes, en cédant à la pression des Etats-Unis, pour pouvoir obtenir les énormes crédits américains du plan Marshall.

Des processus identiques interviennent presque simultanément en Belgique et en Italie, où les ministres communistes sont aussi écartés des gouvernements, ces mesures semblables témoignant de la mise en œuvre d'une politique globale en Europe occidentale voulue par l'impérialisme américain.

Ces événements ont-ils des incidences effectives pour les peuples colonisés?

En étudiant les positions exprimées lors de la réunion constitutive du Bureau d'information des partis communistes et ouvriers, aujourd'hui généralement connu sous le qualificatif de *«Kominform»*, nous allons constater qu'elles conduisent à la formation de deux blocs antagonistes sur le plan mondial, sans accorder au processus de la décolonisation toute la place historique effective qu'il va occuper.

LE XIe CONGRES DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

C'est peu de temps après ces événements, du 25 au 28 juin 1947, que se réunit à Strasbourg le XIe Congrès national du Parti communiste français.

Cette instance suprême est encore placée sous le signe de l'unité avec les socialistes, en dépit des profonds désaccords apparus et de leurs conséquences poussant les communistes à un nouvel isolement politique. Le XIe Congrès n'apporte pas de changements fondamentaux à la ligne du parti et, de ce fait,

ne présente aucun caractère vraiment notable. Les discours et les travaux sont sans grand relief. (115)

Nous ignorons qui constitue la délégation du PCA, conduite par Larbi Bouhali ; mais Amar Ouzegane nous a indiqué que, présent à Paris, il ne s'y était trouvé qu'en qualité d'invité et non de délégué.

Trois mois plus tard, les positions essentielles de ce congrès se trouveront remises en question dès la première réunion du Kominform. N'en retenons donc que ce qui concerne étroitement notre propos. En fait, il ne s'agit que de répétitions des formules illusoires déjà largement utilisées au sujet de l'Union française. (116)

Un passage du discours de Maurice Thorez témoigne de son attitude idéologique plus qu'ambiguë quand il refuse de *«se prononcer sur le fond des événements de Madagascar»* et qu'il évoque le fait que dans ce pays *«comme en d'autres parties de l'Union française certaines puissances étrangères ne se privent pas d'intriguer contre notre pays»*. Concernant l'Algérie, une simple phrase fixe la politique du PCF : *«Nous renouvelons notre souhait que la France démocratique aide au développement de la nation algérienne en formation.»*

Ces paroles, sans nulle conséquence positive pour les aspirations nationales de ces peuples colonisés, n'apportent rien de nouveau, c'est le moins que l'on puisse dire.

Mais c'est Etienne Fajon, membre du Bureau politique et député de la Seine, qui assume la tâche de présenter un rapport spécial sur *«l'avenir de l'Union française»*. Son discours est bien structuré et cohérent. Il comporte nombre de considérations historiques, économiques et sociales et même morales qui témoignent avec force des méfaits du colonialisme. De ce point de vue la description est correcte.

Il avance un constat, une évidence que n'avaient pas relevée jusque-là, du moins publiquement et clairement, les communistes : leur conception de l'Union française est radicalement contraire à celle des milieux de la bourgeoisie et des dirigeants socialistes. Il ajoute que dans ce domaine *«la politique gouvernementale a glissé à droite, vers les positions de la réaction»*. Il dénonce que dans ses réalités pratiques cette politique est *«contraire à la Constitution et mortelle pour l'amitié de la France et des pays d'outre-mer»*.

Mais il aborde toutes ces questions du point de vue unilatéral des intérêts de la France. A cet égard, il insiste énormément sur les entreprises impérialistes étrangères, américaines notamment, pour s'ingérer dans les affaires françaises et supplanter les positions de la France dans ses colonies. Aussi préconise-t-il

de *« défendre contre les chevaliers du dollar l'indépendance de la France et les intérêts de l'Union française »*. Il traite aussi de la *« complexité des mouvements nationaux »*.

A propos de l'Algérie, Fajon déclare : *« En Algérie, le mouvement est influencé par des forces diverses : le Parti du peuple algérien (PPA), sectaire et à tendances pan-arabes; l'Union démocratique du Manifeste algérien, plus unitaire, qui rassemble de nombreux éléments de la petite et moyenne bourgeoisie autochtone et des intellectuels; le Parti communiste algérien, le seul qui unit dans ses rangs les Algériens sans distinction de race. »*

C'est ici que le dirigeant communiste français introduit quelques affirmations péremptoires qui déterminent sa ligne politique fondamentale par rapport aux justes combats des peuples des colonies. Il proclame avec force : *« Ce serait une erreur de croire que le Parti communiste français doit soutenir uniquement les partis communistes et les mouvements à tendance communiste. »* Il précise que *« dans l'état présent du monde, caractérisé par la lutte de la classe ouvrière et des forces démocratiques contre les forces de la réaction, le Parti communiste français soutient tous les mouvements nationaux qui renforcent objectivement les premières et qui affaiblissent objectivement les secondes. »*

Il y a là tout un processus de pensée qui privilégie la contradiction entre bourgeoisie et classe ouvrière au détriment de la contradiction principale vécue par les populations des colonies, très majoritairement paysannes, en lutte avec l'oppression coloniale. Le Parti communiste français reste accroché à l'illusion d'une *« Union librement consentie »*, principe qu'il avait réussi à imposer dans le projet de Constitution élaboré par la majorité de la première Assemblée constituante, mais qui a été rejeté du texte constitutionnel définitif voté par la seconde et adopté par le suffrage universel. Mais il se croit toujours habilité à juger des intérêts du peuple algérien en considérant qu'il n'a pas avantage à s'écarter de cette *« liberté d'union »* avec la classe ouvrière et les forces démocratiques françaises. Alors que tel n'est pas l'avis des nationalistes algériens qui ne posent pas le problème en terme de « classes », mais en terme de « nation ».

Fajon indique qu'en ce qui concerne l'Algérie, le Parti communiste français s'efforce de promouvoir, selon la juste formule de Maurice Thorez, une politique *« d'aide de la France au développement de la nation algérienne en formation »*. Il soutient le projet d'un Statut démocratique de l'Algérie, lui garantissant la liberté d'administration de ses affaires intérieures par une Assemblée et un gouvernement algérien... (voilà qui

serait positif, mais que la suite démolit d'un seul coup)... en tant que *« territoire associé dans l'Union française »*.

Après un appel presque pathétique aux travailleurs socialistes, avec évocation des positions *« anticolonialistes »* de Jaurès et Guesde (il y a beaucoup d'exagération ici quand on sait que ces leaders socialistes se réclamaient d'abord de la *« mission civilisatrice de la France »*), le dirigeant communiste français donne lecture du texte d'un message du Congrès au peuple de France et aux peuples d'outre-mer.

« Dans l'état présent du monde, l'Union française reste LE CADRE LE PLUS FAVORABLE A LA RÉALISATION DE VOS ASPIRATIONS, avec l'aide de la classe ouvrière et du peuple français.

« Sans doute, les hommes des trusts, les colonialistes sont-ils encore debout et puissants. Mais de premiers coups leur ont été portés, de premiers reculs leur ont été imposés.

« Contre eux, les forces démocratiques ont assuré notamment le vote d'une CONSTITUTION NOUVELLE, qui reconnaît solennellement des droits essentiels pour vous.

« Avec vous, ces mêmes forces pourront obtenir le respect de ces droits : L'APPLICATION DE LA CONSTITUTION.

« Avec vous, elles lutteront avec succès sur le chemin d'une démocratie nouvelle, D'UNE DÉMOCRATIE QUI SUPPRIMERA LES RACINES-MEMES DE L'OPPRESSION NATIONALE, de l'inégalité des droits, du retard de certains peuples par rapport à d'autres.

« La rupture de l'Union française ne vous apporterait, au contraire, qu'une INDÉPENDANCE APPARENTE, prélude à la domination pesante de puissances où les trusts règnent en maîtres, où les conceptions racistes sont en vigueur, où sévit le lynchage des nègres. Restez donc avec nous dans l'Union française; elle sera ce que nous la ferons ensemble et rien ne peut être assez fort pour empêcher que l'alliance des travailleurs et des républicains français avec vos forces démocratiques et nationales en fasse une Union véritable, fraternelle et progressive. » (Vifs applaudissements). (Caractères soulignés par le PCF dans la brochure reproduisant le discours d'Etienne Fajon).

La suite des rapports de la France avec les peuples colonisés par elle va impitoyablement détruire la construction idéaliste échafaudée dans ce message.

D'ailleurs, en dehors de quelques couches de la bourgeoisie africaine, en Afrique noire comme en Afrique du Nord, les peuples concernés ne se laissent pas prendre aux exhortations des communistes en faveur d'une Union française qui n'existe en vérité que dans leur imagination. Parce que la réalité de

l'Union française n'est autre que celle de l'impérialisme français avec son cortège d'oppression et de crimes.

Les communistes continuent à ne pas comprendre que le seul vrai problème de la décolonisation en cours dans le monde est celui de l'indépendance inconditionnelle et totale des anciennes colonies.

Depuis 1941, Mao Zedong, comme Lénine avant lui, avait pourtant développé et enrichi la doctrine du marxisme sur cette question fondamentale de la société humaine.

ARDENTE BATAILLE POLITIQUE SUR LE STATUT DE L'ALGÉRIE

En Algérie, la bataille politique au sujet du Statut porte certes sur les dispositions institutionnelles qui font l'objet des débats parlementaires, mais surtout sur le principe de son existence. La majorité des colons redoute toute modification des structures et de l'administration en place par crainte de voir la communauté européenne (800 000 Français, dont 450 000 d'origine et 350 000 d'ascendance étrangère auxquels il faut ajouter 150 000 étrangers) débordée par la vague montante de la communauté musulmane (qui dépasse 8 millions). Ce courant conservateur a des racines profondes dans l'histoire même du colonialisme; sa force est telle, par exemple, qu'elle provoque une rupture entre les Fédérations MRP d'Algérie et la direction de ce parti jugée trop conciliante et trop molle. Le MRP tient pourtant au Parlement et dans le gouvernement un rôle idéologique et politique réactionnaire fort important dans les discussions pour l'élaboration du Statut. En fait, ce que souhaitent les Français d'Algérie, c'est qu'il n'y ait pas du tout de nouvelles dispositions qui élargissent l'accession aux élections et aux affaires de la colonie pour les autochtones. Ils ont les mêmes réactions qu'à l'époque où le gouvernement provisoire de la République française décidait d'attribuer aux Algériens des droits encore certes très modestes tout en leur conférant la qualité de Français musulmans.

Les masses algériennes n'attendent rien de vraiment avantageux pour elles, en dépit des campagnes de l'UDMA pour populariser le projet de loi de Statut déposé par Ferhat Abbas. L'opposition à l'octroi par la France de tout Statut particulier n'assurant pas l'indépendance complète correspond mieux aux aspirations des plus larges couches populaires, à l'exception d'une partie des éléments de la petite et moyenne bourgeoisie.

Pour leur part, les communistes algériens et européens regroupés dans le PCA soutiennent une campagne des plus actives en application immédiate des décisions de leur IVe Congrès.

Tout en critiquant les graves erreurs qui sont la conséquence de l'hégémonie du Parti communiste français sur leur parti, il convient de reconnaître que quelques-uns ne manquent ni de sincérité ni de courage. Ce sont d'ailleurs justement ceux que l'on retrouvera plus tard présents dans l'ultime combat anticolonialiste. Ainsi, sous le titre *« Lâche agression contre notre camarade Laban »*, le numéro du 22 mai 1947 de *Liberté* nous apprend que des incidents électoraux se sont produits à Batna, dans les Aurès. Pour avoir dénoncé des tricheurs qui avaient voté deux fois, ce militant et l'un de ses camarades nommé Kalifa Boukelif ont été blessés par des fascistes.

Le PCA organise, les 7 et 8 juin, deux journées *« algériennes »* de propagande en faveur de son propre projet de Statut. Il popularise largement le thème du discours prononcé par Larbi Bouhali devant le XIe Congrès du Parti communiste français : *« L'Algérie n'est pas à vendre. Son seul allié est le peuple de France. »* Il diffuse la brochure publiant un discours d'André Marty sous le titre *« La véritable Union française »*. Malgré les efforts, il se heurte à de grandes difficultés du côté des populations algériennes.

La campagne du Parti du peuple algérien, devenu MTLD, *« contre tous les projets de Statuts qui, à des degrés divers, font l'affaire de l'impérialisme français... »* entrave considérablement tant les activités des communistes que leur influence.

Une vive polémique éclate quand le parti nationaliste révolutionnaire proclame que *« le PCA fait de la démagogie en avançant le mot d'ordre* "légalité pour le PPA" *»*. Le dirigeant communiste algérien Ahmed Mahmoudi riposte dans un numéro de *Liberté* paru au mois de juillet :

« Plus que quiconque, nous avons réclamé la liberté du PPA et nous continuerons inlassablement à le faire. Pourquoi, nous dira-t-on, puisque vous êtes attaqués, calomniés injustement? Pour la raison bien simple que notre comportement est inspiré non par des considérations électoralistes ou autres, mais par une politique nationale clairement définie. Et cette politique nationale exige que le PPA soit légal pour les raisons suivantes :

1° Parce que c'est une mesure démocratique élémentaire. La démocratie ne saurait refuser à une partie de l'opinion algérienne de s'exprimer dans l'ordre et sans se renier.

2° Parce que nous déjouerions les plans de ceux qui escomptent monter leurs provocations sur la base du mécontentement des masses musulmanes.

3° Un PPA légal, c'est la possibilité pour ce parti d'élaborer démocratiquement sa ligne politique en tenant compte de l'avis de la base, ce qui n'est pas toujours le cas précisément.

4° C'est permettre la confrontation des idées, par l'écrit et la parole, devant les masses populaires et laisser celles-ci juger.

5° Avec un parti légal, les autres groupements discuteront sur l'union avec une direction connue qui sera tenue de prendre ses responsabilités devant les masses.»

Jusqu'au vote décisif qui intervient à l'Assemblée nationale fin août, les communistes algériens participent intensément à la bataille du Statut, en exposant les dispositions qu'ils soutiennent et qui seront totalement absentes du texte adopté.

En France, toutes les formations politiques acceptent le principe de ce statut particulier, mais entrent en lutte dès qu'il s'agit de concevoir son but, sa réalité, son usage.

Les conservateurs, désireux de perpétuer en Algérie les archaïques formes de la domination impérialiste tout en les affublant des attributs mystificateurs de l'Union française, influencent de façon déterminante le gouvernement socialiste.

Mais les communistes, la majorité des députés socialistes et certains députés musulmans leur opposent la conception d'une institution où la domination coloniale s'effectuerait par des moyens moins cyniques, moins visibles et plus adaptés aux conditions créées par le courant universel de la décolonisation. Ils escomptent la coopération d'une partie du peuple algérien et sans doute ont-ils raison dans la mesure où une partie de la bourgeoisie musulmane, plus nombreuse que par le passé, aspire à des réformes et à des moyens pacifiques. Le projet de loi portant statut de l'Algérie déposé par Ferhat Abbas ne va-t-il pas dans ce sens?

Les péripéties de la bataille parlementaire du Statut sont nombreuses.

A une voix près (22 contre 21), la Commission de l'Intérieur s'oppose au projet du gouvernement soutenu par le MRP, le Rassemblement des gauches républicaines, le Parti républicain de la liberté et les Indépendants, formations centristes et de droite. Les ministres socialistes sont de la sorte désavoués par la gauche. Tandis que, peu après, le rapporteur de cette commission, le socialiste Rabier n'est pas critiqué par le Congrès national du Parti socialiste. Va-t-on vers une crise décisive?

Conformément à la tradition du mouvement social-démocrate, ministres et députés socialistes s'efforcent de trouver un compromis dans le but d'éviter une démission ou un renversement du gouvernement. Ils y parviennent après d'incessantes tractations, notamment sur l'opportunité ou non pour le prési-

dent du Conseil Ramadier de poser la question de confiance pour laquelle il a reçu mandat et liberté d'initiative du gouvernement unanime, le 30 juillet précédent.

Au cours du débat final, une fois ressoudée la cohésion du groupe socialiste, les représentants de chaque parti présentent leurs explications de vote à la tribune de l'Assemblée nationale devant des députés algériens attentifs, parfois stupéfaits, le plus souvent indignés.

Le 15 août, les propos d'André Marty ne sont que la répétition de ceux que nous connaissons déjà. Ils ne parviennent nullement à convaincre les élus nationalistes algériens, dans la mesure où il apparaît clairement que les élus communistes ne vont pas voter contre le projet de loi soutenu par le gouvernement. D'ailleurs, les députés algériens ne vont pas tarder à quitter l'hémicycle en signe de protestation contre ce qu'ils tiennent à juste titre pour octroi au peuple algérien d'une nouvelle forme de carcan colonial.

Par ailleurs, le 18 août, c'est à l'extérieur du Parlement que s'exprime une voix dont le prestige demeure évident. Dans une déclaration remise à la presse, le général de Gaulle expose ce que *« la France »* devrait mettre en œuvre *« pour conduire vers leur développement les trois départements français d'Algérie »*. Dans ce dessein, *« seul un système dans lequel la France exercera pleinement les droits et les devoirs de sa souveraineté et dans lequel les deux grandes catégories de la population seront associées et équilibrées dans la délibération des affaires proprement algériennes sera un système assez équitable et pratique...*

« Souveraineté de la France : cela signifie d'abord que nous ne devons laisser mettre en question sous aucune forme, ni au dedans, ni au dehors, le fait que l'Algérie est de notre domaine.

« Cela signifie encore qu'il n'y a aucune matière concernant l'Algérie où les pouvoirs publics français : exécutif, législatif, judiciaire, puissent aliéner leur droit et leur devoir de trancher en dernier ressort. Cela signifie enfin que l'autorité de la République française doit s'exercer hautement et fermement sur place, et que le gouverneur général, qui est investi par l'Etat, ne saurait être responsable que devant les pouvoirs publics français...

« La France, quoi qu'il arrive, n'abandonnera pas l'Algérie. Certaines surenchères ou excitations, que déploient, soit dans la métropole, soit sur place, les séparatistes d'obédiences différentes, comme aussi les entreprises diverses d'étrangers intéressés, pourraient certes, un jour ou l'autre, provoquer de l'agitation. Il est assez aisé par le temps qui court de soulever de frustes passions en exploitant des difficultés au milieu desquel-

les la France se débat, et l'inconsistance du régime qui est, pour le moment, le sien.

« Mais en dépit de ces difficultés et de cette inconsistance – lesquelles d'ailleurs n'auront qu'un temps – ceux qui, d'aventure, risqueraient le désordre perdraient la partie. Car, en dépit des menées de ceux qui ne jouent pas son jeu ou de l'esprit d'abandon de quelques illusionnistes, la France, dont l'Algérie fait partie intégrante, est au fond très résolue à assurer elle-même le progrès de tous ses enfants, tout en restant maîtresse chez elle... » (117)

Est-il besoin de souligner que le point de vue du général de Gaulle reçut l'assentiment et le soutien le plus favorable des populations européennes d'Algérie dans leur immense majorité ?

VIFS INCIDENTS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE ENTRE ÉLUS ALGÉRIENS ET FRANÇAIS

La discussion générale du projet de loi du gouvernement commence le 19 août 1947 à l'Assemblée nationale. Chaque parti définit sa doctrine sur le Statut de l'Algérie. Une majorité impose comme base de discussion le texte du gouvernement. Dans la Commission de l'Intérieur, l'ancien rapporteur socialiste Rabier a été remplacé par le député MRP Fonlupt-Espéraber. Les communistes se trouvent isolés, en dépit de leurs efforts pour ne pas se couper des socialistes.

Le débat, en première lecture, dure jusqu'au 27 août et le projet est adopté par 320 voix contre 88 et 186 abstentions.

En seconde lecture, le 2 septembre 1947, après son adoption par le Conseil de la République, le *« Statut organique de l'Algérie »* est définitivement adopté dans son ensemble par 323 voix pour, 85 voix contre, 186 abstentions et 16 refus de vote.

Les débats qui se trouvent clos par ce scrutin ont été tendus, apportant la preuve désormais historique que le colonialisme français n'est nullement disposé à s'incliner de bon gré devant les aspirations nationales les plus légitimes du peuple algérien. La voie des réformes par les élections est une impasse.

Au cours de la discussion générale, le 20 août, un incident extrêmement caractéristique se produit, par exemple, pendant l'intervention du député algérien Djamel Derdour, membre du groupe parlementaire *« Pour le triomphe des libertés démocratiques en Algérie »*. En témoigne le compte-rendu publié au

Journal officiel de la République française (Débats parlementaires— n°99 en date du 21 août 1947) :

« M. Derdour— ... Cet arsenal de lois d'exception braqué sur le peuple algérien pour l'empêcher de se défendre, de revendiquer, de clamer la vérité sur son état lamentable d'oppression économique, social, et politique a été entièrement bâti par l'impérialisme pour perpétuer ses privilèges en Algérie.

« L'arme puissante dont dispose ce dernier pour maintenir cet état de choses est l'immense organisation policière qu'il dénomme modestement « sécurité générale ».

« Cette organisation comprend, outre une nuée de mouchards et d'agents du « bureau des affaires indigènes », *un corps de gendarmes, un corps de gardes mobiles et un corps de policiers —inspecteurs et agents de police— auxquels il faut ajouter une formidable armée d'occupation prête à intervenir pour briser toute tentative de récrimination populaire...*

« Les effectifs de la police ont été considérablement renforcés dernièrement. Il convient de mentionner à ce sujet l'existence d'une police spéciale qui a pour tâche de surveiller l'activité politique des Algériens.

« Cette police, dont l'importance et les pouvoirs ont considérablement augmenté au cours des dernières années à mesure que les masses algériennes prenaient conscience d'elles-mêmes, a pour nom la BST (Brigade de sécurité du territoire).

« Toute latitude lui est laissée pour arrêter, perquisitionner et emprisonner, au mépris du droit et de la dignité humaine, tous ceux qui seraient tentés de s'élever contre le régime d'oppression coloniale.

« Les interrogatoires que les policiers font subir aux musulmans sont dignes de ceux de la Gestapo... (Vives protestations à droite et au centre).

« M. le ministre de l'Intérieur— Je vous en prie, n'exagérez pas.

« M. Hutin-Desgrées— On dirait vraiment que l'Algérie vit sous le régime hitlérien! Votre exposé est une insulte systématique à la France. C'est inadmissible.

« M. Derdour— Allez donc voir ce qui se passe en Algérie!

« M. le ministre de l'Intérieur— Je vous prie de retirer au moins la comparaison avec la Gestapo. Je vous assure qu'elle est indécente.

« M. Derdour— Monsieur le ministre, je veux bien la retirer, mais dites-vous bien une chose : c'est que, je vous l'assure sur l'honneur, on dépasse les procédés de la Gestapo! (Protestations au centre et à droite).

« M. Boukadoum — Me permettez-vous de vous interrompre, Monsieur Derdour ?

« M. Derdour — Volontiers.

« M. Boukadoum — Je suis ici un témoin vivant des pratiques de la BST. J'ai été arrêté à la fin des événements de mai 1945 et je porte sur moi les traces des violences que j'ai subies à Constantine. C'est tout ce que j'avais à dire.

(...)

« M. Derdour — Si nous dénonçons un pareil état de choses, c'est pour qu'à l'avenir nous soyons un peu plus humains de notre côté comme du vôtre, car il faut comprendre que si la police exagère parfois — on a d'ailleurs à plusieurs reprises constaté à Paris des morts dans les commissariats à la suite de passages à tabac...

« M. le ministre de l'Intérieur — Ce n'est pas vrai.

« M. Derdour — Mais si, Monsieur le ministre, je ne fais que répéter ce que j'ai lu dans la presse, non pas une presse tendancieuse, mais une presse honnête.

« M. Hutin-Desgrées — Ce ne sont que de douloureuses exceptions et non la règle. Vous passez les bornes !

« M. Derdour — En Algérie, on va jusqu'à pratiquer la brûlure de la peau, le passage du courant électrique dans les parties génitales ; le supplice de l'eau et de la bouteille y sont communs et fréquents.

(...)

« M. Djemad (avec l'autorisation de M. Derdour) — Au marché d'Oued-Marsa et Souk El-Tenin, cinquante personnes ont été tuées à la bouteille. Des hommes ont été jetés à la mer entre Oued-Marsa et Djidjelli, au lieu-dit Les Falaises, et les corps ont été déchiquetés. La famille Hanouz à Kerrata, un père et ses trois fils, ont été pris chez eux et tués. Ils n'ont pas eu de sépulture. Leurs corps ont été jetés dans la rivière de Kerrata.

(...)

« M. Mezerna (avec l'autorisation de M. Derdour) — ... ce que nous avançons n'est pas imaginaire, croyez-le bien. Nous en apportons ici la preuve. Nous avons encore des traces des supplices subis. C'est le cas notamment de notre ami Boukadoum.

« J'ajoute que dans les locaux de la BST d'Alger, service de M. le ministre de l'Intérieur, nous avons subi aussi des tortures pendant deux mois. Le docteur Lamine et moi-même avons subi le supplice de la bouteille et également celui de l'électricité. Après ces supplices, après trois mois de secret absolu dans les cachots noirs de la prison militaire d'Alger, une condamnation

est-elle intervenue? Nous avons bénéficié d'un non-lieu parce qu'il n'y avait rien contre nous. Voilà la vérité...»

L'orateur algérien poursuit son discours en abordant la question de la justice musulmane qui a été privée de toute indépendance, puis en examinant la situation de l'enseignement dans son pays, caractérisé par le fait que 8% seulement des enfants musulmans sont scolarisés contre 100% des enfants européens. Puis il conclut :

«...le peuple algérien réclame l'élection d'une Assemblée constituante algérienne souveraine, élue au suffrage universel, sans distinction de race ou de religion, seule habilitée pour doter l'Algérie de la constitution qui lui convient.» (Applaudissements sur certains bancs à l'extrême-gauche)

LE NATIONALISME ALGÉRIEN A LA TRIBUNE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE FRANÇAISE

Au cours de la discussion du projet gouvernemental du Statut de l'Algérie, les élus algériens du MTLD profitent activement de la tribune parlementaire française pour exposer et populariser leurs positions. Tour à tour s'expriment Ahmed Mezerna, Messaoud Boukadoum, Djamel Derdour (dont nous venons de présenter l'intervention), Lamine Debaghine et Mohamed Khider.

Deux députés du groupe *«musulman indépendant pour la défense du fédéralisme algérien»*, Benchennouf et Bentayeb, élus avec le soutien du Gouvernement général, mettent parfois «les pieds dans le plat» par des affirmations qui ne peuvent satisfaire leurs maîtres en dépit de leur modération ou de leur spontanéité.

Deux membres du groupe communiste, Alice Sportisse et l'Algérien Djemad Cherif interviennent en tant que représentants du Parti communiste algérien. André Marty parle longuement au nom du Parti communiste français dont nous connaissons les positions.

Nous ne pouvons publier, faute de place, tous ces discours dont l'intérêt historique est incontestable, quel qu'ait été par la suite le devenir politique des orateurs. Il s'agit d'un moment particulier du développement du nationalisme algérien et de ses combats. Au demeurant, de l'un à l'autre, on trouve naturellement des répétitions.

Toutefois, après avoir pris connaissance de l'incident survenu lors de la comparaison des pratiques de la police française à celles de la gestapo, nous pensons qu'un extrait de l'intervention du député MTLD Lamine Debaghine mérite d'être rapporté en raison de l'intérêt qu'il présente sur le plan de l'histoire ancienne de l'Algérie, au sujet de sa qualité de nation et de l'existence de son Etat à l'occasion de ses relations avec la France.

C'est dans une atmosphère de haine créée par les députés colonialistes que le représentant algérien prend la parole au cours de la deuxième séance de la session de l'Assemblée nationale du 20 août 1947 :

« M. Lamine Debaghine — ... Ce ne sont pas les interruptions qui me feront taire. Ce que j'ai dit, je l'ai déjà dit devant le juge d'instruction, en 1943, et je le dis encore.

« Ne l'oubliez pas, Mesdames, Messieurs, l'Algérie est une nation. Elle a été une nation, et elle a été souveraine. Seule, l'agression de 1830 lui a fait perdre sa souveraineté. On a trop tendance à l'oublier.

« Par exemple, l'affirmation répétée à tous les instants, aussi bien par le gouvernement que par les membres mêmes de cette Assemblée, que l'Algérie constitue, tantôt une part intégrante de la France, tantôt trois départements français, tantôt (ici se trouve visée l'intervention d'André Marty — note de J.J), *comme on vient de le dire, une collectivité territoriale de la République française, est une affirmation unilatérale, dénuée de tout fondement.*

« En effet, elle est démentie par toutes sortes de réalités incontestables, tant au point de vue historique qu'au point de vue ethnique et au point de vue géographique même. Les documents concernant les relations franco-algériennes ne datent pas de 1830, soyez-en persuadés, mais de bien avant. Jusqu'en 1830 et dès le début de la conquête, ils se trouvaient dans les archives des ministères de la Guerre, de la Marine et des Affaires étrangères, mais non pas dans les archives du ministère de l'Intérieur.

« M. de Chevigné — Qu'est-ce que cela signifie ?

« M. Lamine Debaghine — Cela signifie que l'Algérie était totalement différente de la France. Cela signifie qu'elle était autrefois souveraine et qu'elle ne l'est plus. De plus, les traités conclus entre l'Etat algérien et des nations telles que l'Angleterre, les Etats-Unis et la France elle-même prouvent que l'Algérie était considérée comme une nation souveraine.

« Bien mieux, non seulement la France a échangé des instruments diplomatiques, qui ne laissent aucun doute sur la

reconnaissance de la souveraineté de l'Algérie à cette époque; mais encore —et cela on ne le sait pas suffisamment— il y a eu au XVIe siècle une véritable alliance entre la France et l'Algérie. Et une alliance ne peut se conclure qu'entre deux Etats souverains, et non entre un vassal et son souverain.

«Si vous voulez avoir plus de précisions, consultez le livre de Heinrich. Il s'agit d'un Français, bien que le nom soit allemand. Ce livre a paru à Lyon vers 1880 et il a pour titre : "L'Alliance franco-algérienne au XVIe siècle".

«C'est en vertu de cette alliance que, par deux fois, au XVIe siècle, entre 1536 et 1537 et entre 1542 et 1544, les escadres algériennes sont venues défendre les côtes de Provence, appelées par François Ier, contre l'ennemi de cette époque, les Espagnols de Charles-Quint.

«Peut-être ne le saviez-vous pas; vous le saurez dorénavant.

«M. Hutin-Desgrées— Heureusement que vous êtes venu pour nous l'apprendre!

«M. Lamine Debaghine— Peut-être.

«De même, en 1593, le roi Henri IV n'a pas craint en vertu de cette alliance de demander aux Algériens de venir l'aider à délivrer Marseille, qui était entre les mains des Huguenots et des Espagnols à cette époque.

«C'est l'histoire qui le dit. Ce n'est pas moi qui l'invente.

«D'autre part, l'Algérie était à ce point considérée comme un Etat souverain par la France elle-même qu'en 1793, pendant la guerre que celle-ci soutenait contre l'Europe entière, aussi bien pendant la Révolution que pendant le Consulat, la France jugea que, seule, la nation algérienne, qui était à cette époque souveraine, pouvait la ravitailler en blé, en chanvre, pour les cordages de ses navires, en chevaux et même lui prêter gracieusement de l'argent. Cela s'est produit en 1797.

«Les sommes prêtées par l'Etat algérien s'élevaient à plusieurs millions de francs-or.

«M. Serre— Mais on payait une dîme au Dey d'Alger pour pouvoir naviguer en Méditerranée.

«M. Lamine Debaghine— Il s'agit d'un emprunt consenti par le Dey d'Alger.

«Les considérations dont je viens de faire état ne peuvent laisser aucun doute quant à la reconnaissance de la souveraineté algérienne par la France.

«Depuis, il est vrai, il y a eu 1830. Le peuple algérien a lutté. Plus de deux millions de ses enfants sont tombés entre 1830 et 1857 dans la guerre de l'indépendance. Si la loi du nombre et le sort de la guerre lui ont été contraires, cela prouverait-il, par hasard, que l'Algérie ait cessé d'avoir droit à l'in-

dépendance? Cela prouve-t-il surtout que la France ait le droit de dire que l'Algérie est française?

«De quel droit se réclame-t-on pour déclarer que l'Algérie est française? Serait-ce le droit du plus fort? Serait-ce le droit de conquête?

«La Tchécoslovaquie ou la Pologne, par exemple, conquises par les armes par Hitler, ont-elles été considérées comme allemandes par vous, Mesdames, Messieurs, pendant les années terribles de la dernière guerre? (Vives interruptions au centre, à droite et sur divers bancs à gauche).

«M. Serre— Ce langage est inadmissible!

«M. Lamine Debaghine— Dans des considérations de cette sorte, il ne peut y avoir diverses interprétations pour un même fait.

«La Tchécoslovaquie a perdu sa souveraineté du fait d'une agression impérialiste. Elle a conservé son droit à l'indépendance et, aujourd'hui, elle a fini par redevenir libre.

«M. Serre— Quand avez-vous lutté contre les Allemands?

«M. Lamine Debaghine— De même l'Algérie, malgré son héroïque lutte, a perdu sa souveraineté dans une guerre qui fut pour elle malheureuse. Nous ne pouvons admettre que ce sera là le terme de sa souveraineté. Elle reconquerra sa liberté, elle redeviendra elle-même, nous en sommes persuadés, car il n'y a pas d'exemple au monde de Pologne qui ne finisse par ressusciter. (Nouvelles interruptions sur les mêmes bancs.)...»

(L'intégralité de ce discours figure au Journal officiel de la République française —Débats parlementaires— Deuxième séance du 20 août 1947 — en date du 21 août 1947 n°99— pp. 4463 et 4464).

UN TÉMOIGNAGE EXCLUSIF SUR LES POSITIONS CONTRADICTOIRES DES DIRIGEANTS ET DÉPUTÉS COMMUNISTES ALGÉRIENS ET FRANÇAIS

En application de son adoption par le Parlement français (les deux assemblées), le *«Statut organique de l'Algérie»* —loi n°47-1853— est promulgué à Paris le 20 septembre 1947 par le président de la République Vincent Auriol, le président du Conseil des ministres Paul Ramadier et le ministre d'Etat, vice-président du Conseil, Pierre-Henri Teitgen, deux socialistes et un MRP.

Quand on procède à l'examen attentif des votes respectifs des députés, un fait exceptionnel est à remarquer : les élus communistes français et algériens n'ont pas exprimé le même vote. Les premiers se sont abstenus, les seconds ont voté contre le Statut.

Comment expliquer cette discordance tout à fait inhabituelle ?

Diverses versions ont été avancées tant à l'époque par les intéressés que depuis lors par les historiens.

Quoi qu'il en soit, nous sommes en mesure de produire aujourd'hui sur ce point un témoignage exclusif, que nous avons recueilli auprès d'Amar Ouzegane en personne. A l'époque concernée, le leader algérien était encore membre du Secrétariat du Comité central du Parti communiste algérien, d'où la valeur particulière des souvenirs qu'il a bien voulu nous confier, même si l'on doit tenir compte des dispositions d'esprit de notre interlocuteur vis-à-vis de dirigeants français qui devaient l'exclure par la suite en essayant de l'humilier. Laissons parler le leader algérien. (118)

« Membre du Bureau politique du Parti communiste français, Léon Feix siégeait aussi de façon quasi permanente au Secrétariat du Parti communiste algérien. Après la rétrogradation de premier à troisième secrétaire qu'avait imposée à mon encontre Marty lors du IVe Congrès du Parti communiste algérien, Feix suggéra de me fixer la tâche de poursuivre à Paris une activité entièrement consacrée à la question du Statut. Le Secrétariat m'envoya donc aider les députés algériens qui participaient à la bataille politique parlementaire sur ce point. C'était une façon de m'écarter de mes fonctions en Algérie. Avec les quatre députés du Parti communiste algérien, nous nous sommes donc réunis à Paris à plusieurs reprises, au fur et à mesure du déroulement des discussions. Après le départ spectaculaire des députés algériens indépendants et MTLD, nous avons convenu unanimement que nous devions voter contre le projet de loi présenté par le gouvernement. Aussitôt j'ai rédigé moi-même l'explication de vote qui devait être lue à la tribune de l'Assemblée par Djemad Cherif. Il y avait alors cinq mois que je résidais à Paris. Jamais les dirigeants du Parti communiste français ne m'avaient invité à la moindre réunion intérieure de leurs organismes. Je me rendais souvent à la section coloniale, au premier étage de la cantine située face au 44, rue Le Peletier. Je n'y rencontrais jamais ni Thorez, ni Duclos. Mais quand je tombais sur Marty, il me disait toujours qu'il était pressé et refusait de s'entretenir avec moi.

« La veille du vote sur le Statut, le responsable de la section coloniale, en fait son secrétaire administratif, Raymond Barbé, vint nous annoncer que le Bureau politique du Parti communiste français avait décidé de voter pour le Statut de l'Algérie amendé par l'Assemblée. Or, ce texte du gouvernement n'avait absolument rien à voir avec notre propre projet, ne serait-ce que par son article premier qui persistait à faire de notre pays un "groupe de départements français".

« Je répondis aussitôt à Barbé que nous avions décidé de voter contre. Et pour expliquer notre attitude je lui indiquai que nos raisons étaient précisées dans le discours qu'allait prononcer le lendemain notre camarade Djemad.

« "Attendez! *—déclara Barbé—* Je vais voir Marty tout de suite". *Il téléphona. Puis il annonça que le Secrétariat du Parti communiste français allait venir en délégation dans le bureau des parlementaires algériens afin de discuter. Il ajouta que c'était une affaire grave.*

« Nous avons réuni nos camarades députés et j'ai appelé notre camarade Larribère, ancien député d'Oran et membre du Bureau politique du PCA. Nous avons donc constitué une délégation de six membres : Djemad Cherif, député de Constantine, Mokhtari, député de Mostaganem —c'était un instituteur, Pierre Fayet, député d'Alger, Alice Sportisse, député d'Oran, Larribère et moi-même, membre du Secrétariat de notre Comité central.

« La délégation française qui arriva, comptait Jacques Duclos, André Marty, Maranne, Fernand Grenier, Henri Lozeray et Raymond Barbé.

« Duclos intervint le premier. Il dit "sa surprise de ce malentendu". *Il demanda à entendre les explications des députés algériens.*

« C'est moi qui répondis. Je lui fournis les indications que nous avions consignées par écrit. J'ajoutai que le départ de l'hémicyle des députés algériens, MTLD et autres, tous ensemble, constituait un acte nouveau qui risquait de nous faire apparaître aux yeux des Algériens comme des agents de la France.

« Puis la discussion s'engagea entre tous. Mes camarades du PCA intervinrent à tour de rôle.

« Alice Sportisse avait son franc-parler et s'exprima aussitôt après moi. Elle était favorable au vote contre, mais c'était une conciliatrice et elle voulait éviter le débat entre Marty et moi. Elle déclara regretter la divergence d'appréciation et de verdict, parce qu'elle appréhendait la mauvaise impression que cela allait faire dans les rangs des deux partis, ainsi que dans

les deux opinions publiques. Elle craignait l'incompréhension des militants et amis devant la séparation des deux partis sur un problème politique.

« Pierre Fayet exprima une position sentimentale, tout en étant d'accord avec le point de vue algérien.

« Larribère adopta une excellente position et soutint à fond ma position contre le Statut. Djemad se montra hésitant. Mokhtari se rangea à l'avis du PCA.

« Les dirigeants français étaient surpris, ils évitèrent d'avancer une opinion tranchée. Duclos reprit la parole : "On vous comprend. Mais s'il nous était possible de nous mettre d'accord en décidant un vote commun d'abstention comme celui proposé par Alice, la question serait réglée."

« J'intervins de nouveau pour dire que la tentative de concilier les deux positions revenait à une formule nègre-blanc et ressemblait aux pratiques des sociaux-démocrates. Je lançais ainsi un pavé dans la mare. Me tournant vers Alice, je lui dis : "Ma chère Alice, tu considères cette divergence comme une catastrophe!... Moi je la tiens pour une occasion unique de démontrer par un fait politique concret que le Parti communiste algérien a son Comité central, son Bureau politique et que ses décisions sont prises par des Algériens et non pas dictées par Paris, puisqu'à Paris les députés algériens ont eu le courage de s'affirmer en tant que défenseurs d'abord du peuple algérien."

« Il faut savoir que même après la proclamation de l'autonomie algérienne de notre parti, les nationalistes continuaient à nous présenter publiquement comme assujettis au Parti communiste français et comme non libres de nos décisions.

« Je dis encore : "En tant que secrétaire du Parti communiste algérien, je suis au regret d'indiquer aux camarades français que je n'ai jamais été sollicité par eux pour leur donner mon opinion sur les problèmes algériens depuis que je suis à à Paris. Par contre quand il y avait une délégation du PCF encore présente en Algérie, j'étais régulièrement invité dans les réunions du Secrétariat pour mettre au point la ligne du PCF et des ministres communistes au Comité français de la Libération nationale."

« Marty ne broncha pas, il rongeait son frein.

« Duclos répondit : "Bien entendu cette discussion a été très intéressante. Nous ignorions vos motivations. Nous allons en faire part au Bureau politique qui se réunit ce soir, et nous vous informerons aussitôt de sa décision quant au vote de nos députés."

« Ils décidèrent de ne pas nous suivre dans l'opposition à ce Statut qui ne changeait rien à la situation coloniale du peuple algérien, mais ils abandonnèrent leur intention de le voter et se réfugièrent dans l'abstention. » (119)

Voici quelques passages caractéristiques de la position alors adoptée par le Parti communiste algérien. Ils sont extraits de la déclaration rédigée par Amar Ouzegane et lue devant l'Assemblée nationale le 27 août 1947 (le texte intégral figure au Journal Officiel de la République française—Débats parlementaires—n°105 du jeudi 28 août 1947 — pages 4735 et 4736) :

« M. Djemad— Mesdames, Messieurs, les députés communistes ne voteront pas l'ensemble du projet sur le statut de l'Algérie.

« Ce statut ne répond pas, en effet, à l'attente des populations algériennes. Il aurait fallu, pour cela, doter l'Algérie d'une assemblée algérienne souveraine pour toutes les questions intérieures et d'un gouvernement algérien élu par elle et responsable devant elle...

« La pression colonialiste s'est manifestée entre autres par le rejet du contre-projet du Parti communiste algérien tendant à classer l'Algérie comme "Territoire associé dans le cadre de l'Union française", *avec son assemblée et son gouvernement...*
... les Algériens se rendirent compte que le gouvernement cédait au chantage traditionnel des maîtres de la terre, des mines et des banques...
...de la recherche d'un compromis entre les partis de la majorité gouvernementale, on est vite passé... à des maquignonnages indignes...

« Or, les Algériens qui ont combattu dans l'Armée d'Afrique ou dans les rangs des francs-tireurs et partisans français, qui ont souffert dans les prisons de Vichy ou dans les stalags, veulent être des hommes libres dans un pays libre.

« Certes, ils savent que bien des forces impérialistes guettent les peuples d'outre-mer, mais ce serait une erreur de croire qu'elles influencent seulement les Algériens d'origine autochtone. Elles ont beaucoup plus d'écho chez ceux dont le seul idéal repose sur les coffres-forts où s'entassent leurs superprofits coloniaux...

« Or, le développement d'une conscience nationale, qu'on appelle déjà "originalité algérienne", *ne donne-t-elle pas lieu à des phénomènes nouveaux ?...*

« La haute administration algérienne n'a-t-elle pas connu des difficultés avec de nombreux caïds, ces fonctionnaires naguère si dociles qui démissionnèrent ou refusèrent d'appliquer

certaines décisions administratives? N'a-t-on pas vu le caïd de Beni Thor, près de Dellys, répliquer à l'administrateur : "Les Arabes ne sont plus des moutons", *en jetant son burnous rouge, attribut officiel de sa charge?*

« C'est là l'expression d'un sentiment puissant de notre peuple, nation en formation, qui veut se libérer des entraves du régime colonial et féodal et conquérir son droit légitime à gérer lui-même ses propres affaires dans l'Union française. (Applaudissements à l'extrême-gauche)...

(Ici, l'orateur énumère les aspects du Statut qu'il tient pour positifs, puis ceux qu'il critique comme négatifs.)

« Voilà pourquoi les députés communistes algériens ne peuvent pas voter un statut qui déçoit aussi gravement les espoirs que les populations algériennes avaient placés dans les travaux de cette assemblée.

« Déjà treize députés du deuxième collège ont, par leur départ, manifesté leur hostilité au projet.

« Il en est de même par ma voix des deux autres députés communistes algériens du deuxième collège. Ainsi l'unanimité de la représentation arabo-berbère refuse son adhésion au présent statut, et nos deux camarades communistes algériens, d'origine européenne, font de même...

(Djemad Cherif lit alors un appel en faveur du *« Front national démocratique algérien »* et de l'union des forces nationales et progressistes de l'Algérie.)

« ... Quant à nous, nous continuerons cette action avec confiance, car nous, communistes algériens, sommes certains du développement des forces démocratiques en France. Le peuple français arrivera bien à faire passer dans la vie la constitution de l'Union française et à détruire le hideux colonialisme.

« C'est pour cela que nous appelons nos frères d'Algérie à se saisir de l'outil, cependant imparfait, que constitue le projet actuel.

« Nous les appelons à s'en servir pour hâter la victoire de la justice et de la démocratie et pour créer les conditions favorables à un statut de l'Algérie véritablement démocratique, celui qui, reposant sur une assemblée et un gouvernement algériens, permettra de guider notre pays vers la liberté.

« M. Legendre — M. Djemad a dépassé depuis longtemps son temps de parole.

« M. Djemad — Quant au projet de statut qui nous est soumis, il porte l'empreinte des éléments colonialistes qui ont réussi à écarter un statut démocratique reconnaissant l'originalité nationale algérienne.

« C'est pourquoi les députés communistes algériens voteront contre l'ensemble du projet. (Applaudissements à l'extrême-gauche). »

En dépit de la juste résistance qu'ils venaient d'opposer à leurs homologues français, les dirigeants algériens nourrissaient encore beaucoup d'illusions comme en atteste cette déclaration. Le Parti communiste français intervient aussitôt après Djemad Cherif. Quand on sait qu'initialement ses députés devaient voter le Statut, mais que ce sont les décisions contraires des communistes algériens qui ont amené leurs dirigeants à décider de s'abstenir, la lecture des arguments avancés par Jacques Duclos, secrétaire du Comité central et porte-parole à l'Assemblée nationale, constitue un exercice précieux permettant de comprendre la facilité de retournement ou de différenciation de leurs positions.

A vrai dire, d'ailleurs, vote favorable ou abstention ne change rien à l'affaire. Le Statut octroyé est de toute façon acquis. Aussi, n'est-ce que pour la petite histoire que nous rapportons quelques passages de ce discours.

« M. Jacques Duclos – Mesdames, Messieurs... Le Statut de l'Algérie qu'on nous demande de voter aurait pu, et aurait dû, être une œuvre hardie, fondée sur la certitude que, se battant sous le signe de la démocratie, de la démocratie pour tous, la France peut regarder l'avenir avec confiance...

« Malheureusement, le gouvernement a été timide dans son projet... Notre position, plus avancée, plus progressiste que celle du gouvernement, correspond aux nécessités d'une sauvegarde effective de la cohésion de l'Union française... Il n'y a pas de plus fervents défenseurs de l'Union française, que nous, communistes, parce que nous avons confiance dans les destinées de la France; mais nous avons la conviction profonde que, sans un esprit de hardiesse constante, sur le plan de la démocratie, on risque de réduire l'Union française à une sorte d'occasion manquée, à un regrettable échec, lourd de conséquences pour notre avenir. »

(Ici l'orateur analyse les points du Statut qui ne donnent pas satisfaction aux communistes français, au sujet des deux collèges, sur le mode d'élection à l'Assemblée algérienne, sur la clause de votation qui lui est imposée, mais il n'aborde pas le point fondamental de l'article premier qui conserve la qualité de départements français à l'Algérie, se contentant de n'y faire qu'une brève allusion, alors que son vote a justifié pour tous les députés algériens, sauf deux communistes, leur départ de l'Assemblée avant la poursuite de la discussion portant sur les points suivants).

« Il y a dans cette Assemblée des colonialistes qui ne veulent rien changer et qui vont voter contre le projet, parce qu'ils trouvent qu'il va trop loin.

« Nous ne le voterons pas, parce que nous estimons qu'il ne va pas assez loin...

« Certains de nos collègues ont dit qu'ils voteraient contre le projet. Nous allons, nous, nous abstenir, en regrettant, je le répète, que le texte qui nous est soumis ne soit pas de nature à emporter notre adhésion.

« Nous souhaitons que la France, demain, n'ait pas à regretter trop amèrement les erreurs et les insuffisances du projet que vous allez voter. (Applaudissements à l'extrême-gauche)»

(Journal Officiel de la République française — Débats parlementaires — n°105 du jeudi 28 août 1947).

PREMIERES RÉACTIONS AU STATUT ORGANIQUE DE L'ALGÉRIE

En France, la promulgation du Statut organique de l'Algérie ne soulève pas de grande passion. L'institution est d'essence coloniale, taillée sur mesure pour essayer d'endiguer l'essor du nationalisme algérien et perpétuer la domination colonialiste.

Seuls, les communistes, qui désiraient le voter mais ont dû s'abstenir, mettent en avant les points qu'ils jugent positifs tout en expliquant leurs critiques. Léon Feix, membre du Bureau politique, publie dans *Les Cahiers du Communisme* de septembre 1947 (n°9 — pp. 851 à 870) une étude sous le titre *« Quelques vues du problème algérien »*.

Pour répondre à la question *« Que dire du Statut adopté finalement par l'Assemblée »*, il reprend un passage du discours prononcé par Djemad Cherif, en modifie quelques phrases, non sur le fond mais en leur forme, et conclut : *« Ainsi, le Statut voté sous la pression de Ramadier-Depreux ne s'inspire réellement ni des aspirations démocratiques de l'Algérie, ni de l'intérêt général français... »*

Dans ces conditions, le PCF va-t-il combattre sa mise en application? Nullement. Léon Feix déclare en effet : *« ... Il n'en constitue pas moins un point de départ, un* outil *qu'Algériens et Français unis, sauront utiliser pour marcher hardiment dans la voie démocratique et construire l'Union française, selon les principes de liberté, d'égalité et de fraternité inscrits dans la Constitution de la République. »*

C'est clair et net. Ce Statut de nature impérialiste n'entre pas en contradiction fondamentale avec la conception que se font de l'Algérie les dirigeants communistes français. Ils vont *«l'utiliser»*. Il n'y a plus qu'à chanter *La Marseillaise*...en arabe! Mais, comme le relève Mahfoud Kaddache, *«dès son vote par l'Assemblée, le statut était rejeté par l'opinion musulmane.»*

Le refus de vote des cinq députés MTLD et huit députés *«indépendants»* est suivi, au Conseil de la République, des démissions spectaculaires des quatre membres de l'UDMA, MM. Saâdane, Mahdad, Mostefaï et Benkhelil. Ils adressent le 31 août 1947 à Ramadier, président du gouvernement, une lettre commune dans laquelle ils avancent trois critiques essentielles : le statut de l'Algérie n'est pas valable parce qu'il a été voté en l'absence des élus musulmans, parce qu'il viole la Constitution en abrogeant des droits acquis, parce qu'il ne donne aucun pouvoir législatif à l'Assemblée dite algérienne qu'il institue.

Au sujet de la bataille politique du Statut qui venait de s'achever au Parlement français, Kaddache fournit une analyse confirmée par le déroulement de l'histoire. *«...ce qui est certain, c'était l'échec des dialogues entamés avec Paris par les députés UDMA en 1946 et par ceux du MTLD en 1947. On aboutissait au même résultat : la faillite de la voie parlementaire...*

«Pouvait-il y avoir du changement? Les musulmans ne le croyaient pas. Le statut était pour eux le statu quo.»

Une fois de plus la différence des positions nationalistes et communistes dépend de leurs réponses respectives à la question de l'indépendance.

Léon Feix, dans l'article déjà évoqué, est précis : *«La thèse ... de l'indépendance immédiate de l'Algérie préconisée par le Parti du peuple algérien (PPA) conduirait aux pires déboires.»* Et, comme les dirigeants communistes expliquent tout ce qui se passe dans le monde par la politique impérialiste des Américains (qui est bel et bien une réalité, mais ne saurait s'appliquer valablement au cas de l'Algérie au cours de la période considérée), Feix poursuit : *«La situation actuelle de l'Algérie, pays colonial dont l'économie a été volontairement maintenue dans un état arriéré le ferait passer immédiatement sous la coupe des trusts américains.»*. L'indépendance immédiate *«n'est donc qu'un mirage; loin d'assurer à l'Algérie un avenir de liberté et de progrès, elle aboutirait inévitablement à la soumettre à des forces réactionnaires et coloniales qui sont assoiffées de débouchés et de peuples à asservir.»* (120)

Les explications publiées par les dirigeants nationalistes algériens partent des réalités, elles ont des fondements indiscu-

tables. Elles paraissent dans un article du 12 septembre 1947 de leur organe *El Maghreb al Arabi* :

L'ALGÉRIE NATIONALISTE AU PARLEMENT FRANÇAIS. LES DÉPUTÉS DU MTLD FONT RETENTIR LA VOIX DE LA NATION ALGÉRIENNE MARTYRE.

... Comme l'a expliqué le groupe parlementaire du MTLD, conformément à l'idéologie politique du Mouvement, le problème algérien reste et demeure, avant tout, un problème de souveraineté.

Il s'agit, en effet, de savoir ce qui est souverain : est-ce le peuple algérien ou l'impérialisme français avec son appareil odieux d'oppression politique, d'exploitation économique et de misère sociale.

En toute objectivité c'est ainsi que se présente le problème algérien et non autrement. Envisager sa solution sur une autre base, c'est non seulement commettre une erreur lourde de conséquences, mais aussi tromper les masses. C'est même faire œuvre de complicité avec la clique impérialiste. L'Algérie ne connaîtra vraiment la liberté et le bien-être que lorsque le problème de la souveraineté sera résolu.

Et il appartient au peuple algérien, conscient et organisé derrière son Mouvement national d'avant-garde, de le trancher.

Le peuple algérien conteste et contestera toujours le droit que s'est octroyé par la force le Parlement français de légiférer pour lui.

Le peuple algérien revendique et revendiquera toujours le droit de se donner librement une Constitution.

Le peuple algérien lutte et luttera toujours pour une Constitution algérienne souveraine élue au suffrage universel direct, par un collège unique, sans distinction de race ou de religion, qui jettera les fondements politiques de l'Etat algérien et d'où sortira un gouvernement national jouissant de tous les attributs de la souveraineté.

Le premier Conseil national du MTLD est réuni à Alger les 6 et 7 septembre 1947 pour élire son comité directeur. Mais la discussion porte surtout sur les questions politiques ; différentes motions et résolutions alors adoptées, sont rendues publiques dans le même numéro de l'hebdomadaire du MTLD :

RÉSOLUTION

Après discussion des rapports inscrits à l'ordre du jour et examen approfondi de la situation politique, le Conseil national, réuni le 7 septembre 1947 à Alger :

proclame que l'impérialisme français a usurpé, à la suite d'une injuste agression, les droits souverains de la nation algérienne;

souligne avec une extrême satisfaction que la suppression de l'Etat algérien et la politique d'administration directe et d'assimilation n'ont pas entraîné la disparition de la nation algérienne;

rappelle avec une fierté légitime, que depuis 1830, date de la conquête française, la patrie algérienne n'a fait qu'affirmer, avec une constance admirable et par tous les moyens, son existence et sa volonté de reconquérir une vie nationale digne et libre;

flétrit vigoureusement la thèse impérialiste niant, au mépris des lois de l'évolution historique, l'existence de la nation algérienne;

affirme avec force que la nation algérienne est une réalité incontestable inscrite dans le cœur de chaque Algérien et que la conception idéaliste de la Nation détruit toutes les allégations mensongères et les manœuvres de division de la propagande impérialiste;

déclare que tant que le peuple algérien n'est pas souverain et n'exerce pas le pouvoir, ses intérêts légitimes et ses droits imprescriptibles seront toujours piétinés et son destin sera à la merci du bon plaisir colonialiste;

précise que les objectifs du MTLD sont et demeurent :

1° — L'abolition de la domination impérialiste et le rétablissement de la souveraineté du peuple algérien;

2° — la constitution d'un Etat national avec tous les attributs de la souveraineté (exercice du pouvoir exécutif, législatif et judiciaire);

3° — l'application stricte des principes de la démocratie exprimés par les mots d'ordre suivants : la parole au peuple, et la Constituante algérienne souveraine élue au suffrage universel et direct par un collège unique sans distinction de race ou de religion.

Précise également que ces moyens d'action sont et demeurent :

1° — la lutte politique sous toutes ses formes;

2° — l'organisation des masses;

3° — une propagande inlassable affirmant les droits sacrés de la Nation algérienne et dénonçant implacablement les crimes de la politique impérialiste et de ses soutiens.

Considère que le problème algérien est, avant tout, un problème de souveraineté. Il s'agit en effet de savoir qui est souverain : est-ce le peuple algérien ou l'impérialisme omnipotent

avec son appareil d'oppression politique, économique et social.

Estime, en toute objectivité, que c'est ainsi que se pose aujourd'hui le problème algérien. Le poser d'une autre manière, c'est non seulement faire une erreur lourde de conséquences, mais aussi tromper les masses. C'est même faire œuvre de complicité avec l'impérialisme français.

Pense que l'Algérie ne connaîtra vraiment la liberté et le bien-être que lorsque le problème de la souveraineté sera résolu et qu'il appartient au peuple algérien, conscient et organisé derrière son Mouvement national d'avant-garde, de le trancher.

Dans une autre Résolution, le Conseil national du MTLD regrette la désunion, estime avoir *« à œuvrer sans relâche pour concrétiser le profond désir d'union de l'ensemble du peuple. »*

« Etant en possession de la plate-forme la plus juste et la plus logique qu'est la Constituante algérienne souveraine, le MTLD se rend compte que sa mission consiste à prendre la tête de la politique d'union et à en devenir la cheville ouvrière... Vive l'union nationale autour de la Constituante algérienne souveraine ! »

Enfin, une motion concerne le Statut de l'Algérie proprement dit.

Conformément à son idéologie politique, le MTLD a adopté, dès sa naissance, une position d'hostilité manifeste vis-à-vis de la politique impérialiste tendant à doter l'Algérie d'un soi-disant Statut et de condamnation de tous les projets de statut.

Au nom du peuple algérien, il a contesté au Parlement le droit de légiférer pour lui. Il a revendiqué pour le peuple algérien le droit de se donner librement une Constitution.

Par une propagande intense et soutenue, il a appelé les masses algériennes à se dresser contre le statut de l'Algérie élaboré contre sa volonté et sans qu'il soit préalablement consulté. Il a dénoncé en termes clairs l'hypocrisie, la tromperie et la ruse de cette politique néfaste de l'impérialisme français en vue d'étouffer la personnalité algérienne et de perpétuer la souveraineté colonialiste.

Il est particulièrement heureux de souligner que dernièrement au Parlement français la thèse du MTLD a été admirablement exposée par les députés du Mouvement et que leur attitude énergique fait honneur au peuple algérien en lutte pour son affranchissement. Il les félicite chaleureusement pour avoir réussi à rallier l'ensemble de la représentation musulmane à la tactique de non-coopération à la discussion du statut, tactique qui réserve l'avenir et aura les plus heureuses répercussions.

Il constate que le vote du statut de l'Algérie clarifie la situation politique et fixe les tâches immédiates du Mouvement, à savoir :

1° – renforcement de l'hostilité du peuple algérien vis-à-vis du soi-disant statut ;

2° – mobilisation des plus larges masses contre la politique de force et de tyrannie de l'impérialisme français ;

3° – création d'une véritable mystique en faveur de la Constituante algérienne souveraine.

Il rappelle que la lutte implacable contre le statut est aujourd'hui un aspect essentiel de la lutte pour la Nation algérienne et la démocratie.

Le Conseil national du MTLD vote aussi un salut à Messali Hadj, accompagné d'une protestation contre les persécutions dont il est victime. Il salue les martyrs et héros de la cause algérienne tombés dans le combat de la liberté, proclame sa solidarité aux victimes. Le MTLD *« mènera la lutte pour les arracher aux sombres cachots et les rendre à la liberté. »*

Notons pour mémoire que le Comité central du PCA se réunit, de son côté, à Alger les 20 et 21 septembre. Larbi Bouhali prononce les rapports d'ouverture et de clôture. Ligne sans changement, assortie du mot d'ordre : *« Pour une Algérie libre, unie, démocratique. »*

LE RAPPORT JDANOV

Dans le Mouvement communiste international se produit, fin septembre 1947, un événement de portée historique considérable : la réunion en Pologne d'une Conférence d'information de neuf partis communistes et ouvriers. Le chef de la délégation du Parti communiste d'Union soviétique, Andréï Jdanov y présente une analyse de la nouvelle situation internationale.

« Les changements profonds survenus..., à la suite de la guerre, ont modifié tout le tableau politique du monde. Une nouvelle disposition des forces politiques s'est créée. Plus nous nous éloignons de la fin de la guerre, et plus nettement apparaissent les deux principales directions de la politique internationale de l'après-guerre, correspondant à la disposition en deux camps principaux des forces politiques qui opèrent sur l'arène mondiale : le camp impérialiste et antidémocratique d'une part, et, d'autre part, le camp anti-impérialiste et démocratique. Les Etats-Unis sont la principale force dirigeante du camp impérialiste... les forces anti-impérialistes et antifascistes

forment l'autre camp. L'URSS et les pays de la nouvelle démocratie (lire ici : les pays de l'est européen, alors désignés sous le terme de Républiques populaires — note de J.J.) *en sont le fondement...»*

Cette analyse concerne essentiellement l'Europe et les Etats-Unis d'Amérique. Les autres pays du monde n'y sont définis qu'en fonction de leurs positions respectives vis-à-vis des puissances qui les dominent. Au passage cependant, Jdanov indique à juste titre : *« La crise du système colonial, accentuée par l'issue de la seconde guerre mondiale, se manifeste par le puissant essor du mouvement de libération nationale dans les colonies et les pays dépendants. Par là même, les arrières du système capitaliste se trouvent menacés.*

« Les peuples des colonies ne veulent plus vivre comme par le passé. Les classes dominantes des métropoles ne peuvent plus gouverner les colonies comme auparavant. Les tentatives d'écrasement du mouvement de libération nationale par la force militaire se heurtent maintenant à la résistance armée croissante des peuples des colonies et conduisent à des guerres coloniales de longue durée : Hollande en Indonésie, France au Vietnam. »

Ces paroles sont parfaitement justes et ne permettent pas encore de distinguer ce qui opposera plus tard, concrètement, la pensée de Mao Zedong et celle des dirigeants soviétiques par rapport à la question de la place et de l'avenir du Tiers Monde. Le dirigeant et les communistes chinois tiennent les révolutions anti-impérialistes des colonies comme contributions particulières mais intégrantes à la révolution socialiste mondiale. Elles sont en ce sens à égalité avec les révolutions sociales des prolétariats dans les pays capitalistes. Mais dès l'époque du rapport présenté par Jdanov, le Parti communiste d'Union soviétique se présente lui-même comme *« fondement »* du camp socialiste, c'est-à-dire dans la pratique comme centre dirigeant. Il déclare alors que *« le camp anti-impérialiste s'appuie dans tous les pays sur le mouvement ouvrier et démocratique, sur les partis communistes, sur les combattants du mouvement de libération nationale dans les pays coloniaux et dépendants »*. S'agit-il en fait, selon la conception léniniste qu'enrichit le Parti communiste chinois, de *« s'appuyer »* sur les patriotes des colonies, ou plus justement de les soutenir ?

Le soutien qu'apportera l'Union soviétique à la guerre de libération nationale du peuple vietnamien contre le colonialisme français reste une question à étudier de manière approfondie, pour permettre de distinguer clairement la nuance de

fond qui pouvait séparer les conceptions respectives des communistes soviétiques et des communistes chinois.

Quoi qu'il en soit, la Conférence d'information de septembre 1947 a pour but de réorganiser et raffermir les rapports *«de consultation et de coordination libre des activités des différents partis»*, qui se sont détériorés depuis la dissolution de l'Internationale communiste en 1943. Aussi Andréï Jdanov consacre-t-il la fin de son rapport aux *« Tâches des partis communistes»*. Ces dernières concernent les seuls partis frères agissant dans les pays européens. Elles ne comportent aucune indication pour les autres partis communistes du monde entier. A plus forte raison, elles ne fournissent aucune orientation pour organiser le soutien aux mouvements nationalistes non communistes qui apparaissent dans les colonies. Peut-être une simple phrase fournit-elle la clef de cette surprenante omission. Dans la partie intitulée *«Nouvelles dispositions politiques d'après-guerre et formation de deux camps»*, Jdanov précise en effet : *«La politique extérieure soviétique a pour point de départ le fait de la cœxistence, pour une longue période, de deux systèmes, le capitalisme et le socialisme.»* Le représentant de la direction du Parti communiste d'Union soviétique ne précise pas les conséquences concrètes que cette politique extérieure peut comporter pour les autres partis communistes du monde, et encore moins, bien entendu pour les mouvements nationalistes des peuples colonisés. A quelles formes de lutte peuvent donc recourir désormais ces derniers, s'ils entendent ne pas entraver *«pendant une longue période»* la cœxistence des deux systèmes, des deux camps? Et où donc se situent les colonies et autres territoires dépendants par rapport à ces deux camps, si leurs peuples n'adhèrent pas au communisme?

Il semble bien que le Parti communiste chinois et le Parti du travail du Vietnam ne se soient pas trop préoccupés de cette cœxistence. Ils n'étaient pas invités à la Conférence du Bureau d'information et ne se tiennent probablement pas pour concernés par ses décisions, puisqu'ils poursuivirent leurs guerres révolutionnaires respectives, dans des pays jusque-là semi-colonisés ou totalement colonisés.

Un an plus tard d'ailleurs, évoquant la situation des peuples opprimés du monde entier, Mao Zedong publie un article intitulé *«Forces révolutionnaires du monde entier, unissez-vous, combattez l'agression impérialiste!»* dans l'organe du Bureau d'information des partis communistes et ouvriers d'Europe, *«Pour une paix durable, pour une démocratie populaire!»*. Le dirigeant chinois précise que *«la victoire remportée dans la seconde guerre mondiale antifasciste a ouvert pour*

leur libération des possibilités encore plus larges et des voies encore plus efficaces» (121). Il ajoute *«...ce serait commettre une grave erreur que de surestimer la force de l'ennemi et de sous-estimer celle de la Révolution»*.

On constate donc que les positions des Partis communistes européens et soviétique d'une part, asiatiques de l'autre, présentent dès cette époque des nuances assez sensibles sur la place des colonies dans le monde de l'après-guerre, et par conséquent sur les tâches concrètes qui en découlent pour le mouvement révolutionnaire. Le Parti communiste français s'aligne aussitôt sur l'analyse du Kominform.

CHAPITRE III

L'IMPASSE DE L'ELECTORALISME

DEUX QUESTIONS OPPOSENT NATIONALISTES RÉVOLUTIONNAIRES ET RÉFORMISTES : L'UNION ET LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les rivalités de prestige et d'influence, d'une part entre les deux grands partis algériens, d'autre part entre le parti nationaliste révolutionnaire et le parti communiste algérien, sont fondées sur des idéologies où les désaccords prévalent sur les convergences.

Nous allons assister pendant plusieurs années à un véritable ballet d'alliances et de méfiance, d'union et de désunion.

La bataille contre le statut leur a déjà fourni d'excellentes raisons de polémiquer. Ferhat Abbas reproche aux élus du MTLD de ne pas démissionner de l'Assemblée nationale, comme ses amis de l'UDMA l'ont fait au Conseil de la République. Son journal, *Egalité*, recourt à des formules plus qu'incisives : *« Quand les clowns du cirque Amar parlent de trahison. »* Il accuse les députés et dirigeants du MTLD d'être *« des eunuques du sérail qui promènent leur mutisme et leur impuissance dans les salons du Palais Bourbon. »*

En réalité, le MTLD reste inflexiblement attaché à son programme de *« Constituante algérienne souveraine »* qui ne satisfait pas l'esprit de conciliation de la bourgeoisie algérienne regroupée dans l'UDMA.

Il est évident que les positions du Parti communiste algérien sont plus proches de celles de Ferhat Abbas, qui ne croit pas possible d'accéder à l'indépendance. Entre les deux concepts de *« territoire associé »* et *« d'Etat associé »* la distance peut se réduire pour parvenir à une attitude commune.

Aussi, le 1er octobre 1947, le PCA, les socialistes SFIO, l'UDMA et certains démocrates indépendants se réunissent-ils pour définir ensemble leur tactique aux élections municipales. Le MTLD n'y délègue que deux observateurs sans aucun engagement de sa part.

Deux jours plus tard, les partisans du Manifeste tiennent congrès à Blida. Et rendent publiques les directives données à leurs sections à l'occasion du scrutin municipal : pas d'alliance à deux, surtout pas avec le MTLD, dont les dirigeants nationalistes réformistes n'ont pas oublié l'activité qui lui permit d'imposer ses vues au sein des Amis du Manifeste et de la Liberté; à cette tactique se trouve ajouté un catalogue de revendications sociales.

Rapidement des accords électoraux sont passés essentiellement entre les communistes et l'UDMA, tandis que Messali maintient fermement la position conforme au programme de son parti. Une entrevue entre ce dernier, les communistes Estorges et Mahmoudi et des représentants de l'UDMA, débouche sur l'impossibilité d'unir les partis réformistes et le parti nationaliste révolutionnaire.

Le Front national démocratique dont l'idée avait été lancée par le PCA trébuche sérieusement sur toutes ces péripéties électorales, parce qu'il n'a pas pour base la lutte pour l'indépendance nationale.

En fait, les dirigeants du PPA-MTLD n'acceptent d'union qu'avec des nationaux algériens et excluent tout mouvement ou parti comptant dans ses rangs des Européens.

Ils décident de participer à ces élections et lancent leur campagne sur la base *« politique-idéologique »* de leur programme. Ils transforment le sens des élections en leur conférant la portée d'un véritable référendum *« pour ou contre le système colonial, pour ou contre la Nation algérienne, pour ou contre le statut de l'Algérie, pour ou contre l'élection d'une Constituante souveraine algérienne. »* (Cf. *El Maghreb al Arabi* du 15 octobre 1947)

Opposés aux candidats du MTLD, les communistes et les militants du Manifeste se présentent sous le sigle *« Pour l'union nationale et démocratique de tous les Algériens et la défense des intérêts communaux »*.

Au soir du 19 octobre, jour du scrutin, les deux grands vainqueurs témoignent de l'antagonisme profond qui oppose colons et colonisés.

Dans le premier collège triomphe le RPF, bénéficiaire de tous les suffrages de droite, du centre et d'une partie de la gauche.

Dans le second collège triomphe le MTLD qui conquiert la totalité des sièges d'élus municipaux à Alger, Oran, Constantine, Bône, Blida, Bougie, Tlemcen et manifeste les aspirations nationales des Algériens dans plus de cent municipalités.

L'alliance PCA-UDMA n'obtient que de maigres résultats. C'est une défaite sans ambiguïté. Ferhat Abbas exprime son dépit et sa colère dans le numéro du 7 novembre d'*Egalité* : *« Le régime colonial a plusieurs cordes à son arc. Suivant le climat du moment, il sait faire vibrer celle-ci ou celle-là et utilise le sentiment le plus noble à des fins impérialistes et inavouables. Hier, c'était la menace de la répression la plus barbare. Aujourd'hui, sous le couvert d'une soi-disant liberté d'expression, c'est l'appui, à peine déguisé, à la mortelle démagogie d'une part, et à la réaction raciste de l'autre, qui veulent diviser notre pays en deux blocs irréductibles. »*

Le leader de l'UDMA explique donc la victoire éclatante du MTLD en méprisant ouvertement le niveau des aspirations nationales de son propre peuple. Il ne se place pas en avant des plus larges masses populaires, mais en arrière.

Par la plume de Larbi Bouhali, dans le numéro de *Liberté* du 23 octobre 1947, les communistes algéro-européens fournissent une analyse plus modérée : *« Au deuxième collège, les listes présentées par le MTLD ont remporté des succès dans un certain nombre de localités. Les masses populaires déçues dans leurs aspirations à la liberté par le refus d'accorder à notre pays un statut vraiment démocratique, ont voulu exprimer ainsi leur mécontentement. »* Ils en sont encore au « statut », on verra bientôt quelle est la face réelle de cette loi du Parlement français, une face entièrement colonialiste, et donc meurtrière et criminelle.

Le 15 décembre 1947, *El Maghreb al Arabi* écrit à son tour : *« Le peuple a voté pour nos candidats malgré leur condition sociale modeste, il ne s'est pas laissé séduire par le titre des candidats figurant sur les listes adverses... Le peuple algérien a voté pour l'idée de la Nation algérienne représentée par le MTLD. »*

La force du courant nationaliste est décidément devenue la principale composante de l'opinion publique authentiquement algérienne. Il ne constitue par une réaction *« de classe »* mais une réaction de *« nation »*. Les communistes et les réformistes vont-ils en tenir compte ou resteront-ils étrangers à cette réalité ?

Fort de son indiscutable succès, Messali décide de rouvrir les pourparlers avec le Comité central de l'UDMA, auquel il adresse, le 8 novembre 1947, un appel *« à prendre en considération la volonté du peuple pour une union solide et durable. »*

En réponse, Ferhat Abbas accepte une réunion de représentants des deux partis algériens. Le point commun qui paraît susceptible de faire progresser leur entente réside dans leur opposition au statut octroyé.

Et en effet, après différentes prises de position publiées par leurs presses respectives, les délégués du MTLD, de l'UDMA et du PPA (illégal) finissent par trouver un accord, le 13 décembre 1947, pour constituer un Comité de coordination et fixent même ses objectifs :

a) L'unité d'action en vue de l'UNITÉ idéologique et organique du MOUVEMENT NATIONAL sur le plan de la lutte anti-impérialiste.

b) L'abolition de tout système colonial.

c) La Constitution d'un Etat algérien avec tous les attributs de la souveraineté.

Par ailleurs, les partis soussignés décident de reprendre les principes et les mots d'ordre des AML au sein desquels l'Union s'était réalisée.

Déclarent que toute formule d'Union française étant condamnée, leurs mots d'ordre respectifs, loin d'être contradictoires, se complètent.

Décident d'engager une action concertée des FORCES NATIONALES POUR UNE CONSTITUANTE ALGÉRIENNE SOUVERAINE en vue d'une RÉPUBLIQUE LIBRE, DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE.

Affirment que cette UNION peut s'élargir à d'autres groupements se réclamant de la Nation algérienne.

(Cf. *El Maghreb al Arabi* du 13 février 1948)

Malheureusement, l'UDMA désavoue aussitôt ses représentants en avançant plusieurs exigences nouvelles, notamment la volonté de ne pas agir en dehors des formes légales, le refus de condamner explicitement l'Union française et en définitive le rejet de la notion de souveraineté d'une Constituante algérienne.

Les échanges se font désormais sur un ton de plus en plus polémique et la perspective des élections à l'Assemblée algérienne instituée par le Statut contribue à aiguiser la rivalité entre Algériens révolutionnaires et réformistes.

ACTIVITÉS RÉPRESSIVES CONTRE LE M.T.L.D.-P.P.A.

Entre temps, l'Administration coloniale tire les enseignements des résultats des élections municipales dans le deuxième collège. Le MTLD lui apparaît à juste titre comme le plus grand danger immédiat. Il est donc indispensable d'intensifier

une fois de plus la répression contre ses dirigeants et militants, tout en entravant leurs moyens de propagande et d'action.

Dès avant le scrutin municipal d'ailleurs, les services de renseignement s'étaient émus de la diffusion de l'organe nationaliste *El Maghreb al Arabi*. Un simple exemple : le 30 juin 1947, l'Administrateur de la commune mixte de Laghouat écrivait à *« M. le commandant militaire du Territoire de Ghardaïa à Laghouat »*, sous le sceau du *« secret »* : *« J'ai l'honneur de vous rendre compte que plusieurs exemplaires du premier numéro du journal* "El Maghreb al Arabi", *organe du Parti du Triomphe des Libertés démocratiques (PPA) sont en vente au magasin Attalah Bouameur.*

« Ce journal est entièrement imprimé en caractères arabes.

L'Administrateur Hirtz, chef annexe

(retransmis à l'Ambassadeur de France, Gouverneur général de l'Algérie — Direction des Territoires du Sud — Sud/2— Alger, le 1er juillet 1947 — par le lieutenant-colonel Then)

(Ce document se trouve aux Archives d'outre-mer à Aix-en-Provence)

Peu après, des manœuvres militaires sont organisées dans cette région pour intimider les populations.

Et, le 15 décembre 1947, *El Maghreb al Arabi* (n°15) publie à ce sujet une résolution des Laghouatis d'Alger, sous le titre *« Laghouat indignée »* suivi du verset coranique *« Les injustes sauront quel destin ils auront »* :

« Les Laghouatis résidant à Alger, de toutes tendances et de toutes opinions, émus par les événements dont leur pays d'origine est le théâtre (déploiement de forces armées, constitution de gardes civiles et arrestations arbitraires de démocrates), élèvent la protestation la plus énergique devant de pareilles mesures qui, à la veille des élections, constituent une véritable provocation et un appel au désordre.

« Demandent :

1°) le retrait des troupes qui ne cantonnalent pas à Laghouat ainsi que le désarmement des milices civiles;

2°) la libération immédiate et inconditionnelle des emprisonnés par application du décret Régnier pourtant abrogé par le Statut de l'Algérie;

3°) l'ouverture d'une enquête afin de rechercher et châtier les agents de l'Administration si hauts placés soient-ils, responsables de ces provocations;

« Appellent la population de Laghouat à resserrer l'union et à faire preuve de vigilance pour faire échec à toute provocation;

« Invitent les partis politiques et les organisations démocratiques à agir promptement en conjuguant leurs efforts afin d'empêcher par tous les moyens une réédition des événements sanglants du 8 mai 1945 ;

« S'élèvent encore une fois de plus contre le maintien du régime odieux des Territoires du Sud et des communes mixtes, véritable défi à la démocratie. »

Un autre exemple des agissements répressifs de l'Administration colonialiste. Le 7 février 1948, l'Ambassadeur de France, Gouverneur général de l'Algérie, sous le timbre *« urgent — 256/NA — confidentiel »* adresse la lettre suivante *« à Monsieur le préfet (cabinet) »* :

« Objet : Tracts du PPA

« Il m'est signalé qu'un tract bilingue, intitulé "Suprême appel à l'Union" *est diffusé depuis quelques jours en Algérie par le Parti du peuple algérien (parti dissous). Cette publication, signée de ce parti, ne remplit par ailleurs aucune des formalités prévues par la loi du 29 juillet 1881 (dépôt légal, signataire responsable, numéro et adresse de l'imprimeur).*

« J'ai l'honneur de vous prier, en conséquence, de faire procéder sans tarder, dans votre département, à la saisie de cet imprimé ainsi que, le cas échéant, de tout autre document de même origine et de même tendance.

Pour Chataigneau,
P.A. — Le chef de service des Liaisons nord-africaines »

Voici le texte recto-verso du tract ainsi visé par la répression :

Suprême appel à l'Union du Comité central du PPA au Comité central de l'UDMA.

Peuple Algérien !

Des négociations pour la réalisation de ton vœu le plus cher : L'UNION DES FORCES NATIONALES ALGÉRIENNES, ont été, sur notre initiative, entreprises depuis plusieurs semaines.

Les bruits les plus fantaisistes et les plus contradictoires courent au sujet de L'UNION et risquent de semer l'équivoque et la confusion.

Pour calmer ta juste inquiétude et satisfaire ta légitime impatience de connaître les résultats de ces négociations, nous avons estimé qu'il était de notre devoir de t'éclairer sur cette question vitale où tu es le principal intéressé.

Nous te soumettons en conséquence l'appel suprême que nous avons adressé le 17 janvier 1948 à l'UDMA et qui te permettra d'avoir un aperçu de la situation.

Chers frères et compatriotes,

En date du 13 décembre 1947, votre délégation, celle du MTLD et la nôtre, après avoir discuté pendant près d'un mois et demi, sont tombées d'accord sur le texte que voici :

PROJET DE DÉCLARATION COMMUNE

Le Parti du peuple algérien,
L'Union démocratique du Manifeste algérien,
Le Mouvement pour le Triomphe des libertés démocratiques,

Considérant que l'impérialisme français, depuis 1830, a usurpé les droits souverains de la NATION ALGÉRIENNE qui n'a cessé d'affirmer, avec une constance admirable, son existence et sa volonté de lutte;

considérant que le gouvernement français ainsi que la Haute administration algérienne en dépit des engagements solennels (Charte de l'Atlantique et de San-Francisco), en dépit des lourds sacrifices du PEUPLE ALGERIEN, durant les guerres de libération, s'efforcent d'assurer et de maintenir la pérennité de leur politique traditionnelle;

considérant que la NATION ALGÉRIENNE demeure une réalité incontestable, malgré la suppression de l'ETAT ALGÉRIEN et la politique d'action directe;

considérant que la politique d'assimilation, sous toutes ses formes, a fait faillite;

considérant que la formule de l'Union française a été repoussée par le PEUPLE ALGÉRIEN et qu'elle a été condamnée dans les faits et les textes par le gouvernement et le Parlement français;

considérant que la Charte des Nations Unies, signée par la France, consacre le principe de la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes;

considérant que, tant que le peuple algérien n'est pas souverain et n'exerce pas le POUVOIR, ses intérêts légitimes et ses droits imprescriptibles seront toujours piétinés et son destin dépendra du bon vouloir colonialiste;

considérant la gravité des conjonctures actuelles et la volonté d'UNION qui anime les masses musulmanes :

DÉCIDENT

LA CRÉATION d'un Comité de coordination...

(ici est repris le texte des objectifs fondamentaux que nous avons publiés en les reprenant du journal *El Maghreb al Arabi* du 13 février 1948)...

Conviennent de l'identité des aspirations des peuples marocain, algérien et tunisien et de leur solidarité politique et éco-

nomique, et s'engagent à construire et consolider l'UNION NORD-AFRICAINE.

Par ailleurs, les trois délégations ont résolu qu'après accord sur la déclaration ci-dessus, un protocole serait signé afin :

1°) De créer un climat de concorde et de déployer tous leurs efforts pour empêcher toute tentative de division d'où qu'elle vienne.

2°) D'assurer le respect de l'activité intérieure de chacun des partis.

Ces textes approuvés par le MTLD et notre Comité central attendaient de recevoir votre approbation.

Hélas, vous avez, en élaborant un nouveau projet, implicitement rejeté ces textes inspirés par notre ardent désir d'aboutir, à tout prix, à une union solide et durable. En effet, l'accord était réalisé entre les délégations, après 40 jours de labeur acharné, fruit de 14 réunions successives et après qu'à la demande de votre délégation certains sentiments furent ménagés, certaines précautions oratoires prises et certains termes adoucis.

Contre cette attente et celle du peuple, vous avez en somme accueilli par une fin de non-recevoir la déclaration établie en commun accord avec votre délégation.

Toujours animés d'un large esprit de conciliation et fermement persuadés que la volonté d'UNION de notre PEUPLE demeure toujours la même et que les conjonctures internationales s'aggravent de jour en jour, nous vous lançons un suprême appel à l'Union et vous invitons, une fois encore, à réviser la position que vous avez déjà prise et à revenir aux textes du 13 décembre acceptés par votre délégation.

Tout en renouvelant notre confiance à notre délégation, nous nous déclarons résolus, malgré les manœuvres de l'impérialisme français, à poursuivre, coûte que coûte, l'UNION de tous les Algériens, car nous demeurons convaincus que l'UNION et le Rassemblement des énergies nationales viendront à bout de l'impérialisme oppresseur.

Frères de l'UDMA !

L'heure est grave !

Le livre d'un destin favorable s'est ouvert. Nous nous devons, par notre courage et nos sacrifices, d'y inscrire les noms de l'Algérie et du Maghreb arabe.

Déjouez les machinations diaboliques de l'Administration colonialiste qui tente par tous les moyens d'empêcher la réalisation de l'union. Répondez à l'appel fraternel que nous vous adressons pour la formation d'un bloc solide et durable, arme

efficace pour détruire l'impérialisme et restaurer une Algérie libre et souveraine.

Saluts patriotiques

Pour le Comité central du Parti du Peuple Algérien,
Le Président : Messali Hadj
Fait en ce jour, le 17 janvier 1948 à la Bouzaréah.

Peuple Algérien!

Au moment où nous mettons sous presse la réponse du Comité central de l'UDMA ne nous est pas encore parvenue.

Il va de soi que tous les intérêts supérieurs et les circonstances actuelles exigent un terme aux atermoiements et aux manœuvres dilatoires qui ne peuvent qu'avantager l'impérialisme français.

Nous souhaitons ardemment voir ces négociations aboutir à l'Union.

Mais, quelle que soit leur issue, nous te fournirons de plus amples informations. Forts de ta volonté et toujours animés du profond souci de tes intérêts sacrés, nous continuerons à lutter pour l'UNION de tous les Algériens en vue de l'INDÉPENDANCE et de la SOUVERAINETÉ totale de notre PATRIE.

Le Parti du Peuple Algérien.

Ce texte figure aux Archives d'outre-mer d'Aix-en-Provence. Un document administratif lui est annexé qui porte le titre *« Tracts en français et en arabe »* et établit l'origine de la transmission aux services français :

« Tract transmis par un informateur *au capitaine Maigrot, chef de l'annexe des Ouled Djellah.*

« Rapporté d'Alger.

« Semble circuler dans les milieux UDMA et PPA de l'annexe.

« Propagé par Lakhal Mohammed ben Mohammed.

« Autres transmissions :

du Colonel Quenard
Commandant militaire du Territoire d'Aïn-Sefra
en résidence à Colomb-Béchar... »

(suivent d'autres désignations de documents nationalistes).

LUTTES DE CLASSES AIGUISÉES EN FRANCE

En cette fin de l'année 1947, les événements sont caractérisés en France par l'exarcerbation des luttes politiques et so-

ciales non seulement au Parlement, mais aussi, et surtout, dans la rue et dans les entreprises.

Une agitation revancharde et réactionnaire se développe à l'initiative du général de Gaulle, dont les partisans se regroupent en nombre croissant au sein du Rassemblement du peuple français (RPF), sur la base de mots d'ordre hostiles à l'Assemblée nationale et à tous les partis politiques qui s'y trouvent représentés.

Le Parti communiste français, de son côté, tire enfin les enseignements autocritiques de sa collaboration prolongée et opportuniste avec les dirigeants socialistes. L'orientation nouvelle impulsée par la session de son Comité central réunie le 30 octobre 1947, tient compte des remarques formulées à ce sujet au sein du Bureau d'information des Partis communistes et ouvriers. Le constat est dressé des raisons réelles de l'éviction des ministres communistes par le président socialiste du gouvernement. De puissants mouvements de grève se déclenchent dans tout le pays, à l'initiative de la CGT, dont la tendance majoritaire est dirigée par des communistes.

Le MRP, parti appartenant à la coalition gouvernementale, subit la pression irrésistible du RPF, plusieurs membres de son groupe parlementaire à l'Assemblée nationale entrent en dissidence.

La crise est sévère et difficile à résoudre. Finalement tout converge pour imposer, le 19 novembre 1947, la démission du gouvernement Ramadier.

Pendant ces péripéties intérieures, les opérations militaires de la France au Vietnam passent au stade d'une véritable guerre coloniale.

Le nouveau gouvernement, présidé par le MRP Robert Schumann, consacre une nette poussée à droite, mais le ministère de l'Intérieur, ministère-clef pour la répression antiouvrière et le maintien de l'ordre capitaliste, est confié à un socialiste déjà réputé pour ses capacités et son énergie, Jules Moch.

Dès lors, des incidents, des affrontements et même des combats opposent les communistes à toutes les autres forces politiques du pays, tant au Parlement qu'à l'occasion des grèves qui se généralisent courant décembre 1947. Les mouvements revendicatifs, victimes d'agressions d'une extrême violence de la part des forces répressives —il y a de nombreuses morts d'ouvriers grévistes au cours des bagarres— se transforment parfois en d'héroïques soulèvements populaires, dans les pays de mines notamment.

Certains dirigeants socialistes, efficacement aidés par des syndicalistes américains disposant de fonds considérables, or-

ganisent une scission de la CGT et créent une autre confédération syndicale réformiste ayant pour sigle Force ouvrière.

Voici donc la France, son pouvoir et son peuple bien éloignés des problèmes des colonies.

Et pourtant, le 10 décembre 1947, est convoquée au Palais de Versailles la première séance de l'Assemblée de l'Union française, qui se donne pour président le MRP Boisdon contre Gabriel d'Arboussier soutenu par les communistes.

Entre temps, le Haut commissaire Bollaert a pris en Indochine différentes initiatives, qui consacrent dans cette région du monde le caractère colonialiste de la présence et des interventions militaires de la France.

L'ex-Empereur Bao-Dai, totalement déconsidéré auprès de son peuple, est opposé par les occupants français du Vietnam au gouvernement légitime d'Ho Chi Minh.

Le colonialisme reste égal à lui-même, avec son monstrueux cortège de victimes innocentes, de mort et de misère.

L'EXCLUSION D'AMAR OUZEGANE DU PARTI COMMUNISTE ALGÉRIEN

La rectification décidée par les dirigeants communistes algériens au cours de leur session du Comité central de juin 1946, entérinée par le IVe Congrès, ne peut surmonter l'obstacle dressé par leur participation à la bataille du Statut, inévitablement livrée sur un terrain choisi par le Parlement français et récusé par les nationalistes algériens.

Après l'échec total enregistré et en dépit du vote d'opposition des députés communistes du PCA, le *« Front national démocratique algérien »* est en panne.

Le MTLD, nous l'avons souligné, tente de rassembler les Algériens et remporte d'indéniables succès qui confortent son intransigeance dans le jugement porté sur le caractère national du Parti communiste algérien : c'est un parti *« français »*.

Depuis déjà longtemps, Larbi Bouhali s'oppose à Amar Ouzegane.

Depuis le IVe Congrès où ce dernier est rétrogradé de la première à la troisième place au sein du Secrétariat du PCA, il est en même temps tenu à l'écart, avec l'assentiment et sous l'incitation d'André Marty. On peut même considérer que sa participation à l'élaboration et à la défense du projet de Statut du PCA n'a été que prétexte pour l'envoyer en *« résidence forcée »* à Paris. En amenant les députés communistes algériens

à voter différemment de leurs homologues français, Ouzegane a remporté une victoire que Marty, responsable de la section coloniale du Comité central, n'est pas prêt d'oublier. Depuis des mois, les militants de base algériens ne sont pas dupes et comprennent que l'ancien premier secrétaire est soumis à des mesures de vigilance de la part des autres dirigeants, notamment des Français. Ils se doutent bien qu'il y a des désaccords entre eux, mais n'en sont pas moins désappointés quand *Liberté* publie le communiqué d'exclusion mis au point par la session du Comité central du PCA en date du 28 décembre 1947.

Le Comité central du Parti communiste algérien a décidé de rendre publique la mesure d'exclusion prise à l'encontre d'Amar Ouzegane, ancien secrétaire du parti.

Les faits dont s'est rendu coupable Amar Ouzegane sont les suivants :

1°) il a été, de 1943 à juillet 1946, le principal responsable d'une politique qui a gêné considérablement le rassemblement de tous les mouvements nationaux progressistes d'Algérie contre le colonialisme.

Sa position s'est particulièrement révélée néfaste :

—dans une série d'articles de presse attaquant certaines fractions du mouvement national algérien, au lendemain de la provocation fasciste de mai 1945;

—dans une analyse absolument erronée de la situation politique en Algérie, à la suite des élections de juin 1946.

2°) malgré des discussions multiples, Amar Ouzegane s'est toujours obstiné dans cette politique contraire aux aspirations et aux intérêts des masses populaires algériennes, servant ainsi, volontairement ou non, les ennemis du mouvement national démocratique algérien.

3°) Amar Ouzegane a caché au parti les fautes graves qu'il a commises en 1939 et 1940 en tant que conseiller municipal d'Alger :

—vote d'adresses de sympathie et de subventions en faveur de la Pologne et de la Finlande fascistes, toutes deux au service d'Hitler alors que les impérialistes du monde entier espéraient atteindre ainsi le grand pays du socialisme, l'Union soviétique;

—vote d'une adresse de solidarité en faveur de Daladier, bourreau des populations algériennes comme du peuple de France.

4°) Depuis le congrès d'avril 1947, Amar Ouzegane n'a fait preuve d'aucune activité, notamment au cours des grandes batailles qui se sont déroulées depuis quelques mois en Algérie : les élections municipales, les élections aux djemaâs, le mouvement des travailleurs pour leurs légitimes revendications. Il a,

en désertant cette période difficile, montré qu'il se refusait à racheter ses erreurs passées et servi les ennemis du peuple algérien.

Devant ces faits très graves, le Comité central décidait à l'unanimité, le 28 décembre 1947, de retirer à Amar Ouzegane ses responsabilités de membre du Bureau politique et de secrétaire du parti.

De son côté, le 30 décembre 1947, la cellule Michels (section Casbah, région algéroise), prononçait l'exclusion définitive d'Amar Ouzegane des rangs du Parti communiste algérien.

Le 2 janvier 1948, le comité de section Casbah approuvait cette sanction, ratifiée à l'unanimité par le Comité régional d'Alger le 4 janvier suivant, conformément aux statuts du parti.

Le Comité central met donc en garde l'ensemble du parti et tous les Algériens contre l'activité éventuelle de Amar Ouzegane, chassé de nos rangs pour son action néfaste à la marche du peuple algérien vers la liberté et la démocratie.

Le magnifique mouvement actuel d'adhésions au Parti communiste algérien prouve d'ailleurs une fois de plus, que le parti, grande force d'action et d'unité du mouvement national, se renforce lorsqu'il se débarrasse des éléments de désagrégation introduits en son sein. (122)

Comme tous les militants ou dirigeants injustement exclus, sur la base d'accusations calomnieuses et mensongères, Amar Ouzegane souffre profondément de la mesure dont il est victime.

Mais comme la plupart d'entre eux, il conserve sa dignité et rejette toutes les humiliations tentées contre lui.

Nous regrettons vivement de ne présenter qu'à titre posthume la version personnelle qu'il a bien voulu nous livrer lors d'entretiens à Alger en juin 1976. Nous ne l'avions pas rendue publique jusqu'à ce jour pour la simple raison que notre ami Amar envisageait toujours d'écrire lui-même ses souvenirs et nous avait fait part de cette intention. Il connaissait parfaitement notre jugement critique sévère sur la ligne du PCA appliquée, notamment au mois de mai 1945, sous sa direction. Mais il savait aussi que notre propre expérience favorisait notre compréhension par rapport à une attitude de discipline et d'esprit de parti aux conséquences néfastes adoptée par lui à l'époque. Nous souhaitons pouvoir nous consacrer, un jour futur, à une étude approfondie des conditions psycho-sociologiques, idéologiques et politiques qui ont engendré de tels comportements, de tels aveuglements chez des millions de militants de par le monde à cette époque. Toujours est-il que nous approuvons pleinement l'avis avancé par l'universitaire américain

Emmanuel Sivan lorsqu'il qualifie Amar Ouzegane de *«militant discipliné et dévoué devenu "bouc émissaire pour apaiser les soupçons nationalistes»*. Cet historien précise dans une note qu'après son exclusion, Ouzegane continuait à se considérer *«comme un communiste authentique et publiait un tract pour affirmer " les musulmans ne seront pas dupes. Le bolchevisme n'a pas tué l'Islam... L'Arabie, profanée par l'impérialisme anglo-américain, sera libérée par le communisme"...»* (123)

Voici donc les explications détaillées d'Amar Ouzegane lui-même :

Ce sont les dirigeants communistes français qui ont imposé mon exclusion du Parti communiste algérien. Larbi Bouhali s'est fait avec empressement l'exécuteur de cette basse besogne.

Avant la seconde guerre mondiale, André Marty me couvait comme s'il avait trouvé un œuf à deux jaunes. J'étais encore jeune, docile, actif et enthousiaste. J'eus cependant quelques difficultés avec les camarades français au moment où Robert Deloche exigea l'exclusion de Boualem (Belarbi) en l'accusant d'être un "flic", mais en réalité parce que sa ligne nationaliste ne convenait pas dans les circonstances du moment. Je comprenais que ce dirigeant avait raison, mais ne pris pas suffisamment parti en sa faveur, demeurant hésitant et ne disposant pas d'une autorité assez influente.

D'année en année, et bien plus encore après les années passées à Djenien-bou-rezg, je pris confiance en moi et n'hésitai plus à dire tout haut ce que je pensais. J'avais mon franc-parler dans les instances du parti et devant les dirigeants français, mais à l'extérieur j'appliquais toujours avec discipline les décisions prises collectivement.

En 1943 ou 1944, je sollicitai d'André Marty la liste des camarades algériens qui avaient combattu dans les rangs des Brigades internationales en Espagne. Le dirigeant français comprit que je les tenais pour des cadres politico-militaires, il supposa que j'avais en tête quelque projet "aventuriste" et ne me transmit aucun nom de ces Algériens valeureux.

A l'époque où les camarades français, libérés des camps et prisons, résidaient encore en Algérie, j'exerçais des fonctions de conseiller-expert auprès de ceux d'entre eux qui siégeaient à l'Assemblée consultative provisoire mise en place par le général de Gaulle. Il y avait alors d'évidentes contradictions entre Marty et Garaudy. Ce dernier s'intéressait à la civilisation arabe. Le secrétaire du PCF l'obligea à ne pas évoquer la fameuse bataille de Poitiers dans un article préparé pour un périodique communiste français.

Marty était un homme sous pression constante, autoritaire, grossier.

Au fil des années, j'eus avec lui toute une série d'incidents. En voici quelques-uns relatés de mémoire.

Fin 1943 ou début 1944, Henri Alleg et Ahmed Akkache voulaient tenir une conférence des cadres des Jeunesses communistes pour mieux définir les perspectives de travail du parti dans la jeunesse au lendemain de la Libération. Je préparai pour eux un schéma de résolution anti-impérialiste, reprenant les thèses d'avant-guerre de Ferrat. A partir de là, Alleg rédigea la conférence, puis en soumit le texte à Marty. Aussitôt celui-ci l'engueula, accusa ce texte de déviation trotskyste-nationaliste et demanda qui l'avait conçu. Alleg précisa bien entendu que c'était moi, premier secrétaire de fait du parti. Mais Marty maintint sa critique, en hurlant que ce n'était pas le moment d'aborder ces questions (en fait la question nationale algérienne – note de J.J).

Deuxième incident : fin 1944, Feix et Caballero m'avaient demandé un article pour Liberté. *Leur raison répondait à la nécessité de gagner des lecteurs algériens qu'un périodique écrit par des Français ne parvenait pas à rallier.*

Bien que je sois couché avec 39 degrés de fièvre, je dictai un article sous le titre « L'Inde bouge, l'Indonésie bouge... ». *Je faisais une allusion indirecte à l'Algérie. Dans tous mes meetings de cette époque j'utilisais la formule* « L'Algérie comme tous les peuples privés de leur indépendance qui sont aux côtés des alliés pour la destruction de l'ennemi principal, l'hitlérisme, a le droit de réclamer demain le droit à la liberté. »

L'article ne parut pas.

J'en demandai la raison à Caballero, qui éluda toute réponse en disant : « On t'expliquera. » *Feix avait mis son veto, puis avait communiqué mon papier à Marty, et ce dernier l'avait enfin transmis à Thorez !*

Seul ce dernier m'en entretint. « Ton article un peu bouillant a-t-il été publié ? » *Le secrétaire général du PCF se dit frappé par la violence des termes que j'avais employés, mais resta mesuré sur le fond.* « Tu as bien fait comprendre le tournant du PCA *—me précisa-t-il—* sans gêner les ministres communistes français. »

A l'époque, de Gaulle avait parlé de « l'anti-français Ouzegane qui nous empoisonne la vie », *quand il avait fait une exclusive contre le PCA qu'il n'acceptait pas de rencontrer.*

Thorez me déclara encore que j'aurais dû insister pour que mon article paraisse. Je lui indiquai que le Secrétariat collectif du PCA s'était incliné devant l'intervention et les conseils de

Léon Feix. En fait cet instructeur français faisait la pluie et le beau temps au sein du Bureau politique du Parti communiste algérien, au besoin par-dessus ma tête.

Troisième incident : en avril 1946, L'Algérie nouvelle *publia un numéro spécial en langue arabe. Il n'avait que quatre pages et, sur la dernière, je commémorais le décès du cheikh Ben Badis, avec des photographies dont l'une montrait le brancard mortuaire porté par quatre jeunes gens. On pouvait reconnaître dans la garde d'honneur des membres du PCA, notamment Bendib, secrétaire régional de la JCA, et Sfarssi, secrétaire, qui avaient été parmi les élèves préférés de Ben Badis à Constantine. Cette page publiait en outre des extraits de déclarations de Ben Badis.*

Barbé me fit appeler au 44 (siège du Comité central du PCF à l'époque — note de J.J.). *Dès mon arrivée il me déclara qu'André était très en colère.* « Qu'est-ce qu'il va te passer!! »

J'entrai dans le bureau du secrétaire du PCF. Sur la table de travail, étalé, le journal algérien était ouvert à la page spéciale sur Ben Badis. Il attaqua aussitôt : « Pourquoi réserves-tu la première page de L'Algérie nouvelle à un marabout? » *Je répondis, non sans ironie refoulée en moi-même :* « Ce n'est pas la page une, mais la page quatre. L'écriture arabe est en sens inverse de l'écriture latine. De plus, Ben Badis n'était pas un marabout, mais le président de l'Association des Oulamas. Tu aurais dû te faire traduire les articles et tu aurais été moins inquiet.

« Nous avons de la reconnaissance pour Ben Badis parce qu'au moment où les communistes algériens étaient des pestiférés, il a lutté contre les jugements cinglants de Bendjelloul et d'autres anticommunistes. Il a exigé notre présence au Congrès musulman et dans le front unique. Il a condamné le pogrom de Constantine en 1934. Quand Bendjelloul a visité à Paris *Le Figaro*, Ben Badis a visité *L'Humanité*, et, le lendemain, le quotidien publiait sa photo en première page. »

Marty, désarçonné, demeura muet. Sa colère n'en était pas moins à son comble, mais intérieure. Il n'aimait pas qu'on lui tienne tête.

L'Algérie nouvelle *tirait à 10 000 exemplaires. Mais pour ce numéro spécial on avait dû augmenter à 17 000 exemplaires. J'ai su depuis lors qu'il s'était même vendu à des prix de marché noir!*

Quatrième incident : une session du Comité central, en 1946 si je ne me trompe, devait traiter, en présence d'André Marty, la question du Front national démocratique algérien. Au cours d'une séance de travail préalable réunissant le secrétariat, je lui

montrai mon projet d'intervention. Il ne me dit rien, mais je l'entendis déclarer à Feix à mi-voix que c'était confus. Il ne m'expliqua rien et ne m'informa nullement de ce qu'il avait l'intention de dire lui-même.

Dans mon rapport, j'expliquai le Front national, passai en revue les différentes tendances (MTLD, Oulamas, UDMA, etc.) et j'insistai pour qu'il ait le contenu d'un Front anticolonialiste et antiféodal. Je faisais le procès de la colonisation et des caïds, car, à juste titre, les gens des campagnes associaient toujours les deux. Je n'oubliais pas mon article de Liberté *:* « Les caïds plaie purulente du colonialisme », *qui avait été saisi, mais que nous avions tiré à part en tract et diffusé à 100 000 exemplaires. L'intervention d'André Marty fut à l'opposé de la mienne. Sans me nommer, il commença par critiquer mes attaques contre les caïds et les bachagas en soulignant qu'un grand nombre d'entre eux étaient adhérents de l'UDMA. Ce qui était exact d'ailleurs, mais résultait de directives précises du gouvernement général et des administrateurs jouant la carte UDMA contre celles du PCA et du MTLD.*

Les camarades du Comité central sentirent parfaitement le désaccord. Aussi, en ma qualité de premier secrétaire du PCA, je proposai une réunion du Bureau politique pendant la suspension prévue pour le repas.

Quelques membres français protestèrent. Mais le BP se réunit quand même. Une discussion plus approfondie s'engagea. Bouhali, Zanettacci, Fayet, Alice Sportisse s'opposaient à ma position et refusaient la discussion. Je fus obligé d'imposer un vote sur le point « Discutons-nous ou non? » *et j'emportai la décision.*

J'en profitai pour critiquer l'illusion d'une classe ouvrière algérienne homogène, je dis qu'il fallait distinguer Européens et Algériens. Je déclarai nettement que même au PCA des camarades n'avaient jamais visité la Casbah, n'avaient jamais mis les pieds dans un café maure, n'avaient jamais participé à un mariage ou un baptême musulman. Ils restaient en vase clos.

Lénine avait parlé en son temps de la nécessité d'une direction de la classe ouvrière nationale sur les révolutions anti-impérialistes. Or, la classe ouvrière authentique en Algérie, c'était les Arabes et les Berbères. La classe ouvrière européenne constituait une certaine aristocratie et ne pouvait jouer le rôle moteur dans la révolution.

Je ruais dans les brancards parce que le PCF affirmait sans cesse que la colonne vertébrale du mouvement en Algérie était la classe ouvrière « dans son ensemble ». *Je pensais que parmi les éléments européens, seule, une minorité pouvait être inté-*

grée. Mais la majorité des membres du parti européen ne se considéraient pas comme Algériens.

Finalement, un vote du Bureau politique approuva mon intervention en s'opposant aux points de vue de Feix et Marty. Angonin Elie et Estorges Paul s'étaient associés à moi avec leur courageuse franchise. Caballero les avait rejoints. Seul Bouhali était resté aux côtés de Marty et Feix.

Le Comité central, ce jour-là, me suivit donc et Marty repartit d'Alger complètement furieux.

Cinquième incident : à l'époque où les dirigeants français avaient obtenu mon éloignement d'Alger en me faisant confier la tâche de préparer et suivre sur place, à Paris, la bataille du Statut, j'éprouvais le désir de mieux connaître la langue arabe verbalement et par écrit.

J'avais été en contact dans la capitale française avec des communistes égyptiens. L'un d'entre eux, une camarade avocate, écrivit au Caire à son parti pour lui transmettre ma demande d'aller en Orient quelque temps recevoir une formation littéraire et linguistique en arabe. L'accord revint aussitôt : je devais être logé « chez le pacha rouge ». *Après le vote final du Statut, je sollicitai donc une période de repos et écrivis, d'Alger, à cette avocate rentrée dans son pays, c'était d'ailleurs une chrétienne orthodoxe, domiciliée rue de Moscou au Caire, pour lui demander de m'expédier tout de suite plusieurs livres dont* « le Coran » *édité par le roi Farouk.*

Or, ma lettre fut interceptée à la poste par un trésorier du Parti communiste algérien et retenue par le parti. Sans en exhiber le contenu et le contexte, on monta une cabale contre moi à l'aide de ce document. Rachid Dalibey montrait à qui le désirait l'enveloppe de ma lettre, mais pas la lettre elle-même qui ne contenait rien de séditieux contre le parti ni contre les idées qu'il propageait.

Cet ultime incident, immédiatement signalé au Comité central du parti français, fut activement exploité à Paris comme à Alger pour préparer mon exclusion par une campagne idéologique adaptée.

André Marty put assouvir sa revanche et déclara avoir toujours pensé qu'Ouzegane était à la fois « agent du Deuxième bureau français, de l'Intelligence service britannique, des services spéciaux américains et de la Ligue arabe ». *C'était ainsi que ces gens voulaient écrire l'histoire !*

Quand ces gens-là m'ont éliminé définitivement, un grand nombre d'Algériens et certains Français m'ont exprimé leur confiance et leur solidarité. Mais je ne me suis pas révolté sur le moment. J'avais toujours à l'esprit la parole de Marcel Ca-

chin affirmant « qu'on ne peut pas avoir raison contre son parti ». Ce ne fut en réalité qu'une exclusion par le sommet, avec ratification de haut en bas. Lors du Ve Congrès réuni à Oran, auquel je ne pouvais donc plus participer, j'envoyai un rapport de trente pages manuscrites pour expliquer mes positions et demandai à être présent pour me défendre moi-même. Ce Congrès se tenait en présence de Jacques Duclos, mais on ne m'y fit pas venir.

Je suis parfaitement convaincu aujourd'hui que mon exclusion résultait avant tout de mes désaccords avec les dirigeants français et les Algériens béni-oui-oui qui les suivaient sur la question nationale, question de fond pour le peuple algérien. Je suis certain que j'ai joué un rôle important pour intéresser de nombreux compatriotes aux idées du socialisme. Mais je suis aussi convaincu d'avoir eu raison contre les dirigeants français quand je posais le problème de l'indépendance en termes stratégiques justes. Je leur disais que c'était des illusions que de croire que la France pouvait nous aider. Je déclarais que l'indépendance ne serait pas offerte sur un plateau en or, mais serait arrachée par la violence et le sang. Je citais souvent deux extraits d'une poésie de Chawqi, tirés d'un texte sur le bombardement de Damas par le général Gouraud : « Les colonialistes, même s'ils devenaient sensibles, conserveraient leur cœur de pierre à notre égard. Ils n'acceptent aucun sentiment, ils sont sans pitié. » J'évoquais aussi la nécessité de la lutte armée en citant un célèbre proverbe kabyle. Mais j'ajoutais qu'il ne faut pas s'amuser avec la révolution, si l'on veut qu'elle soit victorieuse. Je contestais l'impatience des nationalistes et les illusions des réformistes.

Je sais désormais que l'histoire a finalement confirmé l'essentiel de ce que je pensais, mais n'ai jamais pu faire triompher dans ce Parti communiste algérien parce qu'il était soumis aux analyses des dirigeants du Parti communiste français.

Ce ne sont pas ceux qui m'ont exclu qui peuvent se targuer d'avoir eu raison.

Ma vie politique postérieure à mon éviction du Parti communiste algérien est aisément devenue celle d'un patriote, pendant la guerre où j'ai entre autres activités contribué à l'élaboration de la Charte de la Soummam, et après la guerre où m'ont été confiées par le peuple algérien indépendant de hautes fonctions ministérielles.

Je peux dire avec fierté devant mes anciens camarades communistes algériens et français, que je finirai ma vie de militant sincère et dévoué dans la peau d'un révolutionnaire heureux.

LES ÉLECTIONS EN ALGÉRIE
FARCE TRAGIQUE ET MEURTRIERE

Avec le Statut qu'aucun élu algérien n'a voté, la France a fabriqué un nouveau piège pour perpétuer sa domination coloniale sur l'Algérie.

Mais, dès les premières élections destinées à mettre en place l'Assemblée *«algérienne»* instituée à Paris, le peuple autochtone fait, une fois de plus, l'expérience concrète et sanglante de la duplicité des colonisateurs.

La farce tragique et meurtrière d'un électoralisme importé et imposé se prolongera d'ailleurs pendant plusieurs années, jusqu'à la veille de l'indépendance.

De 1948 à 1954, sept élections se succèdent, avec des fonctions diverses, la plupart en deux tours : élections des représentants à l'Assemblée algérienne les 4 et 11 avril 1948, élections cantonales les 20 et 27 mars 1949, renouvellement de la moitié des élus à l'Assemblée algérienne les 4 et 11 février 1951, élections législatives (un seul tour) le 17 juin 1951, élections cantonales les 7 et 14 octobre 1951, élections municipales les 26 avril et 3 mai 1953, renouvellement de la moitié des élus à l'Assemblée algérienne les 31 janvier et 6 février 1954. Cette énumération ne retient pas, le 27 janvier 1952, une élection législative partielle qui ne concerne que le premier collège d'Alger.

Dans chaque cas, les organisations représentatives du peuple algérien ont à déterminer la meilleure tactique pour s'opposer aux agissements perpétrés par les représentants des intérêts colonialistes. Nationalistes révolutionnaires et réformistes adoptent souvent des points de vue différents qui les divisent. Participation ou abstention fournissent l'occasion de débats internes ou publics plus ou moins vifs. Union et désunion alternent d'un scrutin à l'autre. Les contradictions pénètrent même les rangs des premiers, quand leurs dirigeants décident de jouer le jeu électoral. Mais en définitive l'expérience accumulée de 1948 à 1954 par les travailleurs algériens des villes, et plus encore des campagnes, enrichit leur prise de conscience et leur détermination. Démystifié à leurs yeux, l'électoralisme débouchera sur la lutte armée et la révolution nationale.

Durant toute la durée de ce processus, les communistes ne changent jamais d'attitude et participent activement à tous les scrutins, souvent avec des résultats plutôt médiocres.

Victimes de la haine croissante des colons européens, qui les redoutent presque autant que les nationalistes algériens, et

cyniquement bafoués par les agissements frauduleux et illégaux (par rapport à la loi française, bien entendu), ils n'en restent pas moins soumis aux analyses et à la stratégie erronées de leurs homologues français et soviétiques, pour les questions internationales.

Ils sont partisans d'un Front national algérien démocratique. Mais, quand ils parviennent à le réaliser avec les partis et associations autochtones, sa durée n'est jamais qu'éphémère et sa solidité fragile, du fait des désaccords rapidement soulevés par de nouveaux événements. La nature de parti rassemblant des Européens et des Algériens aux intérêts politiques différents ne leur permet pas de se placer résolument et durablement sur les positions d'un rassemblement populaire authentiquement national (du point de vue algérien).

Aussi ne seront-ils pas au rendez-vous de l'histoire le 1er novembre 1954. Leur courage et leur dévouement sont indéniables, mais dispensés en vain, sans que ne soit déchiré le voile de leurs illusions, parce qu'ils ne savent pas trancher entre luttes de classes à objectifs sociaux et économiques, voire politiques, et luttes nationales révolutionnaires.

MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF SPÉCIAL POUR LES ÉLECTIONS A L'ASSEMBLÉE ALGÉRIENNE

Après l'adoption du Statut, le gouvernement français envisageait que les scrutins pour l'élection des membres de l'Assemblée algérienne soient convoqués en janvier 1948, précisément le 15 janvier pour le premier tour.

Mais la nette victoire des candidats du MTLD aux élections municipales d'octobre 1947 dans le second collège provoque chez les colons en Algérie comme dans les milieux politiques parisiens une très vive inquiétude. Outre l'intensification des mesures répressives dont nous avons déjà fourni plusieurs exemples, le gouvernement décide alors d'ajourner les dates prévues des scrutins nécessaires.

Mieux, le ministre des Finances, René Mayer, colonialiste notoire, élu de Constantine sous l'étiquette du Rassemblement des gauches républicaines (RGR), conteste l'action insuffisante du gouverneur général, le socialiste Yves Chataigneau, qu'il juge trop mou dans la lutte pour empêcher l'essor du courant nationaliste, qualifié pour la circonstance de *«séparatiste»*. Le 11 février 1948, sur proposition de Léon Blum, les ministres socialistes acceptent de remplacer l'intéressé par un autre so-

cialiste, qui a l'agrément de René Mayer et des gros colons en raison de l'énergie et de la fermeté qu'il a déjà manifestées dans ses fonctions de ministre de l'Education nationale. Marcel-Edmond Naegelen est en effet ce que l'on désigne en France sous le vocable d'homme à poigne. Dès avant sa prise de fonctions à Alger, il annonce à qui veut l'entendre qu'il saura, lui, *«mater le séparatisme»*. Il reprend à son compte certaines circulaires de son prédécesseur qui sont demeurées sans effets réels (du moins est-ce là le reproche adressé à Chataigneau) et jure qu'il saura les faire appliquer à la lettre et sans faiblesse. L'une d'elles, datée du 29 décembre 1947, adressée par le gouverneur général aux préfets des trois départements algériens ainsi qu'aux autorités des Territoires du sud, indique :

«Mon attention est appelée, à nouveau, de façon toute particulière, sur l'aspect et sur le développement en Algérie, d'une propagande antinationale...

«En conséquence, toute atteinte, d'où qu'elle vienne, et sous quelque forme qu'elle se manifeste, à la souveraineté nationale, et tout crime contre les personnes ou les biens seront réprimés...»

Cette circulaire rappelle d'ailleurs les instructions d'une circulaire antérieure datée du 28 août 1947 :

«Il importe... d'une part, de mettre hors d'état de nuire, les agitateurs dont l'activité s'avérerait réellement dangereuse, d'autre part, de préserver le prestige et l'autorité, en réprimant les infractions flagrantes à la loi et surtout à l'ordre public. Pour éviter, enfin, dans la mesure du possible, de donner prise à certaines campagnes tendancieuses, il conviendra, lorsque les faits le permettront, de fonder de préférence les poursuites sur des textes d'application courante (réprimant les délits tels que : violence, coups et blessures, menaces, diffamation, ivresse publique, prévarication, etc...) plutôt que sur les textes plus haut énumérés...»

Marcel-Edmond Naegelen prend ses fonctions à Alger le 25 février 1948.

«Je ressentis tout de suite l'atmosphère passionnée, explosive, qui y régnait —devait-il écrire plus tard dans ses Mémoires. *Pour la détendre, j'affirmai, sur-le-champ, la volonté de la France de se maintenir en Algérie et d'y réaliser toutes les promesses incluses dans le Statut.»* (124)

Aussi, dans sa déclaration officielle d'installation, précise-t-il :

«A ceux qui adoptent ces idées, que je me permets de croire justes et raisonnables, nous tendons nos mains fraternelles. A ceux qui, saisis par je ne sais quel vertige d'orgueil et de vanité,

prétendraient qu'ils peuvent se séparer de la France, nous essaierons de faire comprendre leur erreur.

« Et alors, fils d'Algérie, d'où que vous veniez, quel que soit le passé de votre famille ayant sur cette terre des aïeux depuis de longs siècles, n'y vivant que depuis quelques générations, fils d'Algérie, vous êtes tous, pour nous, des frères égaux en droits. Vous êtes aussi, et je suis sûr que vous voudrez l'être, des frères égaux en devoirs. Ainsi régnera, sur cette terre, non seulement la justice qui est une grande et difficile chose, mais encore une force supérieure, l'amour, sans lequel on ne fait rien de grand ni de durable. » (125)

« L'amour » de Naegelen pour les Algériens va montrer immédiatement son véritable visage. Le visage du colonialisme et du racisme, du mépris et de la tromperie cyniques. Le nouveau gouverneur général est prêt à tous les crimes pour maintenir l'exploitation et l'oppression de la France sur les populations algériennes.

POSITIONS DES PARTIS ALGÉRIENS ET DU PCA A LA VEILLE DES ÉLECTIONS A L'ASSEMBLÉE ALGÉRIENNE

Le succès électoral des nationalistes ne laisse pas non plus insensibles aussi bien les communistes que les dirigeants de l'UDMA.

Electoralistes impénitents, les premiers réagissent en essayant d'apparaître aux masses populaires algériennes comme les champions de l'union.

Et justement la préparation des élections à l'Assemblée algérienne leur offre une occasion de relancer une active campagne. De semaine en semaine, *Liberté* annonce de spectaculaires records dans le recrutement de nouveaux adhérents sous le signe d'une promotion *« pour la liberté, la terre, le pain »*. Puis, le 19 février 1948 paraît un éditorial de Bachir Hadj Ali :

sur-titre : *« La réaction colonialiste, soutenue par ses maîtres américains, multiplie les manœuvres contre le mouvement démocratique »*

titre en gros caractères : *« Trêve de "querelles" et de discussions subalternes ! »*

sous-titre : *« Le peuple veut l'union et il la réalise »*

« ... Le remplacement de Chataigneau est loin de marquer chez les gouvernants français la moindre volonté de changer en

quelque façon leur politique colonialiste; le système d'exploitation et d'oppression demeure, chaque jour aggravé.

« C'est pourquoi nous déplorons profondément que deux partis se réclamant de la libération nationale de l'Algérie se livrent à un genre d'exercice pour le moins inopportun. Nous pensons que les querelles entre l'UDMA et MTLD sont très dangereuses et que le temps n'est pas aux belles phrases ronflantes ni aux conversations en vase clos.

« Le peuple veut l'union; il ne peut plus attendre...

« Le PCA, conscient des réalités et des dangers de l'heure, renouvelle ses nombreux appels pour que cette union dans l'action à la base se généralise...

« Trêve donc de discussions subalternes!

« La réaction colonialiste arrogante, encouragée par son maître, l'impérialisme américain, lance son offensive, multiplie les provocations; il suffit que les forces nationales et démocratiques d'Algérie forment sans tarder un front de combat entre elles et consolident leur unité de lutte avec le prolétariat et le peuple français pour déjouer cette attaque, la briser et créer malgré les Naegelen et les Périllier, les conditions d'une grande victoire démocratique à l'Assemblée algérienne. »

La presse communiste algérienne publie d'ardents appels du Bureau politique, puis du Comité central, jusqu'à la veille du scrutin.

De fait, le 17 janvier 1948, le Comité central du PPA avait fait connaître les propositions unitaires *« pour la souveraineté et l'indépendance totale de la patrie »* que nous avons présentées. Les négociations avec l'UDMA étaient depuis lors dans l'impasse et, début février, en guise de réponse, la formation dirigée par Ferhat Abbas avait publié un long article sous le titre *« De quoi demain sera-t-il fait? »*.

Par-delà tout un développement désenchanté sur le Statut et la discussion qui avait précédé son vote institutionnel, venaient des attaques contre le MTLD particulièrement vives :

« ... Ne pouvant plus ramener l'Algérie en arrière, (le camp des colonialistes) *tente de nous faire dépasser en précipitant notre pays, comme en mai 1945, dans le désordre et le crime.*

« La tactique est toujours la même. Diviser pour régner. Le but est toujours le même : empêcher une solution populaire d'intervenir. C'est de ce jour que date une propagande officielle, patronnée par la grosse colonisation, en faveur du séparatisme. Agents de sûreté, mouchards du deuxième bureau, indicateurs patentés se découvrent tous, instantanément, une âme de "nationalistes exacerbés" et se mettent à affoler

l'opinion publique musulmane par des mots d'ordre absurdes et désespérés...» Ici une note annexée à l'article précisait : *«A titre d'indication, nous dénonçons d'ores et déjà la deuxième phase de cette opération. Si l'UDMA était définitivement écartée de la faveur publique, l'administration, qui tolère actuellement le MTLD, pour s'en servir contre nous, se retournerait immédiatement contre lui et le frapperait en le poursuivant pour reconstitution de ligue dissoute. C'est en prévision de cette éventualité que l'administration se refuse à réhabiliter le PPA, bien que cinq députés MTLD siègent à l'Assemblée nationale depuis quatorze mois. L'hypocrisie du régime colonial est incommensurable.»*

L'article poursuivait plus loin :

«... La déloyauté est le propre de tout régime d'injustice et d'inégalité. "Qui ne sait dissimuler ne sut jamais gouverner" *disaient les tyrans de Rome. C'étaient hier les procédés de Hitler. Ce sont ceux de la colonisation. La Haute administration entretient une véritable armée de sbires, de policiers, de faux patriotes, d'agents secrets et de provocateurs professionnels, chargés de confectionner l'atmosphère propice à ses desseins.*

«Ne pouvant plus opposer les Arabes aux Kabyles, les Juifs aux Musulmans, les Oulémas aux Marabouts, elle use d'autres moyens de division. Ces moyens tendent à couper le mouvement national en deux fractions ennemies. Pour ce faire, elle va jusqu'à soutenir le séparatisme. Et, selon les circonstances, elle caresse les uns, combat les autres et passe du libéralisme le moins sincère à la répression la plus sauvage...» Ici une nouvelle note indique : *«Le journal* Maghreb El Arabi, *séparatiste, est dirigé par un agent du Deuxième Bureau. Et il injurie les meilleurs défenseurs du peuple pour semer la division.»*

«...Devons-nous laisser nos populations à la merci de ces manœuvres de diversion? Notre devoir est de les en avertir afin qu'elles ne tombent pas dans ces pièges grossiers. L'UDMA a constamment refusé de se laisser enfermer dans le dilemme stérile du "tout ou rien"...

«L'organisation du monde est sur le chantier. De quoi demain sera-t-il fait? Quelles sont nos espérances? De toute manière notre foi reste inébranlable. Que nos millions de fellahs affamés, déguenillés et assujettis conservent leur entière confiance et leur sérénité.

«Ils ne sont plus seuls. Partout dans l'univers, les forces démocratiques montent. Le cercle de fer qui les emprisonne sera brisé. L'heure de la libération nationale sonnera. Comment?

Par notre coopération étroite avec les masses populaires du monde entier qui luttent pour leur propre indépendance, par l'union du peuple d'Algérie avec le peuple de France.

« Notre peuple doit le savoir. Malgré la trahison permanente des clercs et des élites bourgeoises, nos amis français sont toujours là. Leur nombre augmentera au fur et à mesure que l'atmosphère s'éclaircira. Peu à peu, la grosse colonisation perdra ses derniers appuis. Et si la tradition française héritée de la Révolution libératrice de 1789 ne s'effondre pas dans une abdication qui serait celle du peuple français lui-même, le colonialisme sera détruit à brève échéance.

« Ce colonialisme s'est consolidé, étape par étape, au cours du siècle dernier. Nous saurons le détruire aussi, étape par étape, par une action quotidienne. L'esprit finira par triompher de la matière. Nous reprenons à notre actif les paroles du khalife Omar : "Nous vaincrons par notre supériorité morale, non par notre force." *Propreté morale, courage civique, probité intellectuelle, amour désintéressé du peuple : ce sont ces vertus qui constituent notre seul capital et nos seules armes. En les mettant au service des masses populaires et paysannes, nous sommes sûrs de vaincre...*

« C'est dans ce cadre que nous appelons à l'union toutes les populations de notre belle Algérie, digne de toutes les libertés. C'est dans ce cadre que nous appelons au travail fécond toutes les bonnes volontés.

« La patrie algérienne, idéal aujourd'hui, sera la réalité de demain. Edifions-la, comme tous les peuples ont édifié la leur : par la foi, le labeur et l'abnégation. »

Mais Naegelen et ses services se chargent de détruire irrémédiablement les illusions des uns et des autres. Ils démentent d'emblée les accusations de soutien de l'Administration française aux *« séparatistes »*, en frappant par priorité les cadres et militants du MTLD.

Déjà, fin janvier 1948, avant même l'arrivée du nouveau gouverneur général, le Congrès fédéral des élus MTLD de Bône est interdit et cette mesure justifie des arrestations de militants nationalistes à Drâa El Mizan, Bordj Menaïel et Camp du Maréchal. Puis, le 15 mars 1948, première manifestation significative de la *« sollicitude »* de Naegelen envers les *« séparatistes »*, M'Hammed Yazid, Djamel Bendimered et le docteur Aïssani, candidats aux élections à l'Assemblée algérienne, sont arrêtés. La police affirme avoir trouvé en leur possession un document relatif à l'indispensable lutte armée pour reconquérir l'indépendance nationale de l'Algérie.

Enfin, à la veille du scrutin, le 3 avril 1948, trente-deux candidats MTLD du deuxième collège sur cinquante-neuf sont à leur tour arrêtés et arbitrairement condamnés à des peines de prison ainsi qu'à de lourdes amendes. La répression colonialiste frappe ainsi à la fois l'encadrement et la caisse du mouvement nationaliste.

Simultanément, les services du gouverneur général organisent les candidatures d'individus à leur solde que l'on baptise sans vergogne candidats de l'Administration ou *«administratifs»*.

DES ÉLECTIONS TRUQUÉES

Le 4 avril 1948, le premier tour de scrutin des élections à l'Assemblée algérienne inaugure le recours à des pratiques électorales inqualifiables mises en œuvre par le représentant en Algérie du gouvernement de la France. Truquages diversifiés des urnes, obligation par la force de déposer des bulletins portant les noms des candidats administratifs, vote imposé sous la menace des armes de guerre, expulsion des bureaux de vote des représentants des partis algériens et du PCA, ainsi que de leurs candidats encore libres, arrestations nombreuses de ces derniers, massacres des électeurs récalcitrants, tels sont les agissements exécutés sous la haute direction du gouverneur général Marcel-Edmond Naegelen. Les services français et le gouvernement couvrent systématiquement toutes ces illégalités, tous ces crimes. En France, tous les partis politiques feignent de les ignorer ou les justifient, à l'exception des communistes.

En décembre 1951, la Commission centrale d'information et de documentation du MTLD, traitant des atteintes aux droits de l'homme en Algérie, consacrera une brochure entière aux violations de la liberté de vote. Rappelant les succès nationalistes aux législatives de 1946 et aux municipales de 1947, l'introduction de ce document indique notamment :

«...comme (le) *Statut prévoyait l'Institution d'une Assemblée algérienne (d'ailleurs purement consultative), il apparaissait dès lors que lorsque celle-ci serait installée, la plupart des sièges, sinon la totalité, reviendraient aux nationalistes.*

«Pour éviter cela, le gouvernement français n'hésitera pas à tordre le cou à la liberté de vote, cette fois sans y mettre des formes, sans même essayer de sauvegarder les apparences.

«Ainsi l'élection de l'Assemblée algérienne en 1948 fut, comme on l'a dit, une "mascarade électorale"*! Celles qui suivirent le furent davantage. On s'était désormais* "fait la main"*. A tel point qu'aujourd'hui en Algérie comme à l'étranger, l'expression* "élections à l'algérienne" *pour désigner un truquage électoral systématique est passée dans le langage courant...»*

LES MASSACRES DE DESCHMYA ET CHAMPLAIN

Nous n'allons pas détailler les multiples formes de tricherie éhontée et cynique grâce auxquelles les services français réussissent à apporter au représentant officiel de la France, le gouverneur général Naegelen, les résultats voulus.

Signalons simplement que, par avance comme a posteriori, la propagande officielle explique tous ces excès en invoquant la prétendue terreur qu'aurait préparée et tentée d'exercer le MTLD dans les campagnes pour contraindre les électeurs du second collège à voter en faveur des candidats nationalistes. *«L'administration coloniale justifie son attitude en disant :* "Le choix était entre des élections truquées par le PPA et des élections truquées par l'administration."» (126). La vérité est bien différente. Elle devient claire et irréversible si l'on prend connaissance des événements survenus à Deschmya ou à Champlain. Les premiers sont en général mieux connus que les seconds. Voici un extrait du reportage que publie, quatre jours après la journée sanglante, le quotidien *Alger-Républicain* :

«... Le dimanche matin, jour du vote, les électeurs descendirent de bonne heure de tous les douars pour se présenter au bureau de vote de Deschmya.

«Par décision du Bachagha Brahimi Ahmed, neveu de Brahimi Lakhdar, candidat dans la circonscription, le bureau de vote du deuxième collège avait été dédoublé. Les douars Ouled bou Arif et Ouled Ferha voteraient dans la salle de classe, tandis que les Ouled Meriem voteraient dans un garage voisin de l'école.

«Singulière liberté de vote

«Il semble que ledit Bachagha escomptait ainsi pouvoir mieux contrôler le vote des Ouled Meriem qu'il considérait comme généralement favorable au candidat communiste (Affirmation contestée aujourd'hui par les historiens algériens — note de J.J). *Les délégués, mandatés par le PCA et le MTLD pour assister aux opérations, se présentent à l'ouverture*

du bureau. Mais là ils se heurtent à M. le Bachagha Brahimi Ahmed, lequel brandit un télégramme qu'il dit gubernatorial, *l'autorisant à refuser la présence des délégués des partis démocratiques dans le bureau. Ces derniers protestent et récusent la légitimité du télégramme en question. Mais le Bachagha passe outre, et constitue son bureau avec les membres de la djemaâ administrative du douar. La population qui s'amasse aux portes est indignée. Une même phrase est particulièrement répétée :* "Nous ne voterons que si le vote est libre et régulier". *Les gendarmes qui assistent à la scène discutent avec les électeurs et devant le refus général de voter, les deux gendarmes prennent en auto la direction d'Aumale.*

«Entre-temps le Bachagha s'enferme dans l'école avec ses hommes. La population hue le Bachagha, puis, de plus en plus résolus à ne pas se laisser voler les élections, tous les Ouled Meriem, les Ouled Bou Arif et autres tribus commencent à se retirer de l'école et à s'égayer dans les champs qui bordent la route. Ils ont décidé de s'abstenir de voter.

« Un coup de sifflet et la fusillade crépita»

«Mais bientôt, par la route, arrivent les camions de la garde mobile. Les gradés descendent, fusils et mitraillettes aux poings. L'administrateur est aussi venu. On parlemente encore, on ordonne aux gens de venir voter. Comme ils ne font pas mine de venir, un ordre est lancé, les gardes cherchent à encercler les paysans pour les rabattre de force vers l'école. Les crosses entrent dans la danse.

«Les hommes des douars ne veulent pas se laisser intimider et forts de leur droit, ils protestent contre ce coup de force, puis, cherchant à échapper à l'encerclement, ils se mettent à fuir vers leur douar qui se trouve sur les hauteurs.

«C'est alors qu'un coup de sifflet retentit. Aussitôt, la crécelle des mitraillettes se déchaîne. Six d'entre eux ne referont plus le chemin à travers champs et rochers qui conduit à leurs maisons.

«Les gardes mobiles, plantés au bord de la route, ont balayé le pays au hasard de leurs balles, tirant sur des gens qui fuyaient.

«Nous retrouvons des flaques de sang d'un rouge groseille sur les pierres, sur la terre, ici un morceau de cervelle, là un lambeau de vêtement ensanglanté...»

En réalité, il y a eu sept morts et de nombreux blessés, les mêmes méthodes provoquant à Champlain quatre morts et environ quarante blessés au cours de la même journée. L'hebdomadaire *Liberté* publie également, le 8 avril 1948, un compte-rendu de ces événements en même temps qu'il ouvre une ru-

brique sous le titre *« Le livre noir des élections »* dans laquelle sont révélées les innombrables violations et violences perpétrées par les services français et leurs agents pour assurer les victoires électorales des candidats administratifs.

Le reportage de *Liberté* est en partie constitué par les premières informations communiquées, dès son retour de Deschmya à Alger, par Baya Allaouchiche. L'ancienne secrétaire de l'Union des femmes algériennes nous a donné les précisions suivantes :

« Dans le flot des informations, dès le dimanche soir, nous avions entendu que des troubles s'étaient produits à Deschmya et dans d'autres douars. Nous savions que la troupe avait été envoyée dans les villages de montagne pour faire voter les fellahs dans le sens voulu par le gouvernement général.

« A la suite d'une réunion de la direction de l'Union des femmes algériennes, j'ai raccompagné chez elle, à Hydra, notre excellente amie Madame Mandouze. A son domicile se trouvait le professeur Hahn, qui était arrivé de France depuis très peu de temps. Outré par ces méthodes électorales répressives, car ignorant les pratiques colonialistes habituelles en Algérie, il me proposa alors spontanément : "Demain matin, si vous êtes d'accord, on monte à Deschmya." *J'ai répondu par une acceptation et aussitôt ai prévenu mes camarades de la direction des Femmes en demandant à être accompagnée par l'une d'elles. Madame Juan, responsable du quartier de Notre-Dame d'Afrique fut d'accord.*

« Et nous voilà partis tous les trois, avec ma fille Farida, que je ne pouvais pas confier à garder. A Aumale, c'était un village mort, il n'y avait même pas eu le marché. Je laisse Madame Juan à Aumale ainsi que ma fille, chez des Européens, et nous montons à deux, M. Hahn et moi. La troupe française, à laquelle nous avons été obligés de nous présenter comme journalistes, a essayé de nous persuader de ne pas monter. Sans aucune explication. Mais évidemment on ne l'a pas écoutée, on est monté. A un certain moment les paysans nous ont menacés avec des bâtons et des pierres. C'était, la veille, leur seule défense devant une troupe armée jusqu'aux dents. M. Hahn n'a pas pu avancer davantage. J'ai dit quelques mots en arabe pour faire comprendre que nous venions pour les soutenir et que j'étais aussi algérienne, comme eux. Les fellahs m'ont alors acceptée, mais seule, et non sans prudence. Mes compatriotes m'ont accompagnée pour me faire voir des pierres avec du sang, les maisons saccagées, on aurait dit un véritable tremblement de terre et quand ils ont été en confiance, leurs langues ont commencé à se délier. Les blessés avaient été évacués et ca-

chés par leurs familles. Et les autres préparaient les enterrements des sept morts, bien que l'armée eût enlevé les corps. Ensuite, ils m'ont expliqué qu'ils n'étaient pas d'accord pour participer à ces élections parce qu'elles étaient dirigées par les colonialistes, et que de toutes façons, depuis qu'on les faisait voter, c'était toujours le caïd et les bachaghas qui possédaient tout, c'était eux les maîtres après les colonialistes. Ces gens étaient très pauvres, démunis de tout.

« Les femmes me disaient : "Entre chez moi, regarde!" *Tout était détruit, les jarres, les vieilles casseroles en argile avaient été cassées. Beaucoup de ces femmes erraient dans les ruelles du douar, portant leurs enfants, leurs vêtements en loques. On ne rencontra ni bachagha, ni caïd, ils avaient disparu de la circulation.*

« Bouleversée, je redescendis et retrouvai M. Hahn, qui me ramena d'abord à Aumale puis à Alger. Je tiens encore aujourd'hui à remercier ces Français honnêtes et courageux, que regroupait déjà à cette époque le professeur André Mandouze, si respectueux, courtois et dévoué.

« J'ai pu informer Alger-Républicain *à deux heures du matin et j'ai su à ce moment-là que des équipes de journalistes se préparaient aussi à se rendre sur place.*

« Je pense aujourd'hui, qu'à l'époque, mon parti ne voyait que par les élections. Il se mobilisait certes quand survenaient de semblables incidents, mais son éternel souci redevenait rapidement et toujours les prochaines élections, suivant en cela l'exemple du Parti communiste français. De la sorte les communistes, si sincères soient-ils, se trouvaient coupés des masses paysannes algériennes et passaient à côté de la question numéro un qui les concernait, celle de l'indépendance.

« Le massacre de Deschmya, dont j'ai sans doute été l'une des premières personnes étrangères au douar à faire le tragique constat, n'était malheureusement qu'un prélude à ceux qui allaient suivre à l'occasion de la guerre de libération nationale. »

Tous les témoignages des personnes qui purent se rendre à Deschmya par la suite concordèrent pour assurer que pas un seul Européen ou militaire français ne fut blessé ou même légèrement contusionné. Toutes les victimes se trouvèrent du côté algérien, morts et blessés. Mais ces faits réels n'empêchèrent pas la diffusion de mensonges et d'informations volontairement tendancieuses. Ainsi *L'Écho d'Alger* du 5 avril 1948 fournit-il avec une rapidité intéressée les renseignements donnés par le gouvernement général, prétendant que 1 000 à 1 500 membres du PPA avaient envahi le bureau de vote. Un camion

de gardes républicains, parti d'Aumale, aurait été intercepté par 2 000 manifestants qui *« lapidèrent le véhicule et ses occupants »*. Naturellement, *« pour se protéger et se dégager, les gardes républicains durent tirer, causant sept morts et plusieurs blessés »*.

Traitant des incidents (!) de Champlain, le même quotidien présenta les faits de manière tout aussi contraire à la réalité. Un délégué PPA aurait harangué la foule, le commissaire de police l'aurait arrêté, mais aurait été aussitôt attaqué par la foule et contraint à tirer pour se dégager, causant à lui seul quatre morts et de nombreux blessés. Le journal du colonialisme poussait le mauvais goût jusqu'à publier en encadré un entrefilet ayant pour titre : *« De quel côté venait la force? De quel côté venait l'amour? »* Il n'y a pas à douter qu'il s'agissait de la conception de l'amour qu'avait déjà évoquée le gouverneur général Naegelen!

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS A L'ASSEMBLÉE ALGÉRIENNE

Le climat de haine raciste et colonialiste que favorise le gouverneur socialiste a pour premiers résultats de porter aux fonctions de délégués à l'Assemblée algérienne une véritable chambre introuvable. Les amis politiques de Naegelen en sont d'ailleurs les victimes les plus remarquables au sein du premier collège. La montée de la droite la plus réactionnaire est impétueuse et sans partage. A l'issue du second tour de scrutin (11 avril 1948), sur soixante élus, quarante-et-un sont apparentés au RPF, treize ou quatorze dissimulent leur qualité d'ex-collaborateurs des Allemands et des Italiens sous le sigle des Indépendants et divers. Les socialistes SFIO n'occupent que quatre sièges; quant aux communistes du PCA, ils sont réduits à la portion la plus maigre, seul René Justrabo, élu de Bel-Abbès, accède à l'institution *« algérienne »*.

La farce des élections pour le deuxième collège n'est plus à démontrer, le sang qu'elle a fait verser témoigne qu'il s'agit en réalité d'une véritable tragédie pour le peuple algérien auquel elle démontre qu'il n'a vraiment rien à espérer de la voie électorale. Sur soixante élus, le MTLD en compte neuf, l'UDMA sept, les « Indépendants » deux, et les béni-oui-oui présentés et soutenus par l'Administration sont au nombre de quarante-et-un. Il n'y a aucun communiste.

Tous les observateurs objectifs de l'époque, comme tous les historiens impartiaux depuis lors, ont considéré et considèrent que sans la tricherie systématique et généralisée organisée par les services administratifs français, le MTLD se serait assuré une très large majorité des élus.

Mais les colonialistes d'Algérie et leurs représentants politiques en France sont d'ores et déjà décidés et préparés aux pires excès et crimes pour perpétuer leurs privilèges. C'est là ce qu'il convient de comprendre, à travers les lignes, en lisant l'allocution radiodiffusée du gouverneur général Naegelen, prononcée sur les antennes de Radio-Algérie le 12 avril 1948 à 12h45 :

« Je me félicite et remercie les populations algériennes d'avoir accompli dans le calme leur devoir électoral. Elles ont, dans leur très grosse majorité, manifesté leur attachement à la liberté, à la paix, à la République démocratique, à l'Union de la France et de l'Algérie. Elles ont, par leur verdict, brisé la terreur que l'on avait essayé de faire peser sur ce pays et fait apparaître la faiblesse réelle des agitateurs qui l'auraient conduit au chaos et à la misère, à la ruine et à la dictature.

« Dans une atmosphère rassérénée, il s'agit maintenant de poursuivre l'œuvre de rapprochement et d'émancipation intellectuelle, économique et morale. L'Assemblée qui vient d'être élue, pourra remplir son rôle dans l'ordre et la compréhension réciproque. Arrière les haines, les fanatismes, les sectarismes qui empêchent les hommes de se comprendre et de s'aimer et les dressent au contraire les uns contre les autres. Allons vers toujours plus de justice, plus d'instruction et plus de bien-être.

« Travaillons à développer les ressources de ce pays et à arracher les hommes à la faim, à la soif, à la maladie, à l'ignorance. Sous la loi républicaine, dans le cadre du Statut, dans le respect de toutes les croyances et de tous les hommes de quelque origine qu'ils soient, par le commun effort de tous, marchons vers la liberté, l'égalité et la fraternité, vers toujours plus de démocratie.

« Vive l'Algérie ! Vive la France ! Vive la République ! » (127)

La farce était jouée. 398 militants arrêtés et condamnés, 11 morts, plusieurs dizaines de blessés, tous Algériens. Etait-il possible que cela dure longtemps ? L'histoire, et le peuple algérien, ont répondu, comme l'on sait, un peu plus de six ans plus tard. Il n'y avait pas d'autre voie possible que le déclenchement d'une guerre révolutionnaire du peuple.

PCA, UDMA, MTLD
ALTERNANCE D'UNION ET DE DÉSUNION

De même qu'après le génocide de 1945, les nationalistes révolutionnaires sont obligés de tenir compte de la répression. Leurs activités connaissent un court ralentissement, d'autant que le méprisable succès électoral usurpé par les Français incite leurs agents et fonctionnaires à redoubler d'hostilité envers les *«séparatistes»*.

Les numéros 44 et 45 du périodique *El Maghreb el Arabi* (en arabe) sont saisis pour *«articles tendancieux sur de récents incidents à Mascara et la commémoration de mai 1945»*.

Le 20 mai 1948, une lettre secrète adressée au *«commandant militaire du Territoire»* (les Territoires du Sud) donne les directives suivantes :

«SECRET – R/M.L.L.

«Service des Affaires indigènes et du Personnel militaire – 314 / 5 – Sud / 2.

«Objet : Presse clandestine du Parti du peuple algérien.

«La diffusion récente du numéro 51 de l'organe clandestin du Parti du peuple algérien La Nation algérienne *confirme une fois de plus que ce parti est en mesure d'utiliser des moyens d'impression variés et notamment une imprimerie, même rudimentaire, qui lui est propre.*

«J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien procéder à toutes nouvelles recherches susceptibles d'amener la découverte de ces moyens d'impression et de me tenir informé sans retard des résultats obtenus.

« Signé : *Le gouverneur général.»* (128)

Au même moment *«à la base du MTLD, il y* (a) *une vague d'hostilité contre les élections. Les relations entre militants clandestins et militants légaux se durcissent. A terme, la tendance radicale du PPA-MTLD prend le dessus.»* (129)

Les communistes algériens sont moins visés par la répression. Ils bénéficient de l'importante position occupée en France, même dans une opposition activement combattue, par le Parti communiste français. D'ailleurs, dès le 15 avril 1948, *Liberté* publie un message de solidarité reçu du Bureau politique du PCF. Ce dernier *«a entendu une information sur les élections en Algérie qui ont mis en évidence : 1) le caractère arbitraire et injuste du système électoral en vigueur; 2) la politique de violence du gouverneur général socialiste; 3) les pressions*

administratives scandaleuses qui ont faussé les résultats du scrutin; 4) le soutien, par le représentant du gouvernement français, des candidats colonialistes, parmi lesquels on compte d'anciens pétainistes et des pro-hitlériens notoires». Le PCF adresse *«l'expression de sa solidarité au Parti communiste algérien qui a mené un vigoureux combat pour la défense des véritables intérêts du peuple algérien».*

La semaine suivante, le même périodique communiste fixe de nouveaux axes d'activité et de propagande. Le Bureau politique du PCA *«exige la libération des emprisonnés politiques, le départ de Naegelen et Pelabon, l'annulation des élections à l'Assemblée algérienne».* Il lance simultanément le mot d'ordre *«Des comités de lutte partout!».* Ces positions ne peuvent que recueillir l'approbation des nationalistes, sans pour autant susciter chez eux de nouvelles illusions. D'ailleurs il est plus facile de mettre en place de tels comités d'union à Paris qu'en Algérie, ne serait-ce qu'à cause de la répression policière constamment aux aguets.

Ainsi est-ce dans la capitale française que le 20 mai 1948 est annoncée la création d'un comité de coordination des parlementaires anticolonialistes, regroupant des communistes algériens, des élus de l'UDMA, du Rassemblement démocratique africain, des Indépendants progressistes et, ce qui est incontestablement le plus important, du MTLD.

Après l'impasse des pourparlers entre partis algériens eux-mêmes et PCA, avant le scrutin du 4 avril 1948, il y a là un fait nouveau. Les dirigeants politiques algériens s'orientent-ils vers une nouvelle union? Le Front proposé par le PCA a-t-il des chances de devenir une réalité politique et organisationnelle en Algérie?

C'est du moins dans ce sens qu'intervient Larbi Bouhali dans les colonnes de *Liberté*. Pourquoi ce qui est possible à Paris, demande-t-il, ne le serait-il pas à Alger? Justement, le 28 mai 1948, la séance inaugurale de la première session de l'Assemblée algérienne offre aux élus algériens l'occasion de mesurer une fois encore la fourberie de la politique française et son contenu fondamentalement colonialiste. Avec à leur remorque les béni-oui-oui du second collège, les élus du premier collège, à l'exception du seul communiste René Justrabo, agissent délibérément pour isoler les élus algériens et réduire leurs mandats électifs à l'inefficacité la plus totale.

Dans le tumulte qui couvre leurs voix, les quatre délégués présents du MTLD ne parviennent pas à faire entendre leurs protestations contre les emprisonnements de cinq de leurs collègues et contre le déroulement terroriste des élections. Ferhat

Abbas n'est pas mieux accueilli, la majorité introuvable lui refuse la parole quand il demande à faire une déclaration préliminaire sur le Statut.

Dans ces circonstances, les représentants algériens du MTLD préfèrent se retirer au moment où le gouverneur général Naegelen prononce un discours-programme destiné à préciser les intentions de la France en Algérie. Les remarques protestataires du délégué communiste se perdent dans les cris de haine raciste.

A la lecture du texte intégral des propos tenus de manière on ne peut plus officielle, on peut aisément constater que le gouverneur général est un apôtre convaincu des vieilles idées socialistes, qui attribuaient au colonialisme une mission civilisatrice. Sur cette base, il proclame sa conviction que *« l'Algérie, pour vivre libre et heureuse, doit rester française »* et que *« son destin »* ne doit pas être *« dissocié de celui de la France »*. Avec un cynisme sans voile, il s'exclame : *« Au regard de la France, je le répète, il n'y a plus ici que des Français et le plus jeune enfant qui naît au fond d'un douar perdu, apporte à la société une existence aussi précieuse, aussi digne d'égards et d'amour, que le fils du plus puissant et de plus fortuné, car il arrive au monde, lui aussi, avec les promesses et les espoirs enclos dans toute vie humaine... »* Finalement il démontre que l'Algérie est *« la clef de voûte de l'Union française »*.

Debout, les délégués RPF et autres réactionnaires, unis avec les béni-oui-oui, applaudissent ce message de la France à sa *« province africaine »*.

Dans ses souvenirs, Naegelen affirme que *« Ferhat Abbas, lui-même, l'applaudit ostensiblement et vint, dès le lendemain matin,* (le) *féliciter et* (le) *remercier à* (son) *bureau »... « C'était l'époque* —ajoute-t-il, en exagérant peut-être les faits dans un but de division des Algériens au moment de la guerre de libération nationale— *où Ferhat Abbas me reprochait —en conversation privée— de ne pas prendre des mesures de force contre les partisans de Messali, son rival, chef alors incontesté du nationalisme algérien... »*

L'unité idéologique coloniale et raciste qui cimente l'Assemblée d'Alger ne provoque pas son contraire, UDMA, MTLD et PCA ne sont pas encore prêts pour réaliser le front de lutte nécessaire, parce qu'en vérité leurs conceptions fondamentales restent éloignées.

De plus, l'union établie à Paris contre la répression et les tricheries est sévèrement troublée en Algérie par les points de vue opposés qu'adoptent les partis algériens et le PCA sur une importante question internationale.

Au cours de l'année 1947, l'Organisation des Nations Unies a discuté d'un plan de partage de la Palestine auquel se sont opposés les représentants arabes. Mais le 29 novembre 1947, le projet soutenu par les Etats-Unis est adopté par 33 voix (dont l'Union soviétique) contre 13 et 10 abstentions. Cette décision provoque une première guerre entre Arabes et Sionistes au Proche-Orient.

Le 14 mai 1948, est alors proclamée, unilatéralement, la naissance de l'Etat d'Israël, qui s'impose par les armes avec l'appui de l'impérialisme américain.

Or, dès le mois de janvier 1948, le MTLD se prononce pour un *«Etat arabe libre et indépendant»*, dénonce *«la décision inique de l'ONU»* et condamne la position favorable à Israël de *«la France poussée par sa haine de la Ligue arabe»*.

Les militants nationalistes expriment leur solidarité aux luttes des Palestiniens en collectant pour eux plus d'un million de francs.

Le journal *Maghreb al Arabi* condamne l'URSS et les partis communistes qui ne s'opposent pas aux entreprises sionistes. Il rend compte d'une délégation commune du parti tunisien du Destour, du parti marocain de l'Istiqlal et du PPA-MTLD auprès de Georges Bidault, alors ministre des Affaires étrangères du gouvernement français, pour protester contre la reconnaissance d'Israël et son admission à l'ONU. (130)

Dans cette question de portée historique, le PCA, pour sa part, tient compte avant tout de l'attitude de l'Union soviétique reprise par le Parti communiste français (131) et se trouve dans une situation inconfortable vis-à-vis de ses adhérents de base algériens.

Liberté publie le 29 juillet 1948 un *«Manifeste commun des Partis communistes syrien et libanais»*, mais son contenu est plus qu'ambigu, encore que plus nuancé que la position officielle du Parti communiste français. L'existence du nouvel Etat sioniste imposé par la violence des armes n'y est en tout cas nullement contestée.

Vis-à-vis du monde arabe, le rôle historique tenu par l'URSS et les communistes du monde entier, quelles que soient leurs raisons pour laisser s'instaurer l'Etat d'Israël, reste et restera un point de désaccord fondamental.

Simultanément se trouve réuni à Bruxelles un *«Congrès anti-impérialiste des peuples»*, auquel participent des délégués vietnamiens, malgaches, tunisiens (Destour), marocains (Istiqlal) et algériens (MTLD et UDMA). Une motion particulière à l'Algérie est adoptée, qui reprend presque tous les mots d'ordre du MTLD, notamment celui exigeant une *«Assemblée*

constituante algérienne souveraine» impliquant la *«dissolution de l'Assemblée algérienne»* octroyée par le Parlement français.

Le Parti communiste algérien, non sollicité pour participer à ce Congrès, formule plusieurs critiques à son sujet. Mais le MTLD riposte que ces assises constituent *«pour les élus une tribune internationale pour faire connaître la lutte du peuple algérien pour sa libération nationale»*.

Il est dès cette époque évident que les initiatives des communistes algériens pour rassembler les masses populaires derrière un *«Front national démocratique»* butent sur des contradictions nombreuses et à peu près insurmontables avec les partis algériens, et principalement avec le PPA-MTLD. Par ailleurs les dirigeants algériens ne tirent pas les conséquences profondes de leur autocritique du 21 juillet 1946.

Qu'ont à faire les Algériens, par exemple, avec l'Appel du Bureau politique du PCF publié par *Liberté*, le 2 septembre 1948, en faveur *«d'un gouvernement d'Union démocratique avec tous les Français qui veulent que la France reste française»* ? En quoi les luttes qui se poursuivent à Paris entre Français concernent-elles les fellahs des campagnes et des montagnes d'Algérie? Certes, le PCA et les organisations de masse qu'il contrôle réussissent à organiser, le 16 septembre, à Alger une grande manifestation populaire. Mais les mots d'ordre qui en sortent conviennent surtout aux travailleurs européens : *«Pour l'union des forces nationales et démocratiques pour la lutte sur le sol national»* par exemple intègre, aux yeux des nationalistes algériens, les foules amenées par la colonisation, et, de ce fait, passe à côté de la nature exacte de la question nationale indissociable du rejet de la France.

C'est une formule ambiguë.

A la rigueur, les travailleurs algériens peuvent apprécier le second slogan *«Pour l'aboutissement des revendications des travailleurs, seule l'union est décisive»*. De nombreux membres du PPA-MTLD sont d'ailleurs organisés dès cette époque dans les sections syndicales de la CGT et approuvent le principe des luttes de classes sans en faire leur lutte principale, qui est la lutte nationale.

Enfin le troisième slogan est *«Union de lutte avec le peuple français qui exige un gouvernement d'union démocratique»*. Il n'est pas motivant pour les Algériens, qui savent très bien qu'ils n'ont pas à attendre leur libération nationale, et même sociale, du peuple français, lui-même sous la coupe des capitalistes qu'il n'a pas renversés au moment de la Libération.

MESSALI HADJ S'ADRESSE A L'O.N.U.

La répression française reste toujours extrêmement active. Après les opérations menées un an plus tôt à Bordj Menaïel, Dellys, Abbo et Camp du Maréchal pour tenter de désorganiser les filières entre PPA et maquisards (déserteurs de l'armée française, militants nationalistes en fuite, bandits d'honneur), une nouvelle opération d'envergure est montée dans la région d'Haussonvilliers en Kabylie, au mois de juillet 1948.

«... Les hordes colonialistes se lancèrent sur ce paisible village. Les gendarmes et la police défoncèrent les portes des maisons et à coups de crosse ils réveillèrent les habitants.

«Puis à coups redoublés, ils abattirent les toitures et les murs. A l'aide de pétrole ou d'essence et même de bombes incendiaires, ils mirent le feu aux habitations, aux maigres provisions d'orge ou de blé et renversèrent la réserve d'huile.

«Les gardes mobiles et les agents de la PRG, pour satisfaire leur sadisme, obligèrent même des propriétaires à mettre le feu à leurs maisons de leurs propres mains. Après avoir tout détruit et mis en ruine, après avoir pillé, volé les bijoux des femmes, l'argent et les objets de valeur, ils rejoignirent tranquillement leur base de départ. Ils ne laissèrent derrière eux que la ruine et la désolation, les habitations qui brûlent et les récoltes qui se consument...»

(Cf. *«Le problème algérien — Atteinte aux droits de l'homme — Violations des libertés individuelles»* —N°3 — décembre 1951 — Commission centrale d'information et de documentation du MTLD en Algérie).

Que faire pour s'opposer à ces exactions, à cet arbitraire colonialiste criminel? Messali Hadj décide de saisir de tous ces faits l'Organisation des Nations Unies, en invoquant les déclarations et principes dont elle se réclame elle-même. Aussi au mois de septembre 1948 adresse-t-il à l'organisme international un riche document de près de 50 pages ayant pour titre *«APPEL AUX NATIONS UNIES»*. Il est regrettable que faute de place, nous ne puissions en offrir la publication intégrale, car il est assez peu connu et relativement difficile à trouver. (Cf. la Bibliothèque nationale de Paris ou celle d'Alger). En voici cependant deux passages particulièrement intéressants :

APPEL AUX NATIONS UNIES

L'assemblée générale des Nations Unies, qui tient ses assises actuellement à Paris, revêt pour nous une importance toute

particulière. Nous profitons de cette occasion solennelle pour lui adresser notre salut déférent.

Le peuple algérien, au nom duquel nous avons l'honneur de vous écrire pour porter à votre connaissance ses douleurs, ses luttes pour la démocratie et ses aspirations, se trouve à quatre heures d'avion de Paris.

A Paris, et dans toute la France, plus de trois cent mille Algériens suivent les travaux de cette assemblée avec un vif intérêt et espèrent que le problème algérien, celui d'un pays encore dépendant, soit examiné et résolu conformément au principe de la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Plus que tout autre pays, l'Algérie a souffert de l'occupation et des méfaits de l'impérialisme. Il y a cent dix-huit ans que notre patrie subit le joug de l'impérialisme français. Aussi nous voulons, dans ce document, d'une façon rapide, vous entretenir de la situation dramatique dans laquelle se débat, lutte et espère un peuple de dix millions d'âmes.

Tout d'abord, nous attirons votre attention sur la propagande intense que fait le colonialisme pour induire en erreur l'opinion publique peu avertie des roueries et du machiavélisme impérialistes.

Avec ces moyens pernicieux, l'impérialisme français, dans le passé et jusqu'à ce jour, a essayé de présenter l'Algérie comme un pays sans histoire, où sévissaient l'anarchie et les actes de barbarie.

Nous, comme tous les peuples opprimés, ne disposons pour faire entendre notre voix devant la conscience universelle que de notre foi et de notre amour pour la liberté.

L'ALGÉRIE A TRAVERS L'HISTOIRE

Contrairement à toute cette propagande savamment orchestrée, notre pays a son histoire et son passé. Faisant partie intégrante du monde arabe d'occident connu sous le nom de Maghreb arabe, l'Algérie a connu des heures brillantes et a partagé avec ce monde ses gloires et son épopée.

De six cent quarante-cinq après Jésus-Christ à mille huit-cent trente, l'Algérie a été mêlée à tous les événements militaires, politiques et religieux qui ont remué de fond en comble le bassin méditerranéen.

Par sa position centrale dans le Maghreb arabe, elle a souvent joué un rôle primordial et déterminant dans la constitution des Etats nord-africains. Dans la formation des dynasties autochtones en Afrique du Nord, faisant suite à l'arrivée des armées arabes, l'Algérie a été le point central de ces grands événements. Dire que l'Algérie n'a eu ni histoire ni indépen-

dance politique, c'est nier l'existence du soleil et de la lune. Sans vouloir nous livrer ici à l'histoire approfondie de l'Afrique du Nord, chose qui nous demanderait plusieurs volumes, nous nous bornons à vous rappeler, Messieurs, l'existence de deux dynasties nord-africaines qui furent suivies par la création de l'Etat algérien jouissant de sa souveraineté intérieure et extérieure.

Ces dynasties furent les grandes dynasties Almoravide et Almohade. Sous ces deux grands règnes, l'unité du Maghreb arabe, auquel était venue se joindre spontanément l'Espagne musulmane menacée par les coalitions européennes successives, fut pleinement réalisée. L'organisation de l'Etat et de l'administration du territoire furent poussées à un point jusqu'alors inconnu, la prospérité économique des populations assurée, la justice sociale réalisée. Ces siècles d'or, qui ont donné au monde un Averoès, un Ibn Tolaïl, et les mosquées Almoravides et Almohades du Maghreb et d'Espagne, vivent dans le cœur de chaque Maghrébin et l'ont soutenu dans son long combat pour la réalisation effective de son unité, constamment mise en échec par les envahisseurs étrangers.

La fin du quinzième siècle apporte un changement dans la Méditerranée. Le Maghreb arabe allait connaître à son tour les nouvelles attaques de la Péninsule ibérique. A la faveur des luttes intérieures maghrébines, les Espagnols envahirent le littoral tunisien pour créer des bases en vue de s'établir en Afrique du Nord. C'est l'époque de la course et de la piraterie en Méditerranée. A ce moment, le Maghreb central change de nom et devient l'Etat algérien. Ce dernier doit s'organiser pour faire face aux pirates espagnols qui, déjà, étaient établis à Mers-El-Kébir, Oran et Bougie, conduits par Pedro Navarro, pirate professionnel (9 septembre-23 octobre 1505).

A ce moment, devant ce danger qui devenait de plus en plus menaçant, l'Etat algérien fit appel à l'aide de l'Empire ottoman. Les historiens au service de l'impérialisme interprètent la présence de cette aide militaire et maritime, d'ailleurs très réduite en nombre, comme une domination turque en Algérie et même en Tunisie. Ici, ou il y a mauvaise foi ou il y a ignorance. Une explication de cet événement s'impose.

Depuis l'arrivée des armées arabes en Afrique du Nord, le Maghreb et même l'Espagne musulmane restèrent en relations permanentes avec le Khalifat, puissance spirituelle et temporelle de l'Islam. Ces relations débutèrent avec les quatre Khalifes orthodoxes, Abou Berk, Omar, Ottman et Ali; et furent suivies et entretenues par les dynasties des Omeyades et des Abassides.

De la dynastie des Abassides, ils passèrent aux Turcs, à qui échut la haute direction du Khalifat. En conséquence, l'Etat algérien menacé dans sa souveraineté par les pirates espagnols, fit appel à une puissance étrangère. L'Algérie, Etat souverain et musulman, se voyant menacée par une invasion étrangère, fit appel au chef suprême de l'Islam, qui avait siégé à Constantinople, avec qui elle était rattachée par les liens de l'Islam et huit siècles d'histoire dans ce bassin de la Méditerranée.

Il n'y eut point de domination turque en Algérie, il y eut simplement une sorte d'alliance entre deux Etats musulmans pour conjuguer leurs forces et faire face à une croisade qui se préparait contre eux. Cette alliance n'était qu'une réponse logique aux croisades faites, au nom de la Chrétienté, par l'Espagne de Ferdinand le Catholique et de Charles Quint.

Cette partie de l'histoire nous amène à parler de la piraterie et de la course en Méditerranée. L'impérialisme français, pour justifier son agression de 1830 contre l'Algérie, présente notre pays comme un nid de corsaires et d'écumeurs de la mer Méditerranée.

A ce sujet, on a beaucoup brodé et écrit; la vérité n'est point là. Les Algériens n'ont fait, au sujet de la piraterie, que se défendre contre les adversaires qui nous attaquaient, même dans nos ports, et qui exploitaient la foi chrétienne pour arriver à leurs fins.

Avouée ou non, la course en Méditerranée n'avait pas pour prétexte que la foi chrétienne, elle visait surtout à faire main basse sur des positions stratégiques que l'on voulait arracher, par tous les moyens, à l'Etat algérien; ce n'est pas seulement mon avis, c'est aussi celui de tous les historiens dont l'observation et l'analyse des mouvements humains ne sont point aveuglées par des préjugés de race et de religion. (...)

RELATIONS FRANCO-ALGÉRIENNES

En dépit des luttes de prestige et d'intérêt, les relations diplomatiques et économiques entre la France et l'Algérie ont été empreintes de l'esprit d'entente et de compréhension.

La France, bien plus que tous autres Etats européens, jouissait, comme on dit aujourd'hui dans le monde diplomatique, du traitement de la nation la plus favorisée. Ses ressortissants, comme ses établissements et ses compagnies, eurent de grandes faveurs et de larges concessions de la part de la régence d'Alger. Aussi, réalisèrent-ils d'immenses bénéfices dans ces entreprises.

Diplomatiquement, militairement et commercialement, la régence d'Alger sut, avec énergie et bonne foi, entretenir des

relations et en même temps protéger sa pleine souveraineté. Ni les interventions, ni les coalitions n'ont pu à aucun moment supprimer cette souveraineté que les gouvernements algériens ont protégée jalousement.

En dehors des accords commerciaux, la régence d'Alger avait contracté soit des alliances militaires, soit des pactes de non-agression. On trouve, dans l'histoire de l'Afrique du Nord, des traités d'alliance entre l'Etat algérien et les Etats-Unis d'Amérique, d'une part, et la Grande-Bretagne et l'Algérie d'autre part. Dans ses démêlés avec l'Espagne de Charles Quint, François Ier subit plusieurs revers; menacé de partout et craignant le pire, ce roi très chrétien fit appel à Soliman le Magnifique et Sultan de l'Empire ottoman. A son tour, Soliman fit appel à Khereddine, chef de la régence d'Alger, pour porter secours à François Ier.

Déjà, comme il est dit plus haut, Khereddine avait défait la flotte de Charles Quint devant Alger; cette grande victoire contre un tel empereur le rendit populaire et augmenta son prestige dans les chancelleries européennes. A la suite d'une alliance franco-algérienne dont il est fait mention dans l'histoire de l'Afrique du Nord, il a été décidé de part et d'autre de s'armer et de s'organiser pour chasser l'armée de Charles Quint qui bivouaquait sur le sol français; ainsi donc, en l'an 1543, les escadres algériennes, sous le commandement de Khereddine, ont rejoint les escadres françaises dirigées par le duc d'Enghien, pour aller ensemble livrer bataille à la flotte espagnole qui menaçait Marseille et Nice. D'autre part, en 1593, le roi Henri IV fit appel aux Algériens, sans doute en vertu de cette alliance, pour l'aider à délivrer Marseille qui se trouvait, à cette époque, occupée par les Espagnols et les Huguenots.

Comme en 1543 et 1544, quand la flotte algérienne porta secours au royaume de François Ier, il en fut de même en 1793, quand la régence d'Alger soutint économiquement et financièrement la France qui luttait contre une coalition européenne. Ce geste fut renouvelé quand la révolution française a été aux prises avec ses adversaires.

La régence d'Alger était administrée et organisée absolument comme un Etat moderne; ses prêts d'argent sans intérêt à la révolution française, ses envois de blé, d'orge et autres produits, attestent de la façon la plus absolue que l'Algérie jouissait d'un bien-être économique, politique et social. Non seulement elle se suffisait à elle-même, mais encore elle exportait une bonne partie de sa production à l'étranger. S'inspirant des principes de noblesse de l'Islam, les gouvernements algériens firent des prêts à la France de la révolution, sans aucun

intérêt ni aucune condition. Ces pratiques chevaleresques n'existent plus en ce XX^e siècle de haute civilisation industrielle et mécanique...

Ce début de *« L'APPEL A L'O.N.U. »* se poursuit par un long développement historique sous les têtes de chapitres suivants : *« Agression française contre la souveraineté algérienne », « L'occupation militaire et ses horreurs », « La résistance algérienne », « L'insurrection algérienne continue », « Bilan de la colonisation après un siècle et 18 ans de colonisation », « La situation actuelle », « Caractère démocratique du Mouvement nationaliste algérien », « Union française ou nouvelle duperie ? », « La minorité française en Algérie », « Les élections algériennes »*, pour enfin déboucher sur le passage suivant dont l'argumentation est extrêmement solide et irrécusable :

... En conséquence, nous déclarons ce qui suit :

attendu que l'Algérie jouissait de sa souveraineté et entretenait des relations diplomatiques et économiques avec les puissances européennes et jusque l'Amérique ;

attendu que, dans ses relations diplomatiques avec la France, elle a, de bonne grâce, secouru militairement, économiquement, financièrement la Révolution française et le I^er Empire au cours des XVIII^e et XIX^e siècles ;

attendu que l'agression contre la souveraineté algérienne n'avait aucune raison d'être, sinon une expansion colonialiste déterminée par les crises politiques intérieures du règne de Charles X ;

attendu qu'un siècle de domination n'a été qu'un accaparement des richesses du pays et leur exploitation par une minorité d'étrangers, sous la protection de l'armée française ;

attendu que le peuple algérien a été dépossédé de ses biens, écarté de la direction des affaires publiques, économiques, administratives, sociales et culturelles et soumis à un régime politique d'exception et au service d'une minorité qui détient aujourd'hui la suprématie politique, économique et militaire de l'Algérie ;

attendu que le peuple algérien ne jouit ni de la liberté de presse, ni d'association, ni de réunion, ni de déplacement et se voit, jusqu'à ce jour, privé des biens houbous et de l'exercice libre du culte ;

attendu que l'agression contre la souveraineté algérienne n'a été qu'un coup de force qui a privé le gouvernement algérien du libre exercice de ses droits souverains et qui est contraire aux articles II et III de la Charte de l'Atlantique qui déclarent :

Art. II — Ils ne désirent voir aucune modification territoriale qui ne soit en accord avec les vœux librement exprimés des peuples intéressés.

Art. III — Ils respectent le droit qu'a chaque peuple de choisir la forme de gouvernement sous laquelle il doit vivre; ils désirent que soient rendus les droits souverains et le libre exercice du gouvernement à ceux qui en ont été privés par la force;

attendu que les méthodes de colonisation employées par l'impérialisme français, durant plus d'un siècle, en Algérie, ont abouti à l'écrasement du peuple algérien et sont contraires aux articles 73 et 74 de la Charte des Nations Unies qui déclarent :

Art. 73 — Les membres des Nations Unies qui ont ou qui assument la responsabilité d'administrer des territoires dont les populations ne s'administrent pas encore complètement elles-mêmes, reconnaissent le principe de la primauté des intérêts des habitants de ces territoires. Ils acceptent, comme une mission sacrée, l'obligation de favoriser dans toute la mesure du possible leur prospérité, dans le cadre du système de paix et de sécurité internationales établi par la Charte à cette fin;

a) d'assurer, en respectant la culture des populations en question, leur progrès politique, économique et social, ainsi que le développement de leur instruction, de les traiter avec équité et de les protéger contre les abus;

b) de développer leur capacité pour s'administrer elles-mêmes et de tenir compte des aspirations politiques des populations et de les aider dans le développement progressif de leur libre institution politique dans la mesure appropriée aux conditions particulières de chaque territoire et de ses populations et à leur degré variable de développement;

d) d'affermir la paix et la sécurité internationales; de favoriser les mesures constructives de développement, d'encourager les travaux de recherches, de coopérer entre eux et, quand les circonstances s'y prêteront, avec les organismes internationaux, spécialisés, en vue d'atteindre effectivement les buts sociaux, économiques et scientifiques énoncés au présent article.

e) de communiquer régulièrement au secrétariat général, à titre d'information, sous réserve d'ordre constitutionnel, des renseignements statistiques et autres de nature ethnique relatifs aux conditions économiques, sociales et de l'instruction dans les territoires dont ils sont respectivement responsables, autres que ceux auxquels s'appliquent les chapitres XII et XIII.

Art. 74 — Les membres de l'Organisation reconnaissent aussi que leur politique doit être fondée, autant dans les territoires auxquels s'appliquent les présents chapitres que dans

leurs métropoles, sur le principe général de bon voisinage dans le domaine social, économique, et compte tenu des intérêts et de la propriété du reste du monde.

attendu que le peuple algérien a toujours, dans ses revendications, fait preuve de compréhension et de patience;

attendu que l'impérialisme français, plusieurs fois sollicité pour considérer l'évolution du peuple algérien et faire droit à ses aspirations parfaitement légitimes, a toujours répondu par la répression et des coups de force;

attendu que l'Algérie n'est française ni par son histoire, ni par sa situation géographique, ni par sa langue, ni par sa religion;

attendu que le peuple algérien a toujours lutté pour son indépendance et a résisté par tous les moyens à la politique criminelle d'effacement et d'abdication de la personnalité algérienne;

attendu que l'érection de l'Algérie en trois départements français est purement formelle étant donné le régime de ces départements et vu que le nombre de 10 millions d'Algériens pour une population de 11 millions environ, permettrait aux Algériens de détenir la majorité dans toutes les Assemblées, ce qui de toute évidence n'est pas le cas;

attendu que toutes ces assertions et ces prétentions ne sont que propagande mensongère destinée à égarer l'opinion et le jugement des Nations Unies;

en considération de ce qui précède, nous demandons, au nom du peuple algérien et conformément à la Charte de l'Atlantique et aux recommandations des articles 73 et 74 de la Charte des Nations Unies, l'intervention de l'Organisation des Nations Unies pour trouver une solution aux litiges qui nous opposent à l'impérialisme français. ...

P.C.A. ET M.T.L.D.
EN CONTRADICTION SUR LE FOND

De leur côté, les dirigeants algériens communistes ont charge d'une tâche d'importance internationale. Il leur faut intégrer dans la ligne politique de leur parti l'analyse qui vient de sortir des travaux du Bureau d'information des Partis communistes et ouvriers. C'est, en réalité, l'analyse de la situation mondiale effectuée par les dirigeants du Parti communiste d'Union soviétique.

Larbi Bouhali, le 3 octobre 1948, assume cette responsabilité en présentant devant le Comité central un long rapport po-

litique, qui sera publié par la suite sous le titre *« L'avenir de notre pays ne se décidera ni au Caire ni à Washington, mais avant tout par la lutte de son peuple sur le sol national »*.

Enfin le phénomène universel de la décolonisation est pris en compte! Mais pour être aussitôt attaché au char du *« camp socialiste »* incarné par la seule Union soviétique. La négation du rôle des bourgeoisies nationales accule les communistes algériens dans un sectarisme aveuglant. De plus, le suivisme qu'ils adoptent sur la question palestinienne les conduit à des attaques contre toutes les initiatives arabes qu'ils n'ont pas décidées eux-mêmes et dont ils n'ont pas le contrôle. Ils s'opposent au *« Comité de libération du Maghreb arabe »* et dénoncent le caractère *« social-démocrate »* du *« Congrès des peuples »*. Sur tous ces points, Bouhali est catégorique et conclut : *« Nous nous devons de parler clairement à notre peuple et lui dire franchement : ou bien on est contre les impérialistes et par conséquent avec les démocrates et progressistes, avec l'Union soviétique et les communistes; ou bien on est contre les communistes et l'on se lie inévitablement au camp impérialiste... »* Raisonnement de type manichéen. Son analyse de la situation de l'Algérie vise avant tout à démontrer la malfaisance de l'impérialisme américain. *« Voyons maintenant la situation de l'Algérie. Il est certain que l'examen de la situation internationale nous permettra de voir plus clairement les problèmes algériens, et en premier lieu les conséquences du plan Marshall pour notre pays.*

« Ces conséquences peuvent se résumer sous quatre aspects :

1°) Etouffement direct de certaines branches de l'industrie algérienne... avec l'invasion des produits synthétiques américains...

2°) Etouffement de l'équipement de l'Algérie. En effet, dans la première tranche du plan Marshall pour 1948, la dotation pour l'Afrique du Nord se montait... à moins que le montant des importations avant le plan Marshall... L'Algérie recevra "les rossignols" *des Américains...*

3°) Etouffement de l'agriculture algérienne...

4°) Aggravation de la misère des Algériens...

« Voilà quelles sont les conséquences pour l'Algérie de "l'aide" américaine au travers du plan Marshall... »

Il est certain que tout n'est pas faux dans ce qu'expose l'orateur communiste, loin de là, mais il ne va pas en tirer de justes conclusions par rapport au nécessaire combat national contre l'ennemi principal du peuple algérien qui demeure le colonialisme français.

Après un long développement sur la question palestinienne, où les arguments de Bouhali sont calqués sur ceux de l'Union soviétique et du PCF, il croit opportun de lancer de nouvelles attaques contre les partis nationalistes.

«... la situation politique en Algérie devient plus claire et les conditions sont créées pour une différenciation au sein du mouvement national. Il faut amener le peuple à juger les hommes et les partis non sur leurs paroles, mais sur leurs actes. Au demeurant, les masses populaires musulmanes commencent déjà à faire cette différenciation entre les partis en jugeant ces derniers sur leurs actes et non leurs promesses plus ou moins pompeuses.

«On ne pourrait affirmer que les dirigeants PPA ou MTLD veuillent tenir compte de cette évolution du peuple. Ils semblent vouloir persévérer dans leur attitude qui consiste à se considérer comme les seuls représentants du mouvement national, à rejeter l'union des forces nationales et démocratiques, à mépriser les victoires arrachées par les masses populaires, estimant que "toute réforme que l'on arrache devient inefficace tant que le régime (colonialiste) subsiste".

«Mais tel n'est plus l'avis de nombreux travailleurs qui leur avaient accordé leur confiance et qui, aujourd'hui, se battent admirablement unis au sein de leurs syndicats ou encore dans des comités de lutte. Beaucoup d'Algériens commencent à condamner la prétendue tactique des élus qui consiste à rester muets au sein des Assemblées au moment où des problèmes très importants intéressant l'Algérie sont discutés...»

Après ces propos qui n'ont aucun rapport réel avec la réalité, Bouhali invoque certaines positions de l'UDMA pour redonner vie aux théories para-colonialistes de Thorez. Dans un récent Congrès de ce parti, l'analyse présentée *«a souligné l'importance de* "l'union avec le peuple de France"». L'orateur UDMA se serait écrié : *«Gardez-vous donc de gestes inconsidérés vis-à-vis du peuple de France, vis-à-vis de sa classe ouvrière, notre alliée directe.»* Ce qui permet au dirigeant communiste algérien d'affirmer une fois encore que *«les Algériens ne peuvent rester indifférents aux événements qui se déroulent en France, car seul un gouvernement d'Union démocratique est capable d'inaugurer de nouveaux rapports entre le peuple de France et les peuples coloniaux.»*

Toutes ces affirmations n'empêchent pas le secrétaire du PCA d'aborder, une nouvelle fois depuis la session de juillet 1946, l'étude autocritique du principal défaut des activités de son parti. Avec le recul du temps, il est particulièrement intéressant de discerner que de tels militants algériens étaient

conscients de la raison fondamentale de leur coupure d'avec les plus larges masses de leur peuple, mais il est aisé de comprendre qu'ils ne parvinrent pas à opérer les rectifications nécessaires à temps, parce qu'ils demeuraient soumis aux théories et analyses de l'étranger, français ou soviétique, ce qui revenait au même d'ailleurs. Bouhali déclare :

« Nous avons dit très justement au dernier Comité central que le Mouvement national domine toute la vie politique de notre pays. Cela voulait dire qu'à travers tous leurs actes les communistes devaient tenir le plus grand compte de ce mouvement.

« Or, nous avons la nette impression que l'affirmation "le Mouvement national domine tout" *reste pour beaucoup de camarades une simple formule qu'on répète, certes dans toutes nos assises, mais dont on ne saisit pas encore la substance. En être bien imprégné cela suppose une certaine orientation qui transpire à travers tous nos actes. Or, si l'on examine les actes de certains militants, on est bien obligé de constater l'insuffisance d'orientation dans le sens du mouvement national.*

« Par exemple, le contenu de notre presse et des documents sortis au cours des trois derniers mois laissait à désirer. Nous nous sommes laissé entraîner par le grand courant de sympathie qui allait vers le mouvement démocratique en France réclamant un gouvernement d'Union démocratique... »

Mais n'est-ce pas là exactement ce que le rapporteur faisait lui-même quelques instants plus tôt dans son propre discours ?

« ... De là est née une orientation qui pourrait avoir un double danger :

1°) Nous risquons d'entretenir l'illusion qu'un gouvernement d'Union démocratique en France pourra résoudre seul tous les problèmes qui se posent devant nous et par conséquent démobiliser les masses algériennes ;

2°) Nous risquons de répandre par là même l'idée erronée qu'avec un gouvernement réactionnaire en France il n'y a rien à faire en Algérie. »

Bouhali fait alors un aveu de taille, qui correspond strictement à la vérité ainsi qu'au caractère non-algérien du Parti communiste algérien :

« Cette orientation a incontestablement pour origine la sous-estimation du mouvement national qui découle elle-même de l'insuffisance de liaison avec les masses. Nos cadres sont insuffisamment liés aux masses et plus particulièrement aux masses musulmanes, à l'atelier, au bureau, dans les cafés, sur les marchés, dans les douars. Dans ces conditions, il leur est diffi-

cile de ressentir tout ce que ressent le peuple, d'être au diapason du peuple.»

Critiquer ainsi les militants et les cadres revient en fait à détourner les responsabilités. Même si telle n'était pas l'intention effective de Bouhali. Ce sont les dirigeants communistes algériens, et français qui imposaient aux premiers leurs analyses, qui fixaient la ligne politique du Parti communiste algérien. Or, c'était cette ligne qui restait fondamentalement erronée, parce qu'elle ne prenait pas la question nationale telle qu'elle se posait, c'est-à-dire sans exclusive ni réserve vis-à-vis de la France colonialiste, qu'elle soit démocratique ou réactionnaire.

Examinons de près ce que déclare maintenant le principal dirigeant communiste algérien. Nous allons découvrir qu'il énonce toute une série de vérités, mais qu'elles recouvrent finalement le contraire de ce à quoi elles devraient logiquement conduire.

«La situation politique favorable que nous venons d'examiner nous permet de conclure à la possibilité pour notre parti de progresser rapidement et dans tous les domaines. Ne nous attendons pas, bien sûr, à avancer dans une atmosphère paisible et à une quiétude politique. La lutte qui ira en s'accentuant sera, au contraire, plus âpre et les résultats d'autant plus fructueux. C'est une raison supplémentaire pour avoir une idée claire sur les problèmes qui se posent devant nous et armer politiquement notre parti.

«En d'autres termes, il faut remplir certaines conditions. Il faut d'abord convaincre tout le parti de la justesse de ces trois vérités essentielles :

1° — Que le Mouvement national domine effectivement toute la vie politique de notre pays et que ceux qui ont tendance à l'oublier seront hors de course. Aussi longtemps que nous sous-estimerons sa puissance, nous commettrons des erreurs et par conséquent nous piétinerons.

2° — Que seule l'action est décisive. Et s'il fallait une preuve, il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur l'exemple magnifique que nous fournit la classe ouvrière tant en Algérie qu'en France. Cela suppose la rupture avec certaines méthodes qui s'arrêtent à la motion pacifique, genre "vœu" des vieux bonzes de certains partis, ou à la délégation auprès des pouvoirs publics. Il faut s'adapter aux nouvelles conditions de lutte.

3° — Que l'action est possible sur la base des mots d'ordre justes du parti. L'essentiel consiste à savoir les adapter à chaque couche sociale et à déterminer le moment et les modalités de l'action.

« Telles sont les trois idées qui, à notre avis, doivent servir de fil conducteur à notre action quotidienne et quel que soit le front sur lequel lutte chaque communiste. »

NOTRE POLITIQUE NATIONALE

« Il importe d'ajouter que les mots d'ordre politiques lancés par notre dernier Comité central nous semblent encore absolument valables. Je me permets de les rappeler schématiquement... (Ces mots d'ordre sont repris dans l'Appel final de cette session du Comité central que nous publions un peu plus loin.)

«... Bien entendu ces mots d'ordre ne doivent à aucun moment nous faire perdre la perspective, mais bien au contraire leur réalisation sera le moyen d'acheminer notre pays vers une République démocratique ayant sa Constitution, son Parlement, son gouvernement dans le cadre d'une Union française véritable. »

Voilà. Le Parti communiste algérien n'envisage la question nationale de l'Algérie que *« dans le cadre de l'Union française »*.

Est-il totalement aveugle? Il n'abandonne pas sa conception de *« territoire associé »*, à un moment où il sait déjà quelle est la portée réelle du Statut que la France a octroyé à l'Algérie et comment ce Statut lui-même a été outrageusement violé par le truquage des élections à l'Assemblée algérienne.

L'ensemble de ces points de vue se trouve réuni dans un nouvel Appel du Comité central du Parti communiste algérien en date du 3 octobre 1948.

« ALGÉRIENS, ALGÉRIENNES!

« Les forces de liberté et de démocratie réalisent des progrès très importants en Algérie, en France et dans le monde.

« Les colonialistes, pris de peur, en sont réduits à des mesures de plus en plus odieuses pour tenter de masquer leurs faiblesses.

« Ils ont renvoyé les élections aux Conseils généraux et fabriqué une loi antidémocratique pour les élections au Conseil de la République.

« Les libertés les plus élémentaires sont foulées aux pieds.

« Les prisons de notre pays regorgent de progressistes et de militants syndicaux. Des populations innocentes sont l'objet de terribles représailles.

« Les conditions de vie de tous les Algériens se font chaque jour plus difficiles. Par centaines de milliers, des hommes, des femmes, des enfants sont sous-alimentés. La famine menace des milliers de foyers. Le nombre des chômeurs grandit.

« Et Laghouat est la première victime des plans criminels des fauteurs de guerre. Les impérialistes américains et leurs valets, les gouvernants français actuels, voudraient transformer notre pays en champ de bataille. Ils voudraient faire de nos fils leurs tirailleurs, dans la guerre qu'ils préparent contre l'Union soviétique et les démocraties populaires. »

NOTRE PAYS VEUT VIVRE LIBRE DANS LA PAIX

« Quels sont les responsables de cette situation ?

« Ce sont les colonialistes français.

« Ce sont eux qui disposent de l'Algérie contre la volonté des Algériens.

« Car les Algériens veulent vivre dans l'union et la concorde, débarrassés du poison raciste.

« Ils veulent manger à leur faim, au lieu d'enrichir les seigneurs de la colonisation. Ils veulent vivre en paix.

« Et ils savent que cela n'est possible que dans la liberté.

« Aussi sont-ils décidés à METTRE FIN AU RÉGIME COLONIALISTE EBRANLÉ.

« Le Parti communiste algérien a proposé, dès juillet 1946 :

—l'élection d'une Assemblée et d'un gouvernement algériens gérant toutes nos affaires intérieures, ce qui comporte :

—la suppression du gouvernement général et de son appareil colonialiste.

« Ces réformes permettront d'avancer dans la voie d'une République démocratique avec sa Constitution, son Parlement et son gouvernement, *au sein d'une véritable Union française, union librement décidée de peuples libres.*

VOILA LE SEUL MOYEN D'ASSURER AUX ALGÉRIENS LA LIBERTÉ, LA TERRE ET LE PAIN.

« Rien n'empêchera l'ensemble des Algériens de balayer les forces noires de l'impérialisme et de la réaction.

« Nos propres possibilités sont immenses. Et nous ne sommes pas isolés.

« Menant le même combat que nous, il y a, à la tête des forces anti-impérialistes et démocratiques, la puissante Union soviétique, rempart de la paix dans le monde, pays des héros de Stalingrad qui sauvèrent le monde de la barbarie fasciste, patrie de cent peuples libres, défenseur inlassable des peuples opprimés.

« Il y a les pays de démocratie populaire.

« Il y a la classe ouvrière et le peuple de France, nos alliés directs qui, sous la conduite du glorieux Parti communiste français, briseront les appétits fascistes de de Gaulle, le responsable

des massacres du Constantinois, et imposeront un gouvernement d'Union démocratique, facilitant ainsi notre propre combat.

« Il y a tous les peuples coloniaux en lutte, comme nous, pour leur libération nationale. »

LA VOIE DU SALUT RÉSIDE EN PREMIER LIEU DANS L'ACTION ET L'UNION SUR LE SOL ALGÉRIEN

« Mais l'avenir de notre peuple dépend avant tout de sa propre lutte sur le sol algérien.

« Et cette lutte est magnifique.

« Par dizaines et dizaines de milliers, les travailleurs algériens réalisent leur union dans l'action et arrachent d'importantes revendications.

« A cet immense mouvement de lutte pour le pain et la liberté qui soulève l'Algérie, participent activement toutes les autres couches de nos populations, paysans, intellectuels, artisans et commerçants, femmes, jeunes...

« Tous comprennent que l'heure n'est pas à l'attentisme ni à l'indifférence.

« L'heure est à la lutte créatrice qui vient d'aboutir à l'abrogation du décret Régnier et qui permettra d'obtenir très rapidement :

— la satisfaction des justes revendications des travailleurs et des masses populaires ;

— la libération des emprisonnés politique ;

— le départ de Naegelen-Pélabon ;

— l'annulation des honteuses élections à l'Assemblée algérienne ;

— l'application des quelques dispositions progressistes du Statut, notamment la suppression des communes mixtes et des Territoires du Sud, l'enseignement de la langue arabe à tous les degrés, l'indépendance du culte, le droit de vote aux femmes musulmanes ;

— la répartition aux ouvriers agricoles, aux khammès, aux fellahs et aux petits colons des terres domaniales et communales, ainsi que des terres des collaborateurs, des grandes compagnies, etc.

« Il faut exiger également la dissolution des milices RPF et des groupes gaullistes constitués dans l'armée stationnant sur notre sol.

CES REVENDICATIONS, NOUS SOMMES CAPABLES DE LES ARRACHER

« Que partout donc, de Tlemcen à Tébessa et d'Alger à Laghouat, se multiplient des comités de lutte rassemblant com-

munistes, MTLD, UDMA, socialistes, démocrates et progressistes, sans distinction d'origine.

« C'est avant tout dans l'action que se réalise l'union. Ainsi, nous avancerons vers

LE FRONT NATIONAL DÉMOCRATIQUE ALGÉRIEN que notre parti préconise depuis juillet 1946. »

« ALGÉRIENS, ALGÉRIENNES!

« Le Parti communiste algérien, parti de la clairvoyance et de la libération nationale, vous appelle à la lutte. Il ne vous a jamais trompés.

« Il vous a toujours montré la bonne voie. Pour Munich comme dans la guerre contre Hitler. Pour le complot fasciste du Constantinois de mai 1945 comme pour l'amnistie.

« Pour le Statut comme dans la question palestinienne.

« Le parti, qui a eu chaque fois raison, seul et avant tous, vous appelle à rejoindre ses rangs.

« Pour accentuer le combat contre le colonialisme et la réaction,

Pour conduire notre pays vers la liberté, la démocratie et le bien-être,

ADHÉREZ AU PARTI COMMUNISTE ALGÉRIEN! »

Voilà, répétons-nous. Prisonnier de ses structures internationales, de sa soumission aux analyses des Partis communistes soviétique et français, victime d'une idéologie nationale de type réformiste et nullement révolutionnaire, le Parti communiste algérien se situait en marge des réalités mouvantes des masses populaires algériennes. Il était certes conscient du phénomène en plein essor, mais n'était pas en mesure de s'y intégrer correctement, comme avaient su le faire, par ailleurs, d'autres communistes, en Chine ou au Vietnam. Il y a des gens qui déduisent de ces positions que les communistes algériens méritaient le qualificatif de *« colonialistes »* ou *« néo-colonialistes »*. C'est là, d'évidence, une bêtise et les dirigeants, militants et historiens nationalistes ne présentent pas du tout les faits, aujourd'hui, sous cet angle-là, s'ils considèrent à juste titre que leurs compatriotes ont commis de très graves erreurs.

Fin 1948, le mouvement nationaliste lui-même n'est pas exempt de difficultés internes. Le déroulement bien particulier des élections du mois d'avril pour l'Assemblée algérienne provoque des contradictions de plus en plus vives dans ses rangs, où les partisans d'une guerre révolutionnaire, ou du moins de sa préparation active, ne manquent pas d'arguments.

A cet égard, après la lecture et l'étude du rapport de Larbi Bouhali, celle d'une analyse présentée en décembre 1948 par un jeune membre du Bureau politique du Parti du peuple algérien devant une session du Comité central élargi permet de très bien distinguer l'opposition de fond des lignes des nationalistes et des communistes. Nous n'en retiendrons que quelques passages significatifs empruntés au texte intégral qui figure sous le titre *« Les voies de la Révolution »* dans le précieux ouvrage de Mohammed Harbi *« Les Archives de la Révolution algérienne »*. L'auteur en est le responsable de l'organisation para-militaire du PPA à l'époque, alors âgé de vingt-sept ans, qui deviendra ultérieurement une personnalité algérienne de premier plan, Aït-Ahmed. (132)

«... L'échec des méthodes légalistes est trop flagrant —déclare-t-il. *Les mascarades électorales des 4 et 11 avril derniers, les tueries de Champlain et d'Aumale et toutes les formes de répression politique, économique, policière et militaire qui ne manquent pas de suivre chaque* "bataille électorale" *ont fini par dresser le peuple et les militants contre le légalisme et la légalité coloniale.*

« "Pourquoi risquer ma vie dans un combat truqué où le vainqueur est connu d'avance, je préfère prendre des risques pour quelque chose qui en vaille la peine." *Telle est l'opinion courante des Algériens, des militants et de nombreux dirigeants ici présents... Le bulletin de vote est un leurre. Plus personne ne croit en son pouvoir dans le feu d'une expérience qui se renouvelle sans coup férir... »*

Après de profondes analyses stratégiques et tactiques, où les expériences des communistes de Chine et de Yougoslavie sont prises en considération tout en étant différenciées des conditions spécifiques de l'Algérie, l'orateur démonte sans difficulté et sans sectarisme le point de vue des communistes français.

«... Enfin, conception de dernier cri, il faudrait et il suffirait d'organiser autour du Palais Carnot des manifestations populaires gigantesques pour obliger l'Assemblée algérienne à se proclamer Constituante. Un 89 algérien? Avec prise de Barberousse, serment du jeu de paume, et tout.

« La stratégie est d'André Marty. Il confia à son collègue Lamine, après l'adoption du "Statut de l'Algérie" *par l'Assemblée nationale française :* "C'est vrai, l'Assemblée algérienne prévue par ce Statut est dépourvue de pouvoirs, mais n'oubliez pas que la Révolution de 89 a été faite par le peuple de Paris à partir d'une assemblée qui pourtant n'avait qu'un caractère consultatif en matière financière..."

« La considération qui saute aux yeux est que la Révolution française est un événement intérieur, un phénomène français. Elle n'est pas un conflit entre pays ou peuples différents; elle n'oppose pas un peuple opprimé à la puissance coloniale, elle oppose des classes sociales.

« Le PCF semble incapable de poser le problème algérien autrement que dans le cadre intérieur français. La raison n'en est pas liée uniquement à sa nouvelle stratégie coloniale. Elle est due à l'esprit petit-bourgeois qui anime ses membres en ce qui concerne ce problème... »

Plus loin, Aït-Ahmed affirme sans aucune hésitation :

« La seule politique juste est la politique révolutionnaire.

« La lutte de libération sera : une véritable guerre révolutionnaire...

« La lutte de libération, de l'humanité algérienne, sera donc une guerre. Elle assumera les proportions d'un conflit avec la puissance coloniale avec tout son potentiel militaire, économique et diplomatique, donc politique.

« Nous savons, depuis le temps que nous le disons, que notre pays constitue la pierre angulaire de l'impérialisme français. Colonie de peuplement, d'exploitation, de prestige par excellence, terre française, la France ne le lâchera pas sans épuiser tous les atouts formidables dont elle dispose... C'est bel et bien face à l'une des plus grandes puissances du monde que nous aurons à arracher notre indépendance... »

Puis le jeune dirigeant nationaliste cingle le PCA de quelques traits particulièrement incisifs :

« ... Les thèses assimilationnistes sont bel et bien enterrées.

« Même le Parti communiste algérien semble se soumettre devant le puissant courant qui porte nos masses vers la libération. Il court derrière le peuple dont il prétend être l'avant-garde. Il va jusqu'à sacrifier, comme bouc émissaire, Amar Ouzegane, son secrétaire général, qui s'est compromis par ses positions antinationales. On reconnaît au peuple algérien le droit de "rêver de pastèques, même si son derrière est embourbé". *La thèse du Parti communiste algérien dite de la Nation en formation répond dans son insuffisance aux impératifs non-algériens du Parti communiste français. Elle rejoint l'idéologie néo-impérialiste de l'Union française sur laquelle ce parti fonde ses espoirs d'expansion dans les colonies...*

« Cependant depuis les truquages éhontés des élections d'avril dernier, au vu de la répression qui a précédé et suivi ces truquages, le peuple algérien dans son ensemble a découvert le caractère dérisoire et vain du réformisme, basé sur la légalité coloniale... Le peuple a acquis une conscience révolutionnaire... »

Aït-Ahmed argumente en faveur du boycott de toute élection :

« Continuer à nous battre sur le terrain choisi par le colonialisme par des moyens choisis par lui, et à des échéances choisies par lui naturellement, c'est renoncer à toute stratégie et accepter d'être manœuvrés, manipulés, et domestiqués par les piètres tacticiens des "Affaires indigènes". »

Ensuite le futur leader algérien fouille dans tous ses détails un plan d'action pour assurer une préparation parfaite de la guerre révolutionnaire anticolonialiste. Nous sommes donc bien en présence de deux idéologies et politiques fondamentalement différentes, l'une réformiste qui ne situe ses perspectives que dans le cadre de la légalité coloniale de l'Union française, l'autre révolutionnaire qui n'envisage l'avenir qu'à travers de difficiles combats pour parvenir à l'indépendance nationale.

L'histoire a sévèrement condamné la première et confirmé le bien-fondé de la seconde. Remarquons aussi que l'exposé de stratégie présenté devant le Comité central du Parti du peuple algérien témoigne d'une connaissance approfondie des écrits d'Engels, de Lénine et de Mao Zedong. Mais il ne se limite pas à les reproduire doctement et dogmatiquement, bien au contraire, il en dégage de manière créatrice et vivante des enseignements appliqués aux réalités de la Révolution nationale nécessaire pour le peuple algérien.

D'autres exemples concrets dessinent le clivage et marquent les points de contact possible entre communistes et nationalistes algériens.

Fin octobre, *Liberté* ouvre une polémique avec l'organe du MTLD sous le titre *« Silences, erreurs et oublis du Maghreb al Arabi »*, pour démontrer que c'est l'URSS qui défend les peuples coloniaux. Il est vrai qu'en ce qui concerne la guerre patriotique du peuple vietnamien, cette affirmation ne peut être contestée. Mais le journal nationaliste n'en a pas moins écrit : *« Du côté russe, il est étonnant que l'URSS ne pose pas non plus le problème colonial... A l'heure actuelle, la politique coloniale russe obéit à une stratégie particulière : l'URSS ménage des nations coloniales, telles que la France et l'Italie, pour avoir l'appui des métropoles au détriment des peuples qui vivent sous le joug de ces deux nations. »*

Une autre polémique éclate entre les deux partis à l'occasion d'un meeting organisé à la suite du Congrès des peuples contre l'impérialisme *« pour la justice à Madagascar, pour la paix en Indochine, contre la répression en Afrique du Nord, pour la liberté des peuples dans l'indépendance »*. Les militants du PPA-MTLD entendent utiliser la tribune qui leur est ainsi

offerte. Mais les orateurs prévus sont Jean Rous, ancien membre du Comité directeur du Parti socialiste SFIO, Allionne Diop, de la Fédération socialiste de l'Afrique orientale française, et Marceau Pivert, secrétaire de la Fédération de la Seine du Parti socialiste. Le PCA attaque en proclamant que l'on ne défend pas les intérêts des Algériens en siégeant aux côtés des amis de Neagelen et de Jules Moch, qu'il qualifie pour la circonstance de *«gérants loyaux du colonialisme»*. Si cette dernière accusation est fondée, il n'en reste pas moins que peu avant les communiste français siégeaient eux-mêmes aux côtés de ces socialistes dans des gouvernements ou autres instances de la France. De plus, les orateurs incriminés sont connus pour leurs divergences affirmées avec la direction de leur parti sur les questions coloniales, ce sont des anticolonialistes de longue date.

A la fin de l'année, nationalistes et communistes sont d'accord pour apporter leurs soutiens respectifs aux mineurs en grève de Kenadsa. Une résolution commune du Comité de Paris du *«Front national démocratique algérien»* exprime sa solidarité aux travailleurs en lutte. On peut relever qu'elle est signée par le secrétaire général du Comité, l'écrivain Kateb Yacine. Finalement, après 65 et 73 jours de grève, les mineurs de l'Ouenza et de Timezrit obtiennent satisfaction et bénéficient d'importantes augmentations de leurs salaires.

Mais c'est là la dernière occasion d'union que mettent à profit les deux partis. Une nouvelle période de rupture va inaugurer l'année 1949.

L'IMPOSSIBLE UNION DES COMMUNISTES ET DES NATIONALISTES

Les *«élections à l'algérienne»* sont à porter au double passif de la prétendue démocratie française et du colonialisme. Celles qui viennent après les scrutins pour l'Assemblée algérienne, en 1949 et au cours des années suivantes, confirment l'immoralité et la violence des mœurs politiciennes de la France.

Devant l'Assemblée algérienne, le seul délégué communiste, René Justrabo, appuyé par les élus de l'UDMA et du MTLD, à la veille des élections cantonales de mars 1949, propose un vœu pour que *«le climat des élections fût un climat de liberté, de netteté»* et non plus celui *«d'élections préfabriquées»*. Mais par vote à main levée, l'urgence de sa proposition est rejetée à la quasi-unanimité.

Cependant, en dépit de leurs déboires électoraux, les communistes participent à tous les scrutins, tandis que les nationalistes font preuve d'adaptation tactique plus efficace, et,

surtout, plus conforme aux intérêts réels des masses populaires algériennes. L'électoralisme, et d'autres raisons sans nul doute, contribuent d'ailleurs à provoquer une crise, ou une succession de crises, dans les rangs mêmes du PPA-MTLD. Les désaccords révèlent des conceptions stratégiques différentes, voire opposées. Mais nous n'avons pas qualité pour en traiter et préférons laisser aux historiens algériens le soin d'exposer et analyser ces phénomènes. Notre propos concerne les péripéties continuelles qui unissent, puis opposent communistes et nationalistes, pour que nous puissions mettre en évidence les erreurs décisives des premiers dans la question de la préparation de la révolution anticolonialiste du peuple algérien.

Pour illustrer le fait qu'une communauté de territoire est indispensable *«pour qu'il y ait nation»*, le cours n°2 de l'école élémentaire du Parti communiste français (édition de janvier 1949) fournit le commentaire suivant (p.5) : *«C'est ainsi que la réunion sur un même territoire de peuples d'origines diverses (Berbères, Arabes, Israélites, Européens) est un des éléments constitutifs de la nation algérienne en formation.»*

Comme en écho, *Liberté* publiera le 16 juin suivant que *«l'Algérie n'est pas plus arabe que berbère, turque ou française. L'Algérie est un pays où vivent et luttent Arabes, Kabyles, Européens et Juifs»*.

Comment, dès lors, s'étonner des difficultés constantes qui entravent toute tentative d'union entre communistes et nationalistes algériens?

Aux approches de tout nouveau scrutin, il y a toujours une période où PCA, UDMA et MTLD rêvent d'unifier leurs positions pour assurer à leurs candidats de meilleurs résultats. Mais, dans la perspective des cantonales de mars 1949, les discussions se trouvent bloquées d'emblée. Le PCA refuse le mot d'ordre d'indépendance, ce qui amène le MTLD à rompre les entretiens. Par ailleurs, les rapports entre MTLD et UDMA sont des plus tendus et aboutissent à des affrontements assez graves, le 13 février, lors d'un meeting de l'UDMA.

A Paris, le MTLD se retire du Comité des élus d'outre-mer dont les membres, communistes compris, ne cessent de se référer à l'Union française.

A Londres, au Congrès des peuples contre l'impérialisme, Ahmed Mezerna fait état des désaccords insurmontables opposant les nationalistes algériens du MTLD tant avec l'UDMA qu'avec le PCA.

C'est à la veille des élections cantonales que la polémique atteint son point culminant. Le MTLD appelle à l'abstention.

Dans *Liberté*, le PCA proclame alors que *«s'abstenir, c'est laisser le champ libre à l'administration»*. *Maghreb al Arabi* riposte en expliquant que le boycott de ces élections n'est pas une position immuable, mais un moyen tactique, qui tient compte de l'expérience de truquage électoral systématisé.

Les 20 et 27 mars 1949, les deux tours de scrutin sont marqués par le renouvellement des scandaleuses et violentes méthodes inaugurées par le gouverneur général Naegelen. Les scrutins sont de nouveau préfabriqués et violés : urnes remplies dès le matin, candidats et délégués les représentant exclus des bureaux de vote, intimidations policières, corruption, les procédés les plus bas et les plus illégaux sont mis en œuvre pour assurer le succès des candidats réactionnaires et administratifs.

L'UDMA proteste devant le fait que *«l'administration colonialiste d'Alger s'est livrée aujourd'hui à un nouvel attentat contre le suffrage universel...»*. Quelques jours plus tard, le communiste René Justrabo est expulsé *«manu militari»* de la tribune de l'Assemblée algérienne parce qu'il veut y dénoncer le scandale des élections du Conseil général. Provoqués par les délégués colonialistes, de violents incidents marquent la rentrée de l'Assemblée.

Le MTLD estime avoir été largement suivi, parce qu'il y a eu, dans le deuxième collège, un nombre massif d'abstentionnistes, malgré les énormes pressions administratives. L'un de ses représentants à l'Assemblée algérienne, Demaghlatrous, après avoir stigmatisé le nouvel *«élu»* de Philippeville, déclare : *«La majorité de l'Assemblée* "introuvable" *a montré, hier après-midi, une fois de plus, ce que pouvait être, dans un régime semi-colonialiste, le respect de la liberté d'expression. M. Justrabo, qui tentait de dénoncer à la tribune de l'Assemblée les scandaleuses pratiques de l'Administration de M. Naegelen et de ses agents, caïds et bachagas de tout poil, aux dernières élections cantonales, après avoir été en butte au chahut organisé, s'est vu expulsé de cette tribune par les gardes du Palais.*

«A la tête de ces derniers —et cette présence avait la valeur d'un symbole cruel— se trouvait le lieutenant qui, le 4 avril dernier, commandait le tir qui frappait mortellement dans le dos sept paisibles électeurs de Deschmyal...»

Mais l'activité légale du PPA-MTLD n'est alors que l'iceberg qui dissimule l'essor considérable de la volonté de lutte nationale du peuple algérien. Il est très probable que dès cette époque les masses, paysannes en particulier, sont totalement acquises à l'idée d'une inévitable et indispensable lutte armée.

Sans oser porter nous-mêmes un jugement sur une question exclusivement algérienne, nous pensons que toutes les contradictions éclatant alors dans les rangs du mouvement nationaliste —crise dite *«berbériste»*, dissolution de la Fédération de France, exclusions de dirigeants et cadres régionaux, etc.— recouvrent des conceptions stratégiques différentes sur la voie à suivre pour arracher au colonialisme l'indépendance nationale. Les jeunes militants nationalistes, plus souvent organisés dans l'Organisation spéciale (l'O.S.) clandestine que dans le parti légal (MTLD) sont impatients de passer à l'action. Le 5 avril 1949, une action aux formes militaires est organisée par Ahmed Ben Bella contre la poste d'Oran. Une importante somme est enlevée par les attaquants. Naturellement, la répression ne se fait pas attendre et vise indistinctement des militants clandestins et des personnalités politiques publiques comme Mohamed Khider.

Tous ces événements, division comme répression, ne peuvent que provoquer trouble et même indiscipline parmi les militants nationalistes et, d'année en année, les conduiront à des scissions souvent tragiques, au cours desquelles seront parfois éliminés de manière définitive ou temporaire, des hommes de valeur.

Simultanément aux actions de l'O.S., le MTLD accepte de participer au Congrès mondial des partisans de la Paix réuni à Paris du 20 au 24 avril 1949.

L'objectif des nationalistes vise à profiter de ces assises internationales, organisées par les communistes, pour populariser leurs revendications nationales et dénoncer l'oppression colonialiste.

Mais le Mouvement mondial de la Paix exige le ralliement des délégués MTLD aux thèses du *«camp socialiste»*, c'est-à-dire aux positions soviétiques condamnant la politique des Etats arabes, les activités de la Ligue arabe et contribuant à l'instauration dans le Proche-Orient de l'Etat d'Israël.

Les communistes algériens utilisent pour leur part des arguments que ne peuvent ni comprendre ni accepter les nationalistes : *«Signer l'appel de Stockholm* (pour l'interdiction des armes atomiques), *c'est avancer la libération nationale.»*

Aussi la polémique ne cesse-t-elle nullement entre *Liberté* et *Maghreb al Arabi*. Pendant ce temps, *«d'inqualifiables agressions sont perpétrées par des soldats de la Légion étrangère contre la population de Mascara»*. Celle-ci dénombre une centaine de blessés, dont des femmes, plusieurs maisons mises à sac. 31 personnes dont 2 femmes doivent être hospitalisées,

l'une d'entre elles dans le coma avec huit perforations intestinales par balles.

Le 3 mai 1949, toujours à Mascara, un légionnaire, parlant l'allemand, perce le sein d'une femme algérienne d'un coup de baïonnette, de nouvelles violences sont commises contre des boutiques dont vitres, glaces et chaises sont brisées.

LE Ve CONGRES DU P.C.A. RÉUNI A ORAN

C'est dans ce contexte d'ensemble que se réunit à Oran, du 26 au 28 mai 1949, le Ve Congrès du Parti communiste algérien.

La délégation du Parti communiste français qui y assiste est composée de Jacques Duclos, membre du Secrétariat, de Léon Feix, membre du Bureau politique, et d'Elie Mignot, membre de la section internationale, spécialiste des questions coloniales et conseiller de l'Union française.

Du point de vue politique, constatons le fait le plus notable de ces assises. La référence à l'Union française, qui figurait dans le rapport d'ouverture de Larbi Bouhali, ne figure plus dans la résolution finale. Précisons à ce sujet que le PCF n'opérera cette «rectification» qu'à l'occasion de son XIVe Congrès en 1956.

Le premier secrétaire du PCA présente une autocritique, qui découle de celle déjà avancée lors d'une session du Comité central, en juillet 1946. Il convient de souligner que les remarques qu'il énonce alors sont la plupart du temps liées aux préoccupations électoralistes du parti. Elles apparaissent comme conséquence du constat des échecs électoraux. Par exemple, à propos des élections d'avril 1948 à l'Assemblée algérienne, le dirigeant communiste algérien indique : *«...notre parti perdit un nombre important de voix, subissant ainsi un échec. Une fois de plus, au cours de la campagne électorale, nous avions estompé notre politique nationale et nous n'apparaissions pas encore aux yeux des Algériens comme le parti de la libération nationale.»* Plus loin, le même orateur déclare : *«... L'examen de notre activité dans tous les domaines fait apparaître nettement une faiblesse longtemps persistante : la sous-estimation de la puissance et du rôle du mouvement national. Nous avons, certes, affirmé très justement que le mouvement national domine toute la vie politique de notre pays. Mais, dans son activité générale, le parti ne montre pas toujours qu'il est entièrement pénétré de cette vérité. Les actes de certains militants ne sont pas suffisamment orientés vers le mouvement national. Il en est trop souvent de même du conte-*

nu de notre propagande tant écrite qu'orale. Il n'y a pas de doute que c'est là la raison fondamentale de nos échecs électoraux aussi bien en octobre 1947 qu'en avril 1948...»

Voilà, après tout, des propos qui pourraient paraître positifs et conduire à la juste ligne qu'aurait dû définir un parti communiste s'inspirant correctement des enseignement de Lénine, une ligne de révolution nationale anti-impérialiste. Mais, pas plus que celle de juillet 1946, cette autocrique ne va jusqu'au bout des conséquences et mesures concrètes qu'elle implique.

Pourquoi? Tout simplement parce que les dirigeants communistes algériens demeurent comme ligotés et prisonniers des thèses du Parti communiste français. Ils sont dans l'incapacité dramatique de s'en dégager, ils ne s'en libéreront pas par eux-mêmes, avant que ne soit déclenchée par d'autres la guerre révolutionnaire contre la France colonialiste. Parlant du *«grand parti national de masse»* que doit devenir le PCA, Larbi Bouhali ne le conçoit encore que comme *«Parti de la* "nation en formation" *par son reflet fidèle du visage de l'Algérie»*. Il rappelle l'appel antérieur du Comité central de juillet 1946 : *«Algériens de toutes origines, nous formons déjà, sur notre sol commun, une communauté stable. Nous sommes liés par des intérêts généraux communs et par la lutte contre les mêmes ennemis. Cette communauté constitue la base de la nation algérienne en formation, riche des apports de tous ses enfants, dans la diversité de leurs origines et le mélange heureux des civilisations orientale et occidentale.»*

Une salade russe de colonisés et colonisateurs, en somme. Et c'est bien le cas de dire *«russe»*, car l'orateur communiste reprend point par point l'analyse internationale du Parti communiste soviétique, qui fait passer avant tout, pour les communistes du monde entier, la lutte contre l'impérialisme américain, accusé de préparer une guerre contre l'URSS. Paraphrasant Maurice Thorez, Larbi Bouhali répète une déclaration du Comité central du PCA des 2 et 3 octobre 1948 : *«Le peuple algérien ne fera jamais la guerre à l'Union soviétique, patrie du socialisme et ardent défenseur de l'humanité opprimée.»* Il y a ici substitution d'un ennemi secondaire à l'ennemi principal, parce qu'à l'époque la force principale qui écrasait de son talon de fer le peuple algérien restait bel et bien le colonialisme, manifestation concrète historique et combien réelle de l'impérialisme français. Les dispositions particulières ou conséquentes du Plan Marshall octroyant d'énormes crédits à la France impliquaient certaines dispositions relatives aux pays d'Afrique du Nord, mais ne constituaient nullement un

danger plus pressant que l'oppression colonialiste française pour les peuples algérien, marocain et tunisien. Ces fondements théoriques interdisent au PCA d'exiger l'indépendance totale de l'Algérie algérienne telle que la désirent les masses populaires. L'appel final du Ve Congrès parle encore *«d'une union libre et féconde de notre peuple avec une France démocratique et anticolonialiste... pour une République algérienne qui aura sa Constitution, son gouvernement et son Parlement élu démocratiquement et représentant réellement les populations de notre pays...* (pour aider) *à la formation de la nation algérienne»*. La formule demeure pour le moins ambiguë.

Voici d'ailleurs le texte intégral de ce document, afin que nul ne puisse nous accuser de manipulation des phrases et des mots, ou de dissimulation de leurs contextes.

Malgré la répression et les préparatifs de guerre impérialistes

NOUS FERONS DE L'ALGÉRIE
UN PAYS LIBRE ET HEUREUX

ALGÉRIENS, ALGÉRIENNES!

Frères et sœurs de lutte!

Pour défendre ses privilèges, l'impérialisme se dresse avec violence contre les forces progressistes et, sous les lourdes chaînes du colonialisme, l'Algérie étouffe encore.

La répression s'abat sur notre pays, le chômage se développe, la misère grandit et gagne toutes les couches de travailleurs.

Une guerre se prépare sur notre sol même.

QUELS SONT LES RESPONSABLES DE CETTE SITUATION?

Une poignée d'hommes! Les banquiers, les gros industriels, les seigneurs aux milliers d'hectares qui s'enrichissent du sang et de la sueur de notre peuple.

Mais ces hommes aujourd'hui tremblent de peur, car un vent puissant de liberté souffle sur le monde. Les empires coloniaux bâtis sur l'esclavage et l'oppression nationale sont ébranlés jusque dans leurs fondements.

Comme à une planche de salut les colonialistes français affaiblis s'accrochent à l'impérialisme américain. Ils demandent son appui pour renforcer l'oppression colonialiste en Algérie et s'offrent à être ses gendarmes contre le peuple algérien.

— Ils trafiquent avec lui des richesses de notre pays, de ses gisements miniers, de son économie compromise par l'invasion des marchandises américaines.

— Ils aident les impérialistes américains à réaliser leur plan criminel d'agression contre l'Union soviétique et les démocra-

ties populaires, en leur cédant nos aérodromes et nos positions stratégiques. Ils ont préparé l'inclusion de l'Algérie dans le Pacte Atlantique, pacte de guerre et d'oppression accrue.

LA LIBÉRATION NATIONALE ET LA PAIX, UN SEUL ET MEME COMBAT

La guerre pour l'Algérie ce serait :

—une occupation militaire étendue et des chaînes colonialistes plus lourdes encore forgées par les trusts américains.

—tous les Algériens valides enrôlés comme tirailleurs.

—nos villes et nos villages rasés par les bombes atomiques.

—une misère plus atroce encore.

Mais la guerre n'est pas inévitable.

Les forces de paix sont les plus grandes et peuvent faire échec aux fauteurs de guerre.

Au premier rang la puissante Union soviétique, patrie du socialisme, pays de cent peuples libres et égaux guidés par le grand STALINE, pays qui, tel un phare, éclaire la marche de l'humanité tout entière vers la liberté et la justice.

Les forces de Paix, ce sont aussi les jeunes démocraties populaires, ce sont les peuples de France, d'Europe qui disent non aux impérialistes, ce sont les peuples coloniaux qui brisent leur esclavage et telle l'immense CHINE infligent de terribles défaites aux impérialistes.

Si nous savons unir nos efforts à ceux de tous les peuples, si le peuple algérien fait sienne cette proclamation des communistes « Jamais les Algériens ne feront la guerre à l'Union soviétique», *nous ferons reculer les agresseurs américains. Ils devront cesser de soutenir leurs valets, les colonialistes français. La guerre ne passera pas. La libération sera alors plus proche pour les Algériens.*

Ainsi la Paix est bien le plus court chemin vers la libération nationale.

Mais si malgré tous ces efforts les impérialistes réussissaient à déclencher la guerre, les Algériens sans hésiter seraient aux côtés de l'Union soviétique, aux côtés du peuple français, dans le camp des peuples en lutte pour abattre l'impérialisme.

NOTRE AVENIR DÉPEND EN PREMIER LIEU DE NOUS ALGÉRIENS, ALGÉRIENNES!

Frères et sœurs de lutte!

Il dépend de nous que l'avenir soit radieux et que, dans notre beau pays, il y ait du pain pour tous, que la terre appartienne à ceux qui la travaillent.

Nous n'avons rien à attendre des impérialistes américains pour notre libération nationale. Nous pouvons tout espérer, par contre, de notre lutte sur le sol national algérien.

Déjà, cette lutte porte ses fruits.

Elle raffermit les liens qui unissent notre peuple à nos véritables alliés, les travailleurs et le peuple de France qui mènent le même combat que nous contre les mêmes oppresseurs. C'est le gage pour demain d'une union libre et féconde de notre peuple avec une France démocratique et anticolonialiste.

Elle nous permet une action efficace pour la suppression du gouvernement général et de son appareil colonialiste.

C'est le gage de notre marche historique vers la constitution d'une République algérienne qui aura sa Constitution, son gouvernement et son Parlement élu démocratiquement et représentant réellement les populations de notre pays.

AINSI NOUS AIDERONS A LA FORMATION DE LA NATION ALGÉRIENNE.

Il dépend de nous que cet avenir soit proche.

Mais pour cela il faut :

S'UNIR ET LUTTER

La division est l'arme préférée des colonialistes.

L'Union est celle des peuples en lutte pour leur liberté.

Unis, Algériens de toutes origines, nous briserons nos chaînes.

Plus que jamais un vaste Front national démocratique algérien suivant l'appel lancé par notre parti depuis juillet 1946, est possible et nécessaire pour avancer rapidement dans cette voie.

L'union s'est réalisée dans la lutte pour la Paix et contre le Pacte Atlantique entre 21 organisations représentant l'immense majorité des Algériens. Elle doit se renforcer dans l'application des décisions du Congrès des Partisans de la Paix.

L'union peut et doit également s'approfondir et s'élargir par la lutte commune pour des objectifs réalisables dans l'immédiat, tels que :

—la libération des emprisonnés politiques;

—l'annulation des élections à l'Assemblée algérienne et le renvoi de Naegelen-Pélabon;

—la suppression des communes mixtes et des territoires du Sud;

—le retrait des troupes spéciales cantonnées en Algérie;

—l'arrêt immédiat de la guerre colonialiste contre le VIET-NAM et le rapatriement de tous les soldats algériens;

Faisons surgir partout des comités de lutte. Qu'ils agissent dans chaque quartier, chaque ville, chaque douar, chaque entreprise pour abattre plus vite le colonialisme.

LA LUTTE POUR LE PAIN, INSÉPARABLE DE LA LUTTE POUR LA LIBERTÉ ET LA PAIX

Pour pratiquer leur politique de guerre et protéger leurs profits monstrueux les maîtres des mines, des banques et les gros colons s'opposent violemment à toutes les revendications des masses laborieuses. Chaque revendication arrachée est un coup porté aux colonialistes et aux fauteurs de guerre. C'est un pas de plus vers la liberté.

Seule la lutte conduira à des changements politiques et permettra d'obtenir :

—l'augmentation des salaires et traitements ;
—des conventions collectives ;
—l'application du projet Fayet de Sécurité sociale ;
—du travail pour les chômeurs et l'arrêt des licenciements ;
—un métier pour les jeunes.

Pour les populations rurales :

—la répartition des terres domaniales et des grosses sociétés ;
—une juste politique de l'eau ;
—l'abrogation des accords douaniers franco-italien et franco-espagnol.

Pour les classes moyennes : artisans, petits commerçants, professions libérales, l'allégement des charges fiscales qui les écrasent.

LE PARTI COMMUNISTE ALGÉRIEN, PARTI DE LA CLAIRVOYANCE

ALGÉRIENS, ALGÉRIENNES!

Le Parti communiste algérien ne vous a jamais trompés.

Il a toujours vu clair, il a lutté contre les illusions faciles et dangereuses. Les derniers événements (notamment la guerre de Palestine, les intrigues et les collusions de chefs arabes et sionistes au service des impérialistes) l'ont abondamment démontré.

Il a encore raison aujourd'hui.

Le V^e Congrès du Parti communiste algérien vous appelle à l'union et à la lutte aux côtés de l'Union soviétique, aux côtés de la classe ouvrière et du peuple de France dans le camp de la démocratie.

Venez rejoindre les rangs du Parti communiste algérien, parti des héros et des martyrs de la libération nationale algérienne.

Venez rejoindre les rangs du grand parti de l'Union et de la fraternité humaine.

VIVE L'ALGÉRIE EN MARCHE VERS LA LIBERTÉ ET LA PAIX.

VIVE LE PARTI COMMUNISTE ALGÉRIEN.

Oran, le 29 mai 1949,
Le Ve Congrès du Parti communiste algérien

A la relecture de cet Appel, avec le recul de l'histoire, il est aisé de mesurer l'écart important qui distançait les certitudes de l'époque des communistes algériens et les réalités politiques, économiques, sociales, culturelles dont ils n'auraient jamais dû s'éloigner. Quelles erreurs ne leur inspirait pas leur attachement dogmatique aux analyses étrangères de partis étrangers comme les partis communistes d'Union soviétique et de France! Le phénomène est d'autant plus regrettable qu'au même moment d'autres communistes, de par le monde, savaient s'affranchir de la pratique consistant à toujours fixer le regard sur un centre et un modèle dirigeants; ainsi triomphait la révolution chinoise sous la direction du Parti communiste chinois dont les dirigeants avaient su tenir le compte exact des spécificités multinationales de l'immense Chine. Mais revenons à Oran à la fin du Ve Congrès du PCA.

Larbi Bouhali est réélu premier secrétaire, avec pour adjoints Paul Caballero, Bachir Hadj Ali et, semble-t-il, Kouch Younès et Ahmed Akkache.

Un grand meeting de clôture du Congrès réunit, à Oran, 10 000 personnes, si l'on en croit les évaluations de la presse communiste. Jacques Duclos, à l'exemple antérieur d'André Marty, y prononce un long discours, dans lequel il reprend les thèmes de son propre parti et ceux issus du Congrès du parti algérien. Le 6 juin, quelques jours plus tard, après une tournée dans quelques localités, il harangue de nouveau la foule rassemblée cette fois sur l'esplanade du Foyer civique, à Alger.

Brillant orateur aux intonations roulantes des Pyrénées, Duclos sait mieux gagner l'attention des auditeurs que Marty, trop attaché à citer chiffres et statistiques. Dans ses *«Mémoires»*, ouvrage-fleuve comptant sept volumes, le dirigeant communiste français consacrera plusieurs pages à ce séjour en Algérie (133). On peut y lire de savoureux passages, qui auraient eu, en vérité, une autre portée historique si la ligne du PCF, et du PCA, avait su rejeter à temps les concepts para-colonialistes de Thorez et la confiance mise, à tort, dans l'Union française. Attaquant à juste titre le gouverneur général Marcel-Edmond Naegelen et le président de la République Vincent Auriol, tous

deux socialistes, Jacques Duclos proclamait dans son discours d'Alger : *«... Dans les discours officiels prononcés ces temps derniers on a beaucoup parlé de l'Algérie* "province française". *Mais on a aussi parlé, en même temps, de* "l'union indéfectible de l'Algérie et de la France". *Il faut s'entendre, car il y a quelque chose qui ne cadre pas dans ces déclarations en réalité contradictoires. Qu'il me soit permis de dire que si le personnage officiel auquel je fais allusion allait par exemple parler à Rouen, il ne lui viendrait pas à l'idée de crier :* "Vive l'union de la Normandie et de la France!" *Car la Normandie c'est la France et les Normands seraient assez surpris d'entendre parler de l'union de leur province avec la France!*

«Mais si l'on éprouve le besoin de parler de l'union de l'Algérie avec la France, c'est parce que la formule "Algérie, province française" *n'exprime nullement la réalité...»*

Après des images et des traits qui gagnent facilement la foule, l'orateur communiste apporte les idées de son parti en évoquant *«la nation algérienne en formation»* et l'Union française, dont *«on aurait pu faire une réalité progressive»* (il y a ici probablement une erreur d'impression, Jacques Duclos a dû dire *«progressiste»*). Ensuite, il attaque successivement *«l'illustre visiteur»* qui vient de voyager en Algérie, à savoir Vincent Auriol, et ce M. Naegelen qu'il accuse *«de ne pas appliquer le Statut de l'Algérie»*. Comme si ce Statut octroyé pouvait changer la situation coloniale, quelle que soit sa mise en œuvre! La péroraison est dans le style rassurant et dans la *«bonne ligne»* : *«Nous donnerons* (à la France) *un gouvernement d'union démocratique. Et entre la France et l'Algérie s'établira, sous le signe de la liberté, une amitié confiante et fraternelle dont la manifestation d'aujourd'hui est en quelque sorte la préfiguration... Et tous unis, Algériens et Français, tous unis sous le drapeau de la paix, de la liberté, de l'émancipation sociale, nous lutterons... De notre commun combat, animés par des espérances communes, nous ferons jaillir notre commune victoire.* (Toute l'assistance debout acclame longuement l'orateur — *L'Internationale* s'élève puissante).»

VIOLENCES COLONIALES A SIDI ALI BOUNAB

Durant l'été 1949, les difficultés internes du mouvement nationaliste s'exacerbent, tandis que l'administration poursuit son travail policier et militaire contre les militants. Le 18 août, le premier numéro de *L'Algérie libre*, nouvel organe du MTLD en langue française, est saisi.

Mais la répression atteint un nouveau sommet le 28 septembre et les jours suivants. Voici la relation des faits telle qu'elle fut rapportée deux ans plus tard, en décembre 1951, par la Commission centrale d'information et de documentation du MTLD (Cf. la brochure *« Le Problème algérien – Atteintes aux droits de l'homme »* – n°3) :

« A Sidi-Ali-Bounab.

« Cette expédition répressive effectuée en septembre 1949 sous prétexte de rechercher un insoumis a dépassé en horreur toutes les précédentes, excepté les événements de mai 1945.

– 600 maisons saccagées ;

– 7 000 personnes (femmes et enfants) en exode.

« Toitures démolies, portes défoncées à coup de hache, mobiliers, vaisselle, jarres d'huile brisés, provisions alimentaires détruites, bétail tué, tortures abominables des femmes et des vieillards, telle fut l'œuvre de la soldatesque française.

« On ne dira jamais assez avec quelle rage et quelle sauvagerie les gendarmes français de Tizi-Ouzou, Bordj-Menaïel et Dra-el-Mizan se sont attaqués aux populations sans défense de Sidi-Ali-Bounab.

« Durant quinze jours ce paisible village a été le théâtre d'opérations militaires de grande envergure.

(Suivent les descriptions détaillées des destructions par mitraillage ou incendie).

« A signaler ces actes particulièrement révoltants : un membre de la famille Sekkai fut mis à nu, attaché à une corde au cou et promené dans le douar sous la menace des armes. On l'a obligé à insulter Messali... Une jeune fille de 14 ans a été violée par cinq gendarmes. 7 000 femmes et enfants apeurés quittèrent alors le douar et pour la plupart se dirigèrent sur Alger. Il ne restait plus une femme dans un rayon de 20 kilomètres... Pour compléter leur œuvre de vandales déchaînés, les gendarmes français n'ont pas manqué de profaner la mosquée de Sidi-Smaïl. »

Au cours de la séance du 23 novembre 1949 de l'Assemblée algérienne vient la discussion d'une proposition de résolution présentée par MM. Belhadi, Boudaâ, Cherchalli, Demaghlatrous, Djilani, Ferroukhi, Mostefai, du groupe du MTLD, *« sur les expéditions répressives du douar Sidi-Ali-Bounab »*. Voici le texte proposé :

« Considérant les vastes opérations répressives qui ont été entreprises le 28 septembre 1949 contre les paisibles populations du douar Sidi-Ali-Bounab par des commandos de gendarmes ;

« Considérant qu'à la veille de la grande fête religieuse de l'Aïd-El-Kebir des troupes policières armées de mitraillettes ont assailli les dechras détruisant littéralement portes, meubles, toitures, jarres, vaisselle, et versant dans un mélange indescriptible blé, orge, sorgho, caroubes, fèves, huile et pétrole ;

« Considérant que lors de ces expéditions des gendarmes ont semé la ruine et la désolation brutalisant sauvagement les hommes, violant les femmes, tirant sur les bêtes et emportant tapis, bijoux et argent ;

« Considérant que toutes les maisons du douar ont été mises à sac, que leur ravitaillement péniblement amassé a été anéanti et que de ce fait toute une population est réduite à la misère à la veille de l'hiver ;

« Considérant le véritable climat de guerre qui règne sur ces dechras subitement désertes, dechras où la terreur semée par les gendarmes prend de plus en plus d'ampleur ; les agissements criminels ne cessent pas ;

« Considérant que ces expéditions répressives sont la négation des droits les plus élémentaires inhérents à la personne humaine et des libertés fondamentales qui s'y attachent,

L'Assemblée algérienne :

1° Dénonce solennellement ces entreprises criminelles et barbares qui rappellent les méthodes nazies condamnées par l'humanité entière.

2° Réclame une commission d'enquête pour déterminer les responsabilités.

3° Vote un secours provisionnel de 100 millions de francs afin d'indemniser les sinistrés. »

Une discussion s'engage aussitôt au cours de laquelle certains délégués du premier collège essayent d'empêcher un débat sur le fond, par des manœuvres de procédure, en invoquant qu'il n'y a pas *« urgence »*.

Mais le représentant du gouvernement général, Pélabon, désire *« laver l'Administration et les gendarmes des accusations portées contre eux »*. Aussi obtient-il de l'Assemblée l'ouverture d'une discussion générale sur les événements en cause.

Les élus du MTLD et de l'UDMA, MM. Demaghlatrous, Ferroukhi, Djilani, Belhadi, Francis interviennent sous les quolibets, les insultes, les interruptions constantes, les apostrophes des délégués du premier collège et des principaux élus « administratifs » du second collège. Avec le soutien de René Justrabo, ils n'en dénoncent pas moins, arguments et preuves à l'appui, les agissements répressifs dont ont été victimes les populations kabyles de la région de Sidi-Ali-Bounab.

Mais en définitive, la *«chambre introuvable»* rejette la proposition de résolution et couvre toutes les violences de la gendarmerie en les justifiant par la vaine recherche d'un *«dangereux bandit»* nommé Cherchar, qui serait à la fois un insoumis et un criminel.

Une fois encore, l'oppression coloniale triomphe, démontrant aux Algériens que la seule issue possible à leurs souffrances se trouve dans la voie proposée par les éléments révolutionnaires du mouvement nationaliste.

DIFFICILES RAPPORTS DES COMMUNISTES AVEC LES PARTIS ALGÉRIENS

Les péripéties ne connaissent aucun répit dans les relations du PCA, de l'UDMA et du MTLD. Chaque fois que les conditions de leurs luttes respectives évoluent dans le sens de leur rapprochement survient un événement ou de nouvelles bonnes raisons pour que ne se réalise pas leur unité, ou qu'elle ne soit que d'une durée éphémère.

Leurs protestations contre les violences de Sidi-Ali-Bounab convergent, les trois formations dénoncent avec la même vigueur les responsabilités du gouvernement général et du gouvernement français qu'il représente en Algérie.

Mais le PCA comme le MTLD se trouvent simultanément confrontés à de sérieux problèmes internes.

Le 16 octobre 1949, *Alger Républicain* publie une *«mise au point»* de trois députés communistes algériens, Djemad Chérif, député de Sétif, Pierre Fayet, député d'Alger, et Alice Sportisse, député d'Oran, pour expliquer l'exclusion des rangs du PCA du quatrième, leur collègue Mohamed Mokhtari, député d'Oran également. Leur communiqué vise surtout à démentir les assertions de la presse parisienne affirmant que ce dernier aurait démissionné du PCA, alors que, selon eux, il aurait été exclu pour indiscipline et pour des motifs d'ordre idéologique par sa cellule de Beni-Saf, puis par le Comité central réuni les 8 et 9 octobre 1949.

Vers la même époque, la crise interne du PPA-MTLD débouche sur plusieurs changements de responsables assumant d'importantes fonctions. A la tête de l'organisation clandestine para-militaire, Ahmed Ben Bella succède à Aït-Ahmed. Puis, le 1er janvier 1950, le Docteur Lamine-Debaghine, député, est remplacé par Hocine Lahouel en qualité de secrétaire général du MTLD.

Des tractations nombreuses ont lieu au même moment autour des positions exprimées au Congrès de la paix par le Pro-

fesseur Mandouze, qui aurait déclaré : *« Tous les peuples coloniaux sont en état de guerre car le colonialisme est un état de guerre chronique. »*

Mais le PCA refuse l'action que propose le MTLD sur la base de cette déclaration et fait lancer par les partisans de la Paix une semaine de lutte contre la répression en même temps que contre les préparatifs de guerre de l'impérialisme américain contre l'Union soviétique.

Finalement le MTLD réussit à entraîner les communistes d'Oran, mais leur texte commun, envoyé à *Alger Républicain*, n'est pas publié.

Une puissante grève des dockers du grand port de l'ouest-algérien relègue temporairement ces tractations au second plan. Pendant dix jours ces derniers soutiennent un mouvement revendicatif très dur, sans que leurs délégués syndicaux ne soient reçus par les autorités. La tension monte. Le 27 février 1950, lors d'un défilé des grévistes et de leurs familles se rendant à la Préfecture, plusieurs manifestants sont blessés par balles par les forces de répression.

A l'Assemblée algérienne, le délégué MTLD Ferroukhi et le délégué communiste Justrabo soutiennent avec impétuosité la cause des travailleurs, mais n'obtiennent aucun résultat tangible.

La motion déposée par le groupe MTLD et soutenue par le représentant communiste, comme l'intervention du porte-parole nationaliste, font la preuve, s'il en était besoin, de ce que les dirigeants PPA ne méprisent nullement les luttes économiques et sociales, contrairement à certaines allégations lancées contre eux en d'autres circonstances par les dirigeants communistes.

« MOTION contre les provocations policières d'Oran, déposée par M. Ferroukhi, au nom du groupe MTLD, avec demande de discussion d'urgence – séance du 15 mars 1950 :

« Considérant les récentes provocations de la police et de l'administration contre la population ouvrière d'Oran ;

« Considérant le caractère inqualifiable de cette provocation au cours de laquelle la police n'hésita pas à ouvrir le feu contre la population et s'acharna avec sa violence coutumière contre les femmes, dont certaines furent piétinées, maltraitées, frappées et même arrêtées ;

« Considérant que les libertés fondamentales de l'homme, comme la liberté individuelle, la liberté de la presse, la liberté de réunion, sont constamment piétinées dans notre pays ;

« Considérant que ces actes de répression ne sont que les manifestations d'un régime policier, régime de la force aveugle

primant le droit, régime en désarroi et tremblant de peur devant la volonté qui anime le peuple algérien en lutte pour la restauration de son indépendance et de sa souveraineté,

L'Assemblée algérienne,

Dénonce solennellement ces provocations qui rappellent les méthodes totalitaires condamnées par l'humanité entière.

Réclame énergiquement le respect des libertés fondamentales de l'homme.

Demande avec insistance la constitution d'une commission d'enquête afin de sanctionner impitoyablement les responsables de ces provocations.

Exige l'indemnisation des victimes...»

Le journal *L'Algérie Libre* qui reproduit ce texte est saisi.

Cependant le délégué Ferroukhi parvient à se faire écouter à la tribune de l'Assemblée.

«Les incidents visés par notre motion se sont produits dans la journée du 27 février. Mais, bien avant cette date, la situation des dockers du port était très critique puisqu'ils se trouvaient en grève, puisqu'ils luttaient pour faire aboutir leurs revendications, la grève étant pour les travailleurs le seul moyen de lutte.

«Aussi bien l'administration préfectorale avait-elle pris antérieurement déjà des mesures arbitraires contre les ouvriers dockers, puisqu'en date du 26 janvier 1949, le préfet interdisait, par un arrêté préfectoral, toute réunion à l'intérieur du port. Ces mesures restrictives, à caractère provocateur, n'avaient qu'un seul but : étouffer les revendications des travailleurs et légitimer par là la répression policière, parce qu'il ne fallait tout de même pas que, dans un pays colonisé, il soit permis aux ouvriers de manifester leurs légitimes revendications!

«M. Raoux : Quelles sont ces revendications?

«M. Ferroukhi : Cette atmosphère tendue, cette atmosphère irrespirable, qui règne d'ailleurs sur tout le territoire algérien, a continué d'empester la capitale du département d'Oran pendant plusieurs jours, puisque le 16 février, on pouvait voir, à 10 heures du matin, alors que rien d'anormal ne s'était produit jusque-là, des forces de police considérables occuper le port d'Oran.

«C'est alors que 32 dockers professionnels, qui étaient en possession de leurs bons, se virent, à la sortie du centre d'embauche, enlever leurs cartes professionnelles du fait que des dockers professionnels et auxiliaires avaient décidé de ne pas accepter l'embauche.

« Ce fut ensuite la mise en état de siège de tout le quartier du port. Les dockers sont encerclés par les forces armées; les voies d'accès au port sont gardées; des piquets de police et de gendarmes empêchent toute circulation.

« Le lendemain, 17 février, la situation devient encore plus tendue puisque vers 16h30 les dockers venus assister à une assemblée générale dans la « maison du peuple » *se heurtent aux forces de police.*

« D'ailleurs, le même jour, des travailleurs d'un autre secteur, le Bâtiment, se heurtent à leur tour aux barrages de police qui les chargent à coups de crosse de mousqueton. Une femme est piétinée, des travailleurs sont violemment bousculés.

« Pour justifier les fusillades qui allaient quelques jours plus tard faire couler le sang d'ouvriers algériens, l'administration préfectorale et des feuilles à gage font paraître des communiqués rejetant la faute, et toute la faute, sur les ouvriers. Dans la journée du 22 février, des forces nombreuses refoulent brutalement les femmes de dockers venues appuyer leurs maris; quelques incidents ont lieu et des arrestations sont opérées.

« Malgré cette provocation, un calme relatif règne dans Oran pendant les journées suivantes.

« C'est le 25 février, à 6 heures du matin, que des forces de police, gendarmes, gardes mobiles et troupes, apparaissent sur le pied de guerre.

« Une voiture-radio appelle en langue arabe les dockers à accepter les conditions du préfet. Aucun docker ne bouge!

« Une délégation ouvrière demande à discuter avec la direction. Chaque fois, le directeur reste intransigeant.

« Les chefs de la police et de l'armée se consultent.

« Après une dernière entrevue à 7h15 entre une délégation ouvrière et le directeur du port, les ordres sont donnés de faire évacuer le port par la force.

« Les sommations sont faites et aussitôt l'assaut est donné par toutes les forces armées de mousquetons.

« Les dockers qui n'ont commis aucun désordre, qui depuis dix jours mènent leur action dans le calme, sont assommés, matraqués, piétinés.

« Le sang d'ouvriers algériens coule; on compte plusieurs blessés et plusieurs arrestations. Ceci se passe le 25 février. Le surlendemain, les dockers décident de manifester contre ces provocations. Cette manifestation devait avoir lieu à la « maison du peuple » *qui est aussitôt cernée. Comme prévu, la foule, après avoir écouté les orateurs syndicaux, veut se diriger vers la*

préfecture pour déposer —sur la foi des renseignements qui nous ont été fournis— une motion faisant état de ses revendications.

« La police s'y oppose et le pire arrive.

« Voilà comment se sont déroulés les incidents d'Oran.

« Voilà comment une administration colonialiste et policière, faisant fi de toute garantie des libertés humaines, n'hésite pas à tirer sur des ouvriers algériens par le seul fait que ce sont des ouvriers algériens qui refusent d'accepter la tyrannie patronale. »

René Justrabo intervient à son tour dans le même sens et prend la défense justifiée de la CGT. Il convient à cet égard d'indiquer qu'un grand nombre d'ouvriers algériens syndiqués étaient en même temps adhérents du PPA-MTLD, d'autres appartenant au PCA. Le délégué colonialiste de Serigny attaque le représentant communiste avec haine et demande la dissolution du Parti communiste algérien.

On pourrait croire que l'adversité réunit solidement communistes et nationalistes, mais il n'en est rien, en définitive...

Entre temps, par ailleurs, renaît l'animosité qui oppose UDMA et MTLD pour des raisons de stratégie, de tactique, et aussi de rivalités d'influence organisationnelle. Mais la polémique ne s'atténue pas pour autant entre UDMA et PCA. En témoigne la lettre qu'adresse, le 24 février, l'UDMA au Comité central du PCA.

« Chers compatriotes,

« Nous vous accusons réception de votre lettre du 23 février 1950.

« Nous regrettons de ne pas pouvoir répondre à votre proposition pour des raisons très précises qui se résument dans l'attitude du journal "Liberté", *organe officiel de votre parti et dans celle de* Djemad *qui, après avoir oublié qu'il devait sa place de député à l'UDMA, s'est complaisamment prêté à une "manœuvre" à ce point savante qu'elle s'est fort heureusement retournée contre son auteur.*

« A cela, il faut ajouter la propagande orale de certains de vos responsables, qui empruntent à certaines officines colonialistes quelques-uns de leurs arguments les plus éculés.

« Vous comprenez, dans ces conditions, qu'il est difficile de parler sincèrement d'action commune dans un climat que vous avez lentement et sciemment créé. Lorsque vous estimerez le moment venu d'inviter certains de vos camarades à ne

pas jouer les "innocents", alors il sera possible de reprendre les contacts.

« L'UDMA, qui sait pratiquer l'oubli des injures et des erreurs du voisin, se fera toujours un devoir et un plaisir de reconnaître les mérites — qui sont grands — du Parti communiste algérien.

« Croyez, etc. »

Le ton est donné. Et, du 10 mars au 7 avril 1950, sous la rubrique *« Le peuple algérien devant la politique des deux blocs — Les Algériens communistes et Nous »*, l'hebdomadaire *La République algérienne*, organe officiel de l'UDMA, se livre à une analyse approfondie qui démarque sans ambiguïté le Parti des nationalistes réformistes algériens du Parti communiste algérien.

XIIe CONGRES NATIONAL DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Le XIIe Congrès national du Parti communiste français réunit ses assises à Gennevilliers du 2 au 6 avril 1950, dans une période où la tension internationale s'est aiguisée entre l'URSS et les USA, au point de présenter tous les aspects d'une guerre non-ouverte, qualifiée de *« guerre froide »*.

Sur directives du Bureau d'information des partis communistes et ouvriers, le PCF (qui est l'un des deux seuls partis communistes occidentaux participant à part entière à cet organisme) a profondément modifié sa stratégie par rapport au précédent Congrès. A la ligne opportuniste qu'il suivait alors vis-à-vis du Parti socialiste SFIO, il a substitué une ligne que l'on tiendra plus tard pour sectaire, mais qui se trouve déterminée par l'agression colonialiste poursuivie par la France, avec acharnement et férocité, au Vietnam.

Le 19 mars 1950, le Conseil mondial de la Paix lance de Stockholm un appel réclamant l'interdiction des armes atomiques.

Dans son rapport d'ouverture du XIIe Congrès, Maurice Thorez fait preuve d'optimisme et d'esprit offensif dans *« la lutte pour l'indépendance nationale et pour la paix »*. Sous les applaudissements des congressistes debout, il déclare que *« le peuple de France ne fera pas, ne fera jamais la guerre à l'Union soviétique »*, puis il expose un programme en onze points.

C'est seulement au quatrième de ces points que l'on trouve une référence positive aux luttes anti-impérialistes des patriotes des colonies :

« Arrêt immédiat de la guerre au Vietnam et rapatriement du corps expéditionnaire. Reconnaissance de la République démocratique du Vietnam. Soutien des peuples coloniaux dans leur lutte pour la liberté et l'indépendance. »

Mais cette dernière phrase n'a pas de conséquences immédiates pour les mouvements nationalistes non dirigés par des partis communistes. D'ailleurs, entre la campagne de signatures au bas de l'Appel de Stockholm, le soutien effectif aux patriotes vietnamiens et la dénonciation du *« traître »* Tito et de *« sa clique d'espions et d'assassins »*, les communistes français n'ont plus aucun moment à consacrer aux luttes légitimes des peuples des autres colonies de la France. Cependant, une préoccupation essentielle de la section internationale du Comité central du Parti communiste français consiste à entraîner dans la lutte sur le plan international les partis communistes algérien, marocain et tunisien.

RÉPRESSION COLONIALISTE ENCORE ACCENTUÉE EN ALGÉRIE

Nous ne nous arrêterons même pas à la désignation par l'Assemblée nationale française le 3 mars 1950, de nouveaux conseillers de l'Union française, tant il s'agit d'une mascarade par laquelle ne se sentent nullement concernées les forces politiques authentiquement algériennes. Y entrent les communistes Léon Feix et Henri Lozeray.

Un événement se produit le 18 mars 1950, que ses conséquences vont rapidement dépasser par leur ampleur et leur gravité.

Ayant pour mission d'intercepter un traître dans la région de Tebessa, un groupe de l'O.S. (organisation spéciale du PPA) échoue dans sa mission. L'arrestation de deux membres du commando permet d'autres arrestations successives, grâce en particulier à des interrogatoires « musclés » et à la torture.

Aussitôt le gouvernement général et la presse colonialiste lancent une campagne alarmiste, dont le but vise à compromettre la légalité du MTLD lui-même.

Naegelen couvre toutes les exactions commises au cours des actions répressives et, la main sur le cœur, assure qu'il n'y a aucune torture.

Les dirigeants nationalistes du MTLD réagissent en dénonçant les très nombreuses arrestations opérées tant dans leurs propres rangs que dans ceux de l'O.S. clandestine, comme résultant d'un nouveau *« complot colonialiste »*.

Le 14 avril 1950, le MTLD adresse au président du gouvernement une lettre de protestation, dans laquelle il déclare : *« Depuis un mois, sous prétexte d'un imaginaire complot, la police française pénètre à des heures indues dans les domiciles, fracture les portes, brutalise les familles, perquisitionne et arrête sans mandat. »*

Dès lors peut se reconstituer, une nouvelle fois, une « union » contre la répression, à laquelle appelle le PCA en s'adressant, le 15 avril 1950, au MTLD et à l'UDMA. Près de 400 militants nationalistes, en majorité membres de l'O.S., sont arrêtés. Parmi eux figure Ahmed Ben Bella, intercepté le 10 mai 1950. La vague d'arrestations s'étend à toute l'Algérie. Toutefois certains dirigeants qui jouent déjà un rôle éminent dans la lutte réussissent à échapper aux recherches, tels Ben Boulaïd, Didouche Mourad, Rabah Bittat, Ben Tobbal, et, en Kabylie, Krim Belkacem et Omar Ouamrane.

Les journaux des organisations en lutte contre la répression subissent à leur tour de nombreuses saisies, mais, de mois en mois, ces mesures suscitent une réprobation de plus en plus large jusqu'en France même. Aussi, en septembre 1950, un *« Comité de défense de la liberté d'expression »* réunit des représentants de l'UDMA, des Oulémas, du PCA, du PPA-MTLD et des organisations syndicales.

Les organes de presse concernés sont *La République algérienne, Al-Bassaïr, Liberté, L'Algérie nouvelle, Alger Républicain, Al-Manar, Cahiers Algériens, L'Algérie libre*.

Simultanément, le MTLD s'adresse aux gouvernements des Etats membres des Nations Unies au sujet de l'intégration de l'Algérie et des autres pays d'Afrique du Nord dans le Pacte atlantique. Le mouvement nationaliste déclare notamment que le peuple algérien *« dénie à quiconque le droit de l'inclure dans son système de guerre sans qu'il soit préalablement consulté et sans que ses intérêts ne soient reconnus »* et ajoute qu'il *« ne pourra jamais se considérer l'allié de ceux qui méconnaissent son droit à la liberté et à l'indépendance. »* (134)

Notons aussi qu'au mois de mai 1950, l'Association des Oulémas d'Algérie présente à l'Assemblée algérienne un *« Mémoire sur la séparation du culte et de l'Etat »*. Le document demande simplement le respect de lois édictées par la puissance coloniale elle-même, comme le Statut organique de l'Algérie en son article 56 et la loi du 9 décembre 1905, qui assurerait la complète autonomie de la religion musulmane au même titre que celle dont bénéfécient déjà, sans entraves, les deux autres religions pratiquées dans le pays, la religion catholique et la religion juive. La démarche revendicative est effectuée

sous la présidence de Mohamed Bachir Ibrahimi. Mais l'Assemblée algérienne et le gouvernement général ne lui accordent pas la considération qu'elle justifierait, aucune mesure sérieuse ne lui fait suite parce que le pouvoir colonial l'identifie avec les revendications nationalistes.

RECTIFICATION DE LIGNE CHEZ LES COMMUNISTES

Du 16 au 22 novembre 1950 se réunit à Varsovie le IIe Congrès mondial des Partisans de la Paix. Un membre du Comité central du Parti communiste algérien y prend la parole au titre des *«partisans de la paix»* représentant l'Algérie. Il exprime l'accord sans réserve de la délégation algérienne avec les propositions officielles du Mouvement mondial de la Paix, qui correspondent rigoureusement à la ligne internationale alors avancée par l'Union soviétique. Ce qui ne signifie pas que tout y soit négatif, loin de là, mais qui démontre que les *«partisans de la paix»* algériens, en fait les communistes et leurs plus proches sympathisants, adoptent la même analyse que les communistes soviétiques et français. Au demeurant, il s'agit davantage de généralités avec lesquelles tout le monde peut être d'accord, que de suggestions précises de nature à conduire à des négociations se substituant à la *«guerre froide»* entre *«camp socialiste et camp capitaliste»*.

«Interdiction des armes atomiques;

—Réduction générale et contrôlée des armements de toutes natures;

—Dénonciation de l'agression où qu'elle se produise et condamnation de l'intervention armée de l'étranger dans les affaires intérieures des peuples;

—Solution pacifique du conflit de Corée selon une procédure conforme à la Charte de l'ONU;

—Interdiction de toute propagande favorisant la guerre en quelque pays que ce soit.»

Abderrhamane Bouchama exalte le sentiment national du peuple algérien, par le biais d'une relation historique des crimes et méfaits du colonialisme français depuis 1830. On croirait écouter un dirigeant nationaliste révolutionnaire! Il va jusqu'à affirmer que sa déclaration a été rédigée *«par les représentants de tous les partis et de toutes les organisations nationales et démocratiques, appuyés par d'innombrables assemblées et conférences populaires, c'est-à-dire par le peuple algérien uni...»*. Ce qui ne concorde pas avec la réalité historique, le PCA n'ayant réussi à entraîner sur ses positions que quelques

personnalités, mais nullement le MTLD ou l'UDMA en tant que partis nationaux algériens.

En fait la position exacte des communistes, différente de celles des nationalistes, se fonde sur l'affirmation de l'indissociabilité des luttes anticolonialistes avec celles conduites au plan mondial sous la direction de l'Union soviétique contre l'impérialisme américain et ses alliés. Or, le mouvement nationaliste algérien ne place pas son combat sous la direction du *«camp mondial de la paix»*, mais exclusivement sous celle de ses propres organisations nationales.

L'orateur déclare en conclusion de son intervention :

«... Dénoncer, démasquer, isoler les colonialistes fauteurs de guerre et d'oppression, les acculer au désarmement et à la retraite, nous y contribuons de toutes nos forces. Les Algériens ont conscience qu'ils ont des alliés précieux de par le monde : les peuples opprimés, les forces anti-impérialistes et les Partisans de la Paix.

«Les Algériens veulent avoir la certitude d'une aide effective contre le régime colonial. Cette action doit être définie dans une résolution du IIe Congrès, dans laquelle les Partisans de la Paix s'engagent :

1° — A aider par tous les moyens en leur pouvoir les peuples coloniaux dans leur lutte pour l'indépendance nationale, dans leur lutte contre la répression, contre l'utilisation de leurs enfants, de leurs pays et de leurs richesses dans des guerres de répression éventuelles, et cela malgré leur volonté;

2° — A prévoir l'action à mener pour que les troupes stationnant sur le sol national de chaque pays soient composées uniquement de soldats originaires du pays;

3° — A lancer un appel aux Nations Unies :

a) pour l'application effective de la charte de l'Atlantique;

b) pour garantir l'accession des pays coloniaux et dépendants, dont fait partie l'Algérie, à la libération nationale, à l'indépendance;

c) pour assurer l'élection libre sous contrôle international d'une Assemblée nationale, en vue d'élaborer une constitution et d'élire un gouvernement démocratique;

4° — Une campagne mondiale de signatures en faveur des objectifs précités et de la Paix;

5° — A créer une commission permanente de lutte contre le colonialisme au sein du Comité mondial des Partisans de la Paix.

«Avec tous les peuples, les Algériens proclament :

— Liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes!

— A bas le racisme!
— A bas le colonialisme!
— Interdiction des armes d'épouvante et d'extermination!
— Réduction des lourds fardeaux de guerre!

« Notre peuple s'associe entièrement et sans réserve à ces nobles buts et tient à en apporter à ce Congrès la solennelle affirmation. » (Applaudissements).

Prises à la lettre, ces paroles sont justes et positives. Mais réussiront-elles à convaincre le peuple algérien, celui des campagnes notamment, ainsi que les dirigeants de ses partis nationalistes, révolutionnaires ou réformistes, voilà qui n'est pas assuré. L'expérience antérieure que l'un et les autres ont des communistes ne milite pas en faveur de ces derniers, même lorsque leur langage devient à son tour nationaliste ou, pour le moins (il y a toujours une nuance) anticolonialiste. De retournements en retournements, les partis communistes français et algérien n'ont pas réussi à gagner les masses populaires algériennes, même s'ils sont considérés de manière différente par rapport aux autres partis politiques français.

A la même époque, le Parti communiste français, qui a donc tenu quelques mois auparavant son XII^e Congrès, s'oriente vers des positions nettement plus combatives, mais jusqu'à quand? En témoigne un article de Léon Feix dans le numéro spécial des *Cahiers du Communisme* consacré à *« 30 ans d'histoire du Parti communiste français »*. Sous le titre *« La tradition de lutte du Parti communiste français contre le colonialisme et l'impérialisme »*, le dirigeant qui suit constamment de très près les activités du Parti communiste algérien, développe les points de vue déjà connus à travers l'histoire de son parti : l'affirmation constante des principes, avec exaltation légitime de l'action menée contre la guerre du Rif, puis justification des théories para-colonialistes de Thorez notamment sur *« le droit au divorce qui ne signifie pas l'obligation de divorcer »*, la dénonciation des crimes du colonialisme : *« contre le massacre des 40 000 Algériens dans le Constantinois en 1945* (nous savons ce qu'il en fut en réalité)*; contre le massacre de 90 000 Malgaches en 1947; contre les sanglantes provocations en Côte-d'Ivoire en 1949 et février 1950, le soutien pratique de la lutte des peuples d'outre-mer... »*.

La fin de cet article mérite d'être connue, parce qu'elle permet de mieux comprendre que le PCF effectue des progrès dans le soutien aux luttes anticolonialistes, dans la mesure où il se trouve alors engagé dans une phase de rectification de sa ligne opportuniste de droite antérieure, processus qui sera

malheureusement interrompu au milieu de l'année 1952, nous aurons l'occasion d'y revenir.

« Nos tâches.

Il ne faut pas perdre de vue que le parti se trouve et se trouvera de plus en plus placé, dans le domaine de la lutte anticolonialiste, devant de lourdes tâches.

Jdanov constatait, en septembre 1947, que « les peuples des colonies ne veulent plus vivre comme par le passé » *et que* « les classes dominantes des métroples ne peuvent plus gouverner les colonies comme auparavant ».

La justesse de la déclaration de Jdanov est chaque jour plus évidente. La libération de près de 500 millions de Chinois; les succès de l'armée démocratique vietnamienne après quatre années de combats difficiles; l'héroïque attitude du peuple coréen; la lutte armée qui s'élargit en Birmanie, dans l'Inde, en Indonésie, aux Philippines; le développement des mouvements de libération d'Afrique et du Proche-Orient sont autant de faits qui justifient l'appréciation de « Pour une Paix durable, pour une démocratie populaire » *du 23 mai dernier :* « La liquidation de tout le système colonial de l'impérialisme est à l'ordre du jour. »

Toutefois il serait dangereux de sous-estimer la volonté des impérialistes de briser, par tous les moyens, les mouvements de libération nationale, à la fois pour maintenir ce qui peut être provisoirement maintenu de leurs « Empires » *et pour assurer leurs arrières dans la guerre antisoviétique qu'ils préparent.*

Les Impérialistes français, entre autres, entendent accentuer avec les 18 mois de service, l'un des caractères dominants de l'armée actuelle, armée au service des capitalistes pour mener des guerres de brigandage colonial.

Dans ces conditions, des tâches importantes incombent au parti.

1° — ACCENTUER LA LUTTE CONTRE LA GUERRE AU VIETNAM, NOTAMMENT DANS LES TROIS DIRECTIONS SUIVANTES :

— l'action de masse pour imposer des négociations avec le gouvernement Ho Chi-Minh et le rapatriement du corps expéditionnaire;

— l'action pratique contre la fabrication et le transport du matériel destiné à la « sale guerre », *ce qui comporte le soutien effectif des travailleurs participant directement à cette action, en premier lieu les dockers;* (Aujourd'hui de telles propositions seraient qualifiées de « gauchistes » ! — note de J.J.)

— l'action de masse pour arracher la libération des combat-

tants de la paix emprisonnés et pour empêcher de nouvelles condamnations.

2° – SOUTENIR EFFECTIVEMENT LA LUTTE DES PEUPLES D'OUTRE-MER POUR LEUR LIBERTÉ ET LEUR INDÉPENDANCE. Cela nécessite, entre autres, de combattre tout chauvinisme au sein du parti et de la classe ouvrière.

Par exemple, ainsi qu'André Marty l'a fait ressortir à différentes reprises, nous n'avons pas à cacher le fait que des soldats français participent aux crimes commis en Indochine et ailleurs : « Si nous le cachions, nous porterions la responsabilité de ces crimes... Nous avons honte, nous, travailleurs français, de ces crimes... Et nous disons que le prolétariat, lorsque le peuple français sera maître de son destin, effacera ce passé de honte et de boue : il fera l'impossible pour réparer les crimes qu'il n'a pas commis ! »

Par ailleurs, nous devons combattre les hésitations existant encore, jusque dans le parti, quant au droit à la libre disposition des peuples opprimés par les colonialistes français. Maurice Thorez rappelait, dans son rapport au XII^e Congrès, cet enseignement de Lénine : « Le centre de gravité de l'éducation internationaliste des ouvriers dans les pays oppresseurs doit consister forcément dans la propagande et la défense de la liberté de séparation pour les pays opprimés. Sans cela, pas d'internationalisme. »

3° – SOUTENIR EFFECTIVEMENT LA LUTTE NATIONALE ET LES REVENDICATIONS MATÉRIELLES DES TRAVAILLEURS COLONIAUX EN FRANCE.

Parmi ces travailleurs, on compte actuellement plus de 400 000 Algériens, obligés de s'expatrier en raison de la misère qui sévit dans leur pays après 120 ans de colonisation française. Ces hommes, pour la plupart ardents patriotes algériens, luttent pour que leur pays devienne libre et indépendant. Beaucoup ne sont pas communistes, mais Lénine et Staline nous ont enseigné que nous avions à défendre les positions progressistes de l'ensemble du mouvement national des peuples opprimés. Le devoir des communistes et du prolétariat français est donc d'aider pratiquement les Algériens en France – comme cela est déjà commencé – à s'opposer à l'arbitraire de l'administration colonialiste et raciste, notamment à arracher la levée des saisies systématiques et de l'interdiction de paraître qui frappent L'Algérie libre, *organe du Mouvement pour le Triomphe des Libertés démocratiques (MTLD), l'un des partis qui constituent le mouvement national algérien.*

D'autre part, ainsi que le secrétaire général du parti le soulignait au XII^e Congrès, nous devons « soutenir, en France mê-

me, les travailleurs coloniaux, nord-africains tout particulièrement, que le patronat exploite férocement pour des salaires de famine. Pour ces travailleurs, nous devons revendiquer et obtenir de meilleures conditions de logement, réclamer tous les droits politiques et agir en sorte qu'ils voient effectivement des frères dans les prolétaires de France.»

L'une des formes de soutien consiste dans la diffusion massive par les organisations du parti de L'Algérien en France, *journal mensuel édité par la direction du Parti communiste français et s'adressant aux Algériens vivant dans notre pays.*

4° – DÉNONCER INLASSABLEMENT LES POSITIONS COLONIALISTES DES DIRIGEANTS SOCIALISTES DE DROITE, DES TROTSKISTES ET DES TITISTES.

Depuis 1920, les dirigeants socialistes n'ont cessé de trahir la cause des peuples coloniaux. Ils ont approuvé et couvert tous les crimes des colonialistes français, depuis la guerre du Maroc jusqu'à celle du Vietnam. Ce sont souvent d'ailleurs des socialistes qui ont été ou sont encore chargés de «mater» *les peuples coloniaux : de Coppet à Madagascar, Mons en Tunisie, Naegelen en Algérie, Béchard en Afrique noire. C'est une preuve de plus que les dirigeants socialistes sont bien les* «gérants loyaux» *du capitalisme et de l'impérialisme...»*

A l'époque, nous étions nous-même adhérent et cadre départemental du Parti communiste français. Toutes les idées ici exprimées ne pouvaient que nous convaincre de la justesse de la ligne de soutien anticolonialiste de notre parti aux peuples des colonies. Nous ne le regrettons pas, nous avons beaucoup appris pendant cette période et nous pensons être resté fidèle à des principes justes qui étaient alors avancés. Mais nous approuvions aussi le sectarisme et le dogmatisme, qui ont depuis lors démontré leur malfaisance. Ainsi savons-nous aujourd'hui qu'il aurait fallu recevoir avec esprit critique les accusations lancées à la fin de cet article contre des anticolonialistes sincères comme contre des communistes, qui avaient été les premiers à refuser toutes les injonctions d'un parti étranger.

Léon Feix écrivait donc :

Toutefois, de même que les impérialistes ont délégué les Ronsac, Tréno et autres falsificateurs de Franc Tireur, *pour essayer de tromper la classe ouvrière française, ils ont délégué les* «socialistes» *Jean Rous, Boutbien et autres pour tenter d'abuser les peuples coloniaux.*

La besogne de ces individus est simple : faire diversion aux actes colonialistes de leurs amis au gouvernement par de pompeuses déclarations «anticolonialistes», *assaisonnées comme il se doit d'anticommunisme et d'antisoviétisme.*

Il importe de dénoncer impitoyablement le rôle néfaste des dirigeants socialistes de droite, trotskistes et titistes dans ce domaine comme en tous autres...

Maurice Thorez écrit dans « Fils du Peuple » : « Le mouvement de libération nationale *(des pays coloniaux)* affaiblit les positions de l'impérialisme. Il est en fait l'allié du prolétariat de la métropole, en lutte contre les mêmes exploiteurs capitalistes. Le soutien apporté par la classe ouvrière de France répond à des considérations de justice et de fraternité, et à l'intérêt propre des travailleurs de notre pays. »

Chaque communiste doit se convaincre de la justesse de cette appréciation du secrétaire général du parti. Afin de comprendre que notre lutte anticolonialiste n'est pas une tâche à part, séparée des autres tâches, mais qu'elle est partie intégrante de la grande bataille que nous menons pour la paix et l'indépendance nationale.

Quelles vont être les conséquences de cette rectification en France et en Algérie?

TROIS SCRUTINS ÉLECTORAUX EN HUIT MOIS

Les politiciens français croient-ils vraiment qu'ils vont perpétuer indéfiniment la domination colonialiste en Algérie par le seul subterfuge de l'électoralisme? Non, très probablement, car leurs représentants administratifs et militaires dans la colonie recourent de plus en plus, simultanément, à la violence répressive.

Quoi qu'il en soit, mais les faits sont là et revêtent désormais l'irréversibilité de l'histoire, en huit mois de l'année 1951, les électeurs des *« départements »* algériens sont convoqués aux urnes par trois fois en cinq scrutins : les 4 et 11 février 1951 pour le renouvellement de la moitié des mandats de l'Assemblée algérienne, le 17 juin 1951 pour la désignation des députés à l'Assemblée nationale, les 7 et 14 octobre 1951 pour celle des conseillers généraux (ou départementaux).

Trop, c'est trop. Et Mahfoud Kaddache, qui a vécu personnellement, puis analysé dans le détail tous les événements historiques de cette période, en dresse ce constat parfaitement objectif:

« Que faire?

« L'année 1951 est celle des impasses.

« Les nationalistes cherchent en vain une nouvelle voie. Les élections n'ont plus de sens, l'alliance des partis de l'opposition

suscite quelques espoirs mais déçoit rapidement l'opinion et les éléments révolutionnaires...»

A vrai dire les tactiques respectives des nationalistes (révolutionnaires et réformistes) et des communistes fournissent trois figures différentes : l'UDMA et le PCA présentent, sans s'allier, des candidats à l'Assemblée algérienne, mais le MTLD fait campagne pour l'abstention. Les trois partis ont des candidats présents, mais non alliés, dans la bataille des législatives. Enfin, le PCA est seul en lice pour les cantonales, tandis que l'UDMA et le MTLD prônent l'abstention. Sommairement, on peut donc noter que le PCA participe aux trois scrutins, l'UDMA seulement à deux et le MTLD à un seul.

Alliances, controverses et polémiques découlent de ces diverses conjonctures.

Le truquage électoral, imposé par la violence et la tricherie, reste le moyen privilégié du gouvernement général pour assurer en toutes circonstances le succès des candidats présentant toute garantie d'être d'efficaces défenseurs des intérêts de la colonisation. Au lendemain du premier tour des élections partielles à l'Assemblée algérienne, *Alger Républicain* dénonce : *«Dans le deuxième collège, violences, pressions et illégalité... M. Naegelen a réédité le coup de force d'avril 1948.»*

Les communistes ont eu recours à une *«Commission française d'enquête»* venue de la métropole *«pour observer les méthodes du gouverneur général»*, conduite par Léon Feix, depuis peu conseiller de l'Union française, assisté de huit personnalités, journalistes, syndicalistes ou représentants d'organisations «démocratiques» comme l'Union des femmes françaises ou le Secours populaire de France.

Le MTLD fait campagne pour l'abstention, mais il est impossible de mesurer l'impact de son mot d'ordre dans le deuxième collège du fait que les urnes ont été remplies, quelquefois au-delà du nombre des inscrits, par les caïds, bachagas et autres agents de l'administration.

Notons néanmoins que *L'Echo d'Alger*, peu suspect de sympathie pour les nationalistes, indique le 5 février 1951 que *«dans toutes les circonscriptions on a constaté des pourcentages d'abstentions allant de 50 à 60%»*, cette précision concernant l'ensemble des deux collèges.

Les résultats réduisent encore la minorité des délégués qui, dans l'Assemblée déjà *«introuvable»*, s'opposaient aux représentants du colonialisme.

Dans le deuxième collège, quatre délégués MTLD ne se représentaient pas et la représentation du parti nationaliste passe

de 9 à 5, tandis que l'UDMA, perdant un siège, n'a plus que 5 élus.

Dans les masses populaires algériennes, tous ces faits contribuent à discréditer totalement et définitivement l'Assemblée algérienne instituée par le Statut organique.

D'ailleurs, le lendemain du second tour est choisi par l'administration judiciaire pour manifester clairement la politique et la domination brutales de la France sur le peuple algérien : 47 militants du PPA comparaissent devant le tribunal d'Oran sous l'inculpation de menées portant atteinte à la sécurité intérieure de la France, il s'agit de condamner les activités de l'Organisation spéciale du PPA.

De son côté, l'UDMA tire les leçons du scrutin préfabriqué, où elle n'a présenté que 16 candidats alors qu'il y avait 60 circonscriptions à renouveler. Dans ses rangs le mot d'ordre d'abstention du MTLD est très apprécié, au moins a posteriori. Aussi *La République algérienne* règle-t-elle ses comptes avec le PCA en écrivant : *« Le moment n'est peut-être pas loin où il va falloir poser la question et la résoudre : le PCA est-il un parti national ? »*

Du côté du MTLD, la crise interne continue à se manifester par des contradictions de plus en plus vives ; le secrétaire général Hocine Lahouel offre sa démission au Comité central.

Mais la confusion politique atteint toutes les formations, y compris les structures administratives, se manifestant par des désaccords de plus en plus fréquents entre Naegelen et les ministres en place à Paris.

Le gouverneur général écrira plus tard : *« Je n'avais pas les pleins pouvoirs qui ont été accordés — plus tard, comme toujours — à Robert Lacoste. Pour tout changement essentiel, il me fallait obtenir l'accord du gouvernement et presque toujours du Parlement. Ce qui demandait du temps, des efforts, de la patience, de l'obstination et des discussions souvent orageuses. En vérité, je ne pus faire aboutir, à Paris, aucune réforme importante. »* A quoi il ajoutera cet aveu de taille : *« J'avais jugé très vite que le Statut de l'Algérie n'était pas viable. C'était un compromis qui ne satisfaisait personne et qui ne pouvait résister à l'épreuve du temps et des événements de tous ordres qui secouaient et transformaient le monde. »*

Au printemps 1951, le promoteur des *« élections à l'algérienne »* prend-il conscience de la vanité finale de son *« amour »* bien particulier pour l'Algérie et de l'impossibilité de perpétuer la *« mission colonisatrice de la France »*, ou considère-t-il qu'on ne lui donne pas les moyens ? Toujours est-il qu'en avril 1951, il offre sa démission au gouvernement, et, en mai 1951, un

nouveau gouverneur général, Roger Léonard, prend sa place à Alger, à la veille des élections législatives.

Le 17 juin 1951, le scrutin pour élire les députés à l'Assemblée nationale ne comporte qu'un seul tour. La tricherie est telle, dans le second collège, que les 15 candidats soutenus par l'administration sont tous élus, totalisant 665 339 suffrages contre 75 198 au MTLD, 80 493 à l'UDMA et 26 952 au PCA. Tous les députés algériens sortants sont *«battus»*. Mais le taux des abstentions, que préconisaient certains militants de l'O.S. à l'encontre de la décision de participation du MTLD, atteint 67%, puisqu'il y avait 1 316 261 électeurs inscrits.

Moins d'un mois plus tard, la « justice » colonialiste condamne 195 militants nationalistes à *«6 siècles et 6 ans de prison, 6 siècles et demi d'interdiction de séjour, 15 siècles et 34 ans de privation de droits civiques et 50 millions d'amende... C'est parmi les militants qui ont été l'objet de ces procès que se recruteront les futurs dirigeants de l'insurrection et de l'Algérie indépendante jusqu'en 1965»*. (135)

De même qu'à l'occasion de chaque période répressive, les partis nationaux et le PCA s'unissent de nouveau pour s'opposer aux mesures arbitraires des autorités françaises. Le 5 août 1951 est créé à Alger le *«Front algérien pour la défense et le respect des libertés»*.Quelques jours plus tôt, le MTLD, l'UDMA, le PCA et l'Association des Oulémas avaient publié un communiqué commun dans lequel on pouvait lire :

«Constatant que la conscience et la dignité de l'Algérien musulman sont bafouées à l'occasion de chaque consultation électorale et surtout depuis 1948;

«Constatant que les libertés fondamentales sont pratiquement inexistantes pour les Algériens électeurs dans le deuxième collège;

«Constatant que les Algériens sont privés de leur liberté individuelle pour leurs opinions politiques;

«Constatant que cette situation crée un climat de haine et de mésentente qui ne saurait se perpétuer;

«Les mouvements et personnalités soussignés...

«Dénoncent les méthodes de contrainte et de falsification utilisées à l'égard des électeurs du deuxième collège par les agents de l'autorité en violation de la loi et plus particulièrement lors des élections législatives du 17 juin 1951;

«Dénoncent les méthodes policières de torture utilisées à l'égard des patriotes algériens pour leur arracher des « aveux » *afin de les faire condamner;*

« Décident de constituer un Front algérien pour la défense et le respect de la liberté en vue de mener l'action : (suivent cinq objectifs découlant des faits constatés). »

Le nouveau Front est officiellement lancé à l'occasion d'un meeting réunissant au cinéma *Donyazade* à Alger des personnalités de l'Association des Oulémas : cheikh Larbi Tebessi, cheikh Kheireddine, Bidhaoui, Tewfik El Madani ; des dirigeants du PCA : Larbi Bouhali, Paul Caballero, André Ruiz ; des dirigeants du MTLD : Ahmed Mezerna, Abderramane Kiouane, Ferroukhi et des dirigeants de l'UDMA : Ahmed Boumendjel et Ahmed Francis.

Le Front algérien est en fait une alliance au sommet. Il correspond au constat d'échec de la voie électorale, mais ne comporte pas encore les éléments d'une stratégie offensive nouvelle. Aussi, dès la fin septembre 1951, éclate-t-il, lorsque commence la campagne pour les élections cantonales des 7 et 14 octobre 1951.

Le Comité central de l'UDMA réaffirme la décision d'abstention prise lors de son dernier Congrès à Constantine :

(...)

— rappelle que malgré le truquage sans cesse perfectionné des élections dans le deuxième collège, l'UDMA en participant régulièrement aux élections, a rendu évident aux yeux de tous, l'usage de la fraude ; ce qui a provoqué le vote des articles 10 bis et 10 ter de la loi du 9 mai 1951 ;

— constate que malgré ces dernières dispositions, l'escroquerie électorale du 17 juin a dépassé en ampleur toutes les précédentes, aboutissant ainsi à l'élimination totale des représentants authentiques du peuple ;

— prend acte de l'attaque du Parlement et du gouvernement français qui, en validant ces élections, ont couvert l'arbitraire des pouvoirs publics, porté une grave atteinte à la dignité du peuple algérien et manifesté ainsi leur volonté délibérée d'ignorer son opinion ;

— considérant dans ces conditions que le problème électoral est devenu une question de force, estime qu'il est de son devoir :

1) conformément à la décision du Congrès de Constantine, de ne pas participer aux élections cantonales prochaines ;
2) de donner à cette attitude le caractère d'un solennel avertissement au Parlement et au gouvernement français ;
3) d'engager les militants du parti à diffuser notre mot d'ordre d'abstention.

Le Comité central estime que cette attitude est non seulement conforme au désir profond du peuple qui ne veut plus être la victime de pareilles duperies, mais s'avère à l'heure présente comme la seule arme susceptible de fortifier le Front algérien et de lui faire atteindre ses objectifs.

Le MTLD lance pour sa part un appel allant dans le même sens :

Électeurs algériens!

Les 7 et 14 octobre prochains auront lieu les soi-disant élections cantonales pour le renouvellement de la moitié des sièges du Conseil général.

Le souvenir de la scandaleuse mascarade du 17 juin et qui n'est qu'une réédition de la monstrueuse pression électorale d'avril 1948 est encore présent dans toutes les mémoires.

Le gouverneur général Léonard n'a fait que perpétuer les méthodes de son prédécesseur Naegelen, mais en employant des moyens plus souples et plus perfides. Si le 17 juin 1951, le sang n'a pas coulé comme à Deschmya et à Champlain en 1948, cela est dû au sang-froid et à la vigilance des électeurs algériens.

Ainsi, de par la volonté de l'impérialisme, les élections en Algérie ont perdu toute signification.

Le Mouvement pour le Triomphe des libertés démocratiques,

Sûr de répondre au vœu unanime profond et actuel du peuple algérien;

Considérant que les élections en Algérie se déroulent sous le signe de la terreur et de la falsification;

Considérant que l'annulation des élections du 17 juin demeure l'un des cinq objectifs du Front algérien;

Considérant que dans les circonstances actuelles le meilleur moyen de renforcer l'action pour atteindre cet objectif est de faire le vide autour des urnes afin de marquer le mécontentement profond contre le régime colonial et ses méthodes de cœrcition;

Considérant qu'à chaque consultation électorale la volonté populaire est honteusement bafouée et les aspirations des masses algériennes à l'indépendance sont systématiquement piétinées;

Décide l'abstention au cours des élections cantonales des 7 et 14 octobre 1951.

Une abstention massive dans le climat de violente répression actuelle est la meilleure arme entre les mains du peuple pour manifester sa réprobation profonde et son mépris à l'égard des méthodes impérialistes sans vergogne ni scrupule, mais vaines et souvent ridicules.

Le PCA, qui présente de nombreux candidats, rend public un communiqué de son Bureau politique où il déclare notamment :

... soucieux de faire échec aux hommes de la réaction coloniale et de la guerre, le Bureau politique se déclare prêt à retirer ses candidats en faveur du candidat le plus favorisé à la condition que ces derniers acceptent de s'engager publiquement à défendre les quelques revendications suivantes chères à notre peuple :

1) L'annulation des prétendues élections du 17 juin dans le deuxième collège;

2) La liberté du vote dans le deuxième collège;

3) Le respect des libertés démocratiques fondamentales;

4) La libération des emprisonnés politiques victimes de la répression colonialiste;

5) La fin de l'ingérence administrative dans les affaires du culte musulman;

6) L'augmentation générale des salaires...;

7) L'arrêt de la guerre du Vietnam et le rapatriement des soldats algériens;

8) La signature du Pacte de Paix entre l'Union soviétique, les Etats-Unis, la Chine populaire, l'Angleterre et la France, et l'interdiction de l'arme atomique.

Finalement, comme les positions respectives des partis algériens et du PCA sont opposées, d'un commun accord, les fondateurs du Front algérien publient une *« mise au point »* :

« Le secrétariat permanent du Front algérien pour la défense et le respect de la liberté...

après avoir pris acte de la prise de position du PCA, partenaire du Front, pour la participation aux élections et de la position du MTLD, de l'UDMA, des Oulémas et des personnalités indépendantes du deuxième collège, autres partenaires du Front, pour l'abstention,

déclare que cette situation ne porte aucunement atteinte à la continuité du Front, conformément à l'accord intervenu les 22, 23 et 24 juillet qui précise dans son article 9 : « Cet accord ne met nullement en cause l'indépendance et l'activité propre de chaque mouvement en dehors du Front. »...

Décide que le Front algérien en tant que tel ne s'immiscera pas dans ces élections. En conséquence, nul ne pourra dès lors se réclamer ouvertement ou d'une manière détournée de son investiture et de son autorité morale. »

Les signataires sont Larbi Tebessi et Kheirreddine pour les Oulémas, Kiouane et Mezerna pour le MTLD, Boumendjel et

Sator pour l'UDMA, Kouch Younès et Caballero pour le PCA et Tewfik El Madani en tant que personnalité indépendante.

La fraude reste généralisée dès le premier tour. *Alger Républicain* s'en indigne le 16 octobre 1951. *« Bachir Hadj Ali demande au Conseil de préfecture l'annulation des élections du deuxième collège à Koléa pour "faux en écriture assurant l'élection du candidat administratif". »* Ce candidat béni-oui-oui, nommé El Assimi, n'avait pas atteint le quorum de 25% des inscrits pour pouvoir être élu. Aussi, dans un bureau de Douera, les tricheurs avaient ajouté le chiffre 1 devant le nombre de voix porté sur son nom. Les résultats réels étaient : El Assimi : 28 — Hadj Ali : 19 — Nuls : 4. Le lendemain ils étaient devenus El Assimi : 128 — Hadj Ali : 19 — Nuls : 4 et le quorum était atteint, permettant de proclamer élu le protégé du gouvernement général.

Toutefois à Alger-ville, où la fraude était un peu plus difficile à organiser, le communiste Rachid Dalibey triomphait au deuxième tour, mais les résultats donnent une idée précise et éloquente de l'impact du mot d'ordre d'abstention.

Inscrit : 14 003 — Votants : 2 187 — Nuls : 116 — Exprimés : 2 071. PCA (Rachid Dalibey) : 1 289 — élu. Administratif (Hadj ben Naceur) : 704. Indépendant (Soufi) : 78. Le pourcentage des abstentions s'élevait donc à 85%.

Comment les dirigeants communistes algériens pouvaient-ils ne pas comprendre la portée du mot d'ordre de boycott lancé par le mouvement nationaliste?

CHAPITRE IV

APRES L'IMPASSE DE L'ELECTORALISME : LA MONTEE VERS LA LUTTE ARMEE

MONTÉE DU NATIONALISME ANTICOLONIALISTE EN TUNISIE ET AU MAROC

Au cours des premières années de la deuxième moitié du vingtième siècle, le courant de décolonisation s'étend et se développe de plus en plus dans le monde entier. Simultanément avec la guerre soutenue contre le colonialisme français par les patriotes vietnamiens, la volonté de libération nationale se manifeste en Tunisie, au Maroc, en Egypte, en Indonésie, en Afrique noire, etc. Dès 1949, la victoire prestigieuse de la Révolution chinoise contribue à l'éveil et à l'essor des mouvements anti-impérialistes. Les communistes chinois apportent au Vietminh et aux Coréens du Nord un soutien d'autant plus efficace qu'il est facilité par le voisinage de leurs pays respectifs.

Le mouvement nationaliste algérien bénéficie donc d'un contexte international favorable et ses propres luttes participent en retour à l'émergence générale du combat universel contre l'impérialisme et le colonialisme.

Les colonialistes occidentaux, français en particulier, se trouvent sur la défensive. André Siegfried, académicien et politologue bourgeois réputé, constate : *« ... Le tournant de l'année 1950 est sérieux, décisif, presque tragique. De part et d'autre, les jeux des adversaires se sont précisés et maintenant ils se déclarent, presque au grand jour... »* (136)

Après un séjour de quatre années au Caire, Habib Bourguiba, principal dirigeant du parti nationaliste tunisien *« Néo-Destour »*, rentre fin 1949 en Tunisie. Et, le 18 avril 1950, avec l'approbation évidente du Bey, Sidi Mohammed Lamine, il expose, dans une conférence de presse tenue à Paris, les revendications nationales du peuple tunisien. Il demande la révision des traités franco-tunisiens. Une agitation populaire commence alors à s'extérioriser à Tunis et dans plusieurs autres villes du pays, tandis que les colons français proclament leur volonté de voir maintenu par la France le statu quo. La position arrêtée fin mai 1950 par un Congrès national du Parti socialiste provo-

que un aiguisement rapide des tensions, parce qu'elle réclame l'ouverture de *« négociations entre le gouvernement français et les représentants qualifiés de la nation tunisienne en vue de supprimer le Protectorat et de fixer les étapes du retour de la Tunisie à l'indépendance »*.

Dès lors, les incidents ne vont plus cesser entre les gouvernements français successifs et les nationalistes tunisiens.

Le 12 août 1950, inquiet de la tension internationale que les combats de Corée ne manquent pas d'exacerber, le gouvernement français réunit une conférence *« nord-africaine »*. Sous la présidence du nouveau président du Conseil, René Pleven, plusieurs ministres s'entretiennent avec les trois hauts représentants de la France au Maghreb : le général Juin (résident général au Maroc), Marcel-Edmond Naegelen (gouverneur général de l'Algérie) et Périllier (résident général en Tunisie). Des mesures économiques sont arrêtées pour assurer la *« contribution »* des trois pays aux efforts de réarmement décidés par la métropole. Sur le plan politique, une plus grande coordination visera à assurer la stabilité indispensable des relations de la France avec l'Empire chérifien et la Régence tunisienne.

Pendant le second trimestre de l'année 1950, une politique de réformes fait alterner satisfaction, illusions et mécontentements dans les milieux nationalistes de Tunis comme de Rabat. Fin novembre 1950, à l'appel de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT), une grève générale est largement suivie par les travailleurs à la suite d'incidents survenus dans un domaine agricole à Enfidaville (quatre ouvriers tués par la police). Peu après, une nouvelle rencontre des trois hauts représentants de la France en Afrique du Nord a pour ordre du jour l'examen des intérêts stratégiques du camp occidental dans cette région du monde.

De fait, les réformes ne produisent pas les effets escomptés parce que, d'une part, la population indigène exige de plus en plus l'indépendance nationale, d'autre part, les milieux les plus influents de la colonisation expriment leurs désaccords en exigeant des mesures d'ordre et de sécurité assurant le maintien absolu de leurs exorbitants intérêts.

Les 27 mars et 19 mai 1951, les ministres tunisiens boycottent les séances du Grand Conseil de Tunisie. Les milieux tunisiens les plus proches de la France eux-mêmes traduisent l'exigence croissante de l'indépendance effective qui leur a été promise antérieurement. Il est de plus en plus évident que le concept et les structures de *« l'Union française »* ne permettent pas une solution convenable de cette question. Après quinze jours de discussion avec les représentants français, les interlo-

cuteurs tunisiens publient fin octobre 1951 un memorandum.

Le 29 novembre suivant éclate une nouvelle grève générale qui permet aux masses populaires tunisiennes d'exercer une pression de plus en plus forte tant sur l'entourage du Bey que sur les colonialistes français. Ce mouvement se transforme, les 21, 22 et 23 décembre, en grève nationale.

En janvier 1952, de puissantes manifestations se déroulent à Ferryville et Bizerte. Les « autorités » françaises procèdent alors à de nombreuses arrestations et déportations de dirigeants du Néo-Destour et de communistes tunisiens. Habib Bourguiba lui-même est intercepté et emprisonné le 18 janvier 1952.

De nouveaux mouvements de grève expriment la réprobation du peuple tunisien, entraînant toutes les classes, et notamment, en plus des ouvriers, les commerçants et artisans. Quelques actions de guérilla se produisent dans le sud du pays, auxquelles l'armée française riposte par un vaste ratissage du Cap Bon.

La tension ne cesse de croître entre gouvernements français et tunisien. Le 25 mars 1952, le président du gouvernement tunisien est arrêté à son tour, tandis que le leader du Destour, Salah Ben Youssef, réussit à s'enfuir à l'étranger.

Chenik est remplacé d'office par une personnalité favorable aux thèses françaises, Baccouche. Mais le Bey lui-même refuse le plan de réformes proposé par la France et, le 9 septembre 1952, rompt les négociations engagées.

A la fin de l'année, contre l'avis des représentants français, la question tunisienne est inscrite à l'ordre du jour de l'ONU, simultanément avec celle du Maroc. Les milieux dirigeants français se dépensent en protestations et activités de toutes sortes pour essayer d'empêcher tout débat sur des questions qu'ils tiennent pour relevant exclusivement des problèmes intérieurs de la France.

Le 5 décembre 1952, les ultra-colonialistes de Tunisie font assassiner le leader syndicaliste Ferhat Hached.

Une lutte aux péripéties diverses, souvent sévères et même sanglantes, oppose et opposera le mouvement nationaliste tunisien et le colonialisme français, de mois en mois et d'année en année, jusqu'au moment où la France se trouvera contrainte d'accepter un processus de négociations conduisant réellement à l'indépendance de la Tunisie.

Finalement, le 25 juillet 1957, la République tunisienne sera proclamée par Habib Bourguiba à Tunis. Il s'agira d'un événement historique de grande portée, indissociable des luttes des deux autres peuples de l'Afrique du Nord.

Le peuple marocain vit un processus d'essor du nationalisme qui comporte nombre d'aspects similaires avec celui vécu par le peuple tunisien.

Dès juillet 1950, apparaissent dans toutes les classes et milieux marocains des manifestations de désaccord et d'opposition avec les mesures imposées par la France.

La Fédération des chambres de commerce marocaine refuse d'assister à la session du Conseil de gouvernement du 20 juillet et met en avant ses *« légitimes revendications »* parmi lesquelles le droit syndical pour les travailleurs marocains. Les injustices sociales par rapport aux allocations familiales perçues par les Européens sont contestées, notamment par les ouvriers agricoles.

En octobre 1950, le Sultan S.M. Sidi Mohammed Ben Youssef effectue une longue visite en France, après avoir pris soin de constituer un *« cabinet impérial »* pour l'accompagner. A cette occasion il remet au président de la République française un memorandum où sont exposées les revendications chérifiennes. Des promesses sont alors lancées du côté français. Il s'agit en fait d'accéder au désir de *« marocanisation »* des autorités et des syndicats, mais en réalité le gouvernement français entend surtout gagner du temps et manœuvrer pour perpétuer le plus longtemps possible la situation antérieure.

Mais le Sultan du Maroc n'est pas dupe et exprime son désaccord en refusant la publication d'un texte final franco-marocain, que souhaite précipiter le côté français.

C'est alors qu'entre ouvertement en scène, au mois de décembre 1950, le parti nationaliste marocain, l'Istiq'lal. Lors de l'ouverture de la session du Conseil marocain de gouvernement, le 6 décembre, le rapporteur général du Budget se livre à une très vive attaque du régime du protectorat. Chaque section (finances, instruction publique, travaux publics, etc.) fournit l'occasion de violentes critiques contre l'administration française. Un grave incident se produit quand le résident général, le général Juin, enjoint au rapporteur général de quitter la salle. Les dix représentants de l'Istiq'lal se solidarisent avec leur ami et se retirent en même temps que lui.

Le lendemain, les contestataires sont reçus au Palais Impérial par les membres du cabinet chérifien et par S.M. le Sultan lui-même.

Dès lors, incidents, péripéties et luttes ne vont plus cesser, opposant le mouvement nationaliste marocain et le colonialisme français.

En janvier 1951, une entrevue entre le général Juin et le Sultan du Maroc n'aboutit à aucun accord. Le chef de l'empire chérifien refuse de désavouer l'Istiq'lal.

Début avril, se produisent d'assez vifs incidents à Kenitra. Les étudiants marocains se mettent en grève.

Les relations franco-marocaines sont aussi perturbées par les accords passés par la France dans le cadre du Pacte atlantique, au sujet de l'installation de bases militaires franco-américaines au Maroc.

Le 26 août 1951, le général Guillaume est nommé à la place du général Juin. Mais il ne parvient pas mieux à réduire la montée du courant nationaliste.

Début novembre 1951, les élections aux chambres marocaines de commerce fournissent l'occasion de graves affrontements. L'Istiq'lal préconise en effet l'abstention. La répression française intervient aussitôt provoquant des incidents : 5 morts et 80 blessés à Casablanca, suivis d'une énorme vague d'arrestations : 2 000 Marocains emprisonnés. Peu après, le 12 février 1952, est alors constitué le Front d'unité et d'action nord-africain regroupant les partis nationalistes des trois pays. En avril, la crise se manifeste par de nouveaux heurts à Mrirt.

La France essaye d'abord de faire traîner les pourparlers avec le Sultan, puis lui soumet de nouvelles propositions de réformes qu'il refuse le 3 octobre 1952.

Les 7 et 8 décembre, les nationalistes marocains organisent d'importantes manifestations à Casablanca, qui se heurtent à la répression policière.

De nombreuses arrestations et expulsions sont de nouveau effectuées à l'encontre, cette fois-ci, des plus importants leaders syndicalistes et des dirigeants de l'Istiq'lal. Comme en Tunisie, de mois en mois et d'année en année, les événements vont conduire le colonialisme français à l'échec et le peuple marocain à l'indépendance.

En 1953, le gouvernement français, présidé par le politicien de droite Laniel, recourt à des agissements cyniques. Il dépose et arrête le Sultan en personne, pour le remplacer par le Glaoui Moulay Arafa.

Mais la poussée patriotique du peuple marocain ne faiblit pas pour autant, au contraire, et ces mesures ne parviendront pas à l'endiguer.

En novembre 1955, le Sultan détrôné rentrera triomphalement dans son pays. Enfin la signature, le 2 mars 1956, d'une déclaration commune franco-marocaine proclamant l'indépendance du Maroc *« dans l'interdépendance avec la France »* mar-

quera une étape décisive sur la voie de l'indépendance complète de l'ancien protectorat.

La relation chronologique sommaire des événements survenus en Tunisie et au Maroc n'a d'autre objet que de mettre en évidence la similitude de processus conduisant des peuples colonisés à leurs libérations nationales. Ce qui ne signifie en rien que ces révolutions revêtent simultanément un contenu social très positif, les nouveaux pouvoirs en place ne représentant pas forcément les intérêts des classes les plus défavorisées.

Les peuples d'Afrique du Nord ont en vérité les mêmes origines que le peuple algérien. Composés essentiellement d'Arabes et de Berbères, ils ont en commun avec ce dernier de nombreux points de leur histoire ancienne et plus récente. Les mouvements nationalistes tunisien et marocain, en conflits fréquents avec les positions des partis communistes créés et dirigés par le Parti communiste français, témoignaient par eux-mêmes de la légitimité du mouvement nationaliste algérien comme de réalités nationales dont le colonialisme français avait fixé artificiellement les limites géographiques. C'est pourquoi la question de l'unification du Maghreb était posée dès l'éveil de ces mouvements. Elle ne manque pas, aujourd'hui, par-delà certaines vicissitudes, et ne manquera certainement pas, dans l'avenir, de se poser avec une exigence croissante. Elle se trouvera inévitablement confrontée avec l'histoire du XXIe siècle.

TENTATIVE NATIONALISTE D'INTERNATIONALISATION DU PROBLEME ALGERIEN

Après avoir visité plusieurs pays arabes, Messali se rend en France et réside dans la région parisienne pour suivre sur place les travaux d'une session ordinaire de l'ONU réunie dans la capitale française.

Son activité est importante et souvent en rapport avec la crise interne du MTLD. Il reçoit différents dirigeants nationalistes, avec lesquels il aborde la question de la lutte armée (137). Il établit des contacts tant avec la Ligue arabe qu'avec les nationalistes égyptiens.

Mais, sans doute, dans cette période, l'initiative la plus marquante est-elle la création à Paris, au mois de novembre 1951, d'un *«Comité de réception des délégations arabes et musulmanes»* se rendant à l'Assemblée générale de l'ONU. A cette occasion, se renouent de bonnes relations entre MTLD, UDMA et Association des Oulémas. Les communistes sont délibérément en dehors de l'événement.

Le gouvernement français s'inquiète aussitôt, parce qu'il comprend que cet organisme va tenter de porter lui-même ou faire porter devant l'ONU par des représentants arabes d'Etats indépendants et souverains la question algérienne. Aussi interdit-il la réception que les nationalistes algériens, toutes tendances confondues, entendent offrir aux délégations intéressées.

Un grand nombre de militants, appuyés spontanément par des milliers de travailleurs immigrés, désirent participer à cette manifestation. Un déploiement exceptionnel de forces policières les en empêche. A la faveur de rafles massives, dix mille Algériens sont alors *« contrôlés »*.

Mais le MTLD a préparé à temps une autre forme d'intervention, tant en direction de l'ONU que des plus larges masses populaires. Sa commission centrale d'information et de documentation a édité une précieuse collection de fascicules concernant *« le problème algérien »*. Les principaux thèmes qui s'y trouvent traités de manière assez approfondie correspondent aux titres suivants :

1 — Problèmes algériens — Considérations générales (32 pages)

2 — La conquête militaire de l'Algérie (48 pages)

3 — Le mouvement national algérien (41 pages)

4 — L'exploitation économique (48 pages)

5 — Le problème algérien — Atteintes aux droits de l'homme :

1) Violation de la liberté de vote (36 pages)

2) Violation de la liberté d'expression (24 pages avec photographies)

3) Violation des libertés individuelles (64 pages avec photographies)

6 — Politique obscurantiste (48 pages avec photographies).

ESSOR DU COURANT NATIONALISTE POPULAIRE EN ALGÉRIE

Au cours des années qui précédent de peu le déclenchement de la Révolution nationale algérienne, un contraste saute aux yeux de l'observateur étranger qui examine l'évolution de la situation. D'une part, la division, disons même la « zizanie », manifeste l'aiguisement d'une crise profonde au niveau de la direction politique et organisationnelle du MTLD. La dure répression et les activités policières des autorités françaises n'y sont certes pas pour rien, mais ne permettent pas d'expliquer l'ensemble de ce phénomène dont il est plus sûr de chercher les raisons dans la contradiction opposant tout mouvement révo-

lutionnaire aux tendances conciliatrices et temporisatrices apparaissant sans cesse dans ses propres rangs. D'autre part, le peuple, les fellahs et les couches les plus exploitées des villes sont mécontents de l'absence d'unité et se placent de plus en plus sur des positions idéologiques spontanées et simples, favorables au recours à la lutte armée. De plus, les événements de Tunisie et du Maroc, sans évoquer ceux plus lointains du Vietnam, concourent à la formation d'une opinion publique algérienne entièrement acquise à la nécessité d'une action révolutionnaire violente.

A Paris, le Comité de réception aux délégations arabes à l'ONU laisse place à un nouveau *« Front d'unité et d'action »* entre partis algériens. Mais il ne connaît qu'une existence éphémère et n'a, en Algérie, qu'une faible résonance. Or, c'est là, avant tout, et non dans la capitale de la France, qu'il importe de poser la question de l'indépendance et de passer à l'offensive.

Messali Hadj retourne à la Bouzaréah à la mi-février 1952. Mais il ne peut y rester longtemps, car, à la suite d'une tournée dans différentes villes, où sa présence et ses discours soulèvent de puissantes manifestations, le gouvernement le fait de nouveau arrêter. Les forces de « l'ordre » chargent les foules algériennes, tirent, blessent et tuent même deux personnes à Orléansville. Messali est déporté, une fois de plus, à Niort.

Bien qu'appuyé par le PCA et la CGT, le mot d'ordre de grève générale alors lancé par le MTLD ne connaît pas un grand retentissement, très certainement à cause du manque d'unité dans les rangs des dirigeants et cadres nationalistes.

Entre temps, le 16 mars 1952, Ahmed Ben Bella et Ahmed Mahsas s'évadent de la prison de Blida.

Le gouvernement français est inquiet et décidé à accentuer les effets de ses mesures répressives. En métropole, il fait procéder à des arrestations et contrôles policiers de plusieurs dizaines de travailleurs immigrés soupçonnés d'activités ou sympathie nationalistes. L'effervescence n'en est pas réduite pour autant. Elle se développe, bien au contraire, simultanément avec celles qui sont aussi en plein essor en Tunisie et au Maroc. Les patriotes maghrébins sont aux premier rangs de toutes les luttes nationales, syndicales et même internationales.

Les 18 et 19 mars, après cinq semaines d'une grève illimitée déclenchée aux fonderies Delattre et Frouard à Dammarie-les-Lys, ils se rendent en cortège, aux côtés des ouvriers français, à la préfecture de Seine-et-Marne à Melun. Accueillis à coups de grenades lacrymogènes, les grévistes et ceux qui les soutiennent (j'étais personnellement à leurs côtés — note de

J.J.) redescendent vers leur usine, quand deux camions conduits par des soldats américains foncent dans la foule. Un ouvrier français, Alfred Gadois, est écrasé et meurt quelques instants après, entouré de ses camarades algériens et français.

A l'occasion du 1er Mai 1952, les travailleurs algériens font entendre leurs revendications nationales dans plusieurs villes de France, en participant aux défilés traditionnels des syndicats. Il n'y a pas d'incidents à Paris, mais, dans le Nord, la police charge brutalement. A Valenciennes, un nombre important de ces manifestants sont blessés. A Douai, outre de nombreux blessés, il y a un mort.

Le 23 mai 1952, à Paris et dans différentes villes de métropole, le PCF et le MTLD organisent des manifestations ensemble. Bagarres et arrestations se multiplient. Des faits semblables se produisent en Algérie. Malgré son interdiction, une manifestation regroupe des centaines de patriotes algériens à Oran. De durs affrontements les opposent alors aux « forces de l'ordre ». On compte encore de nombreux blessés. Le 28 mai 1952, le Parti communiste français et les organisations qu'il dirige déclenchent de très violentes actions contre la présence à Paris du général américain Ridgway, coupable de mener une guerre bactériologique contre le peuple de Corée. Les affrontements avec la police sont extrêmement sévères. Il y a 718 arrestations, de très nombreux blessés, y compris parmi les policiers. Les travailleurs algériens ne sont pas les moins ardents au cours de cette journée de lutte anti-impérialiste. L'un d'entre eux est tué, lors d'une charge, dans le XVIIIe arrondissement de la capitale.

En septembre 1952, le MTLD, dont les dirigeants ont ajourné un Congrès prévu pour la mi-juillet, organise des visites dans toutes les ambassades des pays arabes du Proche-Orient.

En Egypte, s'appuyant sur l'armée, le colonel Neguib renverse le roi Farouk, docile serviteur des intérêts impérialistes occidentaux, et le contraint à l'exil, après avoir reçu son abdication.

Ben Bella, Aït-Ahmed et Mohamed Khider créent dans différents pays arabes des Comités de soutien aux luttes du peuple algérien et préconisent le passage à l'insurrection armée. Et, le 24 octobre 1952, un véritable soulèvement se produit à Philippeville (Skikda). A la suite d'une manifestation organisée par le PPA, dirigé localement par Boussouf, au cours de laquelle est tué un jeune patriote, la foule algérienne occupe le centre et les principales rues de la ville. Il faut deux jours à la police et à l'armée françaises pour rétablir l'ordre colonial.

Des manifestations de protestation sont alors déclenchées dans tout le pays. Dans de nombreux endroits, sinon partout, les masses algériennes sont prêtes pour s'engager dans la voie d'actions révolutionnaires.

OÙ EN SONT LES COMMUNISTES FRANÇAIS ET ALGÉRIENS?

Les communistes n'ignorent nullement les activités croissantes des mouvements nationalistes dans les trois pays de l'Afrique du Nord. Aussi, au niveau des discours, articles et proclamations, avancent-ils désormais des mots d'ordre favorables à l'indépendance de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc. Mais il est nécessaire de connaître le fond exact de leurs positions pour se rendre compte qu'ils demeurent encore, malheureusement, assez éloignés des réalités. Ils sont toujours *« à côté »* ou *« en arrière »* des vastes et profonds mouvements populaires des masses indigènes des colonies concernées.

A Montreuil (banlieue parisienne), le 15 janvier 1952, Léon Feix, membre du Bureau politique du PCF, chargé de suivre les partis frères en Afrique du Nord, présente une conférence éducative devant les cadres communistes de la Seine, sur le sujet : *« Le mouvement de libération des peuples opprimés et la lutte anticolonialiste. »*

L'anticolonialisme de son cours n'est pas contestable. Mais il est replacé dans un contexte mondial dont l'analyse sous-estime les capacités spécifiques du Tiers Monde.

Concernant l'Algérie, où le conférencier a vécu longtemps en tant qu'envoyé spécial du Comité central du PCF auprès du Comité central du PCA, il se réfère aux théories para-colonialistes de Thorez. Ce qui enlève à l'anticolonialisme des communistes toute efficacité et ne leur laisse aucune chance de prendre la direction du mouvement nationaliste révolutionnaire dans cette colonie.

Léon Feix cite Lénine : *« Les différentes revendications de la démocratie, y compris le droit des nations à disposer d'elles-mêmes, ne sont pas un tout absolu, mais une partie de l'ensemble du mouvement démocratique mondial. »* D'où il déduit, en fonction de l'analyse présentée par le soviétique Jdanov devant le Kominform : *« Les communistes des pays oppresseurs, par exemple les communistes français, déterminent leur position à l'égard des mouvements nationaux des pays coloniaux.*

« Notre parti soutient dans ces pays tout mouvement national, tout parti, toute organisation, toute personnalité qui lutte effectivement contre les impérialistes, quels que soient par ail-

leurs le caractère de classe ou le programme de ces partis, de ces organisations, de ces personnalités.

« Actuellement, nous soutenons la lutte du Front algérien qui comprend avec nos camarades communistes algériens, le MTLD et l'UDMA qui sont des partis nationalistes, et les Oulémas, organisation religieuse, car le Front algérien lutte pour la liberté et l'indépendance de l'Algérie contre les impérialistes qui sont aussi les ennemis des travailleurs et du peuple de France. »

Voilà une attitude correcte. Mais une simple phrase la remet aussitôt en question et réserve le passage des paroles aux actes : *« Bien entendu, nous conservons en toutes circonstances notre entière liberté de critique à l'égard de telle ou telle position allant à l'encontre de l'intérêt des peuples dont nous avons le devoir de soutenir la lutte émancipatrice. »*

Autrement dit, les communistes français estiment qu'ils sont en droit de juger, à la place des peuples colonisés, ce qui est bon ou mauvais pour eux.

Or, qui donc pouvait mieux juger de *« l'intérêt »* des peuples en question, des étrangers ou ces peuples eux-mêmes et leurs représentants politiques nationaux ?

Deux semaines après la tenue de ce cours professé par Léon Feix, son adjoint Elie Mignot présente dans le numéro 2 de la revue centrale *Les Cahiers du Communisme* (février 1952) un article de contenu théorique et politique sous le titre *« Une étape nouvelle dans la lutte libératrice des peuples du Proche et du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord »*. Il y exalte *« le mouvement national algérien »*, qui *« donne un bel exemple. Celui de l'union réalisée en juillet dernier au sein du* "Front algérien pour la défense et le respect de la liberté", *rassemblant tous les partis et organisations nationales du pays : Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), Parti communiste algérien, Union démocratique du Manifeste algérien (UDMA) et Association des Oulémas. »* Mignot souligne que *« le front algérien est un magnifique exemple de réalisation de front unique dans un pays colonial... »*. Il en rappelle le programme, il invoque une déclaration du cheikh Larbi Tebessi de l'Association des Oulémas : *« Nous voulons que la foi, la langue ou la couleur de la peau ne soient plus des éléments de division entre les Algériens de vieille souche et les Algériens de nouvelle souche »*, pour rappeler la théorie formulée en février 1939 par Maurice Thorez : *« Il y a une nation algérienne qui se constitue dans le mélange de vingt races »*, tout cela pour donner une leçon aux nationalistes tunisiens et marocains : *« L'importance du Front algérien dépasse le cadre de l'Algérie. Sa constitution,*

comme son action, sont des exemples pour les peuples opprimés, en particulier pour les peuples du Maroc et de Tunisie.

«C'est ce que faisaient ressortir les partis communistes algérien, marocain et tunisien dans leur déclaration commune faite à Alger, le 5 novembre dernier (1951). Après avoir indiqué que "les événements d'Iran et d'Egypte montrent que la lutte unie sur le sol national est la condition essentielle de la victoire sur l'impérialisme", *ils ajoutaient* "cela ne fait que confirmer la justesse du mot d'ordre de front national de lutte anti-impérialiste lancé depuis plusieurs années par chacun des trois partis et fait ressortir l'importance du Front algérien pour la défense et le respect des libertés".»

Nous savons par ailleurs quel était en réalité le développement difficile, en tout cas irrégulier, et finalement en échec, de ce fameux Front algérien, qui aurait été parfaitement bien orienté si les communistes avaient accepté, sans nulle réserve, les justes mots d'ordre d'indépendance nationale et de boycott du piège colonialiste des élections.

Toujours dans le même article, à peine plus de deux ans avant le déclenchement de la guerre révolutionnaire du peuple algérien contre l'oppression et la domination coloniale de la France, Elie Mignot resservait encore la théorie para-colonialiste de Thorez sur le droit de séparation :

«Dans son discours, prononcé le 21 décembre 1949, à l'occasion du 70e anniversaire du camarade Staline, le secrétaire général de notre parti déclarait :

"Prolétaires d'un pays impérialiste, qui opprime dans ses colonies des dizaines de millions d'esclaves, nous avions à proclamer bien haut le droit de ces peuples à la libre disposition, jusques et y compris la séparation d'avec la France. Nous avions à combattre chez nous toute tendance au colonialisme, au chauvinisme, en laissant à nos camarades communistes des pays coloniaux le soin de réagir chez eux contre toute étroitesse nationale et de proclamer l'utilité pour leur propre peuple d'une lutte solidaire avec le prolétariat français, contre les mêmes oppresseurs impérialistes. Le droit au divorce, a dit Lénine, ne signifie pas l'obligation de divorcer. Nous avions surtout le devoir, comme nous le fîmes, en 1925, lors de la guerre du Maroc, comme nous le faisons actuellement contre la guerre du Vietnam, de soutenir effectivement, pratiquement, les peuples opprimés luttant pour leurs libertés, pour leur indépendance."

«Ces enseignements de notre camarade Maurice Thorez tracent notre devoir de communistes et de Français...»

Ensuite le rédacteur de cet article développe le point de vue de son parti qui place avant toute question concernant

l'Algérie et les autres pays d'Afrique du Nord celle de *« la transformation de ces pays en bases stratégiques d'agression, se manifestant notamment par la cession de bases militaires et la livraison de matériaux stratégiques aux impérialistes yankees »*. Il réduit les gouvernants français, représentants effectifs du colonialisme dominant, à de simples gendarmes *« chargés de maintenir l'ordre et la sécurité dont leurs suzerains américains ont besoin pour déclencher leur guerre... »*. Et c'est à partir de cette analyse que *« le Parti communiste français appelle tous les Français à soutenir pratiquement les peuples coloniaux et dépendants luttant pour leur indépendance nationale. »*

Mignot précise à ce sujet : *« Comme la direction de notre parti vient de le déclarer à l'égard des peuples marocain et tunisien, renouvelant ce qu'elle avait déjà indiqué à propos du Vietnam, cette politique consiste en outre à établir avec tous les peuples des relations amicales, fondées sur l'égalité absolue des droits et sur des rapports économiques et culturels répondant aux intérêts des deux parties. »*

Sur quoi, le dirigeant communiste français conclut son article par une autosatisfaction dont les termes sont repris d'un discours du secrétaire général du PCF : *« En pratiquant une telle politique,* "nous avons la conviction absolue *— ainsi que le déclarait Maurice Thorez au Congrès de Strasbourg —* de nous comporter en prolétaires honnêtes, pour qui l'Internationale n'est pas un vain mot, en bons républicains qui veulent donner vie à la formule de leurs ancêtres : Liberté, Égalité, Fraternité, et en bons Français, soucieux de l'avenir et de la grandeur de leur pays. » .

En vérité toute cette littérature des spécialistes communistes des *« questions coloniales »* prépare, du côté français, les orientations du parti « frère » algérien, qui réunit en ce même mois de février 1952 son sixième Congrès national.

VIe CONGRES NATIONAL DU PARTI COMMUNISTE ALGÉRIEN

Le VIe Congrès du Parti communiste algérien, réuni à Hussein-Dey du 21 au 23 février 1952, s'ouvre en présence du représentant du Parti communiste français André Marty, assisté de Léon Feix, Elie Mignot et d'autres collaborateurs permanents de la section internationale du Comité central venus de France.

Les délégués présents ignorent encore que ces instances seront les dernières organisées avant le déclenchement de la Révolution nationale et que leur parti disparaîtra presque com-

plètement de la scène de l'histoire de l'Algérie sans avoir tenu ultérieurement un autre Congrès. André Marty lui-même sera bientôt définitivement éliminé du groupe dirigeant du Parti communiste français. Copieusement calomnié, qualifié de policier au service de l'ennemi de classe, brisé dans sa vie personnelle, il finira ses jours, persécuté et réfugié dans la petite ville de Prades, dans les Pyrénées-Orientales, et mourra seul, comme un pestiféré que tout le monde évite d'approcher.

A Hussein-Dey, le discours d'ouverture ou rapport politique est prononcé, comme il se doit suivant une tradition bien établie, par le premier secrétaire sortant du Parti communiste algérien, Larbi Bouhali. Il sera publié sous le titre *«Action unie sur le sol national pour une Algérie libre et indépendante»*. Un titre allèchant pour tout Algérien désireux d'indépendance..., mais il importe de savoir exactement ce que recouvrent ces mots dans la bouche du leader communiste algérien.

Son analyse politique, nationale et internationale, pour n'être pas entièrement fausse, correspond-elle exactement aux intérêts immédiats du peuple algérien? Elle se fonde exclusivement sur l'analyse fournie par le dirigeant soviétique Jdanov sur la formation de deux camps antagonistes dans le monde. Les mouvements révolutionnaires des peuples colonisés d'Asie (Chine, Vietnam, Corée) et d'Afrique (Egypte, Tunisie, Maroc) sont portés au seul crédit de la solidarité avec le camp *«des peuples libres»* à la tête duquel se trouve la *«grande Union soviétique»*.

D'ailleurs, ce constat permet d'étayer cette affirmation théorique : *«... désormais aucun peuple ne peut accéder à sa véritable indépendance hors du camp démocratique et anti-impérialiste»* (entendons bien qu'il s'agit du *«camp»* dirigé par l'Union soviétique, *«premier pays socialiste de l'histoire»*).

Or, comme l'impérialisme prépare la guerre, tous les mouvements nationalistes doivent être appréciés par rapport à cette question principale du moment : contribuent-ils à la défense de la paix ou risquent-ils de favoriser les agissements des bellicistes? Bouhali en vient à traiter de l'Algérie en fonction presque exclusive de sa position *«dans le Pacte atlantique»*.

Puis il dresse le bilan des luttes revendicatives : il y a eu 265 000 grévistes en 1951 pour 225 arrêts de travail.

Il fait état des centaines de milliers de signatures recueillies en Algérie en faveur de la Paix, notamment au bas de l'Appel de Stockholm.

Ensuite, il traite *«des importants changements politiques qui se sont produits»*. Il évoque par là le fait important à ses yeux de la prise en considération par les nationalistes algériens

des revendications sociales et économiques, à côté du mot d'ordre d'indépendance. Pour lui, un tel revirement a favorisé la naissance du *« Front algérien pour la défense et le respect des libertés »*.

Nous avons déjà vu que la réalité est bien différente. L'interprétation de Bouhali est plus fallacieuse dans la mesure où, dans plusieurs circonstances précises, les dirigeants du PPA-MTLD sont intervenus effectivement pour défendre les intérêts sociaux et économiques de leur peuple. Mais ce que les dirigeants communistes par contre n'admettaient pas, c'est que les premiers liaient systématiquement la question nationale, question principale, et les autres questions, sociales, économiques, secondaires par rapport à la nécessité de conquérir l'indépendance.

Et c'est justement sur la question nationale, en fonction des progrès réalisés par le PCA, qu'a pu se former le *« Front de la Liberté »*.

Toute la fin du discours de Bouhali s'efforce de démontrer que le mérite de l'union réalisée revient aux communistes. Et qu'en conséquence, il importe de renforcer toujours plus le parti. Les dernières paroles de l'orateur sont lancées avec force : *« Vive l'Algérie indépendante! Vive l'union de notre peuple! Vive notre Parti communiste algérien! »*

Le rite consacré par la pratique des congrès communistes se déroule ensuite sans accroc. Discussion générale où chaque intervenant approuve. Salutations des partis frères. Election du nouveau Comité central, qui se retire pour désigner le Bureau politique et le Secrétariat, suivant le principe du centralisme démocratique. Les dirigeants nommés sont dans l'ordre hiérarchique : Larbi Bouhali, Bachir Hadj Ali, Paul Caballero, Ahmed Akkache et André Moine.

Un message du VIe Congrès est voté à l'unanimité, dans l'enthousiasme, à l'adresse de Maurice Thorez, *« l'ami désintéressé de notre peuple, le défenseur inlassable des opprimés... »*

Enfin, pratique devenue traditionnelle, le lendemain de la séance de clôture, se tient un meeting de « masse », au cours duquel Bachir Hadj Ali, qui a été promu d'une place dans le Secrétariat, présente l'orateur du Parti communiste français, André Marty. Comme d'habitude, celui-ci prononce un discours fleuve sur le thème *« Algériens, le peuple de France est avec vous »*, dont la publication ultérieure en brochure nécessite 48 pages.

Il explique que la colère monte partout en France, et défend l'Union soviétique contre laquelle aucun Français n'acceptera de faire la guerre. Il décrit les luttes du peuple

français pour le pain, pour la paix, pour la liberté. Puis, après cette longue introduction, il proclame la solidarité du peuple français envers le peuple algérien. Il affirme que partout dans le monde l'impérialisme est battu : l'impérialisme américain en Chine et en Corée, l'impérialisme anglais chassé de ses positions coloniales, l'impérialisme français dans l'incapacité de tenir tête jusqu'au bout. Il proclame alors le soutien du parti qu'a déjà exposé Bouhali devant le Congrès, à tout mouvement ou toute personnalité luttant dans la bonne direction. Il exalte, à cette occasion, le Front de la liberté... dont nous savons, avec le recul de l'histoire, l'éphémère durée. La foule des auditeurs se disperse ensuite après avoir chanté *L'Internationale*.

DISLOCATION DU FRONT DE LA LIBERTÉ

A la suite de la manifestation historique du 28 mai 1952, la ligne d'action violente du Parti communiste français est rapidement remise en cause par le Comité central, dont plusieurs membres, Jacques Duclos le premier, sont arrêtés ou recherchés, et inculpés de complot contre la sûreté intérieure de l'Etat. La tactique de lutte alors mise en œuvre est attribuée, à tort semble-t-il, à André Marty... Elle fait et fera l'objet d'une condamnation autocritique du Comité central et sera qualifiée d'aventuriste et gauchiste au cours des années à venir. La session de l'organisme dirigeant du PCF réunie à Gennevilliers le 19 juin 1952 commence à opérer les rectifications conséquentes.

Les dernières initiatives soutenues en commun par le PCF, le PCA et le MTLD, notamment celles des mouvements en Algérie et en France du 23 mai 1952, sont également remises en question. En Algérie, les partis algériens réformistes (UDMA et Association des Oulémas) ne s'y sont pas associés. Des adhérents européens du PCA expriment leur inquiétude, voire leur désaccord. Pendant deux à trois mois, la direction hésite, attend.

Puis, le 27 septembre 1952, le PCA tente de redonner vie au *« Front algérien pour la défense et le respect de la liberté »*, plus communément qualifié de *« Front de la liberté »*, en lui proposant un Mémoire à envoyer aux Nations Unies. Le MTLD exprime son accord, mais l'UDMA réserve sa position.

Aussi, le 15 octobre 1952, dans *L'Algérie libre* (n°55), le MTLD rend-il publique une déclaration concernant l'union des forces nationales algériennes :

« Le MTLD a toujours préconisé l'union des forces nationales pour hâter la chute du régime colonial et n'a pas ménagé ses efforts pour sa réalisation dans la clarté et pour l'action.

« Cette union s'avère plus que jamais indispensable, compte tenu de la situation sur le plan algérien, nord-africain et international. En effet, sur le plan algérien, l'intransigeance du colonialisme qui ne recule devant aucun moyen pour empêcher tout changement dans le sens démocratique, comme la volonté d'action du peuple algérien pour mettre un terme au règne de l'arbitraire, commandent une politique de large union du Mouvement national.

« Et cela en vue d'augmenter l'efficacité de la lutte des masses de notre pays et de ruiner les calculs impérialistes.

« A ce point de vue, le Front algérien n'a pas répondu aux espérances populaires aussi bien dans le domaine du programme que dans celui de l'activité.

« L'esprit de parti dans les questions, hélas! mineures, l'a emporté souvent sur l'esprit d'union qui doit toujours prévaloir face au colonialisme.

« Ce qui est grave, c'est que le Front algérien, par ses faiblesses, a, en quelque sorte, dévalorisé l'union en tant qu'arme de lutte.

« Pour bien faire, il faudrait, à notre avis :

1.— Procéder au plus vite à un travail de clarification et d'élargissement des objectifs du Front.

2.— Entamer un vaste travail d'organisation et de propagande à l'échelle nationale.

3.— Arrêter un plan d'action politique à longue portée.

« A maintes reprises, le MTLD a fait des propositions dans ce sens... Par ailleurs, au moment où les questions tunisienne et marocaine figurent à l'ordre du jour de l'ONU et où l'Afrique du Nord entre dans une nouvelle phase de sa lutte contre la domination coloniale, le Mouvement national algérien doit être fort, c'est-à-dire conscient, uni et décidé à agir.

« Dans la grande bataille qui se prépare sur le plan international entre les forces de progrès et de libération et les forces du colonialisme, l'union du Mouvement national est un devoir élémentaire pour faire face à toute éventualité et imposer la volonté du peuple algérien.

« Cela, nos frères tunisiens et marocains l'ont compris... A notre tour de le comprendre avant qu'il ne soit trop tard. »

Le Parti communiste algérien juge alors le moment venu, croyant redorer son prestige, et sans tenir compte de la réponse favorable du MTLD, d'agir unilatéralement. Le 5 novembre 1952, seul, il adresse un *« Mémoire sur l'Algérie » « au gouver-*

nement et aux parlementaires français et à la VIIe session de l'ONU».

En réalité, en pratiquant de la sorte, les communistes tentent de récupérer, en en modifiant et la forme et le contenu, l'initiative internationale de Messali consistant à organiser un Comité de réception aux délégations arabes venues participer à la session de l'ONU fin 1951.

Le *«Mémoire»* est d'ailleurs précédé d'une *«Introduction»* aussitôt publiée en brochure et largement diffusée. Mais cette *«Introduction»* se trouve elle-même chapeautée par une explication, ou plutôt une justification du PCA :

POURQUOI CE MÉMOIRE? En premier lieu pour faire entendre la voix de l'Algérie en un moment où sont discutées sur le plan international les questions tunisiennes et marocaines. Pour briser le «mur du silence» dont le gouvernement français veut entourer notre pays. Pour rappeler aux représentants du peuple de France et des peuples du monde entier qu'il existe un problème algérien.

Nous aurions préféré qu'un mémoire de ce genre soit présenté dans l'union du Front algérien, comme le prévoit d'ailleurs le point 5 du programme d'action de ce dernier. Nous avons fait à ce sujet, notamment les 24 août et 27 septembre 1952, des propositions précises à tous les partis et personnalités membres du Front. Mais n'ayant pas reçu de réponse favorable de la direction de l'UDMA, nous avons décidé —sûrs d'être approuvés par tous les patriotes et démocrates— de présenter nous-mêmes un mémoire.

QUE CONTIENT CE MÉMOIRE? Un vaste exposé de la question algérienne. Un puissant réquisitoire, nourri de faits, de chiffres et de documents irréfutables contre les méfaits du système colonial en Algérie.

Enfin, le Mémoire formule, pour aider à résoudre le problème algérien des propositions politiques. Ce sont ces propositions, groupées en un texte qui constitue une sorte d'INTRODUCTION au Mémoire, que nous vous présentons ci-dessous.

L'introduction elle-même est assez explicite et correspond au souci de l'heure des communistes. Elle se fonde sur deux points essentiels : 1) le constat de *«l'originalité nationale algérienne»*, formule marquant un progrès sur celle de *«nation en formation»*, mais n'allant pas encore jusqu'à la reconnaissance sans ambiguïté de la réalité de la nation algérienne. Le PCA démontre ainsi qu'il se trouve largement en arrière des masses populaires authentiquement

algériennes. 2) l'égalité souhaitée des droits des peuples algérien et français. Par la connaissance de l'histoire postérieure, nous pouvons discerner quelles illusions recouvrait en fait cette idée.

Elément notable toutefois, le PCA réclame l'abrogation immédiate du Statut de l'Algérie. Mais par quel recours une telle décision peut donc s'imposer au gouvernement colonialiste de la France? Ni le Mémoire ni son Introduction ne fournissent une réponse précise et crédible à cette question pourtant capitale.

INTRODUCTION AU MÉMOIRE SUR L'ALGÉRIE

Le peuple algérien, qui est parfaitement conscient de ses devoirs internationaux, et qui a participé avec joie et enthousiasme à la guerre juste contre le fascisme hitlérien, met aujourd'hui autant d'ardeur à réclamer la satisfaction de ses revendications légitimes. Il est unanime dans son désir de liberté, comme il est unanime dans son attachement à la cause de la paix et dans sa volonté de ne pas servir de piétaille ou de monnaie d'échange dans un éventuel conflit impérialiste.

C'est pourquoi, sûrs de la justesse de notre cause, assurés de la sympathie active du peuple de France et de tous les progressistes du monde, nous avons entrepris de définir dans la clarté les données véritables du problème algérien.

Notre pays est régi en ce moment par un Statut organique voté en 1947 par l'Assemblée nationale française. Or :

1°— Ce Statut est un acte unilatéral des autorités françaises. Combattu par tous les partis nationaux sans exception, il n'a été voté par aucun élu musulman et seulement par quatre députés d'origine française sur quinze.

2°— Ce Statut est un acte de domination coloniale qui maintient pour l'essentiel un lourd appareil d'oppression et qui est par conséquent absolument contraire au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

3°— Les rares dispositions progressistes que contient ce statut n'ont jamais été appliquées.

Ainsi, il devient évident que de profondes transformations politiques s'imposent.

Ces transformations ne sont pas seulement possibles et nécessaires, elles sont rendues aujourd'hui absolument inévitables en raison de l'irrésistible mouvement de libération qui entraîne les peuples opprimés. Au demeurant, la Constitution de la République française stipule elle-même en son préambule que « fidèle à sa mission traditionnelle, la France entend conduire les peuples dont elle a pris la charge à la liberté de s'administrer

eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires». *Dans le moment présent, tous les partis nationaux algériens, toutes les personnalités démocratiques et progressistes se prononcent pour la destruction des structures coloniales qui étouffent le pays. Pour régler le différend qui les oppose ainsi au gouvernement français, la plupart sont d'accord pour demander qu'on permette au peuple algérien d'exprimer librement sa volonté et de se prononcer en toute connaissance de cause sur l'avenir qu'il entend se donner.*

C'est pourquoi, fidèles interprètes du peuple, nous réclamons :

1° — L'abrogation immédiate du Statut de l'Algérie, ce qui entraînerait par voie de conséquence la suppression de l'Assemblée algérienne actuelle.

2° — L'élection libre d'une Assemblée au suffrage universel direct et secret, par tous les Algériens sans distinction d'origine.

Cette Assemblée comprendrait des représentants des deux principaux éléments ethniques du peuple algérien, proportionnellement à leur importance numérique dans le pays.

Elle serait issue d'élections absolument libres, selon une procédure et un contrôle rigoureux, étant bien entendu, d'une part, que la consultation populaire serait précédée d'une révision générale et contrôlée des listes électorales, et, d'autre part, que les électeurs seraient eux-mêmes partout présents pour assurer le respect de la liberté de vote.

Cette liberté serait concrétisée notamment par l'absence de tous fonctionnaires d'autorité et la présence de délégués de tous les candidats dans les bureaux de vote. Le contrôle serait par ailleurs complété par des représentants de tous les groupes parlementaires français ainsi que par des délégués de tous les pays membres du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies.

L'Assemblée une fois élue, se prononcerait sur les nouvelles institutions algériennes, de même que sur la nature des relations qu'elle estimerait nécessaire d'établir avec la France. Etant bien entendu qu'il s'agirait de relations libres, de rapports économiques et culturels basés sur l'égalité en droits des peuples algérien et français.

Ce sont là des revendications dont nul ne peut contester la légitimité et la justesse.

Elle font droit aux aspirations nationales des Algériens musulmans tout en garantissant l'avenir des Algériens d'origine européenne, dont l'intérêt bien compris est de vivre fraternellement unis à l'ensemble du peuple, sur une terre qui est désormais le patrimoine commun de tous ses habitants.

Il est difficile de comprendre les motivations tactiques des communistes. Alors qu'ils entendaient impulser le Front de la liberté, en faire une vaste organisation de masse à travers laquelle ils croyaient pouvoir mieux se lier avec les Algériens, le lancement unilatéral de leur Mémoire à l'ONU les isolait et précipitait la dislocation de fait du Front.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES D'AVRIL-MAI 1953

Avant-dernier scrutin, si l'on excepte quelques élections partielles, à intervenir avec le déclenchement de la Révolution nationale, les élections municipales des 26 avril et 3 mai 1953 fournissent plusieurs caractéristiques de la situation d'alors en Algérie. Leurs résultats confirment l'essor du courant nationaliste au sein des masses populaires, l'importance qu'accordent ces dernières à l'unité des forces nationales algériennes, la méfiance de plus en plus systématique vis-à-vis des communistes. La campagne qui les précède est marquée par la dislocation définitive du Front, et, une fois de plus, par la rupture entre communistes et nationalistes. Enfin, à l'occasion du second tour, se produisent de violents incidents à Oran et Constantine.

Les résultats, dans les deux collèges, consacrent un net recul du Parti communiste algérien. A Alger, le général Tubert, ancien maire progressiste, qui conduit la liste d'Union démocratique, est très largement battu par le député Jacques Chevallier. A Sidi-Bel-Abbès, René Justrabo, maire sortant et seul délégué communiste à l'Assemblée algérienne au cours des années précédentes, est également battu.

Les seuls communistes élus ne le sont que grâce à la constitution au second tour de listes d'union avec l'UDMA, dans le second collège, à Constantine, Bougie et Aïn-Taya. Par contre, le MTLD remporte d'appréciables succès, seul ou, plus souvent, en alliance au second tour avec l'UDMA ou avec l'Association des Oulémas ou même avec différentes personnalités religieuses modérées.

A Alger, où il y a 50% d'abstentions, sa liste, conduite par Iouane, recueille plus du double des voix obtenues par celle, commune, du PCA et de l'UDMA, conduite par Rachid Dalibey (4852 suffrages MTLD contre 2313 PCA-UDMA, pour 14656 inscrits dans 15 bureaux). A Souk-Ahras, les candidats MTLD sont élus dès le premier tour. Au second tour, ils l'emportent à El-Biar, Birmandreis, Sidi-Bel-Abbès, etc.

Les politologues français dirigés par André Siegfried écriront dans *«L'année politique 1953»* : *«En 1947, le MTLD*

disposait, en Algérie, de 1 800 sièges de conseillers municipaux, chiffre qui se trouvait réduit à 116 en 1952, par suite de nombreuses «démissions d'office», *d'emprisonnements et de très nombreuses démissions volontaires...* (En 1953), *le MTLD* (remporte) *des gains appréciables.»*

En vérité, il s'agit toujours *«d'élections à l'algérienne»*, c'est-à-dire truquées par les tricheries et entravées par les violences des colonialistes et de l'administration au service de leurs intérêts, notamment à Oran, Aïn-Temouchent, Laghouat, Isserville-lès-Issers, Mondovi, Bône, Duperré, Tebessa.

Mais la vigilance des représentants des partis algériens, mieux organisée et soutenue par les masses, réussit à imposer une plus grande régularité des scrutins dans un certain nombre de bureaux de vote.

Entre les deux tours, à l'occasion du 1er Mai, des dizaines de milliers de travailleurs algériens manifestent. Les dirigeants de la CGT et du PCA mettent l'accent sur les revendications *«pour de meilleurs salaires, contre la répression, pour la paix»*. Ceux du MTLD, insistent sur les mots d'ordre nationaux. *Alger Républicain* indique, le lendemain, qu'il y a eu 15 000 manifestants à Oran, 8 000 à Constantine, 4 000 à Bône, 3 000 à Alger, 2 500 à Philippeville ainsi qu'à Djidjelli, 2 000 à Batna, 1 200 à Bougie, etc.

A Paris, le défilé traditionnel est enrichi par la participation d'un très important groupe de travailleurs immigrés, comptant 30 000 Algériens.

C'est au cours du second tour qu'intervient à Oran et à Constantine, la violence répressive destinée à imposer le truquage du scrutin. *Alger Républicain* des 3 et 4 mai 1953 relate : *«Dix mille Oranais ripostent avec vigueur au coup de force du préfet Pérony.... Des dizaines de blessés parmi les manifestants et les policiers (100 blessés — 64 à l'hôpital dont 4 enfants)... Mêmes illégalités à Tizi-Ouzou, Cherchell et Boghari.»*

A Oran et Ténès, le MTLD et le PCA ont réussi exceptionnellement à constituer des listes communes pour ce second tour, provoquant ainsi la fureur des autorités. Des meetings communs ont réuni dans ces villes de nombreux auditeurs pour écouter le communiste Bachir Hadj Ali et le nationaliste Ahmed Mezerna.

Par contre, à Alger, c'est dès le premier tour qu'est consommée la rupture entre les deux partis. Le Secrétariat du PCA publie un communiqué en première page d'*Alger Républicain* des 26 et 27 avril 1953 :

«Dans la journée du 26 avril, de graves incidents se sont déroulés à Alger, incidents qu'on ne peut passer sous silence.

« Plusieurs partisans de la liste d'union (PCA, UDMA, Indépendants) ont été pris à partie par des éléments se réclamant de la liste MTLD. Parmi eux, deux dockers (dont Aouich Saïd, âgé de 55 ans) gravement blessés ont été hospitalisés.

« En attendant de revenir sur ces graves incidents, le Secrétariat du PCA exprime sa réprobation indignée contre ces méthodes inqualifiables. Il fait confiance aux glorieux dockers d'Alger pour appliquer la constante politique d'union de notre parti et faire preuve de vigilance afin de ne tomber dans aucune provocation. »

Nous n'avons pas eu connaissance de la version du même affrontement donnée par le MTLD.

Il est significatif, par ailleurs, de noter encore qu'à l'occasion du même scrutin, dans 29 communes importantes de Tunisie, au cœur même de la *« Régence »*, le mot d'ordre d'abstention lancé par le Néo-Destour connaît un succès sans précédent : 91% des électeurs tunisiens boycottent en effet les élections.

DES SYNDICALISTES ALGÉRIENS EN RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

En ce 1er Mai 1953, une délégation de la CGT est invitée à se rendre en Chine par les syndicalistes chinois. Elle comprend, outre les militants français, des syndicalistes algériens. Le commandant Azzedine (de son vrai nom Zerari Rabah) en a fourni la relation suivante :

« Avant l'insurrection, au cours d'une visite en Chine avec une délégation PCA-PCF, le militant communiste Abdelkader Babou, responsable de la région de Blida et ancien membre du Comité central, s'était entretenu avec le président Mao.

« — Quel est le parti le plus populaire en Algérie ? avait demandé Mao Tsétoung.

« — Le MTLD.

« — Camarade, il est alors de votre devoir d'entrer au sein de ce parti, d'y travailler et de l'orienter sur une voie progressiste, avait répondu Mao... » (138)

Quand nous avons évoqué devant lui ce passage d'un ouvrage par ailleurs intéressant, Abdelkader Babou s'est étonné de cette présentation inexacte. Voici les précisions qu'il a bien voulu nous communiquer alors pour rétablir les faits (139) :

« Cinq militants syndicalistes algériens ont participé à une délégation de syndicalistes de la CGT invitée à l'occasion de la Journée internationale des travailleurs du 1er Mai 1953. Ces camarades étaient :

—Braham Moussa, syndicaliste des Tabacs et Allumettes, alors secrétaire du Comité de coordination des syndicats d'Algérie, non membre du PCA, mais de tendance nationaliste;

—Bourouiba Boualem, cheminot, militant syndicaliste et nationaliste;

—Drider Abdelkader, du syndicat des hospitaliers de Sidi-Bel-Abbès, un démocrate;

—un nommé Razi, "qui tourna mal par la suite";

—et lui-même, Abdelkader Babou, dirigeant des syndicats CGT de Blida et membre du Comité central du PCA.

« Ils ont été reçus par les camarades chinois en tant qu'Algériens, indépendamment des camarades français faisant partie de la délégation. Ils ont eu la possibilité de s'entretenir, en tant qu'Algériens, avec les dirigeants chinois, Mao Tsetoung et Chou Enlai. Ces derniers ont insisté sur l'importance de la question nationale pour un peuple colonisé, mais se sont gardés de donner à leurs visiteurs la moindre directive. D'ailleurs ces syndicalistes algériens étaient déjà convaincus de la nécessité d'accorder les efforts constants de leurs organisations à la revendication principale de leur peuple, l'indépendance nationale contre le colonialisme et l'impérialisme français. Les points de vue exprimés par les dirigeants chinois ne pouvaient donc que concorder avec les leurs. »

A PARIS, UN 14 JUILLET ROUGE DE SANG ALGÉRIEN

Organisé par le Parti communiste français et l'Union des syndicats CGT de la Seine, le défilé populaire traditionnel du 14 juillet, se déroule en 1953 dans une période d'intense réaction sociale, sous un gouvernement présidé par l'indépendant —on sait ce que dissimule ce sigle politique— Joseph Laniel. Un homme de droite lié aux intérêts de la bourgeoisie capitaliste sous toutes leurs formes. Le ministre de l'Intérieur est le radical Martinaud-Déplat, qui se distingue par son hostilité à la classe ouvrière, à ses organisations syndicales et par un anticommunisme forcené.

En dépit des sérieux revers subis par le corps expéditionnaire français, la guerre colonialiste d'Indochine perpétue ses crimes quotidiens. La tension s'exacerbe, nous l'avons vu, entre la métropole et « ses » colonies, tandis que sur le plan international se poursuit la guerre froide entre l'impérialisme américain et l'Union soviétique.

Des communistes et syndicalistes français inculpés depuis la manifestation du 28 mai 1952 sont encore en prison ou contraints à la clandestinité.

En Algérie, au début de l'année, des relations entre quelques membres du Parti communiste algérien et des soldats sont interrompues par des perquisitions et des arrestations. Plusieurs militants de Bône et Constantine, et quatre militaires sont emprisonnés.

«Paix au Vietnam!» est le mot d'ordre central qui domine les groupes de manifestants parisiens, qui marchent de la Place de la Bastille jusqu'à la Place de la Nation. *«Libérez nos emprisonnés!»* figure également sur de nombreuses pancartes et banderoles.

Mais un important groupe de travailleurs maghrébins, Algériens en majorité, se joint au défilé sous les mots d'ordre : *«Nous voulons le droit d'apprendre un métier!»*, *«Nous voulons des logements!»*, *«Nous voulons du travail!»*. Quand la manifestation s'ébranle, apparaît le mot d'ordre *«Nous voulons l'indépendance!»*. La banderole centrale proclame : *«Peuple de France, en défendant tes libertés, tu défends les nôtres!»*, et, quelques rangs derrière, monte un autre appel : *«Echec à la répression colonialiste par l'union des démocrates français et des patriotes nord-africains!»*. Des milliers de voix scandent : *«A bas le colonialisme!»*

Sur la Place de la Nation, se dresse une tribune importante, pavoisée de tricolore, surmontée des drapeaux des cinq grandes puissances.

Les dirigeants communistes français et leurs alliés progressistes assistent à l'arrivée des différents groupes, applaudissent, saluent, affichent leur satisfaction. Le vieux Marcel Cachin est là, malgré son grand âge.

Le temps est plus que maussade, la pluie, intermittente, et le ciel, sombre.

Lorsque les travailleurs immigrés, déjà parvenus sur la Place de la Nation, commencent à se séparer et à replier leurs panneaux et banderoles, les forces de police lancent contre eux une agression d'autant plus violente que soudaine. Les Algériens résistent et se battent avec courage. Mais leurs agresseurs ne se satisfont pas de leurs seules matraques. Des coups de feu, en deux salves successives, retentissent. Des policiers *«tirent dans le tas»*, à bout portant.

Résultat : 7 morts par balles, et de nombreux blessés, exclusivement parmi les manifestants. Six Algériens et un Français, militant syndicaliste du Bâtiment, tués! Devant la tribune, présentant à bout de bras leurs camarades inertes et ensanglantés,

les ouvriers algériens crient : *« Voyez ce que font les fascistes policiers ! »* Debout, les dirigeants communistes présents scandent *« Le fascisme ne passera pas ! »*.

Les jours suivants, plusieurs interpellations sont déposées sur le bureau de l'Assemblée nationale par différents parlementaires, communistes pour la plupart, qui condamnent l'attitude délibérée de la police et en rendent le gouvernement responsable. Mais, par 339 voix contre 259, l'Assemblée décide, le 17 juillet 1953, de *« renvoyer à la suite »*, c'est-à-dire aux « calendes grecques », la discussion de ces interpellations. Ainsi, les crimes commis sont entièrement couverts.

L'histoire, aujourd'hui connue, enseigne qu'il ne s'agit alors que d'un faible avant-goût de ce que va bientôt devenir la criminelle répression de la France colonialiste contre le peuple algérien !

CRISE ACCENTUÉE AU SEIN DU M.T.L.D.

L'année 1953 est particulièrement agitée au sein du mouvement nationaliste révolutionnaire. L'enseignement historique formulé plus tard par Mao a valeur universelle et s'applique très bien aux forces patriotiques d'Algérie à ce moment-là : *« Un se divise en deux »*. L'unité du PPA-MTLD se dissocie en plusieurs tendances correspondant à deux orientations stratégiques opposées : l'action révolutionnaire ou le réformisme. Ce phénomène n'est nullement surprenant dans un contexte pré-révolutionnaire et confirme d'autres exemples fournis par l'histoire des révolutions de toutes natures.

Les historiens algériens et anciens militants, de même que les étudiants et nouveaux militants d'Algérie, ont charge et mission d'écrire l'histoire très complexe de cette période. Signalons donc simplement pour mémoire qu'en avril 1953 est réuni à Alger le second Congrès du MTLD, en l'absence de Messali Hadj. De nouveaux statuts sont élaborés, un nouveau secrétaire général est proposé en la personne de Benyoussef Benkhedda.

Après de nombreuses péripéties internes, les contradictions s'exacerbent aussi dans la Fédération de France du MTLD.

Du 12 au 16 septembre 1953, est réunie une session du Comité central du parti nationaliste, au cours de laquelle Messali critique la ligne de la direction en place, retire sa confiance au secrétaire général et demande les pleins pouvoirs. Depuis déjà plusieurs mois, et désormais, le mouvement natio-

naliste se trouve et se trouvera écartelé entre plusieurs centres dirigeants.

En octobre, en Algérie, est soutenue une quinzaine de lutte contre la répression et pour le retour de Messali, qui provoque plusieurs affrontements sanglants avec la police. Le 10 décembre 1953, le Comité central du MTLD lance un appel *«pour un Congrès national algérien»*, que Messali ne conçoit nullement dans les formes proposées ou supposées voulues par les *«centralistes»*.

L'opposition s'aggrave entre ce dernier et la direction du MTLD, créant une forte tension jusque dans les rangs de l'émigration en France.

De nombreux militants nationalistes sont déçus et irrités par le manque d'unité que manifeste la désunion de leurs dirigeants.

Les jeunes, plus proches des conceptions des militants de l'Organisation spéciale, malgré son démantèlement relatif, réagissent de manière de plus en plus vive. Un constat s'impose : le MTLD est profondément divisé. Peut-il encore assumer la fonction dirigeante principale du mouvement nationaliste révolutionnaire?

COUPÉS DES RÉALITÉS EN PLEIN BOULEVERSEMENT LES COMMUNISTES NE DOMINENT PAS LA SITUATION

L'analyse de la situation alors avancée par les communistes français est avant tout une analyse concernant la situation internationale. Elle découle des décisions prises par le Bureau d'information des Partis communistes et ouvriers quelques années plus tôt, elle est directement liée à la politique mondiale de l'Union soviétique.

Les communistes français accordent une considération particulière au mouvement anti-impérialiste des peuples des colonies essentiellement en raison du soutien objectif qu'il apporte au *«camp socialiste»* et aux forces ouvrières et démocratiques françaises dans leur lutte, principale, contre l'impérialisme américain. Par *«camp socialiste»*, il faut comprendre *«intérêts suprêmes de l'Union soviétique»*.

Les dirigeants du PCF ne discernent les problèmes du peuple algérien que de l'extérieur et du point de vue unilatéral des intérêts des luttes populaires soutenues en France. Et quand ils abordent la question algérienne, ils sont surtout préoccupés par la répression du gouvernement français contre les camarades communistes algériens. L'idéologie de ces dirigeants com-

munistes français est-elle colonialiste? Bien sûr que non. Nous ne joindrons pas notre voix aux accusations portées à leur encontre de façon non seulement excessive, mais historiquement fausse.

Par contre, ce qui demeure indélébile, c'est leur coupure des masses populaires algériennes et des couches révolutionnaires, en un moment où tout concourt à provoquer le déclenchement de l'action, c'est-à-dire de la lutte armée contre le colonialisme français.

Voici, à cet égard, un texte qui témoigne de leur écart d'avec les problèmes réels du peuple algérien, même s'il est rempli de constatations intéressantes et d'intentions pouvant paraître positives. Il est extrait du Rapport présenté par Jacques Duclos à la Conférence nationale du Parti communiste français, réunie à Gennevilliers les 5 et 6 mars 1953 :

« La classe ouvrière des pays capitalistes en lutte contre ses exploiteurs pour faire échec à leur politique de guerre et de misère, et tous ceux qui luttent pour la sauvegarde de la paix ont pour alliés les peuples coloniaux et dépendants qui se soulèvent en de puissants mouvements de libération nationale...

« Tandis que le peuple du Vietnam lutte héroïquement pour sa liberté...

« Au Maroc et en Tunisie, la féroce répression des colonialistes français ne peut éteindre la volonté d'indépendance des peuples marocain et tunisien dont l'influence se fait inévitablement sentir en Algérie.

« Partout les peuples opprimés ont engagé la lutte sous des formes de plus en plus organisées et il apparaît que les impérialistes ne sont déjà plus capables de gouverner à l'ancienne manière les peuples des pays dépendants et coloniaux qui sont résolus à ne plus accepter de vivre à l'ancienne manière.

« Rien ni personne au monde ne pourra plus empêcher la libération de ces peuples à qui les impérialistes américains veulent imposer leur domination, n'hésitant pas chaque fois qu'ils le peuvent à multiplier les manœuvres pour chasser des colonies qu'ils convoitent leurs complices et rivaux britanniques, français et autres.

« Ainsi donc, face au camp de la guerre, le camp de la paix dispose de forces immenses qui nous permettent d'envisager avec une confiance sans cesse accrue l'issue du grand combat engagé entre les forces de vie et les forces de mort, combat dans lequel la classe ouvrière et le peuple de France ont à jouer un rôle de première importance... »

Ici Duclos expose les *«tâches»* que doivent accomplir les communistes. Il en définit trois qui reviennent toutes à exalter et soutenir le rôle mondial de l'Union soviétique.

Toutefois, un peu plus loin, le secrétaire du Comité central du PCF, dans un large développement sur *«la lutte de la classe ouvrière et du peuple de France pour l'indépendance nationale et pour la défense de la paix»*, après avoir parlé de la *«guerre faite au peuple du Vietnam»*, aborde un passage *«contre la répression colonialiste»*. Voici cette partie du rapport, qui nous intéresse dans la mesure où elle permet de faire le point exact de la position exprimée à cette époque par le PCF sur les questions coloniales, et, singulièrement, sur celle de l'Algérie. Il va sans dire qu'entre les discours et les actes, il y a toujours une distance qu'il convient de ne pas occulter.

CONTRE LA RÉPRESSION COLONIALISTE

Des manifestations d'intérêts entre complices et rivaux se manifestent aussi en Tunisie, au Maroc, où les colonialistes français se sont livrés à une répression féroce.

La même bourgeoisie qui livre la France aux Américains avec l'arrière-pensée d'utiliser ces nouveaux occupants pour protéger ses privilèges contre le peuple de France, avec qui elle ne veut pas être en tête à tête, défend âprement ses intérêts sordides dans les colonies et ne recule pas devant les procédés de répression les plus odieux.

Hier, l'île de Madagascar fut plongée dans un affreux bain de sang qui devait, en quelque sorte, servir de prélude à ce qui, depuis, s'est passé en Tunisie et au Maroc. Les condamnations à mort, les exécutions, les déportations et les honteuses opérations de ratissage faites en Tunisie témoignent de la brutalité avec laquelle les colonialistes entendent protéger leurs privilèges. Cela n'empêche pas le policier antisoviétique David Rousset de parler du régime «humanitaire» *existant en Tunisie, en Espagne et en Grèce, ce qui se passe de commentaire.*

Les événements du Maroc ont été dominés, dans la dernière période, par les massacres des 7 et 8 décembre qui ont soulevé des protestations, même de la part de personnalités qui sont loin d'être hostiles au colonialisme.

Les gouvernants français n'ont pu empêcher la mise à l'ordre du jour de l'ONU des problèmes du Maroc et de la Tunisie. Cet organisme a laissé les mains libres aux colonialistes mais le grand mouvement de libération qui enflamme les peuples opprimés ne peut être étouffé par la répression.

Pas plus en Tunisie qu'au Maroc, la répression colonialiste ne pourra étouffer les aspirations à la liberté qui, dans certai-

nes conditions historiques, sont à la fois pour les peuples une raison de vivre et une raison de mourir.

Les peuples coloniaux sont nos frères de lutte; ils sont les alliés des travailleurs français dont notre parti a traduit les sentiments en disant, dans sa déclaration de décembre dernier sur les événements de Tunisie et du Maroc :

« Le Parti communiste français, fidèle aux traditions du mouvement ouvrier français et à son passé de lutte pour la défense du droit de chaque peuple à disposer librement de lui-même, appelle les Français et les Françaises à s'unir et à agir pour exiger que cesse la politique de violence et de force à l'égard des peuples coloniaux, pour exiger que soient satisfaites leurs aspirations.

« Le Parti communiste français est convaincu que l'application d'une telle politique est seule capable d'établir avec les peuples marocain et tunisien, comme avec tous les peuples coloniaux, des relations basées sur un pied d'égalité, ce qui permettrait la conclusion d'accords économiques et culturels répondant aux besoins et aux intérêts réciproques de ces peuples et du peuple français. »

Intervient maintenant le seul passage de ce discours concernant la situation en Algérie. Après les avis sur la Tunisie et le Maroc, colonies limitrophes de la colonie algérienne, on pourrait s'attendre à un développement aussi vigoureux, du moins en la forme, mais on est contraint de constater qu'il y a un important décalage. Duclos ne concerne vraiment dans son propos que les catégories politiques et sociales dont les communistes algériens conservent le contrôle, mais nullement les larges masses paysannes et populaires qui sont pourtant en plein essor révolutionnaire.

De cette tribune, je veux aussi adresser un fraternel salut de combat aux camarades d'Algérie qui participent activement au développement du mouvement national algérien. Ce salut va aussi au peuple algérien sur qui s'abat la répression colonialiste.

On applique en Algérie l'article 80 du Code pénal qu'on veut aussi nous appliquer ici, alors qu'il est contraire aux principes inscrits dans le préambule de la Constitution française, ce qui souligne, une fois de plus, la non-concordance entre les paroles et les actes qui caractérise le comportement des ennemis du peuple.

Je veux saluer tout particulièrement les dockers algériens qui, depuis trois ans, n'ont pratiquement pas chargé de bateaux à destination du Vietnam, montrant ainsi par leur choix délibéré d'un travail pacifique leur volonté contre la guerre...

Duclos achève de traiter des colonies en parlant des populations de l'Afrique noire. Nous verrons un peu plus loin que le fameux article 80 frappe directement, et nous condamnons naturellement cette pratique répressive, les principaux dirigeants du Parti communiste algérien.

UN SECRÉTAIRE DU P.C.A. TENTE DE DISCRÉDITER UN FUTUR CHAHID

En vérité le Parti communiste algérien connaît une période difficile. D'une part la dislocation du Front l'isole des forces politiques liées aux plus larges masses algériennes, d'autre part il se trouve brutalement frappé par la répression. Ses effectifs régressent. La pratique ne sanctionne nullement sa ligne comme étant conforme aux intérêts du peuple. Dans ses propres rangs certains militants réagissent et manifestent sous des formes variées leur mécontentement.

Conscients des difficultés croissantes, les dirigeants communistes algériens tentent de les surmonter en recourant aux *«enseignements»* traditionnels puisés dans les exemples et expériences des partis communistes étrangers, français et soviétique. C'est là évidemment une grave erreur, car les conditions spécifiques de la situation en Algérie sont différentes de celles connues ailleurs, notamment dans des pays d'Europe et à des époques anciennes. On discerne plus aisément ces défauts aujourd'hui à la lumière du développement connu du processus historique de la Révolution nationale algérienne.

Le Secrétariat du Comité central du PCA publie une brochure ayant pour titre *«Problèmes du parti»*, imprimée en septembre 1953, mais réunissant des textes effectivement rédigés depuis novembre 1952. Sa lecture permet de discerner rapidement la cause essentielle des échecs du PCA. En voici l'introduction :

«Le parti est l'instrument essentiel de la libération nationale; il est l'arme de la classe ouvrière et du peuple en lutte pour le socialisme...»

Soulignons ici que la cible principale de la Révolution en Algérie comme dans toute colonie à l'époque considérée n'est pas *«le socialisme»* mais *«l'indépendance nationale»* par le rejet du colonialisme. D'où la confusion qu'introduit dès ses premières lignes la brochure du PCA.

«Toutes les questions relatives au parti, à sa formation, à son édification, à son renforcement revêtent donc une grande importance de principe.

« En Algérie, ces problèmes sont rendus très complexes par son caractère de nation en formation ; c'est une raison supplémentaire pour les étudier en détail, surtout dans la vie pratique, en se conformant aux principes fondamentaux établis par MARX-ENGELS-LÉNINE-STALINE et en s'appuyant sur la riche expérience de notre parti frère, le Parti communiste français guidé par Maurice THOREZ.

« C'est pourquoi nous avons jugé utile de rassembler et de publier sous forme d'une petite brochure les articles parus depuis quelques mois dans Liberté *sous la signature du camarade André MOINE, secrétaire du parti et qui ont trait à divers problèmes d'actualité du Parti. »*

Ces lignes se passent de commentaires. Tout y est : la *« nation en formation »*, *« l'expérience du parti frère, le PCF »* et le rôle très particulier du camarade André Moine, dont le nom est écrit en lettres majuscules et qui est un dirigeant français ne pouvant même pas se prévaloir de sa naissance et de son ascendance en Algérie. Donc un authentique *« parachuté »* du PCF dans les organismes de direction du PCA.

Nous avons déjà dénoncé tous ces traits, au risque évident de nous répéter, et surtout la malfaisance des théories paracolonialistes de Maurice Thorez sur l'Algérie formulées à la veille de la seconde guerre mondiale.

Quelques pages plus loin, un texte daté du 30 juillet 1953 réserve une surprise de taille, quand on connaît l'histoire de la guerre d'Algérie. André Moine y dénonce en effet, de manière moraliste et implacable, le futur *chahid* Maurice Laban :

Droit comme un bâton.

Le camarade Maurice Laban, de Biskra, s'est montré audacieux pendant la période de Vichy. Condamné aux travaux forcés, il s'est évadé de la prison civile d'Alger.

Néanmoins, il semble qu'aujourd'hui il juge les choses, non politiquement, mais par rapport à son passé. Il s'agit là d'un défaut grave pour un militant : le manque de modestie.

D'ailleurs les conséquences sont là : sous des prétextes humanitaires, Laban s'est laissé entraîner dans des discussions avec certains policiers de Biskra ; il a été ainsi mêlé à leurs querelles.

Aux critiques qu'on lui fit, Laban opposa son passé : « Moi, condamné..., évadé..., l'Espagne... Ne pas voir clair ! C'est moi qui "roule" les policiers ! »

En vérité, les divisions des policiers s'étaient introduites dans les organisations démocratiques y compris le parti.

Voilà où mène l'esprit de suffisance. Avec un peu de modestie, ce trait typique des militants communistes, Laban aurait évité une telle aventure.

Le colonialisme repose sur le mensonge : il présente comme civilisation ce qui est oppression et exploitation; avec le régime colonial le mensonge, la duplicité pénètrent partout, s'installent sournoisement dans les esprits, deviennent une habitude.

Le plus faible, le colonisé, réagit, se défend, quelquefois avec les mêmes armes et on ne saurait lui donner tort vis-à-vis des colonialistes.

Mais ces procédés sont inadmissibles dans le mouvement national et à plus forte raison dans le parti de la classe ouvrière.

Pourtant est-ce que, çà et là, ne perce pas parfois, plus ou moins consciemment, l'idée de « se débrouiller », *de manœuvrer et même de* « rouler » *tel camarade ou tel organisme?*

En tout cas chacun comprend que cela est indigne d'un communiste, pour qui le souci de la stricte vérité guide *ses rapports avec le parti :* l'honnêteté, la franchise la plus absolue vis-à-vis du parti est le premier des devoirs quoi qu'il en coûte. *C'est vrai pour la* vie privée *des militants qui, dans ses conséquences politiques, est elle aussi une affaire du parti.*

Supposons un militant qui a une vie privée... anormale.

Il va inévitablement entrer dans la voie du mensonge vis-à-vis de sa famille, de ses amis, du parti; il perdra à juste titre la confiance de ses proches et du parti. Mais les ennemis, la police, n'auront-ils pas là un moyen direct ou indirect de faire pression sur lui, éventuellement de le « tenir » *? C'est ce qui arrive.*

Et un tel militant ne pourra pas dire : « Moi je suis fort, on ne m'y prendra pas ». *Sa force, il la montrera en rentrant dans une vie normale, régulière, ouverte aux yeux de tous. C'est le seul chemin possible, le chemin du courage.*

Nous devons tous beaucoup au parti qui est une école de modestie, de droiture, de courage et de dévouement.

Mais il faut se comporter en communiste dans la vie politique, sociale et privée. Comme le disait le fellah de Tlemcen en montrant sa canne rectiligne, « il faut être droit comme un bâton ».

La réalité qu'il importe de connaître est que dès cette époque, Laban, l'ancien combattant des Brigades internationales en Espagne et l'ancien dirigeant communiste dans la résistance à l'oppression fasciste du régime de Vichy et des nazis, proclamait ses désaccords fondamentaux avec la stratégie non-révolutionnaire du PCA. Il n'hésitait pas à se commettre publiquement avec des militants nationalistes, vite baptisés policiers par

certains communistes particulièrement sectaires et subjectivistes. D'ailleurs Laban adoptait cette attitude depuis plusieurs années et ne siégeait plus au Comité central du PCA, dont il avait été membre aux heures les plus difficiles.

Pour André Moine, authentique représentant de la direction et de la ligne du PCF au sein du Secrétariat du Comité central du PCA, il était donc indispensable de discréditer un cadre aussi indiscipliné et *«peu sûr»*. C'était une époque (mais est-elle aujourd'hui définitivement révolue?) où il fallait peu de choses dans un parti communiste assujetti au Parti soviétique pour être accusé d'être *«un flic»* au service de l'ennemi. Maurice Laban ne fut pas exclu, sa personnalité et son passé empêchaient une telle mesure, mais il fut plus simplement tenu à l'écart, encore que nombre de dirigeants et militants, Saïd Lamrani notamment, n'aient jamais accepté de rompre avec lui. Nous verrons plus loin dans quelles circonstances la guerre fera justice de l'admonestation injuste et moralisante d'André Moine à l'égard de ce militant révolutionnaire, étroitement lié au peuple algérien.

RÉPRESSION ACCRUE CONTRE LES COMMUNISTES ALGÉRIENS

Durant toute l'année 1953, le gouvernement français et son administration coloniale exercent une pression accrue et de plus en plus répressive sur les communistes algériens.

Les arrestations de soldats et militants que nous avons déjà signalées donnent lieu à une longue procédure judiciaire, tandis que les inculpés restent en prison. *Liberté* fait campagne pour obtenir leur libération et les désigne comme *«les neuf otages de Constantine»*. Parmi eux se trouvent notamment Addelhamid Boudiaf, Alfred Strich, Louis Porro, Mabrouk Legmar, ainsi que plusieurs soldats dont Claude Lecomte.

Ces mesures arbitraires sont à situer dans le cadre de la répression anticommuniste d'ensemble qui frappe le PCF et la CGT depuis la grande manifestation historique du 28 mai 1952.

Les accusations de complot contre l'Etat ne tiennent pas et finalement tous ces inculpés sont remis en liberté le 20 novembre 1953 après neuf mois de détention.

Entre temps, juste un mois plus tôt, le 20 octobre 1953, la 5e chambre correctionnelle d'Alger condamne lourdement six militants et dirigeants du Parti communiste algérien pour *«atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat»*, en vertu de l'article 80 du Code pénal français. Les fondements de l'accusation sont

constitués par un éditorial de *Liberté* et différents autres articles et tracts.

Trois secrétaires du Comité centrai : Larbi Bouhali, Bachir Hadj Ali, Paul Caballero et un autre militant, Simon Bongiovani, écopent chacun d'un an de prison ferme et de 240 000 francs d'amende.

Deux autres militants : Boudjemaâ Lounis et Marcel Corivaud écopent chacun de 6 mois de prison ferme et de diverses autres peines.

A cette occasion, Bachir Hadj Ali prononce, devant le tribunal, le 13 octobre 1953, une intervention qui a, aujourd'hui, la valeur particulière d'une manifestation caractéristique des positions exactes du PCA à l'époque, c'est-à-dire très peu de temps avant le déclenchement de la Révolution algérienne.

Les propos du secrétaire du PCA témoignent positivement de sa volonté anticolonialiste en même temps que des illusions qu'il conserve vis-à-vis des communistes et du peuple français. Ils permettent aussi de mieux comprendre que les communistes algériens, tout en se démarquant sans équivoque du colonialisme de la France, ne seront pas au rendez-vous donné par l'histoire à leur propre peuple : fin 1953, leur concept de l'Algérie reste encore très équivoque, caractérisé par leur volonté d'en faire une nation pluri-ethnique, pluri-culturelle et finalement multi-nationale; d'autre part, ils n'envisagent pas encore la seule voie révolutionnaire possible : la lutte armée en comptant sur les forces propres des masses authentiquement algériennes. Ils accordent au PCF et à l'Union soviétique des vertus internationalistes dont ils ne feront pas l'indispensable usage au moment nécessaire et décisif choisi par le peuple algérien lui-même.

Monsieur le Président,

Messieurs de la Cour,

Dans l'esprit des ministres français qui, en remplacement du décret Régnier abrogé, ont décidé de faire appliquer l'article 80 aux Algériens, il y avait un double objectif :

1° — Etouffer la personnalité algérienne, nier l'existence d'un problème algérien;

2° — Couvrir et prolonger une autre réalité — tragique celle-là — la réalité coloniale...

(ici un assez long passage où Bachir Hadj Ali traite de l'histoire, de la langue française, évoque musiciens français et arabes, toujours avec un certain lyrisme)

L'Algérie est ma patrie. Je la veux libre, heureuse. C'est un sentiment généreux et noble que tout homme digne de ce nom se doit d'encourager.

Il y a une personnalité algérienne, faite des traditions, de l'histoire, de la langue d'un peuple. Aucune répression ne peut changer cela. Les communistes ne cessent d'affirmer que la répression ne règle pas les problèmes politiques...

Cette réalité algérienne se transforme aujourd'hui sous nos yeux, elle prend des aspects nouveaux, elle n'est plus celle de 1830. Aujourd'hui l'Algérie est habitée par des éléments ethniques divers appelés à vivre ensemble et à préserver leur patrimoine commun. De la fusion des civilisations occidentale et orientale, de la fusion de ses éléments ethniques, doit naître une nation moderne, qui ne sera ni française, ni arabe, ni berbère, mais tout simplement algérienne. C'est cette évolution que le colonialisme veut empêcher, par la force, avec notamment l'application de l'article 80.

Quel est le fond de l'affaire? Que me reproche-t-on dans cet article de Liberté *qui ne fait, au fond, que traduire la position de mon parti? On me reproche d'avoir employé les mots* « d'indépendance nationale » *et la formule* « Assemblée nationale souveraine ». *Je voudrais, à ce propos, faire quelques remarques.*

La première, c'est que, dans notre objectif d'indépendance nationale, il n'y a nulle xénophobie, nul chauvinisme, nulle étroitesse nationale.

La seconde remarque, c'est que je n'ai fait qu'exprimer une opinion. Il n'y a pas là une entreprise de soustraire à la France une partie du territoire français.

La troisième remarque, c'est qu'en formulant cet objectif, mon parti veut la fin du régime colonial.

Pourquoi voulons-nous la fin de ce régime et l'indépendance nationale? Parce que ce régime profite à quelques-uns et non à l'immense majorité des Algériens. Il profite aux maîtres des banques, des mines et des terres... (ici un exemple concret) *... Nous voulons la fin du régime colonial, parce que l'immense majorité des Algériens — les Musulmans en particulier — ne participent pas à la gestion du pays. Au sein des conseils municipaux un cinquième d'élus musulmans représentent neuf dixièmes de la population, alors que les trois cinquièmes européens représentent un dixième de la population. Et les élections ne sont pas libres! C'est ainsi que M. Charles-André Julien, professeur à la Sorbonne, écrit dans son ouvrage* « L'Afrique du Nord en marche », *à la page 330 :* « En Algérie, la fraude électorale est une institution d'Etat. »

Nous voulons la fin du régime colonial parce qu'il signifie l'étouffement des libertés. Ainsi le numéro de Liberté *qui nous vaut ces poursuites a été saisi. Aucune notification n'a été faite*

à l'administration du journal au sujet de cette mesure arbitraire et ce malgré les démarches effectuées. L'étouffement des libertés est illustré par les emprisonnements de patriotes algériens, par les tortures que la Cour d'appel d'Aix a condamnées expressément, par la violation des dispositions progressistes du Statut de l'Algérie qui prévoient l'organisation de l'enseignement de la langue arabe.

A propos de l'étouffement des libertés sur le plan culturel, et nous sommes ici en présence du comble de l'application de l'article 80, des poursuites ont été engagées contre des musiciens algérois qui ont joué tout récemment un morceau de musique composé à Grenade au XIVe siècle et dont les paroles exaltent l'hospitalité orientale!... Le régime colonial, c'est l'analphabétisme, ce sont 1 700 000 enfants sans école. Nous voulons la fin de ce régime, parce qu'il signifie la faillite économique... Nous voulons la fin du régime colonial, parce que ... la santé des Algériens est dans un état lamentable. En 1950, sur 114 320 décès de Musulmans, on compte 56 664 décès d'enfants de moins de 4 ans. Pour 1 400 lits d'hôpital, on compte 400 000 tuberculeux. Certes, il y a eu des réalisations et ce n'est pas moi qui le nierai. Ces réalisations sont faites, pour l'essentiel, au profit d'une minorité. Ainsi de grands barrages ont été construits, pour les domaines de la grosse colonisation.

Nous voulons changer cette réalité douloureuse. Nous sommes fidèles en cela à la Charte des Nations Unies, à la Déclaration internationale des droits de l'homme et à la Constitution française elle-même...

Que faire?

Il faut une solution démocratique au problème algérien dans l'intérêt de tous les Algériens, sans distinction d'origine, dans l'intérêt supérieur de l'Algérie et de la France. C'est pourquoi nous demandons l'élection, dans des garanties de liberté totale, d'une Assemblée algérienne vraiment représentative du peuple algérien, en remplacement de l'actuelle assemblée, élue dans des conditions scandaleuses. Cette Assemblée entamera des négociations avec les représentants de la France sur l'avenir de l'Algérie et sur les relations futures entre la France et notre pays...

Comment concevons-nous les relations futures avec la France? Dans l'égalité et le respect des intérêts des deux peuples. Cette solution rendrait les liens plus solides entre la France et l'Algérie, car aux rapports entre oppresseurs et opprimés succèderaient des rapports de peuples libres et frères...

Le PCA a l'ambition de bâtir, avec tous les progressistes, cette Algérie nouvelle d'où sera chassée l'atmosphère de division raciale. Notre peuple libre aura besoin des bras et des cerveaux de tous ses fils pour rattraper le retard considérable dû au régime colonial. C'est pourquoi nous appelons les Algériens à s'unir dans un Front national démocratique algérien. Nous comptons sur l'appui soviétique qui, pour les peuples opprimés, est un exemple de peuples autrefois asservis par le tsarisme, aujourd'hui libres et égaux en droits. Nous préconisons l'union avec la classe ouvrière et le peuple de France. Contrairement à la propagande de nos ennemis, nous ne sommes pas anti-Français. Nous le déclarons solennellement. Pour nous l'amour de l'Algérie est lié à l'amour de l'humanité.

Nous admirons et nous respectons le peuple de France, que nous ne confondons pas avec ses gouvernants, ce peuple qui a de solides traditions anticolonialistes...

(ici un passage où Bachir Hadj Ali cite des textes de Montaigne, de l'abbé Raynal, de Marat, de Robespierre, de Victor Hugo et de Jules Guesde)...

Nous aimons le peuple de France qui s'est donné comme premier parti, le Parti communiste français, le parti de Maurice Thorez, qui, faisant la synthèse de tous les courants anticolonialistes et les dépouillant de leur écorce idéaliste, a éduqué la classe ouvrière de France dans l'esprit de l'internationalisme prolétarien...

Les gouvernants français actuels sont incapables de trouver des arguments pour nous combattre sur le plan des idées. Ils veulent se servir des tribunaux pour décapiter le mouvement national et notre parti. Ils n'ont rien appris des leçons de l'histoire. Où sont les hommes qui ont emprisonné, chassé, torturé les communistes chinois? Ils sont prisonniers avec Tchang Kaï Chek à Formose et la Chine est aujourd'hui définitivement libérée, avec à sa tête MAO TSETOUNG, président du Parti communiste chinois. Où sont les Laval, Pucheu, ce dernier venu spécialement en Algérie pour pourchasser les communistes? Ils ont été fusillés.

Le PCF et le PCA sont plus forts que jamais. Les gouvernants français devraient méditer ces leçons de l'histoire. La justice n'a pas à se mêler des conflits politiques qui opposent les peuples opprimés aux gouvernants impérialistes.

Monsieur le Président, Messieurs de la Cour, en rendant votre verdict dans cette affaire, je vous demande de penser à la vocation du peuple français, trahie par ses gouvernants, à la vocation de ce peuple qui est, suivant la très belle formule de Michelet, de « semer des Républiques ».

L'ULTIME TENTATIVE DES COMMUNISTES DE RELANCER UN FRONT NATIONAL NE SOULEVE AUCUN ÉCHO

Le 1er novembre 1953, une fois de plus, mais ce sera la dernière avant le déclenchement de la Révolution nationale exactement un an plus tard, le Comité central du Parti communiste algérien lance un *«appel solennel pour un Front national démocratique algérien»*. Dans la ligne qu'avait encore exposée devant le tribunal Bachir Hadj Ali.

Mais les dirigeants communistes algériens ne peuvent se retenir de critiquer indirectement les nationalistes, en lançant une attaque contre leurs homologues marocains. C'est une argumentation plutôt déplacée, qui passera complètement à côté des préoccupations effectives du peuple algérien. A noter au surplus qu'on n'y décèle aucune approche de la volonté grandissante des masses populaires d'engager la lutte sous les formes devenues inéluctables. Pour des militants qui sont convaincus de leur qualité de *«révolutionnaires»*, c'est grave et regrettable.

Comment ne pas souligner la responsabilité de certains dirigeants nationalistes marocains préconisant depuis plusieurs années l'attentisme, sous le prétexte que la libération peut être apportée de l'extérieur et notamment grâce à «l'aide» *des gouvernants impérialistes américains?*

Comment ne pas souligner la responsabilité des mêmes dirigeants qui, par anticommunisme, ont contribué à affaiblir le mouvement syndical marocain? Comment ne pas relever que ces dirigeants ont toujours refusé de répondre aux multiples propositions d'action commune du Parti communiste marocain, privant ainsi le peuple marocain de cette arme essentielle qu'est l'union? Car un Pacte comme celui de Tanger n'est pas l'union. Signé entre les dirigeants des seuls partis nationalistes, détaché des préoccupations des masses, sans comité de base, jetant l'exclusive sur les communistes, sans aucune orientation vers l'action, le Pacte de Tanger a simplement abouti à répandre de dangereuses illusions. Pendant ce temps, les colonialistes et la Résidence générale, utilisant des féodaux du type El Glaoui, semaient la confusion et s'efforçaient de dresser les habitants des campagnes contre ceux des villes. Ils réussissaient à tromper et à dresser contre le mouvement national un certain nombre de travailleurs européens.

Les enseignements des événements du Maroc doivent être clairs pour l'ensemble des Algériens. De même que doit être clair pour eux le problème de leurs alliés à l'extérieur. La pré-

sente session de l'ONU montre, une fois de plus, que notre peuple et tous les peuples coloniaux peuvent compter sur le soutien sans réserves de l'Union soviétique, de la Chine nouvelle et des pays de démocratie populaire. Notre peuple peut compter également sur le soutien des pays d'Asie, d'Afrique et d'ailleurs, où existent de profonds sentiments anticolonialistes. Il peut compter sur la classe ouvrière et le peuple français qui, animés par un parti communiste aux solides traditions anticolonialistes, constituent pour nous des alliés directs et puissants...

En vérité les peuples colonisés pouvaient compter avant tout sur leurs propres forces. Les communistes leur proposaient de rejeter l'espoir d'une libération placé par certains éléments de la grande bourgeoisie dans les Etats-Unis et de le remplacer par l'illusion d'une libération grâce au soutien de l'Union soviétique, des pays socialistes et du *«peuple»* de France. L'histoire a depuis lors démontré qu'à l'exception de la Yougoslavie et de la Chine populaire, ces pays et le Parti communiste français n'ont apporté de soutien réel aux patriotes algériens que très longtemps après le déclenchement de leur combat révolutionnaire national. Sur le poteau de la victoire.

Le Comité central du PCA achève son nouvel appel par l'exposé d'un programme dont les têtes de chapitre demeurent évidemment conformes aux intérêts du peuple algérien, mais ne comportent en aucun cas la proposition concrète de recourir à la lutte armée. Légalité oblige! Or, la légalité du moment n'était que celle du colonialisme imposée par la violence et seule la violence était de nature à la détruire.

«—Amnistie générale à toutes les victimes de la répression colonialiste;

—Respect des libertés démocratiques;

—Soutien actif des revendications économiques et sociales;

—Scolarisation de l'enfance et officialisation de la langue arabe;

—Retrait de l'Algérie du Pacte atlantique;

— Opposition à l'utilisation des Algériens dans toute guerre impérialiste;

—Rapatriement des Algériens faisant partie du corps expéditionnaire français en Indochine;

—Défense de la paix;

—Pour une République démocratique algérienne, disposant d'une Assemblée vraiment représentative du peuple algérien.»

Les partis nationaux algériens ne répondent plus à ce genre de propositions venant du PCA. Ils ont d'autres chats à fouetter. La crise interne du MTLD est aiguë. Les clivages sont en train de sanctionner les contradictions apparues entre partisans du déclenchement immédiat de la guerre révolutionnaire populaire et partisans de formes d'action plus modérées restant plus ou moins dans le cadre de la légalité. Encore qu'il y ait parmi ces derniers plusieurs tendances, qui ne tarderont pas à rejoindre la lutte armée quand elle aura fait ses premières preuves.

« Le Front si souvent proposé par le PCA connut des succès et davantage de revers. En fait, il ne résistera pas aux divergences entre appareils des partis contractant l'alliance. Il tomba peu à peu "en désuétude, sans éclatement net, et sans être jamais renié totalement, au moins dans son principe, par les participants". (140)

« Les partis nationalistes n'avaient pas confiance totale dans les communistes et refusèrent de les introduire dans le Front des organisations nationalistes d'Afrique du Nord, et le PCA commit la grave erreur de condamner le bloc arabo-asiatique. Les communistes ne furent jamais admis comme Algériens à part entière par les nationalistes. » (141)

LA DESUNION POLITIQUE SE GÉNÉRALISE

Fin 1953, *« la crise entre messalistes et centralistes entre dans sa phase publique »*. (142)

Sans doute pour tenir compte de l'amertume des militants de base, en général hostiles à la division, le Comité central du MTLD publie, le 10 décembre 1953, un *« Appel pour un Congrés national algérien »*. Ce document précise que *« dans le Congrès national seront représentés les partis politiques, les organisations culturelles, sociales, économiques, les personnalités démocratiques indépendantes et tous les Algériens sans distinction qui ont à cœur de relever l'Algérie. C'est le peuple algérien qui participera à la constitution de ce Congrès national. Le Congrès national algérien élaborera sa propre charte du peuple algérien. Cette charte, pour constituer une base susceptible d'entraîner l'adhésion de l'immense majorité des Algériens, s'inspirera essentiellement de l'idéal national. Pour permettre aux Algériens de contribuer à la formation du Congrès national algérien, le MTLD soumet un projet de programme d'action. Tout Algérien honnête a le droit de le discuter, de l'amender, d'émettre son avis ou son opinion. »* (143)

Cet Appel est signé par Hocine Lahouel, Benyoucef Benkhedda et Abderrahmane Kiouane, trois membres du Comité central adversaires de Messali Hadj.

Ce dernier ne reste pas sans réaction, ses partisans engagent une lutte soutenue contre les *« centralistes »*.

Mais les Algériens patriotes les plus combatifs attendent d'autres initiatives. Ils n'ont plus confiance dans les réunions, assemblées, meetings, congrès et même, en dernier ressort, dans les partis eux-mêmes. Nombreux sont ceux qui sont écartelés entre le Comité central et son président. La crise du mouvement nationaliste s'exacerbe gravement, des affrontements se produisent, en Algérie et en France.

Le Parti communiste algérien, par contre, saisit la balle au bond et, le 25 janvier 1954, adresse une lettre de son Bureau politique au Comité central du MTLD.

Chers compatriotes,

Nous sommes à un moment où, plus que jamais, apparaît à notre peuple la nécessité vitale de l'action commune de toutes les forces nationales et démocratiques sur le sol algérien. Chaque jour avec beaucoup plus de force notre peuple s'élève contre le régime colonial. Les grandes et magnifiques journées d'action de l'année 1952, les manifestations organisées à Oran pour le respect de la liberté de vote lors des élections municipales, les luttes engagées par les travailleurs, par les chômeurs, traduisent l'ardent désir des Algériens de se débarrasser du régime colonial.

D'autre part, la riche expérience des luttes menées par les peuples frères de Tunisie et du Maroc confirme que la lutte unie sur le sol national est la condition première pour faire avancer notre cause. Il faut ajouter que les événements internationaux, et singulièrement ceux de France, mettent en évidence les signes de changements profonds et proches dont les incidences sur le plan algérien ne peuvent manquer d'avoir lieu. Il importe donc que le peuple algérien soit prêt à toute éventualité et qu'il lutte avec plus de force pour la satisfaction de ses légitimes aspirations.

Tout le monde admet cela. En effet, dans un article de La République Algérienne *du 25 décembre 1953, Ferhat Abbas écrit :* « Ne perdons pas de temps. Créons tout de suite l'union des forces démocratiques, seule susceptible d'assurer notre existence et de garantir notre avenir. »

Par ailleurs, la conclusion de votre appel du 1er décembre 1953 pour un Congrès national algérien déclare : « Que chacun apporte sa pierre à l'édifice commun ! Nul ne pourra plus dire : "Je ne savais pas". »

Enfin notre parti, qui ne cesse pas depuis 1946 d'appeler à la formation d'un Front national démocratique algérien, estime, par son appel du 1er novembre 1953 pour un Front national démocratique, que : « Plus que jamais les circonstances sont favorables à notre lutte. »

C'est pourquoi nous nous félicitons de ce que votre parti ait manifesté à son tour sa volonté d'union sur une base qui se rapproche sur certains points de celle de notre parti.

Considérant que la tenue d'un Congrès national algérien peut être un moyen d'avancer sur la voie de cette union, notre Comité central, réuni le 4 janvier à Alger, s'est déclaré d'accord avec cette proposition. Conformément aux recommandations de notre Comité central, et certains d'exprimer les sentiments du peuple et d'œuvrer ainsi dans l'intérêt supérieur de l'Algérie, nous nous permettrons de vous soumettre, en vue de préparer à travers tout le pays la tenue d'un tel congrès, les propositions suivantes :

1° — Constitution dans les villes, villages, entreprises, quartiers, de Comités populaires provisoires pour la préparation du Congrès national algérien, comités ouverts à tout Algérien anticolonialiste. La base de discussion pour la constitution de ces comités peut se faire à partir de notre appel ou du vôtre, ainsi que des revendications populaires et des propositions, suggestions des autres organisations nationales, démocratiques, religieuses, sociales, syndicales, des démocrates sans parti, de personnalités indépendantes. La base d'action de ces comités devrait être le programme commun qui sortirait de cette discussion.

L'existence de ces comités ne doit pas limiter le concours de groupements, d'organisations, de personnalités, pour la préparation d'un tel Congrès.

2° — Tenue d'assemblées populaires sur l'initiative des Comités déjà formés ou sinon de partis politiques, de personnalités, d'un groupement, etc., pour discuter de la tenue du Congrès, de l'instrument qui doit en sortir, de son programme, de ses moyens d'action, pour désigner ou ratifier démocratiquement les Comités locaux et élire les délégués au Congrès national.

3° — Constitution à l'échelle nationale d'un Comité provisoire pour la préparation du Congrès national, comité ouvert aux partis politiques, organisations sociales, culturelles, sportives, aux représentants élus des Comités populaires locaux, aux démocrates sans parti, personnalités indépendantes sans distinction d'origine, d'accord sur la nécessité de l'action unie anticolonialiste. Le Comité national provisoire prendrait toutes

dispositions pour la préparation du Congrès sur la base en particulier des deux appels et de toute autre proposition.

4° – La discussion à travers le pays, dans les Comités locaux et hors de ces comités, le travail du Comité national provisoire et la tenue du Congrès doivent permettre l'élaboration d'une Charte nationale commune, la mise sur pied d'un plan d'action pour multiplier à travers le pays la formation des Comités populaires et pour faire connaître, sur le plan extérieur, le problème algérien afin d'obtenir le soutien efficace de toutes les forces progressistes internationales. Ce large travail dans le pays doit aboutir à forger, avec la tenue de ce congrès, l'instrument qui fera triompher cette Charte nationale.

Dans l'intérêt de l'union elle-même, ce vaste rassemblement ne doit enlever à aucun parti ou organisation ou personnalité, le droit de conserver son activité politique propre, son indépendance.

Voilà les propositions que notre Comité central nous a chargés de vous faire.

Afin d'étudier ensemble ces propositions et leur application, ainsi que toutes celles qui pourraient être faites, nous vous suggérons qu'une prise de contact ait lieu sans tarder entre nos deux partis.

Dans l'attente de votre réponse, croyez, chers compatriotes, à nos fraternelles salutations.

Le Bureau politique
du Parti communiste algérien.

Le contenu de cette lettre reste conforme aux illusions des communistes dans la réalisation d'un Front, qui réunirait les forces révolutionnaires et réformistes, ainsi que les deux communautés, algérienne et européenne. Le PCA se réfère d'ailleurs davantage au courant réformiste qu'au courant révolutionnaire. Il en est encore à vanter *«les manifestations ... pour le respect de la liberté de vote lors des élections municipales»*. Il s'appuie sur un article de Ferhat Abbas, qui propose *«l'union des forces démocratiques»*.

Mais, en définitive, la crise dans le PPA-MTLD dépasse rapidement la seule question de ce *«Congrès national»*. La démarche du PCA s'avère dès lors extérieure aux préoccupations réelles des masses populaires algériennes.

LES ÉLECTIONS A L'ASSEMBLÉE ALGÉRIENNE DE 1954

Les communistes participent encore à la bataille électorale, dont les faits les plus marquants confirment la vanité de leur ligne fondamentale. Le 31 janvier 1954, en effet, a lieu le scrutin pour le renouvellement de 50% des délégués à l'Assemblée algérienne. A six jours du scrutin, dans un éditorial d'*Alger Républicain*, Pierre Laffont donne un exemple caractéristique de l'éloignement de son parti des réalités algériennes profondes :

« ... Ainsi progresse —écrit-il— *cette idée majeure : tous les travailleurs algériens ont une cause commune.*

« Face à la faillite des sortants, qu'elle soit, cette idée, comme l'immense soufflet qui va animer la campagne des candidats progressistes. Car c'est elle qui doit permettre aux gens qui cherchent et qui s'interrogent de comprendre les solutions progressistes. »

Dans une colonne voisine, le quotidien du PCA indique : *« Des habitants d'Alger et de sa banlieue vous disent :* "Il faut voter pour les défenseurs des travailleurs!". Mais tous les militants de base, en particulier les Algériens, et certains cadres du PCA comprennent déjà que cette orientation ne répond nullement à l'attente du peuple.

Réunis dans une cave de Bal el Oued, les membres du Comité régional de la région d'Alger du PCA ont à l'ordre du jour les tâches à assumer à l'occasion de cette campagne électorale.

Farida Allaouchiche, alors âgée de douze ans, se trouve présente, amenée par sa mère qui n'a pu la laisser seule à son domicile : *« Je m'amusais dans un coin avec une autre fille de militant, quand nous entendîmes des éclats de voix. Une dispute. Cherfaoui* (militant syndicaliste, membre du Comité régional —note de J. J.) *se leva en proie à une vive colère. Il cria que* "la révolte se prépare et que toute discussion sur les élections était vaine". *Il quitta la réunion en signe de désaccord avec les dirigeants français présents, ou presque tous. Avec ma copine, nous écoutions, surprises. Deux femmes prirent le même parti que Cherfaoui : ma mère, Baya, qui était secrétaire générale de l'Union des femmes d'Algérie, et Gilberte Taleb, épouse de Taleb Bouali, membre du Comité central qui est devenu par la suite un chahid. »*

Baya Bouhoune confirme la relation de sa fille. Elle ajoute : *« Une semaine après, un dirigeant des Jeunesses, Hamou Krabah, me rendit visite, pour me faire comprendre à mots couverts que* "des choses allaient se passer". *Ce jeune militant*

avait dès lors des positions plus proches de celles de ceux qui voulaient engager la lutte armée que de celles du PCA.»

Par-delà ces témoignages, soulignons qu'à l'époque considérée, la préoccupation principale des dirigeants communistes, en Algérie comme en France, reste inébranlablement fixée aux élections.

«L'union des démocrates —clament-ils— (c'est) *le désir de tous! Car c'est la certitude du triomphe et de meilleurs lendemains.»*

Circonstance atténuante (?) pour l'aveuglement du PCA, l'UDMA, parti algérien, présente aussi des candidats.

Seul le MTLD, les *«centralistes»* en l'occurrence, lance sans équivoque le mot d'ordre d'abstention.

Le 26 janvier 1954, naïveté, paternalisme ou inconscience, André Balliste écrit dans une *«Tribune libre»* d'*Alger Républicain* :

«... Sur le malaise algérien, au lieu de faire le silence, il serait grand temps de s'expliquer. Pour cela, un seul moyen : aborder franchement tous les problèmes que chacun se pose de part et d'autre, et les discuter fraternellement, loyalement. Il n'est pas possible que des femmes et des hommes de bonne volonté, nés dans le même pays, vivant côte à côte continuellement, ayant quoi qu'on dise les mêmes intérêts, ne puissent arriver à se comprendre. Alors apparaîtrait l'inanité des prétendus antagonismes maintenus dans les esprits au moyen d'un préjugé commode; et ce pays qui est celui de tous ceux qui y vivent et qui l'aiment sans restriction ni discrimination d'aucune sorte, deviendrait la terre de liberté, de joie et d'amour qu'il peut et doit être...

«Amis, préparons les élections du 31 janvier comme on prépare un beau dimanche. Et ce jour-là, heureux de l'occasion qui nous est donnée, balayons courageusement et joyeusement la maison et, en envoyant à l'Assemblée des représentants dignes du peuple algérien, préparons l'avenir auquel nous aspirons tous et auquel l'Algérie peut prétendre.»

Le lendemain, trente personnalités françaises ou juives adressent aux pouvoirs publics une lettre ouverte *«pour le respect de la liberté de vote, dans le respect de la Constitution et des libertés qu'elle garantit»*.

Ensuite, le 28 janvier, pour faire état de son esprit unitaire, le PCA rend publiques les réponses du MTLD à différentes questions :

Question : *Qu'entendez-vous par Congrès national algérien?*

Réponse : *... Il y a certes des points communs entre, par exemple, l'appel du PCA et le nôtre, mais une lecture attentive*

des deux textes fait ressortir des divergences qui sont loin d'être secondaires.

Question : *Comment votre prise de position concernant les élections favorise-t-elle l'union?*

Réponse : *Le Comité central du MTLD vient de décider que le parti ne participera pas aux élections pour le renouvellement de l'Assemblée algérienne les 31 janvier et 7 février 1954. Dans une résolution, il explique les raisons politiques qui motivent cette position.*

L'idée centrale qui nous a amenés à la non-participation est que le problème de l'union étant la préoccupation essentielle du peuple algérien, il fallait réunir toutes les conditions favorables à la solution du problème de l'union par un CONGRES NATIONAL ALGÉRIEN.

Nous présenter seuls nous aurait conduits inévitablement à un choc avec les autres partis. Participer en soutenant des candidats d'union nous aurait infailliblement conduits à accréditer auprès du peuple une illusion, à savoir : croire que de telles unités d'action sont susceptibles de favoriser l'union. Or, l'expérience nous démontre que les ententes électorales ont rarement porté les fruits qu'on attendait. Des exemples précis montrent que si on est d'accord pour occuper des sièges et réunir le maximum de forces politiques pour y parvenir, l'utilisation de ces sièges devient l'objet de contestations et de disputes entre les partenaires de la veille, dès qu'on y est installé.

Ainsi donc la non-participation du MTLD est dictée par l'expérience et surtout par le souci de créer des conditions favorables à la réalisation du CONGRES NATIONAL ALGÉRIEN.

Toujours dans *Alger Républicain*, le lendemain, Larbi Bouhali réplique en exposant la conception qu'a son parti du contenu du Front national démocratique algérien, tel qu'il a été fixé dans l'appel du 1er novembre 1953.

« Pour que l'union soit solide, il faut :

1) un programme commun aux forces nationales anticolonialistes sans exclusive;

2) une organisation démocratique des masses populaires;

3) l'indépendance des partis. ... »

Bouhali propose *« l'élection d'une Assemblée véritablement représentative du peuple algérien qui aurait pour mission de discuter avec les représentants de la France sur l'avenir de l'Algérie et les relations futures à établir entre les deux pays. »*

Il souligne la nécessité de mettre en place partout *« des comités populaires »* de base ouverts à tous les anticolonialistes, chapeautés par un Comité provisoire national. Il conclut en regrettant qu'il n'y ait pas une candidature unique dans chaque

circonscription et révèle que l'UDMA n'a pas répondu aux propositions du Bureau politique du Parti communiste algérien.

C'est toujours la même ligne idéologique. Alors que les masses algériennes sont parfaitement conscientes de la vanité absolue et prouvée des élections et sont prêtes à soutenir activement des initiatives révolutionnaires, les communistes placent encore leur confiance dans l'électoralisme.

Les résultats vont-ils leur ouvrir les yeux?

Au premier tour, dans les deux collèges, le taux des abstentions est plus élevé que jamais. Il atteint 70% dans les villes.

Mais le 4 février 1954, Henri Alleg continue la même campagne et répète dans *Alger Républicain* que *«les travailleurs doivent voter pour les travailleurs» ... «pour les candidats de la liberté, du bien-être et de la paix»*.

Au second tour, le PCA appelle aussi à voter pour des candidats de l'UDMA. Le 8 février, les minutes de vérité sonnent au moment du dépouillement. Abstentions d'une part, victoires des candidats de la réaction et de l'administration colonialistes d'autre part, sanctionnent l'entêtement électoraliste des communistes. Seul René Justrabo est réélu comme il l'avait été sept ans plus tôt. Sur 120 députés à l'Assemblée algérienne, le PCA ne compte qu'un seul représentant.

Est-il dès lors surprenant que le surlendemain du deuxième tour de scrutin, *Alger Républicain* ne parle plus du tout des élections? Mais ce silence signifie-t-il que les dirigeants du PCA ont compris ce qui est en train de se passer dans la vie du peuple algérien? Vont-ils délaisser leur ligne légaliste? Vont-ils percevoir que les masses algériennes colonisées désirent rejeter l'oppression coloniale par des moyens authentiquement révolutionnaires? Vont-ils comprendre qu'il n'y a désormais plus d'autre voie possible que celle de la lutte armée?

NOUVEL ACCES DE FIEVRE DE LA RÉPRESSION

Supposant son pouvoir protégé et renforcé par cette Assemblée *«algérienne»* exclusivement représentative des intérêts de la colonisation, l'Administration française en Algérie recourt aussitôt à de nouveaux actes criminels pour s'opposer à la montée des luttes populaires.

Après plusieurs fusillades qui ont ensanglanté Orléansville et la Casbah, éclatent de nouvelles salves, à Constantine, contre les grévistes de l'usine Lafarge. Un blessé par balle. Une dé-

légation protestataire du PCA, de l'UDMA et du MTLD n'est même pas reçue à la préfecture.

Par ailleurs, le 13 février 1954, est rendu public un nouveau communiqué du MTLD : *« Les régions de Nedroma et Nemours sont depuis plusieurs mois le théâtre d'une répression grave. On se souvient que le 15 octobre 1953, lors de la* quinzaine de lutte contre la répression, *un Algérien avait été abattu par la police. Ce fut le point de départ d'une action répressive qui n'a cessé de se manifester dans ces centres et leurs environs avec une particulière violence.*

« Rares sont ceux qui ont été épargnés. Des dizaines d'hommes ont été jetés dans les prisons, des femmes et des enfants sont allés même les rejoindre. C'est ainsi que des familles entières sont à l'heure actuelle détenues.

« Des enfants dont le père et la mère ont été arrêtés, seraient jetés à la rue, si ce n'était la chaude solidarité de nos compatriotes qui les ont recueillis chez eux.

« Des forces militaires, policières, de gendarmerie, etc., sont tour à tour installées dans les régions et ont semé une terreur sans nom.

« Récemment, des femmes ont été arrêtées. On les a accusées d'avoir jeté des pierres sur les gendarmes qui venaient arrêter leurs époux, frères ou pères. Bien que ces faits n'aient pas été prouvés, les condamnations suivantes ont été prononcées hier par le tribunal correctionnel de Tlemcen, statuant en appel de la décision du tribunal de Nemours. Mmes Ouaddah Halima, El Kaïd Yamina, Mostaghani Yamina : deux mois de prison chacune. Melles Stella Hadhoume et Tchouhani Rahma : six mois de prison avec sursis... (ces mesures ont provoqué la tenue d'un meeting de protestation du MTLD rassemblant 2 000 personnes)...

« Il faut constater que le colonialisme s'attaque aujourd'hui aux femmes et n'hésite même plus à les emprisonner. Le fait est particulièrement grave.

« Tout en saluant l'attitude particulièrement héroïque de ces Algériennes musulmanes face à une politique qui tente de nous asservir par la répression, le MTLD, sûr d'être l'interprète du sentiment unanime du peuple algérien, appelle tous les anticolonialistes de notre pays à joindre leur protestation à la sienne pour demander la libération de nos sœurs, ainsi que celle de tous nos frères. »

Vers la même époque, 52 militants du MTLD, diffuseurs de *L'Algérie libre*, comparaissent devant le tribunal de Tlemcen. Malgré la plaidoierie habile et passionnée de l'avocate française Renée Stibbe, ils sont condamnés, tous ensemble,

à 84 années de prison (3 à 4 ans; 9 à 3 ans; 21 à 2 ans; 3 à 1 an; 16 sont relaxés).

Le MTLD explique une fois encore l'injustice de ces jugements. En fait, ces hommes n'ont commis d'autre crime que de distribuer une édition spéciale de *L'Algérie libre*, dans le cadre d'une quinzaine de lutte contre la répression, à la suite, notamment, d'exactions policières commises à Nedromah (bilan : un tué et plusieurs blessés par balles, vaste vague d'arrestations).

« Après les condamnations de femmes —déclare le MTLD— *on frappe aujourd'hui les hommes des mêmes régions de peines encore plus lourdes. »*

Une journée internationale de solidarité envers les jeunes des pays coloniaux est organisée le 21 février 1954 et donne lieu à déclaration commune et manifestations de l'Association des étudiants musulmans d'Afrique du Nord, de l'Union de la Jeunesse démocratique algérienne (UJDA, correspondant aux Jeunesses communistes), de l'Organisation de Jeunesse de l'UDMA, des Jeunes syndiqués et des Scouts musulmans algériens.

Les communistes et syndicalistes sont également poursuivis et condamnés, notamment à Constantine. Bachir Hadj Ali et Simongiovani écopent d'un an de prison ferme pour des articles publiés deux ans plus tôt, le 20 mars 1952. La protestation des journalistes est large. Elle émane de *La République algérienne*, *Afrique-Orient* (Ahmed Benzadi), *Alger Républicain* (Henri Alleg), *Saout-el-Djazaïr* (Ferroukhi), *L'Algérie libre* (Ahmed Mezerna), *El Bassaïr* (Tewfik el Madani), *Liberté* (Hamou Kraba), *El Djazaïr el djadida* (Ahmed Mahmoudi), *La voix des jeunes* (Salah Louanchi), *Le Travailleur algérien* (André Ruiz), *El Manâar* (Cheikh Bouzouzou).

En appel de ces jugements, cinq dirigeants et militants du PCA sont condamnés le 11 mars 1954 : Larbi Bouhali, Bachir Hadj Ali, Paul Caballero et Simongiovani à un an de prison ferme et 240 000 francs d'amende chacun, Lounis Boudjemâa à 6 mois de prison ferme et 100 000 francs d'amende.

Les protestations communes du MTLD, de l'UDMA, du PCA et des Oulémas ne rencontrent pas le moindre écho auprès de la *« Justice »* coloniale.

La répression, de plus en plus généralisée, frappe de plus en plus systématiquement, aussi bien à Paris et dans les régions du Nord et de l'Est de la France qu'en Algérie. Perquisitions, arrestations, interrogatoires, emprisonnements, fusillades à bout portant dans des groupes de manifestants, condamnations arbi-

traires deviennent pratiques quotidiennes du gouvernement français et de ses représentants en Algérie.

Une course de vitesse est engagée entre le développement de la revendication d'indépendance nationale algérienne et la tentative forcenée des colonialistes pour l'endiguer.

LES ACTIVITÉS DES COMMUNISTES EN ALGÉRIE DÉBUT 1954

Malgré l'atmosphère d'affrontements et de répression, une initiative des communistes amène dans la patrie de son père le poète et chanteur Mouloudji, déjà célèbre en France. Une grande fête est organisée, le 11 mars 1954 à Alger, en son honneur. Puis il est reçu en Kabylie, notamment par les familles des Beni Oughlis. Parmi les personnalités connues et militants qui l'accueillent, se trouvent M. Saïchi, instituteur en retraite, le docteur Debabèche, MM. Aouchich, Aït Si Ahmed, Mme Baya Allaouchiche, Melle Amrouche, etc.

Mouloudji, qui a pourtant l'habitude des larges foules, est très ému et paraît extrêmement timide. Des fillettes kabyles lui offrent des bouquets de fleurs.

Le 16 mars, se réunit le Comité central du PCA. Ahmed Akkache présente un rapport destiné à tirer les enseignements des récentes élections. Dans la discussion interviennent notamment Bachir Hadj Ali, Paul Caballero et André Moine, mais ces dirigeants ne parviennent pas à une synthèse politique qui soit en rapport avec les réalités algériennes en plein bouleversement. Le discours de clôture est prononcé par Larbi Bouhali, qui revendique une nouvelle amnistie, appelle à l'action contre la création de la Communauté économique européenne en Europe occidentale, soutient les revendications sociales des travailleurs et des masses populaires et conclut sur la nécessaire relance du FNDA, le Front national démocratique algérien. Mais ce Front ne rencontre plus d'écho important dans les masses algériennes, en dehors de quelques personnalités intellectuelles. Une unité de fait ne s'en constitue pas moins, spontanément, comme d'ailleurs depuis 1945, quand il s'agit de s'opposer aux mesures répressives. Mais l'union alors réalisée ne va jamais au-delà de sa juste raison immédiate.

Certaines manifestations décidées par les dirigeants communistes, dans la droite ligne des partis communistes français et soviétique, n'obtiennent que des succès très relatifs et étroits.

Ainsi, l'Union des femmes d'Algérie célèbre la Journée internationale des femmes par deux conférences présentées à son

siège, rue Jacques Cartier, le 8 mars 1954. Francine Chapuis, conseillère municipale d'Hussein dey, et Attika Gadiri évoquent le *«grave problème du droit de la femme»* ainsi que *«la nécessité de la lutte contre les Accords de Bonn et de Paris»*, sous les présidences successives de Jeanne Merens et de Baya Allaouchiche. En fin de séance, cette dernière fait adopter un *«salut aux femmes du monde»*, qui sera transmis à l'Union des femmes françaises à Paris et à la Fédération démocratique internationale des femmes à Prague. Mais le problème de fond qui est au cœur des femmes algériennes, dans les campagnes notamment, le problème de l'indépendance nationale, condition de toute émancipation, n'est pas abordé.

Au cours des semaines qui suivent, des aréopages de personnalités lancent encore différents appels, qui se situent presque toujours à côté des préoccupations réelles et immédiates du peuple algérien.

Ainsi, 21 d'entre elles s'élèvent *«contre la cession de Mers-el-Kébir aux militaires américains»*. Les premiers signataires sont Bachir Hadj Ali et Ferhat Abbas. Les véritables nationalistes algériens sont évidemment opposés à une telle éventualité, ils sont hostiles à toutes les manœuvres de l'impérialisme américain, mais ils considèrent à juste titre que la cible à viser, par priorité, n'est autre que l'impérialisme français dont la présence coloniale écrase leur peuple.

Début avril 1954, *Alger Républicain* publie un nouvel *«Appel à la conscience des Algériens pour une amnistie générale en faveur des détenus et condamnés politiques en Algérie»*. Les signataires sont : Ferhat Abbas, Ahmed Mezerna, Tewfik el Madani, Ali Boumendjel, André Moine, Chérif Djemad, Alfred Strich, le docteur Meyer-Timsit, René Justrabo, Mohammed Benchennouf et Ahmed Mahmoudi.

Certes cette initiative va à l'encontre de la répression colonialiste. Mais elle situe ses auteurs, les communistes en premier, sur la défensive, alors que les foules algériennes se tournent de plus en plus, surtout en dehors des grandes villes, vers l'offensive anticolonialiste.

Quel rôle exact tiennent le PCA et la CGT dans le mouvement qui embrase toute une région de Kabylie, il est difficile de le préciser; mais en tout cas on ne peut écarter la certitude de l'incitation au moins idéologique du nationalisme. Le 13 avril 1954, en effet, survient une *«marche de la faim»* sur Sidi-Aïch. 1 300 mineurs et fellahs de Timezrit y participent. Tout le long de leur chemin, les populations locales leur manifestent une solidarité sans réserve. 700 mineurs et 600 fellahs, classe ouvrière et paysans pauvres, expriment ainsi avec force

le rapport existant entre leurs conditions d'existence, l'exploitation dont ils sont victimes et l'indépendance nationale à laquelle ils aspirent.

Sous couvert du Mouvement de la Paix, le Parti communiste français envoie alors une délégation de personnalités françaises pour *«enquêter sur la situation en Algérie»*. Figurent dans cette dernière, le professeur Weil-Hallé et son épouse, Jacques Madaule, Jacques Mitterrand (qui n'est qu'un parent éloigné ou un simple homonyme de François Mitterrand).

Les visiteurs sont reçus par Bachir Hadj Ali, Ahmed Mezerna, Ahmed Boumendjel, Mahfoud Kaddache, Baya Allaouchiche, Abderrahmane Bouchama et quelques autres personnalités du monde politique et universitaire algérois.

Pendant ce temps, dans les rangs des Algériens nationalistes révolutionnaires et dans le cœur des masses, grandit avec une force irrésistible l'idée de l'inéluctable recours à la lutte armée.

A cet égard, il importe de noter que lorsque nous évoquons le MTLD, dans cette période, il convient de ne jamais oublier qu'il est traversé par de profondes divergences, qu'une crise décisive atteint ses rangs et qu'en général les déclarations et communiqués publiés sous son sigle n'émanent pas des dirigeants qui pensent d'ores et déjà au déclenchement de la révolution armée.

LES ACTIVITÉS DES COMMUNISTES EN FRANCE DÉBUT 1954

Empêcher la ratification des Accords de Bonn et de Paris, voilà, pour les dirigeants du Parti communiste français, au cours du premier trimestre de 1954, *«le grand problème de l'heure»*.

Le 5 mars, le rapport d'ouverture présenté par Jacques Duclos devant le Comité central réuni en session à Arcueil consacre le premier tiers de son long développement à la nécessité d'assurer le succès de cette tâche *«par l'unité d'action de la classe ouvrière et le rassemblement de toutes les forces nationales et démocratiques»*. Mais l'orateur accorde aussi une importance capitale aux aspirations économiques et sociales de la classe ouvrière, qui aspire à une augmentation générale des salaires. C'est précisément dans cette partie de son exposé qu'il aborde brièvement la situation des travailleurs immigrés, notamment algériens.

«Pour pouvoir imposer une politique nouvelle comme l'exigent la classe ouvrière et l'ensemble des masses populaires,

—déclare Jacques Duclos— *nous ne devons négliger aucune catégorie de travailleurs.*

« C'est pourquoi nous devons nous préoccuper d'une de ces catégories de travailleurs au sujet desquels des insuffisances ont pu être relevées dans notre activité.

« Il s'agit des travailleurs d'origine étrangère. Ceux-ci sont actuellement en France au nombre de 2 millions environ, parmi lesquels plus de 50% venant de différents pays d'Europe ont conservé leur nationalité d'origine.

« Les trois immigrations essentielles : italienne, polonaise et espagnole groupent près de 1 200 000 personnes non naturalisées...

« Il n'est pas possible de conduire victorieusement les grandes batailles qui se préparent sans avoir fait tout ce qui est indispensable afin que les travailleurs immigrés participent à l'action aux côtés de leurs frères français. »

Il est donc clair que la raison de fond qui justifie la solidarité du PCF vis-à-vis des travailleurs immigrés réside exclusivement dans le désir de les voir soutenir la ligne politique du parti dans sa lutte prioritaire contre les Accords de Bonn et de Paris, c'est-à-dire dans une activité qui répond concrètement aux intérêts de la politique internationale de l'Union soviétique et s'inscrit en opposition avec les entreprises de l'impérialisme américain en Europe occidentale. Nous ne contestons nullement la légitimité de cette tâche pour les Français et autres Européens, mais correspond-elle aussi, directement, aux intérêts des peuples des colonies ?

Que dit un peu plus loin le secrétaire du Comité central du PCF ?

« Les travailleurs originaires d'Afrique du Nord, plus particulièrement Algériens, qu'un colonialisme féroce chasse de leur pays, sont plus de 400 000 à vivre en France, et leur nombre ne cesse de croître.

« Leur situation en France est souvent déplorable. Victimes d'un patronat rapace et le plus souvent raciste, ils sont utilisés aux travaux les plus exténuants, les plus malsains, les plus mal rétribués.

« Ils connaissent des conditions inhumaines de logement, des brimades et des discriminations de tous ordres.

« Le gouvernement leur vole des milliards sur les allocations familiales; il organise la "chasse à l'Algérien", *comme hier le gouvernement de Vichy organisait la chasse aux Juifs, faisant opérer par la* "Brigade nord-africaine" *reconstituée, de véritables ratissages en plein Paris.*

« Redoutant la juste colère que provoquent ces agissements, Martinaud-Déplat s'efforce de la détourner, notamment en poussant à la constitution de multiples organismes et "associations" *de caractère à la fois policier et paternaliste, insultants pour la dignité de ces travailleurs qui, des assassinats de Montbéliard et Charleville à la fusillade du 14 juillet 1953, place de la Nation, ont payé un lourd tribut à la cause de la liberté et de la paix.*

« Ces dizaines de milliers de travailleurs qui, en chaque occasion, font preuve d'une combativité exemplaire, doivent être assurés partout de l'entière solidarité de la classe ouvrière française et de son parti, dans la lutte pour le triomphe de leurs légitimes revendications nationales et sociales.

« Signalons en ce qui concerne ces dernières : des allocations familiales égales à celles de leurs frères de travail français, des logements décents construits aux frais des pouvoirs publics et du patronat et, le cas échéant, des allocations de chômage. Dans son rapport au XIIe Congrès du parti, Maurice Thorez demandait d'agir en sorte que les travailleurs nord-africains "voient effectivement leurs frères dans les prolétaires de France".

« Des progrès ont été réalisés en ce sens dans la région parisienne, les Bouches-du-Rhône, la Loire, le Gard. Mais des efforts sérieux s'imposent dans certaines régions, notamment dans le Nord, la Moselle, le Rhône, pour vaincre les incompréhensions existant encore dans une partie de la classe ouvrière et de la population à l'égard des travailleurs nord-africains.

« Des dispositions sérieuses doivent en outre être prises partout pour une diffusion accrue de "L'Algérien en France", *expression de la solidarité de combat entre le parti de la classe ouvrière française et les travailleurs algériens. »*

(cf. *Cahiers du communisme* de mars 1954 — N°3 — pp. 209 et 210).

Toute cette orientation est-elle juste? A n'en point douter. Naturellement, l'important reste que les actes des communistes correspondent aux paroles de leur dirigeant prononcées devant leur Comité central. Sans doute Jacques Duclos demeure-t-il prudent à propos de la *« revendication nationale »* des travailleurs algériens, il ne fait qu'en énoncer l'existence, sans en préciser le contenu, mais on peut cependant apprécier le simple fait que le PCF, par sa voix, ne l'ignore plus comme par le passé. Un peu moins de trois mois plus tard, alors que la bataille contre la CED assimilée au réarmement allemand allait être gagnée sur le plan parlementaire, à la suite, convient-il de préci-

ser, d'une position hostile prise par le général de Gaulle, se réunit à Ivry le XIIIe Congrès national du Parti communiste français, du 3 au 8 juin 1954.

Maurice Thorez vient de rentrer en France après avoir été soigné pour son hémiplégie en Union soviétique, mais le rapport du Comité central est présenté par Jacques Duclos, devant 900 délégués. Sa particularité historique réside dans la relance du *« Front unique prolétarien »*, dans la main de nouveau tendue aux socialistes. Mais, prononcé pendant cinq heures, il aborde une foule d'autres questions de tous ordres où demeure prioritaire la lutte contre l'impérialisme américain. Jacques Duclos aborde aussi la situation dans les colonies. Les patriotes vietnamiens ont gagné tout récemment la fameuse bataille de Dien Bien Phu. Bientôt la fin de la *« sale guerre colonialiste du Vietnam »* sera imposée au gouvernement français par la guerre révolutionnaire du peuple jusque-là colonisé. La Conférence de Genève en sera l'instrument diplomatique.

Le secrétaire du PCF précise *« à propos de la répression dans les pays coloniaux » : « Dans les pays coloniaux, aucun des droits proclamés par la Constitution n'est en fait respecté et les peuples coloniaux ont été victimes d'une féroce répression. En Algérie, des centaines de militants du mouvement national ont été torturés et emprisonnés en 1950 à la suite des procès de Blida, Oran, Alger et Bône. Le montant des condamnations infligées s'est élevé à 1 210 années d'emprisonnement, 570 années d'interdiction de séjour, 1 210 années de privation de droits civiques et 29 895 000 francs d'amende... »*

Ces indications sont précises et intéressantes, elles contribuent à démasquer concrètement les méfaits et crimes du colonialisme français en Algérie. Mais Jacques Duclos aurait rendu la position de son parti infiniment plus crédible s'il les avait accompagnées d'une autocritique sur le soutien antérieur au principe de *« L'Union française »*. Il allait falloir malheureusement que la guerre révolutionnaire du peuple algérien soit engagée de manière définitive pour que les dirigeants du PCF rejettent enfin explicitement l'hypocrite forme de l'Empire colonial français institutionnalisée à la suite de la seconde guerre mondiale.

Dans un autre passage, le secrétaire du PCF traite de *« la lutte des peuples coloniaux et dépendants »* qui *« affaiblissent le camp de l'impérialisme »*. Il rappelle opportunément les principes de Lénine sur le *« réveil des peuples coloniaux »* et les illustre d'une citation récente de Molotov concernant la révolution victorieuse en Chine, qualifiée comme étant *« l'un des plus grands événements de l'histoire »*.

Un peu plus loin, l'orateur communiste explique le point 13 du projet de thèse soumis au Congrès : *« Il importe de renforcer résolument le soutien de la classe ouvrière et des démocrates de France pour les peuples du Maroc, de Tunisie, d'Algérie, d'Afrique noire et de Madagascar engagés dans la lutte contre l'impérialisme, pour la liberté. »* Il précise : *« En Algérie, où depuis les massacres du Constantinois en 1945, la répression s'est toujours poursuivie, où l'expression de la volonté populaire est systématiquement bafouée, le mouvement de libération nationale ne cesse de se développer. La classe ouvrière algérienne prend une place chaque jour plus grande dans la lutte, comme en a encore récemment témoigné le succès de la grève du 28 avril en Algérie.*

« Depuis juin 1949, les courageux dockers algériens se sont levés les premiers pour lutter contre la guerre d'Indochine, n'ont pas chargé un seul bateau en partance pour le Vietnam. Le Parti communiste algérien se fait le champion de l'union de toutes les forces nationales et démocratiques. Après avoir impulsé le Front algérien pour la défense et le respect de la liberté, il préconise le rassemblement de tous les partis, organisations et personnalités décidés à lutter contre le colonialisme dans un large front démocratique. Il lutte en même temps contre la répression colonialiste et pour la défense du pain des travailleurs algériens durement exploités. Son influence ne cesse de grandir. »

Ensuite, le dirigeant communiste français développe l'analyse qui inquiète et inquiétera encore un certain temps le PCF et infléchira temporairement sa position sur l'indépendance nationale de l'Algérie : *« La "mainmise américaine en Afrique du Nord et les contradictions franco-américaines" »*. Nous avons déjà rappelé que les menaces et activités éventuelles d'un impérialisme étranger contre une colonie ou un peuple dominé quel qu'il soit ne sauraient justifier l'abandon de toute lutte révolutionnaire, pour les communistes, contre leur propre impérialisme. Il s'agit là d'une thèse de Lénine. Toutefois, pour l'heure, la position exprimée à la tribune du XIIIe Congrès est correcte : *« ... les événements montrent qu'il est et qu'il sera de plus en plus difficile de maintenir les peuples coloniaux dans leur état de servitude et d'oppression.*

« Notre parti, en soutenant les peuples coloniaux dans leur action pour la conquête de la liberté, a conscience de servir les véritables intérêts de la France qui, en reconnaissant le droit des peuples coloniaux à l'indépendance, créerait les conditions de l'établissement de liens d'amitié avec ces peuples.

*« Maurice Thorez, dans une récente déclaration à l'*Avant-garde, *disait à ce sujet : "La France pourrait se faire des amis, des alliés de tous les peuples qu'elle maintient dans les chaînes de l'oppression nationale, à la seule condition de leur reconnaître une pleine indépendance." »*

Après de tels propos, fondamentalement justes, les nationalistes algériens ne sont-ils pas en droit d'attendre de la part des communistes des actes de soutien concrets ? L'occasion historique va se présenter moins de six mois plus tard. Quelle sera donc l'attitude du Parti communiste français, s'il entend faire preuve de conséquence avec cette analyse ? La réalité sera-t-elle conforme aux intentions proclamées ?

Pour l'instant, devant le XIIIe Congrès, défilent les chefs de délégations des partis frères qui prononcent de courtes allocutions de salutations traditionnelles et de solidarité internationaliste.

Juste après le délégué du Parti du travail d'Albanie vient le tour du Parti communiste algérien. Bachir Hadj Ali, secrétaire de ce parti, souligne *« que plus que jamais, la tâche historique* (est) *de lever plus haut et ferme le drapeau de la lutte pour l'indépendance nationale et les libertés, de faire des efforts encore plus grands pour que se forge, dans l'action, un front national démocratique algérien rassemblant communistes, nationalistes, progressistes, Européens et Musulmans...*

« Le PCA continuera à lutter contre toutes les manifestations d'étroitesse nationale ou de chauvinisme préjudiciable à la cause algérienne.

« Ce faisant, il restera fidèle aux enseignements du glorieux Parti communiste de l'Union soviétique, du parti de Lénine et Staline.

« Quoi qu'il arrive, notre peuple ne fera plus de confusion entre les gouvernants français et votre magnifique peuple. »

Bachir Hadj Ali termine par l'expression répétée d'un idéalisme que, malheureusement, les faits concrets ne tarderont pas à ternir très gravement : *« Cette évolution de notre mouvement national a été rendue possible, et ce, malgré les terribles épreuves de mai 1945, grâce à l'action ouvrière française, du Parti communiste français et de Maurice Thorez, qui ont effacé* "sur le beau visage de la France le rictus affreux des CRS, pour lui rendre les traits exaltants, immortalisés par Rude, dans La Marseillaise. »

Bientôt ... hélas, on allait voir !

LA VICTOIRE DU PEUPLE VIETNAMIEN SUR LE COLONIALISME FRANÇAIS

Cinq jours à peine après la fin du XIIIe Congrès national du PCF, survient un événement important : le gouvernement de droite présidé par Joseph Laniel est renversé à l'occasion d'un vote de confiance. Cette crise ministérielle, la première depuis le septennat en cours, se produit le 12 juin 1954, mais elle était en gestation depuis plusieurs mois, et notamment depuis la défaite infligée à Dien Bien Phu par les patriotes vietnamiens au corps expéditionnaire français. Plusieurs ministres de tendance gaulliste se sont désolidarisés de la politique qui vient de déboucher sur un échec extrêmement cuisant. De nombreux militaires des unités envoyées par la France pour conserver sa colonie du Sud-est asiatique, ont été tués, blessés ou faits prisonniers, parmi lesquels des officiers de grades élevés.

Le Parti communiste français met en cause la fascisation des méthodes pratiquées en France sous la férule du ministre de l'Intérieur Martinaud-Déplat : atteintes de plus en plus graves à la liberté de la presse, au droit de manifestation, de réunion et de pétition, au droit d'asile, aux libertés communales (révocations de maires), au suffrage universel, à la liberté d'expression artistique et d'information, etc. Aussi se réjouit-il de la défaite du gouvernement et de la victoire des patriotes vietnamiens, dont les unités militaires sont encadrées par des communistes. Le 17 juin 1954, les députés communistes, par leurs voix, participent à l'investiture du radical Pierre Mendès-France comme nouveau chef de gouvernement.

Aussitôt après sa désignation (419 voix favorables contre 47 et 143 abstentions), ce dernier se rend à Genève, où commence une Conférence internationale destinée à mettre fin à la guerre d'Indochine. Y participent des représentants, aux plus hauts niveaux, de la République populaire de Chine, de Grande-Bretagne, d'Union soviétique, des Etats-Unis, et, naturellement de la France et du Conseil de la République démocratique du Vietnam.

Les accords sur la cessation des hostilités sont signés le 20 juillet et le 21 juillet se tient l'ultime réunion de ce que l'histoire désigne désormais sous le nom de Conférence de Genève. L'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale du Vietnam sont officialisées et la France s'engage à retirer ses troupes des territoires du Cambodge, du Laos et du Vietnam, tout en respectant les souverainetés respectives de ces trois pays.

Il s'agit d'un événement historique de portée mondiale considérable. Pour la première fois, le colonialisme français est

battu, militairement, diplomatiquement, politiquement. Les populations de sa colonie la plus rentable en Asie accèdent à leur indépendance nationale, à l'issue d'une longue lutte armée, cruelle et sanglante, mais finalement victorieuse.

Comment les autres peuples du monde victimes de l'impérialisme, et particulièrement de la domination coloniale de la France, ne seraient-ils pas sensibilisés par l'exemple concret que leur apporte ainsi l'histoire?

Naturellement les communistes, en France mais aussi en Algérie, exaltent à juste titre cette victoire arrachée sous la direction de leurs homologues au Vietnam. Le nom du vieux leader Ho Chi Minh devient prestigieux.

Mais l'événement n'intéresse pas les seuls communistes. Son issue positive encourage, de par le monde, tous les militants nationalistes déjà engagés dans des luttes souvent difficiles, mais destinées à rejeter le colonialisme.

LA PRÉPARATION DE L'INSURRECTION ARMÉE EN ALGÉRIE

C'est durant la période allant de mars à fin octobre 1954 que s'intensifie la préparation du déclenchement de l'insurrection armée du peuple algérien.

Au risque d'être soupçonné de radotage, répétons que nous n'avons pas qualité ni compétence pour analyser dans le détail et écrire sur des événements spécifiquement algériens. Pour en exposer quelques éléments indispensables, nous nous référons aux écrits d'historiens algériens.

La crise interne du MTLD est devenue publique et donne lieu à de graves affrontements opposant partisans de Messali et partisans du Comité central désormais en opposition irréversible avec le vieux leader nationaliste. Il semble bien que ce soit au mois de mars, le 23 mars précisément d'après Mohamed Boudiaf, qu'intervint, en réaction à cette crise, la première déclaration d'une tendance nationaliste nouvellement structurée, le C.R.U.A., le Comité révolutionnaire d'unité et d'action. Composé d'anciens militants de l'O.S. et de partisans du Comité central du MTLD (toujours selon Boudiaf), le CRUA propose le rétablissement de l'unité et de la cohésion interne du parti, pour le doter d'une direction révolutionnaire. Dans ce but, il est demandé à tous les militants de ne pas épouser les dissensions des dirigeants. Un nouveau bulletin, *«Le Patriote»*, est édité à cette occasion et diffusera les propositions concrètes du CRUA. L'initiative reçoit un accueil favorable parmi les mi-

litants de base, las des divisions et des affrontements ne prenant pas pour cible l'ennemi réel qui n'est autre que le colonialisme. Les jeunes surtout s'enflamment à l'idée de s'engager corps et âme dans la révolution pour l'indépendance nationale. Une activité intense se développe à travers tout le pays, en dépit des désordres provoqués par la crise du mouvement nationaliste. Enfin, au cours de la deuxième quinzaine du mois de juin 1954, se réunit à Alger, clandestinement dans le quartier du Clos Salembier, une réunion décisive convoquée par le CRUA.

Il y a là 22 participants, dont la majorité deviendront des martyrs de la cause algérienne, des *chouhadas*. Ben Boulaïd préside. Mohammed Boudiaf, Larbi Ben M'Hidi et Mourad Didouche exposent les questions à discuter et donnent leurs avis. Par-delà la discussion, et les différentes péripéties qui la suivront, il convient de retenir que les 22 décident, par un vote secret d'ailleurs, le déclenchement de l'insurrection, dans les plus brefs délais. Ils désignent aussi un comité de cinq membres chargé d'en assurer la préparation, l'organisation et l'exécution.

Passons sur les différentes difficultés qui agitent en juillet, août et septembre le CRUA, pour indiquer que le Comité des cinq, devenu d'ailleurs, début septembre, Comité des six, décide de donner à l'organisation politique le nom de *« Front de libération nationale »* ou F.L.N., et à l'organisation militaire, le nom d'*« Armée de libération nationale »* ou A.L.N.

Au cours des mois de septembre et octobre 1954, d'intenses préparatifs de l'insurrection sont poursuivis. Les responsabilités sont réparties en six régions ou *wilayas*. Wilaya 1 : les Aurès; wilaya 2 : le Nord-Constantinois; wilaya 3 : la Kabylie; wilaya 4 : l'Algérois; wilaya 5 : l'Oranais; wilaya 6 : le Sud-Algérien.

Enfin, au cours de la semaine du 14 au 22 octobre 1954, la date du déclenchement des premières actions armées est décidée : ce sera le 1er Novembre 1954.

LE TREMBLEMENT DE TERRE DE LA RÉGION D'ORLÉANSVILLE

9 septembre 1954 : 1 heure 5 minutes, en plein milieu de la nuit : toute la région d'Orléansville perçoit la première des 69 secousses sismiques qui vont se succéder en 24 heures. Elle dure 12 secondes. A 5 h. 40 du matin se produit la deuxième secousse, qui dure 6 secondes.

On dénombrera plus de 1 000 morts, des milliers de blessés, 60 à 80 000 sinistrés officiellement, de 100 à 120 000 en réalité. Les soixante principaux immeubles de la ville se sont effondrés : le nouveau collège, l'hôpital, la poste, la caserne, le centre pénitentiaire où étaient emprisonnés 200 patriotes tunisiens, 40 d'entre eux sont tués sur le coup, la cathédrale, la gare, les installations du stade, toutes les canalisations de gaz et les lignes électriques sont rompues et plusieurs d'entre elles provoquent des incendies. 40 kilomètres de route sont défoncés ou traversés de fissures entre deux affaissements. Il n'y a plus d'arbres, plus d'abris, les canalisations d'eau ont été brisées, les points d'eau eux-mêmes ont disparu.

Mais laissons parler Baya Allaouchiche, qui fut alors l'un des premiers témoins venus d'Alger :

« A deux heures du matin, le Comité central du PCA m'envoie une voiture conduite par le camarade chauffeur Amirouche pour me conduire immédiatement sur les lieux de la catastrophe. Nous partons aussitôt. Nous arrivons sur place au petit jour, constatant que les secousses se répétaient par saccades à intervalles imprévisibles. Partout autour de nous des ruines fumantes, des blessés et des morts, des gens devenus fous qui hurlaient, des femmes qui accouchaient en pleine nature bouleversée. La vallée du Chélif était asséchée. Impossible de téléphoner où que ce soit. Toute la population survivante vivait dans les champs, fuyant tous les pans de murs encore droits. Un spectacle de bombardement doit être moins impressionnant. C'était l'enfer sur terre.

« Nous sommes revenus à Alger le 10 septembre dans la nuit, pour ramener les premiers secours possibles. Les autorités et toute la population étaient mobilisées.

« De retour sur place le 11 septembre, nous avons pu organiser et participer aux secours selon nos propres possibilités. L'armée, la Croix-rouge, tous les services agissaient de leurs côtés.

« Nous sommes restés pendant huit journées entières, travaillant sans répit. On répandait de la chaux sur les cadavres, dont la décomposition était très rapide en raison de la chaleur extrême.

« Environ une semaine plus tard, nous avons commencé à recevoir la solidarité des organisations démocratiques françaises, la CGT, le Secours populaire et l'Union des femmes françaises.

« Nous sommes allés dans les campagnes : le spectacle était encore plus horrifiant. Mohamed Marouf, notre camarade, était sur place dès le début, il était infatigable ainsi que sa fem-

me. Il nous a guidés et aidés partout où c'était possible. Le besoin premier de ces sinistrés était un abri, une tente; ils avaient une obsession : la pluie. Ensuite se manifestait l'exigence du ravitaillement. Des femmes grattaient dans les gravats et la poussière pour essayer d'y trouver des grains de blé ou d'orge. Les gendarmes recensaient les morts. Les pouvoirs publics étaient dépassés, mais il y avait un immense élan de solidarité populaire.

« L'indignation grandissait vis-à-vis des autorités françaises, le bruit courait qu'un très haut fonctionnaire s'était écrié pour minimiser le désastre : "Après tout il n'y a que 40 Européens qui sont morts!"

« Un peu plus tard, la CGT nous a adressé des tentes, de l'argent, environ 20 millions de francs, plusieurs dizaines de tonnes de vêtements et de denrées collectées essentiellement par les ouvriers de l'usine Renault.

« La section syndicale de cette grande entreprise a parrainé le village martyr de Beni-Rached.

« Ensuite le Secours populaire français nous a envoyé des délégués, dont Marc Beigbeder, Marie-Louise Jacquier-Cachin et Henri Cyna.

« Je ne pourrai jamais oublier le cataclysme qui a frappé mon peuple, au-delà de tout ce que l'on peut imaginer. C'était la désolation à l'infini.

« Quand je pense que cela s'est reproduit une seconde fois, il n'y a pas bien longtemps, avec le même acharnement des forces de la nature incontrôlables, je ne peux chasser ces images et ces souvenirs de mon esprit. Il y a eu pourtant entre temps la guerre, et ses massacres, et ses destructions, et ses millions de victimes, mais je crois que le tremblement de terre est le plus terrible phénomène que puissent vivre les êtres humains, parce qu'ils restent impuissants pour s'y opposer. »

Le peuple algérien atteignait aux limites les plus extrêmes de l'insupportable.

Que pouvaient donc redouter de plus terrible les survivants?

FRANÇOIS MITTERRAND A ALGER

On peut supposer que l'événement justifie la venue sur place des plus hauts représentants de l'administration française. Du président de la République ou du chef du gouvernement, ou même du ministre de l'Intérieur, par exemple. Mais il n'en est rien, bien que tout le personnel politique de la France con-

tinue à tenir pour départements français les territoires de l'Algérie.

Non, la vérité historique est autre.

Inquiet par la montée impétueuse des activités nationalistes, le gouvernement «de gauche et du centre» présidé par Pierre Mendès-France confie à son ministre de l'Intérieur une mission d'information et d'explication en Algérie. Il se trouve que l'homme n'est autre que le futur président de la République, François Mitterrand.

Le 19 octobre 1954, devant l'Assemblée algérienne, il définit la politique de la France :

Qu'est-ce que la République française?

... C'est selon les termes mêmes de notre Constitution, le territoire de la Métropole, ce sont les départements et territoires d'outre-mer.

Et si l'on va de l'est à l'ouest, du nord au sud, sur les territoires de notre République commune, c'est sur des milliers et des milliers de kilomètres, sur l'étendue la plus vaste du monde —j'aime à le rappeler— après celle qui va de Léningrad à Vladivostok, avant celle qui va de Washington à San Francisco, que se développe le drapeau national. Où se trouve l'Algérie dans ce vaste ensemble? Au centre même, là où les forces se rassemblent ...

Quel est le citoyen français qui ne trouverait exaltante cette tâche ... de participer ... à l'histoire future de ce vaste ensemble qui prend place dans l'histoire du monde? Cela ne doit être refusé à aucun de nos amis, à aucun de nos concitoyens conscient de son rôle, à condition que ce rôle ne lui soit pas contesté par les autres : à condition que, sur le plan de son travail, de son salaire, à condition que sur le plan de sa formation, dès l'école... il soit admis —et il doit l'être au même titre que tous les autres— aux difficultés, aux responsabilités, aux leviers de commande de la fonction publique ...

Il faut que la démocratie s'instaure davantage, il faut que le plus grand nombre trouve plus de joie, plus de bonheur et plus de volonté de participer à la collectivité nationale, sans quoi ce que vous dites, ce que je dis, ne signifie plus rien.

Et puis, songeons à cette masse qui ne sait pas toujours, mais qui espère en nous. Croyez-moi, l'espérance est comme le torrent qui dévale de la montagne : rien ne l'arrêtera. Seulement, suivant l'endroit où se situe la digue, le torrent va ici ou là, mais dites-vous bien que l'espérance du peuple existera quand même.

Voilà pourquoi le devoir sacré, fondamental, de tous les Français est de faire que l'espérance humaine s'appelle par notre nom.
(Cf. François Mitterrand – *« Politique »* – Fayard éditeur 1977, p. 100)

Il n'y a rien de bien nouveau dans l'idéologie que contient cette harangue. Le peuple algérien en a déjà entendu bien d'autres du même genre. Il sait d'expérience la distance qui sépare les promesses des réalités, les intentions proclamées des mesures imposées, l'humanisme de la France des crimes de son colonialisme. Aucun beau discours ne peut plus le séduire ni le tromper. Demain, dans moins de deux semaines, commence son ultime combat, la révolution nationale.

A LA VEILLE DU 1er NOVEMBRE 1954

Devons-nous maintenant présenter la synthèse des critiques que nous avons voulu apporter à l'endroit de la théorie et de la politique suivies par le Parti communiste français vis-à-vis de l'Algérie, colonie dominée par l'impérialisme français depuis 124 ans?

Non point. Le moment n'est pas encore venu.

Pendant toute la durée de la guerre révolutionnaire du peuple algérien, le Parti communiste français ne pourra plus échapper aux conséquences des erreurs fondamentales qu'il a commises antérieurement. Mais encore, pour que les faits soient plus éloquents, devons-nous les rapporter, les analyser, les expliquer. Ce sera l'objet de notre dernier tome portant sur la guerre proprement dite, du 1er novembre 1954 au 5 juillet 1962.

C'est seulement sur la base de la connaissance accumulée par nos cinq tomes que nous essaierons non point de réécrire l'histoire, mais d'en dresser le bilan pour étayer avec le maximum de rigueur la thèse établissant que le Parti communiste français s'est gravement écarté des principes du marxisme-léninisme sur le double plan théorique et politique par rapport à la légitime révolution nationale anticolonialiste du peuple algérien. Pour l'instant, prenons simplement note de l'appréciation fournie en conclusion de son remarquable travail sur le mouvement nationaliste algérien par l'historien Mahfoud Kaddache (1919-1951) : *« L'opinion française en Algérie n'a ni compris ni admis le nationalisme algérien. La droite coloniale a assimilé la défense de ses privilèges à la souveraineté française, à la grandeur et au patriotisme français; la gauche coloniale l'a suivie sur cette voie avec quelques velléités dans la recherche*

d'une timide et partielle application de la politique d'assimilation. Les communistes ont dérouté les patriotes algériens et sont restés, sinon en dehors, du moins en marge du courant national algérien, malgré les efforts tentés après 1946 ...

« La répression sous toutes ses formes avait apparemment et officiellement brisé les forces nationalistes et plus particulièrement le MTLD-PPA et son "Organisation secrète". *La réalité était tout autre ... »*

Demain, en effet, 1er novembre 1954, commence l'un des événements les plus marquants, les plus décisifs du XXe siècle : la juste guerre révolutionnaire du peuple algérien contre le colonialisme français.

NOTES

(1) — Cf. *« La Révolution nationale algérienne et le Parti communiste français »* par Jacques Jurquet — Tome II — pp. 13 à 16.

(2) — *« Histoire de l'Algérie française »* par Claude Martin — Centre français d'édition et de diffusion — Robert Laffont éditeur 1979 ; *« Histoire de la France en Algérie »* par Pierre Laffont, ancien directeur de *L'Echo d'Oran* — Plon éditeur 1980 ; *« L'histoire des Français en Algérie »* par Françoise Renaudot — Robert Laffont éditeur 1979 (ouvrage différant des précédents parce qu'il correspond au courant humaniste, tout en se référant à des explications historiques aujourd'hui réfutées par les historiens algériens) — Préface de Jules Roy.

Il va sans dire que notre critique ne concerne pas certains universitaires dont les ouvrages ne partent nullement de l'a priori ou de l'idéologie colonialiste. Par exemple, le plus éminent d'entre eux, le professeur Charles-Robert Ageron témoigne d'un constant souci de la vérité historique. Il a même indiqué publiquement et par écrit (voir *« Algérie-actualités »* n°751 des 6-12 mars 1980, pp. 30, 31 et 32) s'être naguère trompé dans la caractérisation de l'Emir Khaled qu'il ne jugeait pas *« nationaliste »*. Par ailleurs, les chercheurs du CRESM — Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes— sont étrangers aux entreprises si justement concernées, hier et aujourd'hui, par notre condamnation.

(3) — *« Histoire du nationalisme algérien — Question nationale et politique algérienne 1919-1951 »* — Tomes I et II — par Mahfoud Kaddache — SNED (Société nationale d'édition et de diffusion — 3, boulevard Zirout Youcef Alger) 1980. Les deux tomes comptent ensemble 1 113 pages. Ils offrent au lecteur la thèse de doctorat d'Etat en Histoire soutenue par l'auteur devant l'Université de Toulouse-Le Mirail, sous la direction du professeur X. Yacono, qui peut être aussi consultée à la bibliothèque d'histoire de cette Université — sous la cote TH 108 VI.

(4) — *« Le mouvement révolutionnaire en Algérie — de la première guerre mondiale à 1954 »* par Ahmed Mahsas — Librairie-éditions L'Harmattan Paris 1979 (387 pages). *« Le FLN, mirage et réalité — des origines à la prise du pouvoir (1945-1962) »* par Mohammed Harbi — Editions J.A. — Le sens de l'histoire — 1980 (448 pages).

(5) — On peut consulter les documents issus de la Conférence de Yalta, signés de J. V. Staline pour l'URSS, W. S. Churchill pour la Grande-Bretagne et F. D. Roosevelt pour les Etats-Unis d'Amérique. (A — Communiqué du 11 février 1945 ; B — Texte intégral des accords de Yalta ; C — Accord concernant l'entrée en guerre de l'URSS contre le Japon) dans *« Yalta ou le partage du monde »* par Arthur Conte — Robert Laffont éditeur 1964 — pages 345 à 361.

(6) — Se reporter au Tome II du présent ouvrage — pages 401 à 407.

(7) — Se reporter au Tome III du présent ouvrage — page 19.

(8) —Scrutins électoraux de 1945 à 1947 : avril 1945 : municipales en France (alors dénommée *« métropole »*), juillet 1945 : municipales en Algérie, septembre 1945 : cantonales, octobre 1945 : référendum et législatives, 5 mai 1946 : référendum constitutionnel, 2 juin 1946 : législatives, 13 octobre 1946 : référendum constitutionnel, 10 novembre 1946 : législatives, 8 décembre 1946 : Conseil de la République, octobre 1947 : municipales, décembre 1947 : Union française.

(9) —Se reporter au Tome II du présent ouvrage — pages 359 et suivantes.

(10) —Parmi les nombreux commentaires de cette déclaration historique, on peut se reporter à celui de l'Américain Ronald Tiersky dans *« Le mouvement communiste en France —1920-1972 »* —Fayard éditeur 1973 (collection « L'histoire sans frontières »), qui déclare : *« (Thorez) insista longuement sur la modération de l'action communiste et sur les possibilités d'une coopération durable entre les communistes et les autres forces "progressistes"... »*, et qui publie les lignes qui précédaient la déclaration : *« Nous avons répété expressément au cours de notre campagne électorale que nous ne demanderions pas au peuple le mandat d'appliquer un programme strictement communiste, c'est-à-dire reposant sur une transformation radicale du régime actuel de la propriété et des rapports de production qui en découlent. Nous avons préconisé un programme démocratique et de reconstruction nationale, acceptable par tous les républicains... Il est évident que le Parti communiste, dans son activité gouvernementale et dans le cadre du système parlementaire qu'il a contribué à rétablir, s'en tiendra strictement au programme démocratique qui lui a valu la confiance des masses populaires. Les progrès de la... »* (suivait la déclaration théorique solennelle). » (Dans de nombreux ouvrages du Parti communiste français, également dans Tiersky, pp. 124 et 125). Pour une étude plus approfondie, se reporter aux *Cahiers du communisme* n°1 janvier 1947, pp. 11 à 23 : article de Raymond Guyot intitulé *« Les chemins du socialisme »*.

(11) —A propos de l'électoralisme conçu comme moyen tactique, Lénine a critiqué les positions des *« gauchistes »* qui le récusaient, mais il n'a jamais élevé le parlementarisme et la participation aux élections au niveau d'une stratégie révolutionnaire. Voir sur ce point *« La maladie infantile du communisme (le "gauchisme") »*, éditions en langues étrangères —Pékin 1966— pp. 51 et suivantes, ou dans toute autre édition de cet ouvrage, au chapitre intitulé *« Faut-il participer aux parlements bourgeois ? »*.

Sur la question de la *« voie pacifique »*, se reporter aux articles suivants de Lénine : *« A propos des mots d'ordre »* in *« Oeuvres »* de Lénine —Tome 25 (juin-septembre 1917), éditions en langues étrangères —Moscou 1962— pp. 198 et suivantes. Ou encore *« La révolution prolétarienne et le renégat Kautsky »* in *« Oeuvres »* de Lénine —Tome 28 (juillet 1918 - mars 1919), éditions en langues étrangères —Moscou 1961—, pp. 103 et suivantes. Voir surtout page 106 où se trouve rappelé que Marx lui-même considérait la possibilité de passage pacifique au socialisme *« comme exceptionnelle »*.

(12) —Dans *« Autopsie d'une guerre —L'Aurore »* —Editions Garnier 1980— Ferhat Abbas indique, page 35, dans une chronologie des *« différentes phases de l'évolution »* de l'Algérie : *« 1870-1898. La IIe République inaugure la politique dite de "Rattachement". L'Algérie est constituée par "trois départements français" : rattachés au ministère de l'Intérieur. Dans ces départements, les Français sont citoyens, les indigènes restent sujets. »* (cette dernière phrase est soulignée par l'auteur).

Ferhat Abbas écrit aussi, page 19 : *« De tous les peuples africains, le peuple algérien paya le plus lourd tribut à la colonisation. Ce fut un terrible drame. La France qui, au cours des guerres napoléoniennes, avait perdu toutes ses possessions d'outre-mer, s'acharna —contre toute logique et tout réalisme— à transformer un pays arabo-berbère et une terre d'Islam en "départements français" et en colonie de peuplement pour les Européens. »*

(13) —Voir *L'Humanité* du 12 juillet 1945, pp. 1 et 2.

(14) —Voir *« Avant que meure le dernier... »* par Marcel-Edmond Naegelen —Librairie Plon 1958, p. 193 (discours inaugural de l'Assemblée algérienne prononcé le 28 mai 1948 à Alger).

(15) —In *«Sociologie de l'Algérie»* (Collection *Que sais-je?*) —Presses universitaires de France 1961, p. 106. Pierre Bourdieu écrit à propos du système colonial : *«Si le contact entre une civilisation hautement industrialisée, dotée d'une économie puissante, et une civilisation sans machinisme pouvait suffire à déterminer une destructuration de la société traditionnelle, il n'en reste pas moins qu'à ces perturbations, conséquences naturelles et inévitables du contact entre deux civilisations profondément différentes tant dans le domaine économique que dans le domaine social, il faut ajouter les bouleversements sciemment et méthodiquement provoqués pour assurer l'autorité de la puissance dominante et les intérêts économiques de ses ressortissants. Pour cela, il suffisait d'imposer, au mépris des réalités sociales, des normes administratives et juridiques identiques à celles de la France...»* Puis, aux pages 117 et 118, ce sociologue, analysant la société coloniale, conclut : *«La distance qui sépare la société dominante de la société dominée se creuse continûment, tant dans le domaine social et psychologique que dans le domaine économique. Le système fabrique des "indigènes", c'est-à-dire des individus détachés de leur communauté mais qui conservent, une fois jetés dans le circuit de l'économie capitaliste et de la compétition individualiste, un style de vie et un esprit qui n'avaient de sens que dans le contexte de la communauté ancienne. La situation coloniale crée le "méprisable" en même temps que le mépris; mais elle crée aussi la révolte contre le mépris; et la tension qui déchire la société globale ne cesse de croître.»*

(16) —Spécifiques de l'antagonisme entre la société dominée et la société dominante, plusieurs crises, économiques, politico-culturelles et militaires ont manifesté la contradiction globale inhérente au colonialisme, de la conquête de 1830 jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Mais différents auteurs s'attachent surtout aux événements de plus en plus décisifs du XX^e siècle, comme le fait d'ailleurs le présent ouvrage. De ce point de vue, la thèse suivante soutenue par Jean-Claude Vatin dans *«L'Algérie politique, histoire et société»* (Presses de la fondation nationale des sciences politiques —1974) pourrait paraître unilatérale et exhaustive si on l'isolait de son contexte : *«Ce sont les difficultés économiques qui provoquèrent non seulement le mécontentement et la perception entre colonisateur et colonisé, mais encore la contagion majeure. Trois crises secouent l'Algérie en trente ans, au cours desquelles se révèlent les incompréhensions puis les antagonismes. Elles sont toutes trois liées aux événements mondiaux : les deux guerres et la grande dépression de l'économie capitaliste»*. Mais la suite de cet intéressant ouvrage fait sa juste place aux *«conditions sociales de la mobilisation politique»* et aux *«conditions politiques du regroupement national»* du peuple algérien.

(17) —Le lecteur désireux d'approfondir l'étude de l'importante question de l'économie algérienne pendant la période coloniale peut se reporter utilement aux travaux de Pierre Bourdieu dans l'ouvrage déjà cité, *«Sociologie de l'Algérie»* (PUF 1961), dans *«Algérie 60 —structures économiques et structures temporelles»* (Les Editions de Minuit 1977) et dans *«Le déracinement, la crise de l'agriculture en Algérie»* (Les Editions de Minuit 1964 — publié en collaboration avec A. Sayad). Il trouvera aussi une réflexion originale et des éléments de connaissance variés et abondants dans l'ouvrage déjà mentionné, *«L'Algérie politique, histoire et société»* publié en 1974 par Jean-Claude Vatin.

De nombreuses références contenues dans ces ouvrages respectifs renvoient aux études d'autres auteurs algériens et français, dont les contributions sont également précieuses (par ordre alphabétique : C.R. Ageron, J. Berque, R. Galissot, M. Kaddache, A. Laroui, A. Merad, A. Nouschi, D. Sari, etc.).

(18) —Chiffres produits à partir des données officielles contenues dans *«Documents algériens»* et publiés dans le chapitre *«L'évolution économique et sociale»* de l'ouvrage *«La naissance du nationalisme algérien — 1914-1954»* par André Nouschi — Les Editions de Minuit 1962, 162 pages. Voir notamment les pages 104 et 105.

(19) —In *«L'Algérie hors-la-loi»* par Colette et Francis Jeanson —Editions du Seuil 1955, 320 pages —p. 147.

(20) —Voir Tome I du présent ouvrage pages 135 et suivantes.

(21) —idem — page 139.

(22) —In ouvrage déjà cité, *« Sociologie de l'Algérie »*, p. 107.

(23) —In ouvrage déjà cité, *« Histoire de l'Algérie contemporaine »*, p. 81.

(24) —Consulter *« La dépossession des fellahs »* par Djilali Sari —SNED 1975, pp. 125 et suivantes.

(25) —Ces données statistiques, tirées des *« Tableaux de l'économie algérienne »*, des *« Documents algériens »* et des *« Annuaires statistiques de l'Algérie »*, se retrouvent dans de nombreux ouvrages, notamment ceux déjà cités de Ch.-Robert Ageron, Pierre Bourdieu, Robert Descloitres, André Nouschi.

A noter que Robert Descloitres précise, page 92, que la production d'avant-guerre était de 15,9 quintaux en moyenne et ne devait être à nouveau atteinte qu'en 1948.

(26) —Voir Robert Aron : *« Les origines de la guerre d'Algérie »* —Fayard éditeur 1962, p. 215.

(27) —Sur les famines en Algérie, voir Tome I du présent ouvrage, pp. 132 à 134, et Tome II, pp. 54 à 59.

(28) —Voir ouvrage déjà cité de Mahfoud Kaddache. Tome II, p. 736.

(29) —In ouvrage déjà cité. Colette et Francis Jeanson traitant du chômage pour les années précédant immédiatement le déclenchement de la révolution algérienne, soit de 1948 à 1954, indiquent : *« Il n'est pas simple de dénombrer les chômeurs algériens : selon que les milieux sont officiels ou non, on parvient à extraire des chiffres variant entre 850 000, 1 000 000 et 1 500 000. Cette imprécision ne doit pas surprendre, les statistiques ne pouvant qu'être incomplètes :*

—d'une part, la réglementation actuelle du recensement confie les statistiques du chômage à des commissions communales de contrôle, lesquelles n'existent que dans une commune sur dix ;

—d'autre part, les statistiques, là où elles existent, sont nettement inférieures à la réalité, le chômeur qui ne touche aucune allocation n'ayant aucun intérêt à se faire inscrire (et les femmes chômeuses n'étant jamais recensées). »

(30) —Dans son récit *« L'oued en crue »* —Editions du Centenaire 1979, pp. 37 à 83, Bedjya Bachir, qui a vécu elle-même cette époque à Alger et dans le Constantinois, présente un tableau saisissant de ce qu'elle appelle en arabe *« Alm cherr »*, l'année de la misère.

(31) —In ouvrage déjà cité de Mahfoud Kaddache — Tome II, pp. 743 et 744.

(32) —Le décret Crémieux conféra, en 1870, la qualité de citoyens français aux Juifs d'Algérie. Mais leur communauté n'avait rien qui permette de les assimiler aux Français et Européens installés en Algérie à la faveur de la colonisation. Les Juifs étaient présents dans ce pays plusieurs siècles avant 1830, année de la conquête militaire française ; leur langue et leurs coutumes, ainsi que certains de leurs préceptes religieux, les rapprochaient davantage des Musulmans, avec lesquels d'ailleurs ils vivaient en bonne intelligence. Ce n'est pas l'une des moindres perversions de l'histoire que de les avoir rejetés d'un pays où les attachaient profondément des racines séculaires et où ils n'étaient pas arrivés en conquérants.

(33) —Notons que dans l'ouvrage déjà cité de Colette et Francis Jeanson, page 156, ces auteurs rappellent qu'en 1830 la population autochtone pouvait être évaluée approximativement à 2 000 000 d'habitants, et que lors du premier recensement effectué en 1856 elle s'élevait à 2 037 349 habitants. Ils font aussi, pour 1946, des estimations fixant à 7 500 000 la population considérée, nombre qui confirme ceux obtenus pour 1945 à partir des bases fournies par Ch.-R. Ageron ou Mahfoud Kaddache.

(34) —In ouvrage déjà cité de R. Descloitres, p. 99.

(35) —In ouvrage déjà cité de M. Kaddache, p. 740.

(36) —In ouvrage déjà cité de M. Kaddache, p. 743.

(37) —In ouvrage déjà cité de D. Sari, pp. 108 à 111.

(38) —Descloitres indique que c'est seulement en 1936 qu'apparaît *«pour la première fois»*... le terme de bidonville sous la plume d'A. Berque (in *« L'habitation de l'indigène algérien »*, tiré à part, p. 28, Rev. Afr., n°366, 367—1936). Il précise toutefois que *«selon les auteurs d'une brochure intitulée* "La grande pitié de la Casbah d'Alger" (par Giner et Coutirne —Alger 1952), *il faudrait voir dans les dispositions d'une circulaire préfectorale de 1931 "relative à la construction de villages indigènes et à la transformation de l'habitat indigène", une allusion à la présence de bidonvilles dans l'agglomération algéroise.»*

En fait, il y aurait eu, dès 1931, à Alger, quatre petits bidonvilles.

(39) —In ouvrage déjà cité de R. Descloitres, p. 12.

(40) —In ouvrage déjà cité de P. Bourdieu, p. 123.

(41) —In ouvrage déjà cité de Nouschi, p. 99.

(42) —Ch.-R. Ageron dans *« Histoire de l'Algérie contemporaine (1871-1974)»* note, page 533, que dès avant la seconde guerre mondiale *«tous les notables élus (Algériens) et non plus seulement ceux de Kabylie, réclamaient à grands cris* "des écoles, des écoles!". *Les traditionnalistes eux-mêmes en venaient à dire :* "Instruisez nos enfants en arabe ou en français, mais instruisez-les!" *et il explique pour quelles raisons et comment les colons européens s'opposaient à ces demandes pour pouvoir continuer à* "recruter la main-d'œuvre agricole" *parmi les illettrés».*

(43) —*«Le fils du pauvre»* de Mouloud Feraoun fut d'abord édité en 1950 à compte d'auteur. Puis il fut repris par les Editions du Seuil à partir de 1954.

(44) —Pendant longtemps, les ouvrages traitant de l'histoire de l'Algérie ont été publiés, en France comme dans la colonie, avec l'imprimatur des autorités ecclésiastiques, souvent dans des séries composant des « Bibliothèques morales de la Jeunesse» ou des « Bibliothèques de la jeunesse chrétienne».

(45) —In *« La crise algérienne»* de Paul-Emile Sarrasin, de son vrai nom Emile Janier— Les Editions du Cerf — 1949, p. 78.

(46) —In *« Le mouvement révolutionnaire en Algérie —de la première guerre mondiale à 1954»* par Ahmed Mahsas — Librairie-Editions L'Harmattan 1979, p. 159. L'auteur précise : *« On a beaucoup conjecturé sur l'origine et le but de cette* "mutinerie" *qui est demeurée assez obscure. D'après les mêmes témoins (témoignages recueillis auprès d'anciens militaires qui furent impliqués dans l'affaire), elle devait être le signal d'un soulèvement à l'échelle de tous les cantonnements de militaires algériens...».* On peut aussi trouver une relation de ces événements sous la plume d'un témoin dépêché sur place par les autorités coloniales, haut fonctionnaire occupant alors des fonctions au niveau préfectoral, Pierre Ordioni. Dans ses mémoires publiées sous le titre *« Tout commence à Alger —40-44»* —Editions Stock 1972, pp. 141 et suivantes, il fournit son témoignage et fait part des réactions suscitées du côté des colons, civils et militaires et autres Européens.

(47) —Fait rapporté par R. Aron dans ouvrage déjà cité, p. 147.

(48) —rapporté par l'auteur suisse Ch-H. Favrod dans *« La Révolution algérienne»*, p. 76, et repris dans de nombreux ouvrages (Aron —Histoire du PCF éditée par le groupe UNIR —Tome I— etc.).

(49) —Voir dans *Algérie-actualités* n°819 du 25 juin au 1er juillet 1981, p. 27, dans *«Propos recueillis par Djerbal Daho, maître-assistant à l'Université d'Alger»* sous le titre *« Kaddache et l'histoire — Du témoignage à l'écriture »*.

(50) —In ouvrage déjà cité de Mahfoud Kaddache — Tome II, p. 697.

(51) —de nombreux ouvrages traitent de cette époque et de ces événements, presque toujours de manière unilatérale et tendancieuse. Pour le lecteur intéressé, n'en rappelons que quelques-uns : *« Tout commence à Alger — 40-44 — Témoignage »* (déjà mentionné à la note 46) — Stock éditeur 1972, 695 pages — par Pierre Ordioni, haut fonctionnaire vichyste (directeur du cabinet du préfet d'Alger) passé au gaullisme en septembre 1942, chef de la délégation de l'Algérie auprès des gouverneurs généraux Chatel et Peyrouton, sous l'amiral Darlan et le général Giraud, avant de rejoindre l'armée, *« Histoire de l'Algérie française »* (Tome II essentiellement) —Tchou éditeur 1979 —diffusé par CFED— Robert Laffont— 302 pages et 289 pages— par Claude Martin. « Envers et contre tout —De Londres à Alger — 1940-1942 » —Rober Laffont éditeur 1947, 470 pages (voir surtout le chapitre *« Les complots d'Alger »*, p. 419, par Jacques Soustelle). etc., etc.

(52) —Ces éléments statistiques, différents de ceux retenus pour les analyses démographiques tant par Ch.-R. Ageron que par M. Kaddache, émanent du *« Bulletin de renseignements du 25 mars 1945 de l'état-major général de l'Armée »* et se trouvent cités en note 1) dans l'ouvrage déjà mentionné de Pierre Ordioni, p. 453.

(53) —In *« C'était ainsi...(souvenirs) »* par Fernand Grenier —Editions Sociales 1959 — chapitre *« Alger »*, p. 174.

(54) —Ibid., p. 166.

(55) —ibid., p. 197.

(56) —Voir Tome II du présent ouvrage, pp. 359 et suivantes.

(57) —In *« Ma vie s'appelle Liberté »* —Robert Laffont éditeur 1976 — Par Etienne Fajon —chapitre VIII *« L'étape d'Alger »*, pp. 177 et 178.

(58) — In *Cahiers du communisme* de juillet-août 1980, n°7-8, article *« La politique et l'action du PCF pendant la guerre d'Algérie »* par Elie Mignot, pp. 82 et suivantes. Voir précisément p. 87, colonne de droite.

(59) —In *« Avant que meure le dernier... »* par Marcel-Edmond Naegelen —Plon 1958, pp. 174 et 175.

(60) —In *L'Humanité* du 14 juillet 1945. Voir également *« L'année politique 1944-1945 »* —Revue chronologique des principaux faits politiques, économiques et sociaux de la France, de la Libération de Paris au 31 décembre 1945. Préface d'André Siegfried de l'Académie française — Editions du Grand siècle 1946, pp. 245 à 248.

(61) —Indication figurant dans *« Révolution socialiste »* n°7 —revue politique, idéologique et culturelle du Parti de l'Avant-garde socialiste — numéro de 1972 consacré à un *« Essai sur l'histoire du mouvement ouvrier algérien de 1920 à 1954 »*, pp. 14 et 15.

(62) —In *« L'Afrique du Nord en marche »* par Ch.-André Julien —Julliard 1972, p. 267.

(63) —Voir *« L'année politique »* déjà citée, p. 305. Egalement *« Journal officiel de la République française »* du 19 août 1945 —rubrique du ministre de l'Intérieur, p. 5171. En fait cette ordonnance, prise après avis de l'Assemblée consultative provisoire en date du 2 août 1945, renvoie à un *« décret du 17 août 1945 fixant, pour l'Algérie les modalités d'application de l'ordonnance relative au régime électoral applicable aux élections générales de 1945 en Algérie »*.

(64) —13 élus européens et 13 élus musulmans doivent être désignés par les élections d'octobre 1945 pour la Constituante. Leurs sièges sont prétendûment répartis suivant les rapports respectifs des populations française et musulmane dans les trois départements : département d'Alger et territoire de Ghardaïa : 5 citoyens et 4 non-citoyens; département de Constantine et territoire de Touggourt : 3 citoyens et 6 non-citoyens; département d'Oran et territoire de Aïn-Sefra : 5 citoyens et 3 non-citoyens.

(65) —Ce document figure in-extenso dans *« Le mouvement national algérien — textes 1912-1954 »* par Claude Collot et Jean-Robert Henry — Librairie-Editions L'Harmattan 1978, pp. 208 à 212. Il est également publié dans le numéro 116 en date du 30 août 1945 de l'hebdomadaire *Liberté* (cote B.N. —Annexe de Versailles —Gr. Folio J.O. 3 739).

(66) —On ne saurait opposer à cette affirmation l'exemple du Zimbabwe où le scrutin qui consacra l'accès des autochtones au pouvoir n'intervint qu'après de longues et sanglantes années de guerre révolutionnaire populaire, et nullement à l'issue d'une période pacifique d'élections.

(67) —In *« Aux origines du FLN : le populisme révolutionnaire en Algérie »*. par Mohammed Harbi —Christian Bourgois éditeur 1975, p. 84.

(68) —Ibidem, p. 69, renvoyant à la note (15) fournissant la référence à « E.F. Gautier *« Etudes au microscope »* —Félix Alcan 1929, pp. 191 à 238.

(69) —Ibid. pp. 66 et 67.

(70) —Voir *El Jarida* spécial 1er novembre — n°15 (nov.-déc. 1974) —chronologie p. 26. Ou ouvrage cité précédemment de Mohammed Harbi —chapitre I (chronologie) p. 24.

(71) —Publié pour la première fois dans le doctorat d'Etat de Mahfoud Kaddache et repris dans l'ouvrage déjà cité, Tome II, pp. 964 et 965, annexe n°38.

(72) —Résultats des élections générales du 21 octobre 1945 — Voir *« L'année politique »* —Editions du Grand siècle —1944-1945, p. 509 en bas.

(73) —Voir chronologie fournie par Mohammed Harbi, in *« Aux origines... »*, p. 24.

(74) —Voir *Journal officiel de la République française* —Débats parlementaires 1946 — 1er mars 1946, p. 540.

(75) —Voir *« L'année politique »* —1946 —Editions du Grand siècle, p. 151.

(76) —*« Pour une Constitution démocratique de la République française »* —texte intégral de la proposition de loi constitutionnelle déposée par le groupe des députés communistes à l'Assemblée nationale constituante (cote B.N. : 16° Le 100/12) —Editions du Parti communiste français 1945.

(77) —cf. *« Pour une Assemblée constituante souveraine »* —discours d'André Marty au Xe Congrès national du Parti communiste français —brochure de 40 pages— Editions du Parti communiste français 1946.

(78) —Cf. *Les Cahiers du communisme* n°7 de mai 1945, p. 31 —ou la brochure *« Idées sur la nouvelle Constitution de la République française »* par André Marty — Imprimerie centrale du Croissant 1945, p. 13.

(79) —Cf. Tome III du présent ouvrage, pp. 38 et suivantes.

(80) —Entretien de l'auteur avec Amar Ouzegane en date du 27 juin 1976.

(81) —« Pour le bien-être et le bonheur de tous les Algériens et Algériennes, pour une Algérie véritablement démocratique » —Discours d'André Marty au stade municipal d'Alger, prononcé le 24 mars 1946. Peut être consulté à l'Institut français d'Histoire sociale (87, rue Vieille-du-Temple, Paris) dans le Fonds Marty —cote 14 — AS. AM 239.

(82) —In *« Vers le bien-être et le bonheur... »*, Introduction d'Amar Ouzegane à la brochure publiant le discours d'André Marty concerné dans la note précédente.

(83) —Cf. notamment Mohammed Harbi —ouvrage déjà cité— p. 25.

(84) —Idem, p. 25.

(85) —Idem, p. 25 et également cité dans la chronologie publiée dans le numéro spécial 1er novembre de *El Jarida* —nov.-déc. 1974, p. 26.

(86) —Elections générales du 2 juin 1946 —collège des non-citoyens— Suffrages exprimés : 633 349. Résultats : UDMA : 458 946, SFIO : 96 829, PCA : 53 393.

(87) —Au sujet de l'échec du PCA, voir l'analyse avancée par Mahfoud Kaddache dans son ouvrage de doctorat déjà cité, p. 747, et notamment ce paragraphe : *« A l'occasion des élections à la deuxième... leurs critiques après mai 1945 »*.

(88) —In ouvrage de Kaddache déjà cité, p. 747.

(89) —Les articles ici rappelés, comme cette citation d'A. Mimouni, figurent dans *« Le Manifeste algérien dans la presse française (métropole et Algérie) »* —textes recueillis par A. Mimouni —Les Editions algériennes En Nahda —Alger 1946 — cote B.N. : 8° L8 K2 631 A.

(90) —In *Liberté* n°162 du 18 juillet 1946.

(91) —In *Liberté* n°163 du 25 juillet 1946.

(92) —In ouvrage déjà cité de Kaddache, p. 748.

(93) —Idem, p. 749.

(94) —Entretien de l'auteur avec Baya Bouhoune, ancienne secrétaire générale de l'Union des femmes algériennes et membre du Comité central du Parti communiste algérien, connue en Algérie sous le nom de Baya Allaouchiche.

(95) — Cf. *Cahiers du communisme* n°7 — 1946, pp. 566 à 577.

(96) —In ouvrage déjà cité d'André Nouschi —p. 145.

(97) —In *« L'Union française »* par Henri Culmann, ancien conseiller d'Etat. Presses Universitaires de France —collection *Que sais-je ?* n°428 — 1950, pp. 33 et 34.

(98) —Voir à ce sujet, non sans esprit critique bien entendu, *« Le destin de l'Union française de l'Indochine à l'Afrique »* par Paul Mus —Editions du Seuil 1954, chapitres I et II, pp. 13 et 41.

(99) —In *« L'année politique »* 1946 —Editions du Grand siècle, p. 230.

(100) —In ouvrage déjà cité d'Henri Culmann, p. 37.

(101) —Cité par Mohammed Harbi dans la chronologie déjà évoquée, p. 26.

(102) —Idem, pp. 26 et 27.

(103) —Baya Bouhoune apporte à ce sujet un témoignage personnel : *« A l'occa-*

sion de l'Aïd el Kebir, Messali offrit une grande réception à la Bouzaréah. Le Parti communiste algérien, comme la CGT, y furent invités. Je fis partie de la délégation communiste, mais ne me souviens plus de sa composition exacte. Je sais seulement que j'étais avec Alice Sportisse, alors député d'Oran, et qu'il y avait aussi Pierre Fayet, également député, qui conduisait peut-être la délégation syndicale. Hommes et femmes nationalistes nous offrirent le couscous dans le jardin de la villa assez somptueuse où vivaient Messali et sa famille. Le dirigeant du PPA-MTLD était vêtu d'effets traditionnels algériens. Le bruit courait que son épouse, Française, s'était convertie à l'Islam. Mais je sus plus tard que ce n'était pas vrai. Messali avait laissé pousser ses cheveux et sa barbe pendant sa déportation; son comportement donnait l'impression qu'il tenait la place d'un prophète.»

(104) —Fin de l'Appel du PPA publié dans ouvrage déjà cité de Kaddache —annexe n°39 : *«Le PPA et les élections (d'octobre 1946)»* —Tome II, pp. 965 et 966.

(105) —Se reporter aux ouvrages de Mahfoud Kaddache, Ahmed Mahsas, Mohammed Harbi, ainsi qu'à l'article de Mohammed Boudiaf intitulé *«La préparation du 1er novembre»* —collection *El Järida* 1976 ou *El Järida* n°15 nov.déc. 1974.

(106) —In ouvrage déjà cité de Kaddache, p. 766.

(107) —In *«Le Mouvement révolutionnaire en Algérie»* par Ahmed Mahsas. Editions L'Harmattan 1979, pp. 230 et 231.

(108) —In ouvrage déjà cité de Kaddache, p. 759.

(109) —Le texte complet de cet Appel du PPA peut être consulté dans l'ouvrage de Paul Emile Sarrasin déjà cité, pp. 215 à 220, ou dans celui de Claude Collot et Jean-Robert Henry, déjà cité, pp. 232 à 234.

(110) —In ouvrage déjà cité de Kaddache, p. 774.

(111) —Il est intéressant de connaître les avis critiques exprimés par différents dirigeants nationalistes au sujet de ce premier Congrès du mouvement nationaliste devenu MTLD. Cf., en particulier : *«La préparation du premier novembre»* par Mohammed Boudiaf, dans le n°15 de *El Järida*, p. 5, sous le titre *«La création du MTLD»*, ainsi que, dans la chronologie publiée par le même journal, à la page 28 en date du 17 février 1947. Voir aussi les indications fournies par Mohammed Harbi dans l'ouvrage déjà cité, p. 28, sous les références « Courant 1946 », « février 1947 » et « 15 février 1947 ». Voir encore dans l'ouvrage déjà cité d'Ahmed Mahsas, p. 231, et enfin le sous-chapitre *«I.— PPA-MTLD : clandestinité et voie légale»* dans l'ouvrage déjà cité de Mahfoud Kaddache, pp. 774 et suivantes.

(112) —A propos des débats parlementaires concernant le vote des crédits militaires pour la guerre d'Indochine, Jacques Fauvet note dans *«Histoire du Parti communiste français»* —Tome II— Fayard 1966, p. 194 : *«... Le Comité central du parti décide de les refuser parce que la guerre contre le Vietnam est contraire à la Constitution et qu'elle creuse le fossé avec l'ensemble des peuples d'outre-mer; il ajoute que le développement du conflit "impliquerait le recours prochain à l'aide financière et militaire de l'étranger, c'est-à-dire l'aliénation de l'indépendance nationale". Ainsi le parti est-il d'autant plus résolu —beaucoup plus qu'il ne le sera au seuil de la guerre d'Algérie— qu'à la différence de celle-là la révolte du Vietnam est d'inspiration communiste et qu'elle le ramène à sa préoccupation majeure du moment : ne pas aliéner l'indépendance de la France au profit des Etats-Unis.»*

(113) —In *«L'année politique»* 1947 —Editions du Grand siècle, p. 40.

(114) —Ces deux citations, l'une de François Goguel, l'autre de Georgette Elgey, sont rappelées dans *«Histoire du Parti communiste français»* par Jacques Fauvet — Tome II— pp. 212 et 213, note 2.

(115) —Un document préparatoire au XI[e] Congrès du Parti communiste français,

publié sous le titre *« Deux années d'activité pour la Renaissance économique et politique de la République française »*, présente en sept pages (sur 400 en tout) la ligne concernant l'Union française et les colonies. Il répète ce que les communistes proclament depuis deux années, et bien plus longtemps pour certains points : 1) le droit au divorce des peuples des colonies ne signifie pas l'obligation de divorcer ; 2) la Constitution de l'Union française apporte aux populations d'outre-mer « l'égalité des droits et des devoirs sans distinction de race ni de religion » ; 3) les pays d'outre-mer se classent en quatre catégories. Les efforts des communistes ont imposé la possibilité pour chaque territoire de passer à l'intérieur de l'Union d'une catégorie dans l'autre (à défaut du libre consentement pour l'adhésion que le PCF n'a pas réussi à imposer dans la Constitution).

Ensuite est définie la politique du PCF envers différents pays d'outre-mer : 1) l'Indochine, 2) l'Algérie, 3) le Maroc et la Tunisie, 4) l'Afrique noire, 5) les autres territoires.

A propos de l'Algérie, ce document récuse le fait qu'elle ne soit que *« trois départements français »*, reprend les analyses et propositions déjà connues et réaffirme le soutien du PCF au projet de Statut de l'Algérie déposé par les députés communistes algériens pour faire de l'Algérie *« un pays ayant son originalité propre, un territoire associé dans le cadre de l'Union française »*.

Rien de nouveau, donc.

Des graphiques, agrémentés de dessins exotiques, montrent la progression du nombre de voix obtenues par les candidats communistes et apparentés dans le collège *« à majorité européenne »* et la sensible régression survenue dans le collège *« arabo-berbère »*. Sans analyse approfondie.

(116) —En février 1947, donc quatre mois avant la tenue du XI[e] Congrès, le Comité central du PCF avait organisé à la salle de la Mutualité à Paris un cycle de conférences éducatives de masse présentées par Waldeck Rochet (les aspects actuels du fascisme), Raymond Guyot (la démocratie et les voies du socialisme) et Etienne Fajon (les problèmes de l'Union française).

Cette dernière mériterait, à elle seule, une présentation critique détaillée tant elle contribua à diffuser des positions théoriques et politiques que l'histoire et la révolution nationale algérienne ont complètement démolies. Les principes para-colonialistes énoncés en 1937 et 1939 par Maurice Thorez à propos de l'Algérie en constituaient une fois de plus le fondement théorique. La ligne totalement illusoire de l'Union française, avec exaltation des aspects prétendus positifs de la Constitution de la IV[e] République devant permettre la mise en place d'une *« Union française libre, démocratique et prospère »*, en constituait l'expression politique.

Un sous-chapitre était spécialement consacré au cas de l'Algérie, pour démontrer que le Parti communiste algérien était le *« seul parti vraiment algérien parce que rassemblant des éléments de toute origine raciale. »*

Ces conférences furent publiées en brochure sous le titre *« Questions du moment — Trois documents de la plus haute importance à lire et à étudier »* —Editions du Parti communiste français (44, rue Le Peletier Paris XI[e]).

(117) —L'intégralité de la déclaration du général de Gaulle sur le Statut de l'Algérie (18 août 1947) figure dans *« L'année politique »* —revue chronologique des principaux faits politiques, économiques et sociaux de la France, du 1[er] janvier 1947 au 1[er] janvier 1948 —Editions du Grand siècle 1948, pp. 359 et 360.

(118) —La mémoire d'Amar Ouzegane, décédé à Alger le 5 mars 1981, a été honorée par le président de la République Chadli Bendjedid, secrétaire général du FLN, par l'Organisation nationale des anciens moudjahidines, par la presse algérienne pour *« le caractère éminemment nationaliste du combat* (qu'il a mené) *au cours de soixante années de militantisme »*.

(119) —Entretiens privés de Jacques Jurquet et Amar Ouzegane —Alger— du 23 au 27 juin 1976.

(120) —Cf. *Cahiers du communisme* n°9 — septembre 1947, p. 863.

(121) —Cf. *« Forces révolutionnaires du monde entier, unissez-vous, combattez*

l'agression impérialiste!» —in *«Oeuvres choisies»* de Mao Zedong —Tome IV— p. 297. Editions en langues étrangères —Pékin 1962— ou dans le périodique *«Pour une paix durable, pour une démocratie populaire»* n°21 —novembre 1948.

(122) —Communiqué publié, avec un mois de retard, dans *Liberté* du 29 janvier 1948.

(123) —In *«Communisme et nationalisme en Algérie —1920-1962»* par Emmanuel Sivan —Presses de la fondation nationale des sciences politiques 1976, p. 161.

(124) —In *«Avant que meure le dernier...»* par Marcel-Edmond Naegelen —Paris Librairie-Plon 1958, p. 181.

(125) —Idem, pp. 181 et 182.

(126) —Dans *«Histoire de l'Algérie contemporaine»* —Tome II— Charles-Robert Ageron indique, p. 611 : *«A en croire un journaliste informé, le gouvernement général justifia sa décision en disant :* "Le choix n'était pas entre des élections libres et des élections fabriquées. Il était entre des élections fabriquées par les messalistes et des élections fabriquées par le gouvernement général, nous avons choisi les secondes." » —Presses universitaires de France 1979.

(127) —In *L'Echo d'Alger* du 13 avril 1948, sous le titre : *«Dans une allocution radiodiffusée hier, le gouverneur Naegelen commente les résultats des élections d'Algérie»*. On peut rapprocher cette allocution des cyniques précisions du même Naegelen publiées dans l'ouvrage déjà cité, pp. 182 et 183 : *«Les élections à la première Assemblée algérienne eurent lieu cinq semaines après mon arrivée à Alger. On m'accuse de les avoir* "truquées". *Et ceux qui ont répandu cette calomnie l'ont répétée tant de fois qu'ils ont fini par y croire eux-mêmes. La vérité est que nous avions surpris des instructions émanant des organisations clandestines nationalistes, instructions fort détaillées, qui ordonnaient comment il faudrait conduire les électeurs musulmans aux urnes, les faire voter sous la menace, pour les candidats du parti de Messali Hadj, et qui prévoyaient même l'occupation, par la force, des bureaux de vote. Des groupes devaient partir des grandes villes : Alger, Oran, Bône, Constantine, pour assurer, dans le bled, l'exécution de ces ordres.*

«Je donnai, à mon tour, des instructions, pour que cette tentative de faire se dérouler les élections sous la terreur nationaliste fût muselée et pour que l'autorité française fût maintenue. On a, depuis trois ans, mesuré jusqu'à quels crimes peut aller la terreur nationaliste en Algérie. Dès qu'elle manifesta ses intentions, je la brisai, je ne le regrette pas, et je le referais si j'avais à le faire.

«Il est vrai que ces élections furent pour les nationalistes une immense déconvenue. Ils avaient cru s'emparer ainsi, de la première Assemblée algérienne et en faire une Assemblée de protestation contre la France, qui aurait, en Algérie et dans le monde, parlé au nom du "peuple algérien" *contre la France, qui se serait adressée à l'ONU, qui aurait rendu tout travail fécond impossible, qu'il aurait, sans doute, fallu dissoudre avant peu, avec toutes les possibilités d'agitation permises en Algérie et dans le monde par cette dissolution. Ces calculs, ces espoirs étaient anéantis...»*

(128) —In *«Archives nationales d'outre-mer»* Aix-en-Provence.

(129) —In ouvrage déjà cité de Mohammed Harbi, p. 34.

(130) Toutes les précisions ici mentionnées sur la question du partage de la Palestine ont été fournies par un dépouillement approfondi de *Maghreb al Arabi* dans le doctorat de Mahfoud Kaddache déjà cité. Cf. sur ce point les pp. 821 et 822.

(131) —A noter que des militants communistes français d'origine juive, ayant une connaissance concrète du sionisme, n'acceptaient pas facilement la reconnaissance d'Israël et portaient à leur parti des critiques précises : voir à ce sujet la lettre de Paul Jacob *«à propos de la Hagana»* et la réponse significative du dirigeant du PCF Florimond Bonte dans *Cahiers du communisme* n°9 de septembre 1948, pp. 1010 à 1012.

(132) —Dans son autre ouvrage, déjà cité plusieurs fois, Mohammed Harbi précise que cette session du CC du PPA se réunit à Zeddine (commune mixte des Braz) dans la vallée du Chelif, chez un membre de l'état-major de l'Organisation spéciale (l'O.S. clandestine).

En présentant le rapport de Aït-Ahmed, le même historien (et militant) algérien indique dans son ouvrage de 1981 : *« Truffé de références à Claussewitz et à Liddel Hart, deux théoriciens de l'art militaire, ce document est l'analyse la plus cohérente et la plus radicale produite alors par un dirigeant algérien. Son contenu, prémonitoire à maints égards, révèle après coup le recul politique du PPA-MTLD entre 1949 et 1954, ainsi que les ravages occasionnés pendant cette période en son sein par la pensée réformiste. »*

(133) —Cf. *« Mémoires »* de Jacques Duclos —Tome IV (1945-1952) — *« Sur la brèche »* — Fayard 1971, pp. 262 à 270.

(134) —In ouvrage déjà cité de Mohammed Harbi, p. 42.

(135) —Idem, p. 44.

(136) — Cf. *« L'année politique 1950 »* Editions du Grand siècle — 1951 — p. XIV.

(137) —Cf. ouvrage déjà cité de Mohammed Harbi — p. 45.

(138) —Cf. *« On nous appelait fellaghas »* par le commandant Azzedine — Stock 1976, p. 260.

(139) —Entretiens privés de l'auteur avec Abdelkader Babou à Marseille du 13 au 16 novembre 1981.

(140) —Cf. *« Le mouvement national algérien —textes 1912-1954 »* par Claude Collot et Jean-Robert Henry —L'Harmattan éditeur 1978, p. 288.

(141) —Cf. *« Histoire de l'Algérie contemporaine »* par Charles-Robert Ageron — Tome II — Presses Universitaires de France 1979, pp. 600 et 601.

(142) —Cf. numéro spécial déjà cité du journal *El Jérida* de novembre-décembre 1974, p. 34.

(143) —Cf. ouvrage déjà cité de Claude Collot et Jean-Robert Henry, p. 327.

DOCUMENTS ANNEXES

Document n° 1

NOTES SUR LA SITUATION POLITIQUE EN ALGÉRIE

Cahiers du communisme n°2 – janvier 1946 – pp. 75 à 82

Amar Ouzegane

Le Comité central du Parti communiste algérien a tenu une importante session les 5 et 6 janvier 1946.

Ses travaux ont été concentrés sur les deux problèmes essentiels du moment : l'amnistie et les revendications immédiates.

On sait qu'à la suite du complot fasciste du 8 mai 1945, une répression féroce, à caractère raciste, et fasciste, s'est poursuivie à travers l'Algérie entière, 99 condamnations à mort dont 22 furent mises à exécution, des centaines de condamnations de travaux forcés à perpétuité et à temps pleuvaient sur des innocents dont les tribunaux militaires refusaient de vérifier les alibis et d'entendre les témoins à décharge.

Mais les véritables responsables du complot, les organisateurs des représailles à l'hitlérisme, initiateurs des milices civiles, n'ont jamais été arrêtés, tels Berque, ancien directeur des « Affaires musulmanes» du gouvernement général, Lestrade-Carbonnel, ancien préfet de Constantine, le général Duval, ancien commandant de la division de Constantine, aujourd'hui à Tunis. Le fusilleur Achiary est toujours sous-préfet de Guelma, alors que le ministre de l'Intérieur lui-même l'a reconnu coupable de onze exécutions illégales.

AMNISTIE AUX EMPRISONNÉS POLITIQUES MUSULMANS!

Cette répression à sens unique a soulevé l'indignation générale. Le Parti communiste algérien, au lendemain des élections à la Constituante a pris l'initiative de constituer des Comités populaires pour l'amnistie aux emprisonnés politiques musulmans.

Cela a donné naissance à un véritable mouvement de masse – plus de 100 000 cartes placées en deux mois – entraînant non seulement les larges couches arabes, berbères, mais aussi les démocrates européens.

Les seigneurs de la colonisation, la réaction et les soutiens du fascisme qui avaient tenté d'approfondir le fossé entre les populations algériennes et de les dresser en deux blocs hostiles, s'orientent maintenant vers une manœuvre tendant à faire bénéficier SOL, PPF, et autres hitléropétainistes, ravitaillleurs de Rommel ou saboteurs de la production, de la mesure d'amnistie.

La *Dépêche algérienne* et toute la presse vichyssoise qui appelait à la répression plus féroce, à la « politique du gendarme» au lieu de la « politique du bulletin de vote» font chorus avec *L'Époque* sous le slogan *« L'amnistie?... D'accord, mais pour tout le monde!»*

La vigilance est plus que jamais nécessaire pour faire aboutir le projet de loi déposé à la Constituante par le groupe communiste.

La vigilance est plus que jamais nécessaire pour déjouer les provocations à la famine, savamment organisées par le sabotage de la production, la mauvaise répartition des semences, des engrais et de la nourriture du cheptel, la gabegie administrative laissant pourrir le blé sur les ports, dans les gares ou voyageant sous la pluie dans des wagons non bâchés.

POUR LE RAVITAILLEMENT DES CAMPAGNES ALGÉRIENNES

La répartition scandaleuse du ravitaillement dans les campagnes se traduisant par des douars entiers privés de blé ou d'orge – nourriture essentielle des Musulmans pauvres – pendant deux et trois mois, plonge le pays dans une situation dramatique, pendant que la démagogie de certains élus « préfectoraux » risque de provoquer des illusions cruelles.

C'est pourquoi le Parti communiste algérien a proclamé courageusement : au lieu de promettre 10 kilos de blé par mois et par personne, au moment même où la France traverse une crise sérieuse, il vaut mieux assurer à tous d'une façon régulière et effective les 7,500 kg.

Ce sera le moyen le plus efficace d'éviter le spectacle tragique des démobilisés privés de tout ravitaillement depuis six mois, des familles entières se nourrissant de cadavres d'animaux ou de tubercules sauvages, de très nombreux décès dans les grandes villes que la presse annonce pudiquement sous la rubrique « Morts naturelles ».

Le problème du chômage dans les villes et dans les campagnes – car les employeurs préfèrent la main-d'œuvre au rabais des prisonniers allemands – le problème des salaires et notamment celui des ouvriers agricoles, le problème de la sécurité sociale dont le projet signé par le camarade Croizat demeure « en panne » au ministère de l'Intérieur, telles ont été les préoccupations attentives des militants algériens.

LE PARTI COMMUNISTE ALGÉRIEN

Le Parti communiste algérien a triplé ses effectifs d'avant 1939, mais son recrutement dans les entreprises, les ports, les chemins de fer, les domaines agricoles et les grandes fermes, surtout dans les couches prolétariennes et parmi les Musulmans, n'est pas en rapport avec le niveau de son influence considérable et sans cesse grandissante, traduite par le rayonnement de son journal *Liberté*, le premier de l'Afrique du Nord, avec 25 000 abonnés et un tirage actuel de 115 000 que nous espérons porter à 150 000 exemplaires pour le prochain congrès du PCA, fixé aux 21, 22, 23 et 24 mars prochains.

On peut mesurer cette influence par les grands succès du Parti communiste remportés aux élections successives. A la Constituante, cinq députés – dont une femme et deux Musulmans – alors qu'il n'y en avait aucun en 1936.

Aux élections des Conseils généraux, nous avions déjà marqué un pas en avant sur les élections municipales : douze conseillers généraux, dont une femme et quatre Musulmans, au lieu de l'unique conseiller général d'Oran en 1937. Nous venons d'avoir, le 13 janvier dernier, un nou-

veau conseiller général musulman, élu au premier tour dans la circonscription de Blida avec 5 400 voix, soit 2 300 voix de plus que le 21 octobre. Et 500 conseillers municipaux ou membres de Djemaâs au lieu de 20 avant 1939.

Le chiffre des voix obtenues à la Constituante est de 220 000 contre 100 000 aux élections cantonales.

Si nous examinons les résultats du département d'Alger, notre succès apparaît plus effectif. Dans le collège des « citoyens », la liste d'Union démocratique patronnée par le parti a deux élus. Le nombre des voix passe de 25 000 à 46 000 aux élections à la Constituante.

Dans la ville d'Alger, nous consolidons nos positions : 25 000 pour la liste d'Union démocratique; 21 000 pour le MRP; 6 000 pour la liste socialiste.

Le Parti socialiste totalise pour le département 19 000 —gain de 4 000— alors que nous avons gagné 21 000— et n'a pas un seul élu, ce qui est sans doute la sanction d'une politique anti-unitaire qui ne peut que favoriser, en Algérie comme en France, les forces de réaction. Il perd donc le siège de Régis, ancien député socialiste d'Alger qui a voté pour Pétain et qui a sombré dans la collaboration.

Dans le collège des « non-citoyens », le collège musulman, nous avons deux élus, l'un à Alger avec plus de 82 000 voix, l'autre à Constantine avec 41 000 voix. A Oran, nous avons rassemblé 12 000 voix environ.

Au total 135 000 voix, soit 20% des votants.

LES PRESSIONS ADMINISTRATIVES ANTIDÉMOCRATIQUES

Mais les chiffres ne donnent pas exactement le tableau de notre influence réelle, car les élections ne se sont pas faites librement : maires réactionnaires, administrateurs et caïds font une pression inouie sur les électeurs.

A Port-Gueydon, on amena les électeurs encadrés par des gendarmes armés de mitraillettes, le bulletin des candidats administratifs à la main.

A Hussein-Dey, cité ouvrière près d'Alger, les tirailleurs arrivaient au bureau de vote encadrés par d'autres soldats mousquetons à l'épaule. Bien entendu, les électeurs avaient tous un bulletin de vote de la liste officielle remis à la caserne par leur commandant. Mais en traversant la place de la ville, ils étaient pourvus d'autres bulletins.

Un fait courant : certains caïds ont retiré les titres d'alimentation avant le scrutin, avec menace de les confisquer définitivement si les paysans ne votaient pas en bloc pour les candidats du gouvernement.

Souvent, pour faire voter plus vite, l'électeur devait prendre le bulletin indiqué par le caïd sans passer par l'isoloir.

Certains administrateurs ont même simplifié cette opération : à la porte du bureau de vote, un employé de la commune mixte criait le nom de l'électeur, prenait soin de lui couper le coin de la carte et le renvoyait. A l'intérieur du bureau, le caïd plaçait le bulletin dans l'enveloppe et votait à la place de l'électeur.

Il est clair que toute tentative de contrôle par des représentants de listes non officielles n'était pas tolérée. Nos militants furent expulsés des bureaux de vote et parfois jetés en prison pour la journée.

L'examen des résultats est d'ailleurs très significatif : partout où la liberté de vote fut respectée ou assurée, non seulement dans les villes, mais dans les campagnes, la majorité des électeurs s'est prononcée en faveur du Parti communiste.

Mais partout où régnait la terreur et notamment dans les territoires militaires du sud, ce sont les candidats administratifs (que nous appelons chez nous les « béni-oui-oui ») qui ont triomphé.

ORIGINALITÉ DU SENTIMENT NATIONAL EN ALGÉRIE

Ce qui est particulièrement remarquable, c'est que dans la région d'Alger nous avons réussi à entraîner autour de nous des éléments nationalistes qui nous considéraient, il y a seulement quelques mois, avec une certaine hostilité.

Il faut remarquer notamment des jeunes nationalistes de la région de Médéa, qui, malgré les directives reçues d'Alger pour provoquer l'abstention, ont fait le contraire. Ils nous ont aidés dans la campagne électorale et ont même participé au contrôle des bureaux de vote.

Nous avons donc réussi à réaliser une pénétration profonde dans les masses musulmanes en faisant effectivement la différence entre les chefs du mouvement nationaliste, porte-parole de la bourgeoisie arabe dont la politique s'est toujours avérée instable, souvent aventurière, et les Musulmans honnêtes, ouvriers, petits commerçants, paysans et surtout la jeunesse musulmane jusqu'alors éloignée de nous.

Quelles sont les raisons qui ont fait de notre parti communiste le premier parti de l'Algérie?

La raison capitale, c'est que nous avons pris nettement et courageusement position sur le problème national.

En effet, le Comité central du Parti communiste algérien a lancé, le 13 août 1945, un manifeste dans lequel est souligné le développement d'un sentiment de l'originalité nationale lié aux idées de liberté :

« Les Algériens européens, musulmans et juifs, se rendent compte de plus en plus de la nécessité historique de vivre ensemble dans leur Algérie, patrimoine commun à tous : moyens et petits colons, fellahs et khammès, fonctionnaires et employés, ouvriers des villes et des campagnes, commerçants et artisans, techniciens et intellectuels. Rien ne pourra les détourner de la route historique qui mène à la formation d'une communauté nationale algérienne, capable de vivre de sa vie propre. »

Jusque-là, nous avions eu une attitude un peu timorée sur le problème national dans la crainte d'apporter de l'eau au moulin de la bourgeoisie nationaliste.

Aujourd'hui par une politique plus hardie, nous apparaissons aux masses musulmanes — et aux autres Algériens — non seulement comme les défenseurs conséquents des intérêts immédiats, mais aussi des intérêts d'avenir.

A côté des progrès réalisés dans l'Algérois à la fois sur le plan européen et sur le plan musulman, les résultats obtenus dans le Constantinois et dans l'Oranie sont nettement insuffisants.

Dans le Constantinois :

8 200 voix pour le collège européen. 41 000 voix pour le collège musulman avec un élu, mais c'est insuffisant pour la région de Constantine qui a été le théâtre du complot fasciste du 8 mai et au cours duquel notre parti s'est révélé le seul défenseur des masses musulmanes.

Ce décalage entre nos trois régions est dû essentiellement au fait qu'on n'a pas compris l'évolution de la situation et pas appliqué correctement la ligne du Parti communiste algérien.

Nos camarades d'Oranie ont réussi dernièrement à se corriger d'une certaine indifférence à l'égard des masses musulmanes qui constituent pourtant l'immense majorité du pays : 8 millions contre 1 million d'Européens.

Nous devons aussi nous efforcer d'être plus attentifs aux préoccupations des masses populaires et aviver notre vigilance politique afin de ne pas être surpris comme trop de camarades l'ont été par les tueries du Constantinois, alors que la Conférence des trois partis communistes nord-africains du 26 février 1945 dénonçait en ces termes, avec clairvoyance, les préparatifs d'émeutes de la faim et l'organisation du complot fasciste avec la complicité de la haute administration :

« La Conférence dénonce l'état de famine organisé dans les campagnes nord-africaines, comme une tentative délibérée des éléments fascistes, en vue de susciter des émeutes de la faim et des troubles qui pourraient, dans leur esprit, favoriser l'Allemagne hitlérienne, nuire à l'union des populations de l'Afrique du Nord avec le peuple de France et justifier une répression sauvage et la suppression des premiers et récents progrès accomplis dans la voie de la démocratie. »

Nous devons renforcer l'union des démocrates et des antifascistes au sein de la « France combattante» dont on peut mesurer avec satisfaction le bilan d'activité.

Les masses musulmanes se tournent résolument vers nous, avec confiance, avec enthousiasme. Cela pose pour nous des responsabilités plus grandes, plus lourdes.

« PLUS GRANDIT LA DÉMOCRATIE PLUS S'ATTÉNUE L'OPPRESSION NATIONALE »

Il faut, en particulier, préciser davantage notre politique nationale en tenant compte des aspirations des populations d'Algérie, vers un avenir de liberté et d'émancipation nationale.

Nous devons affirmer avec force que nous n'avons jamais cessé d'être fidèles à nos principes, en particulier celui du libre droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Dans la résolution sur la question nationale qui fut adoptée par la conférence d'avril 1917, par le parti bolchevik, on peut lire :

« Il n'est pas permis de confondre la question du droit des nations à la libre séparation avec la question de l'utilité pour telle ou telle nation de se séparer à tel ou tel moment. »

(*Histoire du Parti bolchevik*, chap VII, p. 179)

Il est clair que l'intérêt de l'Algérie n'est pas de demander le divorce avec une France démocratique qui se forge dans la lutte contre les trusts sans patrie, c'est-à-dire contre nos propres ennemis.

Car, ainsi que nous l'enseigne le plus grand théoricien de la question nationale, le camarade Staline, plus grandit la démocratie dans un pays, plus s'atténue l'oppression nationale et inversement.

Or, cette appréciation juste du camarade Staline s'est vérifiée pour les populations algériennes par de nombreuses expériences.

A l'époque du Front populaire, grâce aux conquêtes du peuple de France, grâce à l'aide de la classe ouvrière de France, l'Algérie a bénéficié pour la première fois de certaines libertés de réunion, d'organisation, de presse, des lois sociales, des 40 heures, des augmentations de salaires. Le code de l'indigénat n'était pas supprimé, mais était peu appliqué.

La « drôle de guerre », puis le vichysme ont été au contraire pour les populations de notre pays, une aggravation de l'oppression nationale.

C'est pourquoi aujourd'hui les Algériens — malgré les provocations, malgré la propagande des vichyssois — ont un immense espoir dans la victoire de la démocratie en France et notamment dans les succès du premier parti de France, le Parti communiste français.

Les populations algériennes connaissent le PCF dont elles ont vu à l'œuvre les militants, notamment les 27 députés internés à Maison-Carrée, auxquels se sont joints d'autres camarades, dont André Marty, et les 300 communistes internés à Bossuet qui ont puissamment contribué à développer notre Parti communiste algérien et un mouvement syndical puissant.

Qu'il nous soit permis de remercier le Comité central du Parti communiste français d'avoir su faire connaître à nos populations le vrai visage du peuple de France. Qu'il nous soit permis, au nom de notre Parti communiste algérien, de remercier le Parti communiste français de l'aide précieuse qu'il nous a apportée et qu'il nous apporte pour amener les populations d'Algérie vers une démocratie plus large, vers leur émancipation.

*
* *

Les communistes algériens poursuivent leur action en vue :

1°) D'affirmer la personnalité algérienne par le respect de la langue maternelle et par la reconnaissance de la langue arabe comme langue officielle à côté de la langue française.

2°) De démocratiser l'Algérie par la supression du régime semi-féodal : caïdat, communes mixtes, territoires militaires, l'octroi de pouvoirs municipaux réels aux djemaas de douar et de village en Kabylie.

D'obtenir l'égalité totale des droits dans tous les domaines entre tous les Algériens sans distinction de langue, de race ni de religion.

3°) De réaliser l'industrialisation rapide de l'Algérie.

4°) De relever l'agriculture algérienne par la saisie des domaines des traîtres et des saboteurs de la production et l'utilisation rationnelle en jouissance illimitée de leurs terres par les fellahs pauvres, petits colons, khammès et ouvriers agricoles.

Pour mobiliser les masses populaires et les guider dans la lutte pour plus de bien-être et plus de liberté, d'immenses tâches se posent devant le Parti communiste algérien qui, fort de l'expérience acquise, saura les résoudre en union libre, fraternelle et confiante avec le peuple de France.

Document n°2

DISCOURS PRONONCÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE LE 5 AVRIL 1946 SUR : « DOUBLE COLLEGE, CONDITION DE L'UNION DES POPULATIONS ALGÉRIENNES »

Journal officiel de l'A.N. constituante — 1946 — pp. 1518 à 1520

Amar Ouzegane

M. le président.... La parole est à M. Ouzegane. *(Applaudissements à l'extrême-gauche)*

M. Amar Ouzegane. Mesdames, messieurs, l'examen de la loi électorale de l'Algérie a amené la majorité de la commission de l'Intérieur, de l'Algérie et de l'administration générale, départementale et communale, à tenir compte des particularités de notre pays.

Elle propose donc une loi électorale qui, considérant l'originalité algérienne, ne ressemble ni à la loi électorale métropolitaine, ni à celle des autres pays d'outre-mer.

Rien de plus juste. Et les députés communistes ont eu ici même l'occasion de faire la démonstration qu'il existe une personnalité algérienne s'affirmant chaque jour davantage.

C'est parce que nous voulons la réalité algérienne que le troisième Congrès du Parti communiste algérien, qui s'est tenu récemment à Alger, s'est prononcé à l'unanimité pour le double collège.

Nous avons la fierté d'affirmer que, dans ce domaine, comme dans tous les autres, nos camarades du Parti communiste français sont entièrement d'accord avec nous.

Nos amis socialistes qui se sont prononcés pour le collège unique, ne nous cachent pas leur surprise devant notre position qui leur semble bien timide, bien modérée, bien timorée. Bien sûr, si les communistes ne recherchaient d'autre but que de s'assurer une victoire électorale facile, ils se seraient déclarés partisans du collège unique. *(Applaudissements à l'extrême-gauche. — Exclamations à droite)*

En effet, quiconque est au courant de la situation politique actuelle de l'Algérie ne peut pas contester qu'en raison de l'influence grandissante du Parti communiste algérien parmi les larges masses musulmanes des villes et des campagnes, le collège unique serait aujourd'hui le mode d'élection de beaucoup le plus favorable au parti communiste. *(Applaudissements à l'extrême-gauche)*

Mais il ne s'agit pas de préoccupation électorale. *(Sourires à droite)* Il s'agit, pour nous, de réaliser, avant tout, les conditions qui permettront d'unir les Algériens sans distinction de race, de langue ni de religion. Il s'agit de les rapprocher davantage et de les convaincre de la nécessité historique de vivre en frères dans une entente sincère, profonde, harmonieuse, dans cette belle Algérie, patrimoine commun à tous.

Il s'agit de briser la campagne criminelle que mènent les seigneurs de la colonisation, la réaction et le fascisme, en développant une propagande raciste, en entretenant une psychose de peur chez les populations d'origine européenne, en renouvelant leurs manœuvres pour dresser en deux blocs hostiles les Algériens, les Européens contre Musulmans.

Il s'agit donc d'empêcher que notre Algérie soit le théâtre de nouvelles provocations fascistes, de plus grande envergure que celles du complot fasciste du 8 mai. Cela, tous les Algériens, Européens comme Musulmans, le comprendront, car ils ne veulent pas vivre dans un climat de terreur, de fausses nouvelles, de peur, d'insécurité. Ils ne veulent pas que leur Algérie soit, tous les trois mois, plongée dans l'horreur des provocations sanglantes suivies immanquablement de représailles terribles à la mode hitlérienne.

Les Algériens d'origine musulmane, qui sont l'immense majorité de nos populations, ont trop souffert de l'oppression colonialiste, des brimades et des humiliations pour accepter, aujourd'hui, de voir remplacer un racisme par un autre.

Les Algériens d'origine arabo-berbère, veulent leur droit à la vie, à plus de liberté, à plus de démocratie. Ils exigent, après avoir contribué à la guerre sacrée contre l'hitlérisme, le fascisme et le racisme, une vie digne avec des droits égaux à ceux de leurs frères, les Algériens d'origine européenne. Ils connaissent trop les crimes de la réaction et du fascisme pour ne pas comprendre tout le prix d'une mesure démocratique, même la plus minime, arrachée chaque fois après des luttes âpres, longues, persévérantes.

Les Algériens d'origine européenne et musulmane nous ont approuvés lorsque, au rassemblement de 20 000 personnes, au stade municipal, le 24 mars 1946, nous avons proclamé notre décision de défendre avec la même volonté les intérêts de tous les Algériens, Européens comme Musulmans.

M. Fernand Grenier. Très bien!

M. Amar Ouzegane. Ils nous ont approuvés lorsque nous avons proclamé la volonté des communistes de ne jamais accepter que les droits de la minorité européenne soient méconnus.

Or, qu'on le veuille ou non, le collège unique en Algérie, donnera l'impression à la population européenne que nous avons sacrifié ses intérêts à ceux de la majorité arabo-berbère. *(Très bien! très bien! à l'extrême-gauche)*

Aucune explication possible ne peut tranquilliser les 550 000 électeurs et électrices d'origine européenne devant la masse de 1 200 000 électeurs d'origine musulmane. Qu'on le veuille ou non le résultat serait d'apporter de l'eau au moulin du fascisme, en lui offrant, comme une proie facile, des légions d'Européens apeurés par la presse de trahison qui continue à paraître *(Applaudissements à l'extrême-gauche)*, en brandissant les slogans colonialistes les plus usés : « le péril arabe », « le fanatisme islamiste », « les Français jetés à la mer ».

Pour avoir une idée de ce que serait la campagne de protestations, de mensonges et même d'appels à la guerre civile si, dans le moment présent, on établissait le collège unique, il suffit de se rappeler les hurlements des chacals de la réaction, lorsqu'il avait été question du projet Viollette, puis du projet Blum-Viollette, pourtant si modestes.

Ce furent les démissions massives des maires réactionnaires, les campagnes de presse en Algérie et en France, et même la menace de transformer les tracteurs en tanks. C'était l'époque où les Bellat et les abbé Lambert collectaient pour Franco et recrutaient les ouvriers agricoles marocains comme mercenaires du bourreau de l'Espagne; c'était l'époque où la croix gammée était peinte sur les poteaux indicateurs et sur les murs des grands domaines, c'était l'époque où des armes étaient déposées dans les grandes fermes, pouvant éventuellement servir à écraser l'objet de leur haine, le gouvernement du Front populaire.

Aujourd'hui, nous assistons au renouvellement de l'agitation réactionnaire contre la loi électorale présentée par la commission de l'Intérieur.

Dans un communiqué, paru en première page de l'*Echo d'Alger*, qui est en réalité « l'Echo de Vichy», à la suite d'une réunion à Alger, où devaient parler MM. Mutter, Legendre et Dupont, le PRL « proteste avec indignation contre le projet de la nouvelle loi électorale algérienne qui réaliserait définitivement l'écrasement des Français sur le plan électoral.»

De son côté, une certaine « Ligue française» dénonce les mesures prévues comme « marquant pratiquement la fin de l'Algérie française» et appelle les Français à la constitution d'un bloc pour s'opposer « irréductiblement» à ces mesures.

Dans une luxueuse brochure diffusée largement en Algérie et en France, un ancien directeur du gouvernement général, maintenant gros propriétaire terrien, dénonce à chaque page « l'incurable faiblesse en France de l'esprit politique», sa « décadence politique», son « incurable irréalisme», le « néfaste chimérisme français».

« Nous avons confiance en cela, ajoute notre agriculteur aux mains blanches, de nous séparer du peuple de la métropole obstinément resté fidèle à son vieux goût de la chimère.»

Pourquoi cette amère critique de la France?

L'ancien haut fonctionnaire de la caverne d'Ali-Baba — c'est ainsi que l'on désigne chez nous le building du gouvernement général — nous explique : On nous impose encore la néfaste ordonnance du 7 mars 1944 dont nous ne voulons pas. Est-ce là le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes?»

Voilà une bien significative réaction de séparatisme chez un homme qui se prétend ultra-français?

En réalité, il s'agit là d'une volonté délibérée des seigneurs de la colonisation, hier ravitailleurs de Rommel, aujourd'hui saboteurs de la production, décidés à jouer la carte d'un impérialisme étranger par haine de la France démocratique qui ne veut plus de la politique du sabre pratiquée jusqu'à ce jour dans les colonies.

La révolte des coffres-forts contre la démocratie française ne se traduit-elle pas, par ailleurs, par ce qu'on appelle la « dissidence monétaire» et la campagne contre le monopole du pavillon?

Bien sûr nous ne devons pas céder devant le chantage de ces anti-Français, ennemis de toute liberté démocratique, de toute loi sociale et de tout rapprochement entre les populations algériennes et le peuple de France. Mais nous ne devons pas leur donner l'occasion de développer leur démagogie, de tromper les masses européennes et de poursuivre facilement les manœuvres de division.

Nous devons tenir compte des ravages effroyables de la politique de haine chauvine et raciste, qui distille son poison depuis plus de cent ans parmi les populations de notre pays, si diverses par l'origine, la langue et la religion.

Il est clair que l'intérêt de tous les Algériens, Européens comme Musulmans, est d'unir et de tendre tous leurs efforts pour détruire la politique rétrograde du colonialisme, qui entretient jalousement le cloisonnement racial et perpétue la division en maintenant soigneusement l'Algérie dans une économie agraire, arriérée et semi-féodale.

C'est pour cela que les communistes combattent avec le même mépris, mais la même fermeté, les fauteurs de division d'où qu'ils viennent et quel que soit leur masque.

Mais, il ne suffit pas de prendre ses désirs pour des réalités. Car cette fraternité algérienne, que l'on trouve si profonde dans notre parti communiste, dans les rangs de la CGT et dans quelques organisations démocratiques, y compris l'Union des femmes d'Algérie, n'existe, malheureusement, pas partout.

Que nos amis socialistes veuillent bien se rappeler les difficultés rencontrées en 1936 pour la formation d'un front populaire à l'image algérienne. La situation du moment nous a imposé la constitution d'un front populaire essentiellement européen, à côté d'un mouvement démocratique essentiellement musulman, « le Congrès musulman algérien».

Naturellement, il y a eu depuis dix ans de grands changements dans les rapports entre Algériens d'origines diverses.

Nous sommes loin du temps où certains dirigeants réformistes refusaient de lancer le mot d'ordre de la CGT : « à travail égal, salaire égal», refusaient le bénéfice du quart colonial aux Musulmans fonctionnaires et employés des services publics, en vertu du principe colonialiste : « les Musulmans n'ont pas les mêmes besoins que les Européens».

Nous sommes loin du temps où l'on considérait les ouvriers agricoles comme des éléments non syndicables, où l'on estimait difficilement acceptable la participation de notre ami Mohamed Marouf à la direction du mouvement syndical unifié d'Algérie.

Nous sommes loin des campagnes infâmes de la fameuse « Ligue latine» organisant impunément les périodiques troubles antijuifs. Et nous avons la fierté de souligner que sous la triste époque de Vichy et des commissions italo-allemandes, les appels officiels aux pogroms ont connu un échec total.

Récemment encore les canailleries de la *Dépêche algérienne*, en réalité « hitlérienne», relatant en caractères d'affiche, en première page, les tueries fratricides de Palestine, n'ont pas eu le moindre écho parmi les Musulmans.

Au contraire, notre pays a été témoin de manifestations d'union fraternelle, de rapprochements sincères entre les couches diverses de nos populations algériennes. Le mouvement populaire pour l'amnistie aux emprisonnés politiques musulmans a été une magnifique démonstration du désir réel et profond qui anime les démocrates algériens, sans distinction d'origine ethnique ni d'opinion politique ou philosophique.

Après le vote de l'amnistie par l'Assemblée nationale constituante, l'Algérie connaît de nouveau une réjouissante atmosphère de concorde, de fraternité, de paix. *(Applaudissements à l'extrême-gauche)*

Les Algériens ont salué avec une immense satisfaction les élections symboliques de Mme Sebban par les Musulmans de Boufarif, de M. le docteur Ben Habylès par les Européens de Oued Zenati. Citons, en outre, l'exemple de cet instituteur français choisi par des Musulmans comme président de djemaâ de douar à Mansourah, dans le Constantinois, et celui d'un autre Algérien d'origine européenne élu conseiller général de Zemmora, en Oranie, par 6 985 électeurs musulmans, contre 209 voix au bachagah, candidat commun du préfet d'Oran et du marabout Ben Terouk. *(Applaudissements à l'extrême-gauche)*

Quelle meilleure preuve pouvons-nous trouver pour avoir confiance dans la victoire de la démocratie et de la fraternité sur les loups hurlant à la division, au racisme et à la haine.

Mais nous ne devons pas oublier qu'il reste encore bien des incompréhensions à dissiper, bien des inquiétudes à apaiser et bien des ignorances à éclairer.

N'avons-nous pas vu, à Alger, notre capitale, lors des dernières élections municipales, plus de 3 000 électeurs démocrates rayer systématiquement tous les candidats israélites et musulmans?

N'avons-nous pas vu la « Dépêche hitlérienne » et l'« Echo de Vichy » faire appel aux survivances des sentiments colonialistes les plus vils contre ce danger si terrible : l'éventualité de l'élection d'un maire arabe?

N'avons-nous pas vu, au conseil général d'Alger, les coalitions les plus immorales triompher d'autres coalitions immorales pour écarter de la présidence le candidat socialiste, parce que juif?

Certes, on peut regretter ces manifestations chauvines et racistes, mais on est obligé de les constater et d'en tenir compte. Est-il possible de dissiper, d'un trait de plume, les relents pestilentiels du colonialisme esclavagiste ou du nationalisme chauvin? Nous ne le pensons pas, quand nous voyons encore, par exemple, l'administrateur de M'sila refuser aux Juifs et aux Musulmans leur part de poivre et d'autres produits contingentés distribués seulement aux chrétiens, ce qui a d'ailleurs provoqué la démission collective de treize conseillers municipaux musulmans de la localité; quand nous voyons encore un sous-lieutenant de l'aviation de Maison-Blanche s'ingénier à sauter les noms des députés musulmans inscrits en tête pour prendre l'avion avec leurs collègues français et obliger ainsi notre collègue Lakhdari à s'asseoir sur des sacs, faute de place disponible.

M. Jean Legendre. C'est affreux, c'est épouvantable!

M. Fernand Grenier. Parfaitement, c'est épouvantable. Un député musulman vous vaut.

M. Amar Ouzegane. Faut-il rappeler qu'il existe encore, dans les petits centres de l'intérieur, des hôtels, des salons de coiffure qui refusent la clientèle musulmane de crainte de perdre une grande partie de leur clientèle européenne?

Faut-il rappeler qu'il y a un an la légende de la « révolte arabe » a fait perdre leur sang-froid et leur sens politique à certaines personnalités et certains journaux pourtant démocratiques?

N'est-ce pas le journal *Fraternité* qui écrivait dans son numéro du 17 mai 1945 à propos du complot fasciste : « Cette révolte, les atrocités qui l'ont accompagnée semblent montrer que la grande masse des populations musulmanes de ce pays n'a pas encore atteint le degré d'évolution minimum qui nous semble nécessaire pour justifier les revendications du « Manifeste ».

« Le fait, ajoute le journal socialiste, que les "élites" dirigeantes musulmanes ont organisé et déclenché ce mouvement n'indique pas non plus pour celles-ci une maturité politique bien grande. »

Nous ne comprenons pas nos amis socialistes; nous ne savons pas quels sont les éléments qui leur ont permis de considérer que maintenant, dix mois après, les Musulmans sont devenus des hommes ayant une maturité politique complète et qu'il faille leur donner le droit de vote au même titre qu'aux Européens.

M. André Quénard. On peut poser la même question à M. Ouzegane.

M. Amar Ouzegane. Grâce à la vigilance, à la clairvoyance, à la fermeté de notre Parti communiste algérien *(Protestations sur divers bancs — Applaudissements à l'extrême-gauche)*, les démocrates, prenant conscience du danger fasciste, reviennent sur leur appréciation erronée.

Grâce à l'union des démocrates, grâce au comité d'amnistie, grâce à la « France combattante », nous avons réussi à empêcher que le fossé ne se creuse davantage entre Européens et Musulmans et à briser l'offensive fasciste tendant à faire échec à la politique de réformes démocratiques en Algérie.

Mais peut-on affirmer que dans le Constantinois les éléments démocrates européens, trompés et entraînés dans les milices civiles qui abattaient les Musulmans comme des chiens, resteraient sourds aux bruits alarmistes, aux campagnes de haine raciale et de panique propagées par la réaction et le fascisme, y compris les amis de M. Garrivet, maire socialiste de Guelma ?

Nous ne voulons pas que notre Algérie soit transformée en une sorte de Palestine où l'impérialisme anglais a réussi à créer deux blocs hostiles en entretenant la division et en soutenant tour à tour les sionistes et les féodaux musulmans.

Le régime électoral actuel de l'Algérie a été marqué par un immense progrès. L'ordonnance du 7 mars 1944, malgré l'hostilité de la réaction et du fascisme d'une part, et celle de certains chefs nationalistes d'autre part, a montré dans la pratique qu'elle constituait un pas en avant apprécié de tous les démocrates algériens, européens comme musulmans.

D'abord, elle a donné aux Musulmans le suffrage universel, qui a fait passer le nombre des électeurs de 200 000 à 1 200 000, c'est-à-dire qu'elle a octroyé le droit de vote à un million de nouveaux électeurs : ouvriers des villes, ouvriers agricoles, artisans, fellahs pauvres, khammès (paysans sans terre) et les jeunes de 21 ans, jusque-là exclus de la vie politique.

Ensuite, elle a créé un collège mixte en accordant à 60 000 Musulmans le droit de participer à la désignation des représentants du collège dit européen.

Cette décision ayant été prise en même temps que l'octroi du droit de vote aux femmes d'origine européenne, a été accueillie favorablement

par presque tous, car le nombre des électeurs musulmans —60 000— apparaissait bien modeste dans la masse des 550 000 électeurs et électrices d'origine européenne.

Certes, cela ne fut pas du goût de tout le monde, notamment des éléments les plus réactionnaires, partisans de la politique de force, de la politique du gendarme et de l'autorité. Il faut avouer qu'ils avaient des raisons d'être inquiets, car les élections municipales, cantonales et générales ont assuré le succès du bloc des démocrates grâce au vote des femmes et des Musulmans. L'atmosphère politique fut assainie au sein des assemblées élues.

L'augmentation du nombre des élus musulmans passant du tiers de celui des Européens aux deux cinquièmes n'a pas du tout mis en péril la «souveraineté française». Au contraire. La disparition de l'arène politique, dans les plus grandes villes d'Algérie comme Alger, Oran, Constantine, Sidi-bel-Abbès, Blida, Bône, des maires vichyssois, antiarabes et antijuifs, a créé un climat nouveau de collaboration loyale et fraternelle entre élus européens et musulmans dont le meilleur exemple est donné par la municipalité «France combattante» d'Alger, dirigée par notre collègue le général Tubert. *(Applaudissements à l'extrême-gauche)*

M. Fernand Grenier. C'est très vrai!

M. Amar Ouzegane. C'est là une expérience concluante. Nous pensons que, dans la période présente, on peut faire un pas de plus dans la voie de la démocratie. Mais comme le rappelait notre grand camarade Jacques Duclos, dans une récente conférence aux Ambassadeurs *(Applaudissements à l'extrême-gauche)* : «Tout, pour les communistes, est une question de bataille. C'est pourquoi ils ne demandent à une époque que ce qu'elle peut donner.»

C'est pourquoi les communistes algériens, avec l'appui fraternel de leurs camarades français, estiment que les propositions de la commission de l'Intérieur et de l'Algérie sont de nature à donner satisfaction à tous les Algériens sans distinction aucune.

Ces distinctions sont :

Premièrement, le maintien des deux collèges, avec extension du collège mixte aux Musulmans titulaires du certificat d'études et aux anciens combattants des deux guerres;

Deuxièmement, le quotient électoral commun dans chaque collège, obligatoirement différent de celui de la France;

Troisièmement, l'augmentation de la représentation musulmane, actuellement égale à celle du collège mixte, en la portant aux trois cinquièmes du nombre des députés algériens.

Avec de telles dispositions, les Algériens d'origine européenne n'auront aucune crainte d'être noyés dans la masse des électeurs musulmans, dont le nombre ne dépassera pas 150 000 pour 550 000 électeurs ou électrices européens dans le collège mixte qui aura à élire 14 députés au lieu de 13 actuellement.

Quant au collège musulman, il aura à élire 21 députés au lieu de 14 actuellement à l'Assemblée constituante.

On ne pourra plus ressortir le vieux slogan colonialiste de la nécessité de préserver la souveraineté française en vertu de laquelle le nombre des

élus musulmans devra être obligatoirement inférieur à celui des élus de la minorité européenne.

Les Musulmans, qui auront ainsi sept députés de plus, ne manqueront pas de mesurer et d'apprécier la portée de la réforme démocratique octroyée par la Constituante, porte-parole du généreux peuple de France.

Nous sommes convaincus que les Algériens, Européens comme Musulmans, donneront leur accord à ces mesures sages, honnêtes et progressives.

Nous sommes convaincus que les Algériens d'origine européenne auront ainsi une fois de plus l'occasion de comprendre la nécessité historique de se rapprocher davantage de leurs frères musulmans avec qui ils veulent vivre dans une union harmonieuse, basée sur l'égalité des droits et le respect mutuel dans tous les domaines de la vie commune.

Nous sommes convaincus que les Algériens d'origine musulmane, l'immense majorité, seront d'accord sur le maintien du double collège car, tout en respectant les droits sacrés de la minorité européenne, cela signifie aussi la reconnaissance de l'originalité algérienne.

Les Algériens musulmans comprennent que le collège unique qui semble les avantager constitue, en réalité, la poursuite de la politique néfaste de l'assimilation, condamnée à la quasi-unanimité.

Au centre. C'est très juste.

M. Amar Ouzegane. En effet, le collège unique pourrait être interprété comme le rattachement pur et simple à la France, avec des conséquences qui placeraient l'Algérie dans une situation inférieure à celle des autres pays d'outre-mer. Ce serait la réalisation de l'administration directe de Paris, alors que les Algériens, Européens comme Musulmans, veulent l'institution d'une Assemblée algérienne élue au suffrage universel avec une représentation égale pour chaque collège, ce qui constituerait un pas de plus en portant le nombre des élus musulmans de deux cinquièmes à l'égalité avec celui des Européens, cette assemblée algérienne ayant le pouvoir de voter le budget autonome et de contrôler tous les rouages de l'administration algérienne aujourd'hui omnipotente.

Un immense espoir est né en Algérie au lendemain de la défaite de l'hitlérisme et de la victoire de la démocratie dans le monde et en France. L'expérience a prouvé aux Algériens, notamment aux Musulmans, que la démocratie est préférable au fascisme. Elle leur a montré les conséquences de la trahison du chef nationaliste Abdelkhaleq Torrès, sergent recruteur de Franco, le bourreau du peuple espagnol et du peuple riffain. Elle leur a montré la politique aventurière de l'hitlérien Fodil Larabi, bras droit de Doriot, recruteur de la «phalange» et des entreprises Todt.

Ce que ne comprennent pas les Musulmans, c'est que les malheureuses victimes, trompées par la politique criminelle du PPF, ont été condamnées à mort et aux travaux forcés, tandis que le principal responsable se promène à Paris, sous une protection bien singulière.

Les Musulmans ont salué avec sympathie la politique nouvelle, fraternelle, démocratique du gouvernement démocratique de la République française à l'égard des peuples de Syrie, du Liban et de l'Indochine. C'est pourquoi les Nord-Africains ont accueilli avec mépris les déclarations du chef destourien Habib Bourguiba qui voudrait nous faire croire que la colonisation anglo-saxonne ferait le bonheur de l'Afrique du Nord.

Les premiers changements survenus en Algérie grâce à la Constituante et à l'existence d'un gouvernement démocratique sont la garantie d'une union libre et féconde entre les populations d'Algérie et le peuple de France.

Les Algériens, Européens comme Musulmans, attendent avec impatience le vote de la Constitution de l'Union française. Ils y trouvent la garantie que l'Algérie, grâce à l'aide de la démocratie française, s'engagera hardiment sur le chemin de la démocratie, par le respect de la personnalité algérienne, de la langue maternelle pour chacune des couches ethniques de notre pays et, notamment, par la reconnaissance de la langue arabe comme langue officielle à côté du français.

Ils espèrent, enfin, que l'Assemblée nationale constituante votera, avant de se séparer, les dispositions démocratiques des assemblées locales par la suppression du régime semi-féodal qui provoque tant d'exactions et tant de colère, en débarrassant l'Algérie de cette plaie purulente que constituent le caïdat, les communes mixtes et les territoires du Sud. *(Applaudissements à l'extrême-gauche)*

De telles mesures raffermiront plus que jamais l'union libre, sincère et féconde des populations algériennes avec le peuple de France dans la lutte commune contre les ennemis communs : les trusts sans patrie et les seigneurs de la colonisation, pour conquérir ensemble plus de démocratie, plus de bien-être et le bonheur pour les Algériens et pour les Français.

Et dans l'amitié indissoluble avec le peuple de France, les Algériens, Européens et Musulmans, pourront dire enfin : « Tout Algérien a deux patries, la sienne et puis la France. » *(Vifs applaudissements à l'extrême-gauche).*

Document n°3

LES NOUVEAUX ÉLUS MUSULMANS NORD-AFRICAINS DEMANDENT LA CRÉATION D'UN ÉTAT ALGÉRIEN

Article publié dans *Combat* le 26 juin 1946
republié dans *Le mouvement national algérien - textes de 1912-1954*
par Claude Collot et Jean-Robert Henry — Éditions L'Harmattan 1978
pp. 224 à 227

Ferhat Abbas

Notre position actuelle résulte d'une évolution normale de l'Algérie, que les événements de ces dernières années n'ont fait que hâter. Elle se traduit dans le « Manifeste du peuple algérien » du 10 février 1943, qui est l'œuvre collective des élus et des représentants qualifiés de l'ensemble de la population musulmane.

Ce document a vu le jour alors que notre pays, placé sous une simple autorité de fait, subissait l'inquiétante menace des Allemands installés en Tunisie. Des marchandages se poursuivaient dans l'ombre, en dehors des éléments musulmans. On ne s'adressait à nous que pour enrôler nos fellahs et les envoyer au feu. L'avenir s'annonçait incertain. L'Algérie pouvait servir de cobaye à une expérience monarchiste ou autre, ou risquer de servir de monnaie d'échange dans les tractations internationales.

Il nous fallait garantir, sans plus tarder, notre sécurité intérieure et extérieure. Cela au moment où les aspirations profondes de l'Algérie musulmane, jusqu'alors étouffées par le régime colonialiste, s'affirmaient nettement vers la liberté. La voie naturelle, la seule praticable qui s'offrait, était celle de la « personnalité algérienne ». Nous l'avons choisie sans hésiter, et nous nous y maintenons...

Personnalité algérienne et fédéralisme français

En affirmant la permanence d'une personnalité algérienne demeurée vivace, malgré la contrainte séculaire de l'impérialisme, nous réclamons, du même coup, la fin de la domination coloniale basée sur le droit de conquête. Nous entendons substituer à ce « droit » un véritable « contrat social » spontanément accepté.

Il s'agit de mettre le peuple algérien sur un pied d'égalité avec le peuple de France, pour mieux associer des intérêts qui ne sont pas contradictoires.

Cette association trouvera son expression dans un système fédéraliste, qui permettra à chacun des peuples groupés au sein d'une vaste et libérale communauté française d'évoluer sans entraves dans son cadre naturel.

Un parlement algérien

Notre évolution propre ne pourra s'effectuer que par un Parlement algérien qui ne représentera pas que la population autochtone, mais tous les habitants de l'Algérie. Il n'a jamais été dans nos intentions de créer un

Etat musulman. Nous poursuivons la création d'un Etat algérien, avec des droits civiques égaux pour tous, sans distinction de religion ou de race.

Le suffrage universel, dans un collège électoral mixte et unique, sera le terme de cette égalité. Mais les distinctions actuelles, consécutives au régime colonialiste, nous font un devoir d'accepter des aménagements provisoires destinés à assurer une représentation équitable à tous les intérêts en présence. Avec le temps et l'introduction des réformes économiques et sociales que nous réaliserons, ces distinctions s'aboliront d'elles-mêmes. L'unité algérienne s'instaurera alors dans les faits et dans les sentiments et rien ne s'opposera plus au libre jeu d'institutions intégralement démocratiques.

Le parlement fédéral

Le Parlement algérien légiférera sur les questions locales. Un gouvernement algérien, composé d'Européens et de Musulmans, sera chargé d'appliquer ses décisions.

Mais il restera à assurer la défense extérieure de toute la communauté française, à harmoniser ses diverses institutions, à coordonner ses grands intérêts économiques. Cela sera du ressort d'un Parlement fédéral où seront représentés, au même titre, la France, l'Algérie et les autres territoires d'outre-mer.

La Constitution récemment rejetée n'a rien apporté de positif dans ce sens. Elle a proclamé, théoriquement, le principe d'une union « librement consentie », et prévu seulement des assemblée locales. Le Conseil de l'Union qu'elle voulait créer n'était que consultatif. La représentation des peuples coloniaux n'était assurée, en fait, qu'au sein du Parlement national, et d'une manière insuffisante.

Il y a là une confusion regrettable et une grave imperfection. Le Parlement fédéral doit être absolument distinct aussi bien du Parlement de la métropole que des Parlements dont il conviendra de doter les territoires d'outre-mer. Dans cet organisme, qui coiffera toute la communauté, la France et les peuples associés doivent être représentés au prorata de leur importance respective. L'égalité des individus au sein de chaque territoire aura ainsi son complément indispensable dans l'égalité des peuples rassemblés dans la future fédération.

La sécurité extérieure

Une des attributions essentielles du Parlement fédérai sera de veiller à la sécurité extérieure de la communauté. Mais, en attendant, nous avons le souci de cette sécurité, spécialement en ce qui concerne l'Algérie.

Les Algériens ont versé leur sang sur tous ies champs de bataille de la IIIe République. Leur contribution dans la lutte contre l'hitlérisme et pour la libération de la France a été aussi lourde que décisive. Un nouveau conflit n'épargnerait pas le fellah. L'Algérie est solidaire de la France, de l'Europe, du monde entier. Sa sécurité demeure fonction de la sécurité internationale. En tant que membres de la Constituante, nous serons aux côtés de tous ceux que préoccupe particulièrement le maintien de la paix. La paix est notre premier bien. Seule elle permettra le développement rapide dont notre peuple a besoin.

La liberté de la langue arabe et de la religion musulmane

Ce développement exigera un véritable renouveau moral et intellectuel qui doit respecter la tradition historique de notre pays.

Nous n'avons de goût pour aucune sorte de chauvinisme.

« Les élus musulmans, est-il écrit en tête du « Manifeste», n'entendent rien renier de la culture française et occidentale qu'ils ont reçue et qui leur reste chère. » Mais nous n'admettrons pas pour cela le véritable ostracisme qui frappe la langue arabe considérée comme étrangère sur son propre sol, ni l'assujettissement du culte musulman au pouvoir administratif. La langue arabe est une langue de haute civilisation; la religion musulmane est d'une spiritualité qui ne le cède en rien à celle des autres confessions.

C'est parce que nous sommes des Arabes et des Musulmans et parce que les oulémas défendent la langue arabe et l'islam qu'ils sont nos amis et que nous sommes les leurs.

Leur lutte contre l'ignorance et l'obscurantisme, leurs revendications pour que la langue arabe retrouve droit de cité et que la religion musulmane redevienne entièrement libre méritent notre appui sans réserves. Leurs efforts sont déjà marqués par des réalisations d'autant plus appréciables que la carence des pouvoirs publics, en ce qui concerne l'enseignement de nos enfants, continue à s'affirmer. Ils ont à leur actif de nombreuses médersas qu'une administration antilibérale enferme dans une réglementation inique. C'est grâce à eux que des milliers de fillettes et garçonnets, qui semblaient promus à l'analphabétisme total, apprennent enfin leur langue maternelle et s'imprègnent de l'esprit tolérant du véritable islam.

Hadj Messali et le PPA

Hadj Messali, président du PPA, est également notre ami. Par sa fidélité et son sacrifice à un idéal ancien, que le nôtre approche aujourd'hui, il mérite le respect et l'estime.

Messali a été condamné aux travaux forcés sous Vichy, amnistié peu de temps après la parution du « Manifeste», mais envoyé aussitôt en résidence surveillée. Nous n'avons cessé depuis de réclamer sa libération totale et le retour à la vie légale du PPA. Nous n'abandonnerons pas ces revendications avant que l'on nous donne satisfaction.

Le président du PPA et ses partisans représentent une fraction de l'opinion algérienne. La levée des mesures antidémocratiques qui pèsent encore sur eux ne sera pas qu'un acte de justice élémentaire. Elle éclaircira l'atmosphère viciée à dessein par une administration qui ne se plaît que dans l'équivoque et la confusion. Elle permettra à un élément particulièrement dynamique, et qui a le droit d'aimer son pays avec passion, de faire entendre publiquement sa voix. Ainsi pourra-t-il contribuer, au même titre que les autres parties de l'opinion musulmane et européenne, à élever une maison qui ne saurait être habitable pour tous que si chacun y apporte sa propre pierre.

La réconciliation de tous les éléments algériens est indispensable à notre avenir commun. Si elle est voulue loyalement, elle doit n'exclure, a priori, personne.

Vox populi...

Sur tous les points, nous ne faisons qu'exprimer la volonté quasi unanime de notre pays qui, le 2 juin, a véritablement plébiscité le «Manifeste».

Nous le faisons sans doute avec la fermeté que nous commande notre mission exceptionnelle, mais avec toute la mesure qu'il convient d'apporter à une œuvre de synthèse comme celle que nous voulons édifier avec la France nouvelle.

Est-il possible aujourd'hui de construire en Algérie du neuf, du raisonnable et du durable contre l'adhésion de l'immense majorité des habitants et surtout après leur avoir reconnu le droit légitime d'exprimer leur volonté?

Cela devrait suffire à convaincre tous les Français, en particulier certains de nos amis qui, par un paradoxe étrange, se classent parmi les démocrates les moins contestés, mais parlent encore d'assimilation contre le gré des populations intéressées!

Après un siècle de colonisation, le Musulman algérien est demeuré, dans l'ensemble, pareil à lui-même. Ce qui ne veut d'ailleurs pas dire qu'il ne puisse pas évoluer. Le «Manifeste», au contraire, lui ouvre la porte du progrès et veut le faire participer à la vie moderne. Mais il est resté Algérien et Musulman.

Il s'avère ainsi que l'assimilation est une «chimère inaccessible». A la vérité, personne n'en veut réellement : la grande majorité des Européens d'Algérie la considère comme contraire à ses intérêts. Par l'abandon, en 1938, du projet Blum-Viollette, le Parlement le plus démocratique qu'ait jamais eu la France l'a rejetée; et la précédente Constituante a suivi en refusant le collège électoral unique. Enfin les Musulmans ont pris pleinement et définitivement conscience de leur personnalité.

Celle-ci résistera désormais à toutes les tentatives de désagrégation. La nier au lieu de la reconnaître en l'inscrivant dans le cadre où elle consent à évoluer, c'est la condamner à se chercher ailleurs.

Document n°4

L'APPORT CONSIDÉRABLE DE LA IIIe INTERNATIONALE in LA RÉVOLUTION SOCIALISTE MONDIALE ET LES MOUVEMENTS DE LIBÉRATION NATIONALE

Intervention à la session scientitique organisée par la revue *Problèmes de la paix et du socialisme* à l'occasion de la fondation de la 1ère Internationale du 25 au 29 septembre 1964, à Berlin
brochure éditée en français par *Paix et socialisme* — Prague 1965
pp. 19 à 24

Bachir Hadj Ali

...Voilà donc en un long et pourtant bref survol, si l'on considère les immenses réalisations, esquissé ce que fut l'activité de l'Internationale face au mouvement de libération nationale.

Au terme de cette analyse rapide de près de vingt années de l'activité de la IIIe Internationale, elle-même héritière d'une pensée et d'une action poursuivies pendant des décennies depuis la fondation de la Ier Internationale, il serait sans doute bien ambitieux de vouloir tirer des conclusion définitives.

On peut cependant formuler comme des indications pour des voie de recherches plutôt que comme des conclusions un certain nombre d'appréciations — positives et négatives — sur ce que furent l'attitude et l'action de la IIIe Internationale dans le mouvement de libération nationale.

Il faut d'abord souligner — et c'est cela qui est déterminant — l'immense et inestimable richesse de son apport sans lequel le mouvement de libération nationale n'aurait pu atteindre sa maturité d'aujourd'hui. Sous l'impulsion de Lénine, la IIIe Internationale a mené une lutte sans merci contre les conceptions colonialistes et paternalistes répandues par la bourgeoisie et ses alliés et fait triompher dans une grande mesure l'esprit de l'internationalisme prolétarien dans les rangs des classes ouvrières occidentales.

Elle a montré la liaison intime des luttes du prolétariat au pouvoir en URSS, des prolétaires des pays capitalistes et des esclaves des pays coloniaux dans le processus de la révolution mondiale et la nécessité de les souder d'une façon consciente dans un front. Elle a situé la place (celle d'un facteur décisif du combat anti-impérialiste) du mouvement émancipateur des colonies.

Elle a, en synthétisant les leçons de la libération des peuples de l'ancien empire des tsars et celles des peuples de Chine, de l'Inde, de l'Egypte et des autres pays d'Afrique et d'Asie, accumulé un trésor théorique qui garde une grande valeur d'actualité, montrant en particulier aux peuples qu'il est possible d'aller au socialisme sans passer par l'étape du capitalisme et d'y parvenir par des chemins divers.

«...*Les conditions variées et spécifiques*... — indiquaient les thèses du VIe Congrès — *rendent historiquement inévitables la diversité des voies* (...) *et la diversité des formes du socialisme en voie de construction*».1

Elle a enfin joué un rôle historique ineffaçable non seulement en aidant à la constitution de partis ou de groupes d'avant-garde révolutionnaires, mais en introduisant la science libératrice du socialisme dans les pays opprimés par le colonialisme.

LES FAIBLESSES DE LA IIIe INTERNATIONALE

Mais, à la lumière des nouvelles expériences accumulées depuis les vingt dernières années et avec le recul, il est aussi permis de porter sur cette activité un jugement critique.

Il est nécessaire, avant d'aborder cet examen d'un point de vue critique, de préciser :

1°) Qu'il s'agit d'une invitation à réfléchir à cet aspect de la question;

2°) Que ce n'est pas en niant telle ou telle erreur qu'on peut le mieux répondre aux calomnies, mais au contraire, c'est en reconnaissant les fautes, ce qui est un signe de force conforme à la pensée léniniste, qu'on peut les replacer dans leur contexte pour avoir leur juste mesure et trouver leurs racines objectives et subjectives, afin d'en tirer les leçons, d'éviter leur renouvellement et de mieux appuyer encore la lutte des mouvements de libération;

3°) Que ces erreurs ou faiblesses ne doivent pas faire oublier *l'essentiel*, à savoir l'actif pratique et théorique de l'Internationale et de ses sections nationales, dont les combats sont à l'origine des changements les plus rapides que l'histoire de l'humanité ait jamais connus.

En quoi consistent ces faiblesses?

1° La sous-estimation du mouvement national des colonies au sein de la classe ouvrière des pays capitalistes

On est frappé, en premier lieu, en relisant les textes laissés par l'Internationale, par le fait que, d'un bout à l'autre de son existence, les Congrès et les réunions des Comités exécutifs ont eu à critiquer parfois des erreurs graves mais toujours la sous-estimation de la question nationale par les partis des pays capitalistes.

Au Ve Congrès, en 1924, le rapporteur sur la question nationale, Manouilski, critique une motion inspirée par l'idéologie colonialiste et votée par la section du PCF de Sidi Bel Abbès (section exclue d'ailleurs par le PCF).

S'adressant à la délégation française, le rapporteur indique : *« Nos camarades anglais sont restés encore plus passifs. Ce sont eux qui sont le plus atteints par le préjugé colonial... L'oppression dans les colonies anglaises continue... Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir crié au moment des interventions contre la révolution russe : "Ne touchez pas à la Russie des Soviets!" L'Internationale communiste vous félicitera bien plus le jour où vous crierez courageusement : "Lâchez les colonies".*2

Depuis, certes, ce cri a été poussé dans les pays capitalistes. En France, par exemple, il a été accompagné d'actions persévérantes et courageuses contre la guerre du Rif, du Vietnam et d'Algérie par la classe ouvrière et le PCF.

Les insuffisances et la sous-estimation du mouvement national ont persisté jusqu'au dernier Congrès de l'IC et sans doute au-delà dans l'acti-

vité des partis y compris après la victoire sur l'hitlérisme qui a ouvert la voie à un essor plus grand du mouvement de libération. L'importance de cet essor a-t-elle été perçue suffisamment à temps? N'y a-t-il pas eu répercussion de cette faiblesse sur la mise en route et l'ampleur de la solidarité anticolonialiste?

Et ces faiblesses, l'Internationale, malgré les efforts déployés par la suite pour les combler, n'en est-elle pas en partie responsable à l'origine?

C'est ce que reconnaît d'ailleurs dans une résolution le Ve Congrès (point XII) :

*« L'Internationale communiste est l'organisation de la révolution universelle. Cependant, un certain nombre de circonstances ont fait que ses efforts ont été trop tournés vers l'Occident. Il est indispensable de porter une attention beaucoup plus grande sur l'Orient, au sens le plus large. »*3

2° La sous-estimation du mouvement national dans les partis marxistes des pays coloniaux

La sous-estimation de la question nationale, quoique s'exprimant sous une forme différente, n'a pas été absente non plus dans certains partis des pays coloniaux à qui il est arrivé, surtout à leurs débuts, de garder souvent les yeux tournés vers l'Europe et les PC européens et d'oublier que, poursuivant un même objectif, le socialisme, les partis marxistes-léninistes pouvaient avoir des points de vue différents dans l'application de tel ou tel mot d'ordre, de telle ou telle orientation, en fonction même de leurs réalités nationales respectives.

L'orientation juste mais appliquée trop schématiquement de l'Internationale appelant les prolétaires à se différencier des partis de la bourgeoisie nationaliste est au moins en partie responsable de cette sous-estimation. Se constituant en partis indépendants pour mieux combattre l'influence de la bourgeoisie sur les masses, les marxistes ont pu être amenés à commettre l'erreur déjà signalée par Lénine dans une réponse à Rosa Luxembourg (*« Du droit des nations à disposer d'elles-mêmes »*) et qui consiste à ne pas mettre suffisamment en évidence la chose essentielle, la dénonciation des oppresseurs :

*« Parmi les nations opprimées, le rassemblement du prolétariat en un parti indépendant entraîne parfois une lutte si acharnée contre le nationalisme de la nation intéressée que la perspective se trouve déformée et qu'on oublie le nationalisme de la nation qui opprime. »*4

De même, la nécessité de rassembler en un parti combatif les éléments de la classe ouvrière a fait porter l'accent sur les revendications sociales au point que cela pouvait faire croire que, pour les marxistes, la revendication nationale était secondaire ou encore que l'aspect revendicatif excluait l'aspect politique du combat national.

Un texte tel que celui rédigé par un membre indien de l'Internationale et présenté en complément aux thèses du IIe Congrès montre assez bien comment a pu naître cette déformation à partir de prémisses justes.

« Il existe —dit-il— *dans les pays opprimés, deux mouvements qui chaque jour se séparent de plus en plus. Le premier est le mouvement bourgeois démocratique nationaliste qui a un programme d'indépendance politique et d'ordre bourgeois; l'autre est celui des paysans et des ouvriers*

ignorants et pauvres luttant pour leur émancipation de toute espèce d'exploitation.

« Le premier tente de diriger le second et y a souvent réussi dans une certaine mesure. Mais l'Internationale communiste et les partis adhérents doivent combattre cette tendance et chercher à développer les sentiments de classe indépendante dans les masses ouvrières des colonies. » 5

Et, confirmation caractéristique, ce même délégué au Ve Congrès déclarait qu'il considérait la grève de Bombay dirigée contre les capitalistes anglais et à laquelle 180 000 hommes et femmes avaient pris part durant trois mois, comme une preuve de la combativité propre de la classe ouvrière mais non pas comme une *« preuve de la puissance du mouvement nationaliste »* 6 ainsi que l'avait caractérisé le rapport.

En Algérie, l'on a pu noter cette même déviation avant 1946, ressentie par les masses qui l'exprimaient couramment ainsi : *« Les communistes luttent pour le pain, les nationalistes pour l'indépendance. »*

La sous-estimation de la puissance du sentiment national était liée à la sous-estimation des possibilités révolutionnaires de la bourgeoisie à telle ou telle étape de la lutte, à la sous-estimation, surtout, du rôle de la paysannerie pauvre, armée fondamentale de la révolution dans les pays coloniaux, à la surestimation, par exemple, en Algérie, colonie de peuplement, du rôle révolutionnaire des travailleurs d'origine européenne sur lesquels s'exerçait l'influence colonialiste. En outre, jusqu'en 1946, la force du mouvement national algérien était sous-estimée, ce qui aboutissait à faire dépendre la libération de l'Algérie de la libération de la France et amenait à reléguer parfois au second plan le mot d'ordre d'indépendance, alors qu'il aurait fallu le maintenir y compris pendant la guerre contre l'Allemagne hitlérienne, en le liant à l'objectif *principal de l'heure* : la lutte générale des peuples contre l'hitlérisme. En outre, pendant longtemps le problème de la nation était posé sur des bases fausses.

Certains défauts se sont accrus considérablement pendant la période du culte de la personnalité de Staline : au nom de l'universalité du marxisme, c'est, en fait, une application dogmatique de certains principes vérifiés dans des situations européennes, mais plaqués mécaniquement à une réalité mal connue et toute différente, qui a contribué à freiner le développement des partis révolutionnaires nationaux.

La leçon que l'on pourrait tirer pour l'avenir de ces fautes du passé, c'est qu'il faut combattre à boulets rouges l'utilisation dogmatique de la théorie. Elle ne permet de voir clair et d'avancer que si elle reste vivante et créatrice, ainsi que l'enseignait Lénine, déclarant aux organisations marxistes des peuples d'Orient :

« Une tâche ici se pose pour vous qui ne s'était pas encore posée aux communistes du monde entier : sur la base de la théorie et de la pratique générales du communisme, il vous faut, en vous adaptant aux conditions spécifiques inexistantes dans les pays d'Europe apprendre à appliquer cette théorie et cette pratique là où la paysannerie forme la masse principale... » 7

Et dans un autre texte, ces lignes de Lénine méritent aussi notre attention :

« ...Le marxiste doit tenir compte de la vie, des faits précis de la réalité, et non se cramponner à la théorie d'hier qui, comme toute théorie,

est tout au plus capable d'indiquer l'essentiel, le général, de fournir une idée approchée *de la complexité de la vie.»*8

Certaines incompréhensions rencontrées au sein de milieux ouvriers d'Europe n'étaient-elles pas dues à l'oubli ou à la méconnaissance de ces paroles de Lénine, à une certaine influence de l'idéologie impérialiste laissant croire à l'incapacité des peuples non européens et colonisés à trouver leur propre voie?

Ne faut-il pas chercher aussi les sources de ces insuffisances dans une raison objective : la connaissance forcément limitée jusqu'à une époque récente des sociétés africaines, arabes, asiatiques et de leur histoire, étant donné que l'enseignement en Europe ignorait volontairement l'étude de ces sociétés?

1—« Thèses et Résolutions du VI^e^ Congrès de l'IC», Paris 1928, p. 79.
2—« V^e^ Congrès de l'IC» (Compte-rendu analytique), Paris, Librairie de l'Humanité, 1924, pp. 216-217.
3—*Ibid*, p. 381.
4—V. Lénine, œuvres, t. 20, p. 477.
5—« II^e^ Congrès de l'IC» (Compte-rendu sténographique), Pétrograd, 1921, pp. 153-154.
6—« V^e^ Congrès de l'IC», p. 221.
7—V. Lénine, œuvres, t. 30, p. 159.
8—*Ibid*, t. 24, p. 35.

Document n°5

LA QUESTION ALGÉRIENNE

Cahiers du communisme n°8 – août 1946 – pp. 3 à 29

André Marty

La question algérienne est aujourd'hui posée avec acuité devant le peuple français. La Constitution en cours d'élaboration devra tenir compte, en effet, de la revendication essentielle de l'immense majorité des populations algériennes : la liberté. Toute mauvaise volonté à cet égard entraînerait aux plus graves conséquences. Pour qui en douterait, il suffit de rappeler les élections du 2 juin en Algérie.

Dans le collège européen, le Parti communiste algérien maintient ses positions. Il gagne dans la région industrielle d'Oran et compense ainsi les pertes subies dans la région d'Alger.

Ainsi donc, une couche importante d'Européens et de Musulmans, citoyens français, est restée fidèle au Parti communiste algérien en dépit d'une campagne anticommuniste extrêmement violente.

Dans le collège musulman, les élections du 2 juin ont constitué un succès pour les éléments nationalistes (1).

D'abord, par l'élection des candidats de l'Union démocratique du Manifeste algérien (11 députés sur 13 presque tous libérés de prison en avril), par 71,07% des suffrages exprimés (459 000 voix sur 633 000 suffrages exprimés). Mais aussi par la masse des abstentions, 52,92% (700 084) abstentions dont une partie importante est due au Parti du peuple algérien (illégal), en protestation contre l'emprisonnement de son président, Hadj Messali, et contre le régime colonialiste. Il est donc évident qu'un profond courant national unifie et soulève les masses musulmanes.

Par conséquent la question nationale domine toute la vie algérienne. Elle constitue ce que certains appellent le « malaise algérien », mais qui est en réalité un mouvement d'une puissance irrésistible, c'est un phénomène général dans toutes les colonies.

Quelle est donc l'origine de mouvements d'une telle ampleur?

Les populations algériennes, comme les autres populations coloniales, viennent de voir s'achever une guerre gigantesque menée durant 6 ans par les peuples du monde entier pour le droit à l'existence nationale. Elles ont vu s'effondrer sous les coups des trois grands alliés et des peuples révoltés, l'impérialisme hitlérien, centre essentiel des « théories » racistes. Elles ont pris au sérieux les promesses solennelles qui ont été faites au cours de la guerre, en particulier par la Charte de l'Atlantique.

Or, dès qu'il vit approcher la fin de la guerre, le gouvernement général de l'Algérie a cru pouvoir en finir, avec ce mouvement national et puissant, par ses procédés habituels : pousser à des émeutes, d'où prétexte à répression et tranquillité pendant un demi-siècle.

Et ce fut la provocation classique. Le 8 mai 1945, à Sétif, une manifestation musulmane autorisée se déroulait paisiblement dans les rues

pour célébrer la fin de l'hitlérisme, lorsque la police voulut faire enlever un drapeau et des pancartes. Un premier coup de feu fut tiré sur la foule; et ce fut la ruée des manifestants, le massacre de plusieurs Européens (2). Et aussitôt, suivit une répression brutale menée par les troupes et par des «milices» armées, spécialement créées.

Le même jour, Ferhat Abbas, auteur du «Manifeste algérien» du 10 février 1943 réclamant une Constitution algérienne, et ses partisans, comme le docteur Saadane, étaient arrêtés dans les bureaux du gouvernement général. Il en fut de même du Cheikh Brahimi Bachir, président de l'Association des Oulémas.

Le gouvernement général (et ses maîtres de Paris) espéraient ainsi être «tranquilles pendant 50 ans». Ce fut le contraire. En quelques heures, une partie de la région de Constantine se souleva, l'incendie gagna la Kabylie. Le gouvernement général, et le président du gouvernement provisoire, chef suprême des forces armées, débordés par l'ampleur du mouvement, jetèrent dans cette région des masses de troupes (tanks, artillerie et aviation compris), tandis que la marine dominait en Kabylie. Sous la conduite d'administrateurs et de policiers, qui ne sont pas encore châtiés, ce furent des massacres sans nom.

Plus de 30 000 cadavres, parmi lesquels de nombreuses femmes et enfants, furent enterrés ou incinérés (sacrilège pour la règle musulmane), des villages entiers furent détruits.

Quoi d'étonnant si aux élections du 2 juin 1946 l'exaspération des masses musulmanes s'est manifestée d'abord, par une majorité d'abstentions, comme le demandaient les militants du Parti du peuple algérien, parti clandestin? Quoi d'étonnant si la grande majorité des votants ont porté leurs suffrages sur les candidats des Amis du Manifeste, qu'ils considéraient comme des martyrs, jetés en prison pour avoir voulu la liberté.

Quant au Parti communiste algérien, il avait obtenu un brillant succès par le vote de l'amnistie, le 1er mars 1946, dont il eut l'initiative de la campagne et de la défense à la Constituante. Cependant, ayant reculé sur sa propre ligne en estompant sa position nationale, comme le constata le Comité central des 20 et 21 juillet, il apparut comme un parti non algérien, et ses suffrages tombèrent de 135 000 à 53 000 au profit des Amis du Manifeste.

Les résultats du 2 juin ont donc révélé l'ampleur du courant national algérien.

Trois mois ont passé. La provocation dans les événements de mai 1945 est aujourd'hui évidente : le fait que le directeur des Affaires indigènes du gouvernement général, le préfet de Constantine et les sous-préfets de Guelma ont été relevés de leurs fonctions, est l'aveu de la culpabilité des services du gouvernement général (au moins).

Mais, comme aucune mesure n'a été prise, le «malaise» algérien non seulement a persisté, mais s'est étendu.

Si le Parti communiste algérien n'avait pas eu l'initiative le 24 octobre 1945 de lancer une grande campagne d'amnistie pour les Musulmans victimes de la provocation de Sétif, s'il n'avait pas obtenu le 1er mars 1946 le vote d'une amnistie presque générale, les pires événements eussent été à craindre. Et l'Algérie en eût souffert autant que la France.

La situation n'en demeure pas moins grave.

La misère est atroce dans tout le pays. Dans les villes, les affamés pullulent. Chaque nuit s'allonge la liste des morts de faim, de misère physiologique... Des enfants squelettiques en haillons errent sur les routes.

Il faut faire vite. Le temps presse.

I

LES TROIS PROBLEMES ALGÉRIENS

Pourquoi tant de souffrances, et aussi tant de colère? C'est que la cause essentielle de la misère et de la famine réside en ce que l'Algérie est encore traitée en colonie.

Cela veut dire que le pays entier est exploité par un gigantesque monopole.

1) Du point de vue industriel

Toutes ses matières premières —phosphates, minerais, etc.— partent à l'extérieur aussitôt extraites du sol. En aucun cas ils ne sont utilisés sur place. Ses phosphates lui reviennent de France transformés en engrais.

L'Algérie possède cependant des possibilités de développement rapide, par exemple d'une puissante industrie chimique : sels minéraux, sel gemme, potasses, huiles naturelles, possibilité d'extraire rapidement l'iode de la mer; etc... Or, même durant la guerre, début 1944, l'inspecteur des Finances Diethelm, ministre de l'Economie du gouvernement de Gaulle s'est refusé systématiquement à tout développement industriel. Pour les potasses, par exemple, son cabinet (3) déclarait qu'on ne peut rien faire sans l'avis préalable du Comité des Potasses de Paris, qui était alors aux mains des hitlériens! Le monopole exploiteur ne veut pas de concurrence!

Voilà pourquoi l'Algérie n'a pas de savon alors qu'on pourrait en fabriquer aisément sur place! De même, l'Algérie ne possède ni industrie de papier, de carton, ni même de fabrique de sacs : elle exporte son alpha en Angleterre, d'où il lui revient sous forme de papier glacé!

Il y a possibilité de construire rapidement des usines de ciment artificiel, de développer très rapidement les industries alimentaires (pâtes alimentaires, confitures, semoules, industrie du froid, etc.) Pratiquement, rien n'est fait.

Même les transports sont primitifs, et d'une capacité très restreinte.

Et voilà pourquoi le chômage étreint les travailleurs d'Algérie. Et voilà pourquoi les populations musulmanes y sont en loques. Voilà pourquoi l'excédent annuel de population (150 000 unités par an) ne trouve ni emploi, ni pain.

2) L'agriculture

Les terres cultivées ou en jachère comptent environ 6 millions 375 mille hectares dont 3 millions appartiennent aux Européens.

Or, les statistiques de 1930 montrent qu'il n'existe plus que 26 153 colons européens.

1,8% exploitent moins de . . . . . 10 hectares
2,24% cultivent de. . . . . .10 à 50 hectares
15,5% cultivent de. . . . . .50 à 100 hectares
73,4% cultivent plus de . . . . . 100 hectares

Mais certains possèdent 15 000 hectares de terre à céréales.

La même statistique fixe à 1 338 770 le nombre des propriétaires autochtones possédant en moyenne 2 hectares.

Et le gouvernement général vient de déclarer : « Nous avons dénombré 600 000 agriculteurs musulmans, dépourvus ou insuffisamment pourvus de terres, que nous nous efforçons de recaser ». (4)

Et voilà ce qui donne à l'Algérie cet aspect terrible pour le Français de la métropole : ouvriers et paysans en haillons, pieds nus, enfants à peine vêtus de loques, multiplicité de mendiants, malades et de dégénérés.

Pas de terres pour les autochtones devant les immenses domaines des 100 seigneurs qui n'ont rien de commun avec les premiers colons défricheurs de la Mitidja! Alors que « les terrains domaniaux et communaux représentent 3 704 762 hectares ». (5)

Pas de terres pour une population qui s'accroît de 150 000 unités par an. Même les enfants des petits colons européens n'en ont pas.

Et pas d'industrie pour absorber les hommes jetés ainsi sur le marché du travail. D'où misère atroce croissante.

Donc, première responsabilité : le système colonial.

Mais, ce n'est pas tout. L'agriculture algérienne se divise en deux groupes : les cultures « riches », pour l'exportation. Et les cultures nourricières, céréales et élevage.

Or, la culture de céréales et l'élevage qui devraient nourrir le pays diminuent progressivement. En particulier, à partir de fin 1942, c'est-à-dire du débarquement allié, les surfaces emblavées ont considérablement diminué, malgré que la mobilisation n'ait appelé que 1,5% des Musulmans. (Sans parler de ce monsieur, qui, à la suite de l'internement de son père, gros colon, parce que vichyste, a jeté son blé dans la Tafna). (Et n'a même pas été poursuivi!)

Or, le rendement moyen à l'hectare calculé de 1920 à 1939 passe pour l'Européen de 7,71 à 8,83 et pour l'autochtone de 4,52 à 4,71.

Et le gouvernement général reconnaît (6) : *« En 1871, chaque habitant disposait de 5 quintaux par an; en 1900, il ne disposait plus que de 4 quintaux; en 1940, de 2 quintaux 1/2. Et aujourd'hui, il n'a plus que 2 quintaux pour se nourrir. »*

C'est-à-dire pas assez.

Parce que les moyens d'exploitation de la parcelle des autochtones sont extrêmement rudimentaires. Ils n'ont même pas de charrue, mais des araires en bois. Et aussi parce que l'irrigation n'est assurée qu'aux grandes propriétés. On a même vu (par exemple à M'Sila, Constantine) couper l'eau aux fellahs, pour la réserver aux gros propriétaires. Il a donc suffi de deux années de sécheresse et de sauterelles, pour affamer la population musulmane. Depuis 1943, la mortalité par la faim a considérablement augmenté tandis que les populations émigrent vers les villes.

Pendant ce temps, les cultures riches reçoivent des soins continus : c'est en premier lieu la vigne et aussi les agrumes, les arbres fruitiers et le tabac.

La vigne a subi un développement considérable. En 1901, elle couvrait 200 000 hectares, elle atteignit 400 000 en 1939.

Or, l'hebdomadaire nord-africain *Méditerranée* du 20 juillet 1946, explique qu'il faut :

« Augmenter les plantations de vignes d'au moins 200 000 hectares... parce que... la culture de la vigne est la plus "rentable". Inutile de s'obstiner à vouloir produire du blé même pour la consommation locale lorsqu'on sait que le sol ne paye pas en blé. »

Cela, alors que la grande majorité des 8 millions d'habitants de l'Algérie, c'est-à-dire les 7 millions de Musulmans, ne boivent pas de vin.

Donc, deuxième responsabilité de la famine : le système colonialiste et son gouvernement général.

Devant une telle situation, le gouvernement général met sur pied un système dit : Sections d'améliorations rurales (SAR). Ce système consistera à concentrer les terres, à les cultiver avec les moyens modernes et à faire diriger ces nouvelles exploitations par un simple ingénieur agricole.

« Ainsi —écrit *Méditerranée* du 20 juillet 1946— *des centaines et des milliers de propriétaires deviendront inutiles sur les lieux mêmes de leurs propriétés. »*

Et ils quitteraient les campagnes, « qui ainsi ne verraient plus la famine! » Evidemment!

Cela veut dire que les SAR ne sont qu'un nouveau moyen d'expropriation des fellahs au bénéfice des sociétés capitalistes-impérialistes d'exploitation agricole.

Et voilà pourquoi le gouvernement général, dans sa conférence du 28 mai 1946, insiste sur la nécessité de diriger plus de 100 000 travailleurs musulmans sur la métropole.

Le fait qu'à l'heure actuelle, de nombreux colons français vendent leurs terres pour investir leurs capitaux au Maroc ou ailleurs, ne fera que pousser leur administration à accélérer la formation des SAR à la culture moderne intensive aux dépens de la population autochtone.

Ainsi apparaît la raison essentielle de la famine en Algérie et de son aggravation continue par le système colonialiste d'appropriation de la terre aux dépens des habitants, et de développement de cultures d'exportation rentables, contre les cultures alimentaires.

3) La situation de la classe ouvrière

Une troisième caractéristique de la situation en Algérie est la situation de la classe ouvrière. La masse de chômeurs affamés des campagnes fournit en permanence des manœuvres et des employés de tout âge utilisés pour fixer les salaires à un taux très bas, surtout loin des grandes villes. En outre, couramment, les autochtones sont classés dans une catégorie inférieure, pour le même travail, à celle des Européens, dans l'industrie ou l'administration. Il faut toujours lutter pour que les lois sociales de la France, cependant si imparfaites, s'appliquent à l'Algérie. Et, naturellement, tout est mis en œuvre pour diviser les travailleurs en tentant de les pénétrer de racisme.

Cela permet à un patronat colonialiste impitoyable de les maintenir par cette division dans des conditions de vie misérable.

Il existe cependant déjà un solide esprit de classe dans les gros centres ouvriers extrêmement combatifs, comme Oran, la région de Bône, avec ses mines de fer, celle de l'Ouenza, etc.

Le prolétariat algérien, relativement puissant, pour un pays colonial, est donc un facteur important de toute la vie du pays et peut le devenir encore plus.

Par conséquent, la cause essentielle de l'effroyable misère, des haillons et de la famine qui sont le lot des populations musulmanes d'Algérie, réside essentiellement dans le système colonial. C'est-à-dire dans celui d'un pays dont toute la vie appartient à un monopole gigantesque, le monopole impérialiste.

Celui-ci utilise le pays pour ses fins propres — fournitures de matières premières, cultures à hauts bénéfices — il oblige la colonie à acheter ses produits fabriqués aux prix fixés par lui; il surexploite les ouvriers et employés; il lui enlève même ses hommes qui, affamés, s'expatrient.

L'emprise colonialiste est donc la cause essentielle qui empêche en Algérie tout développement économique et social. Par conséquent, l'entrée de l'Algérie dans le développement économique général, le développement d'échanges fructueux avec la France, l'amélioration radicale de la situation de la grande majorité des habitants de l'Algérie et des travailleurs en particulier, la fin de la misère et de la déchéance physique, exigent que soit brisé le système colonialiste.

Toutes les promesses de réformes diverses qu'on fait périodiquement n'ont aucune valeur; elles renouvellent simplement le paternalisme pétainesque mais ne changent rien au fond de la question.

—II—

LE MOUVEMENT NATIONAL, FACTEUR PROGRESSIF

Le facteur national, qui est considéré avec juste raison comme l'élément fondamental d'améliorations radicales de la situation du pays influence non seulement la classe ouvrière et la paysannerie, mais toutes les classes sociales, bourgeoisie autochtone et féodaux compris. Le mouvement national est donc un facteur progressif, en Algérie comme dans toutes les colonies. Il est une des forces essentielles de toute amélioration sociale réelle. A condition, bien entendu, que soit préservée l'indépendance du mouvement populaire. Cela exige que les ouvriers, les paysans, les intellectuels aient la possibilité de s'organiser librement dans leurs associations propres, en premier lieu dans les syndicats ouvriers, les groupements paysans et culturels, et naturellement, dans le Parti communiste; c'est même la garantie d'une orientation progressive du Mouvement national.

Ce mouvement national est aussi progressif à l'égard du développement démocratique et populaire dans la métropole. Puisqu'il est en lutte contre les ennemis du peuple français, les trusts-sans-patrie.

Car ce sont eux les véritables maîtres de l'Algérie!

C'est un ancien gouverneur général de l'Algérie, M. Viollette, qui écrit (7):

Bien qu'il s'agisse du budget de l'Algérie, et alors même que l'équilibre de ce budget n'est pas en question, s'agit-il d'un port ou d'un barrage,

il faut, pour pouvoir passer à l'exécution, réunir la totalité des sacrements métropolitains. Tous les dossiers reçus au ministère de l'Intérieur par la Direction des Affaires algériennes vont ensuite faire promenade, plus ou moins nonchalante, dans les ministères techniques. Ils viennent finalement s'accumuler dans les bureaux du directeur du budget du ministère des Finances. Quand c'est un homme à l'esprit clair et neuf, la solution arrive tout de même, mais quand, par hasard, il emploie son intelligence à demeurer un imperturbable inspecteur des Finances, les dossiers les plus simples mettent parfois deux à trois ans à sortir, car la direction du budget multiplie les atermoiements, les délais, les études et puis, systématiquement, rejette sans donner de raisons, ou même refuse de se prononcer.

En retour quand il s'agit d'électrifier aux frais de l'Algérie la ligne du Kouif (coût 250 millions) ou la ligne Bougie-Sétif, qui est d'un intérêt purement privé, et qui représentera un déficit d'exploitation considérable, ou encore de faire un câble téléphonique souterrain Alger-Oran et embranchement (coût 400 millions) dans les conditions qui ont soulevé des protestations justifiées d'un délégué financier de grande valeur, la direction du budget n'hésite guère... Dans ce pays aux populations si diverses, où se manifestent tant d'intérêts contradictoires avec des puissances occultes comme le Kouif dont l'influence domine le département de Constantine et, par le département de Constantine, l'Algérie, la tâche du gouverneur général est singulièrement malaisée.

C'est clair, n'est-ce pas?

Les «Kouif» et les «Ouenza» tiennent l'Algérie dans leurs serres.

La Société de l'Ouenza par exemple — créée en 1903 par une majorité d'administrateurs étrangers où dominaient les Allemands associés aux représentants du Comité des Forges. Après 1918, il y resta un administrateur anglais et deux suédois. Ceux-ci, les plus grands producteurs de fer en Europe capitaliste après la France, ont évidemment pour tâche d'empêcher que le développement de l'exploitation des mines de l'Ouenza ne les concurrence.

Associé à ces messieurs de l'acier international, un grand dirigeant de la Société est M. Urruty, représentant de la maison Rothschild, siège social : 66, rue Pierre-Charron, Paris.

Et l'Ouenza exprime bien le schéma général du monopole qui tient en ses mains toute l'Algérie : c'est une société internationale dominée par la haute banque et ses prolongements en Algérie.

Autre exemple : le Kouif ou Compagnie des phosphates de Constantine (8), créée en 1912. La mine est au Djebel-Kouif, près de Guelma (9).

Ses administrateurs appartiennent au Comité des Houillères (de Peyerimhoff) et à la Société algérienne de navigation pour l'Afrique du Nord (Laurent Schiaffino).

Etc., etc. (10).

Ainsi donc, les gens des trusts-sans-patrie, les hommes des 200 familles, qui ont trahi la France, ouvertement dès l'arrivée d'Hitler au pouvoir (1933) et en collaborant ignominieusement avec les nazis avant et pendant l'occupation, eux qui ont tout fait pour empêcher le redressement économique de la France, après la libération, ces ennemis de la nation française sont en même temps les exploiteurs impitoyables des popula-

tions algériennes, musulmanes et européennes; ils sont les hommes du colonialisme.

Voilà pourquoi les communistes français soutiennent l'action des populations coloniales contre toutes les formes d'oppression coloniale et pour l'égalité des droits de tous les peuples.

Voilà pourquoi ils considèrent comme positif l'article 106 du projet élaboré par la Commission de la Constitution, qui déclare :

« La France, dénonçant les systèmes de colonisation fondés sur la domination, rappelle solennellement que sa mission traditionnelle est de conduire les peuples dont elle a pris la charge à la liberté de se gouverner eux-mêmes, et de gérer démocratiquement leurs propres affaires. »

L'originalité nationale algérienne

Or, quelle est la caractéristique particulière du mouvement national en Algérie? Le recensement de 1936 y relevait 700 000 Européens (Français d'origine ou étrangers naturalisés); plus 130 000 Algériens israélites francisés par le décret Crémieux de 1870.

Parmi ces Européens quelques milliers de riches sont les fils, et, plus nombreux encore, les petits-fils et les arrière-petits-fils des premiers colons. Ils sont d'origine française, espagnole, maltaise, grecque ou autre. L'immense majorité d'entre eux est née dans le pays. Par le développement des familles, les uns sont de grands propriétaires fonciers, en même temps que capitalistes; leurs frères ou leurs sœurs sont dans l'administration du gouvernement général, dans la justice, dans la police ou dans l'armée. Ils n'ont plus rien de commun avec les premiers colons défricheurs de terrains. Ainsi, une centaine de familles et leurs parents immédiats tiennent entre leurs mains l'économie et l'administration algérienne, c'est-à-dire tout.

Ils ne le tiennent d'ailleurs que comme régisseurs, fondés de pouvoir et, pour beaucoup, associés des 200 familles, les têtes des trusts.

Le siège social de l'Ouenza est en effet 66, rue Pierre-Charron, à Paris (et non à Alger).

Et la maison Rotschild qui tient la Société par M. Urruty, a son siège à Paris — liée doublement par famille et par affaires avec MM. Rotschild, banquiers à Londres... et de Berlin!

Elle a même aujourd'hui officiellement son député d'Algérie, M. René Mayer, « le cerveau idéologique de la maison Rotschild ».

Ainsi les trusts et leurs 100 seigneurs sont seuls les maîtres de l'Algérie.

C'est eux les maîtres. Au point qu'il a toujours été impossible de conserver en Algérie un gouverneur général qui ne soit pas accepté par les cent seigneurs, c'est-à-dire qui ne soit pas à leurs ordres.

Parmi les ouvriers et les travailleurs européens installés à demeure en Algérie (ouvriers, fonctionnaires, artisans, commerçants, etc.) sont de nombreux Français qui se sont fixés dans le pays pour des raisons personnelles (difficultés diverses en France, service militaire, etc.).

A côté de ces Européens, vivent près de 8 millions de Musulmans, terme qui signifie en réalité « autochtones ». Ceux-ci comprennent des

Arabes, des Berbères refoulés par eux au moment de leur conquête, des Ternis, c'est-à-dire descendants des Turcs, etc.

Or, tous ces hommes autochtones et Européens, nés en terre d'Afrique, soumis à une vie commune, sur une terre très particulière et un climat difficile, sont en réalité des Algériens.

Certes, ils n'ont pas encore de langue commune; mais ils n'en constituent pas moins une originalité nationale bien particulière. Les Français nés en Algérie ne pensent pas comme les Français nés en France. Le phénomène est si apparent que la langue arabe emploie un mot différent pour désigner le Français venant de France et le Français né en Algérie.

C'est en partant de cette constatation qu'en février 1939, Maurice Thorez a souligné la caractéristique essentielle des populations algériennes : elles jettent les bases de la nation algérienne en formation.

Solution juste

Et voilà pourquoi le Parti communiste algérien a repris vigoureusement cette formulation en août 1945 d'abord, puis lors de son IIIe Congrès de mars 1946, enfin et surtout lors de son Comité central élargi des 20 et 21 juillet. Dans son appel, celui-ci note en effet :

« Algériens de toutes origines, nous formons déjà sur notre sol commun, une communauté stable. Nous sommes liés par des intérêts généraux communs et par la lutte contre les mêmes ennemis.

« Cette communauté constitue la base de la nation algérienne en formation, riche des apports de tous ses enfants dans la diversité de leurs origines et mélange heureux des civilisations orientale et occidentale. » (11)

L'autonomie fédéraliste de l'Algérie

Partant de là, le Parti communiste algérien a posé au centre de toute son action « Pour bâtir cette Algérie nouvelle» (12) :

« La création immédiate d'une Assemblée et d'un gouvernement algérien gérant toutes les affaires algériennes

« La suppression du gouverneur général et de son administration colonialiste désuète. »

Le gouvernement et l'Assemblée collaboreront avec

« Un représentant de la République française *pour les questions intéressant les relations extérieures et les questions militaires, les forces armées stationnant en Algérie devant être composées d'Algériens.* »

L'Assemblée sera élue au suffrage universel et élira librement son gouvernement.

Mais le Comité central du Parti communiste algérien précise bien : *« Ces réformes permettront de conduire notre pays vers* une République démocratique algérienne, *ayant sa Constitution, son Parlement, son gouvernement.*

« Cette République sera unie par des liens fédératifs librement décidés, au peuple de France et aux autres peuples fédérés dans l'Union française.

Le Parti communiste algérien complète ces revendications nationales en réclamant une série de mesures démocratiques comme :

« L'érection des Djemâas de Douars et de Villages en communes de plein exercice, la suppression du cadre administratif colonialiste, la reconnaissance de la langue arabe comme langue officielle à côté du français, l'élimination dans le culte musulman de toutes ingérences administratives (conformément aux principes de la laïcité de l'Etat à l'égard de tous les cultes), la liberté d'association, de réunion et de presse dans les deux langues, enfin l'épuration effective de l'administration, de l'armée et de la justice, des éléments fascistes et vichystes, danger permanent pour l'ordre et la paix. »

La terre et le pain

Mais, contrairement aux divers partis et mouvements nationaux, le Parti communiste algérien ne sépare pas l'ensemble de ces revendications nationales des deux autres problèmes capitaux : la terre et le pain.

En ce qui concerne la terre, il note, dans le même appel :

« L'acheminement de l'Algérie vers le progrès exige une réforme agraire profonde *qui donne la terre à* ceux qui la travaillent *(ouvriers, khammès, fellahs, petits colons). Ce qui signifie, dans l'immédiat :*

a) la distribution, à ceux qui sont dépourvus de terre, des terres à confisquer aux collaborateurs avec l'ennemi fasciste, des saboteurs de la production et du ravitaillement;

b) des grands domaines appartenant à la colonie et à certaines communes;

c) des propriétés de plus de 100 hectares achetées depuis 1940 par des non-agriculteurs;

d) des domaines des grandes sociétés anonymes, Compagnie algérienne, Société génevoise. »

Le PCA réclame en outre :

« Une politique hardie et juste de l'eau, *la répartition équitable des semences, engrais, charrues, fourrage, l'octroi de crédits aux fellahs et aux petits colons. »*

En ce qui concerne le pain, le Parti communiste algérien demande :

« Une augmentation générale des salaires, traitements et retraites, le blocage et la diminution des prix, l'amélioration du ravitaillement en vivres et en répartition de tissus, la lutte contre le marché noir, l'application à tous les travailleurs algériens des lois sociales, le développement de l'assistance médicale, de l'hygiène et de l'habitat. »

Et pour réaliser ces revendications, le Parti communiste réclame une réforme fiscale démocratique (13).

« Elle sera basée sur la saisie de tous les biens des collaborateurs avec l'ennemi fasciste, et sur l'imposition des gros profiteurs de la colonisation *en partant des bénéfices moyens réalisés de 1940 à 1944* (14).

« Cette réforme permettra l'industrialisation rapide du pays, non au profit des trusts, mais dans l'intérêt de l'Algérie et de ses populations...

« Et d'accorder des crédits et des matières premières aux petits artisans et aux petits commerçants. »

—III—

LE FRONT NATIONAL DÉMOCRATIQUE ALGÉRIEN

Pour atteindre à la réalisation de cette transformation profonde du pays, le PCA préconise la formation d'un large Front national démocratique algérien, avec comme allié, le peuple de France.

Il y a là une des bases essentielles de notre doctrine.

En effet, le joug impérialiste atteint toutes les couches de la population coloniale.

Voilà pourquoi le Parti communiste algérien estime que la réalisation du Front national est la tâche essentielle de l'heure. Il précise d'ailleurs :

« Mais la Liberté, la Terre et le Pain *ne sont pas des cadeaux que nous feront de bonne grâce les profiteurs de l'oppression colonialiste !* »

« Nous vivons l'ère de la Liberté *pour laquelle les fils de l'Algérie ne seront pas tombés en vain; à nous de la réaliser par l'*Union et l'Action. »

« L'Action et l'Union ont déjà fait leurs preuves dans le magnifique mouvement populaire qui arracha l'amnistie. »

« Il faut continuer d'aller de l'avant! Ecarter tout ce qui peut nous diviser, rechercher tout ce qui nous unit. »

« Rassemblons donc nos forces au sein d'un large

FRONT NATIONAL DÉMOCRATIQUE ALGÉRIEN

« Groupons dans les

COMITÉS DU FRONT NATIONAL DÉMOCRATIQUE ALGÉRIEN tous les hommes et toutes les femmes épris de liberté et de progrès. » (15).

A qui s'adresse le PCA? A toutes les organisations musulmanes nationalistes et européennes progressistes. Qui sont-elles?

LE PARTI DU PEUPLE ALGÉRIEN (P.P.A.)

Il fut fondé à Paris en 1926, sous le nom d'Etoile Nord-Africaine parmi les ouvriers algériens, de la région parisienne.

Il apparut officiellement en Algérie en 1936, lorsque Messali Hadj, son président, y alla participer au grand rassemblement organisé par le Congrès musulman.

La base essentielle de ce parti est dans le prolétariat musulman des villes. C'est pourquoi il est si dynamique et actif malgré son illégalité.

Sa revendication essentielle est l'indépendance. Une fraction importante du parti estime qu'il est nécessaire de rester ami et d'agir en commun avec le peuple de France, et en particulier avec sa classe ouvrière. Messali Hadj a fait à ce sujet une déclaration formelle au meeting nord-africain de Wagram, à Paris le 11 août 1946.

LES OULÉMAS D'ALGÉRIE

Il s'agit d'une importante organisation nationale. C'est un mouvement culturel religieux qui pose trois revendications fondamentales, d'abord la fin de l'ingérence administrative dans les affaires religieuses musulmanes, c'est-à-dire la séparation des Eglises et de l'Etat. (Le gouver-

nement général en effet «s'immisce dans les moindres détails à ce qui touche de près ou de loin à la religion musulmane et à la culture coranique» (16).

Les Oulémas demandent également le retour aux mosquées des biens habous (biens religieux) provenant surtout de dons accaparés et gérés par le gouvernement général pour ses propres intérêts.

Il demande ensuite l'enseignement libre de la langue arabe.

Enfin, la pleine juridiction aux juges musulmans (les Cadis) dont la compétence ne s'étend qu'au statut musulman, c'est-à-dire au droit des personnes, mais qui n'en ont aucune en matière mobilière, immobilière ou pénale!

Etant donné les efforts de l'administration pour utiliser à son profit la religion musulmane, les revendications des Oulémas sont progressives.

L'UNION DÉMOCRATIQUE DU MANIFESTE ALGÉRIEN

Cette association-mouvement est dirigée par des intellectuels musulmans, instruits dans les écoles françaises et dont les leaders sont les députés algériens, Ferhat Abbas, le docteur Saadane et maître Sator. L'Union démocratique du Manifeste algérien demande un parlement algérien et l'autonomie dans une union fédérale avec le peuple de France. Elle a déposé dans ce sens, à la Constituante, une proposition de loi (17)

«tendant à établir la Constitution de la République algérienne, en tant qu'État fédéral, membre de l'Union française».

LES GRANDES FAMILLES TRADITIONNELLES MUSULMANES

S'ajoutent à ces trois formations essentielles, et souvent en sont membres. Elles jouent un rôle important dans l'administration et dans la vie générale du pays.

Ces «grandes familles» gèrent en fait des zones entières correspondant à 5, 6 et plus de départements français. Elles jouent un rôle énorme dans l'orientation politique de la région entière.

Naturellement, le PPA, les Oulémas et l'UDMA ne sont pas absolument homogènes.

Même le PPA qui constitue un parti au sens où nous l'entendons, a des formes d'organisations et de propagande très souples. Les autres organisations sont surtout des mouvements. En leur sein se développent plusieurs tendances qui s'interpénètrent d'une organisation à une autre.

Les bases du Front National Démocratique

Ainsi, l'appel du Parti communiste algérien à constituer des comités de base du Front national démocratique algérien peut-il avoir une importance décisive dans le rassemblement de toutes les forces nationales. Les succès des Comités d'amnistie, lancés par le Parti communiste algérien en octobre 1945 sont, en ce domaine, très encourageants.

Et d'autant plus que le Comité central des 20 et 21 juillet a précisé la position du Parti communiste algérien, en face du caïdat.

Il a décidé, en effet, de faire peser toute son action dans la lutte contre le colonialisme et contre ses prolongements; en d'autres termes, de

combattre le système caïdal en tant qu'instrument de l'administration coloniale.

Il est bien entendu d'ailleurs, que dans ce grand Front national, le Parti communiste appelle toutes les organisations, comme les cercles du progrès, les associations d'intellectuels, d'artisans, les Djemâas (Conseil des Anciens) élus dans les douars et les villages, les Conseils municipaux, l'Union des femmes d'Algérie, etc.

LES ORGANISATIONS EUROPÉENNES

Mais, ainsi qu'il l'a fait dans la formation des Comités d'initiative pour l'amnistie, le PCA demande aux organisations européennes progressives de participer au Front national. En particulier, au MUR, dont les forces sont relativement faibles, mais qui compte dans son sein, de véritables démocrates anticolonialistes comme le maire d'Alger (général Tubert).

Il fait appel aussi au Parti socialiste. On peut espérer que l'appel du Parti communiste algérien sera entendu. En effet, mi-juillet, la SFIO a réuni un Congrès interfédéral en Alger. Dans ce congrès, une majorité a condamné l'assimilation politique qui consiste à soumettre entièrement au système colonialiste les populations musulmanes. On y vit même un avocat socialiste musulman, déclarer : « Je ne parle plus l'arabe; mes enfants n'en connaissent pas un mot et sont élevés à la française. Et néanmoins, je constate que l'assimilation a fait faillite. »

Le citoyen Charles-André Julien a déclaré dans une intervention :

« L'ère de la politique d'assimilation est révolue en Algérie.

« Elle est frappée, aux yeux des masses musulmanes, d'une suspicion telle qu'il est inutile et dangereux de s'y maintenir (18).»

(il s'agit du projet Blum-Viollette de 1937 qui donnait le droit de citoyen français à 30 000 Musulmans!).

Malheureusement, le fait que le Parti socialiste n'est pas algérien, mais constitué par trois fédérations départementales françaises, constitue de toute évidence une contradiction absolue avec la majorité du Congrès interfédéral. On peut craindre que les éléments colonialistes continuent à l'orienter. C'est ainsi que les deux députés socialistes d'Algérie se sont opposés à la constitution d'une commission de l'Algérie par l'Assemblée nationale constituante. Le gouverneur général socialiste de l'Algérie s'efforce, par l'intermédiaire d'un certain capitaine Missoum, du deuxième bureau, de créer une « CGT musulmane », aux applaudissements de toute la presse vichyste. Et cela au moment précis où le mot d'ordre d'une confédération des travailleurs français est lancé par l'Union française d'Algérie que vient de créer le vieux colonialiste, antisémite et vichyste Morinaud. De toute évidence, une scission raciale de la puissante Union des syndicats d'Algérie servirait puissamment les gros exploiteurs en divisant, donc en affaiblissant considérablement le mouvement syndical algérien, qui est aussi partie du mouvement national.

Dans *Fraternité*, l'hebdomadaire socialiste d'Alger, M. Dalloni, député SFIO d'Alger essaie de son côté de justifier son attitude, rejetant la proposition d'Alice Sportisse, député communiste d'Oran, tendant à la reconnaissance de la langue arabe comme langue officielle à côté du français.

«Qu'on fasse de l'arabe dans les mosquées ou à l'école coranique —écrit M. Dalloni— *comme on fait du latin dans les séminaires ou à l'église, il y a là de quoi satisfaire les Musulmans les plus ombrageux.»*

C'est-à-dire que M. Dalloni assimile l'arabe, langue vivante, parlée en Algérie par plus de 7 millions d'habitants, au latin, langue morte, utilisée par les prêtres catholiques et quelques professeurs!

Il faudra donc beaucoup d'efforts aux militants socialistes vraiment algériens pour rompre avec la politique impérialiste qu'on voudrait leur faire appliquer en Algérie et pour participer au Front national.

En ce qui concerne les autres partis européens, il y a peu d'espoir de voir entrer leurs organisations dans le Front national : leur attitude pendant les événements de mai 1945 a été caractérisque, M. Rucart —radical-socialiste— en particulier, multipliait les appels aux représailles les plus sanglantes. Quant à M. René Mayer, député radical socialiste de Constantine, en tant que cerveau de la Maison Rothschild, il est ainsi le représentant de... l'Ouenza, entre autres. Ce qui explique sa position colonialiste.

L'UNION DES SYNDICATS ALGÉRIENS

En revanche, la puissante Union des syndicats ouvriers d'Algérie (plus d'un quart de million de syndiqués, en majorité musulmans) est appelée à jouer un rôle décisif dans le mouvement démocratique et national. Elle vient de marquer une importante victoire en arrachant 30% d'augmentation par un débrayage d'une heure de 30 000 ouvriers de l'Algérois, de 20 000 de l'Oranie et de 8 000 à Bône.

Enfin, de son côté, l'Union démocratique de la Jeunesse algérienne, qui groupe des jeunes Algériens à majorité musulmane, de toutes tendances (PPA compris), multiplie également ses efforts pour rassembler autour d'elle toute la jeunesse progressiste d'Algérie.

—IV—

L'ALLIANCE DU PEUPLE FRANÇAIS ET DE POPULATIONS ALGÉRIENNES

Naturellement, les cent seigneurs d'Algérie et leurs employés du gouvernement général sont déchaînés. Ils tiennent toute la presse quotidienne d'Algérie, à l'exception d'un seul journal (19). Car jamais ne fut faite l'épuration en Algérie. Les mêmes journaux vichystes continuent. Les trusts font agir toutes leurs forces, en particulier les gens de «l'Académie des Sciences coloniales». Ceux-ci ont osé comparer l'Algérie à la Bretagne ou à la Provence, pour justifier «l'assimilation» c'est-à-dire le colonialisme.

Quel est leur argument essentiel? Il est le même que lors de leur campagne contre le projet Viollette «ceux qui demandent l'autonomie de l'Algérie, agissent contre les intérêts de la France». C'est exactement l'inverse. Les communistes algériens et les communistes français qui les soutiennent, défendent, au contraire, effectivement les intérêts de la France, en même temps que ceux de l'Algérie.

Droit à séparation et utilité de la séparation

Les communistes s'affirment pour le droit de libre disposition pour chaque nation ou peuple colonial. Mais, cela ne veut pas dire qu'ils sont toujours et partout, pour la séparation.

La question de la reconnaissance du droit à la séparation ne doit pas être confondue avec l'utilité de la séparation, dans telle ou telle condition.

De même que le droit au divorce ne signifie pas l'obligation au divorce.

Tout dépend de déterminer si la séparation aide ou non et les peuples assujettis et la classe ouvrière de la métropole.

Par exemple, au printemps 1944, au moment où on pouvait prévoir l'instauration en France libérée d'un régime vraiment démocratique (comme ceux de Yougoslavie ou de Pologne, par exemple) une poignée de gros colons algériens, enrichis par le commerce avec l'ennemi (et même par l'aide directe aux armées de Rommel) lança le mot d'ordre *« Alger n'est pas Paris »*. Ils essayèrent ensuite de transformer l'Assemblée algérienne dite « Délégations financières », en instrument anti-algérien, anti-français, et antidémocratique, en réclamant l'autonomie algérienne (et ils n'y ont d'ailleurs pas renoncé). Les communistes pouvaient-ils soutenir les tentatives de cette bande fasciste? Evidemment non!

Gros exploiteurs Instruments des trusts, maîtres du pays et du « gouvernement général de l'Algérie », les 100 seigneurs d'Algérie ne visaient qu'à consolider leur régime de vampires, en se séparant d'une France populaire et en s'agglomérant à un autre impérialisme parce qu'à leurs yeux, celui-ci eût mieux protégé leurs intérêts. Vichystes et pro-hitlériens de 1934 à 1943, collaborateurs de la pire espèce, soutiens effectifs et enrichis par le commerce avec Rommel et non épurés par le gouvernement d'Alger de 1943-1944, pour des raisons aujourd'hui claires, ces quelques sangsues ne sont ni Algériens, ni Français, mais impérialistes, « colonisateurs » d'abord.

Il n'y a là rien de nouveau.

Le 27 mars 1934, au moment de la crise des vins, dans un meeting tenu au stade d'Oran pour protester contre la décision d'une commission interministérielle en faveur du contingentement, un député colon, M. Brière, précise que l'indépendance américaine est née des exigences de l'Angleterre à l'égard de ses colonies, et M. Sicard, à l'Assemblée générale de la Confération générale des vignerons d'Algérie, disait quelques jours plus tard : « De telles prétentions menacent l'unité nationale ».

Le 19 octobre 1934, les maires colons réunis à l'Hôtel de Ville d'Alger, prennent l'engagement suivant : « Je m'engage à rompre, à partir de lundi 22 octobre 1934, les relations de la mairie avec l'administration préfectorale et gouvernementale, et ce jusqu'à complète satisfaction. »

Il est décidé que si ces mesures ne sont pas suffisantes pour obtenir satisfaction, les colons renverront leur fascicule de mobilisation!

Et tout cela uniquement pour la question du vin.

C'est encore les mêmes 100 seigneurs, fondés de pouvoir des trusts qui en 1936-37, se sont violemment opposés au timide projet Viollette : il donnait les droits de citoyens français à 30 000 Musulmans (en général intellectuels) en leur conservant leur statut. Cela suffit pour que les 100

seigneurs menacent de la démission collective de toutes les municipalités «avec toutes les conséquences qui en découleraient normalement».

C'est-à-dire la fermeture des états-civils et Bureau militaire. Cela au moment où Hitler menait la guerre d'Espagne et menaçait ouvertement la France.

C'est donc très justement que l'appel du 21 juillet du CC du Parti communiste algérien note :

«Les seigneurs de la colonisation, fascistes et racistes, traîtres à l'Algérie, comme ils le sont à la France, vendus d'hier à Hitler, sont prêts aujourd'hui à se vendre à d'autres impérialismes sous couleur d'autonomisme, *afin de conserver leurs monstrueux privilèges. Ils mettront tout en œuvre pour nous maintenir sous leur oppression, en continuant leur œuvre de division et leurs provocations.»*

Il est clair qu'un tel «autonomisme» allait et va à la fois contre les intérêts des populations algériennes (musulmanes et européennes) et contre les intérêts du peuple français, que ces messieurs considèrent comme leur ennemi!

Voilà pourquoi, nous, communistes français, avons applaudi aux communiste algériens, réclamant et obtenant la dissolution des «Délégations financières» devenues un instrument aux mains d'«autonomistes» vichystes et colonialistes.

L'Alliance du peuple français et des populations algériennes

Voilà pourquoi, nous, communistes français, estimons que le mouvement national aux colonies est un facteur progressif en lui-même, et parce qu'il aide au développement démocratique dans la métropole.

Il est en effet en lutte directe avec le monopole impérialiste, avec les trusts, ennemis irréductibles des travailleurs de la métropole et de la nation entière. Leur monstrueuse trahison en particulier de 1933 à 1944 en est une preuve irréfutable.

Le prolétariat français, le peuple travailleur de notre pays, sont ainsi les alliés naturels — et fidèles — des peuples coloniaux. Et vice-versa.

Voilà pourquoi le léninisme souligne justement que le caractère progressif,

«Le caractère révolutionnaire du mouvement national n'implique pas nécessairement l'existence d'éléments prolétariens dans le mouvement, l'existence d'un programme révolutionnaire ou républicain du mouvement, l'existence d'une base démocratique du mouvement.»

Ainsi, l'intérêt du mouvement ouvrier et démocratique de la métropole est de soutenir le mouvement national aux colonies. En bloc.

C'est au Parti communiste de la colonie à renforcer le mouvement ouvrier, l'action de la paysannerie, l'action démocratique pour que le Front national, progressif à sa première étape (actuellement Algérie, Indochine, Maroc, Madagascar), ne glisse pas entre les mains d'éléments autochtones grands capitalistes et réactionnaires. Parce que ceux-ci, soucieux des intérêts de leurs coffres-forts, plus que de ceux de leurs pays, ont toujours tendance à se vendre à l'impérialisme, celui qui tient la colonie ou tel autre, et à trahir ainsi la lutte et les aspirations nationales.

C'est le cas, par exemple, de l'Egypte : une portion de la grande bourgeoisie égyptienne agit au gouvernement en instrument de l'impérialisme, en mitraillant et emprisonnant ouvriers, fellahs, intellectuels, et même des représentants de la grande bourgeoisie, parce qu'ils veulent réellement l'indépendance de leur pays.

Intérêts communs de la Nation française et des peuples d'outre-mer

Mais, diront certains, vous livrez ainsi les peuples coloniaux à d'autres impérialismes, puisque les colonies ne peuvent vivre à cause de leur économie arriérée?

C'est exactement l'inverse.

Au X[e] Congrès du Parti communiste français, Maurice Thorez déclarait (20) :

« ...La France démocratique doit aider au développement de la nation algérienne en formation. Elle doit aider au progrès économique et politique des peuples de Tunisie et du Maroc, pour lesquels la formule du protectorat signifie trop leur maintien dans un cadre semi-féodal, obstacle à la démocratie. (Vifs applaudissements)

« Ce qui vient de se passer en Syrie, ce qui menace le Liban, montre que notre parti avait doublement raison en déplorant et en condamnant l'attitude brutale des éléments vichyssois et colonialistes qui n'ont pas su ménager le sentiment national des Syriens et des Libanais, et en mettant en garde contre les éléments féodaux réactionnaires et fascisants, sur lesquels on a voulu s'appuyer là-bas... »

« Bien avant que ne fût proclamée la Charte de l'Atlantique, nous avions soutenu, en vertu du droit à la libre disposition pour tous les peuples, la cause juste des peuples de Syrie et du Liban. Nous n'en regrettons que davantage le coup porté au prestige séculaire et aux intérêts de notre pays dans le Proche-Orient. »

La question algérienne se pose exactement de la même façon. Ou bien la Constituante et le gouvernement français ne s'opposent pas à la création d'une Algérie démocratique (Assemblée et gouvernement librement élus avec suppression du gouvernement général), premiers pas vers la République démocratique algérienne, et l'Algérie restera liée à la France, volontairement.

Ou bien on continuera la politique de promesses et de paternalisme et de violence renouvelée de Pétain, et dès lors, de graves événements sont à redouter.

Le Bureau politique du Parti communiste algérien a d'ailleurs nettement précisé (21) :

« Cette libération de l'Algérie de l'oppression colonialiste signifie-t-elle qu'il faut "jeter les Français à la mer?"

« Nullement, le Comité central du Parti communiste algérien proclame une fois de plus que les Algériens de toutes origines, cohabitant sur notre sol, constituent une communauté nationale au sein de laquelle aucune race ne saurait prétendre à être la race élue ni à vouloir la domination exclusive.

« L'ennemi commun de tous les Algériens, l'ennemi dont il faut li-

bérer notre Algérie, ce sont les trusts sans patrie —trusts français et internationaux— les seigneurs de la terre, de la banque, de la mine, les gros profiteurs de la colonisation. Ce sont eux les responsables de la misère, de l'obscurantisme, de l'état économique arriéré de notre pays.

«Bien entendu, dans l'union librement consentie avec la nation française dont le représentant à Alger collaborera avec le gouvernement algérien pour les affaires extérieures et militaires.»

Le seul allié sûr des populations algériennes

Précisément, les communistes algériens démontrent, avec succès, que le seul allié sûr qui ne trahira jamais les populations algériennes, c'est le peuple français, et à sa tête le prolétariat français, et son parti, le Parti communiste français.

L'allié des populations algériennes ne peut donc pas être un autre impérialisme. C'est le cas, par exemple, des Philippines où «l'Indépendance» accordée nomme comme président de la République... un ministre collaborateur des Japonais qui traque actuellement les partisans philippins. Cette «indépendance» maintient les positions économiques des Etats-Unis d'Amérique et accorde le droit de citoyen philippin aux citoyens américains.

Autres preuves :

L'occupation de Bassorah, en Irak, par les troupes anglo-hindoues la coopération des actuels dirigeants de l'Egypte avec les Britannique pour mitrailler et emprisonner leurs ouvriers, les intellectuels, les fellah égyptiens, enfin les massacres de Calcutta, voulus et préparés par l'éter nelle politique de division et de répression de la City de Londres.

En ce qui concerne la Ligue arabe, elle possède, en son sein de nombreux éléments progressistes. Malheureusement, la ligue des Etats arabes n'a encore obtenu, du point de vue de la défense réelle, aucun résultat réel des intérêts des pays arabes. Parce que certains de ses éléments se font les instruments de l'impérialisme anglais qui veut conserver ses pétroles du Proche-Orient, ses bases stratégiques militaires du Proche-Orient et de Suez, et voudrait opposer un bloc à l'Etat multinational soviétique qui a brillamment résolu les questions nationales et coloniales (22).

En démontrant aux populations musulmanes que l'allié des Algériens est toujours le peuple français, le Parti communiste algérien assure ainsi le succès et le développement progressif du mouvement national en Algérie. Et aussi la libre association avec une France démocratique et non impérialiste qui sera créée en dépit des efforts des trusts.

Et d'autant plus que les communistes apportent une garantie supérieure aux populations algériennes comme à toutes les populations coloniales : là où ils sont au pouvoir, là où ils ont instauré le socialisme, en Union soviétique, ils ont réalisé un Etat pluri-national, où tous les peuples sont libres et égaux. Dès le premier jour de l'avènement du pouvoir soviétique, tous les privilèges nationaux, tous les asservissements nationaux furent éliminés.

Du moment où l'impérialisme a disparu, les peuples anciennement asservis ont connu un nouvel essor national et culturel.

La législation de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et l'activité pratique de son gouvernement, de ses assemblées, de son administration a visé à extirper toute trace de chauvinisme d'une grande puissance en même temps que du nationalisme bourgeois local. Elle a coupé court à toute tentative de susciter des conflits de peuple à peuple.

Le pouvoir socialiste soviétique a apporté une nouvelle vie libre et de bonheur à la République Bachkire, à l'Ouzbekistan, au Tadjikistan, comme aux Bouriates-Mongols. C'est pour cela que tous ces peuples se sont levés en masse et se sont sacrifiés sans compter, dans la lutte contre la barbarie et le racisme des impérialistes fascistes allemands.

C'est là la preuve la plus haute de la supériorité inégalable du régime soviétique sur tous les autres systèmes au monde. Parce qu'il associe librement des peuples libres!

C'est là la preuve que les communistes en luttant aujourd'hui pour l'égalité des droits de la nation algérienne en formation avec la nation française, comme ils luttent pour la reconnaissance de la libre République du Vietnam sont bien les défenseurs véritables et des intérêts de la France et des intérêts actuels et d'avenir des populations coloniales en général et des populations algériennes (musulmanes et françaises) en particulier.

—V—

LES TACHES DU PARTI COMMUNISTE ALGÉRIEN

C'est pour cela que la session du Comité central élargi des 20 et 21 juillet a une telle importance. Le Comité central s'efforça tout d'abord de concrétiser la ligne juste de son IIIe Congrès (23), dans son appel pour la liberté, la terre et le pain dans une Algérie libre, unie et démocratique.

Il semble y avoir réussi.

Sur cette base, il a lancé le mot d'ordre : «être réellement un Parti algérien», c'est-à-dire ni européen, ni musulman, ni arabe, ni français, ni oriental, ni occidental mais algérien. A cette condition, il réussira à extirper de son sein toute trace de racisme européen ou israélite et également tout germe de xénophobie parmi les Musulmans. Se sentir algérien est devenu son mot d'ordre essentiel.

A cette condition, il réussira à créer les Comités de Front national démocratique algérien qui doivent être l'ossature du grand Front national.

Il a naturellement pris les dispositions nécessaires pour donner à sa propagande les méthodes, et à son organisation la forme correspondante au pays, c'est-à-dire à un pays colonial, donc très peu industrialisé, et afin de pénétrer la masse de la population, qui est en grande majorité agricole et artisanale.

Enfin, il a pris ses dispositions pour faire monter la masse de nouveaux cadres dont il a besoin. Sur la base de leur compréhension de la ligne du parti et de leur dévouement éprouvé. Et aussi en veillant à ce qu'ils expriment dans les directions régionales et locales, le caractère même de la composition ethnique et sociale de l'Algérie.

Le fait que son secrétariat compte un seul européen sur quatre membres, qu'on y trouve un Kabyle, un Arabe, un Terni (origine Turque) et

un Européen, d'origine espagnole, est déjà une indication; 3 sur 4 de ses secrétaires parlent arabe et l'un d'eux, en plus, le kabyle, 2 sont ouvriers et 2 employés. Seul, notre parti frère algérien exprime ainsi la composition ethnique et sociale de ce qui est la nation algérienne en formation.

A l'occasion de la formation du Front national, le parti lance une grande campagne de recrutement qui certainement va le renforcer puissamment. Le Parti communiste algérien montre ainsi qu'il sera digne de ses grands héros, son grand secrétaire Kaddour Belkaïm, mort en juillet 1940 à la prison de Barberousse, à Alger, Rabah Oussidoum, ouvrier métallurgiste, tombé en Espagne, en mars 1938 comme commandant du glorieux bataillon franco-espagnol *«Commune de Paris»*, et Torrecillas, ardemment aimé de ses camarades dockers d'Oran, mort également dans les prisons algériennes sous Vichy. Ainsi que tous ceux qui ont constitué le Parti communiste algérien, qui fut le seul groupement résistant aux vichystes et aux fascistes italiens et allemands de 1940 à 1943. Comme le montra le grand procès du Comité central en 1942.

De grandes difficultés se dressent devant l'effort progressif du Parti communiste algérien. En Afrique du Nord se sont incrustés les vichystes et les pires fascistes français sous la protection du gouvernement d'Alger de 1943 à 1944. Le réseau d'espionnage actif des consuls franquistes d'Algérie et du Maroc et les organisations phalangistes, les appuient directement. Enfin tous les points stratégiques et aérodromes sont occupés par les troupes britanniques.

L'attitude de duplicité et violemment anticommuniste du gouvernement général d'Algérie, promettant des réformes et faisant étalage de mesures de force ne peuvent qu'aggraver le malaise algérien.

Comment résoudre le problème de l'Algérie à la satisfaction des intérêts de ses habitants et de la Nation française? L'appel du Comité central du Parti communiste algérien en jette les fondements solides.

Dans son œuvre si difficile et si grandiose, que notre parti frère algérien soit donc assuré de l'appui efficace de notre grand Parti communiste français et de tous ses militants!

ANNEXE

LES ÉLECTIONS ALGÉRIENNES

Le corps électoral d'Algérie est divisé en deux collèges :

a) le collège des citoyens, comprenant 513 200 inscrits dont environ 100 000 Musulmans (application de l'ordonnance du 7 mars 1944) ;

b) le collège des non-citoyens où ne figurent que des Musulmans. Il comporte 1 345 000 inscrits pour les trois départements.

Le collège des citoyens n'a envoyé à l'Assemblée constituante aucun élu Musulman.

Voici (p. 433) les résultats détaillés du scrutin du 2 juin 1946 pour le collège des non-citoyens (Musulmans).

1 — Voir tableau spécial en fin d'article.

2 — Le camarade Denier, des PTT, secrétaire de la section communiste de Sétif, a eu les deux mains coupées à la hache.

3 — Dont un membre, M. Richemond (dit Bozel), se flattait d'être « un des 200 familles ».
4 — Conférence de presse du gouverneur général du 28 mai 1946.
5 — Conférence de presse du gouverneur général, le 28 mai 1946, p. 7.
6 — Conférence de presse du 28 mai 1946.
7 — « L'Algérie vivra-t-elle? », cité par A. Hamon dans « Les maîtres de la France », 1938, t. III, pp. 202-203.
8 — « Les maîtres de la France », 1938, t. III, p. 221.
9 — Ce qui explique les violences de mai-juin 1945 dans cette zone.
10 — Voir « Les maîtres de la France », 1938, t. III, p. 201. Afrique du Nord.
11 — Appel du Comité central, « Liberté » du 25 juillet 1946.
12 — « Liberté » du 25 juillet 1946.
13 — Depuis 1900, le Budget de l'Algérie est autonome. Il se chiffre pour 1945 à 11 milliards de dépenses normales, plus 9 complémentaires, ceci pour 8 millions et demi d'habitants.
14 — C'est-à-dire des années de collaboration et de guerre.
15 — Appel du CC du Parti communiste algérien, « Liberté » du 23/7/46.
16 — « Le problème culturel en Algérie », Alger le 15 août 1944, Edition de l'Association des Oulémas.
17 — 2 août 1946.
18 — « Alger Républicain », 17 juillet 1946.
19 — « Alger Républicain ».
20 — « Une politique de grandeur française », Maurice Thorez (p. 53), 28 juin 1945.
21 — « Liberté » du 25 juillet 1946.
22 — Voir « Temps nouveaux », 1er février 1946, n°3 : « Les problèmes de l'Orient arabe ».
23 — 24 mars 1946.

Voir — page 433 les résultats du scrutin du 2 juin 1946 pour le collège des non citoyens (Musulmans), et
— page 434 les résultats du scrutin du 21 octobre 1945 pour le même collège.

Scrutin du 2 juin 1946 — Collège des non-citoyens (Musulmans)

	Inscrits	Votants	Suffrages exprimés	Union démocratique du Manifeste algérien	Parti communiste algérien	SFIO et apparentés	Anciens combattants	Union démocratique des Intérêts musulmans
ALGER	457.383	201.185	196.248	102.120	23.058	68.442	2.628	—
ORAN	301.454	149.516	147.387	98.123	13.238	4.476	—	31.550
CONSTANTINE	586.292	294.344	289.714	258.703	17.100	13.911	—	—
Totaux	1.345.129	645.045	633.349	458.946	53.396	86.829	2.628	31.550
Pourcentage par rapport aux inscrits		47,9%	47,08%	34,08%	3,9%	6,4%		2,3%
Pourcentage par rapport aux votants		—	—	71,07%	8,2%	13,4%		4,9%

Voici, par comparaison, les résultats détaillés du scrutin du 21 octobre 1945 pour le même collège.

	Inscrits	Votants	Suffrages exprimés	Parti communiste algérien	SFIO et apparentés	Nuance Fécl. des élus et apparentés	Défense statut personnel
ALGER	461.017	240.566	235.825	81.426	135.870	18.412	—
ORAN	294.047	185.432	179.557	12.628	5.014	113.573	58.342
CONSTANTINE	532.212	279.231	273.877	41.303	56.059	176.513	—
Totaux	1.287.276	701.279.	689.259	135.357	196.843	308.498	58.342
Pourcentage par rapport aux inscrits		54,48%	53,55%	10,51%	15,28%	23,96%	4,55%
Pourcentage par rapport aux votants		—	—	19,30%	28,04%	43,99%	8,31%

BIBLIOGRAPHIE

Périodiques

L'ALGÉRIE LIBRE : organe nationaliste du MTLD — parution irrégulière et numéros saisis — cf. B.N. Paris et surtout Alger.

ALGER RÉPUBLICAIN : quotidien édité par le Parti communiste algérien, sans son sigle. Les numéros postérieurs à 1944 peuvent être consultés à la Bibliothèque nationale, Paris, périodique microfilm D 12.

CAHIERS DU COMMUNISME : revue théorique et politique centrale du Parti communiste français — B.N. Paris, cote 8° R.32905.

ÉGALITÉ : organe du Manifeste du peuple algérien (UDMA) — cf. B.N. Alger ou Paris.

EL JARIDA : organe du Parti de la révolution socialiste, parution irrégulière, en français et en arabe — cf. plus particulièrement le n°15 spécial 1er novembre (édité en novembre-décembre 1974) : contribution à l'étude et l'analyse du nationalisme algérien.

JOURNAL OFFICIEL des deux Assemblées nationales constituantes — cf. à la B.N.

EL MOUDJAHID : organe central du Front de libération nationale, 20 rue de la Liberté, Alger — diffusion NMPP en France.

L'ÉCHO D'ALGER : quotidien de droite, colonialiste — peut être consulté à la B.N. cote Jo 92220 (annexe de Versailles).

L'HUMANITÉ : organe central du Parti communiste français — peut être consulté à la B.N. Paris — sur microfilm.

LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE : organe du Manifeste du peuple algérien (UDMA) — cf. B.N. Alger ou Paris.

LIBERTÉ : organe central du Parti communiste algérien — peut être consulté à la B.N. (annexe de Versailles) — collection incomplète — cote : Gr Fol. Jo 3739.

Publications

LE PROBLEME ALGÉRIEN : huit brochures éditées par la Commission centrale d'information et de documentation du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques en Algérie (décembre 1951).

L'ANNÉE POLITIQUE : années 1945 à 1954 comprise — revue chronologique des principaux faits politiques, diplomatiques, écono-

miques et sociaux de la France et de l'Union française — Presses Universitaires de France — chaque année concernée.
RÉVOLUTION SOCIALISTE : revue politique, idéologique et culturelle du Parti de l'avant-garde socialiste (ne semble plus éditée depuis plusieurs années) — cf. particulièrement le n°7 : *Essai sur l'histoire du mouvement ouvrier algérien de 1920 à 1954.*
PARTI COMMUNISTE ALGÉRIEN : nombreuses brochures éditées de 1945 à 1954 — la plupart peuvent être consultées à la Bibliothèque nationale de Paris.
HISTOIRE DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS : manuel — Editions sociales — Paris 1964.

Ouvrages d'auteurs

ABBAS (Ferhat) : *Autopsie d'une guerre — l'aurore* — Editions Garnier — Paris 1980.
AGERON (Charles-Robert) : *Histoire de l'Algérie contemporaine* — t. II — Presses universitaires de France — Paris 1979.
Histoire de l'Algérie contemporaine — PUF (Que sais-je? n°400) — Paris 1970.
BACHIR (Bediya) : *L'oued en crue* — Editions du centenaire, 24 rue Philippe de Girard, 75010 Paris — 1979.
BOUDIAF (Mohamed) : *La préparation du 1er novembre* — collection *El Jarida* — 1976.
BOURDIEU (Pierre) : *Sociologie de l'Algérie* — PUF (Que sais-je? n°802) — Paris 1961.
CAMUS (Albert) : *Chroniques algériennes — 1939-1958* — Actuelles III — Gallimard 1958.
COLLOT (Claude) et HENRY (Jean-Robert) : *Le mouvement national algérien — textes 1912-1954* — L'Harmattan 1978.
CONTE (Arthur) : *Yalta ou le partage du monde — 11 février 1945* Robert Laffont — Paris 1964.
CULMANN (Henri) : *L'Union française* — PUF (Que sais-je? n°428) — Paris 1950.
DESCHAMPS (Hubert) : *L'Union française — histoire, institutions, réalités* — Berget-Levrault éditeur — Paris 1952.
La fin des empires coloniaux — PUF (Que sais-je? n°409) — Paris 1976.
DESCLOITRES (Robert) — REVERDY (Jean-Claude) — DESCLOITRES (Claudine) : *L'Algérie des bidonvilles — le Tiers Monde dans la cité* — Mouton éditeur et Cie — Paris-La Haye 1961 (pour l'Ecole pratique des hautes études).
DUCLOS (Jacques) : *Mémoires — Tome 5 — 1952-1958 — Dans la mêlée* — Editions Fayard — Les grandes études contemporaines — Paris 1972.
FAJON (Etienne) : *Ma vie s'appelle liberté* — Robert Laffont éditeur — Paris 1976.
FAUVET (Jacques) : *Histoire du Parti communiste français* — deux tomes — en collaboration avec Alain Duhamel — Editions Fayard — Les grandes études contemporaines — Paris 1966.

FERAOUN (Mouloud) : *Le fils du pauvre* — Editions du Seuil — Paris 1954.
GRENIER (Fernand) : *C'était ainsi...* (souvenirs) — Editions sociales — Paris 1959.
HARBI (Mohammed) : *Aux origines du FLN : le populisme révolutionnaire en Algérie* — Christian Bourgois éditeur — 1975.
Les archives de la révolution algérienne — rassemblées et commentées par M.H. — Postface de Charles-Robert Ageron — les éditions Jeune Afrique — Paris 1981.
JEANSON (Colette et Francis) : *L'Algérie hors-la-loi* — Editions du Seuil — Paris 1955.
JULIEN (Charles-André) : *L'Afrique du Nord en marche — Nationalismes musulmans et souveraineté française* — Julliard éditeur — Paris 1972 (comporte une bibliographie, antérieure à 1972, très détaillée).
JURQUET (Jacques) : *La révolution nationale algérienne et le Parti communiste français* — Tomes I, II et III — Editions du centenaire 1973, 1974 et 1979.
Mouvements communiste et nationaliste en Algérie — chronologie commentée 1920-1962 — Presse d'Aujourd'hui — B.P. 90, 75962 Paris Cedex 20 — publié en 1982.
KADDACHE (Mahfoud) : *Histoire du nationalisme algérien — Question nationale et politique algérienne 1919-1951* — deux tomes — Société nationale d'édition et de diffusion — 3, boulevard Zirout Youcef, Alger — 1980.
KATEB (Yacine) : *Nedjma* — roman — Editions du Seuil — Paris 1957.
LOZERAY (Henri) : *Pour une Union française fraternelle et démocratique* — Editions du Parti communiste français — Paris 1956.
MADJARIAN (Grégoire) : *La question coloniale et la politique du Parti communiste français 1944-1947 — crise de l'impérialisme colonial et mouvement ouvrier* — Maspero éditeur — Paris 1977.
MAHSAS (Ahmed) : *Le mouvement révolutionnaire en Algérie — de la première guerre mondiale à 1954* — L'Harmattan — Paris 1979.
MAO (Zedong) : *Œuvres choisies* — tome IV — Editions en langues étrangères — Pékin 1962.
MARTY (André) : *Pour le bien-être et le bonheur de tous les Algériens et Algériennes, pour une Algérie vraiment démocratique* — Editions du Parti communiste algérien — Alger 1946.
Un fonds Marty, issu de la bibliothèque personnelle du dirigeant communiste et comportant de nombreuses brochures relatives à l'Algérie peut être consulté à l'Institut français d'Histoire sociale — Hôtel de Rohan — Archives nationales — 87, rue Vieille-du-Temple, Paris III^e.
MESSALI (Hadj) : *Les mémoires de Messali Hadj* — préface de Ben Bella — postfaces de Charles-André Julien, Charles-André Ageron, Mohammed Harbi — Editions J.C. Lattès — Paris 1982.
MIMOUNI (A.) : *Le Manifeste algérien dans la presse française* — Les Editions algériennes en Nahda — Alger 1946 — B.N. cote 8° L8 K2 631 A.
MONETA (Jacob) : *Le PCF et la question coloniale 1920-1965* — Maspero 1971.

MUS (Paul) : *Le destin de l'Union française, de l'Indochine à l'Afrique* — Editions du Seuil — collection Esprit « Frontière ouverte » — Paris 1954.
NAEGELEN (Marcel-Edmond) : *Avant que meure le dernier...* — Librairie Plon — Paris 1958.
NOUSCHI (André) : *La naissance du nationalisme algérien 1914-1954* — Editions de Minuit — Paris 1962.
OUZEGANE (Amar) : *Le meilleur combat* — Julliard éditeur — Paris 1962.
RENAUDOT (Françoise) : *L'histoire des Français en Algérie — 1830-1962* — préface de Jules Roy — Robert Laffont éditeur — Paris 1979.
SARI (Djilali) : *La dépossession des fellahs* — SNED — Alger 1975.
SARRASIN (Paul-Emile) : *La crise algérienne* — Les Editions du Cerf — Paris 1949.
SIVAN (Emmanuel) : *Communisme et nationalisme en Algérie 1920-1962* — Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques — Paris 1976.
STORA (Benjamin) : *Messali Hadj 1898-1974* — Le Sycomore éditeur Paris 1982.
TALEB (Ahmed) : *Lettres de prison 1957-1961* — SNED — Alger 1966.
TEGUIA (Mohamed) : *L'Algérie en guerre* — Office des publications universitaires — Alger, sans date, probablement vers 1974-1975.
TIERSKY (Ronald) : *Le mouvement communiste en France 1920-1972* — Fayard éditeur — Paris 1973.
VATIN (Jean-Claude) : *L'Algérie politique histoire et société* — Presses de la Fondation des Sciences politiques — Paris 1974.
YACONO (Xavier) : *Histoire de la colonisation française* — PUF (Que sais-je ? n°452) — Paris 1969.
Les étapes de la décolonisation française — PUF (Que sais-je ? n°428) — Paris 1971.

TABLE DES MATIERES

Chapitre I : ULTIME CAMOUFLAGE DU COLONIALISME FRANÇAIS : L'UNION FRANÇAISE 5

Vérité en deçà de la Méditerranée, mensonge au delà 7
Une situation internationale nouvelle 9
Rupture de Thorez avec la conception léniniste de la Révolution 12
La situation en Algérie 15
Les communistes français reconnaissent leurs graves erreurs de 1945... trente ans plus tard 31
En Algérie : participation aux élections ou boycott ? 35
Des cours sur les élections édités par le Parti communiste d'Algérie 43
Le piège des élections 48
Une amnistie tronquée 53
En France et dans le monde 56
Le projet de Constitution des communistes français et algériens 58
Le projet de Constitution de la première Assemblée nationale constituante 63
Le IIIe Congrès du Parti communiste algérien sous la houlette du Parti communiste français 66
Nouvel emballage de la politique du Parti communiste français : la main tendue à « l'originalité algérienne » 68
Résurgence des courants différents dans le mouvement nationaliste 76
Le scrutin du 2 juin 1946 81
Les véritables raisons du recul électoral du Parti communiste algérien 82

Le Parti communiste algérien appelle à constituer un Front national démocratique algérien 87
La rectification autocritique du PCA escamote encore la contradiction fondamentale du colonialisme 95
Autocritiques anachroniques des Algériens communistes 99
Le conservatisme colonialiste toujours offensif 101
Les illusions de Ferhat Abbas..... 104
...à l'épreuve des réalités 111
Une nouvelle sauce pour l'Union française 120
Dispositions constitutionnelles de la IVe République concernant l'Union française 122
Le retour de Messali 128
Intenses activités politiques en Algérie 133
Les élections du 10 novembre 1946 136
De nouvelles exécutions capitales 141
Reprise de la guerre dans le Sud-est asiatique 142

Chapitre II : STRATAGEME NEO-COLONIALISTE : LE STATUT OCTROYÉ A L'ALGÉRIE 145

Le premier Congrès du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques..... 147
Les communistes favorables à un Statut particulier de l'Algérie dans le cadre de l'Union française 149
Contre le colonialisme français : des exemples communicatifs 155
Le IVe Congrès du Parti communiste algérien : Congrès du Statut 159
L'appel du IVe Congrès du Parti communiste algérien 168
Encore André Marty au stade municipal d'Alger 172
Les communistes français rejetés du gouvernement 177
Le XIe Congrès du Parti communiste français 179
Ardente bataille politique sur le Statut de l'Algérie 183
Vifs incidents à l'Assemblée nationale entre élus algériens et français 187
Le nationalisme algérien à la tribune de l'Assemblée nationale française 190
Un témoignage exclusif sur les positions contradictoires des dirigeants et députés communistes algériens et français 193
Premières réactions au Statut organique de l'Al-

gérie 200
Le rapport Jdanov 205

Chapitre III : IMPASSE DE L'ÉLECTORALISME 209
Deux questions opposent nationalistes révolutionnaires et réformistes : l'union et les élections municipales 211
Activités répressives contre le MTLD-PPA 214
Luttes de classes aiguisées en France 219
L'exclusion d'Amar Ouzegane du Parti communiste algérien 221
Les élections en Algérie, farce tragique et meurtrière 230
Mise en place d'un dispositif spécial pour les élections à l'Assemblée algérienne 231
Positions des partis algériens et du PCA à la veille des élections à l'Assemblée algérienne 233
Des élections truquées 237
Les massacres de Deschmya et Champlain 238
Les résultats des élections à l'Assemblée algérienne 242
PCA, UDMA, MTLD : alternance d'union et de désunion 244
Messali Hadj s'adresse à l'ONU 249
PCA et MTLD en contradiction sur le fond 256
L'impossible union des communistes et des nationalistes 268
Le Ve Congrès du PCA réuni à Oran 272
Violences coloniales à Sidi Ali Bounab 279
Difficiles rapports des communistes avec les partis algériens 282
XIIe Congrès national du Parti communiste français 287
Répression colonialiste encore accentuée en Algérie 288
Rectification de ligne chez les communistes 290
Trois scrutins électoraux en huit mois 296

Chapitre IV : VERS LA LUTTE ARMÉE 305
Montée du nationalisme anticolonialiste en Tunisie et au Maroc 307
Tentative nationaliste d'internationalisation du problème algérien 312
Essor du courant nationaliste populaire en Algérie 313

Où en sont les communistes français et algériens? 316
VIe Congrès du Parti communiste algérien 319
Dislocation du Front de la liberté 322
Les élections municipales d'avril-mai 1953 327
Des syndicalistes algériens en République populaire de Chine 329
A Paris : un 14 juillet rouge de sang algérien 330
Crise accentuée au sein du MTLD 332
Coupés des réalités en plein bouleversement, les communistes ne dominent pas la situation 333
Un secrétaire français du PCA tente de discréditer un futur chahid 337
Répression accrue contre les communistes algériens 340
L'ultime tentative des communistes de relancer un Front national ne soulève aucun écho 345
La désunion politique se généralise 347
Les élections à l'Assemblée algérienne de 1954..... 351
Nouvel accès de fièvre de la répression 354
Les activités des communistes en Algérie début 1954 357
Les activités des communistes en France début 1954 359
La victoire du peuple vietnamien sur le colonialisme français 365
La préparation de l'insurrection armée en Algérie 366
Le tremblement de terre de la région d'Orléansville 367
François Mitterrand à Alger 369
A la veille du 1er novembre 1954 371

NOTES 373

DOCUMENTS ANNEXES 385

Document n°1 :
Notes sur la situation politique en Algérie — par Amar Ouzegane (*Cahiers du communisme* n°2 — janvier 1946 — pp. 75 à 82) 387

Document n°2 :
Discours prononcé à l'Assemblée nationale constituante le 5 avril 1946 par Amar Ouzegane sur : « Double collège, condition de l'union des populations algériennes » (*Journal officiel de l'A.N. constituante* — 1946 — pp. 1518 à 1520) 394

Document n°3 :
Les nouveaux élus musulmans nord-africains demandent la création d'un État algérien — article de Ferhat Abbas publié dans *Combat* le 26 juin 1946, republié dans *Le mouvement national algérien — textes 1912-1954* par Claude Collot et Jean-Robert Henry — Editions L'Harmattan 1978 — pp. 224 à 227 403

Document n°4 :
L'apport considérable de la IIIe Internationale, *in* La révolution socialiste mondiale et les mouvements de libération nationale — intervention de Bachir Hadj Ali à la session scientifique organisée par la revue *Problèmes de la paix et du socialisme* à l'occasion de la fondation de la 1ère Internationale du 25 au 29 septembre 1964, à Berlin — brochure éditée en français par *Paix et socialisme* — Prague 1965 — pp. 19 à 24 407

Document n°5 :
La question algérienne, par André Marty (*Cahiers du communisme* n°8 — août 1946) pp. 3 à 29 412

BIBLIOGRAPHIE..... 435

8 mai 1945-1er novembre 1954, une p
événements qui ont conduit le peuple alg
guerre de libération nationale. Les gouver
cru pouvoir étouffer la volonté d'indép
s'était manifestée à la fin de la seconde g
génocide dans le Constantinois, ils ont
domination en instituant à Alger, un
convoquée par le parlement français,
autorités exerçaient la violence
souvent meurtrière à Bône, Sidi
Bel-Abbès, Oran...

Pour les Algériens, c'était l'impasse.
Aussi, d'année en années,
s'engagèrent-ils dans la seule voie qui
s'offrait à eux pour regagner leur
dignité nationale : la guerre du peuple.
Dans ce volume, Jacques Jurquet
étudie le processus parfois complexe
caractéristique de cette période, celle
des élections à la lutte armée.

Révélations historiques, détails et
documents inédits, témoignages,
analyse des positions des uns et des
autres font de ce travail, un instrument
précieux pour comprendre les rapports
de l'époque entre Algériens, Européens
d'Algérie et Français.

JACQUES JURQUET

Né en
Paris
secon
respo
désa
pend
posi
sinc

Ap
his
na
co
L'
d
s
a
l

ériode clé, celle des
érien à déclencher une
nements français avaient
ndance algérienne qui
uerre mondiale. Après le
tenté de perpétuer leur
e assemblée algérienne
andis que, sur place, les

ALGÉRIE 1945-1954

les élections à la lutte armée

1922, Jacques Jurquet a adhéré au
communiste français pendant la
de guerre mondiale et y a exercé des
nsabilités jusqu'en 1959. En
cord avec la ligne politique suivie
lant la guerre d'Algérie, puis avec la
tion du P.C.F. au moment du conflit
-soviétique, il est exclu en 1964.

rès 1968, outre ses activités, il devient
torien des rapports entre mouvement
tionaliste et communiste, en Algérie
mme en France.

auteur a pu bénéficier d'une riche
ocumentation, il a effectué plusieurs
jours de recherche en Algérie et s'est
ssuré de la collaboration de nombreuses
ersonnalités algériennes et françaises
ayant participé aux événements.